This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

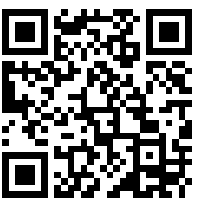

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 476737

Digitized by Google

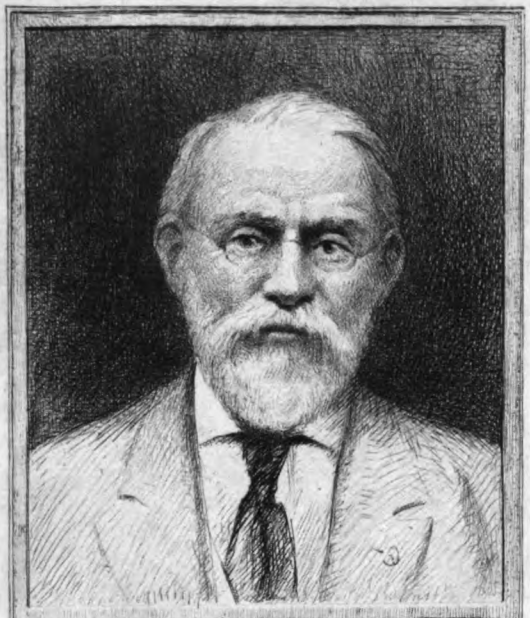

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.A94
R4

REVUE D'AUVERGNE

1893

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'AUVERGNE

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

TOME X

1893

CLERMONT-FERRAND
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE G. MONT-LOUIS
Rue Barbançon, 2
1893

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
1-29-28
14847

UN BÉNÉDICTIN DE SAINT-ALYRE

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

Dans une lettre du mois de mars 1858, M. de Tocqueville raconte à un de ses amis qu'il vient de rendre une visite ayant beaucoup d'analogie avec les excursions que faisait Cuvier dans le monde antédiluvien. « J'ai été voir, » dit-il, un homme qui a quatre-vingt-seize ans sonnés et » est aussi plein de vie pour l'esprit que vous et moi. C'est » un ancien bénédictin, homme de lettres et homme d'es- » prit, qui, sans renoncer ni à son état ni à sa croyance, » avait cependant *donné,* comme on disait sous la Restau- » ration, dans les principes de la Révolution. Il a été mêlé » aux hommes de science et d'action qui ont paru immé- » diatement avant ou au commencement de cette Révolu- » tion. J'ai trouvé ce vieillard plus extraordinaire encore » que son âge..... Il était tout feu quand il parlait des » espérances de 1789 et de la grande cause de la liberté. » Je vous réponds qu'il eût été difficile de faire admettre » à celui-là que nous jouissons en ce moment des institu- » tions que voulaient ceux qui ont fait la Révolution. Je » lui ai demandé s'il trouvait la France bien changée sous » le rapport moral. — Ah! Monsieur, m'a-t-il répondu, je » crois rêver quand je me rappelle l'état des esprits dans » ma jeunesse, la vivacité, la sincérité des opinions, le » respect de soi-même et de l'opinion publique, le désin- » téressement dans la passion politique. Ah! Monsieur, » ajoutait-il en me serrant les mains avec l'effusion et » l'emphase du XVIII^e^ siècle, on avait alors une cause; on

Digitized by Google

» n'a plus que des intérêts. Il y avait des liens entre les » hommes : il n'y en a plus.... (1). »

La foi révolutionnaire du bénédictin de M. de Tocqueville n'était pas une exception. Dans presque tous les couvents des congrégations de Saint-Benoît, il se trouva en 1789 des religieux qui se laissèrent séduire et entraîner par la Révolution et qui, après avoir *donné*, eux aussi, dans ses principes, leur demeurèrent constamment fidèles.

Cette attraction exercée par la Révolution sur une grande partie du clergé régulier étonne au premier abord. Mais si l'on y regarde de près, on voit qu'elle était dans la logique des faits. Si cette aurore de 1789 fut saluée avec les mêmes sentiments de joie dans les cloîtres que parmi les populations des villes et des campagnes, c'est que, chez les religieux comme dans le tiers état, nombreuses étaient les désillusions, nombreux étaient les mécontentements, les rancunes et les dégoûts; nombreux aussi les rêves d'indépendance et les espoirs de toute sorte.

Déjà, depuis bien des années, les monastères et les congrégations d'hommes avaient subi l'influence dissolvante du siècle de la régence; leur relâchement, leur décadence frappaient tous les yeux. Tournés en ridicule par les écrivains, attaqués par les hommes politiques et aussi par les souverains, qui, sous divers prétextes, avaient supprimé plusieurs ordres (2), ne recevant presque plus de novices

(1) *Œuvres et Correspondance inédites d'Alexis de Tocqueville*, publiées par G. de Beaumont. Paris, Michel Lévy, 1861; 2 vol. in-8°.

(2) Sans parler des Jésuites, neuf congrégations avaient été supprimées en France, de 1771 à 1780 : les Grammontains, les Servites, les Célestins, l'ancien ordre de Saint-Benoît, ceux du Saint-Esprit de Montpellier, de Sainte-Brigitte, de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, de Saint-Ruf et de Saint-Antoine. Et en constatant le fait à l'assemblée du clergé du 17 août 1780, l'archevêque d'Arles ajoutait : « L'ordre de la Merci paraît » ébranlé jusque dans ses fondements, le même orage gronde au loin sur les autres » conventualités..... En un mot, la fatale cognée est comme à la racine de l'institut » monastique et renversera bientôt cet arbre majestueux déjà frappé de stérilité dans » plusieurs de ses branches.... »

Ce mouvement antimonastique n'était pas particulier à la France. En Autriche, en 1781, Joseph II ferma d'un coup six cents monastères.

Digitized by Google

à cause de l'état chancelant et précaire de l'institution, ils étaient en outre en proie à des querelles, à des divisions intestines nées le plus souvent de discussions religieuses, des disputes du jansénisme, et, l'esprit d'insubordination aidant, ils couraient tous plus ou moins rapidement à une chute mortelle.

Le tableau de cette lamentable situation n'est nulle part tracé en traits plus saisissants que dans les délibérations du clergé de France. Plus d'une fois cette haute assemblée chercha à réagir et à conjurer le danger, plus d'une fois elle poussa des cris d'alarme. « Les religieux avilis » (par les attaques dont ils étaient l'objet et le ridicule » jeté sur eux) sont tombés dans le découragement », disait entre autres, à l'assemblée du 7 septembre 1780, l'abbé de Lageard, vicaire général de Reims. « Ils ont eu » peine à conserver de l'estime pour leur état dès qu'ils » l'ont vu décrié dans l'opinion publique. Plusieurs se » sont repentis d'être entrés dans une carrière pénible, où » ils ne pourraient plus prétendre à aucune considération. » Les regrets et les murmures ont nécessairement affaibli » l'amour des observances régulières, et les relâchements » que l'injuste mépris du siècle pour les instituts religieux » avait fait naître sont venus à leur tour augmenter le » mépris et ont paru le justifier.

» Les infractions ainsi multipliées par les regrets, ils ont » cru sentir les avant-coureurs d'une dissolution générale. » N'espérant plus de guérison parce qu'ils n'inspiraient » plus d'intérêt, leur conduite est devenue celle d'un ma- » lade qui se croit tout permis parce que tout lui annonce » qu'il est sans ressource.....

» Les détails seraient immenses s'il fallait vous faire » parcourir toutes les atteintes que les vertus et la disci- » pline monastique ont reçues de l'influence du siècle : » l'émulation éteinte, toutes les études négligées, les novi- » ciats sans ferveur, la solitude devenue un joug, la règle » et les constitutions méconnues et oubliées, des innova-

Digitized by Google

» tions qui n'ont de principe que dans la tiédeur, enfin » l'insubordination et le mépris de l'autorité.... (1). »

Les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (2) n'avaient pas été les moins atteints par le vent de la révolte. La discipline ne gardait chez eux presque plus d'empire. Dans certaines communautés, les têtes semblaient *atteintes de vertige*, c'est un bénédictin qui l'a

(1) ***Procès-verbal de l'assemblée générale du Clergé de France***, année 1780. — Un édit de 1768, confirmé par lettres patentes du 19 février 1779, dans le but très sage ***d'écarter des cloîtres les regrets et le repentir***, avait fixé à 21 ans l'âge des vœux monastiques que l'on pouvait prononcer auparavant dès avant 18 ans. L'assemblée du clergé attribua cependant à cette mesure la décadence des couvents, et demanda au roi, en septembre 1780, de rétablir l'ancienne discipline. Mais le roi s'y refusa absolument, disant que plusieurs puissances avaient retardé l'âge jusqu'à 25 ans, et qu'il avait pris un terme ***mitoyen***.

(2) La congrégation de Saint-Maur, dont le siège principal était dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, n'était pas très ancienne. Voici en quelles circonstances elle avait été établie :

Aux siècles passés, lorsque dans un ordre religieux se manifestait quelque relâchement en matière de discipline, lorsque les règles étaient peu ou mal observées, il se rencontrait presque toujours au bout de quelque temps de pieux ecclésiastiques, de saints et austères personnages qui cherchaient à combattre les abus et à faire revivre l'esprit primitif de l'observance régulière, et qui, à force de persévérance, finissaient, quelquefois avec l'appui de l'autorité civile, par introduire une réforme. A diverses époques, l'ordre de Saint-Benoît avait été en France l'objet de réformes, entre autres celles de Cluny, de Cîteaux, de Chezal-Benoît et de Saint-Vanne de Verdun, sans parler des réformes introduites d'Italie.

Au commencement du XVII^e^ siècle, les bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne voulurent établir leur réforme en France. Mais, comme la maison-mère de cette congrégation était située en Lorraine, c'est-à-dire hors du royaume, le gouvernement s'opposa d'abord à l'adhésion des monastères français. On tourna alors la difficulté, et, au mois d'août 1618, des lettres patentes de Louis XIII parurent, portant que les bénédictins français qui désiraient vivre sous les lois et statuts de Saint-Vanne formeraient une congrégation particulière qui prendrait le nom d'une ville ou d'une abbaye du royaume, ***afin qu'elle fût censée être de France et non étrangère***, et qu'elle aurait un chef, supérieur ou général, qui serait Français. Cette congrégation tint son premier chapitre en 1618, aux Blancs-Manteaux, et prit le nom de Saint-Maur, à cause de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, qui était la première abbaye bénédictine établie en France. Autorisée en 1621 par le pape Grégoire XIII, elle fut confirmée en 1627 par une bulle du pape Urbain VIII, laquelle fut revêtue de l'approbation royale par lettres patentes datées de 1631. — Ce ne fut pas sans récriminations et sans luttes que les monastères dépendant de la congrégation de Chezal-Benoît consentirent à s'unir à la congrégation

Digitized by Google

dit (1). En 1765, vingt-huit religieux de Saint-Germain-des-Prés avaient demandé à être dispensés de la règle, et l'un d'eux, Dom Joseph Pernetty, était allé jusqu'à solliciter le chapitre général de modifier dans un sens plus libéral la constitution de la congrégation. D'autres osèrent présenter une requête au parlement afin d'obtenir l'autorisation de quitter le cloître et de vivre dans une complète indépendance. D'autres encore, oubliant leur habit et leurs vœux, ne songeaient qu'à satisfaire leur ambition ou leur cupidité. Quelques-uns enfin, sans souci du scandale, s'étaient mis en opposition avec les supérieurs ecclésiastiques, au point de les attaquer ouvertement et d'élever contre eux des accusations infamantes; et, au lieu de se soumettre lorsqu'ils étaient convaincus de mensonge, ils avaient l'audace de porter l'affaire devant les tribunaux.

Tous les bénédictins n'étaient sans doute pas des révoltés au même degré; mais tous étaient déconcertés, découragés, tous avaient subi plus ou moins l'influence de l'indiscipline et de l'incrédulité qui s'étaient peu à peu introduites dans leur congrégation. Et, non-seulement

de Saint-Maur (*). Mais Richelieu commandait, et ils finirent bon gré mal gré par se soumettre. L'union définitive fut sanctionnée par un concordat du 28 mars 1636, approuvé par lettres patentes du roi, de mai 1650. — Le premier supérieur général de la congrégation de Saint-Maur fut Dom Grégoire Tarisse, originaire de Cessenon, en Languedoc, et le dernier, Dom Chevreux, député du clergé de Paris aux Etats généraux de 1789.

(1) « .... Il règne parmi nous un esprit de vertige qui renverse toutes les têtes. » (*Lettre de Dom Clément à Dom Berthod,* du 23 février 1772. *A. Dantier, Rapports sur la correspondance inédite des bénédictins de Saint-Maur.* Paris, Imprimerie impériale, 1857.) — Quelque temps avant, le même religieux écrivait : « Nous allons » tenir un chapitre général dont il n'y a pas grand bien à attendre; notre pauvre » congrégation est dans un état déplorable. » (*Ibidem.*)

(*) Ce ne fut qu'après deux tentatives infructueuses que la congrégation de Saint-Maur put entrer en possession du couvent de Mauriac, au mois de septembre 1630. Il lui fallut vaincre la mauvaise volonté de quelques-uns des anciens religieux qui craignaient de ne plus pouvoir mener la vie relâchée à laquelle ils étaient habitués, et la résistance du marquis de Merville, qui s'imaginait que le nouveau régime le priverait des revenus que lui devait le monastère. (Voir les documents publiés par M. Rouffy dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, année 1862.)

Digitized by Google

l'esprit d'obéissance et de soumission, mais l'amour des lettres, le goût des recherches historiques et diplomatiques avait chez eux baissé considérablement, tellement qu'en 1768, lorsque Moreau, le fondateur du Cabinet des chartes, demanda pour ses travaux le concours de la congrégation de Saint-Maur, il ne se trouva plus que sept ou huit religieux vraiment *bons travailleurs, habiles déchiffreurs et infatigables dans les recherches* (1). La période des pieux et grands travailleurs, de ceux qui avaient rendu légendaire ce nom de Bénédictin et lui avaient acquis la gloire intellectuelle dont il est encore entouré, la période des Mabillon, des Ruinart, des Montfaucon et autres, était irrémédiablement close.

La congrégation de Saint-Maur présenta sans doute encore jusqu'en 1789 quelques érudits, quelques paléographes, fureteurs d'archives; mais leur nombre et leur zèle alla toujours en décroissant (2). Par contre, au lieu de se calmer, l'indiscipline ne cessa de se manifester, en dépit de toutes les objurgations et de tous les efforts, jusqu'au jour où un décret inespéré de l'Assemblée constituante vint donner un moyen légal de briser des liens devenus pour beaucoup insupportables.

En Auvergne il y avait sans doute des mécontents et des turbulents, mais la paix n'y fut pas, que nous sachions, bien sérieusement troublée dans les années qui précédèrent 1789. La congrégation de Saint-Maur possédait cependant dans cette province cinq communautés : les abbayes de Saint-Alyre, de la Chaise-Dieu, d'Issoire et

(1) *Le Comité des travaux historiques et scientifiques (Histoire et Documents)*, par Xavier Charmes. Paris, Imprimerie nationale, 1886; 3 vol. in-4°.

(2) « La congrégation de Saint-Maur, ce corps savant qui jadis avait produit tant » d'hommes d'une érudition profonde, ne possédait pas dans son sein, au moment de » son extinction, un religieux instruit qui pût ou voulût venir à la Chaise-Dieu former » un chartrier. Et ce monastère était réduit à gager pour cet emploi un séculier, comme » il gageait un organiste pour son église. » (*Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse-Auvergne par le citoyen Legrand* [Legrand d'Aussy] tome I, page 410.)

Digitized by Google

les prieurés de Mauriac et de Saint-Pourçain, comptant ensemble un assez nombreux personnel (1).

Que devinrent, après la suppression, tous les habitants de ces couvents? Comment, dans la nouvelle existence que leur faisaient les décrets de l'Assemblée nationale, se comportèrent ces religieux, entrés presque tous dans le cloître avant leur vingtième année et n'ayant, par conséquent, que des notions superficielles et peu exactes des usages et des exigences de la société laïque? Il y aurait là peut-être pour un moraliste matière à une piquante analyse, à de curieux examens. Mais une étude de ce genre, dont il serait d'ailleurs fort difficile, pour ne pas dire impossible, de réunir tous les éléments, n'offrirait pour l'histoire en elle-même qu'un intérêt des plus restreints. Aussi, sans nous préoccuper de suivre pas à pas dans leur retraite respective chacun des bénédictins d'Auvergne, nous bornerons-nous à faire connaître particulièrement ici un de ces religieux que l'on trouve mêlé aux principaux incidents de la période révolutionnaire dans la ville de Clermont-Ferrand.

I

Si l'abbaye de Saint-Alyre, à Clermont-Ferrand, ne s'était pas signalée spécialement dans le détraquement général de l'état monastique dont nous avons parlé, elle en avait cependant subi le contre-coup. Elle aussi était en décadence manifeste, car, au lieu de vingt religieux qu'elle comptait en 1636, lorsque de la congrégation de Chezal-Benoît elle passa à celle de Saint-Maur, elle n'en avait plus que dix en 1789, sans un seul novice. Elle aussi avait été touchée par l'esprit du siècle, elle aussi

(1) Nous donnons à l'Appendice le nom des religieux qui résidaient dans ces cinq communautés au commencement de la Révolution.

Digitized by Google

n'avait plus la foi des premiers jours. On le vit bien en 1790 par la réponse qui fut faite aux officiers municipaux de Clermont, lorsqu'au nom de l'Assemblée constituante, ils demandèrent à chaque bénédictin s'il voulait sortir de son couvent ou y rester pour continuer la vie commune. Six religieux profès sur dix (1) dont se composait le personnel

(1) Les dix religieux que comptait en 1789 l'abbaye de Saint-Alyre, étaient :

Pierre-Antoine Bompart, *prieur,* né à Clermont le 25 août 1725, ayant fait profession le 28 octobre 1742. Il prêta le serment constitutionnel; puis, sous l'influence de Dom Verdier-Latour, son ancien confrère, il se présenta le 6 frimaire an II à la mairie de Clermont, déclara renoncer à son état de prêtre et changea ses prénoms en celui de *Franklin.* Plus tard, il se rétracta et, lors du rétablissement du culte, fut nommé aumônier de l'hôpital général de Clermont. Il est mort en 1808.

Dom Bompart était seulement *prieur* élu, l'abbaye de St-Alyre ayant depuis 1763 un abbé commendataire nommé par le Roi. En 1789, cet abbé était M. Gabriel Tandeau de Marsac, conseiller clerc en la grand'chambre du Parlement de Paris et membre de la Chambre souveraine du clergé de France. — Après avoir indiqué parmi les députés du bailliage de Meaux : l'abbé de Rualem, conseiller clerc au Parlement de Rouen et intendant général des finances de Mesdames Adélaïde et Victoire, la *Liste générale* des députés aux Etats généraux de 1789 qualifie ce personnage d'*abbé de St-Alyre, diocèse de Clermont.* C'est là une erreur. M. de Rualem avait bien été abbé commendataire de Saint-Alyre, de 1784 à 1788; mais, en cette dernière année, on lui avait enlevé l'abbaye de Saint-Alyre, qui ne rapportait que dix mille livres, pour lui donner celle de Saint-Faron de Meaux qui en valait dix-huit mille.

Hugues-Gilbert Chassaing, né à Riom le 24 novembre 1716, ayant fait profession le 30 mai 1735. Il se retira à Riom, dans sa famille, et y mourut le 7 prairial an II.

Jean Jarrier, né à Pont-du-Château le 23 janvier 1738, ayant fait profession le 11 novembre 1755. Les administrateurs du district de Clermont, installés le 7 brumaire an III par le représentant Musset, le firent nommer archiviste du département; mais il n'eut pas le temps de faire le moindre classement et de réparer le désordre où le brûlement des titres féodaux avait jeté les papiers provenant des églises et des couvents. Il mourut à Clermont le 3 pluviôse an III. Il est question de Dom Jarrier dans le *Voyage en Auvergne* de Legrand d'Aussy, tome I, lettre IX.

Joseph Courtois, né à Issoire le 28 août 1712, ayant fait profession le 3 avril 1731, resta à Clermont où il renonça à la prêtrise le 23 frimaire an II.

Jean-Baptiste Tropenat, né à Murat (Haute-Auvergne) le 24 janvier 1723, ayant fait profession le 30 mai 1748. Se retira à Riom.

Pierre Renoux, né à Clermont le 2 février 1743, ayant fait profession le 28 décembre 1759, remit ses lettres de prêtrise au représentant Couthon le 30 brumaire an II, et, le 1er frimaire suivant, vint à la mairie de Clermont troquer son prénom contre celui de *Démocrite.*

Michel-François Verdier-Latour, né à Saint-Hilaire le 29 juillet 1742.

Sébastien Desbouis était un savant, très expert en physique et en chimie, ce qui

Digitized by Google

de l'abbaye se prononcèrent pour l'indépendance, pour la liberté.

Ce n'est pas que ces religieux fussent tous des hommes de tempérament révolutionnaire, avides de bouleversement ou de domination. Non. Quelques-uns même probablement étaient aussi attachés à leur ordre que ceux de leurs confrères qui demandaient à rester et quittaient leur monastère avec regret, avec chagrin. Mais ils étaient désorientés (ils en

lui avait valu d'être nommé en 1775 membre de l'académie royale de Villefranche en Beaujolais.

Né à la Celette près Pionsat le 1er février 1738, il avait fait profession à St-Alyre le 2 décembre 1760 ; puis, après avoir enseigné dans diverses maisons de son ordre, il était depuis quelque temps revenu à son point de départ et résidait à l'abbaye de Saint-Alyre.

Comme son confrère Verdier-Latour, dont il paraît avoir plus d'une fois subi l'influence, et quoique appartenant à une famille alliée à la noblesse, il applaudit ouvertement aux réformes de l'Assemblée constituante et s'empressa de quitter son couvent dès que les portes en furent ouvertes. Resté à Clermont, où il vivait en donnant des leçons de mathématiques, il fut un des membres les plus assidus des sociétés populaires.

Nommé professeur de physique à l'*Institut national* fondé à Clermont au mois de mai 1793, il fut ensuite maintenu dans ses fonctions par Couthon qui, pour lui procurer les instruments nécessaires à son enseignement, ne trouva rien de mieux que d'exproprier par un arrêté spécial le cabinet de physique expérimentale appartenant à un habitant de Riom, le sieur Grangier de Cordès (*). C'est au moment de sa nomination que, las de vivre seul, dans une ville où il était étranger et sans famille, Sébastien Desbouis se décida à rompre ses vœux de célibat. Le 20 mai 1793 il épousa une fille du peuple qui avait vingt-neuf ans de moins que lui. Son mariage ne modifia rien à ses opinions jacobines. Il fut pendant quelque temps membre du comité de surveillance. Le 29 brumaire an II (19 novembre 1793), à l'exemple des plus exaltés démagogues, il vint à la mairie pour déclarer qu'il voulait changer son prénom, et il prit celui de Franklin dont il gratifia également le fils qui lui naquit l'année suivante (**).

Lors de la nomination des professeurs de l'*Ecole centrale du Puy-de-Dôme* qui remplaça l'Institut national, le 11 prairial an IV (30 mai 1796), Desbouis ne fut pas maintenu dans la chaire de physique, nous ne savons pour quel motif.

Il est mort à Clermont le 14 frimaire an VII.

Claude Sourtiat, né à Chadeleuf près Issoire le 17 novembre 1740, ayant fait pro-

(*) *Formation et organisation du département du Puy-de-Dôme*, par F. Mège, deuxième partie, chapitre II.

(**) Franklin Desbouis, fils de l'ancien bénédictin, eut lui-même un fils, Gaspard Desbouis, qui s'est fait une réputation comme bibliophile et qui est mort bibliothécaire de la ville de Clermont le 12 décembre 1864.

Digitized by Google

donnèrent la preuve pendant la révolution), mais ils étaient dégoûtés et las du désordre et du relâchement qui régnaient dans leur congrégation et lui enlevaient chaque jour davantage le relief et le prestige dont elle avait joui si longtemps. Deux d'entre eux cependant, des moins âgés, Dom Verdier-Latour et Dom Desbouis abandonnèrent le froc avec une satisfaction non déguisée et, se jetant dans le mouvement, adoptèrent tour à tour non pas seulement les principes de 1789 mais même ceux de 1793.

Michel-François VERDIER-LATOUR était né à St-Hilaire ou St-Alyre près Monton, à quelques lieues de Clermont, le 29 juillet 1742. Son père, Pierre Verdier-Latour, occupait une charge de conseiller en l'élection de Clermont, et son grand-père avait été officier au régiment de Piémont infanterie (1).

Après avoir suivi les cours du collège de Clermont, il entra à l'abbaye de Saint-Alyre, à Clermont, et y fit

fession le 2 octobre 1761, prêta le serment constitutionnel et se retira à Vic-le-Comte, district de Billom.

Grégoire DUMAS, né à Limoges le 2 décembre 1722, ayant fait profession le 12 août 1742. Retiré à Clermont, il subit lui aussi l'influence de Verdier-Latour, et, le 16 frimaire an II, il vint à la mairie déposer ses lettres de prêtrise qui furent aussitôt livrées aux flammes.

Outre ces dix religieux, il y avait à l'abbaye de Saint-Alyre un frère convers, *Jean-François Savignat*, sans compter un assez grand nombre de domestiques.

(*Archives départementales du Puy-de-Dôme. — Archives de la mairie de Clermont. Registre de changement de noms. — Notes communiquées par M. A. Vernière* (de Brioude). — *Almanachs royaux, etc.*)

(1) Dom Verdier-Latour avait un frère consanguin qui portait les mêmes prénoms que lui. Ce second Michel-François Verdier-Latour était né le 8 novembre 1758 à Saint-Alyre près Monton. Comme son frère il embrassa la vie religieuse. Il entra dans la congrégation des Génovéfains qui s'était donné pour mission principale d'administrer les hôpitaux et les maisons de charité, et de diriger les séminaires. Il résida successivement à Riom et à Vieille-Brioude. C'est dans cette dernière résidence qu'il était en 1789. Revenu à Clermont, après la suppression des couvents, il prêta le serment constitutionnel et fut nommé par les électeurs du district curé de la paroisse de Saint-Beauzire, au mois de juillet 1791. Il n'occupa ce poste que fort peu de temps, l'évêque Perier l'ayant choisi pour être un des *vicaires de l'Eglise du département* et préposé à la direction du Séminaire. Il rentra à Clermont dans les premiers jours

Digitized by Google

profession le 20 février 1760, avant même d'avoir atteint sa dix-huitième année. Il enseigna ensuite la philosophie et la théologie dans diverses maisons de son ordre, notamment à Poitiers et à Thoissey, et, après douze années de professorat, il fut chargé des fonctions de procureur à l'abbaye de la Chaise-Dieu. C'est pendant qu'il remplissait cet office qu'il fut député au chapitre général de la congrégation tenu à Saint-Denis vers 1776.

En 1778, ses supérieurs l'ayant chargé de faire des recherches et de recueillir des matériaux pour l'histoire d'Auvergne, il parcourut la province et ses alentours pendant près de trois années, s'arrêtant dans les villes, dans les châteaux, dans les monastères, interrogeant les religieux, les savants, explorant les dépôts de pièces et d'actes, compulsant les archives publiques et privées. Revenu à Clermont en 1781, il fut nommé à la fois historiographe de la province et correspondant du Cabinet des chartes pour l'Auvergne et le Limousin. Ce n'est pas qu'il y eût en lui l'étoffe d'un Montfaucon, d'un Vaissette, d'un Félibien, ce n'est pas qu'il pût avoir chance de devenir l'émule des grands historiens bénédictins du temps passé. Les essais historiques qu'on a conservés de lui le prouvent surabondamment. Mais il était actif, il avait le flair pour découvrir les chartes intéressantes, il était expert en paléographie, il savait convenablement déchiffrer et transcrire les vieux documents. C'en était assez pour qu'il méritât les félicitations du directeur du Cabinet, Jacob-

du mois de janvier 1792, et conserva ses fonctions de vicaire épiscopal jusqu'à la cessation du culte, à la suite de l'arrêté de Couthon du 24 brumaire an II.

Michel-François Verdier-Latour, deuxième du nom, se maria le 28 brumaire an II (18 novembre 1793). A partir de cette époque, on trouve quelquefois le nom de Verdier-Latour *jeune*, comme on l'appelait, parmi les signataires des motions et protestations publiées par les jacobins de Clermont; mais il ne semble pas avoir exercé de fonctions publiques. Comme il était, lui aussi, au nombre des sans-culottes les plus avancés, on lui appliqua, ainsi qu'à son frère et à leurs amis, la loi qui ordonnait le désarmement des terroristes.

Digitized by Google

Nicolas Moreau (1). Il continua ses pérégrinations érudites pendant les années suivantes dans la Haute et dans la Basse-Auvergne, et le 13 mars 1787 il figurait encore sur la *liste des personnes qui partagent les travaux ordonnés par Sa Majesté pour la recherche et la collection des monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie française* (2).

L'année 1788 le trouva réinstallé définitivement à son couvent de Saint-Alyre. Cette année-là, le Roi, sous la pression des événements, avait promis de convoquer les Etats Généraux à bref délai. Seulement, aucun des ministres ne connaissant au juste comment il fallait procéder en pareille matière, un appel avait été adressé le 5 juillet à tous les savants et à toutes les personnes instruites du royaume, en vue de recueillir tous les renseignements propres à éclairer le gouvernement sur la manière de convoquer et de former la grande assemblée de la nation. A Clermont, Dom Verdier-Latour s'offrit pour extraire des archives de la ville ce qui pourrait avoir trait à la question, et son offre fut accueillie avec grand empressement par le conseil de ville. Ce fut sa première manifestation publique.

Il se mit aussitôt à l'œuvre et, de concert avec un des avocats les plus distingués de Clermont, M. Bergier, il présenta au mois d'octobre à la municipalité une chro-

(1) Moreau lui écrivait souvent. « J'ai reçu, lui manda-t-il, le 1er août 1783, » j'ai reçu, mon révérend père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire » le 24 juillet. Je suis charmé d'apprendre votre retour à Clermont et vous félicite » de l'abondante moisson que vous paraissez avoir faite dans vos voyages. J'espère » que vous partagerez avec notre dépôt le fruit de vos découvertes..... (*L'Ancien Cabinet des Chartes et son correspondant dans la province d'Auvergne*, suite d'articles publiés par le journal *la Gazette d'Auvergne*, du 14 mai au 8 juin 1877.)

(2) *Le Comité des Travaux historiques et scientifiques (histoire et documents)*, par Xavier Charmes. — Paris, Imprimerie nationale, 1886, trois volumes in-4°. — Les envois de Verdier-Latour au Cabinet des Chartes figurent sous les numéros 340 et 347 de l'*Inventaire des manuscrits de la collection Moreau* (à la Bibliothèque Nationale) *par H. Omont*. Paris. Picard, 1891.

Digitized by Google

nologie des Etats particuliers d'Auvergne qui fut imprimée aux frais de la ville (1).

A partir de cette époque, les préoccupations du bénédictin firent entièrement place chez lui aux espérances et aux inquiétudes du citoyen, et aussi comme chez beaucoup d'autres, aux rêveries de l'utopiste; et, s'il se livra en 1789 à des recherches de documents historiques, ce fut surtout dans le but d'être utile au député Gaultier de Biauzat et de lui fournir des armes pour le soutien des droits et des prétentions de la ville de Clermont (2).

(1) Extrait du *Registre des délibérations municipales de Clermont-Ferrand*, volume 14. — « M. le Maire a exposé que M. Bergier, avocat en cette ville et ancien » procureur du Roi de la ville, a fait un mémoire sur l'origine, l'organisation et » la durée des anciens états de la province; que la plupart des pièces et titres qui » y sont mentionnés ont été copiés sur ceux qui sont aux archives de la ville, et par lui » mis en ordre chronologique conjointement avec Dom Latour, religieux bénédictin » de la congrégation de Saint-Maur et historiographe de la province, ce qui fait la se- » conde partie du mémoire et lui sert d'appui ;

« Que M. Bergier, pénétré de reconnaissance pour la confiance que la ville lui a » témoignée en lui donnant l'entrée des archives, lui a remis son mémoire pour » en faire présent à la ville.

» M. le Maire a ajouté que M. Bergier a traité la matière de manière à ne laisser » aucun doute sur les droits de la province en général et de la ville en particulier. » Il donne tous les détails et les instructions demandés par le gouvernement. En consé- » quence, c'est le cas de rendre publics son mémoire et la chronologie y jointe, autant » pour reconnaître le service important rendu à la ville par M. Bergier et Dom Latour » que pour satisfaire le public qui verra avec plaisir qu'on s'occupe de ses intérêts.— » Sur quoi la matière mise en délibération et lecture faite du mémoire, le Conseil de ville » a arrêté qu'il sera rendu public par la voie de l'impression aux frais de la ville. » *(Délibération du mardi 21 octobre 1788.)*

L'ouvrage de MM. Bergier et Verdier-Latour parut en effet bientôt, à l'imprimerie A. Delcros, sous ce titre : *Recherches historiques sur les Etats Généraux et plus particulièrement sur l'origine, l'organisation et la durée des anciens états provinciaux d'Auvergne*, par M. Bergier, etc., avec *un recueil chronologique des pièces ou extraits de pièces justificatives tirées pour la plupart des archives des Etats d'Auvergne, conservées à l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand, recueil formé par les soins réunis de l'auteur et de Dom Verdier-Latour, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, historiographe de la province d'Auvergne.* (110 pages pour les Recherches et 166 plus 12 pour les Pièces justificatives.)

(2) Voir *Gaultier de Biauzat, député du tiers état aux Etats Généraux de 1789, sa vie et sa correspondance*, par Francisque Mège, tome Ier, page 228.

Digitized by Google

Adieu désormais les pratiques de dévotion. Adieu l'observance de la règle. Adieu même les recherches et les travaux si attachants de l'érudition. Franchissant les murs de sa cellule, son imagination surexcitée l'emportait sans cesse au milieu de ses concitoyens, sur la place publique, dans la salle de lecture des nouvelles à la maison de ville, partout enfin où l'on recevait et où l'on discutait les nouvelles apportées par les journaux et les lettres venant de Paris et de l'Assemblée nationale. Il n'était plus moine que de nom. Son corps seul était dans le couvent, l'esprit était au dehors, avide de prendre sa part de la vie nationale.

Faut-il attribuer cette métamorphose si subite de Verdier-Latour à l'entraînement des idées ambiantes dans la France entière ou à l'effet d'une soudaine poussée d'ambition? Ne peut-on pas croire qu'elle avait été longuement et sourdement préparée, et que la lecture des documents du moyen-âge, en lui révélant toutes les injustices et toutes les oppressions subies par le peuple pendant de si longues années, avait fait naître et couver en lui une haine profonde de la noblesse et de l'ancien régime? Certes toutes ces influences sont possibles.

Mais n'avait-il pas été plutôt intimément révolté par les abus de l'institution des abbés commendataires ou *comedataires*, comme il les appelait ironiquement (1), ces rongeurs parasites, ces sangsues dévorantes attachées au flanc des communautés? N'avait-il pas conservé comme un levain de dégoût pour l'état religieux, depuis que la mise en commende de sa chère abbaye de Saint-Alyre lui interdisait, comme à tous ses confrères, de viser à la dignité abbatiale; depuis qu'en réduisant considérablement leurs revenus, cet acte de spoliation les empêchait de continuer leurs charités accoutumées et les mettait dans l'impossibilité de remplir leurs obligations envers les curés des

(1) Du latin *comedere*, manger.

Digitized by Google

paroisses sous leur dépendance (1)? On serait tenté de le croire à lire le passage suivant d'une des notices manuscrites qu'il a laissées :

« L'abbaye de Saint-Alyre avait conservé, écrit-il, » conjointement avec quatre autres de la congrégation » de Chezal-Benoît, le premier et l'antique droit d'avoir » pour abbés des confrères élus par le chapitre de chaque » maison; et, lors de la réforme, les abbés de ces cinq » maisons furent élus par les chapitres triennaux que te- » nait régulièrement la congrégation de Saint-Maur. Ce » droit, bien naturel et consacré par les lois civiles et ca- » noniques, ne put pas se soutenir sous le ministère de » M. de Jarente, évêque d'Orléans.

» Ce prélat, moine bénédictin de l'abbaye de St-Victor » de Marseille, fut envoyé à Paris avec un pouvoir suffisant » de ses confrères pour solliciter en cour la sécularisation » de leur abbaye en chapitre noble. M. de Jarente éprouva » d'abord des refus très désagréables de la part de plusieurs

(1) Les bénédictins de Saint-Alyre avaient la nomination d'un certain nombre de cures et percevaient la dîme sur diverses paroisses rurales; mais ils étaient soumis à l'obligation corrélative de secourir les pauvres et d'entretenir les églises et les presbytères de ces paroisses. Or, depuis plusieurs années, ils s'acquittaient, paraît-il, assez mal de ces obligations. Voici ce qu'écrivait au député Biauzat, au mois de mars 1790, le curé de la paroisse de Saint-Genès-Champanelle où les bénédictins prélevaient une dîme : « .... Je vous conjure d'élever la voix pour mes pauvres mon- » tagnards qui n'ont point d'église depuis si longtemps (depuis longues années on disait » la messe dans la cuisine de Mme de Villemont), par la faute des décimateurs qui n'ont » cessé de lever et percevoir la dîme sans faire aucune réparation, qui ont prolongé » et transmis à ceux qui existent à présent le fardeau de la reconstruction d'une église » entièrement écroulée. Les biens des décimateurs étant décrétés appartenir à la nation, » ne serait-il pas juste qu'on en employât une partie à cette reconstruction indispen- » sable? Les bénédictins de Saint-Allire ont osé avancer dans leur déclaration qu'ils » estiment à 50 livres l'entretien du sanctuaire et de la sacristie de cette paroisse par an. » Ils ne peuvent donner aucune preuve qu'ils aient fait cet emploi. De fait, ils ont perçu » la dîme; de fait, ils ont négligé les ordonnances portées sur les procès-verbaux des vi- » sites épiscopales portant interdit faute de réparations; de fait, ils avouent qu'ils doivent » 50 livres par an pour l'entretien du sanctuaire et de la sacristie; de fait, enfin, ils » ne l'ont jamais employée cette somme qui, accumulée depuis tant d'années, serait » suffisante presque pour la reconstruction..... » OFFROY, *curé, maire de Saint-Genès-Champanelle.* (Lettre provenant de la collection Desbouis.)

Digitized by Google

» de MM. les conseillers d'Etat. Quelques personnes lui » suggérèrent de s'adresser au général de la congrégation » de Saint-Maur que l'on supposait avoir les entrées plus » libres auprès de messieurs du conseil. Il crut à cet avis » et éprouva un refus qui fut si piquant pour lui qu'il » en forma, de colère, le double projet de réussite dans » la sécularisation de son monastère et de vengeance » contre la congrégation de Saint-Maur. Ces deux projets » lui réussirent aussi efficacement qu'il le désirait, par » l'infaillible protection de Mme de Pompadour qu'il sut » se procurer.

» A la faveur d'une pareille puissance, son monastère » devint collégiale, ses confrères chanoines comtes, et » lui, de Jarente, évêque d'Orléans et ministre de la » feuille des bénéfices (1). La vengeance ne fut pas tar- » dive. Jarente ministre met sur la feuille des bénéfices » les cinq abbayes régulières de la congrégation de Saint- » Maur qui étaient pourvues de leurs abbés réguliers. Il » les présente à la nomination du roi comme une conquête » qu'il lui procure contre les envahissements des moines » de cette congrégation. Sur cette présentation, le roi » nomme des prêtres séculiers. Mais les abbés titulaires » réguliers, pleins de confiance dans la justice de leur » cause, forment opposition. L'affaire se plaide devant la » grand'chambre du Parlement de Paris. Son Excellence » M. le Ministre de la feuille se rend ouvertement et » publiquement solliciteur, obtient un ordre du roi (a-t-on » assuré dans le temps) qui fait défense à M. Gerbier de » plaider pour les abbés réguliers et qui lui ordonne de

(1) Ce Jarente fut la honte de l'épiscopat. « Son séjour à la Cour, dit l'abbé » Proyart, devait être pour l'Eglise de France l'époque de la plus douloureuse humi- » liation. Rampant aux pieds d'une femme déshonorée, il ne craignit pas de se ré- » pandre honteusement parmi les histrions et de traîner la dignité pastorale dans la » fange et la crapule de leur dissolution. Il ne quitta le siège d'Orléans qu'en y pous- » sant un neveu qui devait en perpétuer l'opprobre... » (Proyart. *Louis XVI détrôné avant d'être roi.* — Jean Wallon. *Le Clergé de* 1789.)

Digitized by Google

» défendre la cause des nommés par le roi. Tous les grands » moyens de droit et même les célèbres et antiques con- » cessions faites par les souverains furent inutilement em- » ployés (1).

» La perte de ce procès fut très sensible à tous les habi- » tants de Clermont, riches et pauvres. Chacun en se racon- » tant cette triste nouvelle rappelait les services que cette » abbaye avait rendus dans les temps de calamités et plus » particulièrement dans les temps de disette. L'ordre écono- » mique de ce monastère voulait que, outre la récolte ordi- » naire des blés, il y eut toujours une grande réserve » dans les greniers. Cette réserve et même la récolte de » l'année, s'il était nécessaire, était portée dans les temps » de disette, chaque jour de marché, à la halle aux blés, » plus ou moins abondamment suivant le cours du prix, » et toujours de manière à ce que cette abondance servît » à entretenir le marché et à arrêter ou retarder les aug- » mentations. Le marché fini, on faisait aux pauvres la » distribution de l'argent provenu de la vente des blés. » Cette distribution se faisait dans l'une des cours de » l'abbaye. Ce n'était pas dans les seuls temps de misère » et de détresse que les pauvres trouvaient des ressources » dans ce monastère. Dans tous les temps le vrai indi- » gent était sûr de recevoir un soulagement à ses maux.

» D'une seule piqûre de sa trompe insatiable, l'abbé » frélon suçait chaque année le miel de cette ruche bien- » faisante. Etait-ce bien le vœu des fondateurs (2) ?... »

(1) Les cinq abbayes dont il est ici question sont celles de Saint-Vincent du Mans, de Saint-Martin de Séez, de Saint-Sulpice de Bourges, de Saint-Augustin de Limoges et de Saint-Alyre de Clermont.

C'est le 17 décembre 1763 que le roi disposa d'elles contre toute justice et leur nomma des abbés commendataires.

Elles résistèrent, s'adressèrent aux principaux avocats de Paris (entr'autres à MM. Lberminier, de la Monnoye, Cochin, Legouvé) dont elles firent publier les mémoires et consultations et soutinrent leur opposition devant les tribunaux. Mais tout fut inutile.

(2) Extrait d'un manuscrit de Verdier-Latour conservé à la bibliothèque de Cler-

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, à quelque mobile qu'il ait obéi, le décret du 13 février 1790 ayant abrogé les vœux monastiques et ouvert toutes grandes les portes des couvents, Verdier-Latour ne manifesta aucune hésitation sur la conduite qu'il devait suivre. Il se débarrassa du froc et rentra dans la vie civile, heureux de sa liberté retrouvée, heureux de profiter lui aussi des réformes inaugurées ou promises par l'Assemblée nationale.

Affilié à la société des Amis de la Constitution de Clermont, il en partagea bientôt tous les enthousiasmes et toutes les passions. C'est dans les séances de cette société qu'il fit son apprentissage civique et qu'il se forma à la phraséologie révolutionnaire. C'est à la suite de ces réunions capiteuses que son patriotisme s'exalta jusqu'à l'enivrement, d'autant plus qu'il avait un passé ecclésiastique à faire oublier.

II

Elu, le 23 décembre 1792, premier officier municipal lors du renouvellement du conseil général de la commune de Clermont, Verdier-Latour siégea dans cette assemblée pendant tout le temps de sa durée, c'est-à-dire jusqu'au 5 brumaire an III (26 octobre 1794). Plus libre que la plupart de ses collègues, n'ayant point de famille ni d'occupations extérieures, n'étant retenu par aucun commerce, aucune fonction, aucun service obligé, il pouvait disposer

mont, manuscrit dont voici le titre : *Notice historique sur l'ancienne abbaye de Saint Allire faubourg de la ville de Clermont* (140 pages).

Ce que dit Verdier-Latour de la générosité des moines de Saint-Alyre à l'égard des habitants de Clermont est confirmé par une lettre des officiers municipaux de Clermont adressée, le 12 novembre 1789, au député Biauzat pour demander la conservation du couvent de Saint-Alyre avec *permission à certains religieux d'y rester à titre de société et d'y terminer leur vie,* et ils ajoutaient : « Cela serait très essentiel pour la ville de Clermont et surtout pour leur quartier où ils sont dans une longue habitude de faire de très fortes aumônes. *(Lettre provenant de la collection Desbouis.)*

Digitized by Google

de tout son temps. Aussi était-il très assidu aux séances. Cette assiduité jointe à une instruction supérieure et à des démonstrations de civisme souvent renouvelées, lui valut en peu de temps une situation prépondérante. Il présida fréquemment les séances. Dans toutes les circonstances délicates ou difficiles on faisait appel à son zèle, à ses lumières, et il est peu de discussions et de résolutions politiques ou administratives auxquelles il ne se soit associé, si même il n'en était le premier inspirateur.

Les mesures les plus rigoureuses, les plus violentes ne le font pas reculer. En tant qu'ancien prêtre il ne peut marcher qu'avec les plus ardents, sinon il se compromet. C'est ainsi que le 15 janvier 1793 il signe une lettre au représentant Dulaure où est exprimé l'espoir de voir la Convention donner promptement au pays *une constitution républicaine après nous avoir délivré du dernier de nos tyrans* (1). C'est ainsi que sa signature se retrouve encore sur l'adresse votée le 3 février suivant par le conseil général de la commune de Clermont pour féliciter la Convention *sur la marche vigoureuse qu'elle a tenue en prononçant la mort du Tyran* (2). C'est encore dans le même esprit que le 3 avril 1793 il vote le premier acte de

(1) Voici cette lettre : « Clermont-Ferrand, ce 15 janvier 1793, an 2 de la répu» blique. — Citoyen, nous recevons depuis longtemps votre journal et nous vous » remercions de l'honnêteté que vous avez de nous l'envoyer. Nous avons reçu le der» nier ouvrage que vous nous envoyez qui est fait pour donner une connaissance de » l'état actuel de la Convention nationale. Ce tableau est rassurant, il ferait naître de » grandes espérances sur l'avenir. Nous désirons que tous les députés et surtout ceux » de notre département à la gloire desquels nous sommes particulièrement intéressés, » se rallient autour de l'arbre de la liberté, et que prenant pour base les droits im« prescriptibles de l'homme ils nous donnent une constitution républicaine après nous » avoir délivrés du dernier de nos tyrans.

» Les membres du Conseil général de la commune de Clermont-Ferrand, signé : » Laforie, officier municipal ; Chappel, officier municipal ; Verdier-Latour, officier » municipal ; Bonarme ; Lambert, notable. »

(*Lettre provenant de la collection Desbouis.*)

(2) *Le Puy-de-Dôme en 1793 et le Proconsulat de Couthon*, par F. Mège, page 9.

Digitized by Google

rigueur édicté en Auvergne contre *les suspects* (1) et que, le 7 août, il contribue à la rédaction d'un arrêté pour la surveillance des étrangers supposés hostiles à la Révolution.

Le 30 août, il est un des plus empressés à la réception faite à l'Hôtel-de-Ville aux représentants Maignet, Couthon et Châteauneuf-Randon, envoyés en Auvergne pour préparer la défaite des Lyonnais révoltés.

Le 23 septembre, il est jugé digne de figurer parmi les dix citoyens appelés à composer le comité de surveillance révolutionnaire créé à Clermont en vertu de l'arrêté pris la veille par Couthon (2), et il remplit tour à tour les fonctions de président et de secrétaire de ce comité. La charge de dénoncer, de surveiller et de faire arrêter les suspects n'est pas au-dessus de sa ferveur patriotique, de son dévouement à la Révolution.

Le 29, il fait décider par le conseil général que les sections de la ville de Clermont seraient invitées à dresser et afficher la liste générale de tous ceux qui ont accepté la Constitution de 1793, afin, dit-il, *que l'on pût distinguer les bons citoyens.*

Enfin, il passe pour un des patriotes du département les plus purs, *les plus fermes dans la carrière révolutionnaire.* Couthon n'a pas d'ami plus chaud, de thuriféraire plus dévoué, d'approbateur plus aveugle, et Verdier-Latour mérite que ce conventionnel le qualifie de *brave sans-culottes* et le prenne ostensiblement pour confident de ses projets vis-à-vis les contre-révolutionnaires du Puy-de-Dôme (3).

(1) *Ibid.*, page 33.

(2) *Ibid.*, pages 216 et 318.

(3) « ... Vos commissaires (Verdier-Latour, Mabru, Desessement et Brasset) qui » sont chargés de vous porter de ma part le baiser fraternel vous feront part de » quelques moyens dont nous sommes convenus (*pour étouffer la malveillance,* » *l'égoïsme, l'esprit de localité*) ; il est essentiel de les mettre en usage. Tout indi- » vidu qui s'isole, qui ne voit que lui ou son coin, qui ne regarde pas ses semblables

Digitized by Google

Et ce n'est pas seulement contre la personne même des ennemis de la Révolution que Verdier-Latour déploie son fanatisme et son intolérance. Toutes les fois qu'il est question de détruire ou seulement de contrarier un usage de l'ancien régime, il ne marchande pas son approbation. Qu'il s'agisse de contraindre les femmes à porter des cocardes, de rendre le tutoiement obligatoire, d'obliger les débitants de vin à arborer des bannières aux trois couleurs, ou de forcer les boulangers à ne cuire qu'une seule espèce de pain appelé *pain d'égalité*, il est toujours le partisan de la coercition, l'adversaire de la liberté. Il ne se souvient plus qu'il a été religieux, qu'il a été prêtre catholique, ou, s'il s'en souvient, c'est à la façon de tous les apostats pour renier ses anciennes croyances et pour persécuter ceux qui leur sont restés fidèles. Le 18 brumaire an II (8 novembre 1793), il renonce définitivement à son caractère ecclésiastique, il remet à Couthon ses lettres de prêtrise, et il pèse sur ses anciens confrères de Saint-Alyre pour leur faire suivre son exemple. Le 25 du même mois, comme pour aider à effacer partout les traces de la tradition et des habitudes catholiques, il demande la création d'un registre destiné à l'inscription des noms pris par les citoyens en remplacement de ceux marqués sur les actes de baptême, et il donne l'exemple en troquant son nom de Michel-François Verdier-Latour contre celui plus païen et plus plébéien aussi de *Bias Verdier* (1). Il fait de la propagande contre la célébration du dimanche. Missionnaire jacobin, il va, les jours de décade, dans les

» comme ses frères est un ennemi de l'humanité qu'il faut se presser de dénon-
» cer, etc. » (*Lettre du 3 pluviôse an II*). — « Au moment où vous recevrez ma
» lettre, Verdier-Latour, Mahru, Desessement et Brasset que je n'ai pas vus assez long-
» temps ici, seront de retour au milieu de vous. Ces braves sans-culottes se sont
» donnés tous les mouvements possibles pour procurer des secours à notre départe-
» ment. On leur doit de la reconnaissance... » (*Lettre du 18 pluviôse an II.*) —
(*Correspondance de Georges Couthon*, publiée par F. Mège. Paris, Aubry, 1872.)

(1) *Un registre d'Etat civil de l'année* 1793, par F. Mège. Clermont-Ferrand, Ribou-Collay, 1891.

Digitized by Google

villages autour de Clermont, enseigner, au nom de la société populaire, la saine doctrine de la Révolution (1). Il applaudit même aux autodafés organisés par les sans-culottes pour faire disparaître les statues et les ornements des églises (2).

Il est juste de constater toutefois que si Verdier-Latour est rigoureux contre les partisans et les usages de l'ancien régime, s'il pousse à la destruction du culte et des pratiques religieuses, c'est parce que ce régime, ces usages et ce culte lui semblent constituer un sérieux obstacle et un véritable danger pour la Révolution. Il est fanatique. Cependant son fanatisme ne va pas jusqu'au vandalisme. Il consent bien au sacrifice de quelques ornements, de quelques statues de saints, mais non à la mutilation des véritables objets d'art.

Il en donna la preuve au mois de pluviôse an II (février 1794). A cette époque, les commissaires institués par Châteauneuf-Randon pour faire exécuter l'arrêté de Couthon contre les cloches étaient venus s'installer à Clermont afin de procéder à l'accomplissement de leur mission dans la ville et le district. A cette occasion, la question de la démolition intégrale de la vieille cathédrale de

(1) *Extrait du registre des délibérations municipales de la commune de Chanonat.* « Aujourd'hui décadi, 30 prairial, tout ayant été préparé pour recevoir les » citoyens commissaires de la Société populaire de Clermont, la garde nationale a » fourni un piquet... Nos frères des Sociétés populaires de La Roche et du Crest et » autres habitants desdits lieux s'étant rendus, les avons reçus comme des frères et » amis et ont assisté avec nous aux discours qui ont été prononcés par les citoyens » Verdier-Latour, Montaloy, sociétaires de Clermont, et autres... Signé : Cannée, » maire ; Le Faure, greffier. »

(2) Il est un des signataires de la lettre qui fut écrite le 1er frimaire aux citoyens Bouscarat et Bonarme, alors juges au tribunal révolutionnaire de Feurs, pour leur rendre compte de la fête célébrée à Clermont le 30 brumaire an II en l'honneur de Marat et de Chalier, en présence des conventionnels Couthon et Maignet. « Vous » apprendrez avec plaisir, disait cette lettre, que le meilleur esprit public règne dans » notre commune. Le fanatisme a poussé son dernier soupir décadi dernier. Les fas- » tueux asiles de la superstition ont été dépouillés de tous ces hochets que la fourberie » des prêtres avait rendus si longtemps respectables à la crédulité du peuple... » (*Le Proconsulat de Couthon*, page 652.)

Digitized by Google

Clermont fut agitée dans les sections. Un certain nombre d'énergumènes plus ou moins sincères, se prononcèrent pour la destruction immédiate de ce monument de superstition. Les plus animés se transportèrent même dans l'église pour étudier les moyens d'organiser sans délai cette exécution barbare (1). L'un d'eux prétendait qu'il se faisait fort *d'en déblayer la ville en moins de quinze jours*. « Nous n'avons plus besoin de bibliothèque, de » tableaux, etc., disait-il, nous n'avons plus besoin » d'églises et autres fariboles de ce genre (2). »

Heureusement intervinrent quelques citoyens raisonnables, l'architecte Deval, le peintre Gault de Saint-Germain et notre ci-devant bénédictin Verdier-Latour. Sans heurter de front les projets de ces insensés, Deval et Verdier-Latour s'efforcèrent de leur en démontrer toutes les difficultés, tous les inconvénients. « Pourquoi, dirent-ils, » détruire un édifice qui peut être utile aux bons citoyens? » Où trouver, en effet, un local plus convenable que la » cathédrale pour installer une salle de spectacle ou » mieux encore pour servir à la tenue des assemblées » populaires? Dans les chapelles se tiendraient les réu- » nions de quartiers, de sections, et dans la nef les réu- » nions générales. Et puis, ajoutaient-ils, que de frais, » que de dépenses, que de temps ne faudrait-il pas pour » achever la démolition d'un bâtiment aussi vaste et aussi » élevé! Et les matériaux! La place de Jaude, malgré » son étendue, ne pourra en contenir une aussi grande » quantité. Toutes les places de la ville en seront encom- » brées pendant de longues années. »

Enfin, Gault de Saint-Germain fit ressortir à son tour que la cathédrale était un monument artistique appartenant à la nation et que la moindre atteinte qui y serait

(1) Gonod. *Notice historique sur la cathédrale de Clermont.*

(2) Lettre du peintre Gault de Saint-Germain (*Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, numéro de mai 1885).

Digitized by Google

portée tomberait sous le coup du décret rendu par la Convention, le 6 juin 1793, sur le rapport de Lakanal (1).

Toutes ces considérations présentées d'un ton chaleureux et convaincu finirent par calmer et arrêter les destructeurs.

Verdier-Latour porta la question au conseil général de la commune et sur sa proposition il fut décidé que les sections seraient invitées à adresser une pétition à la Convention pour obtenir officiellement la conservation de la cathédrale (2).

Quelques mois après, un nouveau danger vint menacer notre belle église, et Verdier-Latour fut encore assez heureux pour le conjurer. L'agence nationale des armes portatives en quête de munitions, avait envoyé à Clermont un

(1) « La Convention nationale, ouï le rapport de son comité d'instruction publique, » décrète la peine de deux ans de fers contre quiconque dégradera les monuments des » arts dépendant des propriétés nationales. »

(2) « *Séance du 25 pluviôse an II.* — Le citoyen Verdier expose qu'il croit im- » portant pour la commune de faire des efforts pour conserver le bâtiment de la Cathé- » drale. Il présente à cet égard différents objets d'utilité auxquels cet édifice pourrait » être employé, comme par exemple l'établissement d'une salle de comédie. Le Con- » seil arrête que les sections seront invitées par écrit à délibérer sur cet objet et à » faire une pétition auprès de la Convention pour obtenir la conservation de cet » édifice.

(*Registre des délibérations du conseil général de la commune de Clermont-Ferrand*, volume 21.)

La pétition fut-elle envoyée? Nous n'en avons trouvé aucune trace. Quoi qu'il en soit, l'église fut épargnée, mais non sans avoir subi de regrettables mutilations. « Les » deux clochers du midi ont été abattus, dit M. Gonod, les sculptures du portique » méridional entièrement détruites, celles du nord endommagées; les statues qui gar- » nissaient les niches, enlevées ou brisées ; et les pierres qui formaient le magnifique » jubé ont servi à la construction et à l'ornement d'une maison particulière au fau- » bourg de Fontgiève. — Dans l'intérieur, on enleva également les riches grilles qui » formaient l'enceinte du chœur, les stalles et toutes les boiseries. Tous les autels » furent dépouillés et renversés ; mais en revanche une colonne fut érigée dans le » chœur en l'honneur de la liberté. — Au clocher de Saint-Michel (nord-ouest) était » une cloche qui pesait, dit-on, dix milliers. On voulut la casser sur place ; on ne put » en venir à bout. Mais dans les efforts qu'on fit pour la descendre, elle tomba, en- » fonça trois voûtes successives qui restèrent longtemps ouvertes et ôtaient toute com- » munication avec l'orgue qui se trouva ainsi préservé. »

Gonod. *Notice historique sur la Cathédrale de Clermont.*

Digitized by Google

délégué spécial chargé de faire enlever sans délai la toiture de plomb de la cathédrale pour la convertir en balles de fusil. Sur l'annonce de ce fait, le conseil général, à l'instigation de Verdier-Latour qui présidait alors (25 thermidor an II), invita le commissaire de l'agence à surseoir et chargea l'architecte Laurent de rédiger un mémoire démontrant l'impossibilité de conserver la cathédrale si on lui enlevait sa toiture. « Et néanmoins, ajoutaient humblement les délibérants pour ne pas être taxés d'hostilité envers les vainqueurs du 9 thermidor, le Conseil arrête qu'il est prêt à adhérer à la décision de l'agence, en observant cependant qu'il serait essentiel que la Convention nationale arrêtât que cet édifice étant le seul monument capable de servir au rassemblement du peuple dans les fêtes consacrées par la République, il serait bien essentiel avant sa destruction qu'il fût assigné une somme et un local pour le remplacer. »

III

Au conseil général de la commune, Verdier-Latour n'intervenait pas seulement dans les discussions et dans les décisions politiques ou révolutionnaires. Il avait pris ses fonctions d'administrateur au sérieux; et les délibérations nous le montrent prenant une part effective à toutes les mesures ayant pour objet l'intérêt de la ville, le bien-être, l'instruction et les divertissements de ses concitoyens. Ainsi, le 16 juillet 1793, il accepte la mission de travailler à reconstituer la bibliothèque du collège. Le 3 août, il est désigné pour préparer avec des membres de la société populaire le programme de la fête du 10 août (1). Du mois de juin au mois de décembre 1793, il prête son concours

(1) Le programme de la fête célébrée le 10 août 1793 à Clermont a été publié dans *le Proconsulat de Couthon.*

Digitized by Google

à toutes les dispositions prises par les autorités départementales et communales pour empêcher la disette d'augmenter dans la ville de Clermont et dans le département. Au mois d'octobre 1793, il est le premier à demander l'exécution de l'arrêté pris par Couthon le 25 septembre, pour la formation d'une caisse de bienfaisance destinée à venir au secours des familles indigentes des citoyens partis pour le siège de Lyon.

Dans les derniers jours de nivôse an II (janvier 1794), il partit pour Paris avec trois autres commissaires pour tâcher d'obtenir des secours en grains ou en argent pour le département du Puy-de-Dôme; et il s'acquitta de sa mission avec son zèle accoutumé (1).

Mais la mesure qui lui fait le plus d'honneur et qui doit lui mériter un bon souvenir des Clermontois, c'est celle dont il prit l'initiative le 18 messidor an II (6 juillet 1794). Voici ce qu'on lit à cette date dans le registre des délibérations du conseil général de la commune : « Le citoyen » Verdier-Latour propose qu'il soit fait une adresse à la » Convention nationale pour obtenir les moyens de pro- » curer à cette commune la salubrité qui lui est nécessaire » en élargissant les rues, ce qui peut se faire en ayant » l'agrément de donner des maisons nationales en échange » à ceux de qui les maisons seraient démolies. Il présente » un projet d'adresse à cet égard. — Le conseil approuve » l'adresse et arrête qu'elle sera signée par les citoyens de » la commune qui seront invités à se rendre à la maison » commune pour cet effet. »

La pétition fut envoyée immédiatement à Couthon qui tout aussitôt la soumit au Comité de Salut public dont il était, comme on sait, un des membres dirigeants; et le 25 messidor paraissait l'arrêté suivant qui fut transmis sans retard à la municipalité de Clermont :

(1) *Correspondance inédite de Georges Couthon*, publiée par F. Mège. Lettre CLVII.

Digitized by Google

« Vu la pétition de la commune de Clermont portant qu'il » existe dans l'intérieur de cette commune des places et » des rues si resserrées que non seulement les voitures ne » peuvent pas y pénétrer, mais que même l'air y circule » très difficilement, ce qui intercepte les communications » et occasionne des maladies très fréquentes; que cepen- » dant la commune de Clermont, qui renferme plus de » trente mille habitants, est une de celles qui sont le plus » susceptibles, sous tous les rapports, d'améliorations et » d'embellissements;

» LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC, prenant en considé- » ration cette pétition, vu les renseignements nouveaux » qui justifient la sincérité de son exposé, et considérant » qu'en effet la commune de Clermont, qui a constamment » bien mérité de la patrie dans tout le cours de la Révo- » lution, est une des communes de la République qui mé- » rite le mieux de fixer l'attention et la sollicitude du » Gouvernement et qui soit le plus susceptible par sa si- » tuation, son commerce intérieur et d'entrepôt, d'amélio- » rations et d'embellissements utiles :

» ARRÊTE : *Article 1er.* — La Commission des travaux » publics se concertera avec l'agent national du district » de Clermont pour faire dresser sans délai le plan des » ouvrages, réparations et démolitions qui sont à faire » pour assainir et embellir cette commune, y faciliter au- » tant que faire se pourra le passage des voitures et, en » général, y assurer la salubrité et la commodité pu- » bliques.

» *Art. 2.* — Ce plan sera soumis à l'examen du jury » spécial qui doit être formé aux termes de l'arrêté du Co- » mité en date du 10 de ce mois.

» *Art. 3.* — La décision du jury sera présentée à l'ap- » probation du Comité et aussitôt après la commission » des travaux publics, sans qu'il soit besoin d'autre arrêté, » fera procéder au devis et prendra toutes les mesures né-

Digitized by Google

» cessaires pour faire exécuter promptement aux frais de » la République le plan adopté.

» *Art. 4.* — Les bâtiments, dont l'exécution de plan » nécessitera la démolition, seront préalablement estimés » à la diligence de l'Administration du district de Cler- » mont-Ferrand, et le procès-verbal d'estimation sera en- » voyé sur-le-champ au Comité.

» *Art. 5.* — Les propriétaires de ces bâtiments rece- » vront en indemnité des bâtiments nationaux situés dans » la commune de Clermont. Ces bâtiments nationaux se- » ront désignés en détail et estimés comme les précédents. » Le procès-verbal de désignation et estimation sera pa- » reillement envoyé au Comité de Salut public qui sta- » tuera ultérieurement sur la somme jusqu'à concurrence » de laquelle il sera délaissé des bâtiments nationaux en » indemnité.

» *Art. 6.* — Les démolitions ne pourront avoir lieu » qu'après la délivrance de l'indemnité.

» *Signé :* COUTHON, CARNOT, BILLAUD-VARENNES, » COLLOT-D'HERBOIS, ROBESPIERRE, » BARRÈRE, C.-A. PRIEUR, SAINT-JUST » et R. LINDET (1). »

Communication prise de cet arrêté, le Conseil général de la commune de Clermont chargea deux architectes, les citoyens Laurent et Deval, d'étudier et de dresser, sans perdre de temps, un projet détaillé pour l'exécution des embellissements autorisés (2).

(1) *Registre des Délibérations municipales de la ville de Clermont-Ferrand*, volume 21.

(2) « *Délibération du 1er thermidor an II.* — Lecture faite de l'arrêté du Comité » de Salut public, le Conseil de la commune arrête : 1° Que, pour parvenir à l'embel- » lissement de cette commune conformément audit arrêté, les citoyens Deval et Laurent, » architectes, sont invités de dresser un état de toutes les maisons nationales existantes » dans cette commune, afin de savoir quels seront les bâtiments que l'on pourra donner » en remplacement de ceux qui auront été déclarés devoir être démolis. — 2° Les ci- » toyens Deval et Laurent vérifieront quels sont les bâtiments qui s'opposent le plus à » la circulation de l'air. Ils en dresseront un état et dresseront pareillement le plan

Digitized by Google

Grâce à l'initiative et aux efforts patriotiques de Verdier-Latour et de Couthon, les habitants de Clermont allaient donc enfin voir disparaître ces ruelles malpropres et insalubres que le moyen-âge leur avait léguées. Avant peu, ils allaient pouvoir respirer et circuler à l'aise dans des rues et des boulevards larges et bien alignés. La capitale de l'Auvergne aurait désormais l'aspect d'une grande ville, d'une ville moderne. Hélas ! ces beaux rêves ne devaient jamais se réaliser. Avant que quinze jours se fussent écoulés, le 9 thermidor arriva, entraînant la chute et la mort de Couthon. C'en était fait dès lors de la libéralité exceptionnelle que les Clermontois avaient obtenue de la munificence du Comité de Salut public. Et Clermont attend toujours l'élargissement des ruelles de ses anciens quartiers.

La défaite et le supplice de Robespierre, de Couthon et de leurs amis jetèrent tout d'abord la consternation parmi les Jacobins de Paris et des départements. Saisis d'épouvante et craignant pour eux-mêmes, la plupart, dans les jours qui suivirent le 9 thermidor, s'empressèrent de brûler ce qu'ils adoraient la veille. Couthon fut renié et sa mémoire vouée à l'exécration par ceux-là même qui semblaient naguère ses plus chauds amis, ses plus dévoués partisans. Dès le 15 thermidor, le Comité de surveillance de Riom, que quelques mois auparavant Couthon était venu installer en personne, envoyait à la Convention une adresse approuvant le supplice du scélérat Couthon. Le 18,

» de toutes les constructions qu'ils croiront devoir être démolies. Ils sont aussi invités » d'examiner les maisons que l'on construit pour savoir si elles doivent être continuées ; » et, dans le cas où ils jugeraient que les travaux en doivent être suspendus, ils com- » muniqueront leur état à l'agent national qui donnera les ordres convenables pour » empêcher que l'on ne continue les constructions qui se font. — 3° Lorsque les ci- » toyens Laurent et Deval auront dressé leur plan, ils le présenteront au Comité des » arts qui le présentera au Conseil de la commune pour en délibérer sans délai. — » 4° Le Conseil général sera ensuite convoqué pour délibérer sur les plans proposés, et le » tout sera envoyé sans retard au Comité de Salut public, à la Commission des travaux » publics, pour en obtenir l'homologation, afin que toutes les réparations jugées néces- » saires soient faites avec toute l'activité qu'elles méritent. » *(Archives municipales, Registre des Délibérations*, vol. 21.)

Digitized by Google

un arrêté du représentant Roux-Fazillac, que Couthon avait recommandé comme son ami, ordonnait des perquisitions chez les correspondants présumés du *traître Couthon qui avait conçu le projet criminel de ramener la France à son ancienne servitude;* et l'Administration départementale en ordonnant, par délibération du 20, l'exécution de cet arrêté, ajoutait : *Le seul soupçon de liaison et d'intimité entre les individus et le moderne Catilina doit guider les recherches.* Dans le même temps, les habitants d'Orcet, sa commune natale, qui s'étaient glorifiés d'être ses compatriotes et qui avaient sollicité l'envoi de son portrait, firent brûler solennellement ce portrait sur la place publique en criant : *A bas les traîtres! à bas les tyrans!* Dans une adresse lue à la Convention, le 27 thermidor, la société populaire de Billom, qui avait tant fait fête à Couthon, lors de son retour d'Ambert et de Lyon, ne se contenta pas de maudire sa mémoire, mais demanda que toutes ses créatures fussent chassées des postes auxquels il les avait nommées. Même reniement, même lâcheté écœurante à Clermont. Tous les anciens fidèles, tous les ci-devant thuriféraires du proconsul, oubliant les flagorneries dont ils entouraient la veille encore leur idole, s'empressèrent de lui jeter la pierre, de l'accabler de leurs anathèmes. Verdier-Latour ne se montra pas plus brave que les autres et sa signature figure parmi les 173 apposées au bas de l'adresse servile que la société populaire envoya à la Convention pour la féliciter sur son énergie à frapper de la vengeance nationale des traîtres *à l'un desquels elle avait donné des marques d'affection. Elle ne se le rappellera,* ajoutait-elle, *que pour se mettre en garde contre tous les tyrans perfides qui, sous le masque de la vertu, cherchent à plonger le peuple dans l'esclavage* (1).

Le premier moment de stupeur passé, les Jacobins reprirent courage. Après tout, si Robespierre, Couthon et

(1) *Le Proconsulat de Couthon*, par F. Mège, page 210.

Digitized by Google

Saint-Just avaient été renversés, c'était par des Montagnards. Le parti régnant dans la Convention avait été en proie à des dissensions intestines qui s'étaient terminées par une lutte fratricide où il y avait eu des vainqueurs et des vaincus. Mais après l'événement, après le 9 thermidor comme auparavant, c'était toujours le même parti qui avait la direction, c'étaient les mêmes idées qui prédominaient. Dans plusieurs séances, la Convention n'avait-elle pas manifesté son intention formelle de conserver sa ligne de conduite et *de ne pas énerver*, comme disait Vadier, *le gouvernement révolutionnaire !* Il semblait donc qu'il n'y eût pas lieu pour les Jacobins de se croire déchus de toute influence, de toute autorité.

Aussi, le gros de la tempête éloigné, reprirent-ils confiance et relevèrent-ils la tête et, comptant sur la faiblesse et les divisions de la Convention, recommencèrent-ils leurs récriminations arrogantes et emportées et leurs dénonciations enfiellées contre tous ceux qui semblaient hostiles à leur système favori de gouvernement, au gouvernement révolutionnaire. Seulement ils ne s'aperçurent pas que le principal point d'appui des sans-culottes, la Commune de Paris, ayant cessé d'exister, leur force de résistance était de beaucoup amoindrie. Ils ne s'aperçurent pas qu'un vent nouveau soufflait, qu'un nouvel esprit avait pénétré dans la Convention et gagnait chaque jour du terrain. Ils ne tardèrent pas à éprouver eux-mêmes les effets de ce changement.

Une tentative d'assassinat ayant eu lieu dans la nuit du 23 au 24 fructidor contre un des principaux chefs de la réaction thermidorienne, le représentant Tallien, ce crime fut signalé le jour même à la Convention comme étant le fait des complices de Robespierre et la conséquence des doctrines professées à la tribune des Jacobins, *cette société qui, n'ayant plus de trône à renverser, veut renverser la Constitution.* « Lisez la séance qui eut lieu hier aux Ja-» cobins, vint dire Merlin de Thionville, vous y verrez

Digitized by Google

» que les victimes sont indiquées. Vous y verrez que des » représentants du peuple sont mis sous les poignards. » Et il demanda que la Convention prît des mesures sinon pour fermer la société des Jacobins, du moins pour défendre à aucun de ses membres d'y assister (1).

D'autres se joignirent à lui et protestèrent contre les prétentions d'une société qui, au mépris de la représentation nationale, voulait tout régenter et donner l'impulsion à chacun des rouages du gouvernement. Durand-Maillane, comparant les Jacobins aux anciennes corporations, appela l'attention de l'Assemblée *sur le danger que peut faire courir à la liberté l'existence de la corporation des Jacobins de Paris avec les quarante-quatre mille autres sociétés qui lui sont affiliées et qui correspondent avec elle.*

La Convention, et en cela elle eut peut-être tort, ne prit aucun parti immédiat et renvoya l'examen de toutes ces propositions aux comités de gouvernement chargés de faire un rapport sur la situation de la République.

Ces attaques inusitées contre leur société jetèrent parmi les Jacobins de toute la France un émoi profond. De tous côtés arrivèrent bientôt à la Convention des adresses, des plaidoyers irrités où, sous prétexte de protester contre les

(1) « Tant qu'il ne s'était agi que de déterminer l'insurrection de Paris contre la » royauté et les premiers entraînements de la France vers la République, l'institution » du club des Jacobins avait paru excellente à Merlin de Thionville, et il avait été l'un » de ses partisans les plus ardents. Mais maintenant l'ancien régime abattu et l'amour » du nouveau allumé dans tous les cœurs, elle lui paraissait arrivée au terme de son » service. Admirable pour contrecarrer et miner un gouvernement, elle n'était plus que » dangereuse du jour où il s'agissait de fonder et d'affermir. L'unité formait le prin- » cipe le plus essentiel de la République, et cette grande association lui était manifeste- » ment contraire. Après avoir renversé les Girondins en s'armant de leurs tendances » au fédéralisme, elle tombait elle-même par une autre voie dans un fédéralisme plus » redoutable encore..... Ou la société des Jacobins, enracinée dans le pays par ses » succursales et ses correspondances, suivrait les mêmes voies que la Convention, et » alors elle était inutile; ou elle continuerait à en chercher d'autres et alors il se for- » mait dans la République deux puissances, deux assemblées, deux têtes..... chacune » en guerre sourde ou déclarée contre l'autre. » *(Vie de Merlin de Thionville*, par Jean Reynaud. Paris, Furne, 1860.)

Digitized by Google

manœuvres de l'aristocratie renaissante et de défendre la Révolution, on demandait l'exécution des décrets qui constituent et maintiennent les sociétés populaires et l'application sévère de la loi du 17 septembre 1793 contre les suspects. C'était, en d'autres termes, réclamer la continuation du régime de la terreur.

Ne voulant pas rester en arrière de leurs frères et amis, les membres de la société populaire de Clermont se réunissent le 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794) sur la convocation et sous la présidence de Verdier-Latour assisté des citoyens Desessement, Mabru et Bonarme, *secrétaires*, et votent une violente adresse dans laquelle, *pour détruire les germes de modérantisme qui se sont mêlés à la révolution de thermidor*, ils demandent eux aussi la continuation du gouvernement révolutionnaire, *ce gouvernement fondé sur une justice prompte, sévère et éclairée ;* et, protestant contre la comparaison qu'on a osé faire entre leur société et les corporations de l'ancien régime, *frappez ! frappez !* ajoutent-ils, *la main sacrilège qui tenterait de détruire l'édifice politique que les Jacobins ont élevé pour le bonheur de l'humanité* (1). Et, ils ne se contentent pas d'envoyer leur adresse à la Convention et aux Jacobins de Paris. Comme pour rendre tous leurs coreligionnaires témoins de la pureté de leurs principes, ils en font passer des exemplaires à toutes les principales sociétés des départements en y joignant une circulaire ainsi conçue :

« *La société populaire de Clermont-Ferrand, départe-*
» *ment du Puy-de-Dôme, à tous les Jacobins de la*
» *République :*

» Le 1er vendémiaire an III de la République française Une et indivisible.

» Jacobins,

» Nous nous empressons de vous faire passer notre

(1) Cette adresse fut imprimée chez Limet, imprimeur de la Société populaire de Clermont. Il en existe un exemplaire (de 6 pages in-4°) dans la collection de M. le comte de Bonnevie. Nous la reproduisons à l'appendice.

Digitized by Google

» adresse à la Convention. Nous lui demandons que les » mesures de sévérité révolutionnaire ne cessent pas envers » les hommes suspects. Notre serment de mourir vrais Ja- » cobins et notre dénonciation des individus qui osèrent » proposer la destruction des Jacobins, seront le sceau des » sentiments inviolables qui nous attachent les uns aux » autres. — Nous vous écrirons toutes les fois que le be- » soin de la liberté le commandera. Ce sera pour nous, et » notre besoin le plus impérieux et notre plaisir le plus » doux de serrer à jamais, et surtout dans les temps dif- » ficiles, les nœuds qui unissent dans les différentes par- » ties de la République les vrais patriotes. Soyez, partout » où vous vous trouvez, les sentinelles de la liberté. Nous » le serons, nous, à Clermont-Ferrand.

» Salut et fraternité.

» VERDIER-LATOUR, président; DESESSEMENT,
» MABRU et BONARME, secrétaires. »

Au lieu d'apaiser la Convention, ce déploiement de protestations ne fit que l'irriter et la rendre plus hostile aux sociétés populaires et, le 25 vendémiaire an III, elle vota un décret par lequel « toutes affiliations, agrégations, fé- » dérations, ainsi que toutes correspondances en nom » collectif entre sociétés, sous quelques dénominations » qu'elles existent, étaient défendues comme subversives » du gouvernement et contraires à l'unité de la Répu- » blique ». Puis un mois après, le 21 brumaire, aux applaudissements des sections de Paris, les quatre comités chargés du gouvernement à la place de l'ancien Comité de Salut public, prirent un arrêté suspendant jusqu'à nouvel ordre les séances de la société des Jacobins et ordonnant la fermeture de la salle.

Ce ne fut pas tout. Dominées maintenant en grande partie par la réaction, les sections de Paris ne se contentèrent pas de la fermeture du fameux club d'où étaient si souvent partis les mots d'ordre de la Terreur ; elles ré-

Digitized by Google

clamèrent le désarmement des terroristes. La Convention hésita tout d'abord ; ceux qu'on désignait ainsi n'avaient-ils pas été pendant longtemps ses plus fermes soutiens? Mais la journée du 12 germinal an III, où la salle des séances fut envahie par une foule menaçante, cette journée, en effrayant les représentants, fit taire tous leurs scrupules et les décida aux mesures les plus sévères. Plusieurs montagnards, soupçonnés d'avoir organisé le mouvement, furent tout d'abord décrétés d'arrestation, puis le 21 germinal, sur le rapport de Chénier, une loi fut rendue, portant : « *Article 1er.* Le Comité de sûreté » générale est chargé de prendre toutes les mesures né- » cessaires pour faire désarmer sans délai les hommes » connus dans leurs sections comme ayant participé aux » horreurs commises sous la tyrannie qui a précédé le » 9 thermidor. — *Art. 2.* Les représentants du peuple en » mission sont chargés de prendre les mêmes mesures » dans les départements soumis à leur surveillance. — » *Art. 3.* Dans les départements où il n'y a pas de re- » présentants, les administrations de district feront pro- » céder au désarmement des hommes prévenus de pareils » excès, à la charge d'en rendre compte au Comité de sû- » reté générale, etc. »

Un courrier extraordinaire, arrivé à Clermont le 24 germinal, porta ce décret aux administrateurs du district qui, sans perdre de temps, s'entendirent avec la municipalité pour arrêter le mode de procéder. Le 26, des commissaires délégués se mettaient en route pour aller exécuter le décret dans chaque canton. La veille, dès avant neuf heures du matin, tous les terroristes de Clermont avaient été désarmés, et de ces hommes naguère encore si remuants et si menaçants, aucun n'avait opposé la moindre résistance (1). L'opération s'était accomplie dans le plus grand calme, sans l'ombre d'un désordre.

(1) Dans le district de Clermont, les désarmements s'élevèrent à plus de deux cents.

Digitized by Google

Au sens littéral du mot, ce *désarmement* ne produisit et ne pouvait produire, du moins en Auvergne, que des résultats sans importance. Comme il n'y avait eu aucune conspiration ourdie, aucun complot tramé, il n'existait nulle part de dépôt d'armes ou de munitions réunies en vue d'un soulèvement, d'un coup de force. On ne trouva que quelques fusils, quelques sabres, quelques pistolets plus ou moins rouillés, plus ou moins détériorés. La confiscation de ces armes ne conjurait aucune manœuvre hostile et ne portait pas non plus grand préjudice à ceux qui avaient à la supporter. Mais, au point de vue moral, l'effet devait être tout autre. L'inscription sur la liste des désarmés constituait, dans la pensée du législateur, une véritable peine. C'était une sorte de stigmate, de flétrissure, comme un interdit, une mise hors la loi ; et le citoyen soumis au désarmement était signalé par cela même à l'animadversion publique et exposé aux vengeances particulières.

Parmi les désarmés de Clermont figuraient au premier rang Verdier-Latour (1) et son frère l'ancien génovéfain ;

(1) C'est vraisemblablement à la perquisition qui fut faite à son domicile, en vertu du décret de désarmement, que se rapporte le passage suivant qu'on trouve en tête des preuves d'un travail manuscrit de Verdier-Latour, intitulé : ***Dissertation sur la distribution des sièges de justice de l'Auvergne, après le partage de cette province entre le roi Saint-Louis, le comte et le dauphin d'Auvergne.*** Seulement Verdier-Latour, ne voulant pas avouer qu'il a été poursuivi comme terroriste et en vertu d'un arrêté du district, a soin d'attribuer à sa qualité d'ecclésiastique seule le motif de la perquisition. Voici le passage :

« Par suite d'un arrêté d'un représentant du peuple (dont je ne donne pas la » date faute de mémoire) il fut ordonné aux officiers municipaux de la ville de » Clermont de faire nuitamment des visites domiciliaires chez toutes les per- » sonnes dites suspectes et même chez les prêtres constitutionnels. Comme tel, je fus » visité dans un moment où je n'étais pas encore rentré chez moi. **Heureusement** l'of- » ficier municipal fut si satisfait de trouver les clefs à toutes les portes de mon appar- » tement, qu'il se contenta de visiter les papiers qui se trouvaient sur mon bureau, en » tête de l'un desquels étaient ces mots : ***Précis historiques.*** Ce qui le détermina à » dire à ses collègues : Il est inutile de faire de plus amples recherches ; cet homme » s'occupe d'histoire ; il ne cache rien, puisque tout est ouvert chez lui. — Cette visite » me fit une si vive impression, à cause de la quantité des titres et des relations féo- » dales qui se trouvaient dans les extraits ou copies des actes qui formaient déjà une

Digitized by Google

l'avocat Bonarme ; le cafetier Bouscarat ; le perruquier Franconin ; le médecin Monestier ; le commandant de la garde nationale Strada, en un mot toute la fine fleur des anciens affidés et courtisans de Couthon et la plupart des signataires de l'adresse du 1er vendémiaire. Beaucoup de ces désarmés n'étaient pas sans doute des hommes méchants et sanguinaires de parti pris, mais c'étaient des fanatiques, des sectaires capables de laisser faire le mal, si ce mal avait les apparences du patriotisme.

Le désarmement avait atteint aussi des gens qui, à cause de leur parenté et de leurs relations, ou à la suite de quelques propos, avaient pu passer pour sans-culottes, mais contre lesquels on ne pouvait articuler aucun grief précis, aucune accusation justifiée. Victimes de haines particulières ou de dénonciations hasardées, ceux-là réclamaient et voulaient connaître les motifs qui les avaient fait considérer comme terroristes et le nom de leurs accusateurs. Dès le 26 germinal, le district de Clermont fut obligé de déclarer hautement qu'il se refuserait à donner aucune explication de cette nature. Pareilles réclamations s'étant produites dans tous les départements, la Convention, désireuse de faire cesser les abus qu'on lui signalait, rendit, le 12 floréal an III, un nouveau décret portant : « *Article 3.* Les autorités constituées chargées de faire » exécuter la loi du 21 germinal dernier, sur le désarme» ment des hommes qui ont participé à la tyrannie exer» cée avant le 9 thermidor, rédigeront par écrit les mo» tifs du désarmement de chaque individu et les transmet» tront à l'individu désarmé. Elles les transmettront égale» ment au Comité de sûreté générale pour la commune » de Paris et aux administrations départementales pour » toutes les autres communes de la République, à la

» collection de plus d'un gros volume in-folio, que je pris le parti de les déchirer par » morceaux et de les jeter dans les fosses d'aisance plutôt que de les faire brûler, et » ce pour éviter toute indiscrétion domestique... » (*Manuscrit de la Bibliothèque de Clermont, n° 698.*)

Digitized by Google

» charge par le Comité ou les administrations de statuer » définitivement sur les réclamations qui pourraient sur- » venir. »

De graves événements empêchèrent ce décret de porter tous ses fruits. Dans les journées des 1 et 2 prairial, la populace jacobine des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau envahit l'Assemblée nationale, sous prétexte de demander *du pain et la Constitution de 1793*. Devenue un moment, par un hasard extraordinaire et après une suite de péripéties connues, maîtresse de la place, l'insurrection dicta ses volontés aux représentants de la nation. Un des principaux insurgés même, nommé Saint-Légier, fut invité aux honneurs de la séance et reçut du président l'accolade fraternelle. Mais en définitive, après une lutte sanglante, force resta à l'autorité établie.

Il ne pouvait plus être question désormais de restreindre les mesures de rigueur et d'apporter des ménagements à la loi contre les terroristes. Au contraire. Sous le coup de l'humiliation qu'elle avait subie et du danger qu'elle venait de courir, la Convention prit successivement les dispositions les plus sévères. Par différents décrets, elle ordonna : que toutes les cloches de Paris seraient brisées ; — elles avaient sonné le tocsin pour rassembler les émeutiers ; — que les sections de Paris seraient convoquées et procéderaient sur-le-champ *au désarmement des assassins, des buveurs de sang, des voleurs et des agents de la tyrannie qui précéda le 9 thermidor*, etc. Elle institua une commission militaire chargée de juger les conspirateurs, et par diverses décisions elle prescrivit l'arrestation de plus de trente représentants soupçonnés d'avoir été en connivence avec l'insurrection.

A Clermont, la journée du 1er prairial souleva parmi la majeure partie des citoyens la plus vive indignation. Avec ces écarts perpétuels de la populace parisienne, il n'était plus permis d'espérer le retour des temps paisibles où chacun pourrait se livrer sans inquiétude à ses affaires, à

Digitized by Google

ses travaux habituels. Cette situation intolérable ne pouvait se prolonger indéfiniment. Il fallait réagir sans retard, il fallait absolument que des mesures préventives fussent prises pour assurer la sécurité et la paix publique. Sous cette impression, des réunions de citoyens s'organisèrent et une adresse fut votée, le 6 prairial, demandant à la Convention : « 1° le châtiment » prompt et sévère des députés arrêtés les 12 et 16 ger- » minal et le 1er prairial; — 2° le rapport du décret qui » accorde l'accolade à Saint-Légier, ce chef infâme des » révoltés ; sa punition et celle de ses complices ; — 3° la » translation de l'Assemblée nationale dans une commune » centrale dont la population n'excédera pas cinquante » mille âmes; que, pour l'effectuer, il soit fait usage des » moyens de force déterminés par le décret du 1er ger- » minal ou de la mesure d'un appel aux départements ; » — 4° l'épuration scrupuleuse des mauvais citoyens et » des terroristes qui remplissent encore des fonctions pu- » bliques ; — 5° enfin, que la Convention consacre cons- » titutionnellement le principe que, dans aucun temps, » les Assemblées nationales ne pourront siéger dans une » ville dont la population soit au-dessus de cinquante » mille âmes (1).

Le *Moniteur* ne dit pas quel accueil fut fait à cette adresse qui, quelques mois auparavant, aurait certainement amené ses auteurs devant le tribunal révolutionnaire. En tout cas, elle n'était pas de nature à rassurer ceux que le désarmement avait indiqués comme *terroristes*. Aussi prirent-ils, pour la plupart, le parti de se tenir enfermés chez eux, ou, comme Verdier-Latour, de se retirer à la campagne.

Quelques anciens Jacobins, qui avaient été oubliés lors

(1) *Adresse des citoyens de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, à la Convention nationale du 6 prairial, l'an troisième de la République française une et indivisible* (4 pages in-8°, de l'imprimerie de Bertet, imprimeur de la Société populaire de Clermont-Ferrand).

Digitized by Google

des premières opérations, furent l'objet de décisions particulières de la part du représentant Chazal (1) que la Convention avait envoyé, le 10 prairial, avec un pouvoir discrétionnaire dans les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Lozère et de l'Aveyron. Le 12 messidor (30 juin 1795), ce conventionnel prononça la dissolution des Sociétés populaires d'Aigueperse et d'Ambert, qui se réunissaient encore malgré les décrets de la Convention (2). Le même jour, il ordonnait le désarmement de trois habitants d'Aigueperse et, trois jours après, celui de neuf citoyens de Riom (3).

Cependant les idées de pardon, d'oubli et de pacification reprenaient peu à peu le dessus. Au moment même

(1) Jean-Pierre Chazal, député du département du Gard, quoique ayant voté la mort du roi, n'appartenait pas au parti exalté. Il s'était prononcé pour la Gironde contre les Jacobins. — C'est lui qui fit mettre en liberté et *réintégrer dans la société* tous les prêtres incarcérés du département du Puy-de-Dôme. Le premier arrêté qu'il pri dans ce but est daté du 30 prairial an III. — Après avoir été préfet sous l'Empire, il fut forcé, en 1816, de quitter la France comme régicide. Il est mort en Belgique vers 1840. Son fils, le général Chazal, a été ministre de la guerre en Belgique.

(2) J.-P. Chazal, etc.; Considérant que la Société dite populaire de la commune » d'Aigueperse a été dans la main des derniers tyrans de la France un instrument de » démoralisation et d'oppression ; que depuis le 9 thermidor cette Société n'a rien fait » pour la liberté reconquise et a voté au contraire une adresse dans le sens de celles » de Marseille et de Dijon, etc.; arrête que la Société dite populaire d'Aigueperse est » dissoute. Le lieu de ses séances sera fermé et les scellés apposés sur ses papiers. »

L'arrêté concernant la Société d'Ambert a été publié dans le *Proconsulat de Couthon*, page 299.

(3) Voici, à titre d'échantillon, les *motifs* de quelques-uns de ces désarmements, *tels qu'ils ont été fournis par le directoire et la municipalité de Riom* : — « DUBREUIL AINÉ, appelé par Couthon *montagnard par excellence* et à ce titre » nommé par ce représentant président du premier Comité de surveillance établi en » cette commune. Il fut le seul nommé par Couthon ; les autres furent indiqués par la » Société. Cette préférence est remarquable. Correspondant intime de Romme, sa mai- » son a été le foyer et le centre de tous les agents de la Terreur. Dangereux par son » influence. — DUMONTEL, ex-avoué, — membre du premier comité. Voué au parti ja- » cobite, apôtre de la loi agraire, ne donne aucun espoir de retour. S'est permis et se » permet encore les plus violentes menaces contre les bons citoyens. Désigné par eux » comme très dangereux. » (*Archives départementales. — Registre des délibérations de l'Administration du département du Puy-de-Dôme.*)

Digitized by Google

(le 15 messidor) où, pour donner sans doute une satisfaction momentanée à quelques plaintes locales, il faisait désarmer des citoyens de Riom, le représentant Chazal ordonnait le réarmement de cent six citoyens du district de Clermont. Puis, quelques jours après, à l'occasion du 9 thermidor an III, il adressait à l'administration départementale un appel à la clémence ainsi conçu : « Le jour où la » Convention nationale, forte de sa seule énergie, a re» conquis sa liberté et avec elle celle de tous les Fran» çais, le 9 thermidor approche. Je ne doute pas que vous » ne célébriez cette glorieuse époque de notre révolution » avec autant d'enthousiasme que de solennité. Mais il est » un moyen de donner à la fête un éclat plus solide, de » la rendre plus touchante et plus belle à nos yeux et à » ceux de tous les bons citoyens, c'est de restituer à la » liberté, c'est de réarmer ceux de vos concitoyens que » vous croirez pouvoir rattacher aux bons principes, à » la République, par un généreux oubli de leur égare» ment.

» Je vous autorise et je vous invite à orner la fête que » nous allons célébrer par la réunion de tous les patriotes » égarés. Elle remplira, sous ce point de vue, tous les » cœurs de la plus douce espérance et des plus délicieux » sentiments, que l'homme de bien, le véritable républi» cain puisse éprouver.

» Salut et fraternité,

» J.-P. CHAZAL. »

Les administrateurs n'ayant reçu cette lettre que tardivement, ne purent faire coïncider leur décision avec l'anniversaire du 9 thermidor, comme le désirait Chazal. Mais le 11 thermidor ils prirent un arrêté ordonnant le réarmement immédiat des citoyens dont le désarmement avait été ordonné par les districts et les municipalités. Il ne fut fait d'exception que pour l'ancien commandant de la garde nationale, le citoyen Strada, et pour certains mem-

Digitized by Google

bres des Commissions révolutionnaires, contre lesquels il existait des mandats d'arrêt.

Verdier-Latour fut un de ceux auxquels la lettre de Chazal fit accorder par le réarmement une sorte de réhabilitation.

FRANCISQUE MÈGE.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES

DERNIÈRES ANNÉES DE LA FAYETTE

1792-1834,

PAR A. BARDOUX, DE L'INSTITUT.

M. Bardoux vient de publier le second volume de son Histoire de La Fayette, et nous tenons à le présenter à nos lecteurs, comme nous avons présenté le premier.

Il se divise en cinq parties bien distinctes :

1° La Fayette pendant sa captivité ;

2° La Fayette sous le Consulat et l'Empire ;

3° La Fayette pendant les Cent jours ;

4° La Fayette pendant la Restauration et le dernier voyage en Amérique ;

5° La Fayette et la Révolution de Juillet.

La Fayette en quittant la France, en 1792, avait le projet de se rendre en Hollande et de se mettre sous la protection du ministre d'Amérique. Il comptait traverser promptement et sans danger les postes autrichiens qui bordaient la frontière, mais il fut arrêté et reconnu. Il se présentait avec les officiers qui l'avaient suivi « comme des étrangers qui réclamaient un libre passage que le droit des gens leur assurait (1) ». Ils n'étaient plus en effet des belligérants, mais ils n'émigraient pas et, fidèles à leurs sentiments et à leurs opinions, ils ne voulaient pas

(1) Nous prévenons tout de suite que toutes les phrases ou toutes les parties de phrases qui sont entre guillemets sont empruntées textuellement à M. Bardoux.

Digitized by Google

se joindre aux puissances en guerre avec la France et combattre dans les rangs de leurs soldats. La Fayette écrit à sa femme : « Nous avons eu soin de nous séparer des Français émigrés pour des opinions si opposées aux nôtres..... Il n'y aura jamais rien de commun entre le crime et moi. J'ai le dernier maintenu la Constitution que j'avais jurée. »

Les prisonniers furent conduits à Namur et de Namur à Nivelle, et bien gardés. C'étaient, avec La Fayette, les officiers Bureaux de Pusy, de Latour-Maubourg et Alexandre de Lameth. Huit jours après, on les transféra à Wesel. Les alliés et les émigrés, qui n'admettaient pas qu'on ne fût pas dans leurs rangs, avaient déclaré, dans un conseil de guerre, que « l'existence de La Fayette était incompatible avec la sûreté des gouvernements de l'Europe ». Les prisonniers restèrent pendant trois mois au secret et ne purent même, en cas de maladie, communiquer entre eux. Enfin Alexandre de Lameth fut mis à part; il devait même, après quelques mois, être rendu à la liberté. La Fayette et les deux autres officiers furent conduits et détenus à Magdebourg; ils y restèrent pendant un an.

L'Angleterre approuvait l'arrestation de La Fayette, mais elle ne voulait pas se charger de le garder; elle laissait ce triste office au roi de Prusse et à l'empereur d'Allemagne. Le roi Frédéric-Guillaume, qui avait osé inviter La Fayette à donner des conseils contre la France, lui promettant une amélioration de son sort, et qui avait reçu cette écrasante réponse : « Le roi de Prusse est bien impertinent », était fort irrité, mais il était très ébranlé dans sa colère par les instances de la princesse Wilhelmine et du prince Henry; il chercha à rejeter le fardeau de l'incarcération du général sur l'empereur François. La négociation fut longue; elle ne se termina que le 17 mai 1794.

La Fayette avait été bien maltraité à Magdebourg :

Digitized by Google

« Son cachot était large de trois pieds et long de cinq et demi. Le mur du côté du fossé était moisi par l'humidité; celui du devant laissait voir un peu de jour par une fenêtre grillée. Il avait quelques livres, mais on en avait arraché tous les blancs, et il n'avait ni papier, ni plume, ni encre. » Il put toutefois écrire quelques lignes et recevoir quelques nouvelles, mais toujours tristes, comme la mort de son ami La Rochefoucauld et celle du roi. Mais à Olmütz ce fut bien autre chose. Les trois prisonniers avaient été remis à Troppau, au commandant autrichien de Mahren; dès leur arrivée, ils furent séparés et n'eurent plus aucune nouvelle les uns des autres; ils connurent les affreuses rigueurs des prisons autrichiennes, « telles que Silvio Pellico les a plus tard stigmatisées ».

En octobre 1794, La Fayette fut toutefois sur le point de s'échapper pendant une promenade en voiture avec un gardien; il était aidé par le docteur hanovrien Bollmann et le major américain Huger, qui lui mit un cheval en main; mais La Fayette se trompa de chemin et fut repris. « Dès lors la solitude fut complète autour de lui; plus de promenades, plus de livres; aucune lettre ne lui parvint.

Que devenait pendant ce temps M^me^ de La Fayette? Elle vivait retirée à Chavaniac, près de la tante de son mari, âgée de soixante-treize ans; et quand elle apprit que son mari était sorti de France, elle eut une joie bien grande qui fut bientôt suivie d'un désespoir plus grand encore; elle sut qu'il était arrêté. Pour bien faire comprendre les tristesses, les douleurs de cette femme admirable, il faudrait reproduire entièrement les pages éloquentes de M. Bardoux, et nous devons nous borner à une brève analyse. Elle resta quelque temps à la campagne avec son fils et ses deux filles, toujours inquiète mais tranquille. Enfin, sur un ordre du Comité de Sûreté générale et sur une lettre du ministre Roland, elle fut arrêtée et conduite au Puy; elle entra dans la ville au milieu des cris, des insultes et des pierres jetées contre la voiture. Elle obtint toutefois

Digitized by Google

de retourner au château avec sa tante, et elle y fut sinon gardée, du moins surveillée, jusqu'à ce qu'elle fût emmenée à Brioude et enfermée à la maison d'arrêt de cette ville, à la fin de mai 1793; elle fut ensuite transférée à Paris et emprisonnée à la Force, puis au Plessis, l'ancien collège où son mari avait été élevé. Elle y passa cinquante jours entre la vie et la mort. Le neuf thermidor la sauva sans la rendre libre; elle portait le poids du nom de son mari. Elle fut reléguée dans la maison de détention de Notre-Dame-des-Champs, et elle y apprit du père Carrichon, qui les avait assistées, la mort sur l'échafaud de sa mère, de sa grand'mère et de sa sœur. Les Etats-Unis avaient une dette à acquitter envers elle, et leur ministre, M. Monroë, intervint. Il obtint non sans peine son élargissement, le 22 janvier 1795, puis un passeport pour elle et sa famille, car « elle n'avait qu'un but, rejoindre son mari, dont elle ne recevait pas de lettres ». Elle se sépara de son fils Georges et pourvut à sa sûreté en l'envoyant en Amérique; elle s'embarqua elle-même avec ses filles à Dunkerque et atteignit Hambourg, où elle trouva sa sœur, M^me^ de Montaigu, et sa tante, M^me^ de Tessé. Elle pleura avec elles le martyre de leurs parentes, victimes du tribunal révolutionnaire. Elle eut la visite de plusieurs émigrés qui s'étaient mal conduits envers son mari; elle ne leur montra aucune amertume. « Elle appréciait la conduite de ceux dont elle avait le plus à se plaindre avec une justice indulgente. » Le consul des Etats-Unis lui fournit un passeport, et bien que la frontière autrichienne lui fût interdite, elle arriva à Vienne sous le nom américain de M^me^ Mortier, citoyenne de Hartford, dans le Connecticut. Recommandée par M^me^ de Rumberck, sœur de M. de Cobentzel, elle fut reçue par le vieux prince de Rosenberg, grand chambellan. Dès qu'elle lui eut confié son nom, il la prit en pitié et, à l'insu des ministres, il obtint une audience de l'empereur. Elle fut reçue avec ses filles, et elle obtint la permission de parta-

Digitized by Google

ger la prison de son mari. « Je vous l'accorde, répondit l'empereur ; quant à la liberté, cela me serait impossible ; mes mains sont liées. » Etrange aveu ! Il lui permit de lui écrire directement ; il croyait La Fayette bien logé, bien nourri ! erreur d'un prince mal renseigné ! Le ministre de la guerre Ferrari fut très franc et avoua les rigueurs d'Olmütz sans arrêter Mme de La Fayette.

Elle arriva à Olmütz le 1er octobre 1795. Le père, la mère et les deux filles furent au premier moment tout à la joie de se revoir, mais elle dura peu. Les rigueurs auxquelles était soumis le général s'étendirent à sa famille ; en vain Mme de La Fayette invoqua auprès du gouverneur les promesses de l'empereur ; il ne répondit pas ; l'empereur lui-même resta muet. Les deux uniques chambres accordées étaiet sordides ; le feu n'y était allumé que deux fois par jour ; une vivandière préparait les repas dans une gargotte et à l'odeur des pipes ; les mets étaient servis dans des écuelles de faïence, et il fallait les manger avec une cuiller ; deux bocaux contenaient, l'un une demi-bouteille de mauvais vin et l'autre de l'eau sale ; et les bocaux, en dehors des repas, servaient aux soldats et étaient toujours malpropres. Tous les papiers, tous les livres avaient été enlevés ; les vêtements tombaient en lambeaux, et ils n'étaient pas remplacés ; Mlle Anastasie dut faire avec des débris de drap des chaussures à son père ; et cela dura jusqu'au 18 septembre 1797. Mme de La Fayette fut un moment très malade ; on lui aurait permis de sortir, mais elle n'aurait pas pu rentrer ; elle resta et souffrit ; sa santé fut pour jamais altérée.

On s'émut enfin en Europe ; M. de Lally-Tolendal, exilé, envoya au roi de Prusse un mémoire dans lequel il répondait « aux accusations portées contre le général et le justifiait courageusement en face des émigrés ; il a peut-être joué un grand rôle, disait-il, mais ce n'est pas lui qui a fait la pièce ». En Angleterre, le général Fitz-Patrick parla le premier en sa faveur ; il fut attaqué par Burke,

Digitized by Google

mais soutenu ensuite par Fox, Sheridan, Wilberforce et William Pitt, « il demanda de quel droit l'empereur d'Autriche retenait dans ses cachots des hommes qui n'étaient pas ses sujets, que la guerre n'avait pas fait ses prisonniers, et qui n'avaient commis aucun délit sur son territoire ». Fox fut virulent dans ses réponses à toutes les objections et le Parlement se dégagea par un vote de toute responsabilité. Un Français exilé, Masclet, soutint dans le *Morning Chronicle* la même réclamation et y publia une lettre de Latour-Maubourg qui énumérait tous les mauvais traitements que subissaient les prisonniers d'Olmütz.

En France, l'opinion se tournait en leur faveur ; Hoche le premier avait parlé à l'armée du Rhin, et sa parole généreuse avait été écoutée par tous les généraux ; il avait pour lui sa probité et ses grandes actions. Un autre général, par ses victoires, allait ébranler l'empereur François ; Bonaparte, en quatre campagnes, avait battu les Piémontais et les Autrichiens et avait rejeté ces derniers au delà de l'Adige ; une cinquième campagne le menait au delà des Alpes, à Leoben, où des préliminaires annonçaient le traité de Campo-Formio. L'empereur François, vaincu, comprit que le contre-coup de ses défaites retentissait derrière les murs d'Olmütz. Les amis du général, dans le même temps, ne cessaient d'agir, surtout les amis d'au delà de l'Atlantique ; Washington lui-même était intervenu, et l'Américain Morris entama avec M. de Thugut des démarches qui enfin réussirent. La France l'avait soutenu, et le Directeur Carnot avait envoyé des instructions précises au général Clarke. Les trois prisonniers, La Fayette et ses officiers, réunis et se voyant pour la première fois depuis leur entrée à Olmütz, eurent à délibérer sur une déclaration qu'on exigeait d'eux et par laquelle ils devaient promettre de ne plus mettre les pieds en Autriche. Ils l'esquivèrent en assurant que la façon dont ils avaient été traités ne les engageait pas à revenir,

Digitized by Google

Enfin, le 9 septembre 1797, l'ordre de mise en liberté fut signé; mais l'empereur François, toujours irrité contre la France, fit écrire au ministre américain Parish qu'il était bien aise de montrer sa déférence envers les Etats-Unis, qui avaient attaché beaucoup d'intérêt à la libération des prisonniers.

Le 18 septembre, cinq ans et un mois après l'arrestation de La Fayette, vingt-trois mois après l'arrivée à Olmütz de M. de La Fayette, les portes de la prison s'ouvrirent. On ne se crut vraiment libre qu'à Dresde ; on ne se réjouit qu'à Leipzig. Mme de La Fayette était souffrante ; elle tint bon et, le 4 octobre, on arriva à Hambourg; c'étaient bien, quoi qu'en ait dit l'empereur, les victoires de Bonaparte qui avaient simplifié les négociations ; la liberté était venue de Leoben ; les prisonniers ne le méconnurent pas, et ils écrivirent au général : « C'est du lieu que nous avons dit adieu à nos geôliers que nous adressons nos remerciements à leur vainqueur. »

II

« L'Europe entière s'était émue en apprenant la délivrance des prisonniers d'Olmütz. La Fayette, à peine arrivé à Hambourg, recevait la visite de ses anciens aides de camp accourus de Paris. Klopstock, le noble poète, venait l'embrasser; Archinoltz, un de ses fidèles correspondants, ne le quittait plus. Les Américains présents lui votaient une adresse. C'était à qui lui écrirait. Parmi tant de lettres affectueuses, aucune ne lui remua plus le cœur que celle que Mme de Staël lui envoya dès la première nouvelle de sa prochaine délivrance. » A son tour, il écrivit à tous ceux qui l'avaient aidé. Il ne pouvait rester à Hambourg. Où irait-il ? L'Amérique était bien loin et Mme de La Fayette était bien fatiguée. Il se décida pour

Digitized by Google

Witmold, en Holstein, où Mme de Montaigu le reçut avec sa famille. Quelle joie pour lui d'être libre et de se sentir aimé, de parler librement de politique! Il n'avait pas changé; « il en était toujours à la déclaration des droits de l'homme et à l'aurore de la Révolution. Le reste, disait-il, n'était qu'un accident, déplorable sans doute, mais qui n'était pas plus décourageant que l'histoire des naufrages ne l'est pour les bons marins. »

Il loua le château de Lhemkulen, où il reçut ses parents, ses amis, où il maria sa fille Anastasie avec Charles de Latour-Maubourg. Mme de La Fayette malade assista au mariage couchée sur un canapé. Georges était arrivé d'Amérique et apportait une lettre de Washington, dont les derniers mots étaient bien affectueux : « Si vos souvenirs ou les circonstances vous portaient à visiter l'Amérique, accompagné de votre femme et de vos filles, aucun de ses habitants ne vous recevrait avec plus de cordialité et de tendresse que Mme Washington et moi; nos cœurs sont pleins d'admiration et d'affection pour vous et pour elles. »

Dans un écrit qu'il intitule *Souvenirs en sortant de prison*, il juge les hommes de la Révolution, non pas avec amertume, mais avec indulgence, et cependant il est encore exilé. Mme de La Fayette convalescente peut seule rentrer en France pour s'occuper d'une fortune en détresse. La Fayette vint à Vianen, en Hollande; l'exil y fut moins dur. On y fut très pauvre; mais la famille ayant fini par se réunir tout entière, « au sein de la détresse, que de bonheur! » On put craindre un moment d'être chassé par les Anglais qui avaient envahi la Hollande; mais ce sont eux qui furent chassés par le général Brune. On fut dès lors tranquille, et Bonaparte, revenu d'Egypte, ayant renversé le Directoire au 18 brumaire et établi le Consulat, on osa rentrer en France sans demander l'autorisation, et sans autre précaution qu'une lettre adressée au citoyen consul.

Digitized by Google

Mais le citoyen consul, sachant très bien que l'exilé revenait tel qu'il était à sa sortie de France il y avait plus de sept ans, libéral à outrance et incapable de changer, entra dans une violente colère. La Fayette, averti, s'enferma à la campagne dans son château de La Grange. Bonaparte s'apaisa pourtant, et consentit à recevoir aux Tuileries le général qui, en le voyant, « se souvint comme malgré lui d'avoir été jadis reçu par le grand Frédéric. » Il ne se troubla pas plus qu'à Berlin, et il osa dire au nouveau maître de la France : « Les Français sont plus que jamais peut-être en état de recevoir la liberté, c'est à vous de la donner, c'est de vous qu'on l'attend. » Interrogé sur l'Amérique, il parla de la Présidence sans faste et sans gardes; il vit les yeux de Bonaparte s'animer, et il entendit ces mots significatifs : « En France, cela ne pourrait aller. »

La Fayette en était toujours à la république; aussi approuva-t-il Bonaparte quand il lui annonça qu'il avait refusé de rendre la France aux Bourbons : « Ils me promettent une statue qui me représentera tendant la couronne au roi; je craindrais d'être enfermé dans le piédestal. » Mais il le désapprouva quand il rendit le Consulat viager, et il motiva en ces termes le vote qu'on lui demandait : « Je ne puis voter pour une telle magistrature jusqu'à ce que la liberté publique soit suffisamment garantie; alors je donnerai ma voix à Napoléon Bonaparte. »

« L'établissement de l'Empire ne fit que maintenir La Fayette dans sa ligne de conduite. » Il s'enferma à La Grange, et jamais Mme de La Fayette ne fut plus heureuse. Il cultiva ses terres; il maria sa fille Virginie au marquis de Lasteyrie du Saillant : « C'est elle qui a écrit ce beau livre, digne d'être mis entre les mains de toutes les femmes et qu'elle a modestement intitulé : *Notice sur Mme de La Fayette, par sa fille.* »

Le général était en disgrâce, mais il ne parlait ni n'écri-

Digitized by Google

vait contre l'Empereur. Il est même très réservé avec son ami Jefferson ; il ne se plaint pas des sévérités injustes qui arrêtent l'avancement de son fils Georges et qui le forcent à se démettre.

En 1807, il éprouva la plus grande douleur de sa vie : sa femme mourut la nuit de Noël. Ici la plume se refuse à l'analyse ; il faut lire dans le livre de M. Bardoux la lettre si touchante dans laquelle le général raconte les derniers jours de celle qui l'avait tant aimé et qui lui avait été si dévouée. L'émotion est au comble, et les larmes montent aux yeux. M. Bardoux a mis la dernière main au portrait de la plus noble de ces nobles femmes du XVIII^e^ siècle qui l'ont séduit, de celle qui a sans aucun doute la plus douce figure et l'âme la plus énergique.

Resté seul, La Fayette conserva le feu sacré de la liberté « que sa femme entretenait en lui. Il ne désespéra jamais du triomphe des idées libérales. Napoléon le savait bien ; il disait en 1812 : « Tout le monde en France est corrigé, un seul ne l'est pas, c'est La Fayette, il n'a jamais reculé d'une ligne ; vous le voyez tranquille ; eh bien ! moi, je vous dis qu'il est tout prêt à recommencer. » Quel plus bel éloge en pouvait-on faire ? Il fut menacé, mais jamais frappé.

Quand Napoléon tomba, les Bourbons le retrouvèrent tels qu'il l'avaient connu de 89 à 92. Aussi fut-il reçu poliment à la Cour, mais froidement. L'empereur Alexandre de Russie lui fit seul un bon accueil ; Alexandre qui, devant les premières fautes des Bourbons, « déclarait qu'ils n'avaient rien oublié et rien appris, et qu'ils étaient incorrigibles. — Pourquoi les avez-vous ramenés, si c'est votre opinion ? dit La Fayette. — Ce n'est pas ma faute, on m'en a fait arriver de tous côtés. »

La Fayette se retira à la campagne ; tous les anciens émigrés se levaient contre lui ; il était appelé *un misérable*, et le retour de l'île d'Elbe fut peut-être son salut. Les imprudences de la Cour, plutôt que celles du roi,

Digitized by Google

avaient soulevé la France; elle courut au devant de son vieil Empereur, qui, rentrant aux Tuileries le 20 mars 1815, trouva encore chaud le lit que Louis XVIII venait de quitter.

III

Napoléon annonça tout d'abord que son gouvernement changeait de maxime et de direction. « La Fayette ne crut pas à sa conversion, malgré son nouveau langage. » En effet, ne dit-il pas un jour au Conseil d'Etat, ne maîtrisant pas sa colère : « Vous l'avez voulu; on ne reconnaît plus mon vieux bras, mais vous le sentirez. »

La Fayette, bien que condamnant la conduite des Bourbons, regrettait ce nouveau coup d'Etat « qui troublait la paix de la France au moment où s'éveillait une opposition parlementaire », la seule qu'il crût profitable. Il aurait pu être bien accueilli par l'Empereur, il retourna à La Grange. Il en fut tiré par le prince Joseph, qui cherchait à le ramener en l'assurant des nouvelles dispositions de Napoléon, que l'*acte additionnel à la Constitution de l'Empire* devait révéler et consacrer. Cet acte fut en effet publié dans le *Moniteur* le 22 avril et soumis à tous les Français. Benjamin Constant en avait été le principal rédacteur, et La Fayette, le trouvant à un dîner chez le prince Joseph, lui dit : « Votre Constitution vaut mieux que sa réputation; mais il faut y faire croire, et, pour qu'on y croie, la mettre immédiatement en vigueur. » M. Bardoux ajoute avec raison : « C'est toujours la même doctrine libérale que le général pratique sans déviation ni faiblesse. » Et il ne se trompait pas, car M. Thiers, dans sa grande Histoire, a lui-même déclaré que cet acte célèbre était peut-être la meilleure de nos Constitutions.

Le 8 mai, La Fayette fut nommé représentant par le collège de Seine-et-Marne; après vingt-trois ans, il ren-

Digitized by Google

trait dans la vie politique; il fut élu vice-président de la Chambre. Le 7 juin, l'Empereur fit solennellement l'ouverture. La Fayette fut content de son discours, mais non de sa figure, « qui lui parut celle d'un vieux despote irrité du rôle que sa position le forçait à jouer. »

Le 12, le vieux despote partait pour la Belgique, où les armées alliées, anglaise et prussienne, se rassemblaient sur l'ordre du Congrès des souverains à Vienne, pour envahir la France. Il comptait sur la victoire pour tout régler à son gré et réduire à néant l'acte libéral qu'il n'avait signé qu'en frémissant. « Le 20, vaincu à Waterloo, à demi mort de fatigue et de douleur, il rentrait à Paris et descendait à l'Elysée. »

Qu'allaient faire de lui la France et les souverains alliés vainqueurs? Le rôle de La Fayette était tout marqué; il ne voulait plus de Napoléon, qui demandait encore, espérant se maintenir, un grand pouvoir, une dictature; il soutint la représentation nationale, et à la Chambre et à l'Elysée dans les conseils où il fut appelé. Il exigeait l'abdication de l'Empereur, et cette abdication obtenue, il comptait tenir tête aux Bourbons et aux alliés au nom de la France, faire ses conditions et sauvegarder la liberté. Il comptait sans les hommes qui l'entouraient, sans Fouché et bien d'autres qui, dès lors et d'avance, acceptaient une seconde fois Louis XVIII. Il se trouva submergé au milieu des intrigues, et quand il chercha à s'adresser aux chefs ennemis eux-mêmes, il s'égara de chemin en chemin, de ville en ville, n'obtenant rien et finissant par ne rien espérer. Tout était en effet arrêté, et à Paris et dans les armées étrangères. Louis XVIII et les siens s'avançaient, et Napoléon ne put échapper que par la fuite, cette fuite qui le mena jusqu'au navire anglais *le Bellerophon* et à Sainte-Hélène. M. Bardoux a admirablement résumé les menées de cette époque, les intrigues de tant d'hommes qui ne songeaient qu'à eux-mêmes; la vraie situation n'est pas celle qui apparaissait, mais celle qui se cachait; et

Digitized by Google

La Fayette, qui dans sa trop grande probité ne voyait que la première, fut victime de ses propres illusions, et la liberté, qu'il avait encore entrevue, se perdit au milieu des douleurs d'une seconde invasion et de l'allégresse de ceux mêmes sur lesquels il avait compté, qui l'avaient toujours et constamment trompé et qui l'abandonnaient, fidèles à cette vieille maxime des politiques ordinaires : Que chacun songe à se pourvoir !

IV

« La Fayette avait le sentiment de n'avoir pas réussi et de n'avoir pas su faire un usage décisif de sa popularité. Aussi se retira-t-il dans sa solitude de La Grange. Il avait pour ennemis tous les anciens émigrés qui se déchaînaient contre lui aux champs, à la ville, à la Cour et à la Chambre, il résolut de ne plus se laisser voir, mais il ne parvint pas à se faire oublier, et lorsqu'après son élection dans la Sarthe, qui fut plus désagréable à Louis XVIII que celle de l'abbé Grégoire, il fut entré à la Chambre en 1819, M. de Serre un jour lui jeta cette apostrophe, en faisant allusion au 6 octobre : « Quand la guerre civile éclate, le sang est sur la tête de ceux qui l'ont provoquée. M. de La Fayette le sait mieux qu'un autre ; il a plus d'une fois appris, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, que qui soulève les bandes furieuses est obligé de les suivre et même de les conduire. »

Il est vrai que La Fayette n'avait pas craint de se dégager du serment prêté à la Charte ; qu'il était l'âme de la Société des *Amis de la Liberté de la Presse ;* qu'il avait combattu la loi suspensive de la liberté individuelle, la loi sur la censure, la nouvelle loi électorale qui créait le double collège et le double vote. Il ne cachait pas ses inclinations non-seulement libérales, mais républicaines ; il restait fidèle à sa déclaration du 11 juillet 1789 ; il était

Digitized by Google

entré dans le carbonarisme et il présidait la haute vente. Il fut, avec son fils Georges, de toutes les conspirations, à Belfort, à Marseille, à Toulon ; il eut des relations avec Bories, l'un des sergents de La Rochelle. Il faillit être poursuivi, mais sa ferme attitude le sauva; il avait du reste pour lui Benjamin Constant, Laffitte et le général Foy. L'enquête proposée ne fut pas ordonnée.

M. Bardoux reconnaît qu'en ces circonstances « le caractère de La Fayette se modifia » ; il sortit de la légalité, et entra dans l'insurrection avec le carbonarisme qui était plutôt italien et espagnol que français ; ce n'était plus le rôle d'un chef de parti plus que sexagénaire. » Il inquiétait même ses amis qui toutefois ne l'abandonnèrent pas. Laffitte lui dit un jour : « Vous êtes une statue qui cherche son piédestal ; peu vous importerait que ce fût un échafaud. — C'est vrai, » répondit La Fayette. Quand Manuel fut expulsé de la Chambre, il fut un des soixante-trois députés qui l'accompagnèrent.

Cette expulsion et la protestation qui la suivit eurent un immense retentissement. Le 23 décembre 1823, la Chambre fut dissoute, et, le 25 février suivant, le Gouvernement fit échouer la candidature de La Fayette. « La vie parlementaire était fermée pour lui, il prit une grande résolution » ; il partit pour l'Amérique.

Il avait toujours eu l'intention de la revoir, et dégagé pour le moment de tout devoir politique, il accepta l'invitation que lui fit le président des Etats-Unis, M. Monroë, au nom du Congrès. Une frégate était mise à sa disposition, mais il partit du Havre sur un bâtiment de commerce américain, le *Cadmus*. Il arriva à New-York le 15 août 1824, et il débarqua au bruit de l'artillerie du fort La Fayette.

« L'histoire, dit M. Bardoux, dans ses pompeux récits de victoires et de triomphes, n'offre rien d'égal à la simple narration du voyage de La Fayette en Amérique. » Nous ne saurions reproduire dans son ensemble cette

Digitized by Google

narration si saisissante dans sa simplicité, et nous prions nos lecteurs de la suivre de ligne en ligne dans le deuxième paragraphe du IV^e^ chapitre de M. Bardoux ; elle occupe une trentaine de pages d'un incomparable intérêt. La Fayette fut reçu avec enthousiasme par la population tout entière ; les villes, les campagnes se levaient au devant de lui et poussaient des acclamations unanimes. Le conseil municipal de New-York et le maire à sa tête le haranguèrent solennellement. Il en fut de même partout, à Boston, à l'université de Cambridge. Il vit à Quincy le seul survivant de l'âge héroïque de la révolution américaine, Jefferson, qui le retint quelques jours sous son toit. « J'ai peur, lui disait-il, qu'on ne vous tue à force de tendresses. » Que dire de Philadelphie, de Baltimore? à chaque étape sa marche était retardée. Les neveux de Washington le conduisirent au caveau mortuaire de Mount-Vernon. Il y descendit seul et baisa la tombe de son vieil ami ; il remonta dans un état d'émotion inexprimable. Dans la capitale de la république, il fut reçu par le président Monroë et par le Congrès. Le speaker le remercia de ses services au nom des Etats agrandis. Il avait contribué à les fonder ; il avait été à la peine, il était juste qu'il fût à l'honneur.

La Fayette, au milieu de ces hommages qu'aucun homme, depuis que le monde existe, n'avait reçus si constants et si prolongés, jouissait d'un bonheur sans trouble. C'était la glorification de sa vaillante jeunesse, et comme l'oubli des douleurs de sa prison et des déceptions de sa vie politique. Toutefois, tant de fêtes devenaient une fatigue et même un tourment. Il résolut de s'en aller, quoi qu'on fît pour le retenir, et comblé d'hommages par le nouveau président, M. Adams, comme il l'avait été par M. Monroë, il s'embarqua, le 8 septembre 1825, après un an et vingt-quatre jours de triomphe, sur une frégate récemment construite et appelée *Brandywine* en souvenir de son ancienne

Digitized by Google

victoire. « Le 3 octobre, le navire était en vue des côtes du Havre. Poussé par une inspiration soudaine, au moment où La Fayette allait descendre à terre, le premier lieutenant, M. Gregory, s'élança vers le pavillon national qui flottait à l'arrière du vaisseau, le détacha précipitamment, et, le présentant au général, il s'écria : « Nous ne pouvons le confier à de plus glorieuses mains ! emportez-le ! et qu'il vous rappelle à jamais votre alliance avec la nation américaine. »

« Cette réception unique dans l'histoire » avait eu son écho en France ; des poètes l'ont chantée, et les acclamations au Havre, à Rouen, furent unanimes comme à New-York. Le nouveau roi, Charles X, et son entourage s'en inquiétèrent ; aussi La Fayette resta-t-il à la campagne jusqu'en 1827. Réélu député par le collège électoral de Meaux, il assista, à Paris, à la mort et au convoi de son ami Manuel, et il parla sur la tombe. Il ne fut pas poursuivi avec son ami Mignet, bien qu'il le demandât. Au reste, la Chambre avait été dissoute à cause de ses opinions libérales, et celle qui revint fut d'opinion plus avancée encore. M. de Villèle fut remplacé par M. de Martignac, qui entra dans le mouvement nouveau du Parlement, et se fit accepter par sa bonne foi et son talent. Il avait une séduction de parole qui entraînait même ses adversaires ; on connaît le mot de Royer-Collard qui en l'entendant s'écriait : Tais-toi donc, Sirène.

Sous ce ministère de nouvelle allure, La Fayette proposa d'augmenter le budget de l'instruction primaire ; il faut lui faire honneur de ses paroles : « Ce ne sont pas vos pitoyables cinquante mille francs, ni même cent mille francs qu'il faudrait consacrer à ce grand devoir, mais cinq millions... » Le roi connaissait La Fayette et ne s'irritait pas trop de son libéralisme ; en demandant un jour de ses nouvelles, il dit : « Je lui rends cette justice, il n'a pas plus changé d'opinion que moi. » Mais les deux opinions n'étaient pas les mêmes, surtout au sujet de la

Digitized by Google

loi électorale ; La Fayette demandait une telle extension des suffrages qu'il devançait son temps de plus de vingt années.

M. de Martignac tomba et M. de Polignac devint ministre. La Fayette connut cette nouvelle au Puy, en sortant de son château natal de Chavaniac, qu'il avait voulu revoir. Il fut acclamé comme représentant l'opposition, et dans tout son voyage de l'Auvergne au Dauphiné, il trouva comme une popularité américaine ; à Privas, à Grenoble, les manifestations se succédaient. Il vit les Périer à Vizille ; et, à son retour, il provoqua à Lyon un véritable délire. Il assista au grand banquet de l'île Barbe, et fut fêté par « ce grand peuple qui, connaissant ses droits et surtout sa force, restait fidèle à ses devoirs. »

La Fayette était l'âme de toutes les sociétés de résistance, et son influence, avec son nom, s'étendait à toute la France. Il fit alors nommer à Lisieux M. Guizot député. « C'est un homme très décidé », avait-il dit.

L'adresse des deux cent vingt et un avait fait proroger la Chambre, le 19 mars 1830 ; le 16 mai, elle fut dissoute. Le roi, dans le célèbre article 14 de la Charte, trouvait une arme contre l'opposition et était résolu à s'en servir pour la briser. Il ne tint aucun compte de la répugnance et de la retraite de deux ministres, MM. de Chabrol et Courvoisier. La Fayette, à ces nouvelles, s'écria : « Nous sommes sur la défensive. »

« Réélu député le 8 juillet, il n'avait pas encore quitté La Grange, lorsque le *Moniteur* du 26 juillet, contenant les ordonnances, lui fut porté par un exprès, envoyé par un de ses petits-fils, M. Charles de Rémusat. »

Il partit sur-le-champ pour Paris, aussi résolu qu'en 1789, malgré ses soixante-douze ans.

Digitized by Google

V

« Dès ce moment, l'insurrection eut un chef. Le rôle de La Fayette fut décisif. Avec M. Thiers et M. Laffitte, — mais après des hésitations que le jeune rédacteur du *National* et le célèbre banquier n'eurent pas, — La Fayette imprima au courant révolutionnaire le mouvement qui porta le duc d'Orléans sur le trône. »

Il arrivait tel qu'il avait été jadis. Il était toujours l'homme de 89 ; à soixante-treize ans, il le dit lui-même, il était aussi ardent qu'à trente-deux ans. Issu d'une famille noble, élevé au milieu des idées aristocratiques, il s'était prononcé contre la monarchie absolue ; il avait accepté et défendu la monarchie constitutionnelle ; mais comme il l'écrivait autrefois à sa femme, sous l'influence de son séjour en Amérique, il avait pris des convictions républicaines. Qu'allait-on faire en 1830 ? une monarchie constitutionnelle ou une république ?

La cour de Charles X le connaissait ; aussi manqua-t-il d'être arrêté ; mais, dès le 29 juillet, la victoire était au peuple. La Fayette fut le général de la garde nationale rétablie. Il se transporta à l'Hôtel-de-Ville et il termina sa proclamation résolue par ces cris : Vive la patrie ! vive la république !

Il aurait été jusque-là ; mais la république, il la concevait modérée, et il se sentit bientôt débordé par le jeune parti républicain. Il comprit M. Dupin et ses paroles si nettes : « Vous êtes sans gouvernement, il vous en faut un » ; et quand M. Charles de Rémusat lui dit : « Voulez-vous être président de la République », et qu'il répondit : « Non », M. de Rémusat ajouta : « Eh bien ! alors, aidez-nous à mettre le duc d'Orléans sur le trône. »

Ainsi fit-il. Au reste, le Parlement, qui respectait La Fayette et sans lequel il ne voulait pas agir, avait nommé

Digitized by Google

le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. Le duc était venu, le vendredi soir, 30, coucher au Palais-Royal, et « la Chambre, après avoir voté d'enthousiasme le manifeste rédigé par M. Guizot, l'accompagna à l'Hôtel de Ville ». La Fayette le reçut, lui remit le drapeau tricolore et le mena à une fenêtre. Alors éclatèrent les cris : Vive le duc d'Orléans! vive La Fayette! La France avait un nouveau roi. Le général l'accepta, tout en affirmant une dernière fois les idées républicaines qu'il avait conçues aux Etats-Unis. Il avait été question de donner le nom de Philippe VII au nouveau roi qui prit lui-même le nom de Louis-Philippe Ier.

Charles X avait quitté la France. Restait à réformer la charte de Louis XVIII. La Fayette n'intervint dans la discussion que pour faire abolir l'hérédité de la pairie qui était maintenue; et tout à fait gagné, quand le roi, aux acclamations du peuple, l'embrassa sur le balcon du Palais-Royal, il s'écria : « Voilà le roi qu'il nous fallait, voilà ce que nous avons pu faire de plus républicain ». Il avait pris son parti, et il revenait à l'année 91. Il faisait mentir M. de Metternich qui l'appelait un noble entêté.

La Fayette avait été nommé commandant de toutes les gardes nationales, et c'est à ce titre qu'il maintint la paix dans la France et qu'il protégea à Paris les ministres de Charles X pendant leur procès.

Mais les déceptions allaient commencer pour lui. La loi sur les gardes nationales supprima son commandement en chef pour toute la France, et le réduisit au commandement de Paris. Il donna sa démission, et, malgré les gracieuses explications du roi, il se jeta dans l'opposition. Il critiqua la politique intérieure et aussi la politique extérieure qu'il frappa de ces mots : *la paix à tout prix*. Il n'avait pas les maximes d'un homme d'Etat; il s'abandonnait à son imagination. Ne voulait-il pas qu'on intervînt partout où éclatait une insurrection, en Belgique, en Italie, en Pologne?

Digitized by Google

Il rencontra devant lui Casimir Périer, qui avait pris le ministère le 13 mai 1831. Il n'était pas de taille à lutter contre lui, et quand il parla à la Chambre de promesses faites aux insurrections étrangères, Casimir Périer, se levant avec vivacité, lui jeta cette réplique : « Quelles sont ces promesses? Il faut enfin s'expliquer; il faut en finir. Je demande à M. de La Fayette si c'est lui ou nous qui avons fait des promesses. »

La Fayette fut atteint et son influence se perdit; ses idées trop libérales n'étaient pas de mise. Il aurait voulu l'instruction primaire pour tout le peuple, la liberté de l'enseignement; il aurait voulu une Chambre des pairs élue pour quinze ans, avec un renouvellement par tiers tous les cinq ans. Il avait raison, mais il devançait son temps, et lui-même, dans une lettre, il s'appliqua l'ancien mot de Napoléon : *idéologie.*

Tout l'affligeait : la mort de Casimir Périer, qu'il estimait tout en le combattant; l'insurrection qui suivit les obsèques du général Lamarque, qu'on l'accusa d'avoir provoquée; la mort du général Dulong tué en duel par le général Bugeaud. Il suivit à pied son convoi, et, au retour, il s'alita. Il s'éteignit, entouré de toute sa famille, le 20 mai 1834.

En terminant, nous ne pouvons mieux faire que de citer entièrement les conclusions de M. Bardoux : « La Fayette ne fut ni un grand penseur, ni un orateur éminent, ni un homme d'Etat. Comme tous ceux qui n'ont point été aux affaires et qui n'ont point gouverné, il ne connaissait pas le cœur humain; mais il ne faut pas, suivant l'expression de Montaigne, « guetter aux petites choses » les individus comme La Fayette; il a le droit d'être jugé, non suivant des fautes isolées, mais selon son caractère et ses œuvres pris dans leur ensemble. Nul ne représente comme lui cette haute noblesse du dix-huitième siècle qui s'était donnée, avec un entrain sans pareil, à la révolution française. Dès les premiers moments, son cœur

Digitized by Google

s'enrôla avec son esprit. Depuis le jour où il partit pour l'Amérique jusqu'à l'heure où il présenta au peuple le duc d'Orléans, sur le balcon de l'Hôtel de Ville, La Fayette ne se reprit pas. Toutes les générosités, il les eut, avec tous les enthousiasmes et toutes les vaillances; il n'y a pas une noble cause qui se soit soulevée dans le monde, sans qu'il n'ait été à côté d'elle, ne se préoccupant jamais de savoir ce que dirait la froide raison. Plus friand de popularité que de pouvoir, il était tout à l'action; c'était, dans les temps modernes, avec les différences des siècles et des lieux, un redresseur de torts, une sorte de paladin de la Table-ronde. La liberté était sa dame, et il lui fut fidèle jusqu'à son dernier soupir. Ayant la main ouverte jusqu'à la prodigalité, il fut presque toujours dupe et jamais intéressé. Fier et dédaigneux, très gentilhomme dans son flegme et dans son langage, il représenta mieux que personne l'ancienne et la nouvelle France se réconciliant dans la nuit du 4 août; et si l'on joint à ces dons de race ses qualités privées, ce bon goût, ce charme qui le faisait adorer de tous ceux qui l'entouraient, le culte passionné qu'il garda contre tout oubli jusqu'à l'heure suprême pour celle qui a honoré son nom, on trouve dans cet ensemble une grandeur morale qui s'ajoute à son allure héroïque et la rehausse ».

« Nous espérons qu'après avoir lu ce livre, on comprendra que, s'il y eut des figures plus imposantes que celle de La Fayette, il n'y en a pas de plus attachante et de plus française. »

En reprenant cette dernière phrase, nous dirons comme suprême éloge à M. Bardoux : il n'y a pas de livres plus français et plus attachants que ses deux volumes sur La Fayette.

CHOTARD.

Digitized by Google

LE JARDIN BOTANIQUE DE CLERMONT

ET

LES BOTANISTES DE L'AUVERGNE

II

L'histoire des publications se rapportant à notre flore locale est étroitement liée à celle du Jardin botanique.

Un des plus vieux catalogues de la Flore française, avec indication de localités, est l'Index de Gaston d'Orléans. Ce prince, fils de Henri IV, frère de Louis XIII et oncle de Louis XIV, fut une des personnalités botaniques les plus intéressantes du XVII[e] siècle. Il avait formé le projet de réunir dans le jardin de son château de Blois une collection composée « plantis ex omnibus Gallicæ tractibus collectis ». A cet effet, il avait chargé cinq naturalistes, Abel Brunyer père, Robert Morison, Jean Laugier, Nicolas Marchand et Abel Brunyer fils, de cette œuvre gigantesque. En 1660, le jardin comptait 2,574 plantes, et le prince avait fait consacrer à la représentation des espèces rares une série d'aquarelles in-folio traitées de main de maître par Nicolas-Robert de Langres, qui font un des plus précieux ornements de la bibliothèque du Muséum. En même temps paraissait *Hortus regius Blæsensis*, de Brunyer, catalogue sommaire, bientôt suivi de *Hortus Blæsensis auctus* ou *Præludia botanica*, et du *Plantarium historia universalis*, de Morison. Mais ces

Digitized by Google

livres donnent peu de détails sur les localités, et leur complément nécessaire se trouve dans l'*Index*, manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale (1).

La lecture de cet Index ne permet pas d'affirmer d'une façon précise si les explorateurs au service du prince ont abordé le Plateau Central, car, s'ils sont venus chercher *Solidago canadensis* L. non loin de la ville appelée Le Montet, dans la région du Bourbonnais qui touche à l'Auvergne (2), il n'est fait aucune mention d'une localité vraiment auvergnate de plantes réunies dans le jardin du prince.

Il faut ainsi arriver au mémoire de Le Monnier, le médecin, intitulé : *Observations de botanique et d'histoire naturelle faites en Auvergne*, pour trouver des indications sur notre flore. Ces observations, présentées à l'Académie des Sciences en 1740, comprennent deux chapitres : *Des montagnes d'Auvergne et des plantes qui croissent sur leur sommet*, étude descriptive et pittoresque de nos sites remarquables, de nos eaux minérales et de la répartition des plantes suivant l'altitude. Le second chapitre, *Plantes observées au Mont-Dore, au Puy de Dôme et au Cantal*, consiste en une liste alphabétique d'environ 300 plantes recueillies sur nos montagnes, et déterminées d'après Linné et Tournefort.

En 1771, Dom Fournault donna dans le *Dictionnaire de Buch'oz* une liste de plantes d'Auvergne. Et de là il faut atteindre 1796, époque où Delarbre publia la première édition de sa Flore, pour trouver un ensemble détaillé des richesses végétales de notre région (3). Il y avait donc

(1) Pour toutes les indications bibliographiques : A. Boreau. *Flore du centre de la France*. Introduction. Paris, 1857. — Ed. Bonnet : 1. *Gaston d'Orléans*; 2. *Index plantarum*, etc... Association française. Limoges, 1890.

(2) *Virga aurea anguſtifolia, serrata, altera;*..... non longe ab oppido dicto Le Montet, in Borbonensis regionis parte Arvernis contermina.

(3) A. Delarbre. *Flore d'Auvergne ou Recueil des plantes de cette ci-devant province*. Clermont-Ferrand, 1796.

Digitized by Google

quinze années que Delarbre enseignait la botanique à Clermont.

Cet important ouvrage est empreint de l'enseignement de Jussieu et des connaissances puisées dans les listes de Le Monnier. Une *première partie* comprend l'énumération des genres des *Plantes de la Flore d'Auvergne, rangées suivant la méthode naturelle de M. de Jussieu.* La *seconde partie*, où est faite l'énumération des espèces, ou *Recueil des Plantes de la province d'Auvergne*, est établie d'après l'ordre alphabétique. Des tableaux indiquent les propriétés des plantes médicinales usuelles. Dans ce premier catalogue alphabétique, Delarbre signale environ 1,500 espèces.

L'accueil le plus gracieux fut fait par Rewbell, alors ministre de l'intérieur, à cet essai botanique, et les encouragements des savants ne manquèrent pas à Delarbre. De Jussieu lui témoigna sa satisfaction et Richard lui adressa ses réflexions et de bons conseils (1) : « La Flore d'Auvergne est très riche, vos indications la rendent fort intéressante.... Cependant je vous conseille d'adopter un arrangement méthodique quelconque et de donner le caractère des genres. Votre ouvrage, n'en doutez pas, peut devenir un manuel utile aux herborisations des divers pays. » C'était l'indication d'un nouveau travail à entreprendre que Delarbre aborda, malgré son grand âge, avec une ardeur toute juvénile; il trouva en Dubois un collaborateur de la plus grande valeur.

Antoine Dubois est originaire de Farges, commune de Saint-Nectaire, où il naquit le 9 janvier 1754.

Fils de cultivateur, il se livra d'abord à la culture des champs, mais dès dix-sept ans il forma le projet d'entrer dans les ordres. Nous le trouvons étudiant le latin à Saint-Nectaire, à Compains, à Champeix et enfin à Cler-

(1) Cité par Delarbre, in préface *Fl. Auv.*, 2e édit.

Digitized by Google

mont, où il fit de brillantes études au grand séminaire. A l'âge de vingt-sept ans, il est vicaire à Cournon. La Révolution l'oblige à fuir; il se retire d'abord à Farges chez son vieux père, puis aux environs de Mauriac, et enfin dans le petit village de Fohet, commune d'Aydat. Traqué, poursuivi, il dut endurer toutes les privations, toutes les frayeurs. En 1813, il est appelé à la cure de Saint-Nectaire, où il exerce pendant vingt-trois ans. C'est là que, vieillard octogénaire (il avait quatre-vingt-trois ans), il fut frappé par une main criminelle et expira le 27 juin 1836 (1).

Dubois aimait l'étude et, dès son enfance, il se plaisait à recueillir les plantes de la montagne, à les comparer, à les conserver en herbier. Pendant son passage à Clermont, il fit connaissance de Delarbre, et, dès son installation à Cournon, il compléta le petit herbier commencé à Compains. C'est du commerce intime entre ces deux hommes que naquit l'idée de la seconde édition de la Flore d'Auvergne.

Dubois, qui avait publié un court mémoire sur les plantes tinctoriales, refusa formellement que son nom fût associé à celui de Delarbre, trouvant même que Delarbre l'avait cité trop souvent. Une lettre de Delarbre (2) ne laisse aucun doute à ce sujet; le passage suivant est très explicite : « Dans mon ouvrage, disait-il à Dubois, que je puis avec raison dire le vôtre, votre nom est cité en bien des pages, et cependant il ne l'est pas assez. »

C'est sans nul doute à Dubois que reviennent les indications si nombreuses de plantes et de localités nouvelles signalées dans la deuxième édition (3), car Delarbre, qui

(1) Abbé Croizet. *Courte notice sur la vie et la mort de M. Dubois*, in *Annales scient., litt. et ind. de l'Auvergne*, t. IX, p. 481-517, 1836.

(2) Citée par l'abbé Croizet, *loc. cit.*, p. 487.

(3) A. Delarbre. — *Flore de la ci-devant Auvergne* ou *Recueil des plantes observées sur les montagnes du Puy-de-Dôme, du Mont-Dore, du Cantal, etc.* Seconde édition. Riom et Clermont, an VIII (1800).

Digitized by Google

avait 79 ans lors de sa première publication, n'avait guère pu étendre ses herborisations et ses recherches.

Delarbre avait compris les conseils de Richard, aussi adopta-t-il dans cette édition une classification méthodique. C'est celle de Tournefort, heureusement modifiée dans ses traits essentiels, qui fut choisie, et Richard approuva cette innovation qui donnait au nouveau livre une supériorité incontestable sur le premier.

Delarbre avait donné son herbier à la Société académique de Clermont, mais, bien qu'il ne soit fait aucune allusion dans la préface de sa Flore, on peut conclure par les observations humoristiques (1), intercalées dans la description de quelques espèces, que cette importante collection disparut pendant la tourmente révolutionnaire. C'est ce fait qui a provoqué l'appréciation que des naturalistes éminents (2) ont portée sur l'œuvre de Delarbre : « Nous devons avouer que cette Flore ne nous a pas été d'un grand secours, et nous pourrions même dire qu'elle ne nous a pas servi... Ecrite de mémoire par un homme de quatre-vingts ans, qui se plaint lui-même, à plusieurs reprises, que son herbier n'existe plus et que ses plantes ont été détruites, il est impossible de se fier à aucune détermination..., et l'on est en droit de se demander si sa mémoire, qui n'a pu le servir pour préciser un point géographique, a été plus fidèle pour lui rappeler exactement le diagnostic de l'espèce qu'il revendique dans sa Flore d'une manière si indécise. »

Mais l'herbier de Dubois n'avait point disparu et la mémoire du disciple servait admirablement le vieux maître,

(1) Nous lisons : « *Buplevrum ranunculoides*... J'avais recueilli ces plantes dans l'herbier de notre Société des sciences, arts, etc. Qu'est devenu cet herbier ? *Rerum irrecuperandarum summa felicitas, oblivio.* Il ne faut pas y penser, je ne suis plus en âge de parcourir ce pays pour les examiner de nouveau. *Desirium latrat, vires déficiunt.* » (Flore, 2e édit., p. 438.)

(2) Lecoq et Lamotte. — Préface du *Catalogue raisonné*, p. 34.

Digitized by Google

aussi voyons-nous chaque jour, contre les prévisions de ces critiques, les plantes rayées du catalogue ou transcrites avec un point de doute, être découvertes à nouveau dans les localités où elles avaient été signalées par le botaniste.

Lecoq et Lamotte ont en effet placé à la suite de leur *Catalogue raisonné* une liste de cent trente plantes comprises dans la Flore de l'abbé Delarbre, et qu'ils n'ont pu voir ni en herbier, ni vivantes dans les limites de l'ancienne Auvergne. Cependant plus de vingt espèces (1) ont été retrouvées depuis, et il est permis d'espérer qu'il s'en trouvera encore.

Parmi les autres, il faut en éliminer un certain nombre que Delarbre considérait comme spontanées et qui n'étaient introduites qu'accidentellement par semis de graines pro-

(1) Nous donnons la liste suivante dressée par M. Dumas-Damon pour notre travail :

Eranthis hyemalis, retrouvé à Chaudefour par M. Layé.
Alyssum campestre L., retrouvé à Gergovie, à Beaumont par plusieurs.
Reseda phyteuma L., retrouvé à Gergovie, Jussat, Beaumont, etc.
Galega officinalis L., signalé par Mégout près de Gannat.
Dryas octopetala L., retrouvé au Mont-Dore et au Cantal.
Berteroa incava D. C., signalé dans l'Allier par Mégout.
Dentaria digitata Lamarck, signalé à Saint-Urcize par Frère Porte.
Tillœa muscosa L., retrouvé par Lamotte et Mégout.
Sedum sexangulare L., retrouvé par Mégout dans l'Allier.
Selinum carvifolia L., retrouvé abondant à Orléat (Dumas).
Sium latifolium L., bords du lac Chambon (Dumas).
Peucedanum palustre Mœnch, lacs de l'Erclause, de Brion, de la Godivelle (Dumas).
Epilobium alpinum L., Mont-Dore par Divers.
Chrysanthenum segetum L., Allier (Mégout).
Leonurus marrubirstrum L., Corent (Audigier et Dumas).
Orchis odoratissima L., puy de Come (Montel).
Typha angustifolia L., signalé par Frères Gust. et Hérib.
Orchis pyramidalis L., signalé dans l'Allier par Mégout.
Carex brizoïdes L., bois de Picot (Dumas).
Carex atrata L., puys Mary, Griou (Divers).
Calamagrostis lanceolata Roth., lacs d'Espinasse, Chauvet et la Landie (Dumas).
Elymus europœus L., Cantal et Mont-Dore (Dumas).
Aspidium lonchitis Schwartz, n'est pas très rare au Cantal, surtout aux environs du puy Mary ; signalé près de Pierre-sur-Haute par Arbost.

Digitized by Google

venant de pays lointains. D'autre part, un assez grand nombre d'espèces ont disparu de notre flore. La richesse végétale d'un pays n'est pas invariable; les progrès de l'agriculture, le dessèchement des marais, les rigueurs de certains hivers sont des causes qui ont anéanti des types bien observés par Delarbre. Enfin, il faut compter avec quelques fausses déterminations; il était bien difficile d'éviter quelques erreurs dans le premier inventaire végétal d'une région aussi étendue que l'Auvergne, surtout avec les ouvrages si défectueux dont on pouvait disposer pour une détermination rigoureuse.

Le célèbre Decandolle parcourut notre province (1). En 1779, M. le chevalier de Lamarck et M. de Boisaujeu firent une excursion en Auvergne, visitèrent les monts Dores et les monts du Cantal, et rapportèrent d'intéressants végétaux de cette excursion. Delarbre n'a pas signalé ce voyage et les écrivains auvergnats contemporains n'ont laissé aucune mention de cette visite du grand naturaliste. Cuvier et Guillemin sont restés également muets sur ce point. Aussi le doute était-il permis jusqu'à la découverte que fit M. Edm. Bonnet de l'herbier contenant les plantes recueillies dans cette excursion (2).

Ce vieil herbier se compose de huit fascicules et quatorze espèces portent la mention : « *Rapporté du Mont-Dore par le chevalier de Lamarck en 1779* », ce sont :

Brassica Erucastrum L.
Arenaria Saxatilis L.
Stellaria nemorum L.
Micropus erectus L.
Alsine hypericifolia Vaill.
Filago arvensis L.
Asplenium ceterach L.
Lamium flore dilute carneo Vaill.
Galeopsis Ladanum L.
Melissa grandiflora L.
Brunella grandiflora L.
Erica Tetralix L.
Pirola minor L.
Lysimachia nemorum L.

(1) *Catalogue raisonné*, p. 35.

(2) M. Malvezin. — *Aperçu sur l'histoire de la Botanique dans le Cantal.* In Société botanique de France, session extraordinaire, 1879.

Digitized by Google

Une quinzième plante, *Illecebrum verticillatum* L., avec la mention : « *Rapporté du Mont-Dore par M. de Boisaujeu en 1779* », fixe le nom du compagnon d'herborisation de Lamarck, qui est complètement tombé dans l'oubli.

Cette modeste collection a appartenu à Haüy, l'ami et le collègue de Lamarck à l'Institut; elle est parvenue au Museum avec les nombreuses collections données par la famille de Jussieu.

La présence de *Melissa grandiflora* L., si spéciale au Cantal, semblait indiquer que les voyageurs avaient visité ce massif montagneux. L'indication suivante : « *Nous l'avons récoltée aux environs de Murat, en montant au Plomb, et près de Thiésac* », placée à la suite de la description de *Festuca glauca*, dans le *Dictionnaire de Botanique* de Lamarck (p. 459), ne laisse aucun doute sur ce fait historique.

Nous savons par Boreau, qu'en 1821, le comte Jaubert fit un long voyage en Auvergne; le jeune botaniste parcourut les monts Dores et le Cantal et rapporta une riche moisson de nos plantes les plus intéressantes; elles furent généreusement offertes à Boreau pour sa *Flore du Centre de la France.*

A. Boreau, directeur du Jardin botanique d'Angers, exprima dès 1835 son idée de la publication d'une Flore de la France centrale, dans un programme qui était un appel aux botanistes de la région qui voudraient collaborer à cette œuvre importante (1). L'empressement fut tel que les matériaux réunis permirent à Boreau de donner, en 1840, la première édition de sa Flore (2). L'esprit méthodique qui présida à la disposition des clefs

(1) *Programme de la Flore du Centre de la France, suivi d'un catalogue des plantes observées dans le rayon de cette Flore.* In-8°. Nevers, 1835.

(2) *Flore du Centre de la France.* 1re édit., deux vol. in-8°. Paris, 1840. — 2e édit., 1849. — 3e édit., 1857.

Digitized by Google

dichotomiques et à la rédaction de la caractéristique des genres et des espèces assura à cette œuvre un succès considérable. Aussi deux éditions successives vinrent en dix années compléter cet inventaire détaillé des plantes du bassin de la Loire et du Centre de la France.

Telles étaient les découvertes faites et les publications données sur la Flore du Plateau central, lorsque Lecoq arriva à Clermont comme professeur de botanique et de géologie.

Dr Paul Girod.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-verbal de la séance du 18 janvier 1893.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4, par M. le docteur Hospital, qui prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

» Permettez-moi de vous remercier de l'honneur insigne que vous m'avez fait en m'appelant, par l'unanimité de vos suffrages, à présider les réunions de votre Société. J'ai accepté, je le reconnais, avec plus d'empressement que de réflexion; car c'est pour moi une lourde responsabilité que celle de succéder au savant M. Chotard; je ne puis que perdre à la comparaison. Mais ma consolation sera que de ma médiocrité ressortira, plus vif encore, le regret de n'être plus présidé par mon éminent prédécesseur.

» Je vous remercie également d'avoir eu le courage de braver cette température sibérienne pour venir assister à la première réunion de l'année.

» Je pense inaugurer heureusement ma présidence en vous proposant d'unir vos félicitations aux miennes pour les offrir à notre collègue et ami, Emmanuel des Essarts, à l'occasion du nouveau succès qu'il vient de remporter dans la maison de Molière. Quelle sublime satisfaction! quelle jouissance inéluctable, pour un parnassien, que de s'entendre jouer, que de voir se réaliser vivants, devant un auditoire select, les personnages qu'a créés sa féconde imagination! Espérons que notre poète ne s'en tiendra pas à ces tentatives; elles sont trop encourageantes pour qu'il ne donne pas bientôt à sa muse un essor d'une large envergure, et qu'il ne suive pas ce chemin de Damas que lui a tracé son ami, Henri de Bornier. »

Au nom des membres présents M. Bleynie, vice-président, remercie M. le docteur Hospital, et exprime l'assurance que la Société continuera à prospérer sous son habile direction.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement du bureau :

MM. Bleynie de Châteauvieux et Gaultier de Biauzat, membres sortants, sont réélus à l'unanimité.

MM. Gasquet et Girod, membres sortants du Comité de publication, sont également réélus.

La parole est donnée à M. Girod, pour la lecture de son mémoire, intitulé : *Histoire de la botanique en Auvergne avant Lecoq.* — Sera inséré dans la *Revue.*

M. Des Essarts veut bien ensuite donner lecture de son à-propos pour l'anniversaire de Molière : « le Rire français ».

Enfin, le travail de M. Mège : « Etude sur Verdier-Latour », est renvoyé au Comité de publication.

MM. Desdevises du Dézert,

Dr Chopart (de Vichy),

présentés par MM. Des Essarts et Girod, sont admis comme membres de la Société.

La séance est levée à 9 heures 3/4. — T.

Procès-verbal de la séance du 1er février 1893.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4, par M. le docteur Hospital, président.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

Après lecture de la correspondance, la parole est donnée à M. le docteur Girod pour la communication du manuscrit de M. Mège : « Un Bénédictin de Saint-Alyre pendant la période révolutionnaire. » Cet important travail sera publié dans nos Mémoires.

M. Paul Gautier expose une étude sur le haut bassin de la Tiretaine; il présente un plan en relief de la chaîne des puys et de la région qui s'étend du puy de Dôme à Clermont. Des teintes combinées permettent de prendre une idée précise de la géologie si compliquée de la région volcanique. L'alternance de couches perméables et d'assises plus profondes imperméables permet de comprendre la façon dont les eaux recueillies par la masse de scories de la chaîne des puys cheminent vers la plaine. Les coulées laviques marquent les routes suivies par les eaux profondes, et de cette étude pratique, M. Gautier tire des conclusions fort intéressantes sur les points qui doivent être exploités par la Ville pour des captages de sources abondantes.

Les félicitations de tous ont dit au conférencier avec quel intérêt son auditoire a suivi ses explications.

M. le Président fait part à l'assemblée d'une demande de subvention adressée à la Société pour contribuer à la publication d'un important travail sur le Puy-de-Dôme. L'auteur de ce travail, membre de la

Digitized by Google

Société, fait appel à notre bienveillante protection pour terminer l'œuvre commencée.

Les membres présents décident de convoquer à cet effet la Société pour entendre le compte-rendu de la gestion du Trésorier, et décider dans quelle mesure il serait possible de répondre au vœu exprimé dans la demande.

Procès-verbal de la séance du 15 février 1893.

La séance extraordinaire, arrêtée dans la précédente réunion, est ouverte à 8 heures 1/4, sous la présidence de M. le docteur Hospital.

La parole est donnée à M. le Trésorier pour la lecture du compte de gestion de 1892. Une Commission, composée de MM. Bouillard, Vazeilles et Desdevises du Dézert, est chargée de sa vérification.

Les comptes se soldent, au 31 décembre, avec un reliquat actif de 1,239 fr. 01.

M. le Président rappelle alors la demande de subvention qu'il a soumise à l'examen de la Société.

A la majorité des membres présents, la Société, appréciant la valeur considérable du travail que l'auteur imprime en ce moment sur le Cantal, et désireuse d'encourager un semblable travail entrepris sur le Puy-de-Dôme, est heureuse d'accorder la subvention sollicitée; mais elle charge trois de ses membres, MM. Vazeilles, Bouillard et Mathieu, de déterminer quel doit être le chiffre de cette subvention et de régler toutes les questions se rapportant à cette affaire.

La séance est levée à 9 heures.

Procès-verbal de la séance du 1er mars 1893.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4, sous la présidence de M. Bleynie de Châteauvieux, vice-président. M. Hospital, président, retenu au Conseil municipal, se fait excuser.

Le procès-verbal est lu et adopté.

La parole est donnée à M. Ch. Truchot, professeur à l'Ecole de médecine, qui expose une série d'intéressantes observations d'électrothérapie. Il a obtenu, grâce à l'installation modèle établie à l'Hôtel-Dieu, des résultats de la plus haute importance, et ceux qu'il a fait connaître promettent des succès nombreux et certains. — Il excuse M. Gros qui, retenu par une maladie imprévue, ne peut faire la communication promise.

M. le Trésorier donne lecture du projet de budget pour 1893.

Digitized by Google

M. Bouillard remet la lettre suivante, qui résume les démarches faites par la Commission :

« Clermont-Ferrand, le 28 février 1893.

» Messieurs et honorés Collègues,

» J'ai l'honneur de solliciter la bienveillante protection de notre Société pour la publication d'une œuvre nouvelle : « le Dictionnaire topographique du Puy-de-Dôme ». Grâce à son intervention, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu déjà décider l'impression du Dictionnaire du Cantal, aujourd'hui en bonne voie, et je la remercie de son bienveillant appui.

» Je viens donc faire un nouvel appel à mes collègues, les priant de m'accorder une subvention destinée à couvrir quelques-uns des frais qui m'incombent pour la rédaction du long manuscrit du Dictionnaire du Puy-de-Dôme. Je remercie la Société de ce qu'elle pourra faire pour moi, me promettant de lui remettre le montant des sommes offertes, lorsque je toucherai l'indemnité que M. le Ministre accorde ordinairement aux auteurs des ouvrages édités par l'Imprimerie nationale.

» Mais, dans le cas où je viendrais à disparaître avant d'avoir terminé l'œuvre entreprise, je veux que la Société, qui aura encouragé ce travail de longue haleine, reçoive, en pleine et entière possession, mon manuscrit et toutes les fiches et notes qui s'y rapportent. Elle pourra désigner elle-même celui ou ceux de ses membres qui voudront terminer sa publication. Je serai heureux de savoir que le fruit de mes longues heures de recherches est entre les mains de ceux qui m'ont prodigué leurs précieux encouragements et m'ont fourni le moyen de faire ce grand travail.

» Veuillez agréer, etc. »

M. le Président estime qu'une indemnité de 300 francs peut être accordée à cet effet, et, après discussion, met aux voix ces conclusions qui sont adoptées. La Commission est chargée de prendre les dispositions nécessaires pour assurer à la Société la possession du manuscrit dans le cas prévu dans la lettre précédente.

La séance est levée à 10 heures.

Compte de gestion du Trésorier pour 1892.

Messieurs,

Le rapport que j'ai eu l'honneur de vous lire à la séance du 3 février 1892 indiquait que la Société possédait, au 31 décembre 1891, la somme de..... 1072f 61

Digitized by Google

RECETTES.

Les recettes de 1892 sont les suivantes :

136 cotisations de 1892, à 12 fr.	1.632f »		
12 abonnements à la *Revue* en 1892, à 12 fr.	144 »	1.764f »	
Subvention allouée par la ville de Clermont-Ferrand en 1892		100 »	1.979 82
Produit de la vente des numéros de la *Revue* pendant la même année		24 »	
Intérêts, au 31 décembre 1892, des fonds de la Société déposés en compte courant		79 82	
Total des recettes			3.052 43

DÉPENSES.

Les dépenses comprennent :

Facture Mont-Louis.	Impression de la *Revue* en 1892 (29 feuilles 3/4)	1.428f »	1.678f 15
	Couvertures des numéros de la *Revue*	64 »	
	Lettres de convocation	60 »	
	Envoi de la *Revue*	93 65	
	Tirages de dessins pour la *Revue*	32 50	
Frais d'envoi de lettres de convocation		8 15	135 27
Frais de recouvrements de cotisations en 1892		77 12	
Rétribution payée au concierge de la Mairie pour le service de la salle		50 »	
Total des dépenses			1.813 42
Reliquat actif au 31 décembre 1892			1.239 01
Total égal			3.052 43

Le présent compte comprend toutes les recettes et le réglement de toutes les dépenses de la Société au 31 décembre 1892.

Le nombre des sociétaires est actuellement de 133, et celui des abonnements de 12.

Le recouvrement des cotisations de la présente année est en partie effectué.

Le Trésorier,

MATHIEU.

Digitized by Google

Projet de budget présenté par le Trésorier de la Société pour 1893, et adopté.

RECETTES.

Reliquat actif de 1892		1.239f 01
129 cotisations de 1893, à 12 francs	1.548f »	1.668 »
10 abonnements à la *Revue* en 1893, à 12 fr.	120 »	
Subvention allouée par la ville de Clermont-Ferrand		100 »
Produit de la vente de numéros de la *Revue*		*mémoire*
Recettes diverses		*mémoire*
Total des recettes, sauf *mémoires*		3.007 01

DÉPENSES.

Impression de la *Revue* (30 feuilles)	1.440f »
Couvertures des numéros de la *Revue*	64 »
Tirages de dessins, plans et photographies pour la *Revue*.	150 »
Envoi de la *Revue*	90 »
Prix d'achat par la Société à M. Amé, du manuscrit de son ouvrage : *Le Dictionnaire topographique du département du Puy-de-Dôme*	300 »
Impression de lettres de convocation	60 »
Frais de recouvrement de cotisations	80 »
Rétribution à payer au concierge de la mairie pour le service de la salle	50 »
Dépenses imprévues ou réserve	773 01
Total des dépenses	3.007 01

MÉLANGES.

— M. Edmond Falgairolle, substitut du procureur de la République à Nîmes, a publié, sous le titre : *Un envoûtement en Gévaudan en l'année 1347* (Nîmes, Catélan, 1892, petit in-8°, 147 pp.), avec une étude liminaire, courte mais substantielle, sur les sciences occultes dans l'antiquité et au moyen-âge, certains documents tirés des archives de la Lozère. Ce sont diverses pièces de la procédure suivie contre Etienne Pepin, dit Olivier Atquitart, prêtre du lieu de Menat, diocèse de Clermont, accusé d'avoir, à l'instigation des ennemis de l'évêque de Mende, fabriqué une image de cire représentant Aldebert ou Albert de Lordet, et d'avoir fait plusieurs sortilèges sur cette image, au front de laquelle était gravé le nom de l'évêque et de sept démons ou mauvais anges.

Après avoir embrassé la vie religieuse, reçu les ordres sacrés, Pepin avait quitté son monastère, remplacé l'habit religieux par l'ha-

Digitized by Google

bit séculier, pour courir le monde, où il espérait étudier et apprendre la magie. Il rechercha pendant quatre années, à Langeac, la pierre philosophale; puis il parcourut de nouveau la France et se rendit même à l'étranger. Il devint très fort en sciences occultes et chercha à connaître tous les livres qui s'y rapportaient. Il se fixa ensuite en Gévaudan, où il se lia avec Guérin de Châteauneuf, seigneur d'Apcher, qui ne tarda pas à utiliser son savoir et à en faire profiter sa haine pour l'évêque de Mende.

L'officialité diocésaine reprochait à Pépin de s'être mis en rapport avec les esprits infernaux et d'avoir façonné d'après des rites convenus une image en cire; en un mot, on l'accusait d'avoir *envoûté* l'évêque. Il subit plusieurs interrogatoires dans les châteaux de Balsièges et de Chanac, où les jurisconsultes qui composaient cette cour ecclésiastique s'étaient réunis. La sentence fut rendue à Mende, le 22 décembre 1347. Pepin interjeta appel devant le souverain pontife par le ministère de Gilbert de Châteauneuf, son procureur. Il prétexta de son innocence et souleva, en outre, l'incompétence de l'officialité de Mende, attendu qu'il était étranger à ce diocèse. Le pape commit à la révision de ce procès l'ami de Pétrarque, Bernard d'Albi, évêque de Porto en 1348, connu sous le nom de cardinal de Rodez, parce qu'il avait d'abord occupé ce siège. Qu'advint-il de cette mission, et le cardinal, mort en 1350, put-il même l'accomplir? C'est ce que M. Falgairolle n'a pu nous dire, malgré ses actives recherches.

La récente expérience de M. Albert de Rochas et la mort, plus récente encore, de l'abbé Boullan, semblent donner comme un caractère d'actualité à la brochure du magistrat nîmois. Quoiqu'on ait prétendu le contraire, l'envoûtement ne se pratique plus à notre époque, si ce n'est dans les contrées de l'Orient, où la superstition règne en maîtresse. En tout cas, cette opération magique n'a qu'une apparente similitude avec certains faits de magnétisme et d'hypnotisme dont un public spécial s'est vivement préoccupé il y a quelques mois. Mais ce n'est point ici le lieu de traiter une aussi grave question.

Nous nous bornerons simplement à faire remarquer, au point de vue de l'histoire locale, que nous ne devons jamais oublier dans nos comptes-rendus, que c'est des environs de Langeac, de Farges, près Siaugues-Saint-Romain, qu'était originaire la sorcière dont M. Aug. Chassaing a rapporté (*Spicilegium Brivatense*, p. 438) la condamnation en août 1390, c'est-à-dire quarante et quelques années après celle d'Etienne Pepin. Celui-ci avait-il laissé des élèves dans la petite cité riveraine de l'Allier, ou y existait-il déjà lorsqu'il vint en ce beau pays une sorte d'école de sorcellerie? Peut-être n'y a-t-il entre ces deux faits qu'un rapprochement fortuit?

Digitized by Google

— M. l'abbé Boulay, professeur à l'Université catholique de Lille, très connu par d'importantes études sur les *Mousses* et d'excellents travaux de paléontologie végétale, a consigné les résultats des explorations qu'il a faites en 1888, 1889 et 1891, dans la haute vallée de la Couze de Champeix, au pied de la Dent du Marais, dans une magistrale publication à laquelle il a donné le titre de *Flore pliocène du Mont-Dore — Puy-de-Dôme* (Paris, Savy, 1892, gr. in-4°, 115 pp., avec dix planches lithographiées, de nombreuses figures dans le texte, des appendices et notes diverses).

Les cinérites des volcans du Plateau central renferment des gisements de plantes fossiles que l'on rencontre aussi, en Auvergne, dans certains autres terrains de l'époque tertiaire. M. l'abbé Boulay s'est attaché à extraire et à décrire ces témoins « d'un passé déjà lointain, sans être dépourvu de points d'attache nombreux et très remarquables avec l'ordre de choses actuel ». Notions topographiques, étude comparative sur les flores pliocènes du Plateau central, historique, description des espèces, tout a été traité par le savant professeur avec une précision, une netteté de vues, une sûreté de déduction auxquelles les auteurs qui, jusqu'ici, ont écrit sur la paléontologie végétale, ne nous ont pas toujours habitués. Aussi, son magnifique travail est-il appelé à faire autorité en la matière. Il faut espérer que l'éminent géologue ne bornera pas là les études qu'il a entreprises en 1885, et qui lui ont permis de publier, dès 1887 : *La flore fossile du Bézac, près de Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme)*. Pourquoi arrêterait-il des recherches, jusqu'à ce jour aussi fructueuses, dans un pays qui contient, sous ce rapport, des richesses presque inépuisables? A bientôt, nous le désirons pour la science et pour l'Auvergne, un autre parfait et superbe ouvrage comme celui que nous venons de signaler.

— La *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France* (Moulins, Et. Auclaire), qui a publié en 1891 : *Les Rubus du Plateau central de la France*, par frère Héribaud (Joseph), et en 1892 : *Matériaux pour la Flore d'Auvergne*, par M. Gonod d'Artemare, contient, dans ses numéros de janvier et février 1893, l'intéressant récit, par M. Ernest Olivier, d'une excursion à Biskra, accomplie lors de la session extraordinaire de la Société Botanique de France (avril 1892), session à laquelle prit part notre compatriote, M. Billiet.

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr Paul Girod.

Clermont-Ferrand, imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon.

Digitized by Google

RICHARD WAGNER

D'APRÈS LES ŒUVRES JOUÉES A BAYREUTH EN 1892

I

LE THÉATRE DE BAYREUTH

Il y avait au nord de la Bavière, non loin de la frontière de Bohême, une petite ville de 20,000 habitants, une de ces villes endormies où l'herbe pousse entre les pavés et dont Henri Heine disait que les chiens y semblent mendier un coup de pied au passant, pour avoir au moins cette distraction. En 1871 un homme visita cette ville et dit : « Moi Wagner, je veux faire de cette obscure bourgade de Bayreuth une des plus glorieuses capitales, une capitale de l'art. J'y ferai venir les gens de tous les points du globe. J'y réunirai les empereurs, les rois, les riches, les pauvres, dans un théâtre construit par moi, pour moi, où l'on n'entendra que mes œuvres à moi. »

Et comme si Bayreuth, qui est éloigné de tout grand centre, où l'on arrive péniblement au moyen d'une ligne de chemin de fer de médiocre importance, n'était pas encore assez reculé, Wagner choisit, pour y construire son théâtre, un emplacement hors de la ville, sur une colline, à la lisière d'une forêt.

Le choix d'un lieu aussi écarté n'était pas une fantaisie d'artiste, ni le caprice d'un enfant gâté par le sort. C'était un dessein mûrement médité. Wagner évitait avec intention les centres importants de l'Allemagne où la popu-

Digitized by Google

lation indigène aurait suffi pour faire vivre son entreprise. Il ne voulait pas de ce public banal qui serait allé chez lui après avoir été peut-être la veille à une opérette ou, bien pis encore, à un opéra. Il évitait également les villes d'eaux, par horreur d'une clientèle de viveurs et de blasés à qui les représentations de ses œuvres auraient servi de simple passe-temps. Il réservait les fruits de son génie aux amis convaincus de l'art. Il pensait que ceux-là franchiraient toutes les distances pour l'entendre.

Ce projet téméraire eut un plein succès. Aidé par les libéralités du roi Louis II de Bavière et par le produit d'une souscription publique, Wagner posa en 1872 la première pierre de son édifice, et l'inaugura en 1876 par la représentation de la tétralogie de *l'Anneau du Nibelung*. Après quelques difficultés financières dont il triompha par son indomptable énergie, la fortune de son théâtre alla toujours en croissant. Sa mort, survenue en 1883, ne mit pas fin à la prospérité de l'œuvre. Les représentations continuent à des intervalles irréguliers, selon le temps nécessaire à la préparation d'une exécution aussi parfaite que possible. Elles ont lieu généralement au nombre de vingt, espacées sur une période de trente jours, du 20 juillet au 20 août environ, pendant deux années consécutives suivies d'une année de relâche. Ainsi le théâtre s'est ouvert en 1884, en 1886, en 1888 et 1889, en 1891 et 1892; il restera fermé en 1893, pour s'ouvrir de nouveau en 1894. Un public avide se précipite à ces représentations. On prend ses places sept ou huit mois à l'avance. Dans la foule il y a certainement des badauds qui vont à Bayreuth par snobisme : tels beaucoup d'Anglais. Mais combien d'enthousiastes vont y chercher le plaisir le plus intense qu'ils puissent trouver sur terre! On est frappé en chemin de fer par certaines figures de gens, jeunes artistes qui semblent s'être imposé des privations pour faire un long voyage en vue d'une jouissance suprême dont l'espoir met comme une flamme dans leur regard. Moi-même, qui avais entendu cependant

Digitized by Google

le répertoire complet de Wagner sur les grands théâtres de l'Allemagne et de l'Autriche, je n'eus de repos que lorsque j'eus franchi en 1891 les trois cents lieues qui séparent Clermont de Bayreuth, pour y passer une seule soirée. Un besoin invincible m'y a fait retourner en 1892 et j'ai déjà pris mes dispositions pour être sûr d'y aller en 1894. Il est des gens capables de sacrifier les intérêts les plus précieux au désir d'entendre Wagner en son théâtre et qui règlent leur existence même en vue de ces auditions. On m'a cité le cas d'un jeune homme que l'on voulait marier et qui répondait sans aucune intention de faire de l'esprit : « Non, le mariage ne me laisserait peut-être plus libre d'aller à Bayreuth. »

D'où vient donc à ce théâtre cette incroyable puissance d'attraction? C'est que là, et là seulement, les œuvres de Wagner sont exécutées dans les conditions qu'il exigeait. Là est complètement mise en pratique sa doctrine de l'unité de l'art; là est rigoureusement appliqué son principe qui veut que tous les arts concourent à rendre l'illusion théâtrale aussi grande et, par suite, l'émotion aussi intense que possible.

Cette coopération, Wagner avait à la demander d'abord à l'architecture. La construction habituelle des salles de spectacle s'opposait à l'effet qu'il cherchait à produire. L'illusion ne peut pas y être complète. La disposition en fer à cheval fait qu'une grande partie des spectateurs a devant les yeux une autre partie du public; à toutes les places de côté il faut se tourner, prendre une position qui n'est pas naturelle, pour voir la scène. Quant aux spectateurs de face, leurs regards, avant d'arriver aux acteurs, ont à traverser la salle où divers objets peuvent les distraire, et, devant la scène même, ils tombent sur la foule des musiciens qui s'évertuent et se démènent, sur le chef d'orchestre qui fait de grands gestes. Ce sont là des distractions qui troublent le plaisir esthétique; elles empêchent le spectateur de vivre en plein rêve. Supprimer

Digitized by Google

tout ce qui rappelle la réalité et tout ce qui peut interrompre le grand courant d'émotion allant de la scène au public, voilà le service que l'architecture doit rendre à l'art dramatique. Pour réaliser cette idée, Wagner imagine un plan de salle tout nouveau. Il supprime toutes les places de côté, et crée un amphithéâtre unique ayant la forme d'un éventail à moitié ouvert, de telle sorte que tous les spectateurs font face à la scène.

Les musiciens disparaissent. C'est à peine si une faible lueur vous fait deviner entre le premier rang des spectateurs et la scène un espace où l'orchestre est dissimulé. C'est là en effet dans une fosse profonde, plaisamment appelée par Wagner l'abîme mystique, que sont répartis dans un ordre savant cent quinze instrumentistes. Le chef d'orchestre est invisible au public, mais parfaitement visible de la scène où tous les acteurs reçoivent son impulsion.

Cette dissimulation de l'orchestre n'a pas seulement pour effet d'empêcher que le plaisir esthétique soit troublé par la vue disgracieuse de bras qui s'agitent et de joues qui se gonflent. Des profondeurs de l'abîme mystique les sons arrivent aux oreilles amortis et bien fondus. Ces harmonies produites par des instruments que vous ne voyez pas ont comme un charme de mystère qui vous saisit étrangement. Enfin comme l'orchestration de Wagner est très nourrie, l'ensevelissement des musiciens fait que les sonorités sont voilées et ne couvrent pas la voix des chanteurs.

Dans la salle ainsi disposée pour que le spectateur ait la perception directe de l'action scénique, Wagner exige en outre que l'obscurité soit complète. Dès lors l'œil est comme fasciné par ce qui se passe dans le carré lumineux de la scène. Toute notre attention est fortement concentrée sur un seul point; il en résulte que nos sensations deviennent mille fois plus profondes. Tout le reste du monde disparaît dans une ombre épaisse. Plus rien ne vit à nos yeux que les personnages du drame.

Digitized by Google

Wagner subordonnait toute la construction de son théâtre à ces dispositions fondamentales. Il n'ignorait pas qu'elles étaient un obstacle à la beauté extérieure de l'édifice. Il en prit d'autant plus facilement son parti qu'il n'avait pas d'argent pour élever un monument qui eût grand air. Satisfait du dedans, il se contenta pour le dehors d'une carcasse assez laide en brique et en bois. Il laissait à l'architecture le problème suivant à résoudre : Créer un théâtre monumental avec le plan qu'il avait adopté pour l'intérieur.

Un second art dont Wagner avait à demander le concours, c'est la peinture qui intervient pour créer les décors, dessiner les costumes, marier les nuances des étoffes, les assortir soit au caractère général du drame, soit au caractère particulier des différentes scènes. Wagner, chez qui la vie des sens était aussi puissante que la vie de l'âme, se préoccupait beaucoup du cadre matériel où seraient placées ses fictions. Au sujet des décors et des costumes de *Parsifal* il eut de longs entretiens avec le peintre russe Paul de Joukowski. Le résultat de ces entretiens n'a pas toujours été heureux. Ainsi au second acte de *Parsifal* où la scène doit représenter un jardin fantastique à la floraison luxuriante, on voit des fleurs énormes aux tons criards qui se balancent dans les airs. Ce n'est pas de très bon goût. On croirait voir réalisé le rêve du paysan de La Fontaine qui voulait que les citrouilles poussassent au bout des branches. Mais, à part quelques exceptions, les décors et les costumes de Bayreuth sont fort beaux et s'accordent admirablement avec le drame, surtout ceux qui ont été faits d'après les indications de Wagner lui-même. Dans son puissant cerveau l'œuvre se présentait entièrement achevée, revêtue de son enveloppe matérielle, palpable pour ainsi dire. Quand il écrivait la poésie et la musique de la scène connue sous le nom de l'*Enchantement du Vendredi-Saint*, il voyait certainement par la pensée cette prairie émaillée de fleurs et scintillante de rosée, au bord de laquelle il fait ren-

Digitized by Google

contrer Parsifal et le vieux Gurnemanz. La musique et le décor sont là si profondément associés qu'un moment j'ai éprouvé une sensation inouïe : il me semblait que les notes étaient des fleurs et, par une illusion singulière, je leur ai trouvé un parfum. Le roi Amfortas qui porte au flanc une blessure inguérissable est habillé de pourpre; on a l'impression du sang rouge et chaud qui coule à torrents. Rien n'est frais et joyeux comme le dernier tableau des *Maîtres Chanteurs*, qui représente une prairie sur les bords de la Pegnitz à Nuremberg. La musique a la même fraîcheur et la même gaîté; elle est éclatante de verdure et de soleil. La peinture est tellement en harmonie avec la musique dans la plupart des scènes de Wagner qu'il semble que la vue et l'ouïe se confondent et qu'il ne nous reste plus qu'un sens unique qui reçoit à lui seul toutes les impressions.

Viennent ensuite les arts scéniques proprement dits. Ce sont la danse, le chant et le jeu des acteurs. Comment la danse peut-elle concourir à produire l'illusion théâtrale? En perdant entièrement le caractère factice qu'elle a dans le ballet d'opéra. Le ballet détruit l'émotion dramatique en venant arbitrairement couper l'action; il est un divertissement inattendu et illogique. Wagner, qui même dans le monde du rêve reste fidèle aux lois de la vraisemblance et enchaîne rigoureusement les péripéties, proscrit le ballet sous sa forme italienne. Déjà dans *Rienzi*, sa première œuvre importante, il avait cherché à lui donner un caractère nouveau en y exprimant certains sentiments qui tiennent une grande place dans le drame. Celui de *Tannhœuser* lui ayant été imposé, il l'associa du mieux qu'il put à l'action : il le fit consister en courses folles de bacchantes et de satyres chargés par Vénus de distraire le héros, ou bien en poses voluptueuses destinées à alanguir chez lui la conscience qui se réveille. La danse n'est plus du tout un hors-d'œuvre dans les *Maîtres Chanteurs* où elle paraît sous la forme de rondes d'écoliers et aussi d'une valse à la-

Digitized by Google

quelle se livrent jeunes gens et jeunes filles sur les bords de la Pegnitz, de la manière la plus naturelle, en attendant l'arrivée du cortège de fête. L'idéal du ballet wagnérien, nous le trouvons dans *Parsifal*, lorsque les Filles-fleurs s'efforcent de séduire le héros ingénu. Nous n'avons là ni pirouettes, ni entrechats, rien des mouvements savants de la chorégraphie d'opéra. Les Filles-fleurs tantôt tournent avec grâce autour du jeune homme en chantant une valse lente, tantôt deviennent pressantes et l'assaillent de caresses importunes. C'est bien là un ballet, mais plein de naturel et de vie dramatique. L'action n'est pas arrêtée; au contraire, c'est un moment décisif; Parsifal traverse une épreuve; s'il succombe, c'en est fait de sa grande et salutaire mission. La danse ainsi comprise, un corps de ballet devient inutile à Bayreuth, sauf pour les représentations de *Tannhœuser*, et encore dans cet opéra faut-il qu'il renonce à tous les pas traditionnels. Dans les autres œuvres, la chorégraphie, peu compliquée d'ailleurs, fait partie intégrante du rôle des acteurs.

Mais Wagner se fait de la danse une conception plus large encore. Elle ne consiste pas seulement pour lui en évolutions rythmiques; elle comprend tous les mouvements harmonieux du corps, les attitudes plastiques, le geste qui se règle sur une cadence musicale. Elle est la mimique des anciens; elle est la pantomime moderne dans ce que celle-ci a de plus noble, mais subordonnée à la déclamation chantée qu'elle complète. Wagner veut que ses acteurs soient des mimes. Il veut que leur allure, leurs poses, leurs gestes, commandés par la musique, s'ajoutent à elle pour donner à l'expression dramatique toute sa vérité et sa puissance. Pour ne prendre mes exemples que dans les pièces jouées l'été dernier à Bayreuth, je citerai, comme cas particuliers où ce principe est appliqué d'une manière saisissante, la scène des *Maîtres Chanteurs* où le greffier Beckmesser, tout meurtri d'une formidable volée de coups de bâton reçue la veille, entre dans l'atelier

Digitized by Google

de Hans Sachs, boitant, se tâtant les côtes; il ne dit pas une parole, mais ses jeux de physionomie, ses tressaillements brusques, qu'accompagne une musique narquoise, trahissent à merveille son désespoir comique (1). Je citerai encore le salut d'Isolde à Tristan, lorsque celui-ci vient au rendez-vous nocturne; toute la passion fougueuse et impatiente d'Isolde éclate dans les mouvements de son écharpe blanche qu'elle agite frénétiquement. Au premier acte de *Parsifal,* Kundry, la femme énigmatique et sauvage, s'abat sur la scène comme si un galop infernal l'avait poussée là. Wagner aime les longs arrêts du chant pendant lesquels, seule, l'expression du visage accentuée par l'orchestre dit les émotions intérieures. Il ira jusqu'à créer de véritables rôles muets comme, au troisième acte de *Parsifal,* celui de Kundry qui, toujours en scène, toujours active, n'a que deux mots à dire : « Servir, servir, » et qui doit exprimer par son silence même un profond repentir et la soumission de tout son être.

Pour que l'illusion théâtrale fût possible, il fallait que Wagner fît renoncer ses acteurs aux habitudes des chanteurs d'opéra qui violent à plaisir toute vraisemblance. Le chanteur d'opéra, surtout le chanteur italien, ne vise qu'à être un virtuose du chant; tout son art est dans son gosier; son rôle se réduit à faire une partie dans une œuvre qui est plutôt un concert qu'un drame. Il met toute son ambition à bien filer des sons, à réussir les roulades et les vocalises; son triomphe, si c'est un ténor, ce sont les *ut* de poitrine. Peu lui importe le personnage qu'il joue. Wagner estime que cette gymnastique vocale et ces tours de force sont déplacés au cours d'une action dramatique. Il tient avant tout à ce que ses acteurs soient de bons comédiens fortement pénétrés de leurs rôles et capables de créer des personnages bien vivants; le mécanisme de la voix n'a

(1) J'ai vu cette scène mimée avec un talent admirable par M. Nebe, du théâtre de Carlsruhe.

Digitized by Google

qu'une importance secondaire. Le chanteur doit disparaître dans le personnage qu'il représente. Il ne doit pas être un simple organe dont on admire la souplesse ou la puissance, mais un être complet en chair et en os. Le chant, selon Wagner, doit avoir le naturel et la vérité du langage, idéalisé seulement par la musique. Cette disparition du chanteur dans un personnage doué de vie réelle s'obtient plus facilement à Bayreuth qu'ailleurs, grâce à l'obscurité qui règne dans la salle et grâce à la défense d'applaudir avant la fin des actes. N'étant troublé ni par la vue du public ni par des marques de satisfaction ou de mécontentement, l'artiste s'absorbe plus aisément dans son rôle et partage l'illusion qu'il est chargé de produire.

Wagner avait eu un moment la pensée de fonder à Bayreuth, en dehors du théâtre, une école de déclamation où une éducation toute nouvelle aurait été donnée aux jeunes artistes. Ayant dû renoncer à ce projet, il voulut du moins que les représentations fussent un enseignement. Il forma lui-même ses premiers acteurs et ce sont ses leçons qui ont constitué une tradition religieusement respectée depuis sa mort. Le théâtre de Bayreuth est le sanctuaire de cette tradition conservée dans toute sa pureté, sans le risque d'être altérée comme dans les autres théâtres, par le voisinage néfaste de l'opéra. Le théâtre de Bayreuth est le conservatoire du style wagnérien, comme chez nous le Théâtre-Français est le conservatoire du style classique et comme notre Académie nationale de musique est l'asile des splendeurs fausses et surannées de l'opéra.

Reste à considérer dans cette œuvre d'art dont le théâtre de Bayreuth doit proclamer l'unité l'élément essentiel, le drame, qui lui-même repose sur l'alliance indissoluble de la poésie et de la musique. Nous allons étudier le drame wagnérien d'après les quatre spécimens qui en ont été donnés l'été dernier à Bayreuth. Mais, avant d'arriver au cœur même de notre sujet, disons encore un mot de

Digitized by Google

quelques raisons qui valent aux représentations de Bayreuth leur succès exceptionnel. Il n'est pas dû seulement à Wagner qui a voulu réaliser là sa grande conception de l'unité de l'art. Une bonne part en revient à ses interprètes qui servent admirablement sa pensée.

A la tête de l'exécution se placent cinq chefs d'orchestre, parmi lesquels ces trois magiciens qui portent les noms célèbres de Hermann Lévi, de Félix Mottl et de Hans Richter. Ils gouvernent avec un art incomparable et les acteurs en scène et les masses chorales et leur peuple de cent quinze instrumentistes. Jamais une hésitation; jamais une confusion. Les représentations dont chacun de ces maîtres est l'âme tour à tour se passent comme de belles journées sans nuages. A eux se joignent douze directeurs, régisseurs et inspecteurs divers.

Sur une liste d'une cinquantaine d'acteurs, auxquels il faut ajouter cent trois choristes, figurent les premières célébrités de l'Allemagne et de l'Autriche. Ces artistes quittent pour un mois les théâtres auxquels ils appartiennent, afin de donner leur concours, quelques-uns à titre gracieux, paraît-il, aux fêtes de Bayreuth. Tous n'ont pas, il s'en faut, des voix particulièrement remarquables, mais tous ont quelque chose qui ne se trouve pas ailleurs, qu'ils n'ont pas eux-mêmes sur leurs scènes habituelles, une sorte de feu sacré, une fièvre qui les pousse à dépenser tout leur talent et qui centuple leur énergie.

Ce qui met aussi ces artistes de Bayreuth hors de pair, c'est que tous, depuis le premier rôle jusqu'à l'humble choriste, semblent avoir ce sentiment qu'ils collaborent à une œuvre tellement grande que devant elle leur personne disparaît et qu'ils sont les modestes instruments d'un génie tout-puissant qui sait révéler aux hommes l'infinie beauté. De là un admirable esprit de discipline qui rend possibles les exécutions magistrales. Quelle grande cantatrice italienne ou française jouerait avec la ferveur nécessaire un rôle comme celui de Kundry au troisième acte de *Parsifal*

Digitized by Google

où elle n'aurait que deux mots à dire? Dans les deux mots de Kundry : « Servir, servir, » je ne vois pas seulement l'humilité de la pécheresse convertie; ils représentent aussi pour moi l'abnégation de la grande actrice qui surmonte sa vanité de femme et renonce aux succès éclatants pour servir docilement la pensée de Wagner. La discipline est surtout merveilleuse dans les chœurs. La masse des chanteurs exécute les morceaux avec une précision et une correction inouïes. Certains premiers rôles ne dédaignent pas de se mêler à ces ensembles, après avoir été la veille en pleine lumière. La correction des chœurs n'a rien de machinal. Les chœurs aussi, comme chaque acteur, ont une vie, une âme, l'âme et la vie des foules dont ils expriment les sentiments. Eux aussi sont électrisés par la pensée du maître qui gagne jusqu'au plus infime des collaborateurs. Je jurerais que le lampiste lui-même fait son service avec une sorte de frisson religieux et qu'en son humble langage d'allumeur de quinquets il se dit que le jeu vaut la chandelle.

Les quatre spécimens du drame wagnérien qui ont été donnés l'été dernier à Bayreuth et d'après lesquels nous allons étudier ce drame, maintenant que nous savons dans quelles conditions il est représenté, sont : *Tannhœuser, les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, Tristan et Isolde, Parsifal.* Ce choix était des plus heureux. Entendues dans l'ordre que j'ai indiqué, ces quatre œuvres permettent de suivre le développement du génie de Wagner et nous en donnent une idée assez complète. *Tannhœuser* nous montre le musicien cherchant à se dégager des traditions de l'ancien opéra et à créer un type de drame plus vrai, plus libre. Dans les *Maîtres Chanteurs* il a conscience de ce qu'il veut faire et il expose ses tendances. *Tristan et Isolde* est l'application des idées émises dans les *Maîtres Chanteurs.* Enfin, avec *Parsifal,* Wagner est arrivé au terme de son développement; c'est là que sa pensée s'est élevée le plus haut.

Digitized by Google

II

TANNHÆUSER.

Le sujet de *Tannhœuser* est le conflit de deux sentiments : l'amour sensuel et l'amour mystique. Le chevalier-poète Tannhæuser est partagé entre les deux. Il va de Vénus, la déesse païenne de la volupté, à Elisabeth de Thuringe, type de sublime pureté. Dans les bras de l'une, il aspire vers l'autre ; auprès de la vierge chaste, il s'enivre au souvenir de joies coupables. L'amour mystique finit par triompher, mais après une lutte qui a brisé deux existences.

Au lever du rideau, Tannhæuser est au Venusberg, dans une caverne de la forêt de Thuringe où, d'après une légende populaire, Vénus avait établi sa cour. Depuis des mois il est l'amant de la déesse qui le retient auprès d'elle en prodiguant les séductions et les plaisirs. Mais l'âme de Tannhæuser est lasse de ces joies impures. Il se révolte contre l'esclavage des sens ; il veut s'arracher aux étreintes de la déesse, quelque douces qu'elles lui soient ; il a besoin d'idéal et de liberté. Il invoque le nom de Marie : aussitôt toutes les puissances de l'enfer sont vaincues ; Vénus disparaît avec son cortège de bacchantes, de sirènes, de faunes, et Tannhæuser se retrouve au sein de la nature verdoyante, dans une vallée où éclate la fraîcheur du printemps. D'une atmosphère lourde, il a passé au grand air réconfortant. Et voici que juste au moment où il contemple avec ravissement la verte campagne et l'azur du ciel, au moment où sa conscience respire après l'effort qui l'a dégagée du péché, retentit la chanson d'un jeune pâtre qui salue le printemps, et puis un chœur de pèlerins qui déplorent leurs fautes et expriment l'espoir d'en trouver le pardon à Rome.

(Exécution de la chanson du pâtre et du chœur des pèlerins.)

Digitized by Google

Tannhæuser s'est associé au chant pieux ; le sentiment religieux s'est réveillé avec force en lui. Le landgrave de Thuringe, accompagné d'une troupe de chasseurs, le surprend pendant qu'il adresse au ciel une fervente prière. Tannhæuser, tout entier à son repentir, refuse d'abord de suivre au château de la Wartbourg le landgrave et les chasseurs qui saluent avec joie le retour de leur chanteur favori. Ce n'est que lorsque Wolfram d'Eschenbach a prononcé le nom d'Elisabeth et dit quel profond amour il a su par ses chants inspirer à la noble jeune fille, qu'il se décide à se rendre à la Wartbourg.

Au château l'arrivée de Tannhæuser est le signal d'une vie nouvelle. Elisabeth laisse éclater sa joie de revoir son poète aimé. Le landgrave célèbre ce retour par un tournoi poétique, par un concours où chaque chanteur devra définir l'amour. Wolfram d'Eschenbach et Walther de la Vogelweide disent la beauté de l'amour pur et vertueux. A cet amour qui se contente de contempler l'objet aimé s'oppose tout naturellement dans l'esprit de Tannhæuser celui qui se satisfait par la possession et dont il a goûté les délices dans les bras de Vénus. Grisé par de voluptueux souvenirs, il entonne un hymne à la déesse et chante les joies du Venusberg. C'est là le point culminant du drame. Non-seulement le conflit des deux amours travaille l'âme de Tannhæuser, mais l'opposition devient concrète et en quelque sorte vivante, étant formulée par des chants mystiques d'un côté, païens de l'autre, et cela devant la foule qui approuve ou blâme, surtout devant Elisabeth, plutôt ange que femme, vers qui montent comme un encens les mélodies pieuses de Wolfram et de Walther, tandis que sa pureté sera outragée par l'éloge de la passion sensuelle. De plus, comme elle aime Tannhæuser, elle recevra un coup mortel en apprenant qu'il a été l'amant de Vénus. Ce n'est pas sa jalousie de femme qui la torturera ; c'est dans son mystique amour qu'elle sera blessée, elle qui ne rêvait que d'hyménées spirituels et qui découvrira un malheu-

Digitized by Google

reux esclave des sens dans celui qu'elle croyait digne d'être associé à son rêve. Un immense cri d'horreur part de toutes les poitrines, lorsque Tannhæuser révèle qu'il a séjourné au Venusberg. Les épées sortent des fourreaux ; on veut que le coupable expie immédiatement dans le sang ce que la foule, dans sa foi chrétienne, considère comme le plus abominable des crimes. Mais alors triomphe l'amour pur ; il triomphe dans sa défaite même, dans l'outrage qu'il vient de recevoir. Elisabeth se précipite au devant de Tannhæuser pour le protéger. Elle, dont il a dans son délire insensé broyé le cœur, elle demande grâce pour son bourreau. Maintenant Tannhæuser comprend la sublimité de cet amour, de cet amour fait d'abnégation et de sacrifice. Il éclate en sanglots. Son repentir sera plus profond et plus durable que lorsque, au sortir du Venusberg, il joignait sa voix à celle des pèlerins ; son chant avait été alors l'expression de sa lassitude plutôt qu'une conversion définitive. A présent sa contrition est complète ; il accepte la condition de son pardon devant les hommes : ce sera d'aller à Rome avec les pèlerins et d'en rapporter le pardon du pape.

Le temps passe ; l'automne jaunit les feuilles ; Elisabeth, mourante d'inquiétude, attend le retour des pèlerins. Les voici ; leur chant, d'une joie solennelle, annonce qu'ils ont obtenu le pardon de leurs fautes, mais Tannhæuser n'est pas avec eux. Seul l'espoir que le poète reviendrait absous retenait Elisabeth à la vie ; cet espoir détruit, son cœur brisé succombe. Elle exhale son âme dans une prière où elle demande à Dieu de la recevoir parmi les élus afin qu'elle obtienne par son intercession la grâce du pécheur.

(Chœur du retour des pèlerins et prière d'Elisabeth.)

Tannhæuser suit de loin les pèlerins. Il est un réprouvé qui n'a pas le droit de se joindre aux heureux que l'absolution a purifiés. Il fait à Wolfram le récit poignant de

Digitized by Google

son voyage à Rome, des pénitences qu'il s'est imposées, de sa confession au pape : celui-ci a refusé de l'absoudre. Le criminel qui a séjourné au Venusberg, dit le pape, ne peut pas plus retrouver sa grâce que le bâton desséché du pèlerin ne peut recouvrer sa verdure. Maudit par les hommes au cœur impitoyable, Tannhæuser veut chercher la consolation auprès de la déesse dont il est aimé. Ce n'est plus le désir sensuel, c'est le désespoir qui le pousse vers Vénus. Déjà dans son délire il entend les accents qui l'ont charmé autrefois ; il entend les appels passionnés de sa divine maîtresse ; des harmonies ensorcelantes l'enveloppent. A ce moment un chant funèbre s'élève ; un cortège traverse la scène avec une civière où repose le corps inanimé d'Elisabeth. « Sainte Elisabeth, priez pour moi ! » s'écrie Tannhæuser en s'agenouillant devant la dépouille, et là il expire. O miracle ! le bâton desséché a reverdi. C'est le signe que Dieu dans le ciel a été plus miséricordieux que son représentant sur terre. L'amour pur et la mort d'Elisabeth ont racheté le coupable.

Le sujet de ce drame est profondément émouvant. Remarquez que Wagner l'emprunte à la légende et non à l'histoire. Déjà instinctivement il marque pour les sujets légendaires une préférence qui deviendra plus tard un système raisonné et parfaitement juste. Dans la légende, et surtout dans le mythe, apparaît l'homme élémentaire, avec les passions éternelles qui constituent le fond toujours identique de sa nature. L'histoire, au contraire, nous montre l'homme d'une époque, vivant dans un milieu déterminé, avec un certain nombre d'attributs éphémères et de caractères accessoires. L'homme de la légende, malgré le recul des temps, est plus voisin de nous que l'homme de l'histoire, parce qu'en lui nous reconnaissons plus facilement notre propre essence qui, chez l'homme historique, disparaît plus ou moins sous une foule de traits spéciaux et contingents. Tannhæuser est l'homme de la légende en qui nous retrouvons, non pas les préoc-

Digitized by Google

cupations et les habitudes particulières d'une époque, mais un conflit qui durera aussi longtemps que l'espèce humaine, l'éternel conflit entre les deux parties de nous-mêmes, entre la chair et l'esprit, entre les sens et l'idéal. Le drame de *Tannhœuser* se joue en tout homme, car tout homme est partagé entre les plaisirs matériels et les aspirations sublimes. La lassitude du héros au milieu des jouissances du Venusberg a déjà été décrite par Lucrèce lorsque ce profond connaisseur de l'âme humaine disait : « De la source des délices monte quelque chose d'amer qui vous oppresse au milieu même des fleurs. » D'autre part, les nobles élans de notre pensée s'arrêtent toujours trop vite ; nous retombons sur terre, esclaves de nos désirs. La tragédie de Tannhæuser est la tragédie de chacun de nous ; c'est pour cela qu'elle nous remue jusqu'aux entrailles.

Tout en exposant cette lutte universelle des appétits inférieurs et des tendances mystiques, *Tannhœuser* exprimait des dispositions personnelles de Wagner, une lutte d'un caractère particulier. Wagner nous raconte dans un de ses écrits (1) que *Tannhœuser* était l'expression de ses sentiments d'artiste épris d'un idéal élevé et forcé de se débattre contre les nécessités matérielles qui lui commandent de satisfaire les goûts inférieurs de la foule. Deux voies s'offraient à lui : ou bien suivre les traditions chères au public et gagner par là le bien-être, ou bien rompre avec ces habitudes et créer un art nouveau, au risque de vivre méconnu et misérable. Tannhæuser au Venusberg, c'est l'artiste qui, pour se procurer les douceurs de la vie matérielle, impose silence à ses plus nobles instincts et se complaît dans les besognes lucratives, mais avilissantes ; c'est l'artiste arrêtant l'essor de son génie et le laissant entraver par les exigences du public. Tannhæuser aspirant vers Elisabeth, c'est l'artiste vivant de la vie des âmes

(1) Eine Mittheilung an meine Freunde, 1851.

Digitized by Google

supérieures, avide de beauté pure et obligé, pour y atteindre, de renoncer à la certitude de jours prospères. Avec plus de précision, le Venusberg représente le genre subalterne de l'opéra qui parle avant tout aux sens, qui sacrifie le drame et la musique à une somptueuse mise en scène et dont la valeur morale est contestable, parce qu'il ne s'adresse pas à nos plus nobles instincts. Au contraire, Elisabeth serait la muse chaste du drame qui élève et purifie, parce qu'il éveille en nous les plus généreux sentiments.

De même que son héros se débat entre deux passions contraires, de même Wagner se débat entre deux tendances. Ce n'est pas que de propos délibéré il spécule sur le goût du public et cherche dans certaines parties de son œuvre à flatter la foule, tandis que dans d'autres il affirmerait plus courageusement son indépendance. C'est inconsciemment que tantôt il suit les anciennes traditions et que tantôt son libre génie éclate. Mais combien déjà il est grand même là où il accepte les formules toutes faites! La partition de *Tannhœuser* contient d'admirables morceaux d'opéra auprès desquels me semblent pâlir les plus belles pages d'un Meyerbeer. Parmi ces morceaux, je citerai les chœurs des pèlerins, la marche qui accompagne l'entrée des invités dans la salle du concours, la romance à l'étoile chantée par Wolfram d'Eschenbach, la prière d'Elisabeth, et les ensembles puissants qui, conformément à la tradition de l'opéra, terminent chaque acte. Un duo que chantent Elisabeth et Tannhæuser, lorsqu'ils se retrouvent après une longue séparation, me plaît moins, quoique Liszt en ait fait un très grand éloge ; j'y trouve trop d'italianisme, avec des ritournelles à la Bellini. Là où nous apercevons le Wagner futur, le Wagner qui brise le moule traditionnel, c'est dans la richesse de l'orchestration, notamment dans cette grandiose ouverture qui met si vigoureusement l'une en face de l'autre les deux grandes passions dont le drame est l'expression. Le vrai Wagner

Digitized by Google

s'annonce dans la folle bacchanale du début, dans le rôle de Vénus où le musicien nous dit toute la fièvre du désir, le désespoir de la femme qui se voit impuissante à retenir celui qu'elle aime, toute la force de séduction qu'elle déploie pour l'ensorceler. Le vrai Wagner s'annonce surtout dans le dramatique récit du voyage de Tannhæuser à Rome. Rarement, jamais peut-être, dans ses œuvres postérieures Wagner montrera plus d'énergie et plus de vérité pathétique.

Tannhœuser fut achevé en 1845. Dans la même année Wagner conçut le projet de deux œuvres nouvelles : *Lohengrin* et les *Maîtres Chanteurs*. *Lohengrin*, terminé en 1847, est encore bien loin de marquer l'émancipation complète du musicien. Ce drame est déjà quelque chose de plus qu'un bel opéra ; cependant, à côté de certaines parties où se révèle avec bonheur un système nouveau, subsistent des morceaux à effet d'un caractère plus théâtral que dramatique, des duos, des chœurs, des marches où perce l'artifice. Il fallut encore quelques années pour que les idées de réforme prissent de la consistance dans le cerveau de Wagner. Aussi les *Maîtres Chanteurs,* où il songeait à les exposer, ne furent-ils pas écrits immédiatement. A l'encontre de ce qui s'observe le plus souvent en Allemagne, il créa avant d'affirmer des doctrines. Ses théories ne furent que le résultat des réflexions que lui suggéraient les productions spontanées de son génie. Il entreprit la colossale composition de l'*Anneau du Nibelung* dont la première partie, l'*Or du Rhin*, fut achevée en 1854, la seconde, la *Walküre,* en 1856. Pour se reposer un instant au cours de cet immense travail, il écrivait *Tristan et Isolde* en 1859. Ce n'est qu'en 1867 qu'il termina les *Maîtres Chanteurs*, donc vingt-deux ans après en avoir eu la première idée.

A. EHRHARD.

(A suivre.)

(Conférence faite à la Faculté des Lettres, le 17 mars 1893.)

Digitized by Google

UN BÉNÉDICTIN DE SAINT-ALYRE

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

IV

Après les derniers incidents que nous venons de rappeler, Verdier-Latour avait pris le parti de se tenir complètement à l'écart de la politique et des affaires. Retiré dans sa propriété de Saint-Alyre, près Monton, il n'aspirait qu'à s'occuper paisiblement d'agriculture. On ne lui en laissa pas la liberté. Le 20 brumaire an IV (11 novembre 1795), il fut investi des fonctions de commissaire du Directoire près l'administration municipale de Monton, et ne crut pas pouvoir les refuser. En l'an V, ses anciens coreligionnaires l'inscrivirent sur la liste des candidats au Corps législatif, en même temps que ses amis Bonarme et Monestier. A vrai dire, cette inscription ne pouvait être que platonique. Les esprits étaient encore trop montés pour qu'un homme ayant participé au gouvernement révolutionnaire pût avoir en ce moment quelque chance de réussir. En tout cas, c'était la preuve qu'on ne l'oubliait pas.

Une mesure inopportune prise par le gouvernement au mois de pluviôse an VII, quoique ne concernant en aucune façon Verdier-Latour, eut pour effet de le ramener sur la scène municipale de Clermont.

Sous prétexte que deux administrateurs municipaux, les citoyens Truchon et Dufresnoy, professaient des principes anarchiques, mais probablement parce qu'ils s'étaient permis, peut-être avec raison, de blâmer ostensiblement et de contrecarrer certains actes politiques et administratifs, le Directoire exécutif avait prononcé la destitution de

Digitized by Google

ces deux administrateurs (1). Cette destitution, d'autant plus hors de propos que ceux auxquels elle s'appliquait, fermes et honorables républicains d'ailleurs et dévoués aux réformes accomplies par la Révolution, jouissaient d'une fortune et d'une situation importantes, cette destitution ne fut pas ratifiée par l'opinion publique. Les élections du mois de germinal suivant ne tardèrent pas à en fournir la preuve.

Outre les deux administrateurs révoqués, il y avait à en remplacer deux autres dont le mandat était expiré et qui étaient sortis par voie de tirage au sort, conformément à la Constitution.

Comme il arrive souvent en cas analogue, les électeurs, voulant accentuer leurs protestations contre la destitution des citoyens Truchon et Dufresnoy, non-seulement réélirent ceux-ci à une grande majorité, mais leur donnèrent pour collègues deux de leurs amis, ayant les mêmes idées et les mêmes dispositions : Verdier-Latour aîné et Doct.

L'installation des nouveaux élus eut lieu le 1er floréal an VII.

(1) « Paris, le 25 pluviôse an VII de la République française une et indivisible.

» Le DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

» Considérant que les citoyens Truchon et Dufresnoy, membres de l'Administration » municipale de Clermont, département du Puy-de-Dôme, professent des principes » anarchiques et se permettent de déclamer publiquement contre les lois dont l'exécu- » tion leur est confiée; que leur conduite administrative est en opposition directe avec » ce qu'exigent l'affermissement de la République et la conservation du pacte social de » l'an III, placé sous la garantie des amis sincères de la liberté et particulièrement » des fonctionnaires publics,

» ARRÊTE :

» Article 1er. — Les citoyens Truchon et Dufresnoy sont destitués.

» Art. 2. — Il sera pourvu à leur remplacement, en vertu de l'article 108 de la » Constitution et conformément au mode prescrit par le titre 4 de la loi du 25 fructidor » an III.

» Art. 3. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, » qui ne sera point imprimé.

» Pour expédition conforme :

» *Le Président du Directoire exécutif*,

» L.-M. RÉVEILLÈRE-LÉPEAUX. »

(Extrait du *Registre des Délibérations municipales de Clermont-Ferrand.*)

Digitized by Google

Nous n'avons pas à suivre Verdier-Latour dans tous les détails de cette nouvelle période d'administration municipale. Il apporta dans l'accomplissement de ses fonctions le même zèle, la même assiduité et le même dévouement que lors de sa première élection. Il se heurta à des difficultés, différentes parfois, mais non moins graves, non moins délicates. Il se montra aussi attaché aux opinions qu'il avait embrassées, aussi intraitable vis-à-vis des choses, des institutions et des hommes de l'ancien régime, et observa, aussi fidèlement que purent le faire ses collègues, le serment qu'il avait prêté en entrant : *Je jure haine à la royauté, à l'anarchie, fidélité et attachement à la République et à la Constitution de l'an III* (1).

Nous nous bornerons à mentionner un des incidents notables qui marqua la fin de cette administration.

Lors de son premier passage à la municipalité, Verdier-Latour, nous l'avons dit, avait eu l'insigne bonne fortune de contribuer à empêcher la destruction de la Cathédrale. L'archéologue et le bon citoyen avaient su en cette circonstance faire entendre raison au sans-culottes. Cette fois, au contraire, irrité peut-être de voir les idées et les institutions révolutionnaires battues en brèche de tous côtés et gravement compromises, le sans-culottes fanatique prit le dessus, et il ne tint pas à lui qu'une autre belle église, l'église du Port, ne tombât sous la pioche des démolisseurs.

Ainsi que toutes les autres églises de Clermont, l'église du Port, malgré la vénération spéciale dont elle était l'objet de la part de la grande majorité des habitants, avait

(1) Au moment où il formulait ce serment à la Constitution de l'an III, Verdier-Latour était probablement très sincère ; ce qui ne l'empêcha pas — tous les prêteurs de serments politiques ont été réduits à des volte-faces de ce genre — de contribuer à l'arrêté municipal du 29 frimaire relatif au scrutin pour la nouvelle Constitution de l'an VIII et de prêter lui-même serment à cette Constitution le 19 pluviôse suivant.

Digitized by Google

été fermée et enlevée au culte à la fin de l'année 1793; puis, quelque temps après, en exécution de l'arrêté pris par Couthon pour la démolition des clochers, des ouvriers étaient venus abattre la flèche qui dominait l'église. Mais ils s'étaient acquittés de cette besogne avec tant de négligence et si peu de précautions que le bâtiment lui-même fut l'objet des plus graves dommages (1), tellement que l'Administration ayant fait pratiquer une expertise, il avait été reconnu que les murailles et les voûtes n'étaient plus très solides, et que dans certaines portions même elles menaçaient ruine et risquaient par leur chute prochaine d'occasionner de grands dégâts aux maisons voisines. Il avait été décidé alors, sur la demande d'un certain nombre d'habitants du quartier, et sans approfondir davantage, que l'église du Port serait démolie et que la majeure partie de son emplacement serait consacrée à l'établissement d'un marché public. Quelques matériaux avaient même été enlevés pour être employés à réparer d'autres bâtiments nationaux.

Les choses en étaient là, lorsqu'au commencement de l'an VIII, — le 18 Brumaire venait d'avoir lieu — une pétition fut présentée à l'Administration centrale du département par un groupe de citoyens qui demandaient qu'on mît l'église du Port à leur disposition pour y exercer le culte catholique non constitutionnel, ainsi, du reste, qu'ils y avaient été autorisés précédemment par un arrêté de l'Administration départementale du 6 messidor an III (24 juin 1795).

Comme les pétitionnaires étaient tous des contre-révolutionnaires avérés, et que leur démarche venait contrecarrer d'ailleurs un projet à peu près arrêté, la pétition n'avait aucune chance d'être accueillie, soit par l'Administration

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme. Fonds du District de Clermont, *Domaines*. — Voir aussi les intéressants articles sur *le culte de saint Guérin dans l'église de Notre-Dame du Port à Clermont*, publiés dans la *Semaine religieuse de Clermont* (numéros 36, 38 et 39 de septembre 1886).

Digitized by Google

municipale à laquelle elle fut renvoyée, soit par l'Administration centrale du département, l'une et l'autre de ces administrations étant composées de républicains déclarés. Par une délibération du 22 nivôse an VIII (12 janvier 1800), en effet, les officiers municipaux Chappel, Verdier-Latour, Dufresnoy et Perol se prononcèrent formellement pour la démolition à bref délai de l'église du Port, et pour la création sur son emplacement d'une place destinée à un marché pour la vente des toiles, fils et chanvres. « La » concession des édifices nationaux destinés à un culte » quelconque, disaient-ils, a de tout temps été subordon- » née au besoin et à l'étendue de chaque commune ainsi » qu'au nombre des sectateurs de cette religion; et ce » serait préjudicier aux intérêts de la République que » de consentir que chaque secte religieuse eût un temple » séparé (1). » « L'église Cathédrale, très vaste et située » dans le centre de la commune, disaient-ils encore dans » une lettre explicative, est plus que suffisante pour l'exer- » cice du culte religieux, sauf à fixer des heures auxquelles » les divers sectaires pourraient se rassembler, dans le cas » où cette division serait nécessaire. — Il y aurait danger » aussi, ajoutaient-ils, à laisser subsister un édifice qui tôt » ou tard serait le repaire de la chouannerie, du fanatisme » et du royalisme (2). »

Retardée par des pétitions en sens contraire émanées d'un grand nombre de citoyens, la solution ne fut pas aussi prompte que Verdier-Latour et ses collègues le demandaient; et, lorsqu'elle se produisit, ils ne faisaient déjà plus partie de l'administration municipale. Le 29 messidor an VIII (18 juillet 1800), une nouvelle municipalité, animée d'un tout autre esprit, avait pris leur place, et, après avoir fait constater l'état matériel de l'église du

(1) Nous donnons à l'appendice le texte complet de cette délibération.

(2) Lettre adressée le 24 nivôse aux citoyens Gaultier de Biauzat et Veysset, délégués à Paris par la municipalité pour la question du placement de la Cour d'appel Cette lettre est reproduite à l'appendice.

Digitized by Google

Port et la possibilité de la réparer, elle avait sollicité une décision ordonnant la conservation de ce monument (1).

Ce changement de municipalité clôturait la vie publique de Verdier-Latour.

A partir de cette époque jusqu'à sa mort, il vécut dans la retraite la plus profonde, fuyant la société, ne voyant guère que quelques ci-devant religieux et usant son temps à égrener ses souvenirs, à ruminer ses regrets.

Pour employer ses longues heures de loisir, cependant, il voulut revenir parfois aux savantes occupations de sa jeunesse. Mais son ardeur et ses facultés n'étaient plus celles d'autrefois. L'interruption pendant dix années — et quelles années! — des travaux auxquels il s'était voué tout d'abord, l'avait comme dépaysé et rendu étranger à son ancienne existence monastique. Aussi, quand il essaya de se remettre à l'œuvre, ne put-il complètement ressaisir et renouer le fil de ses études antérieures. Avec ses lettres de prêtrise, il sembla qu'il avait déposé le meilleur de son érudition de jadis.

Les dissertations historiques qu'il composa dans sa retraite et qu'il a laissées à la Bibliothèque de Clermont (2) se ressentent de cette décadence. Elles dénotent sans doute des recherches et une certaine science; elles font voir que le ci-devant bénédictin a mis à contribution la *Gallia Christiana*, Froissart, Savaron, le président Hé-

(1) On ne paraît pas s'être beaucoup pressé pour les réparations. La chapelle de l'ancien couvent de l'Oratoire servit pendant plusieurs années d'église provisoire aux habitants de la paroisse du Port; et ce fut seulement le 1er frimaire an XII (23 novembre 1803) qu'une délibération municipale décida que la ville de Clermont consacrerait huit mille francs à la mise en état de la vieille église. Malgré tout le bon vouloir apporté aux travaux de consolidation, la statue de Notre-Dame du Port dut attendre jusqu'au 5 mai 1805, pour être réintégrée dans son ancien sanctuaire.

(2) Ces dissertations, au nombre de cinq, ont été données par Dom Verdier-Latour lui-même à la Bibliothèque de Clermont, le 29 novembre 1831, et elles y figurent au catalogue des manuscrits sous le numéro 698. En voici les titres :

1° *Dissertation historique sur la distribution des sièges de justice de l'Auvergne après le partage de cette province entre le roi Saint-Louis, le Comte et le Dauphin d'Auvergne.* Manuscrit de 135 pages;

2° *Histoire de la guerre des Anglais en Auvergne, c'est-à-dire de pillards et*

Digitized by Google

nault, Anquetil, diverses publications de l'historiographe Moreau, et d'autres œuvres encore, et qu'il avait aussi à sa disposition quelques chartes inédites. Néanmoins, on ne peut pas dire que ces dissertations apportent une lumière bien nouvelle sur les sujets qui y sont traités. Ecrites sans grand souci de la forme, elles manquent le plus souvent d'originalité, et on n'y retrouve ni le sens droit ni l'érudition claire et solide qui caractérisent la plupart des historiens de la congrégation de Saint-Maur. A un autre point de vue, il est juste de reconnaître, toutefois, qu'elles ne laissent pas trop apercevoir l'exaltation et le fanatisme dont leur auteur était pénétré pendant la période révolutionnaire. A peine y rencontre-t-on, surtout dans l'*Exposé de la conduite des évêques*, quelques passages qui témoignent de sa rancune et de son hostilité contre le clergé, et encore ces passages sont-ils conçus en termes relativement mesurés. Vraisemblablement, Verdier-Latour n'a rien renié de sa conduite et de ses opinions passées; seulement, l'âge l'a calmé et a mis une sourdine à l'expression de ses sentiments.

Verdier-Latour s'éteignit à Clermont, le 1er avril 1837, à l'âge de 95 ans. Par une rencontre singulière, il habitait alors une maison de la rue Sainte-Claire, à l'entrée du faubourg Saint-Alyre, dans les parages de cette abbaye bénédictine où, soixante-dix-sept ans auparavant, on l'avait conduit encore enfant revêtir la robe de moine et prononcer des vœux éternels.

FRANCISQUE MÈGE.

de brigands de tous pays, extraite de la *Chronique mémorable de Froissart, et des recherches historiques des Etats de la province d'Auvergne.* Manuscrit de 182 pages ;

3° *Notice historique sur l'ancienne abbaye de Saint-Allire, faubourg de la ville de Clermont.* 104 pages ;

4° *Coup d'œil sur quelques parties du gouvernement des trois dynasties des rois de France.* 246 pages ;

5° *Exposé de la conduite des évêques de France dans l'administration du gouvernement de ce royaume.* 269 pages.

Digitized by Google

APPENDICE

LES RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR EN AUVERGNE EN 1790

Il existait en Auvergne en l'année 1790 cinq communautés bénédictines dépendantes de la congrégation de Saint-Maur : l'abbaye de Saint-Alyre de Clermont, l'abbaye de Saint-Austremoine d'Issoire, l'abbaye de la Chaise-Dieu et les prieurés de Mauriac et de Saint-Pourçain.

A propos de Verdier-Latour, nous avons donné plus haut les noms des Bénédictins de *l'abbaye de Saint-Alyre*. Il nous reste à indiquer ceux des autres monastères (1).

1. ABBAYE D'ISSOIRE (2).— D'après les états conservés aux archives du Puy-de-Dôme, la communauté bénédictine de l'abbaye Saint-Austremoine d'Issoire, qui, en 1550, se composait de douze religieux,

(1) Pour rendre cette nomenclature aussi exacte que possible, nous avons eu constamment recours au savoir et à l'obligeance bien connus de M. A. Vernière (de Brioude) qui prépare un travail d'ensemble sur tous les religieux auvergnats de la congrégation de Saint-Maur.

(2) « L'abbaye d'Issoire se donne saint Austremoine pour fondateur. Mais il est » plus vraisemblable que c'est Natarce, comtesse d'Auvergne, dite *la comtesse Brayère,* » qui la fonda en 331. On est autorisé à le croire par l'écriture mise sur une plaque » de cuivre qui fut trouvée en 1575 dans le tombeau de cette comtesse. » *(Etat de l'Auvergne en 1765, par M. de Ballainvilliers, intendant d'Auvergne.)*— L'abbaye d'Issoire était en commende. En 1790, l'abbé commendataire était un M. de Siran.

Digitized by Google

n'en comptait plus que six en 1790, savoir : *Joseph* CHAMPANHAC, *secrétaire*, né à St-Jeure-de-Bonas, diocèse du Puy, ayant fait profession à Saint-Alyre, à l'âge de vingt ans, le 10 septembre 1758, mort à Issoire le 2 novembre 1824.— *Jean-Baptiste* MARCON, né à Craponne, diocèse du Puy, ayant fait profession à Limoges, à l'âge de dix-neuf ans, le 25 mai 1768, décédé à Issoire le 10 novembre 1832. — *Jean-Baptiste* PÉRIOT, né à St-Benoît-du-Sault, diocèse de Bourges, ayant fait profession à St-Alyre, à l'âge de vingt-un ans, le 28 décembre 1768. — *Laurent* ROUZET, né à Felletin (Marche) le 19 janvier 1753, ayant fait profession à Saint-Augustin de Limoges le 22 juillet 1779. Laurent Rouzet prêta le serment constitutionnel et fut nommé desservant de la paroisse de Merdogne, district de Clermont. Le 29 frimaire an II, il déposa à la mairie de Clermont son acte de profession et ses lettres de prêtrise. Plus tard, en l'an VI, il dirigea un pensionnat de jeunes gens dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Sainte-Claire.— *Pierre-André* SAUZÉAS, né à Saint-Etienne en Forez le 4 novembre 1756, ayant fait profession à la Chaise-Dieu le 17 juin 1778, mort le 13 avril 1842 (1).— Et *Jean-Baptiste* BOHET, *prieur*, né à Clermont le 19 septembre 1735, ayant fait profession à St-Alyre le 25 septembre 1754.

Lors de l'organisation des assemblées provinciales, Jean-Baptiste Bohet, qui était déjà prieur de Saint-Austremoine, fut choisi pour être un des représentants du clergé à l'assemblée secondaire d'élection établie à Issoire, et fit partie du bureau le plus important de cette assemblée, le bureau d'agriculture, bien public et commerce, qui se signala par diverses propositions de réforme vraiment remarquables. Non content de s'occuper activement des fonctions administratives auxquelles on l'avait associé, Dom Bohet, suivant les studieuses traditions de son ordre, travaillait à un ouvrage historique (2), lorsque les événements révolutionnaires vinrent brusquement interrompre le cours paisible de son existence.

On sait que, dans le but de trouver des ressources suffisantes pour parer au déficit financier, l'Assemblée nationale mit la main sur les biens du clergé et décréta un peu plus tard l'abolition des ordres religieux en attribuant une pension aux membres de ces ordres.

(1) Dom Sauzéas ou de Sauzéas avait inventé un métier pour la fabrication mécanique de la dentelle. Il se livrait aussi à la peinture et a peint lui-même son portrait. (Voir la notice contenue dans l'*Armorial et Généalogie des familles qui se rattachent à l'histoire de Saint-Etienne*, par M. de Latour-Varan. — Saint-Etienne, Montagny, 1854.)

(2) C'est lui qui le dit dans une lettre. Mais nous n'avons pu découvrir le sujet de ce travail, non plus que le titre d'une brochure politique qu'il publia dans le courant de la révolution.

Digitized by Google

Lors de la discussion et du vote de ces diverses mesures, plusieurs représentants essayèrent de faire créer des exceptions en faveur de la congrégation de Saint-Maur. Le 13 février 1790, un député de Comminges et Nébouzan, M. Roger, indiqua le parti que l'on pouvait tirer de la congrégation de Saint-Maur « qui, consacrée depuis longtemps, » dit-il, à la culture des lettres et à l'éducation de la jeunesse, avait » des droits à la reconnaissance publique et méritait sous ce rapport » de fixer les regards de l'Assemblée nationale ». Il ne fut pas écouté. Le 19 février, l'Assemblée ayant décidé qu'il serait payé à chaque religieux bénédictin ou autre une pension de 900 livres pour ceux âgés de cinquante ans et au-dessous, de 1,000 livres jusqu'à soixante-dix ans et de 1,200 livres au delà, un autre député, M. Fisson-Jaubert, de Bordeaux, essaya d'obtenir une pension plus considérable pour les membres de la congrégation de Saint-Maur, *à cause*, disait-il, *des services qu'elle avait rendus aux lettres*. Il n'eut pas plus de succès.

Au nom des Bénédictins d'Issoire, Dom Bohet vint lui aussi plaider vainement la même cause. Il exposa ses motifs à un influent député de Clermont, M. Gaultier de Biauzat, insistant d'ailleurs pour qu'on ne fît pas languir les malheureux moines dans une attente pénible. « Monsieur, lui écrivait-il le 20 mars 1790,.... je vous supplie de tâcher, » si cela est encore possible, de nous augmenter de deux cents livres » notre pension pour la congrégation de Saint-Maur qui est le corps » le plus riche et où il y a de l'amour et du goût pour l'étude, ce » qui exige des facultés pour se procurer des livres et suffire à des » voyages. J'ai un ouvrage que je ne pourrai finir avec aussi peu » de ressources. Comment pourrons-nous être assurés d'être exactement payés si l'on n'hypothèque pas ces pensions sur nos propres fonds? Vous savez à quoi ont été exposés les Jésuites qui ont » souffert des retardements, comme si l'on pouvait vivre avec rien. » Qu'il importerait à notre bonheur d'être incessamment assurés de » notre sort, car l'incertitude où nous sommes est une agonie. Les » prieurs, comme moi, sont fort embarrassés pour administrer, attendu que nous n'avons eu, à cause de la disette, qu'une très mauvaise année, que les fermiers ne nous payent pas, qu'il faut vivoter » et être exposé à être pillés parce que le peuple, sachant que nous » sommes détruits, se regarde comme maître de nous et de nos » biens.....

» Pourquoi l'Assemblée nationale, qui ne respire que le bonheur » des vrais citoyens, ne nous accorde-t-elle pas pour des avances nécessaires à notre nouveau ménage, tout le mobilier de nos salles » ou hôtelleries? Que nous laissions les bibliothèques, les bestiaux dans » les domaines, rien de plus juste. Daignez vous intéresser pour nous.

Digitized by Google

» Que nous bénirons votre nom!..... » Et il terminait en demandant à Biauzat, pour le cas où sa pension ne serait pas augmentée de 200 livres suivant son désir, de lui procurer à Paris ou une place d'aumônier *chez quelqu'un de commode*, ou *une place d'instituteur chez un seigneur de conséquence et de mérite* (1).

Il n'obtint, croyons-nous, satisfaction sur aucun point.

Sorti de son couvent, Dom Bohet ne tarda pas à se déclarer partisan des idées nouvelles et se soumit à prêter tous les serments qu'on lui demanda. Nous savons peu de chose sur son existence à partir de cette époque, sinon qu'il publia une brochure dans le sens de la révolution. Il n'en fut pas moins emprisonné à Clermont le 18 vendémiaire an II (9 octobre 1793), à la suite d'une délation faite *sous l'empire couthonien* comme il disait plus tard dans une lettre adressée au district. Il était accusé d'avoir tenu des propos inciviques, entr'autres que Cobourg serait bientôt à Paris et qu'il mettrait à la raison les sans-culottes. On le trouva aussi nanti d'une rétractation de serment signée par lui, mais qu'il n'avait pas cependant rendue publique. Mis en liberté par ordre du représentant Musset, le 4 brumaire an III, il lui écrivit le surlendemain pour lui demander le paiement de sa pension, lui promettant « qu'il effacerait par une conduite » vraiment républicaine le nuage que la malveillance avait répandu » sur sa conduite antérieure », et il lui jura « d'être invariablement » attaché aux principes de la république française une et indivisible » et de ne connaître jamais d'autre point de ralliement que la Con- » vention nationale (2) ».

Dom Bohet se retira auprès d'un de ses anciens religieux du couvent d'Issoire, Laurent Rouzet, qui habitait à Clermont dans une maison de la rue de l'Escalier. C'est là qu'il mourut le 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795) (3).

(1) Lettres provenant de la collection Desbouis.

(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme. Fonds du district de Clermont. Domaines.

(3) Parmi les membres du clergé auvergnat, on trouve à l'époque de la révolution deux autres Bohet, l'un et l'autre Clermontois et appartenant probablement à la même famille que le Bénédictin. L'un, Jean-Baptiste Bohet, prêtre attaché à la paroisse de Saint-Pierre, fut nommé au mois de novembre 1789 aumônier de la garde nationale de Clermont, et assista en cette qualité aux fêtes de la Fédération, à Paris, le 14 juillet 1790. Après différentes péripéties, il était en l'an II garde-magasin des vivres à l'armée des côtes de Brest. — L'autre, Jean-François Bohet, né le 7 avril 1732, était en 1790 chanoine du chapitre de Cebazat. Poussé par la peur, il vint le 1er frimaire an II à la mairie de Clermont pour renoncer officiellement *à son métier de prêtre* et il troqua ses prénoms contre celui de *Miton*. Puis, plus tard, le 14 ger-

Digitized by Google

2. ABBAYE DE LA CHAISE-DIEU (1). — Située, comme on sait, au sud d'Ambert, dans une partie de l'Auvergne réunie aujourd'hui au département de la Haute-Loire, l'abbaye commendataire de la Chaise-Dieu passait pour une des plus riches abbayes du royaume, et, comme telle, était toujours accordée à de grands dignitaires ecclésiastiques. Le cardinal de Tournon, le cardinal de Richelieu, le cardinal Mazarin, entr'autres, en avaient tour à tour été pourvus. Au moment de la révolution, l'abbé commendataire de la Chaise-Dieu n'était autre que le fameux cardinal de Rohan qui y avait été exilé pendant quelque temps à la suite de l'affaire du Collier.

Malgré leurs richesses, dont, il est vrai, les abbés percevaient une grande part, les moines de la Chaise-Dieu passaient pour peu généreux. Ils faisaient sans doute, ainsi que le constate Legrand d'Aussy, des aumônes en nature aux pauvres qui se présentaient aux portes du monastère, mais ils se montraient d'autre part peu accommodants vis-à-vis des prêtres séculiers sous leur dépendance et ne leur fournissaient de secours d'aucun genre. Aussi les évêques de Clermont ne les aimaient-ils guère. Dans une lettre au président de Lamoignon, datée du 24 février 1736, Massillon notamment les malmène fort : « Il s'est trouvé, dit-il à propos de l'union » au petit séminaire de Clermont d'un petit prieuré de l'ordre de » saint Benoît, il s'est trouvé que les Pères bénédictins de la Chaise-» Dieu, les plus riches religieux de mon diocèse, et où ils ne rendent » aucun service, et où l'on n'entend parler d'eux que par les procès » éternels qu'ils suscitent de toutes parts, sont les seuls qui s'op-» posent à cette bonne œuvre qui va aider à l'éducation des pauvres » clercs.... » *(L'Episcopat de Massillon, par l'abbé Blampignon.)*

Lors de la révolution, dans l'incertitude où ils étaient du sort qui leur était réservé, ils cherchèrent à se rendre favorable l'opinion dominante. Le 2 août 1789, ils prêtèrent leur église pour la bénédiction des drapeaux de la milice bourgeoise de la Chaise-Dieu. Un discours fut même prononcé à cette occasion par un visiteur de la congrégation de passage à l'abbaye, Dom Barrot, prieur de Saint-Jean-d'Angely; et tout le personnel de l'abbaye se joignit au clergé de la ville pour al-

minal an III, il adressa une rétractation à la municipalité, disant qu'il voulait *professer jusqu'au dernier soupir de sa vie la religion catholique, apostolique et romaine.*

(1) Fondée en 1046 par saint Robert, chanoine de Brioude, et confirmée par une bulle du pape Léon IX, de l'année 1050, l'abbaye de la Chaise-Dieu avait été mise en commende en 1518.

Digitized by Google

ler processionnellement allumer un feu de joie sur la principale place. Quelque temps après, au mois de novembre, ils firent hommage à la nation, à titre de don patriotique, de toute leur argenterie d'église d'une valeur de 15,000 livres. Mais toutes les manifestations plus ou moins sincères qui se produisirent dans la plupart des ordres religieux de France ne devaient avoir aucun effet sur les déterminations de l'Assemblée nationale.

En 1790, lorsque les maisons religieuses furent soumises en vertu des décrets de l'Assemblée à ce qu'on pourrait appeler un recensement de la part des municipalités de leur résidence, l'abbaye de la Chaise-Dieu ne comptait que vingt religieux et un frère *donné* dont voici les noms d'après les archives départementales de la Haute-Loire : *Pierre* TERRASSE, *prieur*, né à Saint-Etienne en Forez, ayant fait profession à St-Alyre, à l'âge de dix-sept ans, le 18 octobre 1753. — *Mathieu* HUGUET, *sous-prieur*, né à Saint-Jean-de-Glaine près Billom, le 15 octobre 1738, ayant fait profession à Saint-Alyre, mort en 1812. — *Jean-Baptiste* PONCET, *doyen*, né à Limoges, ayant fait profession à Saint-Cyprien-de-Poitiers, à l'âge de vingt-un ans, le 27 mars 1759. — *Louis-Jérôme* PAULZE, né à Usson en Forez le 27 mai 1738. — *Victor* DE LA MERLLIÈRE, né à la Ferté-Macé, diocèse du Mans, ayant fait profession à Saint-Alyre, à l'âge de dix-sept ans, le 11 juillet 1756. — *Christophe* RICHARD, né à Saint-Bonnet-le-Château, en Forez, le 27 octobre 1743, ayant fait profession à Saint-Alyre le 26 décembre 1763. — *André* VIMAL-MARTIN, né à Ambert le 11 mai 1742, ayant fait profession à Saint-Alyre, à l'âge de seize ans, le 14 mai 1758, mort en 1806. André Vimal prêta le serment constitutionnel et fut élu curé d'Ambert en 1791 (1). C'est en cette qualité qu'il prit la parole

(1) Voici une lettre d'André Vimal qui vient à l'appui de ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'esprit d'indépendance et d'insoumission que l'on remarquait chez les Benédictins au début de la Révolution :

« *A M. Biauzat, avocat en Parlement, député à l'Assemblée nationale.*

» La Chaise-Dieu, 17 décembre 1789.

» Monsieur,

» Ayant jusqu'à ce jour aperçu que toutes vos motions tendaient au bien futur » du général de vos citoyens et patriotes, quoique je vous présume fort occupé, » je réclame cependant vos soins et vous prie de vous occuper un peu dans le temps » requis du genre de traitement que l'Assemblée nationale réserve aux religieux et » aux bénédictins de St-Maur en particulier. J'ai hier vu une lettre de Dom Chevreux, » général de notre congrégation et un des membres composant l'assemblée de la nation, » par laquelle il marquait à Dom Terrasse, prieur de la Chaise-Dieu, qu'il regardait » comme arrêtée la destruction des religieux, qu'il allait s'occuper de faire aux siens » le meilleur sort possible et qu'il n'oublierait surtout pas ceux qui avaient rendu

Digitized by Google

à la fête patriotique célébrée le 29 mai 1792, à l'occasion de l'inauguration d'un arbre de la liberté et en présence des délégués des Sociétés populaires de tout le département, réunies à Ambert sous la présidence de Bancal des Issarts (1). André Vimal eut pour vicaires deux de ses confrères bénédictins : 1° Son frère *Henri Vimal* qui avait fait profession à St-Augustin de Limoges le 25 janvier 1778, à l'âge de vingt-deux ans, et avait enseigné ensuite à l'abbaye de Souillac; et 2° *Claude Verdier-Pagnat*, né à Tallende, ayant fait profession à Saint-Alyre, à l'âge de vingt ans, le 8 septembre 1779. Dom Verdier-Pagnat résidait en 1790 à Saint-Angel en Limousin, et s'enrôla ensuite dans les armées de la république. — Un autre religieux bénédictin, appelé Jacques-Claude Vimal, habitait aussi à Ambert en 1791, mais il appartenait au prieuré de Sauxillanges, de l'ordre de Cluny.— *Jean-Baptiste* Gaigne de Pratneuf, né le 11 décembre 1751, à Bourg-lès-Solignac, diocèse du Puy. — *Jean-François-Régis* de la Salle, né le 14 décembre 1745, à Saint-Just, diocèse du Puy. — *Etienne* Leynia de Chassaigne, né à Saudeine, diocèse de Limoges, ayant fait profession à Saint-Augustin de Limoges, à l'âge de vingt-trois ans, le 21 avril 1774. — *Etienne* Leynia du Teil, né à Treignac, en Bas-Limousin, ayant fait profession à Saint-Augustin de Limoges, le 1er novembre 1775, à l'âge de vingt-un ans. — *Jean-Joseph* Bret, né à Beaulieu, en Limousin, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 17

» le plus de services à la congrégation. Dans toute autre circonstance, j'aurais volontiers vu mon sort entre les mains de mon supérieur; mais, comme depuis l'assemblée fatale de 1782 à Saint-Denis, je me suis toujours montré contraire à l'intention de Dom Chevreux, je ne le saurais pas avec plaisir tenant la balance où doit » être pesé le traitement qui doit m'être fait. L'homme se trouvant, hélas! partout, » vous sentez combien il serait désagréable et fatigant pour moi, si, forcé de quitter » mon état, j'étais peu favorablement traité. Si le traitement devient différent à raison » d'âge, de temps de profession, ou de service dans le corps bénédictin; j'ai quarante-huit ans ; il y a bientôt trente-trois ans que je suis religieux ; j'ai pendant » quinze ans consécutifs professé les hautes sciences dans une ville d'université et ai » été six ans prieur dans deux maisons de cours d'étude. Veuillez à présent veiller » un peu par vous ou vos amis dans le bureau où notre affaire se terminera, pour que » mon sort futur ne soit pas laissé à l'arbitre d'un seul homme. Je vous désire toute » la force dont vous avez besoin dans la circonstance présente et tout le succès que » vous pouvez vous promettre.

» Je suis, etc. Vimal, *bénédictin, l'aîné.*

» J'ai un frère qui est bénédictin depuis dix ans et qui dans ce moment-ci enseigne » les belles-lettres dans notre abbaye de Souillac. »

(Lettres et papiers Biauzat provenant de la collection Desbouis.)

(1) *Le Conventionnel Bancal des Issarts, étude biographique par Fr. Mège.* Paris, Champion, 1887.

Digitized by Google

décembre 1775. — *François* BASTIER, né à Conflans, diocèse de Limoges, ayant fait profession à Saint-Alyre le 17 décembre 1775. — *Jacques-Antoine-Michel* DUGONNE, né au Puy en Velay le 19 août 1752. — *François-Accurse* MARIN, né aux Baux, diocèse d'Arles, le 7 avril 1751, ayant fait profession à St-Alyre le 20 août 1780.— *Bertrand* DUCHALIER, né à Saint-Saulges, diocèse de Nevers, le 14 décembre 1760, ayant fait profession à Saint-Alyre le 8 septembre 1782. — *Antoine* MORET, né le 14 novembre 1761, à Saint-Jean-Soleymieux en Forez, ayant fait profession à la Chaise-Dieu le 12 décembre 1782.— *Louis-André* CHAPUT, né le 19 août 1759, au château de Lolière, paroisse de Dorat, ayant fait profession à Saint-Alyre le 27 août 1782, mort le 4 septembre 1848.— *Louis* ROBIN, né le 21 août 1768, à Saint-Etienne en Forez.— *Pierre* BOYER, né à Bansat, diocèse de Clermont, ayant fait profession à Saint-Alyre, à l'âge de vingt-trois ans, le 17 juillet 1774. Il remit ses lettres de prêtrise au district d'Issoire le 11 frimaire an II. — *Nicolas* SAUVANET, frère donné, originaire du Poitou.

3. PRIEURÉ DE MAURIAC. — Le monastère de Mauriac dépendait de l'abbaye de St-Pierre-le-Vif de Sens. La congrégation de St-Maur avait eu de la peine à s'y installer. Elle en avait pris possession une première fois le 17 juillet 1628 et une seconde fois le 20 octobre 1629. Mais elle s'était retirée devant les menaces du marquis de Merville. Ce gentilhomme s'imaginait que la nouvelle congrégation se refuserait à lui servir le revenu que lui devait le monastère, et il était soutenu dans son opposition par quelques-uns des anciens religieux qui craignaient de ne plus pouvoir continuer leur vie relâchée et de subir le joug d'une discipline plus sévère. Ce ne fut qu'au mois de septembre 1630 que la congrégation de Saint-Maur put être mise en possession du prieuré de Mauriac.

On sait qu'au XVIII^e^ siècle le gouvernement royal avait institué successivement deux commissions spéciales composées d'évêques et de conseillers d'Etat : le 24 mai 1766, la *commission des Réguliers*, et le 19 mars 1780, la *commission de l'Union*, appelée aussi commission des *Deux puissances*, et qu'il leur avait confié le soin d'examiner la situation des différentes communautés religieuses de France, pour déterminer celles qui, à raison du petit nombre de leurs religieux, devaient être supprimées et réunies à des maisons plus importantes. Le prieuré de Mauriac fut sur le point d'être supprimé *comme inutile*, et il fut question de réunir ses biens au monastère de Saint-Pourçain ou à celui d'Issoire, dont on aurait augmenté le personnel. Cependant aucune décision définitive n'avait encore été prise.

En 1790, le prieuré de Mauriac comptait six religieux, savoir :

Digitized by Google

à une *Histoire du Limousin*, qu'il avait formé le projet de publier dans le genre des autres histoires bénédictines. Il est malheureux que ce projet n'ait pas eu de suites.

Dom Col est l'auteur d'un *Nobiliaire du Limousin* qui n'a pas été retrouvé, et d'un *Nobiliaire d'Auvergne* dont l'unique exemplaire connu, daté de 1782, appartient à la bibliothèque de Clermont, où il figure sous le n° 556 des manuscrits. Ce livre, extrêmement intéressant et fort estimé par le généalogiste Chérin, a été souvent mis à contribution.

Dom Col cessa vers 1771 de correspondre avec Moreau, dont il avait, paraît-il, à se plaindre. Mais il n'en continua pas moins ses récherches dans les dépôts d'archives du Limousin et du Poitou, le plus souvent à la demande des familles nobles du pays. En 1773, il reçut le titre d'*Historiographe du comte d'Artois*. Il quitta le Limousin en 1780 pour rentrer en Auvergne, probablement à Saint-Alyre. Au commencement de la Révolution, il se retira dans sa famille, à Saint-Anthême. Il y fut arrêté à l'époque de la Terreur et transféré à Clermont, d'abord dans la maison de la Châsse, puis, le 20 novembre 1793, à la maison de réclusion du Petit-Séminaire. C'est là qu'il mourut, le 19 février 1795.

Micolon (Jean-Marin), né à la Vernadelle près Ambert, ayant fait profession à Saint-Alyre, à l'âge de vingt-quatre ans, le 13 septembre 1756, prêta le serment constitutionnel. Elu curé de Saint-Amant-Roche-Savine, il donna sa démission pour aller à Clermont exercer les fonctions de vicaire épiscopal auprès de l'évêque Périer (1).

Mirande (Dominique-Jean-Baptiste), né à Mauriac, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 20 octobre 1784, à l'âge de vingt-deux ans.

(1) Conformément à la constitution civile du clergé, l'évêque Périer s'était adjoint, à titre de *vicaires*, seize prêtres qui, avec les quatre vicaires préposés au séminaire diocésain, devaient composer son conseil épiscopal. Voici les noms de ces seize *vicaires épiscopaux*, que l'on désigne aussi tantôt sous le nom de *vicaires de la cathédrale*, tantôt sous celui de *vicaires de l'église du département du Puy-de-Dôme* : Jean-Baptiste-Benoît Monestier, ancien curé de Saint-Pierre, *premier vicaire*; — Ondet, *deuxième vicaire*; — Michel-Joseph Dufraisse, ancien jésuite; — Antoine Morget, ancien carme déchaussé; — Claude Grimaud, ancien chanoine de Saint-Pierre; — Antoine Popin; — Honoré Reynier ou Reignier; — Barthélemy Joanny; — Voirin; — Jean Maigne; — Jean-Marin Micolon, ancien bénédictin; — Michel-François Verdier-Latour; — Guillaume Tardif, ancien bénédictin; — Pagès; — Jean Clément, — et Campon, prêtre de l'oratoire de la maison de Saumur.

Digitized by Google

Dom Mirande accueillit avec enthousiasme tous les projets de réforme que l'année 1789 fit éclore et se signala dès le début parmi les plus chauds partisans de la Révolution. Choisi comme secrétaire par la société des Amis de la Constitution de Mauriaç, il lut à cette société, le 10 octobre 1790, un éloge du journaliste Loustalot, dont Camille Desmoulins venait le premier de déplorer la perte et de célébrer les mérites.

Il prêta le serment constitutionnel et, pour engager tous les ecclésiastiques de son pays à imiter son exemple, il prononça un grand discours, le 26 décembre 1790, à la société populaire d'Aurillac.

Elu, en 1791, curé constitutionnel de Salers, il ne conserva pas longtemps ces fonctions, qui ne lui permettaient pas de jouer un rôle assez militant dans la propagande révolutionnaire.

Le 1er mai 1793, les représentants Lacoste et Faure, envoyés en mission dans les départements du Cantal et de la Haute-Loire, le nommèrent membre d'une Commission extraordinaire chargée de vérifier les comptes des communes et de faire dresser la liste des prêtres réfractaires, des parents d'émigrés et de tous les individus reconnus pour être des aristocrates dangereux à la République.

Mirande devint ensuite et successivement agent national du district de Mauriac, membre du Comité révolutionnaire créé en vendémiaire an II par Delthil, délégué du conventionnel Taillefer et enfin membre de la Commission révolutionnaire du Cantal instituée par le représentant Bô. Cette Commission ayant été dissoute après le 9 thermidor par les ordres du représentant Musset, la plupart de ceux qui en faisaient partie, et entr'autres Mirande et l'ancien constituant Pierre Hébrard, furent arrêtés et incarcérés dans les prisons de Riom, où ils restèrent neuf à dix mois (1).

Dominique Mirande devint plus tard avoué à Mauriac et y mourut le 5 août 1837. Il avait épousé, en 1793, la fille de son frère Nicolas Mirande, lequel prit place à la Convention nationale, le 7 octobre 1793, comme suppléant remplaçant le député Pierre Malhes, démissionnaire.

Rabany (Antoine), né à Brioude le 25 mars 1763, ayant fait profession à Saint-Pierre-de-Culture, le 21 mai 1784, plus connu sous le

(1) La Bibliothèque de Clermont possède quelques mémoires imprimés rédigés, pendant leur incarcération, par Mirande et ses codétenus, pour combattre les inculpations articulées contre eux, le 22 thermidor an III, par le représentant Penières, de la Corrèze.

Les quelques détails que nous avons pu donner sur le bénédictin Mirande nous ont été communiqués par MM. Paul Le Blanc et Vernière.

Digitized by Google

à cet Institut que les districts de Clermont et d'Issoire le désignèrent pour suivre les cours de l'Ecole normale, que la Convention avait fondée à Paris, par un décret du 9 brumaire an III. Revenu à Clermont après l'insuccès et la fermeture de cette école, il occupa la chaire de grammaire générale lorsque l'*Ecole centrale* eut été organisée en vertu d'un arrêté du Département en date du 26 germinal an IV (15 avril 1796) (1).

En même temps et sans renoncer à cette chaire, il fonda, de concert avec un sieur Roques, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye Sainte-Claire, un institut particulier qui, au bout de quelques années, compta un moment jusqu'à dix professeurs et cent cinquante élèves, tant du Puy-de-Dôme que des départements voisins.

Sa qualité d'ancien prêtre constitutionnel l'empêcha, à son grand regret, de figurer parmi les professeurs de l'*Ecole secondaire* qui, après la fermeture de l'Ecole centrale et en attendant le Lycée, s'ouvrit à Clermont le 11 frimaire an XIV, sous la direction de l'abbé Couvert et sous les auspices de l'Administration municipale. Mais il eut bientôt sa revanche lors de l'organisation du *Lycée*, le 8 février 1808. Nommé d'abord professeur de latin pour les classes de cinquième et sixième, puis professeur de grammaire, il occupa ces fonctions jusqu'à la fin de l'Empire.

Eliminé sous la Restauration à cause de son adhésion à la Constitution civile, Chirac ne tarda pas à organiser un externat où sa réputation d'honnêteté et de capacité appelèrent successivement bon nombre d'élèves. Lorsque son âge ne lui permit plus de continuer cet enseignement, il se retira auprès des enfants de sa sœur, à Pont-du-Château. C'est là qu'il est mort, le 28 mai 1837.

Col (Claude-Joseph), né à Saint-Clément près Saint-Anthême, le 19 novembre 1718 ou, suivant d'autres, le 26 mai 1723, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 3 décembre 1741 ; un véritable bénédictin, celui-là, dans la haute acception du mot, uniquement et entièrement voué à la recherche et à l'étude des documents historiques.

seur de rhétorique, le sieur Rozier, homme de loi ; — *professeur de seconde*, le sieur Doublot, homme de loi ; — *professeur de troisième*, le sieur Chirac, ex-bénédictin ; — *professeur de quatrième*, le sieur Duclauzel fils (*Barbat-Duclozel*) ; — *professeur de cinquième*, le sieur Périer, — et enfin, *professeur de sixième*, le sieur Trébuchet (*Archives départementales. Registre des délibérations du Directoire*).

(1) *Elie Jaloustre. — L'Ecole Centrale du département du Puy-de-Dôme*, dans la Revue d'Auvergne, année 1886.

Digitized by Google

On ne sait pas exactement dans quels couvents il fut employé pendant les premières années de sa vie religieuse. En 1762, il était au prieuré de Saint-Pierre-de-Mortagne en Poitou. Cette année-là, le 14 décembre, le supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, le signala à M. Moreau, directeur du *Dépôt des Chartes*, comme étant un des religieux de son ordre le plus capable de concourir à la collection des documents historiques (1).

Dom Col fut, en conséquence, chargé de visiter les dépôts et archives du Périgord, du Limousin, de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez. Il commença par le Limousin et, depuis cette époque jusqu'en 1771, Moreau n'eut pas de collaborateur plus sagace et plus laborieux, de correspondant plus exact et plus fidèle.

Bon nombre des copies qu'il avait faites figurent dans le fonds Moreau. Mais la majeure partie, formant sept volumes petit in-folio, est conservée depuis 1832, à la Bibliothèque nationale, sous les numéros 9193 à 9199. Ces volumes portent pour titre : *Recueil des archives de la province du Limousin.* « Sauf quelques pages intitulées : *Observations* » *sur la situation de l'ancien palais de Jocundiac* qui paraissent appar- » tenir en propre au savant religieux, il n'y a de lui, dans tous ces » volumes, aucune œuvre personnelle, rien qui puisse donner la me- » sure de son esprit, de sa science, de ses qualités d'historien (2). » Cependant les notes dont notre compatriote fait suivre quelques-unes des chartes relevées par ses soins, attestent, ainsi que sa correspondance, l'étendue de ses connaissances, la solidité de ses études et l'indépendance de ses jugements (3).

Tous les documents recueillis par Dom Col n'étaient pas réservés à la collection Moreau. Beaucoup étaient destinés à servir de preuves

(1) *Xavier Charmes. Le Comité des Travaux historiques et scientifiques. Histoire et documents.*

(2) *Le bénédictin Dom Col en Limousin*, par Louis Guibert. Tulle, Crauffon, 1884, in-8°.

(3) « Les notes de Dom Col, dit M. Guibert, sont en général intéressantes, non pas » seulement parce qu'elles éclairent des textes obscurs ou fournissent des rapproche- » ments utiles, mais parce qu'elles nous font connaître les idées du religieux. Ces » idées étaient, sous certains rapports, en harmonie avec celles de son siècle. Dom « Col avait lu les philosophes et les économistes, et ses commentaires s'inspiraient par- » fois de leurs leçons. Ainsi en plusieurs endroits, il s'élève contre l'oisiveté des gens » riches, contre l'abandon de la terre par les propriétaires. Il se plaint de ce que la » campagne supporte trop de charges et signale tous les dangers sociaux, économiques » et politiques qu'entraîne la dépopulation des champs... Ailleurs, il a des observations » très judicieuses et très solides sur l'impôt, sa nature, sa répartition, etc. » (*Le Bénédictin Dom Col en Limousin*, page 28.)

Digitized by Google

Etienne-Amable CONTAMINE, *prieur*, né à Riom, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 8 décembre 1748, à l'âge de vingt-trois ans. — *François* GODHEUX, *sous-prieur*, né à Clermont, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 10 septembre 1758, à l'âge de dix-sept ans. — *Antoine-Joseph* MARCON, né à Craponne, ayant fait profession à Saint-Augustin de Limoges, le 25 mai 1768, à l'âge de vingt ans, mort à Issoire le 20 septembre 1808. — *Jean-Baptiste* MALOSSE, né à Saint-Paulien, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 8 septembre 1757, à l'âge de vingt-trois ans. — *Georges* VALETTE, *senieur*, né à Saint-Maixent, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 21 octobre 1766, à l'âge de dix-sept ans. — *Jean-Marie* GROS DE FOYT, né à Salers, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 13 décembre 1770, à l'âge de vingt-deux ans.

4. PRIEURÉ DE SAINT-POURÇAIN. — Le monastère bénédictin établi dans la ville de Saint-Pourçain, une des treize anciennes *bonnes villes* de la Basse-Auvergne, avait été primitivement une abbaye qui, fondée au Ve siècle, fut convertie en prieuré au IXe siècle et réunie à l'abbaye de Tournus.

Au mois de mai 1790, les religieux qui le composaient étaient au nombre de six, dont voici les noms :

Taurin LESPINASSE ou ESPINASSE, *prieur*, né à Lezoux, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 14 décembre 1751, à l'âge de dix-neuf ans; — *François* CHASSAIGNON, *sous-prieur* et *senior*, né à Riom, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 2 juillet 1736, à l'âge de dix-huit ans. — *Annet* JARTON, né à Clermont, ayant fait profession le 14 août 1751, à l'âge de dix-huit ans. Il figure sur la liste des prêtres insermentés enfermés, en 1792 et 1793, à l'ancien petit-séminaire de Clermont. Condamné à la déportation, il fut détenu, à Bordeaux, au fort de Hâ et aux Catherinettes, puis renvoyé à son département le 18 mars 1795, comme sexagénaire et infirme. — *Jean-Baptiste* RABY, né à Billom, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 3 juillet 1762, à l'âge de dix-sept ans ; mort curé de Blot-l'Eglise, le 23 avril 1830. — *Jean-Augustin* DOUVRELEUR, né à Arlanc, ayant fait profession à Saint-Alyre, le 13 décembre 1770, à l'âge de vingt-un ans. Déporté à l'île d'Aix, il y mourut le 18 août 1794. Il est, paraît-il, l'auteur de quelques pièces de vers qui ont été imprimées. — *Pierre* MARTIN, né à Pierre-Buffière en Limousin, ayant fait profession à Saint-Augustin de Limoges, le 10 mars 1745, à l'âge de dix-huit ans. Il ne résidait guère à la communauté, ayant été détaché en qualité d'aumônier auprès des Bénédictines d'Iseure, près Moulins.

Digitized by Google

5. BÉNÉDICTINS D'AUVERGNE RÉSIDANT DANS DES COUVENTS EN DEHORS DE LA PROVINCE. — Il n'est pas dans notre plan de dresser une nomenclature complète de tous les Bénédictins auvergnats qui appartenaient, en 1790, à la congrégation de Saint-Maur. Nous dirons seulement quelqués mots sur les plus en vue parmi ceux qui reparurent en Auvergne après la fermeture des couvents.

CHIRAC (François-Victor), né à Marieuge-Lembron, le 29 juillet 1758, était le fils d'une sœur du député Gaultier de Biauzat (1). Après avoir fait profession à Saint-Alyre, le 12 août 1781, il fut envoyé, en 1782, au collège de Saint-Jean-d'Angely et y exerça les fonctions de régent ou professeur de latinité jusqu'à la fin du mois de mai 1790, époque où les membres du clergé régulier se séparèrent.

Très attaché à l'état religieux, qu'il qualifiait de *l'état du monde le plus honnête et le plus paisible pour un philosophe chrétien*, il témoigna à plusieurs reprises *sa douleur d'abandonner un habit que la religion lui ferait à jamais regretter* (2). Néanmoins, pressé par la nécessité et par le désir d'obtenir une situation qui pût le faire vivre, il accepta la constitution civile du clergé.

Le 27 janvier 1791, il fut élu professeur de troisième au collège de Clermont, dans une assemblée spéciale composée des autorités du chef-lieu du département (3). A la fin de mai 1793, il échangea ces fonctions contre celles de professeur à l'école que l'administration départementale venait de créer à Clermont, sous le nom d'*Institut national*, en attendant que l'Assemblée législative eût terminé l'organisation générale de l'Instruction publique. C'est pendant qu'il était

(1) Deux frères de Victor Chirac étaient également religieux à l'époque de la Révolution. L'un, Denis Chirac, frère charitain, apprenait la chirurgie dans un couvent de son ordre, à Grenoble. L'autre, Jean-François Chirac, religieux capucin sous le nom de père Archange, prêta le serment constitutionnel et fut nommé curé de Cebazat. Il fut un des premiers prêtres du département qui déposèrent leurs lettres de prêtrise. Un arrêté du Conseil général du 14 brumaire an II, acceptant ce dépôt, fut imprimé et envoyé aux Sociétés populaires (voir le *Proconsulat de Couthon*, 2e partie, chapitre VI). François Chirac est mort à Lyon, le 23 mai 1815.

(2) *Lettres provenant de la collection Desbouis.*

(3) Une grande partie des anciens professeurs ayant refusé le serment, le Directoire du département convoqua les membres du district, la municipalité et le bureau du collège pour faire choix des professeurs nouveaux. Furent nommés : *principal* et chargé provisoirement du *cours de théologie*, le sieur Bray, bénédictin ; — *sous-principal*, le sieur Fournier ; — *professeur de physique*, le sieur Mornac, vicaire et maire de Messeix ; — *professeur de logique*, le sieur Mallet, ex-jacobin ; — *profes-*

Digitized by Google

nom de RABANY-BEAUREGARD. Au moment de la Révolution, il était en résidence à Compiègne, où il professait depuis cinq ans la rhétorique. Après la fermeture des couvents, il quitta le froc et se maria. Pendant deux ans il fut employé à la Bibliothèque nationale. Revenu à Brioude en 1793, il y séjourna jusqu'au moment où il obtint la chaire d'histoire à l'Ecole centrale du département du Puy-de-Dôme, en remplacement de Jeudy-Dugour, non acceptant (19 vendémiaire an V — 10 octobre 1796) (1). Après la fermeture de l'Ecole centrale, il remplit pendant quelque temps les fonctions de principal au collège de Guéret. Rentré plus tard à Clermont, il publia des vers où il chantait la Restauration, comme il avait chanté tour à tour l'Empire et la République; ce qui ne l'empêcha pas, en janvier 1820, de collaborer avec MM. Bléton (de Tauves) et Besse de Beauregard, à la rédaction des premiers numéros du journal libéral l'*Ami de la Charte*.

Rabany-Beauregard est mort à Brioude, le 23 octobre 1843. On a de lui un certain nombre d'opuscules dont voici les titres : *La Veillée des fêtes de Vénus*, texte en prose et en vers français. Paris, 1792, 48 pages in-8°. — *Chanson composée pour la fête du 10 août, qui doit être célébrée à Clermont le 23 thermidor an VI* (10 août 1799). — *Le mariage de Mars et d'Astrée. Divertissement allégorique sur le retour de la paix*. Riom, an IX, 16 pages in-8°. — *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne suivi d'un précis historique sur les révolutions qu'elle a éprouvées, par A. Rabany-Beauregard, avec l'explication des monuments et antiquités du département du Puy-de-Dôme, par Gault*. Paris, 1802, in-8°, 2e édition (une première édition avait été publiée à Clermont, en 1801). — *Ode sur la naissance du Roi de Rome*. Guéret, 1811. — *Discours sur les avantages qui résultent de la culture des talents et des lettres*. Guéret, 1807, 32 pages in-8°. — *La sensibilité, poème en quatre chants*, suivi de *Pervigilium Veneris*, traduit en prose et en vers. Clermont, 1813, in-18. — *Vers sur l'heureux retour de la paix et le rétablissement des Bourbons sur le trône de France*. — *Le Lys, idylle à Son Altesse Royale Madame la duchesse d'Angoulême*. — *Vers à M. de La Tourrette, préfet du Puy-de-Dôme*. — *L'art de la Peinture*, traduction du latin d'Alph. du Fresnoy avec des notes critiques. Clermont, 1822, in-8°. — *Promenade à Royat*. Clermont, 1823, 32 pages in-8° (une première édition avait paru en 1804).

(1) *Elie Jaloustre. — L'Ecole centrale du département du Puy-de-Dôme.* (Revue d'Auvergne, 1886.) — Sur Jeudy-Dugour, voir dans la Revue d'Auvergne de l'année 1889, page 364 : *Les Auvergnats en Russie*, par F. Mège.

Digitized by Google

ROMME (Jean-François), né à Riom en 1748, ayant fait profession à Saint-Augustin de Limoges le 27 avril 1768, était le frère du conventionnel Gilbert Romme et de l'ingénieur hydrographe Charles Romme.

Au moment de la Révolution, il résidait à l'abbaye de Brantôme, près Bourdeilles en Périgord. Revenu à Riom après la fermeture des couvents, il prêta le serment constitutionnel, se fit recevoir à la société populaire et fut nommé, en 1791, d'abord vicaire de l'Eglise de Saint-Amable, puis curé de Gimeaux. Plus tard, en 1798, il était curé de Châteauneuf près Saint-Gervais. Ayant fait sa soumission à l'église orthodoxe, il fut conservé, après le Concordat, dans les rangs du clergé paroissial et occupa successivement les cures d'Abrest, de Bègues, de Mazerier et de Serbannes, dans le département de l'Allier. Il est mort à Serbannes, en 1814 ou 1815.

Le bénédictin Romme avait composé un traité sur le calendrier, les fêtes et les mœurs à Athènes et à Rome, ce qui a donné à croire qu'il ne fut pas étranger aux plans de réforme du calendrier grégorien, soumis par son frère à la Convention nationale (1).

TARDIF (Guillaume), né à Billom en 1761, ayant fait profession à Saint-Alyre le 26 avril 1782.

Nous ignorons à quelle communauté il appartenait en 1790. Nous savons seulement qu'il était alors professeur de théologie et que l'année suivante il prêta le serment constitutionnel.

Revenu dans son pays natal, il s'affilia à la société des Amis de la Constitution de Billom et composa pour elle deux mémoires ou discours où il cherchait à prouver l'excellence de la constitution civile et à réfuter les arguments qu'on lui opposait (2).

Au nom des amis de la Constitution de Billom, Guillaume Tardif assista, le 8 mai 1791, avec son concitoyen Jean-Baptiste Leyragne, à la réunion générale tenue à Clermont par les commissaires des diffé-

(1) *Romme-le-Montagnard, par Marc de Vissac.* Clermont. 1883, 1 vol. in-8°.

(2) Voici les titres de ces mémoires : 1° *Mémoire en forme de réponse à l'*EXPOSITION DES PRINCIPES SUR LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ, *lu à la société des Amis de la Constitution de la ville de Billom, imprimé aux frais de la même société, par M. Tardif, membre de la société et ci-devant professeur de théologie dans la congrégation de Saint-Maur.* 18 pages in-4° de l'imprimerie Limet et Poncillon à Clermont.

Les fidèles ramenés aux vrais principes de la raison et de l'Eglise sur le schisme dont ils sont menacés. Discours prononcé à la société des Amis de la

Digitized by Google

commandera. Ce sera pour nous et notre besoin le plus impérieux et notre plaisir le plus doux de serrer à jamais, et surtout dans les temps difficiles, les nœuds qui unissent dans les différentes parties de la République les vrais patriotes.

Soyez partout où vous vous trouvez les sentinelles de la liberté. Nous le serons, nous, à Clermont-Ferrand.

Salut et fraternité : Verdier-Latour, *président* — Desessement — Mabru et Bonarme, *secrétaires*.

(Pièce de 6 pages in-4° de l'imprimerie de Limet, imprimeur de la Société populaire de Clermont, faisant partie de la collection de M. de Bonnevie.)

III

PROJET DE DÉMOLITION DE L'ÉGLISE DU PORT.

1. *Délibération de la municipalité du 22 nivôse an VIII (12 janvier 1800).*

Séance du 22 nivôse an VIII de la République française une et indivisible, à laquelle ont assisté les citoyens Chappel, président, Verdier-Latour, Perol, Dufresnoy, Chandezon.

Vu la pétition présentée à l'administration centrale du département du Puy-de-Dôme par les citoyens Rechignat, André et Belaigue tendant à ce que la ci-devant église du Port fût conservée à leur usage pour y exercer le culte catholique, ladite pétition renvoyée le 17 du courant à l'administration municipale de Clermont pour donner son avis ;

Ouï le commissaire du Gouvernement ;

L'administration municipale, considérant : 1° que la ci-devant église du Port concédée en l'an III pour l'exercice du culte catholique a été ensuite abandonnée par ceux même qui en avaient d'abord fait la demande ;

2° Que la concession des édifices nationaux destinés à un culte quelconque a dû de tout temps être subordonnée aux besoins et à l'étendue de chaque commune ainsi qu'au nombre des sectateurs de cette religion, et que ce serait préjudicier aux intérêts de la République que de consentir que chaque secte religieuse eût un temple séparé ;

3° Que l'église Cathédrale est suffisante pour tous les citoyens de cette commune qui sont dans l'intention d'exercer le culte catholique ;

Digitized by Google

Que l'état de dégradation absolue dans lequel se trouve la ci-devant église du Port est en partie l'effet de la négligence des pétitionnaires qui, depuis leur retraite, se sont peu occupés de son entretien, et qu'à défaut de réparations cet édifice est dans un état de ruine tel que les bâtiments voisins sont dans un danger imminent; que déjà, en l'an II, le Conseil général de la commune de Clermont avait adressé à l'administration du district une pétition tendant à obtenir la démolition de cette église, laquelle fut accueillie à cette époque;

Considérant que le rétrécissement de la partie *(sic)* du quartier du Port et son assainissement exigent qu'on pratique des ouvertures dans cette partie; que cette partie de la commune est totalement privée de marchés publics, que l'intérêt des habitants de ce quartier demande qu'il y soit établi un marché, que l'intérêt de la République veut aussi cette ouverture, attendu qu'après la démolition les parties restantes se vendront plus avantageusement;

Que la soumission des pétitionnaires est en contradiction avec leur demande puisque ils ne pouvaient soumettre en l'an IV un édifice qu'ils disent être réservé pour le culte, que le sursis prononcé par l'administration centrale sur ladite soumission et le peu d'attention qu'ont mis les pétitionnaires à le faire lever démontrent qu'ils étaient convaincus de sa nullité légale;

Estime qu'il y a lieu d'ordonner dans le plus bref délai, son état de dégradation préalablement constaté, la démolition entière de la ci-devant église du Port, comme menaçant par sa chute prochaine d'écraser les bâtiments voisins; ordonner ensuite que partie de l'emplacement de ladite église sera consacrée à l'établissement d'une place destinée au marché pour la vente des toiles, fils, chanvres et autres objets et le surplus du terrain aliéné au profit de la République.

Signé: Chappel, *vice-président*, Verdier-Latour, Dufresnoy, Perol, *administrateurs municipaux.*

(Archives municipales de Clermont-Ferrand. — Registre des délibérations, volume 28, page 154.)

Digitized by Google

existe des hommes perfides. Mais, est-ce d'après ces monstres que les sociétés populaires doivent être jugées ? Est-ce par des motions qui appartiennent au membre qui les propose, ou par des arrêtés qui sont l'ouvrage de tous qu'on doit porter un jugement sur ces assemblées respectables ?

Les sociétés populaires, et votre correspondance vous le prouve, veulent que vous restiez à votre poste et que vous acheviez la révolution ; et pour cela, elles demandent un gouvernement révolutionnaire fondé sur une justice prompte, sévère et éclairée. C'est à vous, citoyens représentants, à compléter les lois qui ont voulu atteindre ce but. Nous vous demandons ce code conservateur de la liberté ; et nous osons vous promettre que, s'il est rédigé dans cet esprit qui ne pardonne à aucun ennemi reconnu, vous verrez pâlir les traîtres et les tyrans quels qu'ils soient, et les factions s'engloutir dans l'ombre de la nuit.

Représentants, surveillez plus que jamais ; ne souffrez pas qu'on ose ternir vos glorieux travaux ; ayez sans cesse devant les yeux la fin de l'Assemblée constituante ; ne perdez jamais de vue l'ignominie qui est retombée sur les membres de cette assemblée qui ont trahi la cause du peuple. Apprenez à ce peuple qu'il ne doit adopter qu'une opinion, celle qui assure la liberté. Etouffez les germes de modérantisme qui se sont mêlés à la révolution du 10 thermidor, et qui ont excité l'éveil des amis de la liberté. Comprimez ces hommes pervers qui, après avoir uni leurs vœux à ceux de Pitt et de Cobourg, ont été assez audacieux pour les avoir fait éclater. Enchaînez et brisez leur fureur ennemie de nos droits ; qu'ils rongent le frein de la révolution puisque les attraits de la liberté n'ont pu adoucir leur cœur : qu'enfin la continuité de leur réclusion les empêche d'aller librement dans la société et d'y recueillir les restes épars des crimes et des passions pour s'en armer contre la liberté. Secondez les efforts soutenus de ces intrépides Jacobins dont le courage vertueux prend une énergie nouvelle à l'aspect des dangers, à la vue même des précipices dans lesquels on veut les engloutir. Enveloppés de la cuirasse impénétrable de la liberté, qu'ils soient invulnérables et inaccessibles aux coups mortels dont on veut les assassiner. Frappez, frappez la main sacrilège qui tenterait de détruire l'édifice politique qu'ils ont élevé pour le bonheur de l'humanité. Dirigez le glaive de la loi sur le téméraire qui voudrait les anéantir. Alors, citoyens représentants, vous aurez consolidé les bases inébranlables de la liberté ; et nos enfants, pénétrés de la jouissance ineffable qu'elle leur assure, crieront sans cesse : *Vive la Convention ! Vive la Montagne ! Vive la République !*

Digitized by Google

Ont signé : Chosson — Blanzat — Verniete — Charles — Desbois — Mercier — Desmartin *fils* — Jourdain — Murent — Richard — Vilchenon — Chanat — Vergne *jeune* — Mabru *secrétaire* — Rozier *cadet* — Verdier-Latour *président* — Morget — Limet — Ribeyroux — Letellier — Rozier — Laforie — Delbrut — Bastide — Perdraux — Faye — Goughon — Maradeix — Rozier *père* — Bouscarat — Fouras — Aflatet — Chappel — Vidalin — Monestier — Maymat — Avinat — Verdier-Latour *jeune* — Jalustre — Mallet — Hébrard — Estape — Laurenty *dit* Liégeois — Jacob. — Soullier — Jambon — Noyer-Dubouis — Lefèvre — Loriette *fils* — Manliot — Rigaud — Murol — Doct — Boutarel — Pageix *jeune* — Guibert — Vorton — Dubois — Bonhomme — Abraham *jeune* — Vigier — Guyot-Sourciat — Bonnet — Favier — Ballet — Voirin — Pierre Chaput — Durand — Croizier — Sudre — Fournier — Bompart *jeune* — Montel — Gallas — Faure — Bresson — Bonarme *secrétaire* — Boutaud — Bonnefond — Biffaud — Fargeon — Costes — Bernard — Faucheur *aîné* — Montaloy — Pouget — Alexandre — Forest — B. Dumas — Niepce — Denepoux — Saulzet — Laneau — Costes — Desessement *secrétaire* — Biett — Tourraix — Collanges — Dumas *homme de loi* — Artaud — Verdier — Abbadie — Terreyre *aîné* — Faure — Olphan — Loriette *père* — Montéléon — Ricard — Leymerie — Sanitas — Vaureix — Ranvier — Tartarat — Desmartin *père* — Barthomeuf — Beissac — Gand — Fontaine — Chelles — Chassaigny — Cohendy — Enjodrat — Manlhiot — Gosse — Jacques — Verdier *jeune* — Pascal — Goy — Yve Froissard — Jacques Chaux — Chassaigne — Defournaux — Desortiaux — Dif — Leymerie *père* — Monestier — Grenier — Habriac — Breschet — Fouraud — Magnol — Barthélemy *jeune* — Prieur — Thomeuf *fils* — Fournial.

La Société populaire de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme, à tous les Jacobins de la République.

Le 1er vendémiaire an III de la République française une et indivisible.

Jacobins,

Nous nous empressons de vous faire passer notre adresse à la Convention. Nous lui demandons que les mesures de sévérité révolutionnaire ne cessent pas envers les hommes suspects. Notre serment de mourir vrais jacobins et notre dénonciation des individus qui osèrent proposer la destruction des Jacobins, seront le sceau des sentiments inviolables qui nous attachent les uns aux autres.

Nous vous écrirons toutes les fois que le besoin de la liberté le

Digitized by Google

rentes sociétés populaires du département et il fut un des signataires et vraisemblablement l'un des principaux rédacteurs de l'*Instruction patriotique en forme de catéchisme* que cette assemblée crut devoir adresser à tous les citoyens du département en vue de préparer les élections ecclésiastiques pour les paroisses où les prêtres avaient refusé de prêter serment (1).

Exerça-t-il l'espèce d'apostolat que cette réunion annonçait en tête de son *Instruction* (2)? Peut-être. Mais il serait impossible de l'affirmer. Ce que l'on sait, c'est qu'il fut un des ecclésiastiques que l'évêque Périer s'adjoignit à titre de *vicaires épiscopaux*.

Lors de l'abolition du culte, en l'an II, oubliant les protestations religieuses dont il avait été prodigue dans ses discours et ses écrits, Guillaume Tardif abdiqua la prêtrise. Puis, après avoir travaillé pendant quelques semaines dans les bureaux de la Convention nationale, il fut nommé, le 26 pluviôse, par les représentants Baudot et Lacoste, commissaire national près le tribunal du district de Nancy. Il n'occupa ce poste que peu de temps. Nous ne savons rien de lui à partir de cette époque.

Constitution de la ville de Billom, etc., *par M. Tardif, membre de la société*, etc. 20 pages in-4° de l'imprimerie Limet et Poncillon.

« Le ciel m'est témoin, disait-il à la fin de ce discours, que je suis dans ce moment » dévoré par le zèle de la maison du Seigneur... Dissiper vos erreurs, mettre le calme » dans vos consciences, vous faire entrevoir des dangers que vous ne connaissez pas, » vous mettre dans le cas de travailler efficacement à votre salut, voilà les seuls » motifs qui m'ont engagé à manifester mes alarmes aux Amis de la Constitution... »

(1) Cette instruction, intitulée : *Instruction patriotique en forme de catéchisme adressée à tous les citoyens du département du Puy-de-Dôme par les commissaires des différentes sociétés des Amis de la Constitution réunis à Clermont-Ferrand le* 8 *mai* 1791, *l'an second de la liberté française*. (Clermont, Beaufils, 39 pages in-8°) était divisée en trois sections traitant : la première, *de la Constitution et du Gouvernement* ; la seconde, *de la Constitution civile du Clergé* ; et la troisième, *de la Loi*.

(2) « Frères et concitoyens, disait l'*Avertissement* placé en tête de l'instruction, » des commissaires nommés par les différentes sociétés des Amis de la Constitution, » établies dans notre département, vont se répandre dans les campagnes pour vous » instruire des grandes vérités que, jusqu'ici, les ennemis du bien public ont pris soin » de vous laisser ignorer. Animés de l'amour de la patrie, ils vous entretiendront des » bienfaits inestimables dont l'Assemblée nationale, constamment occupée de votre » bonheur, n'a cessé de vous combler depuis le premier instant de notre révolution. » Véritablement attachés à vos intérêts les plus chers, ils vous convaincront de l'in- » dispensable nécessité où nous sommes tous d'obéir à la loi de l'Etat... Vous n'en- » tendrez sortir de leur bouche que des paroles de paix, d'union et de concorde... Ils » se feront un devoir de mettre sous vos yeux les préceptes de l'Evangile et les

Digitized by Google

II

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ POPULAIRE ÉPURÉE DE CLERMONT-FERRAND A LA CONVENTION NATIONALE DU 1er VENDÉMIAIRE AN III (22 SEPTEMBRE 1794).

Liberté, Egalité.

Citoyens représentants,

La patrie est en danger ; c'est un besoin, c'est un devoir indispensable et sacré pour des républicains de se rallier à la Convention et de verser dans son sein leur sollicitude. Les sociétés populaires, ces sentinelles vigilantes du peuple que vous avez appelées tant de fois et avec succès au secours de la patrie, ne peuvent voir de sang-froid les périls qui la menacent. Vous êtes le centre où doivent se reporter toutes les vérités. Ce serait un crime envers la liberté que d'oser vous en taire une seule.

Il s'est fait dans votre séance du 24 des propositions qui ont fait frémir d'indignation ceux qui veulent sincèrement la liberté. Au milieu des attaques qu'on a voulu porter aux principes et à la marche de la révolution, la grande majorité de la Convention est restée sans tache et a conservé cette énergie qui a jusqu'ici soutenu le courage des vrais patriotes. Mais, nous devons le dire, les choses ont été portées trop loin pour que nous puissions garder le silence.

La masse du peuple a été outragée, ses droits les plus inviolables ont été méconnus ; on a mis en question, on a demandé la destruction des Jacobins, de tous les Jacobins. On a osé comparer le peuple réuni en sociétés populaires, aux corporations de l'ancien régime ; et, pour faire réussir cette opinion liberticide, il n'est pas de moyens qui n'aient été mis en usage. On a appelé contre les Jacobins l'insurrection du peuple ; enfin on a confondu tous les principes en comparant des choses qui n'ont entre elles aucun rapport.

Sans doute nous ne pouvons ignorer que les factions ne sont pas détruites, puisque dans tous les lieux, dans toutes les assemblées il

» maximes de notre sainte religion. Ils dissiperont aisément les erreurs grossières » qu'ont cherché à accréditer dans vos esprits les ennemis de votre bonheur. Ils rendront le calme et la tranquillité à vos consciences que quelques prêtres séditieux, » quelques pasteurs rebelles n'ont pas craint de troubler par des discours contraires à » la morale d'une religion dont ils sont maintenant les ministres coupables... » *(Suivent à la fin de l'instruction 24 signatures de délégués des sociétés de Clermont, Riom, Billom, Issoire, Pont-du-Château, Lezoux, Maringues, Aigueperse, Artonne, Champeix, Thiers et Ambert.)*

Digitized by Google

2. *Extrait de deux lettres de la municipalité de Clermont.*

« Clermont-Ferrand, le 24 nivôse an VIII de la République » française, une et indivisible.

» Les administrateurs municipaux de la commune de Clermont-» Ferrand aux citoyens Gaultier de Biauzat et Veysset, commissaires » de la commune (1).

» Citoyens commissaires,

.....

» Un autre objet exige votre surveillance et excite notre sollicitude. » Le citoyen Veysset sait qu'avant son départ il fut arrêté de faire » travailler à la communication de la maison commune avec le » palais de justice par l'intermédiaire du bureau de l'impôt. Il con-» nait les arrangements pris à cet égard. Il sait que l'administration » centrale, qui déjà avait fait dépouiller en partie la ci-devant église » du Port pour des constructions à l'école centrale, avait consenti à » ce que l'on prit dans cet édifice en ruines les pierres nécessaires » pour la construction à faire dans le palais. Les commissaires » chargés de cette entreprise n'ont rien négligé pour accélérer le » transport de ces matériaux, dont la majeure partie est en ce mo-» meni déposée dans la cour de la maison commune.

» Cet enlèvement prompt et subit de ces matériaux, ainsi que l'ar-» rêté des consuls relatif à l'exercice des cultes, ayant réveillé le zèle » des Rechignat, des André, des Belaigue, des Féligonde et autres, » ces Messieurs ont commencé par faire un acte extrajudiciaire par » lequel, en signifiant qu'étant soumissionnaires de la ci-devant » église du Port en l'an IV, ils font défense en cette qualité de passer » outre soit à la démolition, soit à l'enlèvement d'aucuns matériaux » provenant de cet édifice.

» Cette pièce illégale ne nous en a pas beaucoup imposé et nous » avons continué nos opérations. Mais les sus-nommés voyant bien » que l'acte illégal qu'ils avaient fait n'était pas suffisant, présentè-

(1) Les citoyens Gaultier de Biauzat et Veysset avaient été délégués à Paris par la municipalité de Clermont à l'occasion des modifications annoncées dans le placement des tribunaux. Ils devaient multiplier les démarches auprès du Gouvernement pour faire placer à Clermont la cour souveraine précédemment installée à Riom. (Sur ce sujet, voir : *Formation et organisation du département du Puy-de-Dôme*, par F. Mège. Paris, Aubry, 1874. — *Gaultier de Biauzat, député du tiers état aux Etats généraux de 1789. Sa vie et sa correspondance*, par F. Mège. Paris, Lechevalier, 1890.)

Digitized by Google

» rent au département une pétition par laquelle ils représentaient » que la ci-devant église du Port ayant été concédée en l'an III pour » y exercer le culte catholique, ils demandaient que cet édifice fût » conservé pour cet usage, sauf à faire valoir leur titre de soumis- » sionnaires.

» Cette pétition renvoyée par le département à la municipalité » pour avoir son avis, l'administration municipale donna son avis » motivé et conclut à ce que cette église étant dans un état total de » dégradation, et étant d'ailleurs nécessaire pour l'établissement d'un » marché public dans cette partie de la commune qui est totalement » privée de commerce et qui d'ailleurs à besoin d'assainissement, la » démolition de cet édifice fut ordonnée, pour partie du terrain être » consacrée à l'établissement d'un marché et le surplus vendu au » profit de la République, qui retirerait plus d'avantages de cette » vente des terrains restant après l'ouverture de la place ainsi que » des matériaux de l'église, qu'elle n'en pourrait retirer de la » vente de l'édifice dans l'état et la position où il est actuelle- » ment (1).

» Dans le même temps, un grand nombre de citoyens du quartier » du Port ont présenté à l'administration centrale une pétition ayant » pour objet la démolition de l'église.

» L'administration centrale, convaincue comme nous du danger » qu'il y aurait à laisser subsister cet édifice qui tôt ou tard serait le » repaire de la chouannerie, du fanatisme et du royalisme a cru » devoir en référer aux ministres de l'intérieur et des finances.

» Nous vous invitons, citoyens, à prendre toutes les mesures les » plus promptes pour parvenir près des ministres et leur faire sentir » la nécessité d'accéder au vœu prononcé des citoyens et des autorités » constituées sur la destination de l'église du Port, en leur observant » que l'église cathédrale, très vaste et située dans le centre de la » commune, est plus que suffisante pour l'exercice du culte religieux, » sauf à fixer des heures auxquelles les divers sectaires pourraient se » rassembler, dans le cas où cette division serait nécessaire...

» Ne perdez pas de temps pour que les ministres ne soient pas » préoccupés par ces Messieurs. Nos concitoyens ainsi que les admi- » nistrations prennent le plus grand intérêt au succès de la démoli- » tion de cet édifice.

» Salut et fraternité. *Signé:* Verdier-Latour — Dufresnoy — Gri- mardias — Chandezon.

(1) Comparer : *Le culte de saint Guérin dans l'église Notre-Dame du Port. Semaine religieuse de Clermont* de 1886, nos 36 et 38.)

Digitized by Google

Autre lettre.

» Clermont-Ferrand, le 8 pluviôse an VIII de la République
» française une et indivisible.

» Les administrateurs municipaux de la commune de Clermont aux » citoyens Gaultier de Biauzat et Veysset, commissaires de la com- » mune.

» Citoyens,.....

» Nous n'ignorions pas que le succès de l'affaire concernant l'église » du Port devait dépendre en grande partie de l'opinion de l'admi- » nistration centrale à cet égard ; mais en attendant l'arrêté de cette » administration sur la pétition sur laquelle nous avions donné notre » avis motivé, et étant informés que les zélés sectateurs de la Vierge » noire faisaient circuler une pétition contraire, nous crûmes devoir » vous prévenir de toutes ces démarches des fanatiques que nous » croyions avec quelque fondement être gens à ne pas attendre la » décision de l'administration centrale pour capter, s'il leur était » possible, et extorquer quelque décision ministérielle.

» Ayant eu connaissance depuis hier soir de l'arrêté du départe- » ment qui déclare qu'il n'y a lieu à délibérer sur la pétition des » Rechignat, Belaigue et André relative à la conservation de la ci- » devant église du Port pour l'exercice du culte catholique, nous » allons sans perdre de temps nous occuper des mesures dont vous » nous parlez pour faire confirmer cet arrêté par le gouvernement et » en même temps obtenir que partie de l'emplacement de cette ci- » devant église soit réservée pour l'établissement d'un marché public » dans le quartier du Port, conformément aux besoins et au vœu » depuis longtemps prononcé des habitants de cette partie de notre » commune.

.....

» Salut et fraternité.

» *Signé :* Chappel — Verdier-Latour — Grimardias — Doct. »

(Lettres et papiers Biauzat provenant de la collection Desbouis.)

Digitized by Google

DISPOSITION SYSTÉMATIQUE

DES

DIATOMÉES D'AUVERGNE

SOUS-FAMILLE I. — RAPHIDÉES.

1re TRIBU. — ACHNANTHÉES.

GENRE **Cocconeis** EHRB. 1835.

Coc. Pediculus Ehrb. (V. H. S. pl. 30, fig. 28 à 30).
PUY-DE-DÔME. Manglieu *(Max. Roux)*. Etang de Chancelade *(Montel)*. Villars; Lezoux; lac d'Aydat; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!) [1].
CANTAL. Massiac; Arpajon; Boisset; Mauriac (!).
Hab. Espèce commune dans toutes les eaux stagnantes; un peu moins fréquente en montagne.

Coc. salina Rab. (Süssw. Diat. p. 27, fig. 8 = *Coc. Pediculus* var.)
PUY-DE-DÔME. Etang de la Masse, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*. Manglieu *(Max. Roux)*.
CANTAL. Allanche (*Biélawski*). Salers (!).
Hab. Parasite sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes, surtout sur les Algues filamenteuses. AR.

Coc. Placentula Ehrb. (V. H. S. pl. 30, fig. 26 et 27).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Randanne; Rouilhas-Bas; Ceyssat; la Cassière; Champeix; Olby. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; lac Chauvet; lac de la Faye; Pierre-sur-Haute; étang de Giat, près d'Aigueperse; Ambert; Villars; Châteaugay; Riom; sources minérales de Sainte-Marguerite; étang de Li-

(1) Le signe (!) signifie que j'ai récolté l'espèce aux localités qui le précèdent.

Digitized by Google

gonnes, près de Lezoux (!). Manglieu; Issoire; Saint-Babel; Saint-Nectaire *(Max. Roux)*.

CANTAL. Le Lioran; Aurillac; ruisseau des Roques, près de Saint-Santin (!). Boudier, près d'Eglise-Neuve *(Brioude)*.

Hab. Mêmes stations que les deux espèces précédentes. CC.

Coc. intermedia M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (1). (Pl. III, fig. 1 et 2).

Même conformation générale que les *Coc. Placentula* et *lineata;* intermédiaire comme dimensions. Longueur 50 à 70 μ. Valve supérieure à perles formant des lignes sinueuses, espacées et irrégulières; 12 perles en 10 μ sur l'anneau, et 15 en 10 μ à l'intérieur.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Ponteix; Verneuge. AR.

Forma **minor** *nov.* M. Perag. et F. Hérib.

Ne diffère du type que par ses dimensions beaucoup moindres. Longueur 20 à 30 μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. AR.

Coc. lineata Grun. (V. H. S. pl. 30, fig. 31 et 32.)

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ponteix; Rouilhas-Bas; Pré Cohendy; les Queyrades n° 2 (2); Ceyssat, Randanne; puy de Mur. — *Vivant :* Source froide, à Saint-Saturnin; grotte de Royat (!). Mont-Dore *(Faure Armand)*. Gour de Tazanat (*F. Hardouin)*. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Farges, près de Paulhac *(Sagette Albert)*. Murat; Le Lioran (!).

Hab. Eaux vives de la région montagneuse. AC.

C. Rouxii F. Hérib. et J. Br. *nov.* (Pl. I, fig. 3=*Coc. lineata* var.)

Valve supérieure assez bombée, avec marge très abaissée. Lignes longitudinales formées par de grosses perles distantes, bien nettes et de même grosseur jusqu'au ruban marginal. Valve inférieure presque plane jusqu'au cercle du bord qui s'abaisse fortement, ce qui donne à la face con-

(1) Les diatomistes pourront se procurer la plupart des espèces et variétés nouvelles décrites dans cet ouvrage, triées et montées, chez M. J. Tempère, préparateur-micrographe habile et consciencieux. — 168, rue Saint-Antoine, Paris.

(2) Le dépôt des Queyrades, situé près du lac d'Aydat, a été étudié sous les numéros 1 et 2.

Digitized by Google

nective l'aspect d'une ellipse aplatie. La ponctuation des stries transversales y augmente beaucoup de grosseur, du centre à la circonférence. Nodules du ruban marginal fortement accentués, bacillaires et irrégulièrement espacés. Longueur 40 à 90μ. Largeur 25 à 55μ.

La silice est plus épaisse que dans le type de Grunow; de plus, cette forme remarquable offre, dans le champ visuel du microscope, un aspect beaucoup plus robuste.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix. — *Vivant :* Source froide, à Saint-Saturnin; vallée de Chaudefour, au Mont-Dore (!).

CANTAL. Fontaine du village de Farges, près de Paulhac *(Sagette Albert)*. Plomb du Cantal; base du puy Mary (!).

Hab. Eaux vives des montagnes. AR.

Ce *Cocconeis* est dédié à MAXIME ROUX.

Var. **euglypta** Grun. (V. H. S. pl. 30, fig. 33 et 34).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ponteix; les Queyrades n° 2.

CANTAL. Le Lioran, sur *Fontinalis antipyretica* (!). R.

Forma **minor** *nov.* M. Perag. et F. Hérib.

Comparées à celles du type, les dimensions de cette forme sont excessivement réduites.

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. CC.

Coc. tenuissima Næg. (Rab. Fl. eur. Alg. p. 99.)

Espèce très petite, hyaline. Longueur 12 à 15μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. C.

Coc. californica Grun., forma **subcontinua**. (V. H. S. pl. 30, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Champeix; Saint-Saturnin; Creux Mortier, près de Ponteix. AC.

Coc. molesta Ktz. (V. H. S. pl. 30, fig. 18 et 19).

Absolument identique à l'espèce actuelle des lagunes de Venise.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur, près de Chauriat. AR.

Coc. speciosa Greg. var. (Pl. III, fig. 3).

Espèce très petite, portant de fortes perles disposées sur deux rangs seulement.

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 2. R. (1).

Coc. trilineatus M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 4 et 5).

Espèce petite, à extrémités quelquefois un peu coniques. Valve supérieure à raphé presque invisible, striée transversalement, à stries parallèles au centre, devenant rayonnantes et circulaires aux extrémités, au nombre de 19 environ en 10μ. Valve inférieure portant de chaque côté trois rangées de perles formant des lignes plus ou moins sinueuses; la troisième rangée très rapprochée du bord, qui est lui-même garni d'une rangée de granules. On compte 15 à 17 perles en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 2. AR.

Obs. — Dans le dépôt de Rouilhas-Bas, on trouve plusieurs *Cocconeis* voisins des *Coc. Placentula* et *lineata*, mais qui ne se rapportent franchement à aucune de ces deux espèces, quoique en ayant la striation; leur forme générale est plus ronde. On y voit notamment une grande forme dont les deux valves paraissent avoir des anneaux marginaux.

Le genre *Cocconeis*, très richement représenté en Auvergne, surtout dans les dépôts fossiles, demanderait à être revu avec soin.

GENRE **Achnanthes** BORY 1822.

Ach. subsessilis Ktz. (V. H. S. pl. 26, fig. 21 à 24).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Obs. — Cette espèce est donnée comme marine par le Dr Van Heurck.

Ach. coarctata (Bréb.) Grun. (V. H. S. pl. 26, fig. 17 à 20).

PUY-DE-DÔME, Mont-Dore *(W. Smith).*

CANTAL. Rochers humides du Pas-de-Roland; cascade de Saint-Paul, près de Salers (!).

Hab. Cascades et sources vives des montagnes. R.

Ach. hungarica Grun. (V. H. S. pl. 27, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. Issoire *(Max. Roux).* Etang de Croptes, près de Lezoux; Aigueperse (!).

(1) Le dépôt de Varennes, situé près du lac Chambon, a été étudié sous les nos 1, 2 et 3. — Pour les détails concernant le mode de formation de ce curieux dépôt, je renvoie le lecteur à la *Flore pliocène du Mont-Dore*, étude magistrale, récemment publiée par M. l'abbé Boulay. Chez l'auteur, à la Faculté catholique de Lille.

Digitized by Google

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes de la plaine. AR.

Ach. delicatula (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 27, fig. 3 et 4).

PUY-DE-DÔME. Sources de Fontanat; cascade d'Enval, près de Riom (!).

CANTAL. Dienne; Murat (!).

Hab. Parois des cascades; sources vives; flaques d'eau de pluie sur les rochers. AC.

Ach. exigua Grun. (V. H. S. pl. 27, fig. 29 et 30 = *Stauroneis exilis* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur. R.

Habite les régions tropicales et, en Europe, les sources minérales très chaudes.

Ach. Biasolettiana Grun. (V. H. S. pl. 27, fig. 27 et 28).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson, sur les plantes aquatiques de la grande pièce d'eau *(Max. Roux).*

Hab. Eaux stagnantes; bassins, étangs. R.

Ach. exilis Ktz. (V. H. S. pl. 27, fig. 16 à 19).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat; eaux minérales de Sainte-Marguerite; petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont (!)

Hab. Eaux calcaires ou siliceuses, vives ou stagnantes de la plaine. C.

Ach. microcephala (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 27, fig. 20 à 23).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur.

CANTAL. Fontaine du village de Farges, près de Paulhac *(Sagette Albert).* Le Lioran; Salers (!). R.

Hab. Sur les Algues filamenteuses des eaux stagnantes de la région montagneuse. R.

Ach. minutissima Ktz. (V. H. S. pl. 27, fig. 37 et 38).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson; Saint-Nectaire *(Max. Roux).* Riom; Pontgibaud (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques; en plaine et en montagne. AC.

Ach. lanceolata (Bréb.) Grun. (V. H. S. pl. 27, fig. 8 à 11).

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Puy de Mur; Ceyssat; Champeix; Saint-Saturnin; les Queyrades n° 2; Saint-Loup; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Floret, de Châtelguyon, de Gimeaux (!). Etang de Chancelade *(Montel)*. Saint-Nectaire *(Max. Roux)*.

CANTAL. Saint-Flour; Maurs; Massiac ; Condat (!).

Hab. Eaux vives ou stagnantes, douces ou minérales; à toutes les altitudes. AC.

Obs. — Dans le dépôt du puy de Mur, on trouve une variété du type à rostre très prolongé.

A première vue, on pourrait confondre l'*Ach. lanceolata* du dépôt des Queyrades n° 2, où il abonde dans la partie légère, avec le *Navicula Creguti* var. *lanceolata* du même dépôt, mais les valves de l'*Achnanthes* sont plus petites, le stauros est moins large, et les stries sont surtout moins serrées.

Ach. Peragalli J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 4).

Espèce très petite. Longueur 12 à 16μ; largeur 6 à 8μ. Frustule elliptique, à terminaisons capitulées ou simplement rostrées. La valve supérieure porte des stries larges, peu convergentes et lisses. Ces stries s'atténuent subitement dans la région médiane, environ à mi-distance de la marge au centre. La valve inférieure porte des stries plus fines et plus serrées (comme chez l'*Ach. Clevei* Grun.) et très convergentes; elles laissent un large nodule central qui s'évase considérablement, en cônes rectilignes, jusqu'aux flancs de la valve. Sur l'un des côtés du frustule es trouve un demi-cercle très nettement marqué, interposé entre les deux valves et n'interrompant pas les stries de la face supérieure (comme chez l'*Ach. lanceolata*). Face connective très peu courbée, presque rectiligne.

Cette espèce, bien distincte, est dédiée à M. Hippolyte Peragallo.

PUY-DE-DÔME. Bords de l'étang de Chancelade; sur diverses Algues filamenteuses (*Montel*). R.

Ach. trinodis (Arn.) Grun. (V. H. S. pl. 27, fig. 50 à 52).

CANTAL. Rochers du Pas-de-Roland, sur Mousses humides; pente nord du Plomb (!).

Hab. Eaux vives et rochers humides des montagnes. R.

Ach. gibberula Cl. (V. H. S. pl. 37, fig. 47 à 49).

CANTAL. Base du puy Mary, sur *Hypnum fluitans;* rochers humides près du sommet du puy Violent (!).

Hab. Mousses humides et sources vives des hautes montagnes. R.

Digitized by Google

Ach. flexella (Ktz.) Bréb. (V. H. S. pl. 26, fig. 29 à 31 = *Achnanthidium flexellum* Bréb.).

PUY-DE-DÔME. Ruisseau de Fontanat; cascade d'Enval, près de Riom (!).

CANTAL. Aurillac; Murat (!).

Hab. Eaux vives ou stagnantes de la plaine et des basses montagnes. Assez répandu mais jamais abondant.

Var. **alpestris** J. Br. (Br. D. A. J. pl. 3, fig. 26).

CANTAL. Source vive près du sommet du Plomb; cascade de Saint-Paul, près de Salers (!).

Forme spéciale aux grandes altitudes. R.

2e TRIBU. — GOMPHONÉMÉES.

GENRE **Rhoicosphenia** GRUN. 1860.

Rh. curvata (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 26, fig. 1 à 3 = *Gomphonema curvata* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Champeix; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont; Villars; plateau de Châteaugay; lac des Esclauses; eaux minérales de Sainte-Marguerite; Sayat; Ambert; Saulzet-le-Chaud; Châtelguyon (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux).*

CANTAL. Maurs; Mauriac; Boisset; Saint-Flour (!).

Hab. Lacs, étangs, tourbières; en plaine et en montagne. C.

Rh. Van Heurckii Grun. (V. H. S. pl. 26, fig. 5 à 9).

PUY-DE-DÔME. Etang de Giat, près d'Aigueperse; eaux minérales des Salins, à Clermont (!).

Hab. Eaux stagnantes, douces ou minérales. RR.

Cette espèce a été trouvée à Vichy, source Lardy, par Max. Roux.

GENRE **Gomphonema** AG. 1824.

Gomph. geminatum Ag. *nec* Ktz. (W. Sm. B. D. I. p. 78, pl. 27, fig. 235).

CANTAL. Source froide, près du sommet du Plomb du Cantal (!).

Hab. Eaux vives des montagnes et des hautes vallées. RR.

Digitized by Google

Gomph. constrictum Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 6 = *Gomph. truncatum* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Champeix; les Queyrades nos 1 et 2; Rouilhas-Bas; la Cassière; Ponteix; Ceyssat. — *Vivant :* Issoire *(Max. Roux)*. Etang de Chancelade *(Montel)*. Lac Guéry; lac Pavin; lac d'Aydat; Narse d'Espinasse; étang Gaubert, près de Lezoux; Job, près d'Ambert (!).

CANTAL. Arpajon *(J. Brun)* [1]. Le Lioran, lac de la Crégut (!).

Hab. Eaux stagnantes; lacs, étangs, tourbières. C.

Obs. — Le *Gomph. constrictum* du dépôt des Queyrades n° 2, n'est pas le type d'Ehrenberg, c'est plutôt une forme intermédiaire entre le type et la variété suivante.

Var. **subcapitata** Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; les Queyrades nos 1 et 2; Olby; la Cassière; Ceyssat; Champeix; Saint-Saturnin; Creux Mortier; Saint-Loup; Pré Cohendy. — *Vivant :* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*. AC.

Var. **elongata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Cette variété est intermédiaire entre le *Gomph. constrictum* et le *Gomph. Mustela*. Longueur 65μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Randanne. AR.

Gomph. capitatum Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 7 = *Gomph. constrictum* var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Olby; Ponteix; les Queyrades n° 2; Saint-Loup; Rouilhas-Bas; Randanne; Pré Cohendy. — *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux)*. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

CANTAL. Saint-Jacques-des-Blats; Aurillac; Chaudesaigues (!)

Hab. Eaux limoneuses, marais, tourbières. C.

Var. **curta** V. H. (V. H. S. pl. 23, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. R.

Gomph. acuminatum Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 16).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière (2); Randanne;

(1) Je dois à l'amabilité de mon savant compatriote, M. B. Rames, la liste des Diatomées récoltées dans le Cantal, en 1877, par M. le professeur J. Brun.

(2) Le riche dépôt de Vassivière m'a été communiqué par M. Dumas-Damon, auteur de plusieurs publications intéressantes sur la Flore d'Auvergne.

Digitized by Google

Ceyssat; les Queyrades n° 2; Saint-Saturnin. — *Vivant:* Lac d'Aydat; lac Guéry; lac Pavin; lac inférieur de la Godivelle; étang Gaubert, près de Lezoux; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. Saint-Babel; le Buisson *(Max. Roux)*.

CANTAL. Arpajon *(J. Brun)*. Lac de la Crégut; Saint-Flour; Salers; Dienne (!).

Hab. Espèce commune dans les eaux stagnantes; à toutes les altitudes.

Var. **Clavus** Bréb. (V. H. S. pl. 23, fig. 20).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n^{os} 1 et 2; Randanne; Creux Mortier. AR.

Var. **coronata** Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Rouilhas-Bas; la Cassière.

CANTAL. Ruisseau des Roques, près de Saint-Santin-de-Maurs, sur *Hypnum rivulare* (!). AR.

Var. **laticeps** (Ehrb.) Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; les Queyrades n° 2; la Cassière; Ceyssat; Ponteix; Saint-Saturnin; Rouilhas-Bas. R.

Var. **trigonocephalum** Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 18).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Ceyssat; les Queyrades n° 2; la Cassière; Saint-Saturnin. AR.

Var. **intermedia** Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 21).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; Ponteix. R.

Var. **pusilla** Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 19).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. AR.

Obs. — Une forme semblable à cette variété, mais plus grande (70 μ), à tête tout à fait rhomboïdale et à flancs droits, se trouve dans le dépôt de Ceyssat.

Gomph. Augur Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 29 = *Gomph. cristatum* Ralfs).

PUY-DE-DÔME. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Lac Guéry (!).

Hab. Grandes eaux stagnantes de la région montagneuse. R.

Var. **Gautieri** V. H. (V. H. S. pl. 23, fig. 28).

PUY-DE-DÔME. Lac inférieur de la Godivelle (!). R.

Digitized by Google

Obs. — Le dépôt de Saint-Saturnin contient une forme tout à fait analogue à la var. *Gautieri*, mais plus grande.

Gomph. montanum Schum. (V. H. S. pl. 23, fig. 33 à 35 = *Gomph. acuminatum* var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Eaux minérales de Sainte-Marguerite et de Saint-Nectaire *(Max. Roux).*

CANTAL. Saint-Flour; base du puy Mary; Salers (!)

Hab. Eaux minérales de la plaine; tourbières et eaux vives des hauts plateaux. AR.

Var. **pumila** Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 36).

PUY-DE-DÔME. Saint-Nectaire (*Max. Roux).*

CANTAL. Garenne de Saint-Santin-de-Maurs (!). R.

Gomph. subclavatum Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 38 = *Gomph. montanum* var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Les Queyrades nos 1 et 2; Randanne; Ceyssat; Saint-Saturnin; Saint-Loup. — *Vivant :* Eaux minérales de Gimeaux; lac inférieur de la Godivelle (!).

CANTAL. Garenne de Saint-Santin; Salers (!).

Hab. Sur les Algues et autres plantes aquatiques des eaux tranquilles; lacs, étangs, tourbières. AR.

Var. **acuminata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 8).

Diffère du type par ses extrémités plus aiguës, sans toutefois présenter l'étranglement du *Gomph. Brebissonii* de Kützing.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Verneuge. AC.

Gomph. commutatum Grun.(V. H. S. pl. 24, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac inférieur de la Godivelle; lac Montcineyre; lac des Esclauses (!).

Hab. Grands lacs des montagnes. AR.

Gomph. parvulum Ktz. (V. H. S. pl. 25, fig. 9 = *Gomph. minutissimum* Bréb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; Verneuge; Saint-Loup; les Queyrades nos 1 et 2. — *Vivant :* Source minérale de Saint-Floret; Job, près d'Ambert (!).

CANTAL. Saint-Flour; Chaudesaigues (!).

Hab. Etangs, fossés, sources minérales; sur les Algues et autres plantes aquatiques. AR.

Var. **subcapitata** V. H. (V. H. S. pl. 25, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. R.

Digitized by Google

Var. lanceolata Ehrb. (V. H. S. pl. 24, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1; Saint-Loup. — *Vivant :* Petit bassin de la maison du Dr Parret, à Clermont *(Max. Roux)*. R.

Gomph. dichotomum W. Sm. (V. H. S. pl. 24, fig. 19 à 21 = *Gomph. gracile* Ehrb.)

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Saint-Saturnin; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Plateau de Châteaugay *(Quittard)*. Le Buisson *(Max. Roux)*. Job; Villars; Orcines (!).

CANTAL. Arpajon *(J. Brun)*. Saint-Flour; bords du Lot, à Vieillevie (!).

Hab. Espèce assez répandue sur les plantes aquatiques de la plaine; moins fréquente dans la région montagneuse.

Gomph. auritum A. Br. (V. H. S. pl. 24, fig. 15 à 18 = *Gomph. gracile* var.)

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; les Queyrades n° 2; Saint-Saturnin; Olby; Vassivière; Verneuge; Champeix; Rouilhas-Bas. AR.

Gomph. tenellum Ktz. *nec* W. Sm. (V. H. S. pl. 24, fig. 22 à 25 = *Gomph. clavatum* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. — *Vivant :* Ruisseau de Fontanat; bords de l'Allier, sous Mirefleurs (!).

Hab. Marais, étangs, bords des cours d'eau peu rapides; à toutes les altitudes. R.

Obs. — D'après le professeur J. Brun, le *Gomph. glaciale* Ktz. ne serait autre chose que le *Gomph. tenellum* mal développé.

Gomph. micropus Ktz. (V. H. S. pl. 24, fig. 46).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Creux Mortier; les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!)

Hab. Eaux stagnantes de la plaine et des basses montagnes. R.

Var. minor Grun. (V. H. S. pl. 25, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Sainte-Marguerite (!). R.

Gomph. intricatum Ktz. (V. H. S. pl. 24, fig. 28 et 29).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ceyssat. —

Digitized by Google

Vivant : Lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; lac Montcineyre; étang Gaubert, près de Lezoux; Ambert; petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont; plateau de Châteaugay (!).

CANTAL. Saint-Flour; bords de la Truyère, en aval du pont de Garabit (!).

Hab. Eaux stagnantes; grands lacs, étangs, laisses des cours d'eau. AC.

Var. **pumila** Grun. (V. H. S. pl. 24, fig. 36).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. R.

Gomph. Brebissonii Ktz. (V. H. S. pl. 23, fig. 23 et 24 = *Gomph. acuminatum* var.)

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1; Randanne; Ponteix; la Cassière; Champeix; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac Guéry; lac inférieur de la Godivelle; tourbières de Saint-Genès-Champespe; marais tourbeux de la Croix-Morand (!).

CANTAL. Base du puy Mary; lac de la Crégut; Saint-Urcize; sommet du ravin de la Croix, au Lioran (!).

Hab. Marais tourbeux, lacs et cascades des hautes montagnes. AC.

Gomph. elongatum W. Sm. (V. H. S. pl. 23, fig. 22 = *Gomph. acuminatum* var.)

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; Creux Mortier. — *Vivant :* Mont-Dore *(W. Smith).*

CANTAL. Rochers humides des bords de la Maronne, sous Salers (!).

Hab. Plantes aquatiques; rochers humides et cascades des hautes vallées. AR.

Var. **minor** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Forme intermédiaire entre le *Gomph. elongatum* et le *Gomph. Brebissonii.*

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.

Obs. — Dans le dépôt des Queyrades n° 2, on trouve une forme très longue, atteignant jusqu'à 85μ, à tête rhomboïdale, qui doit être rapportée, comme variété, au *Gomph. acuminatum* Ehrb. plutôt qu'au *Gomph. elongatum* W. Sm.

Gomph. subtile Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 13).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Ruisseau sortant de la Narse d'Espinasse (!).

CANTAL. Sommet du Plomb; pente nord du puy Mary (!).

Hab. Eaux vives et tourbières des montagnes. R.

Digitized by Google

Gomph. Mustela Ehrb. (V. H. S. pl. 24, fig. 4).

PUY-DE-DÔME. Lac Pavin, sur *Fontinalis arvernica* (!). RR.

Cette espèce rare est à rechercher dans les autres lacs de nos montagnes.

Var. **curvata** J. Br. et M. Perag. *nov.* (Pl. III, fig. 6 et 7).

Face valvaire presque bacillaire, à centre renflé et à extrémités largement arrondies. Stries transversales presque parallèles, légèrement radiantes au centre, n'atteignant pas le raphé; espace hyalin arrondi autour du nodule central et portant un point unilaterne. Face connective étroite, arquée et atténuée aux deux extrémités.

Longueur 80μ, avec 9 stries en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 1. AR.

Forma **minor** *nov.* M. Perag. et F. Hérib.

Longueur atteignant à peine 45μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AC.

Gomph. Vibrio Ehrb. (V. H. S. pl. 24, fig. 26).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Randanne; Rouilhas-Bas; Saint-Saturnin; Vassivière. — *Vivant :* Étang Gaubert, près de Lezoux; lac d'Aydat (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; Salers; ruisseau des Roques, près de Saint-Santin (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine et des montagnes. AR.

Gomph. insigne Greg. (V. H. S. pl. 24, fig. 39 et 40).

PUY-DE-DÔME. Signalé dans le dépôt de Rouilhas-Bas, par MM. P. Petit et Leuduger-Fortmorel. M. Peragallo l'a trouvé aussi dans celui de Pourchères (Ardèche).

Gomph. Cygnus Ehrb. (Microgéol. t. V, pl. 3, fig. 33).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne *(P. Petit et Leuduger-Fortmorel). — Vivant :* Rochers humides du Val d'Enfer, au Mont-Dore.

CANTAL. Sommet du ravin de la Croix, au Lioran, sur Mousses humides; cascade de Saint-Paul, près de Salers (!).

Hab. Eaux vives des hautes vallées; parois des cascades. R.

Gomph. angustatum (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 24, fig. 49 et 50 = *Gomph. commune* Rab.)

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. Plateau de Scey, près le Buisson *(Max. Roux)*. Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin)*. Job, près d'Ambert (!).

CANTAL. Maurs; Montmurat (!).

Hab. Etangs et fossés de la plaine. AR.

Var. **producta** Grun. (V. H. S. pl. 24, fig. 52 à 55).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne ; les Queyrades n° 2; la Cassière; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Plateau de Scey *(Max. Roux)*. Eaux minérales de La Bourboule *(P. Petit)*. R.

Var. **subæqualis** Grun. (V. H. S. pl. 25, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. Sources minérales de Gimeaux (!). R.

Var. **intermedia** Grun. (V. H. S. pl. 24, fig. 47).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de l'étang Saint-Loup. AR.

Gomph. affine Ktz. (V. H. S. pl. 24, fig. 8 à 10).

PUY-DE-DÔME. Lac Guéry, sur *Isoetes lacustris* (!).

Hab. Grands lacs de la région montagneuse. R.

Gomph. Sarcophagus Greg. (V. H. S. pl. 25, fig. 2 = *Gomph. angustatum* var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne ; les Queyrades n° 2; Creux Mortier.

Espèce commune dans le dépôt de Randanne, et rare dans les deux autres.

Gomph. olivaceum Ehrb. (V. H. S. pl. 25, fig. 20).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; Job, près d'Ambert (!). R.

Hab. Sur les pierres immergées et les parois des cascades, plus rarement sur les plantes aquatiques. AR.

M. le chanoine Durin m'a communiqué cette espèce des environs de Moulins (Allier).

Gomph. exiguum Ktz. (V. H. S. pl. 25, fig. 34 = *Gomph. hyalinum* Heib.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. — *Vivant :* Laisses de l'Allier, à Gondolle et à Bellerive (!).

CANTAL. Etang du Trioulou, près de Saint-Constans (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

Gomph. abbreviatum Ktz. (V. H. S. pl. 25, fig. 16).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. — *Vivant :* Aigueperse; Médagues (!).

CANTAL. Bords du Célé, à Saint-Constans; Massiac (!).

Digitized by Google

Hab. Ruisseaux, étangs, fossés; assez répandu sur les plantes aquatiques de la plaine.

Gomph. semiapertum var. **tergestina** Grun. (V. H. S. pl. 25, fig. 40).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. RR.

Gomph. Hebridense Greg. (Pl. III, fig. 9).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. R.

3e TRIBU. — CYMBELLÉES.

GENRE **Amphora** EHRB. 1831.

Amph. acutiuscula Ktz. (V. H. S. pl. 1, fig. 18).
PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. R.

Obs. — Van Heurck donne cette espèce comme Diatomée marine.

Amph. Normanii Rab. (V. H. S. pl. 1, fig. 12 = *Amph. humicola* Grun.).
PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Sainte-Marguerite et de Médagues (!). R.
M. le chanoine Durin m'a communiqué cette espèce de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

Amph. salina W. Sm. (V. H. S. pl. 1, fig. 19 = *Amph. lineolata* Ktz. *nec* Ehrb.).
PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. R.

Amph. veneta Ktz. (V. H. S. pl. 1, fig. 17).
PUY-DE-DÔME. Fossés vaseux, à Lussat *(Lastiolas)*.
CANTAL. Rochers du Pas-de-Roland (!).
Hab. Eaux stagnantes de la plaine; cascades et rochers humides des montagnes. AR.

Amph. ovalis Ktz. (V. H. S. pl. 1, fig. 1).
PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Ponteix; Rouilhas-Bas; Randanne; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; étang Gaubert, près de Lezoux; narse de la Cassière (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.
CANTAL. Salers; vallée de Fontanges; la Bastide; Aurillac; Murat (!). Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*.

Digitized by Google

Hab. Espèce assez fréquente sur les plantes aquatiques, en plaine et en montagne.

Amph. Pediculus Grun. (V. H. S. pl. 1, fig. 6 et 7 = *Amph. minutissima* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Randanne; la Cassière; les Queyrades n° 2; Olby; Creux Mortier; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Issoire; Saint-Nectaire (*Max. Roux).* Champeix; Coudes (!).

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. — *Vivant :* Rochers du Pas-de-Roland; Salers; Murat (!).

Hab. Etangs, fossés, cascades; çà et là à toutes les altitudes. AR.

Var. **exilis** Grun. (V. H. S. pl. 1, fig. 9 et 10).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson *(Max. Roux).* R.

Var. **minor** Grun. (V. H. S. pl. 1, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AR.

CANTAL. Farges, près de Murat; Chaudesaigues (!). R.

Var. **major** Grun. (V. H. S. pl. 1, fig. 4 et 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; Creux Mortier; Rouilhas-Bas. AR.

Amph. gracilis Ehrb. (V. H. S. pl. 1, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; les Queyrades n° 2; Creux Mortier. R.

Amph. affinis Ktz. (V. H. S. pl. 1, fig. 2 = *Amph. libyca* Ehrb. *partim* = *Amph. abbreviata* Bleisch).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Ponteix; Creux Mortier; la Cassière; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin).* Mare d'eau douce, près de Lezoux, sur *Ceratophyllum submersum* (!). Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant).*

CANTAL. Eaux minérales de Vic-sur-Cère; Maurs; bords du Lot, à Saint-Projet (!).

Hab. Assez répandu sur les plantes aquatiques de la plaine. Eaux douces ou minérales.

Amph. Proteus Greg. (A. S. Atl. pl. 27, fig. 2 à 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Amph. Ergadensis Greg.? (Greg. D. C. pl. 4, fig. 71).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire (*Max. Roux).* R.

Digitized by Google

Amph. hyalina Ktz. (A. S. Atl. pl. 26, fig. 52 à 55).
PUY-DE-DÔME. Fossés vaseux, à Lussat *(Lastiolas)*. Fossés du marais de Marmillat, près de Clermont (!).
Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

GENRE **Cymbella** AG. 1830.

GROUPE DES NAVICULACÉES.

Cymb. Ehrenbergii Greg. (A. S. Atl. pl. 9, fig. 6 à 9).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Effiat, près d'Aigueperse; Orcival; Bellerive; lac de Chambédaze; lac d'Aydat (!). Gour de Tazanat *(Desnier)*.
CANTAL. Le Lioran; Salers; la Vigerie; Saint-Simon (!).
Hab. Lacs, tourbières, eaux vives ou stagnantes de la plaine et de la montagne. AC.

Var. **minor** V. H. (V. H. S. pl. 2, fig. 2).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Cymb. cuspidata Ktz. (V. H. S. pl. 3, fig. 3).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac Servière; lac de la Landie (!). Mont-Dore *(W. Smith)*. Sondage du lac Pavin (*Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.
CANTAL. Saint-Flour; Mauriac; vallée de Fontanges (!).
Hab. Sources vives, lacs, tourbières, cascades et Mousses humides des hautes vallées. AR.

Cymb. naviculiformis Auersw. (V. H. S. pl. 2, fig. 5).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; les Queyrades nos 1 et 2; la Cassière; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Lac Guéry; lac de Laspialade; lac des Esclauses (!).
CANTAL. Lac de la Crégut; Saint-Urcize (!).
Hab. Tourbières, lacs et cascades des montagnes. AR.

Cymb. amphicephala Næg. (V. H. S. pl. 2, fig. 6).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Pré Cohendy; Rouilhas-Bas; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat (!). R.

Cymb. subæqualis Grun. (V. H. S. pl. 3, fig. 2).
PUY-DE-DÔME. Tourbières de Vassivière; lac Chauvet; marais de la Croix-Morand (!).

Digitized by Google

CANTAL. Lac de la Crégut; prairies de Saint-Urcize (!).
Hab. Eaux vives; marais et tourbières de la région montagneuse. AR.

Dans la liste générale des Diatomées françaises de M. H. Peragallo, ce *Cymbella* n'est signalé qu'en Belgique.

Cymb. obtusa Greg. (A. S. Atl. pl. 9, fig. 41 à 47).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. R.

Cymb. pusilla Grun. (V. H. S. pl. 3, fig. 5).
PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret.
Hab. Eaux minérales de la plaine. R.
Espèce nouvelle pour la France.

Cymb. lævis Næg. (V. H. S. pl. 3, fig. 7 = *Cymb. gracilis* Ehrb. var.).
CANTAL. Base du puy Mary; pente nord du Plomb (!).
Hab. Marais tourbeux, cascades, Mousses humides et lacs des montagnes. R.

Cymb. affinis Ktz. (V. H. S. pl. 2, fig. 19).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Saint-Saturnin; Champeix; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux).* Ambert; lac d'Aydat; Villars ; Riom (!).
CANTAL. Le Lioran *(J. Brun).* Dienne; Saint-Flour (!).
Hab. Tourbières; rochers humides, étangs, ruisseaux; en plaine et en montagne. AC.

Cymb. leptoceras (Ehrb.?) Ktz. (V. H. S. pl. 2, fig. 18).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. — *Vivant :* Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin).*
CANTAL. — Arpajon *(J. Brun).*
Hab. Souvent mêlé à l'espèce précédente dont il diffère peu. AR.

Obs. — Dans le dépôt de Saint-Saturnin, on trouve une forme intermédiaire entre le *Cymb. affinis* et le *Cymb. leptoceras*, confirmant ainsi l'opinion de quelques auteurs qui ne voient dans le *Cymb. leptoceras* qu'une variété du *Cymb. affinis*.

A propos du *Cymb. leptoceras*, il convient de faire observer que Kützing semble avoir pris plaisir à donner les noms attribués par Ehrenberg à des formes tout à fait différentes de celles désignées et dessinées par cet auteur. Ainsi, par exemple, dans sa *Microgéologie*, Ehrenberg donne 19 figures du *Cocconema leptoceras* qui, presque toutes, représentent une forme moyenne allongée pouvant se rapporter au *Cymb. helvetica* de Ktz., tandis que Kützing donne, sous le nom de *Cymb. leptoceras* Ehrb., une forme petite qui a conservé ce nom depuis. C'est la forme désignée ici sous le nom de *Cymb. leptoceras* Ktz.

Digitized by Google

Cymb. norvegica Grun. (A. S. Atl. pl. 10, fig. 41).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; Ponteix. R.
Ce *Cymbella* est nouveau pour la flore française.

Cymb. alpina Grun. (A. S. Atl. pl. 71, fig. 44 et 45).
PUY-DE-DÔME. Ambert, sur *Hypnum fluitans;* sommet de Pierre-sur-Haute, sur *Hypnum sarmentosum* (!). Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin).*
CANTAL. Base du puy Mary; Salers; prairies de Prat-de-Bouc (!).
Hab. Tourbières des hauts plateaux, cascades, lacs. R.

Obs. — La présence du *Cymb. alpina*, dans les eaux minérales de Gimeaux, est très remarquable au point de vue général de la géographie botanique.

Cymb. microcephala Grun. (V. H. S. pl. 8, fig. 36 à 39).
PUY-DE-DÔME. Etang de Chancelade *(Montel).* Lac de Laspialade (!). Cascade de Sainte-Elisabeth, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse).*
CANTAL. Dienne; Neussargues; Aurillac (!).
Hab. Eaux vives ou stagnantes de la région montagneuse. AC.

Cymb. anglica Lag. (V. H. S. pl. 2, fig. 4).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Ponteix. — *Vivant :* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant).* AR.
Ce *Cymbella* a été trouvé à Moulins (Allier), par M. le chanoine Durin.

Cymb. delecta A. Schm. (A. S. Atl. pl. 9, fig. 18).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. RR.
Espèce nouvelle pour la flore française.

Cymb. turgidula Grun. (A. S. Atl. pl. 9, fig. 23 à 26).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Saint-Saturnin; Ponteix. R.
CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. R.

Cymb. stomatophora Grun. (A. S. Atl. pl. 10, fig. 28 à 30).
PUY-DE-DÔME. Aigueperse; Pontgibaud (!).
Hab. Etangs, fossés, ruisseaux de la plaine. R.

Digitized by Google

GROUPE DES COCCONÉMÉES.

Cymb. gastroides Ktz. (V. H. S. pl. 2, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac des Esclauses; lac Pavin; Orcival (!).

CANTAL. Ruisseau des Roques, près de Saint-Santin (!).

Hab. Sur les Algues et autres plantes aquatiques; à toutes les altitudes. AC.

Var. **minor** Ktz. (V. H. S. pl. 2, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôts de Rouilhas-Bas et de Saint-Saturnin. R.

Obs. — On trouve, dans le dépôt de Saint-Saturnin, une forme intermédiaire entre le type et sa variété *minor*.

Cymb. lanceolata Ehrb. (V. H. S. pl. 2, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Ponteix; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Bellerive; Effiat; Lezoux; tourbières de Vassivière; lac Pavin; lac Guéry (!). Cascade de Sainte-Elisabeth, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*. Saint-Germain-Lembron *(Max. Roux)*.

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. — *Vivant :* Aurillac; Saint-Jacques-des-Blats (!).

Hab. Espèce assez fréquente dans les eaux de la plaine et des montagnes, surtout dans les lacs et les tourbières.

Var. **W. Sm.** (A. S. Atl. pl. 10, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Rouilhas-Bas. R.

Cymb. aspera Ehrb. (Pl. III, fig. 10).

Cette belle espèce se distingue du *Cymb. lanceolata*, auquel certains auteurs la rapportent comme variété, par ses dimensions toujours plus grandes; par les stries plus nettement perlées, n'atteignant pas le raphé et donnant naissance, de chaque côté de cette ligne, à une bande hyaline de 5 à 6μ de largeur. Longueur 220 à 230μ. On compte 8 à 9 stries en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Champeix; Verneuge; les Queyrades n^{os} 1 et 2; Pré Cohendy; Rouilhas-Bas; Saint-Saturnin; Ceyssat; Varennes n^{os} 1 et 2; Ponteix. — *Vivant :* Narse de la Cassière; grotte de Saint-Floret (!). Cascade de Sainte-Elisabeth *(Paillarse)*. Le Buisson; Manglieu *(Max. Roux)*.

CANTAL. Saint-Flour; bords de la Truyère, sous le pont

Digitized by Google

de Garabit; Aurillac; Massiac (!). Allanche; tourbières du Cézallier *(Biélawski)*.

Hab. Lacs, tourbières et cascades de la région montagneuse. AC.

Cymb. cymbiformis Ehrb. (V. H. S. pl. 2, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Rouilhas-Bas; Creux Mortier; les Queyrades n° 2. — *Vivant :* Villars; lac de Laspialade; lac d'Aydat; lac Pavin; lac Guéry (!). Gour de Tazanat; eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin)*. Etang de Chancelade (*Montel)*. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*. Pionsat; le Buisson; Issoire; Coudes *(Max. Roux)*.

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. — *Vivant :* Arpajon; Murat *(J. Brun)*. Boisset; Montmurat; étang du Trioulou, près de Saint-Constans (!).

Hab. Répandu dans tous les lacs et les eaux stagnantes.

Cymb. parva W. Sm. (V. H. S. pl. 2, fig. 14 = *Cymb. cymbiformis* Ehrb. var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ceyssat. — *Vivant :* Source minérale de Saint-Floret (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux)*.

Hab. Sources minérales de la plaine et de la montagne; rarement dans les eaux douces. R.

Cymb. Pauli M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 11).

Longueur 50μ. Dos fortement et très régulièrement courbé, sur une longueur de 1/4 de circonférence environ; ventre droit ou très légèrement concave et un peu renflé au milieu. Raphé fortement et régulièrement cintré, divisant la valve en deux parties sensiblement égales; extrémités très faiblement récurvées. Stries atteignant presque le raphé et ne laissant qu'un petit espace hyalin autour du nodule central. Se distingue du *Cymb. maculata* par son dos qui est plus régulièrement courbé; par ses extrémités moins épaisses et qui ne sont ni prolongées ni recourbées.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AC.

Obs. — Ehrenberg paraît avoir vu cette espèce dans le même dépôt, mais il l'a confondue avec le *Cymb. Cistula* Hempr.; il a désigné les deux formes sous le nom de *Cocconema fusidium*.

Cymb. Cistula Hempr. (V. H. S. pl. 2, fig. 12 = *Cymb. minor* Ag.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; la Cassière; Champeix; Rouilhas-Bas; Olby; Ponteix; Saint-Saturnin;

Digitized by Google

Creux Mortier. — *Vivant :* Lac Pavin; lac d'Aydat; lac Chambédaze; étang Gaubert, près de Lezoux; Effiat; Ambert; Orcines; petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont (!). Saint-Babel; Vic-le-Comte; Champeix *(Max. Roux)*. Etang de Chancelade *(Montel)*. Thiers *(Arbost)*.

CANTAL. Sansac; les Quatre-Chemins, près d'Aurillac; Salers (!). Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*. Ruisseau de la Tuile, près de Chavagnac *(Séchiroux)*.

Hab. Eaux vives ou stagnantes; cascades, ruisseaux. C.

Var. **fusidium** (Ehrb.?) M. Perag. et F. Hérib. (Pl. III, fig. 12).

Plus bombé et plus fortement gibbeux du côté ventral que le type; ressemble à la forme représentée par Ad. Schmidt Atl. pl. 10, fig. 4, mais plus petit. Nodules terminaux très visibles; granules caractéristiques souvent peu marqués.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AC.

Var. **A. Sch.** (A. S. Atl. pl. 11, fig. 24).

CANTAL. Salers; lac de la Crégut (!). R.

Cymb. maculata Ktz. *nec.* Bréb. (V. H. S. pl. 2, fig. 16 = *Cymb. variabilis* Wartm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Randanne; les Queyrades n° 2; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux)*. Lac Guéry; lac Chauvet; lac de la Landie; fontaine d'Amboise, à Clermont; sources de Fontanat (!). Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Arpajon *(J. Brun)*. Etang du Trioulou, près de Saint-Constans; le Rouget (!).

Hab. Eaux vives, stagnantes ou courantes, grands lacs, à toutes les altitudes. AC.

Obs. — Le *Cymbella maculata* du sondage du lac d'Aydat n'est pas exactement le type de Kützing; c'est plutôt une forme intermédiaire entre le *Cymb. maculata* et le *Cymb. Cistula.*

Forma **curta** Grun. (V. H. S. pl. 2, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. AC.

Cymb. tumida Bréb. (V. H. S. pl. 2, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. Laisses de l'Allier, sous Mezel; le Cendre *(Max. Roux)*. Pont-de-Dore; Courpière (!). Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Massiac; Saint-Mamet; Mauriac (!).

Hab. Etangs, fossés, bords des cours d'eau peu rapides; sur les plantes aquatiques. AR.

Digitized by Google

Cymb. helvetica Ktz. (V. H. S. pl. 2, fig. 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Randanne; Creux Mortier; les Queyrades n° 2; Ponteix; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac Servière; lac Chauvet; tourbières de Vassivière et de Saint-Genès-Champespe (!). Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin)*.

CANTAL. Pente nord du Plomb; base du puy Violent; marais tourbeux, près de Saint-Urcize (!).

Hab. Eaux siliceuses ou calcaires de la plaine; tourbières des hauts plateaux; lacs et cascades de la région montagneuse. AR.

GENRE **Encyonema** KTZ. 1833.

Enc. prostratum (Berk.) Ralfs (V. H. S. pl. 3, fig. 9 à 11 = *Enc. maximum* Wartm.).

PUY-DE-DÔME. Saint-Nectaire; Manglieu *(Max. Roux)*. Lac d'Aydat; lac Guéry; lac Montcineyre; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

CANTAL. Lac de la Crégut (!). Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*.

Hab. Lacs et tourbières des hauts plateaux; eaux stagnantes de la plaine. AC.

Enc. turgidum (Greg.) Grun. (V. H. S. pl. 3, fig. 12).

PUY-DE-DÔME. Bords de l'Allier, à Mezel; Médagues; ruisseau de Fontanat (!).

CANTAL. Massiac; Aurillac; Maurs (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques; bords des étangs, lacs, fossés. AR.

F. H. J.,

Membre honoraire de la Société botanique de France.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-verbal de la séance du 19 avril 1893.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4, sous la présidence de M. le docteur Hospital, président.

M. Mathieu donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté.

M. le Trésorier donne en outre lecture de l'acte passé entre M. Amé, architecte, et M. Hospital, président, relatif à la cession d'un manuscrit inédit intitulé : *Dictionnaire topographique du Puy-de-Dôme*.

Cet acte est approuvé par la Société.

La parole est donnée à M. Ehrhard, professeur à la Faculté, pour la lecture d'un travail sur Richard Wagner. M. Ehrhard a fait le voyage de Bayreuth et entendu quatre des principales œuvres de Wagner. Sa communication, fort intéressante, sera insérée dans la *Revue*.

M. Girod parle ensuite d'un projet d'excursion aux lacs d'Auvergne, pendant les vacances de la Pentecôte. MM. Billiet, Gautier, Dumas entre autres, s'unissent à lui pour guider les zoologistes, botanistes et géologues, et rendre l'excursion fort instructive.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

T.

Digitized by Google

MÉLANGES.

Le Tallendais. — Dans le 67e fascicule du *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* qui vient de paraître à la librairie Hachette, se trouve un article ainsi conçu :

« *Tallendais*, ancien pays d'Auvergne qui a tiré son nom de sa » capitale primitive, Tallende, appelé dans les monnaies mérovin- » giennes *Telemete* ou *Tetemate*. De *pagus Telamitensis* on a fait plus » tard *Talendisus*. A l'origine, le Tallendais comprenait les cantons » de Saint-Amant-Tallende, de Veyre-Monton, de Vic-le-Comte et » presque tout l'arrondissement d'Issoire dans le Puy-de-Dôme, le » département actuel du Cantal, à l'exception de quelques communes » de l'arrondissement de Saint-Flour, plus le canton de Blesle dans » la Haute-Loire. Depuis le XIVe siècle, ses limites, qui d'ailleurs ne » répondaient plus à aucune juridiction civile ou ecclésiastique, se » sont peu à peu réduites, et pour le langage seulement (?) à Tal- » lende, l'ancienne capitale, à Saint-Amant-Tallende, considéré » comme la capitale nouvelle, à Veyre, Saint-Saturnin et deux ou trois » autres communes. »

N'en déplaise aux rédacteurs du *Nouveau dictionnaire de géographie*, cette appellation de *Tallendais* appliquée à une portion déterminée de territoire, est totalement inconnue en Auvergne et c'est la première fois que nous la trouvons mentionnée.

Il y a eu dans notre province des régions naturelles dont, malgré tous les changements politiques, les noms ont persisté jusqu'à nos jours. Ainsi les noms de la Limagne (*pagus Limanicus*), du Lembron (*Vicaria Ambronensis*), du Livradois (*Vicaria Libratensis*), de La Planèze (*Territorium Planetia*), du Brivadois (*Vicaria Brivatensis*), etc. L'auteur de l'article qui nous occupe, procédant par analogie, a vraisemblablement supposé que la division territoriale, que l'on trouve mentionnée dans les cartulaires de Brioude et de Sauxillanges tantôt sous les noms de *pagus Talendensis*, de *patria Telamitensis*, tantôt, et le plus souvent, sous celui de *Comitatus Telamitensis*, *Talentensis* ou *Talendensis* (1), devait avoir, elle aussi, conservé

(1) Voir : *Essai sur la géographie territoriale de l'Auvergne aux IXe et Xe siècles.* Thèse par Aug. Chassaing. — *Cartulaires de Brioude et de Sauxillanges*, publiés par M. Doniol dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont*, année 1861. — *Indications pour servir à une carte géographique de l'Auvergne au moyen-âge*, par Houzé.

Digitized by Google

actuellement un nom rappelant son ancienne dénomination ; et il a imprimé le mot de *Tallendais*.

Le comté de Tallende avait emprunté son nom à *Tallende*, sa ville capitale. Cette localité qui, sous les rois des deux premières races, avait sans doute une certaine importance et possédait un atelier monétaire (1), est aujourd'hui bien déchue. Ce n'est plus qu'un village d'environ 700 âmes qui, après avoir appartenu longtemps à la commune de Monton, forme, depuis quelques années, une commune séparée du canton de Veyre, arrondissement de Clermont.

Au siècle dernier, avant la division des provinces effectuée par l'Assemblée constituante, la paroisse de Tallende se subdivisait en deux groupes contigus, Tallende *le majeur* et Tallende *le mineur*, qui avaient chacun une justice distincte, l'une qui se régissait par la coutume et était dn ressort de la Sénéchaussée de Riom, et l'autre *(Tallende le mineur)*, qui avait appartenu à la Cathédrale de Clermont et se régissait, paraît-il, par le droit écrit.

F. M.

M. Rivière. — Le 21 novembre 1892 est décédé à Paris M. Hippolyte-Ferréol Rivière, conseiller honoraire à la Cour de cassation, officier de la Légion d'honneur.

Nous devons un souvenir à ce magistrat non-seulement parce qu'il a passé en Auvergne une partie de sa vie, mais surtout parce qu'il est l'auteur d'un ouvrage important sur notre province.

M. Rivière, né le 27 novembre 1816 à Aix-en-Othe (Aube), avait débuté dans la magistrature le 25 avril 1863 comme juge au tribunal d'Issoire. Successivement nommé président du tribunal de Mauriac (21 octobre 1865) et conseiller à la Cour de Riom (1er septembre 1868), il entra, le 13 janvier 1880, à la Cour de cassation en qualité d'avocat général ; puis, un an après, le 22 avril 1881, il devint conseiller à la même Cour.

Il avait pris sa retraite le 1er décembre 1891.

M. Rivière a publié de nombreux ouvrages de jurisprudence généralement estimés. Citons entre autres : *Revue doctrinale des variations et des progrès de la jurisprudence de la Cour de cassation en matière civile et dans l'ordre du code civil.* Paris, 1862. — *Répétitions écrites sur le code de commerce*, 1 vol. in-8°. — *Examen du régime de la propriété mobilière en France* (ouvrage couronné par l'Académie de législation de Toulouse), 1 vol. in-8°. — *Du commis voyageur et de son*

(1) Plusieurs tiers de sols d'or qui y ont été frappés sont parvenus jusqu'à nous *(Mioche. — Dissertation sur les monnaies frappées en Auvergne.* Clermont, 1858.)

Digitized by Google

préposant, 1 vol. in-8°. — *Questions théoriques et pratiques sur la transcription en matière hypothécaire*, 1 vol. in-8°. — *Commentaires de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés*, 1 vol. in-8°, 1868. — *Précis historique et critique de la législation française sur le commerce des céréales*, etc. — Celui de ses ouvrages qui nous intéresse particulièrement, l'*Histoire des institutions de l'Auvergne, contenant un essai historique sur le droit public et privé dans cette province* (Paris, Marescq aîné, 1874, 2 vol. in-8°) a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le Conventionnel du Bouchet. — La Revue historique, *La Révolution française* (numéro du 14 novembre 1892) contient une notice intéressante de M. Kuscinski sur un conventionnel peu connu, Pierre Boucher ou Bouchet, né à Thiers le 13 septembre 1737. Fixé à Montbrison en qualité de médecin, Pierre Bouchet se donna la particule et c'est sous le nom de du Bouchet qu'il se maria, le 15 janvier 1788, avec une demoiselle Pupier de Brioude de la Romelière, fille d'un conseiller au Présidial. — Elu officier municipal de Montbrison, le 5 décembre 1790, il devint successivement député du département de Rhône-et-Loire à l'Assemblée législative et à la Convention.

A la Convention, il siégea sur les bancs de la Montagne. Envoyé en mission dans les départements de Seine-et-Marne et du Loiret (18 juillet 1793) pour l'exécution des lois relatives aux grains, il déploya, malgré son âge, une rare activité, se mêlant de tout, de la levée des volontaires, de la recherche des suspects, des réquisitions, de l'épuration des autorités, etc. L'intolérance arbitraire dont il fit preuve lui valut d'être un peu plus tard dénoncé à la Convention et obligé de présenter sa défense. — Il ne fut pas réélu au corps législatif et rentra dans la vie privée. Pendant les Cent-Jours, il fut appelé à la mairie de Montbrison, qu'il avait déjà occupée en 1792.

Exilé comme régicide en 1816, il est mort à Constance le 24 mars 1818.

F. M.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

TRINCARD (A.). — Notice historique sur la commune de Cournon.

— Notice historique sur le monastère de Cronome.

FAUGÈRE (C.). — Dictionnaire historique et géographique des lieux habités du Puy-de-Dôme. *Clermont-Ferrand*, Richet, in-18, 203 pp.

ADRY (le P.). — Les pères de l'Oratoire qui ont été évêques. (*Publié par le R. P. Ingold, de l'Oratoire, dans la* PETITE BIBLIOTHÈQUE ORATORIENNE.) *Paris, Ch. Poussielgue*, 1892 ; in-18, 27 pages (1).

BLETTERIE (l'abbé). — Les monuments mégalithiques et celtiques du Bourbonnais. *Moulins, Et. Auclaire*, 1892, in-8°, 24 pp., planche (Extrait de la *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, janvier-février 1892).

VIGNANCOUR (J.). — Louise de Marilhac. *Clermont-Ferrand, Malleval*, 1892 ; in-8°, 11 pp.

DUCHESNE (l'abbé E). — Saint Martial de Limoges. *Toulouse, Privat*, 1892 ; in-8°, 42 pp. (Extrait des *Annales du Midi*, tome IV, juillet).

DE CHAMPEIX (J.). — Les exploits de Mornac, le bandit auvergnat. *Clermont-Ferrand, Mont-Louis*, 1892 ; in-8°, 38 pp. (Tirage à part du *Moniteur du Puy-de-Dôme.*)

BARDOUX (A.). — Les dernières années de Lafayette. *Paris, Calmann-Lévy*, 1893, in-8°.

SAVARY (E.). — M. Rouher à Cerçay après la guerre. (*Nouvelle Revue*, décembre 1892 et janvier 1893). Tirage à part.

MANDON (H.). — Mémoires d'un verre d'eau. *Clermont-Ferrand, Malleval*, 1893, 180 pp.

DE SAINT-PONCY (le comte Léo). — Les fruits de la Révolution. *Paris, Gaume et Cie*, 1892, in-13, 160 pp.

AUDIAT (L). — Le culte de saint Eutrope. (Extrait de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XIIIe vol., 2e liv., 1er mars 1893.)

MEYNIEL (A.). — Guide indicateur du Touriste dans le Cantal (3e édition). *Saint-Flour, Boubonnelle.*

CABROL (Dom F.). — Cartulaires de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier et de Paray-le-Monial, par l'abbé Ulysse Chevalier. (*L'Univers. Supplément littéraire. Janvier* 1893.)

LACROIX (F.). — L'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier et ses rapports avec Cluny. (*Annales de l'Académie de Mâcon.* — 2e série, t. IX.)

TRUCHARD DU MOLIN. — Baronnies du Velay. Vicomté de Polignac,

(1) Si nous faisons figurer dans cette nomenclature certains ouvrages qui, par leur titre, paraissent ne pas intéresser l'Auvergne, c'est qu'ils se rattachent toujours, par un point quelconque, a l'histoire, à la science, ou à l'art dans cette province.

Digitized by Google

d'aprés un manuscrit revu et complété par Augustin Chassaing. *Paris, Firmin-Didot*, 1892, in-4°, VIII-260 pp. avec grav. et 78 pl. (*Cet ouvrage n'est pas dans le commerce.*)

TARDIEU (A.). — Histoire généalogique de la maison de la Roche du Ronzet, originaire d'Auvergne, répandue en Nivernais, en Berry, en Auxerrois et à l'Ile-de-France. *Mâcon*, imp. *Protat frères*, 1892, in-4°, 128 pp.

DELTOUR (l'abbé). — Aubrac, son ancien hôpital, ses montagnes, sa flore. 9 gravures et la carte des montagnes. *Rodez, C. Colombe*, 1892, in-8°, 302 p.

BERTHOULE (A.). — Rapport au ministre de la marine sur quelques grandes pêches en Norwège.

— Rapport au ministre de la marine an nom du Comité consultatif des pêches maritimes, sur un projet de constitution d'assurances mutuelles.

L'ERRALY (Eug.). — Courte notice sur les Caisses d'épargne françaises.

Recueil périodique des arrêts de la Cour de Riom et des jugements rendus par les tribunaux du ressort. *Riom, Girerd*, 1893, in-8° ; n°s 2, 3, 4 et 5.

Paris-Auvergne et Lozère-Aveyron, journal hebdomadaire, *Paris, 8, rue Boucher*. (Chaque numéro contient une bluette en patois.)

L'Auvergne historique, littéraire et artistique. *Riom, U. Jouvet*, 1893, in-8°, gravures. N°s 1 et 2.

DOREL (Dr A.). — Du rôle thérapeutique de l'hydrothérapie dans quelques affections nerveuses (Chorée, Epilepsie, Neurosthénie, Hystérie). *Paris, Jouve*, 1892, in-8°, 88 pp.

FAURE-PORNIER (E.). — Calendrier agricole. *Brioude, D. Chouvet 1892* ; in-8°, 58 pp.

HÉRIBAUD-JOSEPH (le F.). — Quelques mots sur la Flore du Puy-de-Dôme comparée à celle du Cantal. *Le Mans, Edmond Monnoyer*, 1893 ; in-8°, 20 pp. (Extrait du *Monde des plantes.*)

— Les Rubus du Plateau central de la France. *Moulins, Et. Auclaire*, 1891, in-8°, 30 pp.

GONOD D'ARTEMARE. — Matériaux pour la flore d'Auvergne. *Moulins*, Et. *Auclaire*, 1892, in-8°, 24 pp. avec figures.

BOULE (M.). — Description de l'hyæna brevirostris du pliocène de Sainzelles, près le Puy (Haute-Loire). *Paris, G. Masson*, 1893, in-8°, 22 pp. avec une planche. (Extrait des *Annales des sciences naturelles*. Zoologie, t. XV.)

GONNARD (F.). — Note cristallographique sur le mésotype du Puy de-Dôme. — Sur l'association de la fibrolithe et de l'andalousite dan-

Digitized by Google

les gneiss de la Haute-Loire. — Sur la zéolithe du domaine de Prat, à Gergovia. (Extraits du *Bulletin de la Société française de Minéralogie*, tome XV, nos 8 et 9, 1892.)

DUMAS-DAMON. — Contribution à la Flore bryologique de l'Auvergne ou catalogue des mousses récoltées dans le département du Puy-de-Dôme, ou près de ses limites. (Extrait de la *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*. Moulins, Et. Auclaire, 1889, 28 p.)

POMMEROL (Dr F.). — Un petit cheval quaternaire de la Limagne. (Extrait de la *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*. Moulins, Et. Auclaire, 1890, 7 pp.)

LASSIMONNE (S.-E.). — Excursion botanique à Pierre-sur-Haute. (Extrait de la *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*. Moulins, Et. Auclaire, 1891, 7 pp.)

HARIOT. — Contribution à la flore des Ustilaginées et Urédinées de l'Auvergne. (Extrait de la *Revue micologique*, n° 51, juillet 1891.)

Compte-rendu de la réunion extraordinaire de la Société géologique de France à Clermont et au Mont-Dore, du 14 au 22 septembre 1890.

(Bulletin de la Société géologique de France, n° 9, 1890.)

OLIVIER (Ern.). — La truffe en Auvergne. (Extrait de la *Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 1891, Moulins, Et. Auclaire, 4 pp.)

GASILIEN (le F.). — Lichens rares ou nouveaux de la Flore d'Auvergne. (Extrait du *Journal de botanique*, novembre-décembre 1891.)

WELSCHINGER (H.). — Les dernières années de La Fayette, par A. Bardoux. (*Le Monde*, 30 janvier 1893.)

DE LANZAC DE LABORIE (L.). — La seconde partie de la vie de La Fayette, d'après le livre de M. A. Bardoux. (*Le Moniteur universel*, 15 et 16 février 1893.)

ROUX (Am.). — La jeunesse de La Fayette (*Revue mensuelle du Monde latin*, décembre 1892.)

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr PAUL GIROD.

Clermont-Ferrand, imprimerie MONT-LOUIS, rue Barbançon.

Digitized by Google

L'AUVERGNE AUX SALONS

DE 1893

La série des Salons de 1893 a commencé, dès le 20 janvier, par l'exposition des femmes artistes, à la galerie Georges Petit. Nous avons trouvé là, comme dans toutes les autres expositions d'œuvres d'art, ainsi qu'on va le voir dans cette étude, un souvenir de notre Auvergne si belle et si bien caractérisée dans l'ensemble de ce plateau ou *massif central*, cher à la science moderne.

M^lle^ Achille Fould, qu'il ne faut pas confondre avec M^lle^ Consuelo Fould, toutes deux, du reste, artistes de talent, y avait envoyé, avec le portrait du prince Stirbey et d'autres toiles remarquables, un joli coin de nature pris à la Bourboule. Les femmes artistes ont maintenant des moyens de produire leurs œuvres et si leur Salon de la galerie Georges Petit était par trop *select* et restreint, l'Union des femmes peintres et sculpteurs, fondée et dirigée par une statuaire éminente, M^me^ Léon Bertaux, leur fournit l'occasion de se manifester et de se grouper. Nous y avons noté les toiles de M^lle^ Boitelet, qui s'inspire le plus souvent des bords de l'Allier et dont nous aurons à parler plus loin.

Les expositions des Cercles sont comme un prélude. Les plus grands artistes ne les dédaignent pas. Ainsi, M. Denys Puech a exposé aux deux Cercles de la rue Volney et de la rue Boissy-d'Anglas. Son portrait du

Digitized by Google

poète Jean Rameau est parfait et ses bustes de femmes sont des merveilles de délicatesse et de goût. M. Puech est né dans l'Aveyron. C'est un voisin et un ami. L'Auvergne prend part à ses succès, comme à ceux de quelques artistes de la Loire, comme elle applaudit à ses banquets les beaux vers du poète du Rouergue, François Fabié. Les Cercles nous ont aussi permis de regarder avec plaisir les bonnes études de M. Franc Lamy: *Dans les feuilles* et *Le ruisseau des Sept-Fonds*; et les excellents portraits de M. Serendat de Belzim, particulièrement celui de M. Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique, d'une grande finesse de touche.

***

L'exposition éphémère de la *Soupe-aux-Choux* rend cependant service au public et aux artistes, en réunissant des œuvres de maîtres qu'il faudrait aller voir dans leurs ateliers, des projets quelquefois plus intéressants que des toiles achevées, des essais de débutants qui n'osent pas encore affronter la sévérité ou la partialité des jurys. On a été heureux d'y retrouver deux belles compositions de Schenck, qui a toujours le don d'évoquer nos splendides paysages. La mare près de Combronde et le laboureur, sur les versants voisins du Puy de Dôme, sont des œuvres sincères et habiles. Jean Desbrosses, dont le puissant coloris effraie quelquefois les regards sensibles des Parisiennes et qui triomphe néanmoins au Salon des Champs-Elysées, avec ses deux superbes toiles, avait envoyé, réunies en un seul cadre, de jolies études faites en Auvergne. On y sent l'amour profond de la nature, la joie de fixer d'un coup de pinceau un rare effet de soleil ou les formes imprévues des nuages dans les incendies des soleils couchants. M. Petit-Gérard, est maintenant apprécié comme peintre de sujets militaires. Il a voulu prouver qu'il peut sortir avec bonheur de cette spécialité. Son *Jour de lessive* s'imposait à l'attention

Digitized by Google

par l'intensité de la lumière diffuse, dans une atmosphère claire et ensoleillée. Ces villageoises lavant ou faisant sécher leur linge, sur les bords nus de la jolie rivière, ont été saisies dans la vérité de leurs attitudes, et l'ensemble du tableau indique un progrès réel et de nouveaux horizons pour le talent de M. Petit-Gérard.

Est-ce un Auvergnat par sympathie que M. H. Schjerbeck, au nom étrange ? Nous n'avons pu éclaircir ce mystère. Mais, quoi qu'il en soit de la nationalité du peintre, sa petite fille endormie, à moitié nue, dans une mansarde, sous le jour tombant du châssis, révèle une science profonde du coloris et du clair-obscur. M. de Vergèses avait envoyé une de ses meilleures études orientales et une idéale fantaisie inspirée par la Parisienne, qu'il a déjà représentée à sa toilette, dans son boudoir ou dans le nuage vaporeux de son vêtement de nuit. Nous le félicitons de revenir à sa première manière, aux tons fins de notre climat, après avoir reproduit les colorations vives et chaudes des environs du Caire. La jeune fille voilée, de M. Serendat de Belzim, charmait par sa grâce, son coloris et l'étrangeté de sa parure, tandis que son pastel représentant une jeune violoniste aveugle, à la jolie figure marquée par la misère et la souffrance, impressionnait vivement. Une forte étude de M. Louis Retru, profil de paysanne ravissant, nettement enlevé sur un fond nuageux, figurera parmi les meilleures toiles du jeune peintre de Thiers. Le Musée de Riom a bien fait de l'acquérir.

Nous avons aussi nos femmes artistes. M^lles^ Cécile et Marie Desliens, ces deux sœurs unies dans le travail et dans le succès, avaient exposé deux tableaux de genre, d'une remarquable vérité, exécutés avec le soin et le fini qui distinguent ces deux artistes. Dans l'un, le curé surveille la préparation du pot-au-feu par sa vieille servante ; dans l'autre, il s'agit de la réception de Monseigneur et la cuisine est en révolution. Ces sujets sont traités avec

Digitized by Google

esprit, malice même, mais sans méchanceté. Gravés, ils feraient le succès des journaux illustrés. Mlle Thérèse Morange, qui a débuté l'an passé, s'est inspirée, cette année, des vieilles tapisseries remises à la mode. Ce n'est pas une copie, ni une imitation qu'elle nous a présentée; mais une composition originale, dans les tons bleus, avec un motif de décoration heureusement rendu. Quant à Mlle Beyne, sa cascade de Royat est une charmante aquarelle.

Citons les études de femme et de mendiant de M. Assézat de Bouteyre et son esquisse pour le plafond du théâtre du Puy, que le jeune artiste est chargé de peindre; les portraits de M. Bernard; l'église de Royat par M. Chassagne, l'élève distingué de l'école des Beaux-Arts. Une aquarelle de M. Jaffeux, représentant une vue des environs de Thiers, prouve que ce débutant à nos expositions sait comprendre et interpréter les magiques effets de soleils couchants, derrière les blocs de rochers et les châtaigniers de Margeride. La gravure de M. Viennet, *Tanneries de Maringues*, est d'une perfection achevée. N'oublions pas la composition sculpturale de MM. Teillard et Gourgouillon, *La Comédie*, pour la décoration de la façade du théâtre de Clermont, d'un agencement harmonieux et d'un caractère élevé. Nous aurons fini d'énumérer les attractions artistiques de la *Soupe-aux-Choux*, en mentionnant comme un des meilleurs bustes de Mombur, le portrait magnifique de Mme Diomède, la femme de notre éminent ciseleur, qui nous avait envoyé lui-même de petites merveilles de composition et de goût décorant et rendant précieux les objets les plus vulgaires, comme des salières et des porte-carafes. On voit que le petit Salon Auvergnat a été remarquable cette année par le choix et la valeur des œuvres exposées.

Ici nous signalerons le don que vient de faire M. Diomède, au Musée de Clermont-Ferrand, d'une de ses créations les plus complètes. C'est une aiguière de 50 cen-

Digitized by Google

timètres de haut, en argent repoussé, d'un style irréprochable. Les sujets qui la couvrent, sans la charger, sont composés par un maître, harmonisés avec un goût sûr et exécutés par une main exercée, habile et patiente. Ils représentent, sur les flancs élégants du vase, les saisons symbolisées, dans quatre médaillons entourés d'ornements exquis, par quatre jeunes femmes aux formes pures, aux mouvements variés et justes, accompagnées de jolis enfants nus portant les attributs des quatre divisions de l'année. A la base de l'aiguière, une nymphe s'enroule autour du pied, dans une pose abandonnée et voluptueuse. Devant le col fin du vase, un faune aux muscles saillants tend une coupe pour recueillir les gouttes du divin breuvage, qu'une bacchante, admirablement étendue sur l'anse, sans l'alourdir, fait jaillir du raisin pressé dans ses doigts nerveux et charmants.

***

Il était facile de voir, en entrant dans le pavillon de la ville de Paris, aux Champs-Elysées, que le Salon des Artistes indépendants ne provenait pas d'une sélection. Les toiles les plus extravagantes, les fantaisies les plus baroques y touchaient à des œuvres intéressantes, parfois d'un réel mérite. Plusieurs de nos compatriotes se sont égarés dans cette réunion vraiment trop mêlée, et nous devons dire qu'ils ont largement contribué à soutenir cette Société ouverte à tout venant, qui a déjà dix ans d'existence.

Mlle Marie-Louise Boitelet, dont nous avons remarqué avec intérêt les envois de l'an passé au Champ-de-Mars et au Blanc-et-Noir, se range décidément sous la bannière des impressionnistes, des *tachistes* et même des *zébristes*. Nous lui crions : Casse-cou. Car, il faut dire que, si ces écoles ont exercé une influence salutaire par l'ensemble de leurs tentatives, en éclaircissant, par exemple, la peinture et en la rendant plus transparente, elles ont produit bien

Digitized by Google

peu d'œuvres complètes, que l'on puisse citer comme la réalisation de leurs tendances. Ces effets de lever ou de coucher de soleil, sur les bords de l'Allier, dans les environs de Vichy, sont réellement par trop sommaires, et Mlle Boitelet, dont le talent fait fausse route, devrait reprendre quelques sentiers battus pour arriver au paysage réel. On doit reconnaître qu'elle trouve, chez des artistes distingués, comme M. Osbert, des modèles dans ce genre très particulier. A côté de tableaux symboliques, M. Osbert nous a présenté quelques paysages, dont nous retiendrons deux seulement inspirés aussi par les bords de l'Allier. Tous les deux reproduisent le même site : de vagues coteaux à l'horizon, la courbe gracieuse de la rivière, un bateau de pêcheur sur la rive et trois grêles peupliers se découpant sur le ciel. Le matin, sur le ciel clair, tout est bleu, bleuté ou bleuâtre. Le soir, sur un ciel teinté de jaune, tout est violet, violacé ou violâtre. Cela manque de relief, de détails. Tout se confond dans une gamme de tons monotones. Cet art est dépourvu de charme et de vérité. Eh bien! nous avons retrouvé au Champ-de-Mars le même paysage, avec le bateau et les trois peupliers grêles, signé par Mlle Boitelet. Il faut croire que ce point des rives charmantes de notre petit fleuve a un attrait tout spécial pour les peintres de la nouvelle école.

Nous préférons les études, trop vivement exécutées peut-être et quelquefois un peu dures, de M. Dupérelle. Il n'avait pas moins de six toiles aux Indépendants. La route de Versailles au Guichet, avec son effet de soleil puissant sur le bois touffu de châtaigniers, doit être signalée, ainsi que le ciel orageux sur les verdures du Bas-Meudon, très justement observé et rendu. Voici un nom nouveau, celui de M. Edgar de La Croix, né à Riom. Ses petites études peintes en Sologne ou en Auvergne, maisons perdues dans les arbres, routes ombragées, étangs ou ruisseaux, sont sincères et attrayantes. Il y

Digitized by Google

manque un peu de fermeté qui viendra. Les vues d'Auvergne de M. Oscar Kœchlin, pour être plus finies, plaisent moins. Elles ont les tons des peintures sur porcelaine. Nous n'avons pu cependant regarder, sans émotion, le coin du lac d'Aydat et le Puy de Dôme dressant son cône gigantesque au-dessus de Fontanas.

Le Souvenir d'Auvergne de M. Louis Sabatier fait songer à certains coins de nature de Courbet. Ce n'est pas un mince éloge ; car le maître d'Ornans fut un paysagiste de premier ordre. M. Sabatier, d'un pinceau habile, a reproduit un de ces frais ravins de nos montagnes, où le ruisseau bondit et écume, autour des blocs de rochers moussus, sous les frondaisons vertes et noires des arbres qui s'enchevêtrent librement, dans les solitudes inviolées.

Notons quelques essais de peinture industrielle et décorative, sur fond de velours noir, par M. Luigi Spes, né au Puy, où perruches, fauvettes, martins-pêcheurs s'ébattent agréablement sur les pavots et les jacinthes.

M^lles^ Desliens avaient exposé, aux Indépendants, trois de leurs plus jolis portraits : une femme brune, en costume de bal, au profil très fin, aux traits un peu lassés ; un excellent portrait d'homme ; et celui d'une jeune fille d'une quinzaine d'années, particulièrement remarquable. Les artistes ont épuisé, dans ce tableau, avec une délicatesse infinie, toute la gamme des bleus. Sur le fond bleu foncé se détache la jolie figure, au sourire doux et triste, la mante bleue et la touffe de bluets épars sur les genoux de la jeune fille. C'est une symphonie en bleu, d'un charme pénétrant. La toile de genre, des mêmes artistes, rappelait, par la netteté et le fini des détails, les chefs-d'œuvre des maîtres hollandais. Tout est étudié avec scrupule dans cet intérieur de cuisine, où le filtre de grès, majestueux, occupe la place d'honneur. La servante elle-même n'est qu'un accessoire, comme le bassin de cuivre, le pot-à-eau à dessins blancs, la cruche, le panier où rougissent les framboises, le balai, les oignons et les éplu-

Digitized by Google

chures. Mais si le filtre est le point où se concentre l'attention, les accessoires n'en sont pas moins habilement rendus. Mlles Desliens ont beaucoup produit, ces dernières années, dans tous les genres, comme on l'a vu. Elles ont, croyons-nous, l'intention de réunir leurs œuvres récentes dans une exposition particulière. C'est une idée excellente qui ne peut que plaire aux nombreux admirateurs de leur talent. Un des plus fermes soutiens des Indépendants, c'est M. Serendat de Belzim, notre compatriote mauricien, dont le pinceau fécond va du portrait aux grandes compositions romanesques ou mythologiques, sans dédaigner la peinture religieuse, puisqu'il exposait, cette année, un Saint-Hélie. Son *Penseur* a un caractère philosophique puissamment exprimé. On sent dans cette tête énergique de capucin, à la longue barbe rousse, un homme qui a dû porter l'épée, et les mains longues et fines révèlent, avant le couvent, un long séjour dans un milieu élégant et mondain. *Le Nuage* est une fantaisie ravissante d'un Boucher moderne : une femme nue, vaporeuse, aux seins rosés, voluptueusement étendue et dormant sur une nuée. La *Naissance de l'Amour* est une grande toile qui fait songer aux Vénus de Cabanel. L'archer divin, *jeune, féroce et beau*, comme a dit Banville, se hâte, dès sa naissance, de lancer ses traits sur le corps adorable d'une belle Naïade, au moment où elle s'ébat sur le rivage de la mer : harmonie douce, eau verdâtre et horizon violet qui forment, avec l'enfant ailé et la jolie baigneuse, un ensemble charmant que le peintre a trop modestement désigné comme un panneau décoratif. Un autre tableau de M. Serendat de Belzim nous a séduit. Il s'appelle : *Anxiété*. Près d'un pilier de l'église, le livre de messe entr'ouvert, comme contenance, la jeune villageoise, en costume de fête, les yeux noirs fixés sur le porche, se pose avec inquiétude cette question pleine de sentiments contradictoires : Viendra-t-il ? C'est ce moment de doute poignant, d'anxiété fébrile que l'artiste a saisi et nettement exprimé. Signalons, pour

Digitized by Google

l'an prochain, une grande scène inspirée par la *Mignon* de Gœthe, qui est encore sur le chevalet, dans l'élégant atelier du peintre.

* * *

Entrons maintenant au Salon des Champs-Elysées, la grande attraction du printemps parisien.

Voici un superbe paysage d'un de nos voisins de la Loire, M. Emile Noirot, né à Roanne. Le lever de lune à Saint-Maurice, qui est pris fidèlement sur nature, donne une sensation presque romantique. On songe aux bords du Rhin et aux vieux Burgs décrits par Victor Hugo. Dans l'énorme ravin ténébreux, à peine éclairé par les premiers rayons de la grande fleur lumineuse des nuits, où l'on distingue au sommet les murs en ruines du château démantelé; au pied des rocs monstrueux et noirs, la Loire roule ses eaux profondes et semble vouloir entraîner un énorme bloc de rochers qui lui barre le passage. Tout paraît d'abord morne et désert. Peu à peu cependant le regard entrevoit, sous la lueur d'un falot pendu au roc, une barque luttant contre le courant et des pêcheurs venant lever le verveux dont les cercles surnagent. Cette scène, toute simple et vraie, comme on le voit, emprunte au décor et à la nuit un caractère mystérieux, sinistre, fantastique. Elle est d'un effet surprenant, et le jury a décerné, avec justice, à M. Noirot une médaille de deuxième classe. Le paysagiste a désormais conquis le titre de peintre des bords de la Loire.

M. Franc Lamy, avec l'habileté qu'on lui connaît, nous conduit, au contraire, dans les régions lumineuses et souriantes nées de son imagination où chaque année il nous promène. *Au pays des fleurs*, comme au *Renouveau* de l'an passé, les gazons sont frais, les roses s'épanouissent, les arbres mêlent leurs feuillages grêles ou bleuâtres, et les femmes à demi nues se dressent près des lacs ou s'étendent nonchalamment sur la mousse. L'artiste nous a habitués

Digitized by Google

à ce pays du rêve, dont la vue repose des réalités brutales de quelques modernes.

Chez le notaire, de M. Petit-Gérard, a été inspiré par un passage de la Terre d'Emile Zola, où il s'agit de la *démission des biens* du père Fouan. La scène est vraie, les types de paysans bien observés, les poses sont naturelles. Mais le tableau, comme le roman, manquent de ce rayon d'idéal qui éclaire toute chose et que M. Zola s'efforce trop souvent de ne point voir. M. Petit-Gérard ne veut pas qu'on l'oublie comme peintre militaire. Il a raison. Son *Etat-major* intéresse, et ses officiers de chasseurs ou d'infanterie, aux dessins, sont pris sur le vif et fort bien campés.

Avant d'avoir découvert le *Puits de Saignes* (*Cantal*), par M. Paul Schutzenberger, à travers les nombreuses galeries du Salon, nous supposions une faute d'impression dans le livret, et nous cherchions le *Puy de Saignes.* Mais le typographe ne s'est pas trompé. Il s'agit d'un vrai puits à margelle et à poulie, près duquel deux amoureux de quinze ans échangent leurs premiers aveux : gracieuse idylle cantalienne, avec le décor des plateaux fleuris et les montagnes bleues pour horizon.

M^me^ Marie Cayron, née à Craponne, marche sur les traces de M^me^ Vasselon. Son portrait du docteur C...., représenté lisant, gravement assis devant une table verte, est une solide peinture.

L'affûteur de scies que M. Corre, né à Aubiat, a surpris dans ses courses autour de Vichy, et fixé sur sa toile, suggère toute une suite d'idées agréables. On voit le pauvre diable, aux vêtements délabrés mais propres, le parapluie à la main et portant sur le dos ses instruments de travail, suivre d'un air satisfait les jolis méandres de l'Allier. Il paraît comprendre le plaisir d'errer par un beau soleil, en attendant le travail en plein air, devant l'auberge du village. Cet affûteur est un philosophe, et le peintre un observateur.

Digitized by Google

Depuis 1864, c'est-à-dire pendant trente années, nous avons régulièrement retrouvé au Salon M. Bellel, le vieux maître romantique qui s'est toujours inspiré de l'Algérie et de l'Auvergne. Plusieurs fois ces études ont essayé de caractériser son réel talent. Nous n'insisterons donc pas sur un mérite et une originalité que les visiteurs du Musée de Riom peuvent apprécier; car ce Musée possède maintenant une des plus belles toiles du paysagiste, un site grandiose des environs de Châteldon. C'est encore la grande rue de Châteldon que Bellel a scrupuleusement étudiée dans un de ses deux fusains. Les maisons pittoresques abondent dans cette petite ville et l'artiste n'a omis aucun détail, depuis les murs en pans de bois jusqu'aux plus bizarres *cabajoutis*. L'autre fusain évoque ce ravin de Gironde, aux rochers dénudés, aux aspects sévères et tristes, que bien peu de touristes connaissent.

Arrêtons-nous devant un grand paysage, aussi au fusain, de M. Ducaruge. C'est le passage du bac à Bas-en-Basset, dans la Haute-Loire. Le bateau primitif n'est qu'un accessoire, mais la rivière, les rochers noirs qui la bordent, le ciel voilé forment un ensemble captivant.

M^lle^ Cécile Chalus est une excellente pastelliste. Son joli portrait de blonde, au profil délicat, avec les tons violets du costume et les nuances fines de la main, forme un vrai tableau. Quant à l'*incroyable*, jeune beauté provoquante, elle étonne par son énorme chapeau de velours vert, ses cheveux rouges flottants sur la gorge à demi nue et la façon cavalière dont elle lance une œillade assassine.

Un autre pastel nous a beaucoup plu. C'est le portrait de M^lle^ Marie de L..., par M^lle^ Jeanne Dumas, née à Riom ; gracieux visage de brune, aux traits réguliers, aux lèvres de cerises.

Une fine aquarelle de M. Eugène Freynet doit être citée ici, puisqu'elle représente une ruelle du vieux Royat.

Digitized by Google

On nous a reproché d'oublier quelquefois les architectes. Assurément ce ne sera pas cette année. Nous sommes heureux, en effet, de féliciter M. Emile Camut de la haute distinction que lui a décernée le jury, une médaille de première classe, la seule donnée dans la section. Cette récompense lui a été attribuée pour le projet exécuté de restauration et agrandissement de l'Etablissement thermal du Mont-Dore. M. Camut s'occupe depuis longtemps de notre pays. Il a étudié nos monuments, nos vieux châteaux-forts. Il s'est particulièrement occupé des églises de Saint-Saturnin, de Vensat, de Saint-Paul d'Issoire. Nous applaudissons de grand cœur à ses succès mérités. Signalons aussi deux aquarelles d'un autre architecte : *Fontaine au Puy* et *Porte ancienne à Clermont,* par M. Félicien Pinon.

A la gravure, nous avons remarqué une reproduction très heureuse d'un des paysages de Corot, du Musée du Louvre, par M. Julien Tinayre, né à Issoire, médaillé en 1890; et un intérieur d'huilerie, excellente eau-forte de M. Jules Viennet, à la manière de Jacques, c'est-à-dire bien éclairée et très en relief.

Descendons à la sculpture. M. Mombur, trop occupé probablement par l'exécution en marbre de son magnifique groupe, *Baiser filial,* un des succès de l'an passé, n'est représenté au Salon que par un buste, mais très réussi, celui de M. Victor Salneuve. M. Coulon, l'auteur de l'Hébé qui lui valut aussi une des premières récompenses, a envoyé le beau portrait de M. Schœlcher, sénateur, pour le Musée de la Pointe-à-Pitre. Un autre buste très ressemblant du député d'Ambert, M. Farjon, a été exécuté avec une rare souplesse par M. Suchetet, le statuaire bien connu de la Biblis.

Il faut regarder avec attention une œuvre importante de M. Eucher Girardin, un de nos voisins de la Loire, qui s'est déjà fait remarquer par une brodeuse forézienne

Digitized by Google

et une charmante création : la Marie de Rolla. M. Girardin a obtenu, au concours, l'honneur d'exécuter le monument à la mémoire des soldats de l'arrondissement de Roanne, qui sont morts pendant la guerre de 1870-1871. Il s'est acquitté avec talent de cette tâche difficile. Après les groupes de Mercié et de tant d'autres sculpteurs, il était presque impossible de ne pas rappeler des sujets popularisés par la gravure. Le jeune artiste a su éviter cet écueil, et, avec une grande simplicité de moyens, produire un effet saisissant. Un « mobile » blessé, près de mourir, une main appuyée sur un canon, l'autre serrant sur son cœur la hampe du drapeau, est soutenu par la Renommée, aux longues ailes, qui porte, devant les paupières à demi closes du soldat, le laurier héroïque, suprême récompense du dévouement à la France. Le jeune fantassin et la figure allégorique sont habilement groupés ; l'ensemble a de la grandeur et inspire l'émotion patriotique. Cette œuvre, en bronze vert, que le public a comprise et admirée, dont la presse a parlé avec éloge, sera inaugurée, le 14 juillet, sur la place de Saint-Etienne, à Roanne. Là, sur un fond de verdure, le socle composé par l'architecte Michaud, se détachera nettement et le héros inconnu soulevé par la gloire s'envolera en plein ciel, pour perpétuer le souvenir de nos deuils et raviver nos espérances.

C'est une douleur intime qu'a voulu symboliser M. Champeil, encore élève de l'école des Beaux-Arts, dans un bas-relief très remarquable, qui lui a valu une mention honorable. Une belle jeune fille, chastement vêtue, un bouquet de fleurs à la main, dans une pose naturelle, abandonnée et gracieuse, s'absorbe dans ses pensées douloureuses et sa jolie figure exprime cette tristesse profonde, causée par la mort d'un parent chéri et que rien ne peut consoler. Cette composition marque le vrai début d'un artiste d'avenir. Elle est destinée au tombeau du père du jeune statuaire. Il faut la louer sans réserve

Digitized by Google

pour le talent qui s'y manifeste et pour le sentiment pieux qui l'a inspirée.

Citons encore deux intéressants fragments de sculpture religieuse, par M. André Besquent, né au Puy — une tête de Sainte-Agnès et un haut-relief en marbre : Sainte Emérentienne, vierge et martyre.

***

Des Champs-Elysées au Champ-de-Mars la promenade est délicieuse, même par la chaleur. Sur les quais, abrités par les feuillages touffus des marronniers, des peupliers et des platanes, on marche plus agréablement que sur nos routes poudreuses et nos places publiques trop dénudées. On est éventé par l'air frais qui monte de la Seine et l'on contemple des horizons lointains et de vastes espaces de ciel.

Voilà des paysages vrais, au milieu de Paris, qui vous feraient oublier la peinture. Mais il faut cependant aller voir les paysages factices et souvent faux que nous offre la Société nationale des Beaux-Arts. Aussi bien, M. Jacques Pelletier, né à Clermont-Ferrand, nous fera quitter à peine la banlieue de Paris. Son pastel représente une vue de la Seine, à Epinay. Le ciel gris bleuté, les tons atténués du fleuve et les verdures pâlies des rives forment un ensemble tranquille et doux, qui fait songer aux bergeries de M^me^ Deshoulières.

Avec M. Dinaumare, dont les miniatures plaisent malgré une certaine sécheresse de touche, nous revenons en plein boulevard, où nous voyons passer M^lle^ Syma, MM. Billault et Guy Ropartz.

Mais M. Charles Cottet, né au Puy, va, selon son habitude, nous mener loin. Il suffit de lire le titre de ses études peintes : *Midi à Chetma, Près d'El-Kantara, Effet du soir à Ameid, Vieux Biskra*, pour croire que l'on parcourt l'Algérie, en pleine orgie de couleurs et débauche de lumière. Le peintre se modère toutefois dans ses deux

Digitized by Google

toiles rapportées de Camaret-sur-Mer. Il y montre un talent sérieux. Bien qu'emporté encore par sa fougue de coloriste, il fait naître des sensations de grand art dans ses *Rayons du soir* et dans ses *Fritousens*, où l'on voit cheminer gaillardement sur une seule ligne, de grandes et robustes filles de Camaret, dont les silhouettes énergiques se détachent en vigueur sur un ciel d'une intensité de coloris presqu'irréelle.

Avant de quitter le Champ-de-Mars et de terminer cette étude forcément rapide, tant le nombre des artistes d'Auvergne s'accroît chaque année, nous jetterons un coup d'œil à l'exposition de l'Union libérale des Artistes français, sur les paysages de M. Pierre Tullon. L'entrée de carrière à Châtillon produit un effet inattendu dans un site des environs de Paris. L'énorme brèche, qui sépare les hautes murailles de pierres moussues, laisse admirer, dans un lointain fuyant, savamment reproduit, les teintes variées des cultures et des arbres qui prennent une douceur infinie dans le cadre naturel de ces blocs effrités. Le petit chemin ombreux, sur les hauteurs de Gelles, après un orage de juin, nous a ravi. Les feuillages des haies, revernis par la pluie, sont drus et vigoureux ; les herbes se redressent ; les mouches volent et l'on sent la vie palpiter sur cette terre volcanique et farouche, dans une atmosphère embaumée et resplendissante.

GABRIEL MARC.

Paris, 22 juin 1893.

Digitized by Google

DÉCOUVERTE DE VASES DE SÉPULTURE

ET D'UNE BOUCLE DE CEINTURON EN BRONZE DORÉ

A MONTAIGUT-LISTENOIS,

Commune de Glaine-Montaigut, canton de Billom.

Dans ce beau pays des environs de Billom, parsemé de nombreux sommets basaltiques portant, presque tous, des ruines de constructions féodales, et faisant penser aux temps de troubles qui les ont vus s'élever, on trouve, à moins de mille mètres au nord-est des ruines du château de Montaigut, et près du village des Charbonneaux, des carrières de pierre calcaire.

Ces carrières, qui s'exploitent à ciel ouvert, sont recouvertes d'à peu près 70 centimètres de terre, dont la couche supérieure est végétale et la couche inférieure argilo-calcaire ; cette pierre, reconnue bonne pour faire de la chaux hydraulique, se vend facilement et, pendant l'hiver, lorsque le froid fait chômer les travaux agricoles, les habitants du voisinage occupent leurs loisirs à l'extraire, chacun dans son terrain ; c'est précisément en découvrant ce banc de calcaire qu'ils ont rencontré des ossements humains et d'animaux domestiques en assez grand nombre et quelques vases en poterie grossière, mais de formes relativement assez belles.

M. Collin, docteur en médecine autrefois à Billom, aujourd'hui inspecteur de l'établissement des Eaux minérales de Saint-Honoré-les-Bains, en avait, il y a dix à douze ans,

Digitized by Google

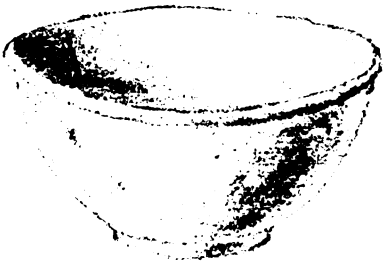

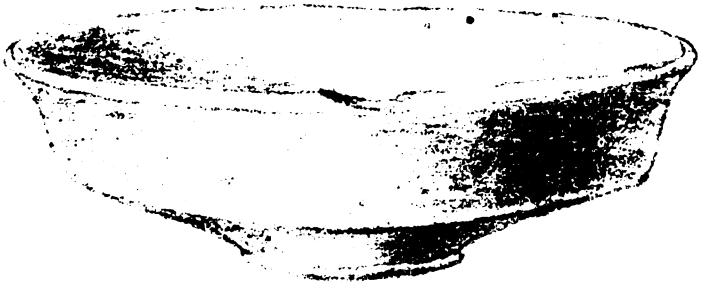

Fig.

Digitized by Google

Digitized by Google

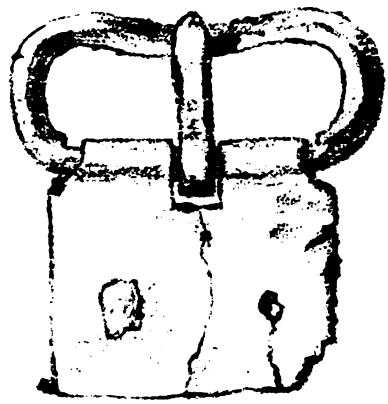

Digitized by Google

Digitized by Google

recueilli un certain nombre sans en indiquer la provenance et l'origine.

Il y a environ trois ans, un cultivateur du village des Charbonneaux m'apporta, trouvés dans son champ :

1° Un bol ou coupelle intacte en terre cuite grise, avec couverte bleu d'ardoise ; il a un diamètre de 114 millimètres et une hauteur de 50 millimètres ;

2° Un autre bol ou coupelle brisé en deux morceaux, en terre cuite grise, couverte bleu d'ardoise ; il est de forme plus élégante que le premier ; il a un diamètre de 106 millimètres et une hauteur de 75, y compris un pied de 15 millimètres ;

3° Un pot presque intact en terre cuite brune tirant un peu sur le rouge, goulot très bas, hauteur 100 millimètres ; la panse, assez prononcée, a une circonférence de 300 millimètres et son ouverture a un diamètre de 30 millimètres ;

4° Deux goulots de bouteilles en verre assez verdâtre, très courts, auxquels sont jointes des amorces des vases auxquels ils appartenaient, qui étaient ronds et assez larges ; ces goulots ont, l'un 45 millimètres et l'autre 60 millimètres de hauteur, avec un diamètre de 30 millimètres.

L'année dernière, un autre habitant du même village a trouvé et m'a apporté :

5° Un vase en forme de bol ou de coupelle semblable aux n^{os} 1 et 2 ; j'en ai fait part au Musée de Clermont ;

6° Un pot à goulot ébréché en terre rouge, sans couverte, mais dont la surface extérieure, assez rugueuse, paraît avoir été brunie par la fumée d'un corps gras ou résineux, peut-être aussi par la décomposition de matières animales ; il a une hauteur de 155 millimètres, une circonférence de 345 millimètres, une ouverture de 38 et une base de 40 millimètres de diamètre ;

7° Un vase en terre cuite rouge assez plat, à fond arrondi, les bords relevés perpendiculairement, sans cou-

Digitized by Google

verte : il a un diamètre de 158 millimètres et une hauteur de 65 millimètres ;

8° Un autre vase en terre cuite rouge, de même forme que le précédent, avec le fond moins concave ; il a un diamètre de 210 millimètres et une hauteur de 65 millimètres ;

9° Une boucle de ceinturon en bronze doré, avec les rivets qui la fixaient au ceinturon.

Je me livrais à des conjectures sur cette découverte ; pour moi, c'étaient des vases de sépulture en poterie assez grossière, de formes assez élégantes rappelant, de loin, les formes des poteries gallo-romaines, sans avoir ni la finesse ni le beau vernis rouge des poteries de Lezoux, qui n'est qu'à neuf kilomètres de ce point.

La terre ressemble à celle des poteries de Ravel et de Bord, qui en sont fort près.

Je ne pouvais me rendre compte de leur âge, lorsque l'excellent et savant M. Vimont, bibliothécaire de la ville de Clermont, me montra les livraisons d'un ouvrage de M. Frédéric Moreau qui contenaient la description accompagnée de planches coloriées, admirablement faites, d'une foule d'objets trouvés dans un cimetière de l'époque mérovingienne, à Armentières, département de l'Aisne ; en feuilletant les planches de cette collection, j'y trouvai le dessin, colorié, d'une boucle de ceinturon en bronze doré, semblable à celle trouvée dans la commune de Glaine-Montaigut.

Depuis lors, je suis fondé à penser que ces objets datent de l'époque mérovingienne et qu'il y a eu là une station ou un camp de Francs venus en ce lieu pour faire, peut-être, le siège du château de Montaigut ; ce château, berceau et forteresse de cette grande et puissante famille des Aycelin de Montaigut-Listenois, devait exister à cette époque, car une famille qui a pu donner, au XIII^e^ siècle, la ville de Billom à l'évêché de Clermont et fonder à Paris, au XIV^e^ siècle, rue des Sept-Voies, montagne de Sainte-

Digitized by Google

Geneviève, le collège de Montaigut, qu'elle dota de quarante-quatre bourses et qui fut un des mieux dotés de Paris, — cette famille n'a pu s'élever à cette puissance en quelques années.

Puis elle a fourni, en un siècle, trois cardinaux et un chancelier de France, Gilly Aycelin de Montaigut-Listenois, évêque de Téroane, qui accompagna en Angleterre le roi de France fait prisonnier par les Anglais.

La chronique de Saint-Denys dit de lui : « Vers le 10 ou » le 12 mars, l'évêque de Téroane, chancelier de France, » qui était nouvellement arrivé d'Angleterre, et qui y » avait laissé les sceaux du roi, par son ordre, voyant » qu'on voulait user d'un autre sceau que celui du Châ- » telet de Paris, dont on se servait en l'absence du grand » sceau, et pour d'autres raisons, sortit de Paris et alla » dans son pays d'Auvergne. »

Froissard en parle également et dans les termes suivants : « Etait chancelier de France un moulte et sage » homme qui était nommé de Montaigut, évêque de Té- » roane, par lequel on besoigne en France et bien le valait » en tous états car son conseil était bon et valable. »

Les bons habitants de Montaigut ne se doutent pas que le nom de leur village a servi à distinguer un cardinal et à baptiser un des collèges de Paris dans lequel se sont formés bien des hommes remarquables par leur savoir et leurs talents, notamment Loyola, le fondateur de l'ordre des Jésuites, qui y fit ses humanités.

Tous ces objets ont été trouvés dans des parcelles contiguës au croisement de deux chemins, l'un montant au château de Montaigut, l'autre contournant le mont sur lequel sont ses ruines.

Cet hiver n'a pas été favorable aux recherches ; les habitants m'ont dit n'avoir trouvé que des ossements ; mais il est fort probable que si les fouilles étaient poursuivies avec méthode et plus activement, on découvrirait d'autres objets et peut-être quelques pièces de monnaie

Digitized by Google

qui donneraient des indications plus précises ; c'est ce qui m'a engagé à signaler ce lieu aux archéologues.

Et je dois au crayon et à l'obligeance de M. Paul Gautier, conservateur du Musée Lecoq, le dessin qui accompagne la description de ces différentes antiquités.

J. CHAMPOMIER.

Billom, le 12 avril 1893.

Digitized by Google

RICHARD WAGNER

D'APRÈS LES ŒUVRES JOUÉES A BAYREUTH EN 1892

III

LES MAITRES CHANTEURS.

De même que *Tannhœuser*, les *Maitres Chanteurs* reposent sur un conflit. L'idée fondamentale de l'œuvre est l'opposition de l'inspiration libre et de la routine. C'est la victoire que le génie créateur remporte sur les pédants et les envieux.

Voici le cadre dans lequel le poète-musicien place les acteurs de cette lutte :

Au XVI^e^ siècle, avant l'apparition de Luther, la poésie allemande était arrivée au dernier terme de la décadence. Elle était devenue l'apanage de la bourgeoisie, après avoir été florissante dans les classes aristocratiques. Dans un grand nombre de villes s'étaient formées des sociétés dites de maîtres chanteurs. C'étaient des négociants, des industriels, des artisans qui se réunissaient à époques fixes pour cultiver ensemble la poésie et la musique. Car les deux arts étaient inséparables ; toute pièce de vers était faite pour être chantée. Ces sociétés ainsi que les œuvres qu'elles produisaient, étaient soumises à des règles tyranniques. Avant d'être proclamé maître chanteur, il fallait avoir passé par divers degrés hiérarchiques. Une grande partie de l'éducation poétique et musicale consistait à apprendre par cœur les productions des maîtres anciens. On demandait beaucoup à la mémoire, peu à l'imagination. Toutes sortes de lois arbitraires gênaient aussi bien le poète que le musicien. Les chants nouveaux étaient examinés dans des réunions où tout était solennel, réglé et com-

Digitized by Google

passé. Les infractions à la tabulature, c'est-à-dire à ce code de prescriptions formalistes, étaient relevées à la craie sur un tableau noir par un « marqueur » qui s'installait pour remplir son office dans une sorte de cage fermée par des rideaux noirs.

Wagner nous transporte au milieu de la corporation des maîtres chanteurs de Nuremberg. Des deux maîtres chanteurs qu'il met au premier plan, l'un, Hans Sachs, le célèbre cordonnier-poète, représente ce que cette poésie bourgeoise a conservé de vérité et de sentiment malgré la tyrannie des règles ; l'autre, Sixte Beckmesser, greffier de la ville, représente les défauts du genre poussés à l'excès. Hans Sachs, qui par sa profession est mêlé au peuple, voit encore la poésie telle qu'elle vit en dehors de l'école, la poésie spontanée et naïve qu'aiment les âmes simples. Beckmesser est l'homme de plume, le pédant doctrinaire, sec comme ses parchemins. Hans Sachs ouvrira ses bras à celui qui dégagera l'art des entraves de la tabulature. Beckmesser défendra âprement la tradition routinière.

C'est avec Beckmesser qu'entrera en conflit le génie libre et créateur, représenté par le jeune chevalier Walther de Stolzing. Le greffier et le gentilhomme se disputent la main d'Eve, fille de l'orfèvre Pogner. Ce riche bourgeois, pour marquer en quel grand honneur il tient l'art, a déclaré qu'il donnerait sa fille au maître chanteur qui sortirait victorieux du prochain concours. Walther qui, loin d'être maître, n'a même pas franchi les degrés inférieurs de la hiérarchie, se voit refuser par les chefs de la corporation, dans leur séance ordinaire, le titre qu'il ambitionne, malgré la protection de Hans Sachs. Mais dehors, au sein de la nature, devant le peuple qui est bon juge, parce qu'il n'a pas l'esprit faussé par la routine, Beckmesser essuie une défaite piteuse, tandis que le chant de Walther enthousiasme la foule qui le proclame vainqueur.

Digitized by Google

L'intention de Wagner est facile à saisir. La poésie étroite et formaliste des maîtres chanteurs, c'est l'opéra contemporain qui emprisonne la pensée du poète et du musicien en des formules gênantes et arbitraires. L'opéra se conforme à des lois dont on ne voit pas la raison. La tradition veut que généralement il ait cinq actes. Ces actes sont coupés en couplets, duos, trios, ensembles, chœurs, ballets. Si les maîtres chanteurs étaient des bourgeois à l'esprit positif, de même beaucoup de nos faiseurs d'opéras sont de simples industriels, des entrepreneurs de spectacles, des épiciers qui se donnent pour artistes. Ce n'est pas que souvent une inspiration vraie ne se fasse sentir, mais elle est arrêtée par toutes les barrières de la routine. Parmi les auteurs on compte des Hans Sachs, c'est-à-dire des hommes qui sont doués d'un génie spontané, mais sur qui pèse le joug des règles et des conventions. Tel est Weber, l'auteur du *Freyschütz*, pour qui Wagner professe l'admiration la plus vive. Mais à côté de ces esprits originaux qui ne demandent qu'à être affranchis, combien de Beckmesser, combien de professeurs de conservatoire, de directeurs de théâtre, de critiques d'art, qui soutiennent avec opiniâtreté des théories hostiles à la liberté et à la vérité !

C'est de la liberté et de la vérité que Wagner se fait le champion. Il veut que la nature triomphe sur la scène dans sa force illimitée. Il veut que l'artiste reste en communion constante avec la nature et qu'il rende sous la forme la plus indépendante les passions et les émotions qui sont la vraie vie de l'homme.

Wagner, qui s'est représenté lui-même sous les traits de Walther de Stolzing, fait proclamer par le jeune chevalier quelles sont les véritables sources de l'inspiration. Ce qui a appris à chanter à Walther, c'est la nature, ce sont les oiseaux, c'est le printemps, c'est l'amour. Tel est le sens du chant qu'il dit dans l'assemblée des maîtres chanteurs, lorsque, pour obtenir la main d'Eve, il demande

Digitized by Google

à être admis dans la corporation. Beckmesser, le pédant hargneux, est installé dans la loge du marqueur, prêt à enregistrer toutes les infractions à la tabulature. « Commencez ! » s'écrie Beckmesser. « Commencez ! » reprend Walther, comme s'il répétait un ordre qui lui aurait été donné par une voix intérieure. L'émotion profonde fait au poète une loi de chanter.

(Exécution du chant de maîtrise de Walther.)

En puisant aux sources naturelles, Walther se rencontre avec le peuple qui, lui aussi, chante naïvement ses émotions. Hans Sachs, le poète populaire, resté fidèle au vrai dans la gêne de l'école, est porté vers Walther par une sympathie spontanée. L'amitié du chevalier et du cordonnier symbolise l'alliance du génie et du peuple. Dans la pensée de Wagner l'art est un, non-seulement en ce sens que tous les arts peuvent et doivent concourir pour donner aux hommes la vision du Beau, mais encore en ce sens que l'art s'adresse également à tous les hommes sincères et droits. Le peuple, ce n'est pas la cohue vile aux appétits grossiers. C'est la nation dans ce qu'elle a de sain et de vigoureux, ayant conservé la rectitude innée du jugement et éclairée par le cœur qui ne trompe pas. C'est l'humanité dans sa simplicité, telle qu'elle subsiste à travers tous les caractères particuliers que lui donne la civilisation. C'est l'homme naturel qui vit aussi bien dans les hautes classes que dans les classes humbles. C'est l'homme pour qui écrivait Molière, soit qu'il songeât à la cour qu'il déclarait plus capable de bien juger que les gens d'école, soit qu'il essayât l'effet produit par ses pièces sur sa servante Laforêt. Au peuple livré à ses lumières naturelles s'opposent les savants que les règles et les doctrines ont détournés de la seule bonne manière de comprendre et de sentir, qui est, comme dit Molière, de se laisser « aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles ». Pour Wagner, le génie doit, bien qu'il soit, comme Wal-

Digitized by Google

ther de Stolzing, d'essence aristocratique, vivre en communion intime avec le peuple.

L'opposition au pédantisme ne signifie pas l'affranchissement de toute règle. Par la bouche de Hans Sachs, Wagner déclare que l'art a ses lois. Seulement ce ne sont pas des prescriptions imposées du dehors. Ce sont les moyens que le génie choisit de lui-même comme les plus aptes à produire l'émotion esthétique. Il ne peut pas se laisser aller au caprice ; il faut qu'il recueille ses forces et les dirige vers un but déterminé. Une discipline est nécessaire. « Vous la créez vous-même, dit Hans Sachs à Walther, et la suivez ensuite.» En dernier ressort, c'est le peuple qui juge si le génie a suivi la bonne voie ; c'est lui qui, par l'impression produite, contrôle la justesse des règles.

Wagner est le premier à bien appliquer ces principes. Sa science est admirable, il conduit ses drames selon une méthode rigoureuse. Mais nulle part on ne sent les procédés artificiels de l'homme d'école. Si les savants peuvent trouver infiniment de choses à apprendre chez lui, c'est à la grande masse que s'adressent ses œuvres. Il parle à ce qu'il y a de plus vrai, de plus profond en nous-mêmes. Aussi l'idée que l'on se fait de sa musique comme de quelque chose de très difficile à comprendre est-elle une erreur qui se dissipe à la première audition d'une de ses œuvres au théâtre. Que ces œuvres contiennent, au point de vue technique, des merveilles dont le vulgaire ne se rend pas compte, d'accord. Mais sans être capables d'analyser les moyens par lesquels Wagner nous séduit, nous pouvons éprouver l'émotion la plus complète. Pour ma part, je suis loin d'être un initié ; la fugue et le contrepoint sont pour moi lettre close ; si, à propos d'harmonie, l'on me parle d'un renversement d'une septième de sensible, c'est moi qui suis renversé. Néanmoins, la première œuvre de Wagner que j'ai entendue (c'était dans un théâtre ordinaire) m'a causé une jouissance qui me paraissait la plus vive que l'on pût éprouver, jusqu'au jour où les

Digitized by Google

représentations de Bayreuth m'en procurèrent de plus complètes encore.

Inspirées par la nature, fondées sur la vérité, la poésie et la musique concourront avec une harmonie parfaite à produire l'émotion dramatique. Wagner veut une concordance absolue entre la musique et les paroles. Dans une scène entre Hans Sachs et Beckmesser qui contient sous une forme plaisante de précieux enseignements, il fait le procès de l'opéra dû à la pénible collaboration du compositeur et du librettiste. Pour Beckmesser, comme pour les compositeurs d'opéras, la musique est tout, les paroles ne sont que chose accessoire. On fait violence au langage pour le faire entrer dans la forme musicale. Le librettiste est l'humble valet du musicien. Wagner intervertit l'ordre. Quoique musicien jusqu'à la moëlle des os, il accorde la première place au poète. Le langage expose les situations et donne une expression précise aux sentiments. La musique doit strictement se conformer à ces indications. Elle n'est pas le but de la représentation dramatique, elle ne doit être qu'un moyen de la rendre plus émouvante. Son rôle est de donner plus d'énergie et plus d'ampleur à la parole, d'exprimer des nuances que le langage est impuissant à rendre, de trahir les mouvements les plus secrets de notre être pour lesquels les mots font défaut, d'ébranler notre sensibilité plus profondément que ne peut le faire le langage qui s'adresse surtout à notre intelligence, enfin de nous transporter dans les espaces immenses et vagues du rêve, alors que le langage nous laisse dans des horizons plus resserrés. La musique n'est pour Wagner que la continuation, le prolongement du langage parlé. Elle doit le suivre pour le compléter.

Beckmesser met en musique des paroles qui ne sont pas de lui et dont il s'est si mal pénétré qu'il ne se les rappelle pas au moment de chanter. Aussi son échec est-il lamentable. Au contraire, chez Walther le poème et la musique se tiennent intimement et produisent un puissant

Digitized by Google

effet ; c'est lui qui les a composés l'un et l'autre. C'est ainsi que fait Wagner ; il écrit lui-même ses poèmes. Aussi ses drames ne se composent-ils pas de deux parties plus ou moins bien combinées. Toute l'œuvre vient d'un seul et même jet. Non-seulement les paroles et la musique ont partout la même allure, le même élan, mais dans le détail l'union est complète ; la phrase musicale se confond avec la phrase grammaticale ; chaque mot, chaque syllabe reçoit de la musique l'intonation qui lui convient. C'est pour cela que les drames wagnériens, traduits en français, perdent une grande partie de leur beauté ; la phrase française ne s'adapte plus à la phrase musicale. Wagner ne peut être traduit qu'en style décadent.

Quant à la musique elle-même, c'est encore Beckmesser qui nous la montre dans tout ce qu'elle a d'artificiel et d'étroit. Si déjà il a eu le tort de la rendre indépendante du poème, il a encore celui de considérer la mélodie comme une chose à part. Beckmesser réduit la musique à la mélodie qui a son existence propre ; au-dessous se place un accompagnement quelconque. Wagner s'attaque ici à la musique italienne, où la mélodie et l'orchestration se séparent très bien, l'orchestration n'ayant qu'une importance minime. Chez lui tout ne fait qu'un. Une erreur qui a cours partout, c'est que la musique de Wagner n'est pas mélodique. On peut dire au contraire que tout est mélodie chez Wagner. Seulement chez lui la mélodie n'est pas uniquement à la surface, comme chez les Italiens ; elle est partout, dans toute la masse de l'orchestration. Elle n'est pas confiée à la voix seule, tous les instruments s'en emparent, se la disputent, se la renvoient. Les *leitmotive* qui forment le fond de ses partitions, sur lesquels sont bâties ses œuvres, sont des dessins mélodiques que l'orchestration varie à l'infini. Souple comme un Protée qui prend mille et mille formes, la mélodie wagnérienne échappe par là à la mémoire ; elle ne martèle pas le cerveau. De là vient que certains amateurs de musique, qui aiment

Digitized by Google

à pouvoir retenir des airs en sortant du spectacle, se plaignent de ce qu'il ne leur reste rien de la musique de Wagner. Celui-ci se moque de l'accusation portée contre lui, lorsqu'il fait dire à Walther par Hans Sachs : « Vous y allez un peu librement avec la mélodie. Je ne dis pas que ce soit un défaut ; seulement c'est difficile à retenir, et voilà qui fait enrager nos vieux. »

Il paraît malaisé d'exposer un tel enseignement sous une forme concrète et dramatique. C'est un tour de force auquel Wagner a parfaitement réussi. Les *Maîtres Chanteurs*, tout en ayant une portée didactique, sont pleins d'une vie, d'une chaleur qu'une musique merveilleuse porte à la plus haute intensité. Wagner nous communique son enthousiasme pour l'art, non pas en nous révélant un idéal abstrait, mais en enflammant notre sympathie pour des personnages vivants, soit pour Walther et Eve, ces deux types de la jeunesse et de la passion, soit pour Hans Sachs, le sage ami de la liberté et de la vérité. Et en même temps qu'il remplit notre âme de ces généreux sentiments, il nous égaie par une étonnante verve comique. Wagner, qui excelle à raconter la souffrance, se déride dans cette œuvre. Il rit du rire large et franc de Molière. Comme l'ennemi de Lysidas et de Trissotin, il flagelle les pédants de ses vigoureuses railleries. Son rire énorme est grossi par une musique d'une bouffonnerie colossale. En maints endroits éclate une fantaisie shakespearienne. Le grotesque touche à son comble, et néanmoins nous demeurons toujours pénétrés d'un sentiment sublime qui domine l'œuvre : le culte de la beauté.

Une qualité particulière nous frappe dans les *Maîtres Chanteurs* : c'est la sérénité avec laquelle Wagner présente son idéal. Ses écrits théoriques sont emportés, souvent injustes. Dans les *Maîtres Chanteurs*, l'artiste s'élève au-dessus du polémiste. Son enthousiasme ne se répand pas en invectives. Il reste maître de lui-même ; la passion ne trouble pas ses belles conceptions.

Digitized by Google

A la fin du second acte, une rixe formidable a lieu dans l'ombre entre bourgeois de Nuremberg. Le tumulte apaisé, le veilleur de nuit arrive et jette dans les rues désertes son chant traînant, tandis que la lune se lève et répand sur les toits pointus sa limpide clarté. C'est ainsi que chez Wagner, après les violences de la polémique, le sentiment artistique triomphe, calme et pur.

IV

TRISTAN ET ISOLDE.

Tristan et Isolde, avons-nous dit, est l'application des principes posés dans les *Maîtres Chanteurs*. Wagner écrivait en 1860 : « Il est permis d'exiger de *Tristan* que cette œuvre soit une expression rigoureuse de tout ce qui découle de mes affirmations théoriques. » Il ne faut pas conclure de ces paroles, comme on l'a fait, que *Tristan et Isolde* est l'œuvre wagnérienne par excellence, celle qui apporte la forme dernière et définitive de l'art de Wagner. La *Tétralogie*, dont deux parties seulement étaient faites en 1860, et *Parsifal*, qui ne fut achevé que vingt-deux ans plus tard, sont aussi bien que *Tristan* la rigoureuse mise en pratique de ses théories. Considérons néanmoins cette œuvre comme le type du drame wagnérien, quoiqu'elle ne soit pas la seule, et voyons comment y sont exécutées les intentions formulées dans les *Maîtres Chanteurs*.

Nous avons déduit de certaines scènes des *Maîtres Chanteurs* que, d'après Wagner, l'œuvre d'art doit révéler à l'homme ce qu'il y a d'essentiel et d'éternel dans l'homme. Nous avions déjà remarqué, à propos de *Tannhœuser*, que ce fonds impérissable de la nature humaine, Wagner prétendait le trouver plutôt dans la légende que dans l'histoire. Aussi est-ce à la légende qu'il emprunte le sujet de *Tristan*, à une légende qui raconte les souffrances et les délices causées par cette

Digitized by Google

passion éternelle, l'amour. Des longs récits des vieux poèmes qui ont dit l'aventure de Tristan et d'Isolde, et dont l'un, composé au XIIIe siècle par Gotfried de Strasbourg, avait été très populaire en Allemagne, Wagner ne garde que la donnée fondamentale. Il réduit une intrigue compliquée à une action d'une simplicité extrême.

Un vaisseau amène d'Irlande au pays de Cornouailles la belle Isolde. Tristan, chevalier au service de Marke, roi de Cornouailles, est allé la chercher pour qu'elle devienne la femme du souverain. Isolde aime Tristan. Elle l'aime depuis le jour où elle l'a reconnu sous le déguisement d'un guerrier qui se faisait appeler Tantris et qui venait faire guérir par elle une blessure reçue dans un combat contre un chef irlandais, Morolt, le propre fiancé d'Isolde. Tristan a tué Morolt. Le premier mouvement d'Isolde, en reconnaissant Tristan, avait été de venger son fiancé. Elle allait frapper de l'épée le malade étendu sans défense, lorsqu'il leva son regard vers elle, un regard triste et doux qui la désarma. Elle l'aima de toute son âme, mais il partit après sa guérison, et voici qu'il est revenu en Irlande la chercher, non pas pour lui-même, mais pour la donner comme femme au vieux roi Marke. Outragée dans sa passion, elle jure la mort de Tristan. Sur le navire elle veut lui faire boire une coupe empoisonnée, qu'elle finira pour mourir avec lui. Mais Tristan l'aime aussi. Son devoir lui défend de faire l'aveu de cet amour à celle qui va être la femme de son maître. Il accepte le breuvage que lui offre Isolde, bien qu'il le croie mortel, car la vie sans être aimé d'elle lui est odieuse. Isolde vide la coupe dont il a bu la moitié. Effet inattendu ! Ce n'est pas un breuvage de mort qu'ils boivent. Brangaine, la suivante d'Isolde, a substitué un philtre d'amour au poison que sa maîtresse lui avait commandé d'apporter. La passion que les deux amants se cachaient réciproquement éclate avec une violence inouïe. Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre, exaltés, éperdus, et sentent qu'ils

Digitized by Google

s'appartiendront à jamais. Après l'arrivée en Cornouailles, Isolde, bien que devenue la femme de Marke, est tout entière à Tristan. Une nuit, pendant que le roi chasse, elle a rendez-vous avec le chevalier. Dans l'ombre, leurs âmes célèbrent un hymen qui les enchaîne plus fortement que toutes les lois humaines. Ils veulent mourir ensemble. Un traître fait surprendre au roi les deux amants au milieu de leurs extases. Tristan se défend avec mollesse contre le courtisan félon, qui fond sur lui pour venger l'honneur du roi; un coup d'épée le blesse mortellement. Son écuyer le porte évanoui dans une barque qui le conduit en Bretagne. Là Tristan ne peut mourir sans avoir revu Isolde. Le fidèle serviteur fait mander la reine, qui accourt à toutes voiles. En la revoyant, la violence de l'émotion achève Tristan ; il expire dans les bras d'Isolde. Celle-ci ne lui survit pas; radieuse d'être unie dans la mort avec celui qu'elle aime, elle tombe inanimée sur le cadavre de Tristan.

Le sujet de ce drame est donc la force irrésistible de l'amour. L'œuvre de Wagner nous montre cette passion déchaînée dans toute son impétuosité. Aussi sera-t-elle populaire, dans le sens du mot que nous avons indiqué, c'est-à-dire qu'exprimant un des sentiments les plus naturels, un sentiment toujours et partout puissant, elle éveillera des échos dans tous les cœurs. Mais rappelons-nous que le poète des *Maîtres Chanteurs*, Walther de Stolzing, est de naissance aristocratique. L'artiste de génie, quoique vivant en communion avec la foule, la domine. Sa pensée habite une sphère supérieure vers laquelle il a pour mission d'élever les âmes. Tout le monde n'est pas capable de le suivre dans son vol sublime, mais tout le monde peut se laisser un instant soulever de terre par lui.

C'est ainsi que Wagner ne se borne pas à décrire les effets ordinaires de l'amour. La passion qui embrase ses deux héros est de noble essence. Ils se donnent sans doute l'un à l'autre corps et âme, mais ce sont leurs âmes sur-

Digitized by Google

tout qui s'unissent. L'apaisement des sens n'est qu'une forme inférieure et accessoire de leur bonheur. Le but de leurs aspirations est infiniment plus élevé. Par là le drame de Wagner diffère essentiellement de la plupart des opéras qui disent les joies de l'amour, par exemple du *Faust* de Gounod. *Faust* est une œuvre délicieuse qui nous séduit parce qu'elle exprime avec beaucoup de charme les troubles des cœurs amoureux. Mais le triomphe de l'amour dans cet opéra, c'est le moment où Faust entre, la nuit, par la croisée dans la chambre de Marguerite. Sans condamner en puritain farouche cette scène qui est d'une vérité éternelle, puisqu'elle nous montre le terme à peu près fatal où aboutit, dans la vie ordinaire, la passion la plus poétique, on peut lui reprocher de ne pas laisser la pensée sur des images très pures. De cette rencontre commencée par un sentimental dialogue au clair de la lune, il résultera un enfant. Aussi Wagner n'a-t-il eu que le tort d'employer des expressions un peu lourdes, quand il appelait le *Faust* de Gounod une œuvre triviale, faite pour les lorettes. Une autre œuvre qui a des analogies avec *Tristan et Isolde*, s'en distingue aussi foncièrement, parce qu'elle a pour point culminant le triomphe de la passion sensuelle. C'est *Esclarmonde*, de Massenet, où les deux amants goûtent derrière un rideau de roses des joies toutes profanes.

Quelle est donc cette félicité idéale vers laquelle Wagner fait aspirer ses héros? C'est l'union dans la mort. Ce qui les pousse à vouloir mourir, ce n'est pas le désespoir banal de la passion malheureuse. C'est l'idée qu'ils se font de la mort comme de l'entrée dans un monde immense, le seul fait pour leur immense amour. Ce monde, c'est le royaume de la nuit, dans lequel ils seront indissolublement unis, où leurs deux êtres se confondront, tandis que la lumière du jour les sépare. Tristan et Isolde lancent des imprécations contre le jour, le jour ennemi. Le jour, en effet, ce n'est pas seulement la clarté qui s'op-

Digitized by Google

pose aux effusions intimes. C'est la vie quotidienne où chacun a son office à remplir, où nous appartenons au monde, à la société. C'est la vie publique d'Isolde soumise à ses devoirs d'épouse et de reine, de Tristan attaché au service du roi Marke. C'est le faste de la cour, l'étiquette, les convenances qui compriment les élans de l'âme. Si Tristan n'a pas avoué son amour à Isolde, c'est parce qu'il la voyait entourée de la lumière du jour, c'est-à-dire telle qu'elle apparaissait aux yeux de tout le monde, la fiancée du roi. Si elle a voulu le faire mourir, c'est qu'elle aussi le voyait dans l'éclat du jour, c'est-à-dire se tenant à sa place de chevalier, fidèle à son devoir qui lui défend d'aimer la reine. La nuit, ce ne sont pas seulement les ténèbres propices aux rencontres des amants. Ce sont les heures de recueillement et de solitude où l'on s'appartient de nouveau à soi-même, après avoir vécu sous le regard d'autrui. Ce sont les instants de liberté où l'on oublie le rang que l'on occupe dans le monde pour ne vivre plus que de la vie de l'âme, pour se donner tout entier à ce que l'on aime, à ceux qu'on aime. C'est dans cette nuit que Tristan et Isolde veulent se plonger. « Oh ! descends, disent-ils, nuit de l'amour, donne l'oubli pour que je vive ; reçois-moi dans ton sein, détache-moi du monde. » Toute vie extérieure étant abolie autour d'eux, ils seront eux-mêmes le monde ; leur amour sera le soleil intérieur qui les éclairera ; leurs pensées et leurs désirs confondus seront le vaste univers où s'épanouira leur être. Mais ces heures d'abandon sont courtes ; le jour reparaît, amenant la séparation cruelle. Aux premières clartés qui vont mettre fin à leur extase, les amants s'écrient : « Laisse-moi mourir ! » Ils invoquent la nuit éternelle, la mort. A cette nuit plus de réveil. Ils seront sans fin, sans retour de la maudite aurore, perdus dans un royaume mystérieux où il n'y aura plus ni Tristan, ni Isolde, mais une seule et même âme livrée aux plus hautes voluptés de l'amour.

Digitized by Google

Voilà comment Wagner conçoit la passion. Aussi son drame, quelque ardent qu'il soit, me paraît-il chaste. Si les sens ont leur part dans l'ivresse de Tristan et d'Isolde, cette ivresse est comme purifiée par leur désir de la mort. Les amants sont transfigurés et quand leurs corps sont étendus inanimés, la musique n'exprime pas la fin triste de leur amour, mais au contraire sa libre et joyeuse explosion, son vrai triomphe dans la mort qui l'a fait immatériel.

Pour présenter une conception aussi grandiose de l'amour, Wagner avait besoin de toute sa liberté d'artiste. La forme de l'opéra était trop étroite pour une inspiration si large. Aussi ne voyons-nous dans *Tristan* rien des procédés habituels de l'opéra. L'action n'est pas coupée en morceaux; elle se déroule d'une manière ininterrompue, avec une logique que ne dérange aucune digression. Elle est toute concentrée ; c'est un drame purement psychologique. Par suite Wagner rejette tout l'appareil extérieur qui, dans la plupart des opéras, écrase le drame lui-même. Point de mise en scène somptueuse, point de masses de personnages. Wagner s'en tient au cadre strictement indispensable et au nombre d'acteurs absolument nécessaire pour que l'œuvre soit concrète et parle aux yeux. Tous hors-d'œuvre étant évités, il développe alors avec une ampleur extraordinaire son véritable sujet, les progrès de l'amour, depuis la passion contenue jusqu'à la volupté délirante et la transfiguration dans la mort. La pièce n'est qu'un long duo en trois actes, mais un duo qui ne ressemble en rien à ceux des opéras. C'est un duo qui se poursuit sans arrêts arbitraires, sans limites de couplets, sans recherches d'effets musicaux. L'âme s'y abandonne à son expansion naturelle. Tristan et Isolde s'appellent, se répondent comme dans un drame parlé; leurs voix se mêlent, sans aucun artifice, lorsque leurs cœurs sont à l'unisson et ne trouvent, pour exprimer les mêmes sentiments, que des paroles identiques.

Digitized by Google

Dans aucune autre œuvre Wagner n'a plus intimement fondu les paroles et la musique. Il y aurait une étude des plus intéressantes à faire sur la langue de *Tristan et Isolde*. Ce n'est pas seulement la langue personnelle que s'est créée Wagner pour répondre aux besoins généraux de son esprit. *Tristan et Isolde* a sa langue spéciale, exactement en rapport avec le caractère particulier de l'œuvre. Comme il s'agit de raconter la vie profonde de deux âmes étrangement passionnées, il faut des moyens d'expression d'une puissance et d'une finesse peu communes. Si la musique est capable de traduire les mouvements les plus subtils de notre sensibilité, il n'en est pas de même du langage qui n'a ni la même souplesse ni la même force de pénétration. Néanmoins Wagner veut que la parole suive aussi avant que possible la pensée et qu'elle ne se laisse dépasser par la musique qu'à la dernière limite de son domaine. Pour cela il pétrit en quelque sorte la langue allemande de ses mains puissantes ; il la façonne et l'assouplit, sans toutefois la défigurer. La forme prosodique est appropriée à cette musique aiguë et insinuante ; tout le poème est écrit en petits vers très courts, capables, par leur brièveté même, de rendre, comme la musique, les nuances rapides et les phases mobiles de l'émotion, aidant la musique par des procédés judicieusement employés, tels que la rime alternant avec l'allitération. La concordance de la musique et des paroles se poursuit jusque dans le plus petit détail. Ne citons comme exemple que l'emploi du mot « Isolde ». Les trois syllabes de ce mot sont inséparables des trois notes sur lesquelles elles s'appuient; la voix s'élève nécessairement sur la seconde et retombe sur la troisième; substituez à ces trois syllabes la forme « Iseult », vous détruisez tout rapport entre le mot et la phrase musicale. Les traducteurs qui se servent de la forme « Iseult » violent un des premiers principes de la diction wagnérienne. « Isolde » est

Digitized by Google

d'ailleurs une forme qui se trouve dans les anciens poèmes français.

Dans les préludes qui précèdent chaque acte, Wagner a recours aux ressources de la musique seule. Avant d'exposer des situations précises avec l'aide du langage, Wagner nous prépare, au moyen de la musique, à éprouver les émotions qu'elles nous réservent; il nous donne un pressentiment vague des événements et nous place dans l'atmosphère où ils se dérouleront.

Le premier prélude est puissamment suggestif. Combien vivement il frappe notre imagination ! Il nous révèle le monde de la passion avec une vérité telle qu'il semble qu'il n'y ait pas deux manières d'exprimer les émotions et que Wagner ait adopté nécessairement la seule bonne, la seule naturelle. Bien que nous ne soyons pas guidés par les paroles, nous distinguons dans ce morceau les différentes phases de l'amour, d'abord la langueur mélancolique et les vagues désirs, puis la passion qui grandit, s'exalte et brave la mort, qui survit à l'existence terrestre lorsque la mort frappe les amants, et triomphe enfin dans un apaisement suprême, dans le calme de la transfiguration.

(Analyse et exécution du prélude. L'orchestre joue d'abord séparément les *leitmotive*; le conférencier en indique la signification et l'enchaînement dans le prélude.)

Ce prélude est une admirable symphonie dramatique. Il ouvre dignement le drame symphonique le plus puissant que l'on ait écrit. Dans tout le cours de l'œuvre, le génie de Wagner ne faiblit pas un instant; rien ne l'arrête dans son vigoureux essor. Combien Wagner est plus heureux que Beethoven écrivant *Fidelio !* Une des ouvertures de *Fidelio*, celle qui est intitulée *Ouverture de Leonore*, égale en force dramatique les plus émouvantes pages de Wagner. Mais, une fois le rideau levé, Beethoven est prisonnier d'un livret qu'il n'a pas fait lui-même. Son inspiration ne se déploie dans toute son ampleur que

Digitized by Google

par endroits. Celle de Wagner au contraire se soutient, s'élargit même et s'élève sans cesse.

C'est à Bayreuth qu'il faut entendre *Tristan et Isolde*. C'est là seulement que, pour ma part, j'ai éprouvé l'impression véritable que la pièce me semble devoir laisser. Je l'avais entendue, huit ans auparavant, au théâtre de Dresde. Loin de produire sur moi l'apaisement que procure le grand art, elle m'avait jeté dans un tel trouble que j'avais peur de la revoir. Je redoutais d'être gagné de nouveau par une fièvre vraiment malsaine dont j'avais souffert longtemps encore, des années entières, après la représentation de Dresde. Cela tenait sans doute à mon jeune âge, qui me rendait plus sensible à la peinture de la passion fougueuse qu'à celle de l'amour purifié par la mort. Cela tenait aussi à ce que le théâtre de Dresde est un théâtre construit sur le plan habituel, où ce qui se passe sur la scène paraît beaucoup plus rapproché de la vie ordinaire des spectateurs et prend un cachet de réalité plus commune qu'à Bayreuth où, grâce à la disposition de la salle, l'action apparaît dans un recul qui l'idéalise. Mais la faute en était surtout au jeu des acteurs qui, à Dresde, appuyaient trop sur le côté sensuel de la passion. Au contraire, si le spectacle de Bayreuth m'a laissé sur une impression de grandeur pure et paisible, je le dois surtout au jeu merveilleux, à la fois vrai et éthéré, d'une incomparable artiste, M^me^ Rosa Sucher. A la fin du drame, lorsque debout dans sa robe blanche, les bras levés, le regard perdu, elle chante les délices de la mort qui va unir Isolde à Tristan dans un autre monde, on croit sentir une âme qui s'échappe et qui vous entraîne à sa suite dans les sphères éternelles. On aspire à être délivré de cette terre. Lorsque, le rideau fermé, on retombe comme d'une hauteur vertigineuse dans la réalité qu'il faut subir, on reste ébloui par la vision d'un au-delà radieux où cesse toute peine, où nous sommes rendus à ceux que nous aimons.

Digitized by Google

V

PARSIFAL.

Dans une première esquisse de *Tristan et Isolde*, Wagner imaginait une rencontre entre son héros et Parsifal, entre le chevalier brûlant de toutes les ardeurs de l'amour et le chevalier qui étouffait le désir dans son cœur. A la passion s'opposait le renoncement. Le besoin de concentrer son drame força Wagner à rejeter ce nouveau personnage, dont il ne pouvait motiver suffisamment l'apparition. Et puis le fond même de *Tristan et Isolde* étant le triomphe de la passion, l'éloge du renoncement aurait été en contradiction avec la donnée première et troublé, sinon détruit, l'impression générale. La passion oublie le monde; elle est égoïste. « C'est moi-même qui suis le monde », dit Tristan. L'homme qui renonce au contraire s'oublie et ne vit que pour le bien d'autrui. Il y avait donc opposition complète entre deux principes. L'un fut momentanément sacrifié.

Exclue de *Tristan*, l'idée du renoncement n'en continua pas moins à hanter l'esprit de Wagner. Il songea à la traiter dans un drame dont il écrivit l'esquisse en 1856, avant même d'avoir achevé la partition de *Tristan*, et qui devait s'appeler *les Vainqueurs*. C'était un drame bouddhique dont le héros, vainqueur du désir charnel, repoussait l'amour passionné d'une femme, la sauvait par cette abnégation même et la faisait entrer dans la communauté des saints de Bouddha.

Une autre figure de rédempteur avait depuis longtemps séduit Wagner. C'était celle du Christ lui-même. En 1849, il avait songé à écrire pour l'Opéra de Paris une œuvre qui aurait eu pour titre *Jésus de Nazareth*. Quoique Wagner ait violemment attaqué le catholicisme aussi

Digitized by Google

bien que le protestantisme, on peut dire qu'il était chrétien, car il reconnaissait la beauté d'un christianisme primitif, antérieur aux Evangiles, qui reposait sur ce précepte : « Aimez-vous les uns les autres » et qui, par le mystère de l'Eucharistie, offrait aux hommes un moyen de s'abreuver sans cesse aux sources de l'amour divin.

Ces deux sujets, l'un philosophique et moral des *Vainqueurs*, l'autre religieux de *Jésus de Nazareth*, furent repris et fondus ensemble dans *Parsifal*. Cette œuvre, la dernière du maître, achevée en 1882 après de longues méditations, célèbre le triomphe de la Pitié.

Indépendamment de tout enseignement religieux, l'homme peut considérer que son premier devoir est d'aimer ses semblables, de compatir à leurs maux et d'essayer d'y remédier. La doctrine morale renfermée dans *Parsifal* est que la pitié doit être le ressort de toute notre vie. C'est par le cœur que doit commencer l'éducation de l'homme. Le cœur éclaire l'esprit. La science ne vient qu'après l'amour ; elle doit son origine à l'amour, elle est fondée sur lui, inspirée par lui. L'intelligence la plus cultivée ne fait rien pour le bonheur de l'humanité, si elle ne reçoit pas l'impulsion de l'amour.

La pitié naît du contact avec la vie, de même qu'elle ne s'exerce qu'au milieu des tourmentes de la vie. Les solitaires ne la connaissent point ou n'ont pas l'occasion de la traduire par des actes. Mais la vie est pleine d'écueils. Si elle nous offre le spectacle d'émouvantes misères, elle nous offre aussi des joies qui nous les font oublier. Nos passions y rencontrent toutes sortes d'aliments. Or la passion nous rend égoïstes. Absorbés par la recherche des plaisirs de la terre, nous devenons indifférents au sort de nos semblables. Dominés par l'amour sensuel, nous laissons périr en nous l'amour qui doit s'étendre à tous les hommes. Si donc nous voulons remplir notre devoir, il faut renoncer aux passions égoïstes. Il faut que notre cœur reste pur.

Digitized by Google

La religion chrétienne confirme cette doctrine. Son fondateur nous donne le plus sublime exemple de la pitié. C'est pour délivrer les hommes que Jésus-Christ est mort sur la croix. C'est pour qu'ils jouissent éternellement des bienfaits de son amour qu'il reste présent au milieu d'eux sous les voiles de l'Eucharistie, continuant à leur donner son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin. Il faut suivre ce divin exemple. Il faut que l'homme se sacrifie, comme le Christ l'a fait, pour le bien de l'humanité. L'homme qui exerce la pitié est l'image de Dieu sur terre ; une auréole céleste l'entoure. La pitié triomphant ici-bas fait que la terre et le ciel sont comme confondus. Elle est le retour à l'harmonie universelle des êtres, à l'unité primordiale de toutes choses au sein de Dieu.

Une conception pareille peut-elle être traduite au théâtre ? Oui, mais sous certaines conditions expresses. Elle ne pourrait pas l'être d'abord sur n'importe quel théâtre. Les milliers de croyants qui se prosternent, pénétrés du plus pieux respect, devant le mystère de l'Eucharistie, auraient le droit de crier à la profanation, s'ils voyaient une contre-façon du divin office représentée sur une scène quelconque qui a peut-être retenti la veille des accents les plus frivoles. Dans ce théâtre de Bayreuth, dont l'art grave de Wagner a fait un temple, la représentation n'a rien de choquant, même pour les fidèles les plus scrupuleux. L'art et la religion se confondent. On oublie si bien que l'on est au théâtre, que lorsqu'à la fin des actes de *Parsifal* quelques badauds applaudissent, l'immense majorité des spectateurs leur impose silence, ne voulant pas laisser troubler une émotion religieuse par une habitude de cabotinage. Si Wagner a laissé par testament au théâtre de Bayreuth le monopole des représentations de *Parsifal*, c'est peut-être moins par spéculation que parce qu'il lui semblait que l'œuvre serait déplacée ailleurs.

Une autre condition pour que la conception de Wagner pût être traduite sur la scène, c'était qu'il quittât résolu-

Digitized by Google

ment le terrain de la réalité. Au fond, le personnage principal étant Dieu lui-même se révélant par les actes de l'homme au cœur pur, il était impossible que le drame se passât dans notre monde habituel. Il fallait le reculer dans un lointain où les êtres et les choses ne seraient pas soumis aux mêmes lois qu'autour de nous. L'action de *Parsifal* se passe dans un monde merveilleux, dans un pays fabuleux où n'existent pas les lois ordinaires de l'espace et du temps (1). Nous sommes en plein pays du rêve. Wagner ne s'abandonne pas à une fantaisie déréglée. Sous les apparences miraculeuses subsistent la vérité des sentiments et la logique des situations. Mais ce sont la vérité et la logique dans un monde supérieur au nôtre.

La légende du Graal, à laquelle Wagner avait déjà emprunté le sujet de *Lohengrin*, lui fournit aussi le cadre où il place les personnages de *Parsifal*.

Des anges ont apporté au roi Titurel le Graal, c'est-à-dire la coupe dans laquelle Jésus-Christ avait bu à la sainte cène et qui avait recueilli le sang tombé de la croix. Ils lui ont remis aussi la lance qui a percé le flanc du Sauveur. Titurel garde le précieux dépôt dans un temple qu'il a bâti au sein d'une région inaccessible au commun des mortels. Des messagers divins lui amènent des hommes purs dignes de veiller sur le Graal et d'en éprouver les bienfaits. Ces hommes fortifiés par le corps et le sang de Jésus-Christ, qu'ils reçoivent sous les espèces du pain et du vin, vont parcourir le monde pour exercer une mission de charité. Un rival redoutable menace Titurel. C'est le magicien Klingsor, qui lui dispute la royauté du Graal. Cet homme infernal triomphe des pieux chevaliers partis en guerre contre lui en les attirant dans ses domaines, où ils succombent aux séductions de femmes admirablement belles. Titurel ayant légué le pouvoir à son fils Amfortas,

(1) « Ici le temps devient l'espace », dit Gurnemanz à Parsifal, au premier acte, lorsque la forêt chemine autour d'eux.

Digitized by Google

celui-ci voulut tenter un coup décisif contre Klingsor. Mais lui aussi fut faible. Dans les jardins enchantés de Klingsor une femme triompha de sa vertu, et, lui arrachant la lance sacrée dont il s'était armé, le magicien lui fit au flanc une cruelle blessure. Le roi malade, la lance entre les mains de l'ennemi, l'ordre du Graal est dans une lamentable détresse. Se sentant indigne, Amfortas se refuse à célébrer le divin sacrifice qui donne aux chevaliers la force et le courage. Un seul espoir soutient la communauté : c'est l'arrivée, promise par un oracle, d'un homme naïf et pur qui, touché de compassion, guérira le roi. Cet homme, c'est Parsifal. Les mystérieux guides célestes l'amènent au temple du Graal. Mais la première fois où il est témoin du désespoir d'Amfortas, la compassion ne s'éveille pas en lui. Sans avoir rempli sa mission, il se met à courir le monde. Mille aventures l'attendent. Lui aussi pénètre dans les jardins de Klingsor ; mais sa pureté résiste aux assauts de charmantes créatures, moitié femmes, moitié fleurs. Un baiser de Kundry, la plus puissante d'entre elles, la même qui avait séduit Amfortas, lui révèle la faute du roi. Une douloureuse pitié l'envahit. Il arrache à Klingsor la lance sacrée, s'impose les courses les plus pénibles pour retrouver le temple du Graal, le retrouve enfin. Là il guérit la plaie d'Amfortas en la touchant du fer qui l'avait ouverte, célèbre au milieu de l'allégresse générale l'office auquel Amfortas s'était dérobé et devient roi du Graal restauré dans sa splendeur première.

Voyons comment par cette légende ainsi dramatisée Wagner rend concrète sa doctrine philosophique et religieuse du renoncement et de la pitié.

Un premier personnage qui, bien qu'invisible, remplit tout le drame, c'est le Fils de Dieu. Sa présence ne se manifeste aux yeux que par la pourpre de son sang, qui rayonne d'un vif éclat lorsque le roi-pontife élève le Graal. Ce sang divin, répandu pour les hommes, est le symbole

Digitized by Google

de l'amour infini. Parsifal dit qu'il a entendu les gémissements du Sauveur sortir du calice voilé. Toute image à part, cela signifie que l'amour infini souffre de ne pas trouver d'écho dans les cœurs de tous les hommes. Ces plaintes sont la condamnation prononcée par toute âme aimante contre ceux qui devraient être les bienfaiteurs de l'humanité et chez qui les passions égoïstes étouffent la charité.

Le personnage d'Amfortas représente les hommes qui, destinés à faire le bien à la multitude, se laissent détourner de leur mission par la passion. Amfortas a péché. Sa faute l'a mis dans l'impossibilité de continuer son rôle de dispensateur de la grâce divine, c'est-à-dire que l'homme livré aux plaisirs des sens oublie qu'il se doit à autrui. Le repentir ne purifie pas Amfortas. Accablé de désespoir, il refuse de célébrer l'office réparateur et n'aspire plus qu'à la mort. Le mécontentement de soi-même rend l'homme impropre à l'action.

Les chevaliers privés des bienfaits du Graal, c'est la multitude abandonnée à son lamentable sort par ceux qui devraient assurer son bonheur. Ce qui la soutient dans ses maux, c'est la foi, c'est l'espoir d'un avenir meilleur.

Kundry symbolise la femme. Elle se présente sous deux aspects opposés et incarne ainsi tantôt le rôle néfaste, tantôt le rôle bienfaisant de la femme. Elle est ce que Gœthe appelait « l'éternel féminin », appliquée tantôt à corrompre l'homme, tantôt à le servir. Elle a eu plusieurs vies successives dans des pays divers, exerçant partout et en tout temps sa double influence. Par ses différentes transformations, elle rappelle la femme telle que nous la montre Flaubert dans la *Tentation de saint Antoine*. Créature funeste, elle est au pouvoir de Klingsor ; elle est l'instrument dont il se sert pour perdre les chevaliers du Graal. C'est malgré elle que Kundry subit la tyrannie du magicien ; elle se raidit, mais finit par obéir et prodigue alors toutes les ressources de la séduction. Dans ce rôle de

Digitized by Google

corruptrice, Kundry personnifie la femme qui subit, malgré de bons instincts, la fatalité de la chair et qui, mordue par l'aiguillon de la passion, déploie toutes les ruses et tous les charmes pour se rendre entièrement maîtresse de l'homme, pour lui faire oublier ses devoirs. Lorsque Kundry échappe à la domination de Klingsor, elle se met au contraire volontairement au service des chevaliers. Prise de pitié pour Amfortas, elle parcourt le monde afin de lui chercher des remèdes. Elle personnifie alors la femme capable de tous les dévouements. Malgré son zèle ses secours sont inefficaces, car Amfortas ne peut être guéri que par un sauveur au cœur pur, et l'âme de Kundry est souillée par le péché. Partagée entre ces deux destinées contradictoires, déchirée en quelque sorte, Kundry est lasse; elle aspire au repos et le trouve dans la mort qui la délivre.

Klingsor convoite en vain la royauté du Graal. Il n'est pas fait pour célébrer l'auguste mystère de l'amour et de la pitié. Car la pitié est un sentiment qu'il est incapable de concevoir. La pitié ne jaillit que des cœurs qui ont été exposés aux douleurs ordinaires des hommes, qui ne sont pas restés eux-mêmes à l'abri des tempêtes. Klingsor est inaccessible aux émotions. Par une mutilation volontaire, il s'est mis au-dessus des faiblesses de l'amour. Sa pureté n'a pas le mérite d'avoir triomphé des tentations. Bien plutôt elle est elle-même un crime.

Parsifal représente l'homme parfait. Son exemple nous montre comment l'homme atteint au dernier terme de son développement, qui est, selon Wagner, le triomphe de la pitié dans l'âme pure. Lorsque Parsifal entre en scène, il est encore l'homme primitif chez qui toutes les facultés, aussi bien du cœur que de l'esprit, sont à l'état rudimentaire. C'est une nature droite, livrée à ses instincts, que rien encore n'a faussée. C'est un impulsif dont le cœur obéit à des mouvements spontanés, dont l'intelligence est vide. Sa sensibilité est vive, mais n'a pas encore eu l'oc-

Digitized by Google

casion de s'exercer. Sa mère l'a élevé dans la solitude des bois, où la pitié est un sentiment inconnu, puisque le spectacle d'aucune souffrance humaine ne l'éveille. Il a tué sans émotion, avec un arc fabriqué par lui-même, des hommes qui le menaçaient; il s'amusait à abattre les oiseaux au vol. Il a quitté sa mère sans réfléchir que son départ la tuerait. Dans le domaine du Graal, dans ce séjour de la pitié, où même les animaux sont sacrés, il tue un cygne avec une cruauté enfantine et joyeuse. Lorsque Kundry lui apprend la mort de sa mère, il saute sur elle et manque de l'étrangler. Conduit au temple du Graal par le vieux chevalier Gurnemanz, il n'éprouve, à la vue du sang qui s'échappe à flots de la blessure d'Amfortas, qu'une sorte d'émotion physique, et non pas cette pitié profonde qui remue toute l'âme. C'est parce qu'il n'a pas vécu de la même vie qu'Amfortas, c'est parce qu'il n'a pas traversé l'épreuve dont le roi est sorti si cruellement meurtri.

Son tour va venir. Si dans les jardins de Klingsor, tout en étant sensible à la beauté des Filles-fleurs, il reste naïvement indifférent à leurs gentilles agaceries, un danger plus grave le menace du côté de Kundry. La savante séductrice l'afflige pour amollir son cœur. Elle lui parle longuement de sa mère morte et, quand il éclate en sanglots, elle lui offre les joies de l'amour pour le consoler. Parsifal, anéanti par la douleur, ne songe pas à résister au charme pervers. Il est au bord du précipice où a sombré la vertu d'Amfortas. Le baiser de Kundry l'éclaire sur le danger qu'il court. C'est parce qu'il a senti le poison de la volupté se glisser dans ses veines, qu'il comprend à présent de quelles ardeurs funestes Amfortas a brûlé. Maintenant il peut mesurer la misère du roi. Maintenant seulement il est saisi d'une compassion violente, et en même temps la lumière se fait dans son esprit; il comprend qu'il doit agir pour sauver le roi et la communauté.

A ce moment du drame, Parsifal représente donc

Digitized by Google

l'homme que l'expérience du monde a instruit sans corrompre sa généreuse nature. C'est l'homme dont le cœur, pour être resté fermé à tout sentiment égoïste, a toute la place libre pour la charité qu'éveille le spectacle de la souffrance, et chez qui le premier effort de l'intelligence tendra à porter remède à ces maux.

Désormais le rôle de Parsifal aura quelque chose de divin. Sa vie sera une « Imitation de Jésus-Christ » en action. L'homme pur et compatissant traverse le monde comme le Sauveur, semant les bienfaits sur ses pas. Ramené par la main de Dieu dans la région dû Graal, Parsifal rencontre Gurnemanz et Kundry le matin du Vendredi-Saint. C'est le jour où le Christ est mort pour racheter les hommes. C'est le jour où dans Parsifal couronné roi du Graal sera glorifiée la pitié victorieuse de l'égoïsme. La première victime du mal que par son renoncement le héros rend au bonheur, c'est Kundry. En triomphant des sens, Parsifal a détruit la puissance de Klingsor et délivré la femme coupable. Repentante, Kundry se prosterne aux pieds du saint, comme Madeleine avait fait aux pieds du Christ; elle les arrose d'huile parfumée et les essuie de ses cheveux. Parsifal la baptise. Comme le Christ, il veut rétablir l'union entre les créatures et le Créateur. Par cette belle matinée de printemps, toute la nature semble adresser à Dieu un hymne d'amour. La prairie prend un aspect joyeux comme si, le Vendredi-Saint, toute chose voulait fêter la délivrance du monde. Parsifal veut que l'homme partage cette joie. En touchant de la lance sacrée la plaie d'Amfortas, il efface comme chez Kundry les suites du péché, il dissipe la tristesse qui pesait sur la communauté, qui oppressait le Sauveur lui-même tant qu'il avait sur terre un représentant indigne. L'amour triomphe alors dans toute sa grandeur et dans son unité. L'amour divin retrouve son image dans l'amour de l'homme pour l'homme. Parsifal, qui a accompli ce prodige parce qu'il s'est toujours renié lui-même, touche au plus haut som-

Digitized by Google

met de l'humanité. « Rédemption au Rédempteur », chantent des voix mystiques dans la coupole. Ce rédempteur, c'est Parsifal qui a sauvé le monde en y restaurant l'amour et qui par là s'élève au-dessus de la terre, se confond avec Dieu. Le dernier tableau du drame, éblouissant de lumière, est la transfiguration de l'homme aimant.

Supérieur aux autres œuvres de Wagner par la noblesse de la pensée, *Parsifal*, bien que l'œuvre de la vieillesse, se tient, pour la beauté de la musique, à la hauteur des meilleures que le maître ait écrites. Je n'y puis découvrir aucune trace de fatigue. La partition qui n'exprime pas, comme celle de *Tristan*, un seul et même ordre de sentiments, est admirable dans sa variété, soit qu'elle traduise avec gravité la profondeur de l'amour divin, soit qu'elle dise les extases de la foi, qu'elle éclate en sanglots et en cris de désespoir avec Amfortas étendu sur son lit de douleur, ou qu'elle prenne dans les chants des Filles-fleurs un accent de grâce légère. C'est dans un mouvement de valse lente que les Filles-fleurs tournent autour du héros. La scène forme un véritable ballet, un ballet chanté d'un charme exquis, au milieu d'une œuvre sublime. *Parsifal* ne laisse pas seulement une puissante impression d'ensemble comme *Tristan* qui agit si fortement par l'élan continu de la passion. Dans *Parsifal*, malgré la suite logique du développement, et bien qu'il n'y ait pas de divisions factices, l'attention de l'auditeur peut se reposer sur certaines parties qui se détachent sans être des morceaux d'opéra formant un tout par eux-mêmes. On peut admirer à part des fragments splendides, tels que les plaintes d'Amfortas que déclame à Bayreuth, avec une extraordinaire puissance d'émotion, un artiste d'un talent supérieur, M. Scheidemantel, la marche du Graal qui accompagne l'entrée de Parsifal au temple, les chœurs solennels des chevaliers, les chants mystiques qui tombent du haut de la coupole, le chœur délicieux des Filles-fleurs, toute la déclamation passionnée de Kundry s'efforçant de séduire

Digitized by Google

Parsifal, et enfin ces pages enivrantes, déjà populaires en France, que l'on appelle « l'Enchantement du Vendredi-Saint ».

On a cru voir dans l'emploi des chœurs un retour aux conventions de l'opéra si résolument abandonnées par Wagner dans *Tristan* et la *Tétralogie*. L'accusation n'est pas fondée. Le souci de la vérité est aussi grand dans *Parsifal* que dans les autres œuvres où triomphe son système. C'est un besoin inné des hommes de se réunir pour chanter, surtout pour exprimer leurs émotions religieuses. Les chœurs des chevaliers de *Parsifal* n'ont rien d'artificiel; ils sont aussi naturels que tout chant des masses dans une église. Wagner n'a jamais voulu proscrire les chœurs; il ne les combat que s'ils sont des ensembles factices uniquement combinés en vue de produire des effets musicaux ou d'augmenter la pompe théâtrale. D'ailleurs la déclamation des personnages principaux, notamment de Gurnemanz et de Kundry, prouve que Wagner continue rigoureusement, selon son principe, de subordonner la musique à l'expression de la vérité dramatique.

Avec *Parsifal*, la carrière de Wagner est terminée. Là sa pensée atteint les plus hautes cimes et son art se déploie dans la plus éclatante beauté. On ne conçoit pas quel nouveau progrès aurait pu révéler une œuvre nouvelle. « Quiconque voit Jéhovah meurt », dit la Bible. Il semble que l'auteur de *Parsifal* ait vu Dieu face à face et que dès lors il n'ait plus été de ce monde.

(La conférence se termine par l'analyse et l'exécution du prélude de *Parsifal*.

A. EHRHARD.

Digitized by Google

DISPOSITION SYSTÉMATIQUE

DES

DIATOMÉES D'AUVERGNE

(Suite.)

Enc. cæspitosum Ktz. (V. H. S. pl. 3, fig. 14 = *Enc. Auerswaldi* Rab.)

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux)*. Lac d'Aydat; lac Pavin; lac Guéry; Villars; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Salers; ruisseau des Roques, près de Saint-Santin-de-Maurs (!). Arpajon *(J. Brun)*.

Hab. Ruisseaux, lacs et cascades des montagnes; étangs et fossés de la plaine. C.

Var. **lata** V. H. (V. H. S. pl. 3, fig. 13).

PUY-DE-DÔME. Fontaine de la place Delille et bassin du Jardin des Plantes, à Clermont. R.

Enc. Pediculus Ktz. (V. H. S. pl. 3, fig. 14 = *Enc. cæspitosum* var.).

PUY-DE-DÔME. Sommet de Pierre-sur-Haute (!).

CANTAL. Salers; le Falgoux; lac de Menet (!).

Hab. Marais tourbeux, lacs, rochers humides et cascades des montagnes. AR.

Enc. ventricosum Ktz. (A. S. Atl. pl. 10, fig. 59).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Ceyssat; Olby; les Queyrades n° 2; Pré Cohendy; Rouilhas-Bas; la Cassière; Creux Mortier. — *Vivant :* Le Buisson; Coudes; Issoire *(Max. Roux)*. Lac Pavin; lac d'Aydat; lac de la Landie; Villars; fontaine de la place Delille, à Clermont; Pierre-sur-Haute; Sainte-Marguerite (!).

Digitized by Google

CANTAL. Bords du Célé, à Saint-Constans; Boisset; Leynhac; Saint-Flour (!).

Hab. Espèce répandue sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes.

Var. **minuta** Hilse (V. H. S. pl. 3, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson *(Max. Roux)*. Fontaine de la place Delille, à Clermont; bords de l'Allier, à Coudes (!).

CANTAL. Arpajon; Velzic; Saint-Simon (!). AR.

Var. **excisa** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Diffère des variétés connues de l'*Enc. ventricosum*, en ce que la face ventrale, au lieu d'être légèrement convexe ou absolument rectiligne, présente une légère dépression vers le milieu, dont la direction générale est rectiligne.

PUY-DE-DÔME. Clermont, fontaine de la place Delille; Durtol; Royat (!). R.

Enc. gracile (Ehrb.?) Rab. (A. S. Atl. pl. 10, fig. 36 et 37).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; les Queyrades n° 1; Ponteix. — *Vivant :* Eaux minérales de Gimeaux (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; ruisseau des Roques, près de Saint-Santin (!).

Hab. Eaux stagnantes et ruisseaux de la plaine; lacs des montagnes. AC.

Var. **lunata** W. Sm. (V. H. S. pl. 3, fig. 23).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle (!). R.

Forma **minor** Grun. (V. H. S. pl. 3, fig. 22).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. AR.

Enc. lunula Grun. (A. S. Atl. pl. 10, fig. 42).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; Saint-Saturnin; Ponteix. — *Vivant :* Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Mont-Dore *(W. Smith)*. Sommet de Pierre-sur-Haute (!).

CANTAL. Albepierre; Saint-Jacques-des-Blats (!).

Hab. Marais tourbeux, cascades des hautes vallées. AR.

Var. **A. Sch.** (A. S. Atl. pl. 71, fig. 14).

PUY-DE-DÔME. Clermont, fontaine de la place Delille; étang, près de Lezoux (!). R.

Digitized by Google

4e Tribu. — NAVICULÉES.

Genre **Stauroneis** Ehrb. 1843.

St. Phœnicenteron Ehrb. (V. H. S. pl. 4, fig. 2).
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Ceyssat; Vassivière; Randanne; la Cassière; les Queyrades n° 2; Rouilhas-Bas; Pré Cohendy; Ponteix; Varennes n° 2; Creux Mortier; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Job, près d'Ambert; Saint-Genès-Champespe; lac d'Aydat; Narse de la Cassière (!). Champeix; Saint-Babel *(Max. Roux).* Tazanat *(Desnier).*
Cantal. Allanche *(Biélawski).* Saint-Jacques-des-Blats; Ruines; Neussargues (!).
Hab. Cette belle espèce est assez fréquente dans toutes les eaux limoneuses, mais rarement abondante.

Var. **gracilis** J. Br. et M. Perag. *nov.*
Forme grêle, à striation fine; stauros s'étendant jusqu'au bord de la valve.
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Ponteix; Vassivière; Rouilhas-Bas. AR.

Var. **lanceolata** J. Br. forma **major** *nov.*
Analogue à la figure 5, pl. 9, des Diat. des Alp. et du Jura de J. Brun, mais plus grand, atteignant jusqu'à 250μ. Cette grande forme rappelle le *St. Pteroides* Ehrb., signalé par cet auteur dans presque tous les dépôts d'eau douce, et dont la description est d'ailleurs très vague.
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Rouilhas-Bas; les Queyrades n° 2, où il abonde.

Forma **crassa** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*
Variation trapue, plus courte et plus large que le type.
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant).* AC.

St. gracilis W. Sm. (J. Br. D. A. J. pl. 9, fig. 6).
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Etang, près de Lezoux; fossés du marais de Marmillat (!).
Hab. Eaux stagnantes : lacs, étangs, fossés profonds de la Limagne R.

Obs. — Se distingue de la variété *gracilis* du ***St. Phœnicenteron,*** en ce que le stauros n'atteint pas le bord de la marge.

Digitized by Google

St. Bruni M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 22).

Rappelant, comme forme, le *St. Phœnicenteron*, mais proportionnellement plus large. Longueur 115μ, largeur 38μ. Valves à extrémités atténuées et arrondies. Raphé s'élargissant entre les nodules centraux et terminaux. Stauros grand et évasé, atteignant presque le bord de la valve. Stries rayonnantes, nettement perlées, au nombre de 15 en 10μ. Sur la partie de la valve où aboutit le stauros, on voit quelques petites stries, de longueur inégale, irrégulièrement espacées et formées chacune de 2 à 5 perles. Silice jaune.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Creux Mortier; les Queyrades n° 2, où il est commun.

Cette espèce est dédiée à M. J. Brun, le savant professeur de Microscopie de la Faculté de Genève.

St. amphilepta Ehrb. (Pl. III, fig. 18).

Semblable au *St. Phœnicenteron* par la forme et le raphé bifide, mais il en diffère par la striation plus serrée (17 à 18 stries en 10μ, au lieu de 14). La longueur varie entre 88 et 108μ.

Rabenhorst identifie l'espèce d'Ehrenberg au *St. Phœnicenteron* forma *minor*, mais sans aucune indication concernant les stries.

PUY-DE-DÔME. *Fossile* : Randanne; Saint-Loup; les Queyrades n° 2; Pré Cohendy. AR.

Espèce nouvelle pour la flore française.

St. gallica M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 21).

Valve longuement lancéolée, à terminaisons très légèrement prolongées et largement arrondies. Des cloisons internes, produites par un ploiement des bandes connectives à l'intérieur de la valve, donnent parfois aux extrémités une apparence de petite tête fortement accentuée. Raphé formé d'une seule ligne; nodules terminaux très nets. Stries très délicates et fortement radiantes, laissant entre elles et le raphé un espace hyalin assez large, allant en croissant progressivement des extrémités au centre; deux stries inégales rendent le stauros linéaire et de largeur moyenne. Longueur 70 à 80μ, avec 19 à 20 stries en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 1. AR.

St. anceps Ehrb. (V. H. S. pl. 4, fig. 4 et 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Verneuge; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*.

Digitized by Google

Pont-de-Dore *(Max. Roux)*. Etang Gaubert, près de Lezoux (!).

CANTAL. Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*. Saint-Flour ; marais tourbeux près de Saint-Urcize (!).

Hab. Eaux stagnantes, lacs, étangs, fossés de la plaine; tourbières des hauts plateaux. AR.

Var. **amphicephala** KTZ. (V. H. S. pl. 4, fig. 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. AR.

Var. **hyalina** M. Perag. et J. Br. *nov.* (Pl. III, fig. 19).

Forme remarquable, ressemblant au *St. crucicula* de W. Smith (B. D. pl. 19, fig. 192), mais se rattachant au *St. anceps* d'Ehrenberg, dont elle se distingue par les stries très difficilement visibles, même avec les meilleures lentilles à immersion.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. R.

St. acuta W. Sm. (V. H. S. pl. 4, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Varennes n° 1; Creux Mortier; les Queyrades n° 2; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Etang de Chevalet, près de Charensat *(Montel)*.

CANTAL. Neussargues; lac de Menet; Saint-Flour (!).

Hab. Lacs, étangs, marais tourbeux, fossés ; en plaine et en montagne. AR.

St. acutiuscula M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 20).

Conformation générale du *St. acuta,* mais beaucoup plus petit, ayant à peine 22μ de longeur; stauros proportionnellement plus large et moins évasé; stries rectilignes, fines, mais bien nettes, au nombre de 20 en 10μ. — Espèce bien distincte.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. AR.

St. platystoma Ehrb. (Cl. et Grun. Arct. Diat. pl. 3, fig. 61).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Etang Gaubert, près de Lezoux ; Maringues (!). Vic-le-Comte *(Max. Roux)*.

CANTAL. Pleaux; Mauriac; lac de Madic; Marcolès (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine; étangs, fossés. R.

St. Mesopachya Ehrb. (Microgéol. pl. 15, fig. 26).

Tout à fait conforme à la figure d'Ehrenberg. Longueur 75μ, avec 18 stries en 10μ. Analogue au *St. platystoma,* mais moins large et à striation beaucoup plus nette.

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Creux Mortier. AC.

Espèce nouvelle pour la flore française.

St. dilatata W. Sm. (Br. D. A. J. pl. 9, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith)*. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Laqueuille ; sommet de Pierre-sur-Haute (!).

Hab. Eaux stagnantes; à toutes les altitudes. R.

St. scotica A. Sch. (A. S. Atl. pl. 48, fig. 9 à 11).

PUY-DE-DÔME. Indiqué dans les dépôts d'Auvergne, par MM. P. Petit et Ludeuger-Fortmorel.

St. Legumen Ehrb. (V. H. S. pl. 4, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. Fossés vaseux, à Lussat *(Lastiolas)*.

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

St. smithii Grun. (V. H. S. pl. 4, fig. 10 = *St. linearis* W. Sm.).

CANTAL. Base du puy Mary; cascade de Saint-Paul, près de Salers (!).

Hab. Eaux vives des hautes montagnes. RR.

GENRE **Mastogloia** THW. 1848.

Mast. Dansei Thw. (V. H. S. pl. 4, fig. 18).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire (!).

CANTAL. Eaux minérales de Vic-sur-Cère (!).

Hab. Sources minérales de la région montagneuse. R.

Mast. Smithii Thw. (V. H. S. pl. 4, fig. 13).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; cascade la Dore, au Mont-Dore ; lac des Esclauses (!).

Hab. Grands lacs, cascades des hautes vallées. R.

GENRE **Navicula** BORY 1822.

GROUPE DES PINNULARIÉES.

Nav. nobilis Ehrb. (V. H. S. pl. 5, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Verneuge; Rouilhas-Bas; les Queyrades nos 1 et 2; Ponteix; Ceyssat; Saint-Saturnin; Saint-Loup. — *Vivant :* Fontaine-du-Berger; Tazanat; Ambert; Saint-Genès-Champespe; Compains ; Valbeleix; Mont-Dore (!). Murols; lac Chambon *(Max. Roux)*.

Digitized by Google

Cantal. Saint-Jacques-des-Blats ; le Falgoux ; Dienne ; Saint-Flour (!). Allanche *(Biélawski)*.

Hab. Eaux stagnantes de la plaine ; tourbières et lacs des montagnes. AC.

Var. **gracilis** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Cette forme ne se distingue du type que par sa longueur moindre ; elle atteint à peine 280 μ ; largeur normale.

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Nav. gentilis Donk. (A. S. Atl. pl. 42, fig. 2).

Puy-de-Dôme. *Fossile* : Les Queyrades n^{os} 1 et 2; Rouilhas-Bas; Ponteix; Verneuge ; Creux Mortier ; Ceyssat; Saint-Loup; Pré Cohendy. AR.

Obs. — Dans le dépôt des Queyrades n° 2, on trouve une forme intermédiaire entre les *Nav. nobilis* et *gentilis*.

Nav. Dactylus Ehrb. (V. H. S. pl. 5, fig. 1).

Puy-de-Dôme. *Fossile* : Rouilhas-Bas; Randanne. — *Vivant :* Lac Guéry; lac de la Landie (!).

Hab. Grands lacs des montagnes. R.

Nav. gigas Ehrb. (Micr.) var. **gracilis** *nov.*

Forme intermédiaire entre le type d'Ehrenberg et le *Nav. transversa* A. Sch. (A. S. Atl. pl. 43, fig. 5 et 6). Longueur 290 μ, avec 6 côtes en 10 μ.

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Verneuge. R.

Nav. aquitaniæ J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. II, fig. 4).

Face valvaire elliptique-lancéolée, allongée, à flancs continus (fig. 4. *b*), ou plus ou moins renflés au centre et vers les bouts. (Var. *undulata*, fig. 4. *a*). Longueur 170 à 240 μ. Largeur 34 à 45 μ. Terminaisons coniques. Raphé bifide, excepté au centre, où il est oblique vers le nodule, ainsi qu'aux deux bouts, où il s'infléchit latéralement dans le même sens et s'y termine en hameçon. Stries rubanées, ondulées-pontuées, finement bosselées, au nombre de 9 à 12 en 10 μ. Ces stries sont rayonnantes vers le centre et convergentes vers les cônes terminaux, où elles se relèvent en se courbant en crochets près du raphé. Une large area occupe environ le tiers de la largeur valvaire. Cette area reste parallèle à la marge, excepté autour du nodule médian, où elle se dilate. Une série caractéristique de pseudo-stries, courtes et atrophiées, forme, parallèlement au raphé, une zone un peu nébuleuse de silice épaisse, assez nettement visible et qui reste distante des vraies stries.

Digitized by Google

Espèces affines. — Le *Nav. Esox* Ehrb. (Pl. IV, fig. 4) a les stries lisses ; les terminaisons évasées, largement tronquées et munies d'une frange de très courtes stries ; quant au *Nav. Esox* de O'Meara (Pl. 31, fig. 33, page 369) il doit être autre chose. — Le *Nav. halionata* de Pantocsek (Pl. 1, fig. 12 et Pl. 12, fig. 211) s'en éloigne par ses stries de *Pinularia*, et par son raphé linéaire et incurvé aux deux bouts dans des sens opposés. Enfin le *Nav. permagna* de Gréville (M. J. Pl. 12, fig. 18 à 21. — 1866), bien qu'il ait quelquefois une forme analogue à notre var. *undulata*, n'appartient pas au même groupe.

PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur, où il en constitue une des espèces typiques.

Nav. Dariana A. Sch. (A. S. Atl. pl. 4, fig. 25).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. R.

Nav. Esox Ehrb. et Donk. (Pl. IV, fig. 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas ; Verneuge. R.

Diffère du *Nav. major* Ktz. par ses terminaisons atténuées, munies d'une frange de très courtes stries et par les stries voisines des deux extrémités qui se prolongent jusqu'au raphé.

Ces deux dernières espèces sont nouvelles pour la flore française.

Nav. major Ktz. (V. H. S. pl. 5, fig. 3 et 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin ; Ceyssat ; Olby ; la Cassière ; Rouilhas-Bas ; Vassivière ; Randanne ; Pré Cohendy ; Champeix ; Varennes n° 1 ; Saint-Loup ; les Queyrades n^{os} 1 et 2. — *Vivant :* Lac d'Aydat ; Ambert ; Job ; Laqueuille ; Pontgibaud (!). Murols ; source vive, près de Champeix *(Max. Roux)*.

CANTAL. Salers ; Saint-Flour ; Aurillac ; Vic-sur-Cère ; lac de Menet ; Saint-Jacques-des-Blats ; Ruines (!). Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*.

Hab. Lacs, marais tourbeux, fossés ; çà et là à toutes les altitudes, mais jamais abondant.

Var. **horrida** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 3).

Cette forme remarquable ressemble beaucoup à la figure 17, planche 42, de l'Atlas de Ad. Schmidt, mais elle s'en distingue en ce que l'area, au lieu d'être simplement sablée, porte de fortes épines.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. R.

Var. **interrupta** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Semblable à la fig. 10 de la pl. 42 de l'Atlas Ad.

Digitized by Google

Schmidt, mais auquel il manque une ou deux côtes médianes de chaque côté.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. AR.

Nav. Porrecta Ehrb. Var.? (Micr. pl. 5, fig. 14).

Intermédiaire entre le *Nav. major* et la fig. 14 d'Ehrenberg, désignée ci-dessus.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. R.

Ce *Navicula* est nouveau pour la France.

Nav. viridis Ktz. (V. H. S. pl. 5, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Ceyssat; Pré Cohendy; Randanne; les Queyrades n^{os} 1 et 2; Rouilhas-Bas; Vassivière; Verneuge; Saint-Saturnin; Saint-Loup. — *Vivant :* Coudes; Saint-Nectaire; la Bourboule (*Max. Roux*). Lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; Pierre-sur-Haute; Ambert; Job; marais de la Croix-Morand; étang Gaubert, près de Lezoux (!). Eaux minérales de Gimeaux (*F. Hardouin*). Sondage du lac Pavin (*Ch. Bruyant* et *P. Gautier*).

CANTAL. Saint-Urcize; lac de la Crégut; lac de Menet; le Lioran; le Falgoux; Salers (!).

Hab. Eaux vives ou stagnantes, douces ou minérales; à toutes les altitudes. C.

Var. **commutata** Grun. (V. H. S. pl. 5, fig. 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Rouilhas-Bas; les Queyrades n° 2; Pré Cohendy; Randanne; Verneuge; Creux Mortier; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Plateau de Scey, près le Buisson (*Max. Roux*). Eaux minérales de la Bourboule (*P. Petit*). Sondage du lac d'Aydat (*Ch. Bruyant*). AR.

Forma **curta** (A. S. Atl, pl. 42, fig. 19).

PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret (!). R.

Obs. — Dans les eaux minérales de Saint-Floret, on trouve une variété du *Nav. viridis* à flancs moins droits que le type, se rapprochant de la forme figurée par Ad. Schmidt, pl. 42, fig. 22, mais elle est encore plus accuminée et munie d'un plus large espace hyalin.

Nav. rupestris Ktz. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 38 à 44).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Randanne; Verneuge; les Queyrades n° 1; la Cassière; Varennes n° 3; Rouilhas-Bas; Pré Cohendy; Creux Mortier; Olby. — *Vivant :* Le Buisson (*Max. Roux*). AR.

Digitized by Google

Nav. hemiptera Ktz. (A. S. Atl. pl. 43, fig. 26 et 27).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière ; Ponteix ; Randanne. — *Vivant :* Job, près d'Ambert; narse d'Espinasse (!). Etang de Chevalet, près de Charensat *(Montel)*. Saint-Nectaire *(Max. Roux)*.

CANTAL. Saint-Jacques-des-Blats; Pleaux; Saint-Urcize; Saint-Flour (!) Allanche *(Bielawski)*.

Hab. Eaux vives ou stagnantes de la zone sous-alpine ; rare en plaine. AR.

Var. **Bielawskii** F. Hérib. et M. Perag. *nov.* (Pl. IV, fig. 10).

Forme voisine de la figure 28, planche 43, de l'Atlas de Ad. Schmidt, mais dont elle diffère par ses côtes plus longues et par ses extrémités atténuées.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. AR.

Cette Navicule est dédiée à M. Bielawski, auteur d'un travail récent sur les tourbières du Plateau Central.

Var. **A. Sch.** (A. S. Atl. pl. 43, fig. 28!).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. R.

Nav. subacuta Ehrb. (A. S. Atl. pl. 43, fig. 31).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Espèce nouvelle pour la flore française.

Nav. cardinalis Ktz. (A. S. Atl. pl. 44, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; les Queyrades n° 2. — *Vivant :* Tourbières de Vassivière; Narse d'Espinasse (!).

CANTAL. Tourbières du Cézallier *(Bielawski)*. Prairies marécageuses de Saint-Urcize; la Gandillon, près de Dienne; Ségur; Mandaille (!).

Hab. Tourbières et marais des hauts plateaux. AR.

Nav. hybrida M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 9).

Valve bacillaire, à flancs rectilignes, à extrémités atténuées, prolongées et largement arrondies. Raphé mince ; nodule central petit ; nodules terminaux petits et appuyés contre les extrémités de la valve. Stries presque parallèles, n'atteignant pas le raphé, au nombre de 8 à 9 en 10μ. Espace hyalin fusiforme, large au centre et diminuant progressivement jusqu'aux extrémités. Longueur 80μ environ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. AR.

Digitized by Google

Nav. lata Bréb. (V. H. S. pl. 6, fig. 1 et 2 = *Nav. suecica* Ehrb.).

CANTAL. Rochers du Pas-de-Roland, sur Mousses humides; source vive, près du sommet du Plomb (!).

Hab. Rochers humides, lacs et cascades des hautes régions. R.

Var. **minor** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 5).

Se distingue facilement du type par sa forme elliptique très arrondie, plus courte, et par ses côtes plus larges.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. R.

Nav. humilis Donk. (V. H. S. Pl. 11, fig. 23).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

Hab. Eaux stagnantes, douces ou minérales. AR.

Nav. borealis (Ehrb.) Ktz. (V. H. S. pl. 6, fig. 3 = *Nav. latestriata* Greg.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Olby; Rouilhas-Bas; Verneuge; la Cassière; Saint-Saturnin; Ponteix; Creux Mortier. — *Vivant :* Eaux minérales de la Bourboule *(P. Petit)*. Mont-Dore *(W. Smith)*. Ambert; Compains; marais de la Croix-Morand (!).

CANTAL. Farges, près de Murat *(Séchiroux)*. Chaudesaigues *(Brioude)*. Monts du Cézallier *(Biélawski)*. Saint-Urcize; rochers humides du Pas-de-Roland; cascade de Saint-Paul, près de Salers (!).

Hab. Tourbières, Mousses humides des cascades et des troncs d'abres de la région montagneuse. AR.

Var. **major** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

La longueur de cette belle forme peut atteindre jusqu'à 70μ, alors que le type en a à peine 50.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix.

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers. AR.

Var. **minor** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Forme très petite, atteignant à peine 20μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Verneuge. AR.

Nav. gracillima Pritch. (V. H. S. pl. 6, fig. 24 = *Nav. tenuis* Greg.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; les Queyrades n° 2; la Cassière; Creux Mortier. — *Vivant :* Vallée de la Cour, au Mont-Dore (!). Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin)*.

Digitized by Google

Hab. Çà et là à toutes les altitudes; eaux vives ou stagnantes. AR.

Nav. notata M. Perag. et F. Hérib. (Pl. IV, fig. 11).

Espèce petite, bacillaire, étroite, très légèrement rétrécie au milieu, à extrémités coniques et arrondies. Stries fines, n'atteignant pas tout à fait le raphé et laissant, autour du nodule central, un espace hyalin assez grand qui se prolonge jusqu'au bord de la valve en un stauros évasé. Les stries sont radiantes au milieu de la valve et deviennent convergentes à l'endroit où la valve commence à se rétrécir; celles qui limitent le raphé sont beaucoup plus fortes que les autres. Longueur 40 à 50μ, avec 10 à 11 stries en 10μ.

Espèce bien distincte.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. AR.

Nav. longa Greg. (A. S. Atl. pl. 47, fig. 6).

PUY-DE-DÔME. Lac de Laspialade; lac des Esclauses (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; marais tourbeux, près de Saint-Urcize (!).

Hab. Tourbières, lacs et cascades des montagnes. R.

Nav. costata Ehrb. *nec* Ktz. (Pl. IV, fig. 7).

Longueur 100 à 120μ, avec 2 1/2 côtes en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. R.

Cette belle espèce est nouvelle pour la flore française.

Obs. — Suivant son habitude, Kützing a donné le nom de *Nav. costata* à une forme tout à fait différente de celle d'Ehrenberg.

Nav. megaloptera Ehrb. (Pl. IV, fig. 6).

Espèce semblable à la précédente, mais plus petite et à côtes plus fines.

Longueur 60 à 80μ, avec 3 à 3 1/2 côtes en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. AC.

Ce *Navicula* est nouveau pour la France.

Nav. Brebissonii Ktz. (V. H. S. pl. 5, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; la Cassière; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Marais tourbeux de la Croix-Morand; lac des Esclauses; source froide à Saint-Saturnin; Ambert; Job; Fontanat; eaux minérales de Sainte-Marguerite; Laqueuille (!). Plateau de Scey, près le Buisson; Sauxillanges *(Max. Roux)*. Lussat *(Lastiolas)*.

CANTAL. Neussargues *(Biélawski)*. Saint-Urcize; Polmignac; Arpajon; Thiézac (!).

Digitized by Google

Hab. Canaux d'irrigation, fossés, marais, lacs, à toutes les altitudes, mais plus répandu en plaine. AC.

Var. **diminuta** Grun. (V. H. S. pl. 5, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson ; Issoire *(Max. Roux)*. Bords de l'Allier, à Gondolle (!). R.

Var. **ovalis** H. Perag. (A. S, Atl. pl. 44, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. Fossés, à Saint-Germain-Lembron *(Max. Roux)*. R.

Var. **subproducta** Grun. (V. H. S. pl. 5, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson *(Max. Roux)*. R.

Var. **elongata** J. Br. et F. Hérib. *nov.*

Remarquable par sa forme à peine elliptique, et par ses flancs allongés.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. AR.

Nav. divergens W. Sm. (A. S. Atl. pl. 44, fig. 6 et 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin ; Vassivière. — *Vivant :* Mont-Dore *(W. Smith)*. Eaux minérales de Sainte-Marguerite ; source minérale du Salet, près de Courpière (!).

CANTAL. Sainte-Anastasie *(Biélawski)*. Eaux minérales de Vic-sur-Cère ; Maurs (!).

Hab. Lacs, étangs, eaux minérales de la plaine. AR.

Var. **undulata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 2).

S'éloigne du type de W. Smith par le nombre des stries (8 en 10μ, au lieu de 14 1/2) ; diffère des figures de l'Atlas de Ad. Schmidt, pl. 44, fig. 6 et 7, par sa longueur moindre (81μ), et surtout par l'ondulation légère de ses bords. Cette variété ressemble, comme forme, au *Nav. Legumen* var. *decrescens* Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 16), mais elle s'en distingue aisément par le nombre des stries et par leur interruption au centre de la valve.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Var. **prolongata** J. Br. et M. Perag. *nov.* (Pl. IV, fig. 1).

Se distingue du type par sa forme bacillaire, à terminaisons prolongées et légèrement capitulées.

PUY-DE-DÔME. Dépôt de Vassivière. AC.

Nav. basaltæproxima J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. II, fig. 5).

Face valvaire bacillaire, à terminaisons nettement coni-

Digitized by Google

ques. Flancs rectilignes (forma *recta*, fig. 5. *d*), ou plus ou moins comprimés vers le centre (forma *bigibba*, fig. 5. *c*). Longueur 75 à 90 μ. Largeur 14 à 18 μ. Stries rubanées, finement bosselées, ondulées et plissées (surtout vues à l'immersion homogène), comme celles du *Nav. aquitaniæ*, de longueur un peu inégale, rayonnantes dans la région médiane, convergentes vers les pôles, au nombre de 10 à 13 en 10 μ. Elles bordent une grande et large area lisse, de forme longuement lancéolée, très dilatée autour du nodule central, en laissant presque toujours les stries médianes plus courtes d'un côté que de l'autre. Raphé incurvé du même côté de la valve, au centre et aux deux bouts. Silice d'aspect brunâtre vue à un faible grossissement; assez fragile.

Cette espèce rappelle le *Nav. subsalina* Donk. (V. H. S. pl. 11, fig. 6), mais elle n'appartient pas au groupe du *Navicula* de Donkin. Elle vient plutôt se placer à côté du *Nav. elegans* W. Sm. (Diat. pl. 16, fig. 137) qui habite les eaux marines ou saumâtres. Voir aussi les espèces dessinées par Ad. Schmidt (Pl. 44, fig. 10, 11 et 52), formes données sans noms et qui se rapprochent passablement du *Nav. divergens* W. Sm.

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur, où il abonde, surtout dans la zone supérieure du dépôt.

Nav. recta J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. II, fig. 3).

Face valvaire plane, à flancs exactement rectilignes; extrémités bien arrondies. Longueur 100 à 120 μ. Largeur 20 à 23 μ. Stries transversales parallèles, non convergentes dans la région médiane, au nombre de 7 en 10 μ; elles atteignent le raphé et l'accompagnent à une faible distance d'une rangée de perles bien nettes; celles des extrémités sont arquées, à convexité dirigée vers le centre. Les 4 ou 5 stries médianes compriment le nœud central. A l'immersion homogène, l'espace intercostal montre une double rangée de perles fines, alignées dans le sens de la longueur des côtes et appliquées contre elles. Raphé large, rubané, lisse et rectiligne; toujours un peu comprimé et bi-mamelonné aux deux bouts. Silice forte.

Notre *Navicula recta* appartient au même groupe que les *Nav. advena* (A. S. Atl. pl. 8, fig. 29), *Nav. Eugenia* (A. S. Atl. pl. 8, fig. 44) et *Nav. Eudoxia* (A. S. Atl. pl. 8, fig. 39 et 40). Il a aussi quelque analogie avec le *Nav. Campylodiscus* de Grunow, mais il ne saurait être considéré comme une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces, car aucune d'elles n'a de ponctuation perlée inter-

Digitized by Google

costale; tout au plus observe-t-on chez le *Nav. Campylodiscus* quelques rares bosselures très peu proéminentes entre les côtes.

PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur. R.

M. J. Brun a reconnu cette espèce dans une récolte prise par Max. Roux (1889), sur les rivages de l'Océan Indien.

Nav. icostauron Cl. et Grun. var. **conifera** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. II, fig. 2).

Valve à flancs rectilignes, acuminée, tronquée. Longueur 50 à 55 μ. Largeur 7 à 9 μ. Stries transversales non convergentes; 11 à 12 en 10 μ. Stauros rectiligne.

Par ses stries lisses et par son raphé bifide, cette forme appartient au groupe des *Pinnulariées*.

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt marin du puy de Mur. R.

Obs. — Nous avons adopté le nom de cette espèce marine, d'après le dessin qu'en a donné Grunow (Cl. et Grun. *Arct. Diat.*, Pl. 1, fig. 14), car elle est évidemment autre que le *Stauroneis icostauron* d'Ehrenberg (Rab. page 250; Pritt. pl. 12, fig. 73 et Ehrb. Microgéol. pl. 16, fig. 17). Dans cette forme d'Ehrenberg, franchement elliptique, les côtes convergent fortement vers le centre et touchent le raphé. La forme dessinée par W. Smith, pl. 18, fig. 163, appartient au *Nav. viridis*, mais elle est beaucoup plus grande. Le *Nav. acuminata* W. Sm. (B. D. pl. 18, fig. 164) se rapproche davantage de la variété du puy de Mur, mais le type de W. Smith n'a jamais de stauros.

M. J. Brun a constaté cette Diatomée dans une récolte provenant du haut Colorado, prise par M. Penard (1891) à 3,000 mètres d'altitude.

Nav. stauroptera Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Rouilhas-Bas, Ponteix; Randanne; Saint-Saturnin; Les Queyrades n° 2. AR.

Var. **gracilis** P. Petit (Gis. silic. foss. de l'Auv. J. de Micr. t. 2, 1878).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt des Queyrades n° 2. AR.

Nav. parva Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 6. = *Nav. stauroptera* var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Ponteix; les Queyrades n° 2.

CANTAL. Lac de la Crégut; base du puy Mary (!).

Hab. Eaux vives et grands lacs des montagnes. R.

Nav. gibba Ehrb. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 46 à 51).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Vassivière; Pré Cohendy; Saint-Saturnin; Ponteix; Creux Mortier; Saint-Loup. — *Vivant:* Mont-Dore *(W. Smith)*. Cascade de Sainte-Elisabeth, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*. Bords de

Digitized by Google

l'Allier, à Coudes *(Max. Roux)*. Fontaine-du-Berger; prairies marécageuses, au-dessus de la gare de Bourgheade; Pierre-sur-Haute (!).

CANTAL. Molompise; Ruines, près de Saint-Flour; Saint-Mamet; Mauriac; Roc du Merle, près du Falgoux (!).

Hab. Marais, étangs, rochers humides, en plaine et en montagne. AC.

Var. **hyalina** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 14).

Diffère des figures du *Nav. gibba* données dans l'Atlas de Ad. Schmidt, en ce que les stries sont extrêmement courtes; elles disparaissent même sur une certaine étendue au milieu de la valve.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2; Saint-Loup. AC.

Nav. Tabellaria Ehrb. (V. H. S. pl. 6, fig. 8=*Nav. punctata* Bréb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; Saint-Saturnin.

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers; rochers du Pas-de-Roland (!).

Hab. Cascades, tourbières et lacs des montagnes. AR.

Nav. acrosphæria Bréb. (A. S. Atl. pl. 43, fig. 14 à 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Verneuge; les Queyrades n° 2, où il est très commun. — *Vivant :* Etang de Chancelade *(Montel)*. Laqueuille (!). Cascade de Sainte-Elisabeth, près de Latour-d'Auvergne; étang de la Masse *(Paillarse)*.

CANTAL. Base du puy Mary; rochers humides de la vallée de Fontange (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente, mais plus rare.

Var. **minor** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Forme très réduite, ayant à peine 40μ de longueur.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. AR.

Var. **lævis** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Se distingue du type par l'absence des points sablant le raphé et l'aréa. Longueur 180μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ceyssat. R.

Nav. bicapitata Lag. (V. H. S. pl. 6, fig. 14).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Ceyssat; la Cassière. — *Vivant :* Marais tourbeux de la Croix-Morand; narse de la Cassière (!).

Digitized by Google

CANTAL. Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*. Prairies tourbeuses de Saint-Urcize (!).

Hab. Eaux stagnantes, lacs, étangs, tourbières des hauts plateaux. AR.

Obs. — La forme fossile du dépôt de Rouilhas-Bas est remarquable par sa longueur exagérée; elle atteint jusqu'à 90μ.

Var. **hybrida** Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. AR.

Obs. — D'après les fig. 9 et 14 du *Synopsis* de Van Heurck, on ne voit pas l'analogie qui peut exister entre le type et la variété; le *Nav. bicapitata* var. *hybride* de Grunow, bien conforme d'ailleurs à celui de la Cassière, semblerait être plutôt une variation du *Nav. subcapitata* Grun.

Nav. biceps Greg. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 67)=*Nav. sphœrophora* var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière.

CANTAL. Murat *(J. Brun)*. Bords de la Cère, à Thiézac (!).

Hab. Eaux vives des montagnes. R.

Nav. subcapitata Grun. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 53).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; les Queyrades n° 1; la Cassière. — *Vivant :* Plateau de Scey *(Max. Roux)*. Job, près d'Ambert, sur *Fontinalis antipyretica* (!).

Hab. Etangs, ruisseaux, fossés; sur les plantes aquatiques de la plaine et des basses montagnes. AR.

Var. **paucistriata** Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 23).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Quelques rares frustules observés dans la récolte prise sur le plateau de Scey, près le Buisson *(Max. Roux)*. R.

Var. **stauroneiformis** Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 22).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Creux Mortier. — *Vivant :* Eaux minérales de la Bourboule *(P. Petit)*. Job, près d'Ambert (!). AR.

Nav. brevistriata Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 5 = *Pinnularia biglobosa* Schum.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 1. R. Nouveau pour la flore française.

Nav. stomatophora Grun. (A. S. Atl. pl. 44, fig. 27 à 29).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Verneuge. AR.

Digitized by Google

Nav. Bogotensis Grun.? (A. S. Atl. pl. 44, fig. 30).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 1. RR.

Obs. — Cette détermination est suivie d'un signe de doute, parce que le *Nav. Bogotensis* ne se distinguant du *Nav. stomatophora* du même auteur que par l'absence de deux sillons semi-circulaires entourant le nodule, ce caractère négatif n'a pu être constaté; l'exemplaire examiné ayant une position oblique dans la préparation, il est possible que, dans cette position, les sillons ne fussent pas distincts, et que le frustule observé soit un *Nav. stomatophora*, trouvé bien caractérisé dans le dépôt de Verneuge.

Nav. appendiculata Ktz. (V. H. S. pl. 6, fig. 18 et 20).
PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Source incrustante de Saint-Floret (!).
Hab. Eaux minérales de la plaine et de la montagne. R.

Var. **irrorata** Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 30 et 31).
PUY-DE-DÔME. Mêlé au type dans les eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. R.

Nav. globiceps Greg. (V. H. Suppl. A, fig. 13).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. RR.

Nav. decurrens Ehrb. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 30).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. AR.
Ces deux dernières espèces sont nouvelles pour la France.

Nav. mesolepta Ehrb. (V. H. S. pl. 6, fig. 10 et 11 = *Nav. nodulosa* Ktz.).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Olby; Verneuge; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Le Buisson; plateau de Scey, près du Buisson *(Max. Roux)*. Ambert; Brion; Fontanat; étang Gaubert, près de Lezoux; Culhat; Pont-de-Dore (!).
CANTAL. Neussargues; Raulhac; Saint-Jacques-des-Blats; Albepierre (!).
Hab. Eaux vives ou stagnantes; assez répandu en plaine; plus rare en montagne.

Var. **stauroneiformis** Grun. (V. H. S. pl. 6, fig. 15).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; la Cassière; Saint-Saturnin; Creux Mortier. — *Vivant :* Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. AR.

Nav. nivalis Ehrb. (V. H. S. pl. 10, fig. 21 = *Nav. quinquenodis* Grun.).

Digitized by Google

CANTAL. Pente ouest du Plomb du Cantal.
Hab. Eaux vives de la région alpine. R.

Var. **interrupta** W. Sm. (A. S Atl. pl. 45, fig. 76 = *Nav. interrupta* W. S m.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin. — *Vivant :* Bords de l'Allier, à Pont-du-Château; fossés du marais de Cœur, près de Riom (!).
Hab. Fossés, étangs de la plaine, prairies marécageuses. AR.

Nav. nodosa Ktz. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 56 à 58).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. — *Vivant :* Mont-Dore *(W. Smith).*
CANTAL. Sommet du ravin de la Croix, au Lioran; pente nord du puy Mary (!).
Hab. Cascades, sources vives, Mousses humides des montagnes. AR.

Nav. Termes Ehrb. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 71 = *Nav. nodulosa* Bréb.).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Var. **stauroneiformis** V. H. (V. H. S. pl. 6, fig. 12 et 13).
PUY-DE-DÔME. Dépôt de Rouilhas-Bas. AR.

Nav. mesotyla Ehrb. (A. S. Atl. pl. 45, fig. 54 et 55).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ponteix. R.

Obs. — On trouve, dans le dépôt de Saint-Saturnin, une variété du type qui diffère des formes représentées par Ad. Schmidt (A. S. Atl. pl. 45, fig. 54 et 55), en ce que les ondulations sont beaucoup moins marquées et les extrémités moins capitulées. Cette forme se rapprocherait plutôt de la figure 58 de la même planche, mais elle est plus petite, plus grêle, et les stries sont plus rapprochées.

Nav. macra Grun. (A. S. Atl. pl. 44, fig. 54).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1; Verneuge; Creux Mortier. AR.

Nav. Legumen forma **vix undulata** V. H. (V. H. S. pl. 6, fig. 17).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Ponteix. R.

GROUPE DES RADIOSÉES.

Nav. oblonga Ktz. (V. H. S. pl. 7, fig. 1 = *Nav. polyptera* Ehrb.).

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Etang Gaubert, près de Lezoux; sommet du puy de Dôme; Besse (!).

CANTAL. Chaudesaigues; fossés, près de Maurs (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes de la plaine et de la montagne. R.

Nav. Menisculus Schum. var. **upsalensis** Grun. (V. H. S. pl. 8, fig. 23 et 24).

PUY-DE-DÔME. Fontaine de la place Delille, à Clermont (!). R.

Nav. cincta Ktz. (V. H. S. pl. 7, fig. 13 et 14).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire; Sainte-Marguerite (!).

Cette espèce et la suivante ont été trouvées à Vichy, source Lardy, par Max. Roux.

Hab. Eaux minérales de la plaine et de la montagne. R.

Nav. Heufleri Grun. (V. H. S. pl. 7, fig. 15).

PUY-DE-DÔME. Saint-Babel; le Buisson; Saint-Nectaire; plateau de Scey *(Max. Roux)*. Médagues; Riom; Ambert; bords de l'Allier, à Bellerive (!).

CANTAL. Mauriac; Maurs; Montmurat; Boisset (!).

Hab. Espèce assez fréquente dans les eaux stagnantes, douces ou minérales; sur les Algues et les Mousses humides.

Nav. leptocephala Bréb. (V. H. S. pl. 7, fig. 16).

CANTAL. Base du puy Mary; Col de Cabre (!).

Hab. Sources froides, rochers humides et tourbières des montagnes. R.

Nav. gracilis Ehrb. *nec* W. Sm. (V. H. S. pl. 7, fig. 7 et 8).

PUY-DE-DÔME. Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Tazanat *(Desnier)*. Lac Servière; lac Chauvet; lac des Esclauses; Saint-Remy-sur-Durolle (!).

CANTAL. Bords du Lander, sous Saint-Flour; lac de Menet (!).

Hab. Eaux vives des montagnes; grands lacs; rare en plaine.

Var. **V. H.** (V. H. S. pl. 7, fig. 9 et 10 = *Schizonema neglectum* Thw. *nec Nav. neglecta* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Lussat *(Lastiolas)*.

CANTAL. Maurs; bords du Lot, à Vieillevie (!).

Digitized by Google

Hab. Eaux vives ou stagnantes; plantes aquatiques, Mousses humides. AR.

Nav. radiosa Ktz. (V. H. S. pl. 7, fig. 20 = *Nav. angusta* Grun.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Ceyssat; Olby; Randanne; les Queyrades nos 1 et 2; la Cassière; Varennes no 1; Ponteix; Champeix; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac Pavin; lac d'Aydat; lac de Laspialade; lac Chauvet; Vertolaye; Job; Lezoux; Effiat; Ennezat (!). Coudes; Saint-Germain-Lembron; la Bourboule *(Max. Roux).* Gour de Tazanat *(F. Hardouin).* Saulzet-le-Chaud *(F. Pierre).* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant).*

CANTAL. Le Lioran; lac de Madic; lac de la Crégut; Saint-Urcize; Vic-sur-Cère; Arpajon; bords du Goul, sous Ronesque; Raulhac; Boisset; Leynhac (!).

Hab. Espèce commune dans les eaux vives ou stagnantes, et à toutes les altitudes.

Var. **acuta** Grun. (V. H. S. pl. 7, fig. 19).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; les Queyrades no 2; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Saint-Nectaire *(Max. Roux).* Gour de Tazanat *(F. Hardouin).* Eaux minérales des Salins, à Clermont (!). Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier).*

CANTAL. Saint-Urcize; Marcenat; Salers (!). AR.

Nav. acuminata W. Sm. *nec* Ktz. (W. Sm. B. D. pl. 18, fig. 164).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith).* Tourbières, entre Besse et Vassivière (!).

Hab. Cascades et tourbières des montagnes. AR.

Nav. peregrina Ehrb. (A. S. Atl. pl. 47, fig. 58).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes nos 1 et 2, où il est assez commun.

Obs. — Cette espèce est bien conforme à la figure désignée ci-dessus, mais nullement à celle de Van Heurck, planche 7, fig. 2. Elle diffère du *Nav. radiosa* par sa taille plus grande et par le nombre de ses stries.

Nav. tenella Bréb. (V. H. S. pl. 7, fig. 21 et 22 = *Nav. radiosa* var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Creux Mortier; les Queyrades no 1. — *Vivant :* Le Buisson (*Max. Roux).* Etang de Chancelade *(Montel).* Lac de Laspialade (!).

Digitized by Google

CANTAL. Le Falgoux; Salers; lac de la Crégut; étang du Trioulou, près de Saint-Constans (!).

Hab. Etangs et fossés de la plaine; cascades et lacs des montagnes. AR.

Nav. viridula Ktz. (V. H. S. pl. 7, fig. 25).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson; Hospeux; Champeix *(Max. Roux)*. Lussat (*Lastiolas)*. Etang de Chancelade *(Montel)*. Ambert; Sainte-Marguerite; Pontgibaud; Tallende; Rochefort (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; lac de Madic; le Rouget; Murat (!).

Hab. Eaux stagnantes; marais, fossés, lacs; en plaine et en montagne. AC.

Nav. slesvicensis Grun. (V. H. S. pl. 7, fig. 28 et 29).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson *(Max. Roux)*. Champeix (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

Nav. rostellata forma **minor** (V. H. S. pl. 7, fig. 24).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.

Nav. rhyncocephala Ktz. (V. H. S. pl. 7, fig. 31).

PUY-DE-DÔME. Châteaugay; Ambert; Villars; Allagnat; Pont-des-Eaux; Aigueperse (!). Issoire; Billom *(Max. Roux)*.

CANTAL. Pleaux; Aurillac; Murat; lac de la Crégut (!).

Hab. Espèce répandue dans toutes les eaux.

Nav. cryptocephala Ktz. *nec* W. Sm. (V. H. S. pl. 8, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac inférieur de la Godivelle; lac Chauvet; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Vic-le-Comte; Saint-Babel *(Max. Roux)*.

CANTAL. Arpajon *(J. Brun)*. Sansac; la Capelle-Viescamp (!).

Hab. Eaux vives ou stagnantes, en plaine et en montagne. AC.

Nav. Reinhardtii Grun. (V. H. S. pl. 8, fig. 5 et 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. — *Vivant :* Fontaine du village de Villars, près de Clermont, sur *Hypnum rusciforme*.

Hab. Eaux stagnantes des basses montagnes. R.

Espèce nouvelle pour la flore française.

Digitized by Google

Nav. Cyprinus W. Sm. (V. H. S. pl. 7, fig. 3).
PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur. R.

Nav. Gregaria Donk (V. H. S. pl. 8, fig. 12 à 15).
PUY-DE-DÔME. *Fossile:* La Cassière; Vassivière; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lussat *(Lastiolas)*. Médagues; Malintrat (!).
Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

Nav. gastrum (Ehrb.) Donk. (V. H. S. pl. 8, fig. 25).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôts de Rouilhas-Bas et de Saint-Saturnin. AR.
Navicule nouvelle pour la France.

Forma **elliptica** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*
Diffère du type par sa forme presque elliptique.
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. R.

Forma **major** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*
Semblable aux formes données dans le *Synopsis* de Van Heurck, pl. 8, mais ayant une longueur de 60μ.
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.

Nav. Placentula Ehrb. (V. H. S. pl. 8, fig. 28).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. AR.
Navicula nouveau pour la flore française.

Nav. anglica Ralfs. (V. H. S. pl. 8, fig. 29 et 30 = *Nav. Placentula* var.).
PUY-DE-DÔME. Manglieu; Saint-Babel *(Max. Roux)*. Etang de la Masse, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*. Job, près d'Ambert; Enval, près de Vic-le-Comte (!).
CANTAL. Saint-Flour; Chaudesaigues; Saint-Urcize; col de Neurome, près du Falgoux (!).
Hab. Cascades, Mousses humides. AR.

Nav. lanceolata Ktz. (V. H. S. pl. 8, fig. 16).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.
Espèce nouvelle pour la France.

Nav. dicephala (Ehrb.?) W. Sm. (V. H. S. pl. 8, fig. 34).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Creux Mortier; les Queyrades n° 2. — *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux)*. Narse de la Cassière; tourbières de Vassivière (!).
Hab. Eaux stagnantes de la plaine; tourbières des hauts plateaux. AR.

Digitized by Google

Forma **minor** W. Sm. (V. H. S. pl. 8, fig. 33).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; la Cassière. R.

Nav. Cesatii Rab. (V. H. S. pl. 8, fig. 35).

CANTAL. Lac de la Crégut; lac de Menet (!).

Cette espèce, nouvelle pour la France, est à rechercher dans les lacs des montagnes du Mont-Dore.

Hab. Grands lacs des montagnes. RR.

GROUPE DES DIDYMÉES.

Nav. bomboides A. Sch. (V. H. S. Suppl. B, fig. 19).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur, où il est assez fréquent.

Var. **minor** J. Br. et F. Hérib. *nov.*

Forme se rapprochant du *Nav. didyma* d'Ehrenberg.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dans le même dépôt que le type, mais plus rare.

Var. **media** Cl. et Grun. (Arct. Diat. pl. 3, fig. 54).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur. R.

Nav. crassirostris Cl. et Grun. (Art. Diat. pl. 3, fig. 57).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur. R.

Navicula nouveau pour la France.

Nav. Smithii Bréb. (V. H. S. pl. 9, fig. 12).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. R.

Obs. — Tout à fait semblable à la figure indiquée, mais dont les côtes, au nombre de 7 1/2 en 10μ, sont simplement granulées au lieu de porter deux rangées de perles.

La détermination de cette espèce rare est due à M. J. Brun.

Nav. elliptica Ktz. (V. H. S. pl. 10, fig. 10 = *Nav. ovalis* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Les Queyrades n°2; Verneuge; la Cassière; Rouilhas-Bas; Varennes n^{os} 1 et 3; Ceyssat; Ponteix; Champeix; Olby; Creux Mortier. — *Vivant :* Grotte de Saint-Floret; Ambert; source froide, à Saint-Saturnin; lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; Valbeleix : grotte de Royat; Pontgibaud (!). Chauriat; Saint-Babel *(Max. Roux)*. Gour de Tazanat; Châtelguyon; Gimeaux (*F. Hardouin*). Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier*). Sarcenat (*F. Pierre*).

Digitized by Google

CANTAL. Le Lioran; Saint-Jacques-des-Blats; Vic-sur-Cère; Salers; Boisset; Cayrols; Aurillac (!).

Hab. Espèce commune dans toutes les eaux, en plaine et en montagne.

Var. **minutissima** Grun. (V. H. S. pl. 10, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; la Cassière.

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers (!). R.

Var. **oblongella** Næg. (V. H. S. pl. 10, fig. 12).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Saint-Saturnin. R.

Var. **extenta** W. Sm. (W. Sm. S. B. D. pl. 16, fig. 153).

PUY-DE-DÔME. Narse de la Cassière (!). AR.

Var. **major** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Semblable à la figure 30, pl. 7, de l'Atlas de Ad. Schmidt, donnée sous le nom de *Nav. elliptica;* cependant la striation n'a pas tout à fait l'aspect de celle du *Nav. elliptica.* La longueur atteint 70 μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; Creux Mortier. AR.

Nav. ovalis Hilse *nec* W. Sm. (A. S. Atl. pl. 7, fig. 33 = *Nav. elliptica* var.).

PUY-DE-DÔME. Maringues; Pont-du-Château (!).

Hab. Çà et là dans les eaux tranquilles de la plaine. R.

Nav. arverna M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 19).

Face valvaire largement elliptique, à extrémités prolongées, petites et tout à fait arrondies. Stries rayonnantes, courbes, formées de petites perles très nettes, allongées dans le sens de la longueur du frustule, c'est-à-dire perpendiculairement à la direction de la strie; stries médianes au nombre de 5 en 10 μ, plus ou moins écourtées; de chaque côté du nodule central, on voit une strie rectiligne, plus longue, et dirigée perpendiculairement au raphé; celles des extrémités sont plus serrées que celles du centre. Longueur 50 μ.

Espèce curieuse et très distincte.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 2. R.

GROUPE DES STAURONÉIDÉES.

Nav. tuscula Grun. (V. H. S. pl. 10, fig. 14 = *Stauroneis punctata* Ktz.)

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. Fontaine du village de Tazanat *(Desnier)*. Volvic; Pontgibaud (!)

CANTAL. Dienne; fossés, à Thiézac; Thalizat, près de Saint-Flour (!).

Hab. Eaux stagnantes des basses montagnes. R.

Nav. mutica Ktz. (V. H. S. pl. 10, fig. 19).

PUY-DE-DÔME. Ambert; étang Gaubert, près de Lezoux; lac Guéry; lac de Laspialade (!).

CANTAL. Farges, près de Paulhac *(Albert Sagette)*. Lac de la Crégut; fossés des prairies de Saint-Urcize (!).

Hab. Étangs et fossés de la plaine; lacs, cascades et tourbières des montagnes. AR.

Var. **Cohnii** (V. H. S. pl. 10. fig. 17 = ***Stauroneis Cohnii*** Hilse).

CANTAL. Rochers du Pas-de-Roland (!).

Hab. Mêlé au type, mais plus rare.

GROUPE DES PERSTRIÉES.

Nav. pusilla W. Sm. (V. H. S. pl. 11, fig. 17 = *Nav. gastroides* Greg.).

PUY-DE-DÔME. Ambert; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

Hab. Eaux stagnantes, douces ou minérales. R.

Nav. scutelloides Grun. forma **minor** (A. S. Atl. pl. 6, fig. 34).

PUY-DE-DÔME. Etang de Chancelade *(Montel)*.

Hab. Eaux stagnantes; à rechercher dans les lacs de nos montagnes. R.

Navicule nouvelle pour la flore française.

GROUPE DES CRASSINERVIÉES.

Nav. cuspidata Ktz. (V. H. S. pl. 12, fig. 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Rouilhas-Bas; Ceyssat; Olby; Creux Mortier. — *Vivant :* Manglieu; le Buisson (*Max. Roux*). Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Pontgibaud; Murols; Orcival; Croix-Morand; Pierre-sur-Haute (!). Lussat *(Lastiolas)*. Thiers *(Arbost)*.

CANTAL. Sainte-Anastasie *(Bielawski)*. Saint-Georges, près de Saint-Flour; Marcolès; Boisset; Maurs; Mauriac (!).

Hab. Eaux stagnantes, en plaine et en montagne. AC.

Nav. cuspidata Ktz. forma **craticula** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 15).

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. AR.

Obs. — Il y aurait toute une étude à faire sur cette forme, car il est probable que c'est celle qui a été décrite et figurée par plusieurs auteurs sous le nom de *Surirella craticula* Ehrb.; cependant un examen fait à l'aide d'un bon objectif permet de constater que le frustule comporte quatre valves, dont les deux extérieures sont celles du *Nav. cuspidata*, et les deux intérieures ne sont autres que celles du *Surirella craticula*.

Van Heurck, dans son *Synopsis*, page 100, à propos de la forme craticulaire du *Nav. ambigua* (V. H. S. pl. 12, fig. 6), admet que les marques caractérisant la forme craticulaire doivent être à la partie interne des valves, la partie externe étant celle qui porte les stries; cette hypothèse ne saurait être admissible, du moins pour la forme du *Nav. cuspidata*, car dans la même préparation, on trouve à la fois, et les frustules complets, et les valves isolées, donnant, soit le *Nav. cuspidata*, soit le *Surirella craticula*.

Le Dr Gregory aurait dû se douter de la nature véritable du *Surirella craticula*, puisque dans son étude sur les *Diatomaceous Earth of Mull.* (Q. J. M. S. vol. II, pl. IV, fig. 6), il donne, sous le nom de *Surirella craticula*, un dessin où il figure parfaitement le raphé et les stries du *Nav. cuspidata*.

Cette forme semblerait établir le passage des *Navicula* aux *Mastogloia*.

Var. **Heribaudi** M. Perag. *nov.* (Pl. IV, fig. 16).

La forme extérieure, les dimensions, le raphé et les nodules sont les mêmes que dans le *Nav. cuspidata*, mais la variété se distingue facilement du type en ce que les stries, au lieu d'être presque parallèles et sensiblement perpendiculaires au raphé, présentent plutôt la disposition de celles du *Nav. radiosa*, c'est-à-dire qu'elles sont d'autant plus rayonnantes qu'elles se rapprochent davantage du centre, sans toutefois devenir normales au raphé vers les extrémités; en outre, les stries de la partie centrale sont beaucoup plus écartées que les autres et assez irrégulièrement espacées; celles des extrémités sont au nombre de 13 en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. AR.

Nav. ambigua Ehrb. (V. H. S. pl. 12, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Issoire; les Martres-de-Veyre; le Buisson *(Max. Roux)*. Lac Bourdouze; lac Chambon; lac d'Aydat (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; cascade de Saint-Paul, près de Salers; eaux minérales de Vic-sur-Cère (!).

Hab. Eaux stagnantes; lacs, cascades et marais tourbeux des montagnes. AR.

Digitized by Google

Nav. sphærophora Ktz. (V. H. S. pl. 12, fig. 2).
PUY-DE-DÔME. Aulnat; Nébouzat; Volvic; Ambert; Gour de Tazanat (!). Le Buisson *(Max. Roux)*.
CANTAL. Aurillac; Pleaux; Saint-Simon, près d'Aurillac; Leynhac; Saint-Mamet (!).
Hab. Espèce assez répandue dans les eaux stagnantes de la plaine.

Nav. serians (Bréb.) Ktz. (V. H. S. pl. 12, fig. 7).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Marais tourbeux, près de Besse; lac Chauvet; tourbières de Saint-Genès-Champespe (!). Mont-Dore *(W. Smith)*.
CANTAL. Prairies tourbeuses de Prat-de-Bouc; base du Plomb du Cantal (!). Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*.
Hab. Lacs, tourbières, cascades des hautes vallées. AR.

Var. **minor** Grun. (V. H. S. pl. 12, fig. 8).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Etang de Chancelade *(Montel)*. R.

Var. **minima** Grun. (V. H. S. pl. 12, fig. 9).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. AC.

Var. **Peragalli** J. Br. et F. Hérib. *nov.*
Se distingue du type par sa forme elliptique très allongée.
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. AR.

Nav. vulgaris Heib. (V. H. S. pl. 17, fig. 6 = *Schizonema vulgare* Thw.).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Bords de la Dore, sous Thiers *(Arbost)*. Ambert; Job; bords de l'Allier, à Bellerive; Lezoux; Châtelguyon (!). Fontaine près de la gare de Royat *(F. Pierre)*. Champeix *(Max. Roux)*.
CANTAL. Molompise; Thiézac; Arpajon; Saint-Flour; Saint-Constans (!).
Hab. Bords des ruisseaux; eaux stagnantes, fossés; Mousses humides. AR.

Var. **lacustris** J. Br. (Br. D. A. J. pl. 8, fig. 20).
PUY-DE-DÔME. Cascade de la Volpie, près d'Ambert (!). Bords de la Couze, à Champeix *(Max. Roux)*. R.

Nav. aponina Ktz. (V. H. S. pl. 12, fig. 15).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Digitized by Google

Nav. exilis Grun. (V. H. S. pl. 12, fig. 11 et 12).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Tourbières de Saint-Genès-Champespe; lac de Laspialade; lac de Montcineyre; Compains; Egliseneuve-d'Entraigues (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; lac de Menet; Salers (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes de la plaine et des montagnes. AR.

Nav. amphisbæna Bory (V. H. S. pl. 11, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. Pionsat; Vic-le-Comte; Issoire; le Buisson *(Max. Roux)*. Gour de Tazanat; bords de l'Allier, sous Mirefleurs; Saint-Nectaire; Aulnat; Sainte-Marguerite; marais de Marmillat; Saint-Beauzire; Effiat (!).

CANTAL. Aurillac; Lavergne, près de Boisset; Maurs; Montmurat; Pleaux; Massiac (!).

Hab. Eaux limoneuses de la plaine et des basses montagnes; çà et là, mais jamais abondant.

Nav. rhomboides (Bréb.) Ehrb. (V. H. S. pl. 17, fig. 1 et 2 = *Frustulia saxonica* Rab.).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith)*. Fournols *(F. Abel-Benoit)*. Tourbières de Vassivière; Pierre-sur-Haute; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; Saint-Urcize; cascade de Saint-Paul, près de Salers (!).

Hab. Eaux douces ou minérales, vives ou stagnantes; lacs, rochers humides, cascades, à toutes les altitudes. AR.

Nav. crassinervia Bréb. (V. H. S. pl. 17, fig. 4 = *Van Heurckia crassinervia* Bréb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Eaux minérales de la Bourboule *(P. Petit)*. Rochers humides du Val d'Enfer, au Mont-Dore; marais de la Croix-Morand; lac Guéry; lac Chauvet; lac Chambon; Laqueuille; Pierre-sur-Haute (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; cascade de Saint-Paul, près de Salers; Saint-Jacques-des-Blats; Aurillac; Saint-Simon; Pierrefort (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. AR.

Nav. lineolata (Cl.) Ehrb. (Microgéol. Pl. 16, fig. 3 = *Van Heurckia lineolata* Cl.).

PUY-DE-DÔME. Dépôt de Vassivière. AC.

Espèce nouvelle pour la flore française.

Obs. — Le répertoire d'Habirshaw donne *Nav. lineolata* =

Digitized by Google

Nav. serians; mais l'examen des figures d'Ehrenberg ne permet pas d'identifier les deux espèces. Le *Nav. lineolata* se rapprocherait plutôt du *Nav. divergens* dont il diffère par sa forme bacillaire, à extrémités presque aussi larges que le milieu et légèrement capitulées.

GROUPE DES LIMOSÉES.

Nav. limosa Ktz. (V. H. S. pl. 12, fig. 18).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Verneuge; les Queyrades nos 1 et 2; Olby; la Cassière; Saint-Saturnin; Rouilhas-Bas; Ponteix; Creux Mortier; Varennes n° 1; Pré Cohendy; Randanne. — *Vivant :* Champeix; Manglieu *(Max. Roux).* Mont-Dore *(W. Smith).* Ambert; Brassac; Sainte-Marguerite; Pontgibaud; Rochefort; Menat (!).

CANTAL. Cascade du Saillant, près de Saint-Flour; Neussargues; Dienne; Saint-Mamet; le Rouget (!).

Hab. Marais, tourbières, cascades; assez commun en plaine et en montagne.

Var. **curta** Grun. (V. H. S. pl. 12, fig. 23).

CANTAL. Marais bourbeux de Prat-de-Bouc (!). R.

Var. **gibberula** Grun. (V. H. S. pl. 12, fig. 19).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Var. **subinflata** Grun. (V. H. S. pl. 12, fig. 20).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. AR.

Var. **undulata** Grun. (V. H. S. pl. 12, fig. 22).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Randanne; Creux Mortier. AR.

Forma **major** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

La longueur de cette forme peut atteindre 110μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* les Queyrades nos 1 et 2; Pré Cohendy. AR.

Nav. Heribaudi M. Perag. *nov.* (Pl. IV, fig. 8).

Valves à trois lobes, le central plus grand et elliptique; lobes terminaux coniques, à extrémité un peu prolongée et largement arrondie. Raphé droit, se terminant au centre par une petite perle légèrement excentrique, et aux extrémités par un nodule rond, gros et bien visible. Le raphé est entouré d'une aréa lisse, large, dilatée autour du nodule central parallèlement aux bords de la valve, et se prolongeant latéralement jusqu'à ces bords, en formant un pseudo-stauros large et évasé. A hauteur des milieux des

Digitized by Google

lobes terminaux, l'aréa se rétrécit brusquement en se rapprochant du raphé et se prolonge en pointe jusqu'aux extrémités. Stries nettes, sensiblement normales aux bords de la valve. Longueur 70 à 90μ, avec 16 stries en 10μ. — Espèce très distincte.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. AR.

Nav. ventricosa Donk. forma **minuta** (V. H. S. pl. 12, fig. 26).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. AR.

Nav. Iridis Ehrb. (V. H. S. pl. 13, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. — *Vivant :* Etang de Chancelade *(Montel)*. Lac Servière; lac de la Faye; lac Chauvet (!).

CANTAL. Lac de la Crégut (!).

Hab. Grands lacs des montagnes. R.

Forma **angustata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Longueur 170μ. Largeur 27μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 1. R.

Nav. Columnaris Ehrb. (Ehrb. Micr. t. 14, fig. 23).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. R.

Espèce nouvelle pour la flore française.

Obs. — D'après la forme générale et les dimensions du frustule, la Diatomée de Rouilhas-Bas est bien celle d'Ehrenberg. Dans son Atlas, pl. 49, fig. 1, Ad. Schmidt donne le dessin d'une forme encore plus grande et qu'il assimile aussi au *Nav. Columnaris* d'Ehrenberg.

Nav. amphigomphus Ehrb. (V. H. S. pl. 13, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Ceyssat. — *Vivant :* Bords de l'Allier, à Coudes *(Max. Roux)*. Riom; Effiat; Malintrat; Pont-du-Château (!).

CANTAL. Saint-Georges, près de Saint-Flour; Largnat; Lachourlie; Boisset; bords de la Maronne, sous Salers (!).

Hab. Eaux vives, en plaine et en montagne. AR.

Nav. lævissima Grun. (V. H. S. pl. 13, fig. 13).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Puy de Mur; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*.

CANTAL. Eaux minérales de Chaudesaigues (!).

Hab. Eaux stagnantes, douces ou minérales. R.

Forma **elongata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Ne se distingue du type que par sa forme beaucoup plus allongée.

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. Dépôt de la Cassière. R.

Nav. trinodis W. Sm. (V. H. S. pl. 14, fig. 31, *a* = *Nav. lœvissima* var.).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

CANTAL. Rochers du Pas-de-Roland, sur Mousses humides; cascade du Saillant, près de Saint-Flour (!).

Hab. Eaux minérales de la plaine, Mousses humides et cascades des hautes vallées. R.

Nav. dilatata Ehrb. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Creux Mortier; Ponteix. AR.

Navicula nouveau pour la flore française.

Nav. Peisonis Grun. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 24).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Champeix; Creux Mortier. R.

Nav. dubia Ehrb. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 11 = *Nav. Peisonis* Grun?).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Nav. affinis Ehrb. (V. H. S. pl. 13, fig. 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. — *Vivant :* Job, près d'Ambert; tourbières de Vassivière; Croix-Morand; lac Chambon; lac de Montcineyre; lac d'Aydat; narse de la Cassière; Pierre-sur-Haute (!).

CANTAL. Le Lioran; Aurillac; le Falgoux (!).

Hab. Eaux stagnantes; marais tourbeux; plaine et montagne. AR.

Var. **undulata** Grun. (V. H. S. pl. 13, fig. 6).

CANTAL. Marais tourbeux, près de Saint-Urcize. R.

Nav. producta W. Sm. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 37 à 39).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Sainte-Marguerite; Sayat (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux).*

Hab. Plantes aquatiques des eaux stagnantes. R.

F. H. J.,

Membre honoraire de la Société botanique de France.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-Verbal de la Séance du 7 mai 1893.

La séance est ouverte à huit heures un quart, sous la présidence de M. le docteur Hospital.

Après la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, M. le docteur Girod donne quelques indications sur la découverte d'objets remontant à l'époque mérovingienne. Un mémoire relatif à cette découverte sera d'ailleurs adressé à la Société par M. J. Champomier.

M. Bruyant présente, au nom de M. Gautier empêché, une communication sur le puy de Mur. M. Gautier vient de découvrir sur cette montagne une formation calcaire du plus haut intérêt. Elle est constituée par des couches superposées dans lesquelles l'examen microscopique révéle des grains de pollen et des diatomées. Or, ces dernières — dont beaucoup sont nouvelles — (déterminées par MM. Héribaud et Brun), appartiennent presque toutes aux *diatomées marines*. Ces couches sont en plein aquitanien supérieur et M. Gautier conclut que la mer atteignait, à la fin du Miocène inférieur, la région étudiée par lui, se reliant par des lagunes au golfe rhodanien. Cette constatation est un fait nouveau de la plus haute importance et la Société adresse ses félicitations à l'auteur d'une découverte aussi inattendue.

M. le docteur Hospital entretient ensuite la Société de l'Exposition spéciale organisée en Espagne en l'honneur de Christophe Colomb, et où figurent un certain nombre d'objets fort curieux qu'il a pu réunir et y envoyer.

La séance est levée à neuf heures et demie.

T.

Digitized by Google

MÉLANGES.

OBSERVATIONS RECUEILLIES DANS LE SERVICE ÉLECTROTHÉRAPIQUE DE L'HOTEL-DIEU.

I. — *Névrite périphérique. — Atrophie secondaire.*

R..., jardinier, cinquante-cinq ans, se présente (le 30 mars 1892) avec le bras gauche complètement inerte; l'impotence fonctionnelle est absolue; il ne peut ni lever le bras, ni ouvrir ni fermer les doigts. Les muscles sont notablement atrophiés, mais il n'y a pas de contractures.

Il raconte que, six semaines auparavant, ayant fait un faux pas en voulant monter sur le trottoir, il est tombé et son épaule gauche a violemment heurté le sol. Il n'en résulte ni fracture ni luxation, mais une forte contusion et une ecchymose assez étendue. Il se contente de se frictionner avec de l'arnica, de l'eau-de-vie camphrée, etc., et ne s'inquiète de rien. Au bout de huit jours, l'ecchymose a disparu presque complètement, mais le bras s'affaiblit et peu à peu perd ses forces.

Malgré de nouvelles frictions, la faiblesse augmente. Il vient, vers le vingtième jour, à la consultation de l'hôpital; on ne trouve ni fracture ni luxation, et on lui conseille la patience et le massage. Le bras s'atrophie et devient complètement inerte : Il revient alors à l'hôpital, et on le renvoie au service électrothérapique.

L'examen des réactions musculaires montre que le courant faradique ne provoque aucune contraction appréciable; que le courant galvanique ne produit que fort difficilement des contractions (ka, fe), même avec 15 ou 16 mA. Le deltoïde qui est le muscle le plus atrophié, répond le moins au courant; les éminences thénar et hypothénar, au contraire, ont sensiblement leur volume ordinaire. D'une manière générale, tous les muscles du bras sont atteints, mais l'atrophie va assez régulièrement en diminuant de la racine à l'extrémité du membre. Dans ces conditions, on institue un traitement qui consiste à exciter les muscles du membre atteint par un courant galvanique interrompu régulièrement (40 à 50 interruptions par minute) pendant dix minutes, et avec une intensité suffisante (20 mA) pour obtenir des contractions.

Le courant fourni par la machine dynamo est parfaitement supporté.

L'électrode indifférente positive est constituée par une plaque de 50 centimètres carrés placée sur l'épaule, et l'électrode active néga-

Digitized by Google

tive par un tampon de 8 centimètres carrés placé sur le muscle à exciter. Au bout de sept séances (29 avril) on peut constater de légers mouvements volontaires du petit doigt. A la dixième séance, les mouvements volontaires s'étendent, les doigts peuvent se redresser, le bras se lève, se plie.

On remplace alors le courant galvanique par le courant faradique (bobine à gros fil, R = 12 ω; interruptions lentes, 1 par seconde), qui produit alors de bonnes contractions.

Le membre reprend de la force ; les muscles augmentent sensiblement de volume.

Bref, au bout de vingt-huit séances (8 juillet) le malade se déclare satisfait, et peut reprendre son travail de jardinier. Comme il n'est pas revenu, il faut croire que son bras a retrouvé sa force première et que la guérison s'est maintenue.

Etant donné que les symptômes observés (atrophie et impotence fonctionnelle) ont apparu peu à peu et assez lentement, puisque ce n'est qu'au bout de huit jours que le sujet s'en est douté, que la réaction de dégénérescence a été nettement obtenue, et qu'enfin la guérison a été lente également quoique régulière, on peut conclure qu'il s'agissait d'une névrise périphérique.

La sensibilité était d'ailleurs conservée, et il n'y avait pas de contractures.

II. — *Constipation. — Franklinisation par étincelles. — Succès.*

M^me^ B... éprouve, à la suite d'un voyage de quinze heures en chemin de fer, une constipation opiniâtre qu'elle supporte d'abord patiemment, mais qui finit par l'incommoder sérieusement. Ayant toujours joui d'une santé robuste, elle ne peut se résoudre à se laisser médicamenter, mais consent cependant le quatorzième jour à subir un traitement électrique, et reçoit une série d'étincelles dans la région de la fosse illiaque gauche (Vigouroux). Comme elle est très craintive. les étincelles (obtenues avec une machine Wimshurst à plateaux de 0,46, sans condensateurs) sont réglées à une longueur moyenne de 2 centimètres. Aussi cette première séance ne produit aucun effet, si ce n'est d'habituer la patiente à ce traitement.

Le lendemain, nouvelle série d'étincelles, de 7 à 8 centimètres de longueur qui sont parfaitement supportées. Et cette fois, le résultat est pleinement satisfaisant.

Il paraît résulter de là que le traitement a été réellement actif, car si l'on devait compter sur l'émotion que pourrait causer la vue d'un appareil plus ou moins imposant et utilisé d'une manière plus ou moins étrange au premier abord, la première séance aurait dû produire l'effet qui n'a été obtenu que le second jour.

Digitized by Google

L'efficacité des étincelles en pareil cas est d'ailleurs bien connue, et j'ai pu le constater toutes les fois que j'ai eu recours à ce procédé.

CHARLES TRUCHOT,
Chef du service électrothérapique à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand.

NÉCROLOGIE

Alfred des Essarts.

Un bon et doux vieillard, un ami fidèle des muses, vient de s'éteindre, il y a deux jours, sans qu'il ait été possible à quelques-uns de ceux qui l'ont vénéré, d'accompagner son fils dans l'accomplissement du plus douloureux des devoirs. C'est au nom des absents que nous voudrions dire quelques paroles d'adieu à Stanislas-Alfred des Essarts. Il n'eût jamais manqué, quand un cœur qu'il avait connu cessait de battre, de dire tout haut qu'il ne l'oublierait jamais.

Personne n'avait été plus mêlé que lui à l'Ecole romantique. Il avait été un des pieux visiteurs de la place Royale au temps de *Marion Delorme* et de *Ruy-Blas*, et, dès 1832, à vingt ans, il publiait ses premiers vers. Plus de trente volumes sont sortis de son cerveau. Critique, romans, poèmes, pièces de théâtre, traités d'éducation, n'épuisaient pas sa verve et sa fécondité. Plus d'une fois l'Académie l'avait couronné ; il avait été joué à la Comédie-Française, et pour que rien ne manquât à son honorable carrière d'homme de lettres, il avait reçu de Dieu un fils, passionné, comme lui, pour le laurier vert, et qui comprenait et aimait ce père plus que qui que ce fût.

Après avoir, pendant plus de cinquante ans, animé la société parisienne de sa conversation et de son esprit toujours en éveil, après avoir rempli longtemps les fonctions de conservateur adjoint de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Alfred des Essarts était venu rejoindre à Clermont son fils attendri et respectueux.

Une solitude, avec les livres préférés, lui avait été créée par l'affection toujours active de ses enfants, afin que le vieillard conservât jusqu'à la dernière heure l'illusion du milieu littéraire où il avait vécu. Il restait poète, avec ses cheveux blancs, apprenant à 70 ans l'espagnol.

Et son âme jeune, que le souffle brutal de cette fin de siècle n'avait pas desséchée, chantait encore à quatre-vingts ans la Nature, l'Enthousiasme, la Vie immortelle, dans des rimes sonores et harmonieuses.

Digitized by Google

Il ne s'occupait guère des bruits de la ville ; les échos de la vie contemporaine, si durs pour les rêveurs et les poètes, lui arrivaient à peine. Il caressait ses petits-enfants et il relisait les belles pages de nos lettres françaises, ou bien il traduisait les ballades et les sonnets en renom dans les pays dont il connaissait la langue.

Il était doux de cœur, sans amertume, compatissant aux humbles, comme ceux qui ont adoré le beau et le bien.

C'était une existence à part que celle-là, uniquement vouée à l'idéal.

Ses enfants qui pleurent nous permettront d'avoir imparfaitement rappelé ce qu'était leur père bien-aimé.

BARDOUX.

LES OBSÈQUES.

Les obsèques de M. Alfred des Essarts ont eu lieu le 18 mai.

L'assistance était énorme et la basilique des Carmes a été trop petite pour contenir la foule de tous ceux qui avaient tenu à assister au service funèbre, voulant ainsi donner un témoignage de sympathie à M. Emmanuel des Essarts.

Au domicile du défunt, qui était chevalier de la Légion d'honneur, un piquet du 38e rendait les honneurs.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lenoir, conseiller à la Cour d'appel de Riom ; Herbault, inspecteur d'Académie ; docteur Hospital et Dionis du Séjour.

Le char funèbre disparaissait sous de magnifiques couronnes.

Le deuil était conduit par M. Emmanuel des Essarts, dont la douleur était navrante.

Remarqué dans l'assistance : MM. le général Boussenard, commandant en chef du 13e corps d'armée ; Nicolet, secrétaire général ; Roux, chef de cabinet du Préfet ; Micé, recteur ; Lécuellé, maire ; le Conseil municipal au grand complet, le Corps universitaire, etc., etc.

A la sortie de l'église, le convoi s'est dirigé vers la gare, d'où le corps sera transporté à Paris, où il sera inhumé au Père-Lachaise dans un caveau de famille.

DISCOURS DE M. MICÉ.

Avant la séparation, M. le recteur Micé a pris la parole et prononcé le discours suivant :

Messieurs,

L'homme que nous pleurons a voulu reposer à côté d'une compagne aimée ; essentiellement Parisien par les relations, par l'esprit et le talent, c'est à Paris qu'il a voulu dormir son dernier sommeil.

Digitized by Google

Je ne saurais laisser partir sa dépouille mortelle sans la saluer respectueusement au nom du grand maître de l'Université, sous la haute direction de qui M. Alfred des Essarts a accompli, comme son fils et comme nous, la partie publique de sa carrière.

Quel est le professeur, quel est l'étudiant, quel est le chercheur de voies ou d'acquisitions scientifiques nouvelles, vivant à Paris, qui n'ait eu affaire, il y a quelque vingt ans, à l'un des chefs de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui n'ait apprécié son savoir, sa courtoisie et cette affabilité particulière qui le portait à aider les travailleurs, à mettre à leur service sa propre science et toutes les ressources de la belle collection dont il connaissait les trésors?

M. des Essarts ne voulut pas toutefois se résigner au rôle de conservateur, pas plus qu'à celui de collaborateur anonyme des productions des autres : il écrivit, et il fit bien ; car, le jour où un biographe compétent s'attachera aux œuvres laissées par celui qu'avait rendu trop modeste une longue fréquentation des sommités littéraires, il trouvera des morceaux dignes de figurer dans les anthologies et l'occasion de mettre en relief un auteur à sentiments délicats et les exprimant tantôt en conteur aimable et fin, tantôt en familier de la langue fleurie du Parnasse.

Chez M. des Essarts l'homme et le poète sont inséparables : avec son grand fond de bonté, avec la foi qu'il professait pour le beau, il observa et il aima : à l'encontre de Schopenhaüer et de ses tristes théories, il vit les choses sous leur beau côté et connut ainsi les joies de l'amitié, de la confiance et de l'espoir.

S'il fut heureux comme homme, il ne le fut pas moins comme chef de famille; il a assez vécu pour voir son fils bien-aimé honoré, lui aussi, comme fonctionnaire et comme poète : il le laisse avec l'auréole de récompenses de l'Académie française, d'auditions sur le premier théâtre du monde, — avec le prestige de chef élu de notre Faculté des lettres, de chef élu d'un de ces conseils généraux des établissements d'enseignement supérieur auxquels la loi vient de conférer la personnalité civile.

Certes, mon cher collègue et ami, les séparations sont cruelles, si tard qu'elles se produisent, quand elles se font entre des âmes d'élite si bien faites pour se comprendre et s'aimer. Mais laissez-nous vous donner la seule consolation dont nous puissions disposer : celle de vous désirer cette vieillesse qui, chez votre père, n'a atteint que le corps et qui, grâce à vous et aux vôtres, s'est doucement partagée entre les joies de la famille et celles de la pensée.

DISCOURS DE M. LENOIR.

M. Lenoir a pris à son tour la parole en ces termes :

Messieurs,

Je viens au nom des amis de M. Alfred des Essarts, réunis autour de son cercueil, je viens au nom de ses enfants désolés, dire un suprême adieu à l'ami regretté, au père vénéré que la mort nous a ravi.

Avant d'esquisser à grands traits quelques faits de sa longue et paisible existence, je tiens à dire, pour ceux qui n'ont pas vécu dans sa douce intimité, que les soins affectueux dont les siens l'ont toujours entouré, leur piété filiale qui ne s'est jamais démentie, lui avaient fait une vieillesse parfaitement heureuse. Puisse cette pensée adoucir pour ses enfants l'amertume de la séparation.

Digitized by Google

M. Alfred des Essarts est né à Passy en 1811, alors que l'Empire était à son déclin. Il grandit sous la Restauration, au moment où se produisit ce prodigieux mouvement littéraire auquel il devait lui-même prendre part.

Il fit de brillantes études au collège Henri IV. Il était élève de l'institution Caron, avec Alfred de Musset, Paul Foucher, l'auteur dramatique ; Auguste Robert, le poète de *La Parole et l'Épée*.

Il eut pour camarades de classe, à Henri IV, Léon Laya, Achille Jubinal, Emmanuel Arago, le seul survivant des 60 rhétoriciens de 1829.

Il sortit du collège en 1830, et pendant deux années se destina à la peinture. C'était alors pour beaucoup de jeunes gens l'apprentissage de la littérature.

Il fréquentait la jeunesse romantique de la rue du Doyenné : Edouard Thierry, Auguste Maquet, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Alphonse Karr, Edouard Ourliac, Arsène Houssaye. *Les Orientales* venaient de paraître et on jouait *Hernani* au Théâtre-Français.

De 1832 à 1841 il publia ses premières poésies et des romans de jeunesse qui attirèrent l'attention sur lui. En même temps, il écrivait dans les journaux et les revues, et faisait pendant dix ans de suite le feuilleton de théâtre à l'*Echo français*.

De 1841 à 1848, il remporta trois prix de poésie à l'Académie française et publia deux recueils lyriques, les *Chants de la Jeunesse* et le *Livre des Pleurs*.

Il se livrait dès lors au genre de roman où il a réussi, avec des tendances toujours morales et élevées.

De loin en loin il faisait jouer des pièces au Vaudeville, à l'Odéon, au Théâtre-Français.

Mais, quoiqu'il ait jusqu'à la fin produit des romans et des nouvelles dont quelques-uns ont eu les honneurs de plusieurs éditions, il était surtout poète, poète par l'inspiration, poète par la plénitude du rythme, aussi soucieux de la forme que de l'idée. C'était un lamartinien formé à l'école de Victor Hugo, son maître préféré.

Aussi offrait-il le phénomène d'un vieillard de 81 ans qui avait assisté dans son habit de collégien à la première représentation d'*Hernani* et des autres drames romantiques, et qui avait conservé malgré son grand âge la ferveur de l'art et le culte du beau.

En 1885, M. Alfred des Essarts était venu habiter à Clermont, chez son fils, M. Emmanuel des Essarts. C'est là qu'il nous a été donné de le voir souvent, d'apprécier la délicatesse de son esprit, sa grande affabilité, son exquise courtoisie. Il vivait au milieu de ses enfants, entouré de leurs soins affectueux, menant la vie d'un sage.

Il continuait à se livrer avec la même ardeur à ses chers travaux littéraires, on le trouvait toujours au milieu de ses livres préférés. C'était dans ces derniers temps des auteurs anglais, italiens et espagnols qu'il lisait et qu'il traduisait. Car jamais esprit ne fut plus souple, plus fécond, plus érudit, et aussi plus aimable et plus généreux.

Comme on le disait l'autre jour en parlant de sa mort, la plume n'est tombée de ses mains qu'à la veille du coup terrible auquel il a succombé, après avoir lutté pendant deux mois de toute la force de sa robuste constitution, aidé par les soins assidus des docteurs Tixier et Hospital.

Il s'est éteint doucement au milieu de ses enfants pieusement recueillis. Mais il n'a jamais pensé qu'il dût les quitter pour toujours.

Croyant fermement à une vie future, il a attendu la mort avec une

Digitized by Google

douce résignation, soutenu par l'espoir que son âme immortelle retrouverait un jour ceux qu'il avait aimés ici-bas.

Adieu donc, vieillard vénéré. Vous nous quittez à la fin d'une longue carrière pour aller retrouver à leur source la suprême bonté, la vérité qu'ici vous n'aviez fait qu'entrevoir, le beau dans ses plus sublimes manifestations.

C'était l'objet des nobles aspirations de votre âme de poète, aussi la mort ne va-t-elle être pour vous que l'idéal réalisé.

DISCOURS DE M. LE Dr HOSPITAL.

Enfin M. le docteur Hospital a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Après les voix autorisées que vous venez d'entendre, oser prendre la parole sur la tombe d'un littérateur tel qu'Alfred des Essarts serait, de ma part, une grande présomption, si je n'y étais appelé par un double et impérieux devoir, celui de l'amitié et de la reconnaissance. L'arrivée de la famille des Essarts dans notre ville fut pour moi un événement heureux. Jamais je n'oublierai les sages conseils, les encouragements que me donnait l'aimable vieillard, chaque fois que je lui soumettais mes modestes travaux, que, dans son extrême bienveillance, il daignait examiner.

C'est au foyer de cet intérieur si intelligent et si amical que j'ai trouvé comme une seconde famille, après avoir perdu tous les miens. Je n'ai pu témoigner à des Essarts l'expression de ma gratitude qu'en lui donnant mes soins jusqu'à son dernier soupir.

Au moment de la séparation terrestre, qu'il soit permis à son obscur ami, à celui qui l'aimait comme un parent, d'offrir l'hommage de ses profonds respects et de son admiration à la mémoire vénérée de l'homme qui instruisit et moralisa son siècle par tant d'œuvres littéraires qui furent le reflet de sa vertueuse existence. Comme le sage de l'Écriture, riche de bonnes actions, il s'est doucement éteint en léguant aux siens le plus précieux de tous les héritages, l'exemple d'une belle vie.

Avant de nous quitter, Alfred des Essarts a eu la glorieuse récompense de voir la notoriété de son nom, déjà si connu dans la République des Lettres, dignement représentée et perpétuée, par ce fils si bon, et dont il était, à juste titre, si fier.

Vénérable défunt, nous ne pouvons nous résigner à vous dire adieu, bien que tant de livres soient là pour vous faire revivre en notre souvenir, en notre cœur, et nous enseigner le devoir : car, en les ouvrant, c'est vous qui, par eux, nous parlerez encore.

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr PAUL GIROD.

Clermont-Ferrand, imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon.

Digitized by Google

L'AGRICULTURE EN AUVERGNE

AU XVIII[e] SIÈCLE

D'APRÈS L'INVENTAIRE DE L'INTENDANCE ÉTABLI PAR MM. COHENDY ET ROUCHON, ARCHIVISTES DU PUY-DE-DÔME.

La Limagne d'Auvergne est justement célèbre pour sa fécondité; suivant une expression courante, elle est un des greniers de la France. Cette réputation, qu'elle doit à la qualité de son sol, et à l'abondance, à l'excellence des produits de ce sol, n'est pas d'hier; elle a été de tous les temps; aussi haut que l'on remonte dans l'histoire, on la trouve attestée par tous les écrivains qui, après avoir vécu dans ce riche pays ou l'avoir seulement traversé, l'ont décrit et l'ont vanté. Le connaissait-on mieux quand on le parcourait en voiture, au pas ou au trot des chevaux? Non, pas mieux qu'aujourd'hui où, à l'aide de la vapeur, on le traverse en quelques heures dans toute son étendue; et cette étendue est considérable, car, si la Limagne commence à Issoire, elle ne finit qu'aux environs de Moulins.

Comme le nom l'indique, c'est un ancien fond de lac; cette vallée, maintenant si fertile, était couverte par les eaux, et ce sont ces eaux qui, en déposant un limon abondant, ont préparé sa fécondité. Elles se sont écoulées à la suite de quelque révolution terrestre et aussi par le travail des hommes, et elles ont formé ce beau fleuve, l'Allier, qui les porta à cet autre beau fleuve, la Loire. Leur séjour n'est plus attesté de place en place que par quelques ré-

Digitized by Google

servoirs et par des marais, qui entretiennent dans le sol une fraîcheur salutaire. La couche végétale déposée est profonde, si profonde qu'elle peut résister aux années les plus sèches, et, ne trompant jamais le travail des hommes, elle le récompense au centuple. Qui pourrait voir sans admiration ces champs de blé, de ce blé dur si estimé, dont les tiges puissantes s'élèvent si haut que, dans les sentiers qui les séparent, un homme peut marcher sans se laisser voir. Rien ne peut nuire à la maturité, pas même l'ombre des noyers, si redoutable en d'autres pays. Toutes les céréales atteignent une grande vigueur, et aussi les prairies aux bords des ruisseaux, et aussi les prairies artificielles. C'est la fécondité à la plus haute production et, par suite, la richesse. Outre l'Allier et la Sioule, aucune rivière ne parcourt la Limagne; mais combien de ruisseaux, tout aussi abondants que limpides, lui apportent un juste tribut d'humidité et de fraîcheur!

La vigne seule ne s'y plaît pas; dans un fond bas, elle est exposée aux gelées printanières. Mais elle a pour elle les coteaux, les montagnes, qu'elle couronne de ses pampres et de ses raisins, jusqu'à des hauteurs que l'on pourrait croire nuisibles à sa prospérité. Elle enrichit tous ceux qui la cultivent, tout en laissant à ses côtés des places bien occupées par des céréales et d'autres cultures qui finissent même par monter aussi haut qu'elle, et qui sont entrecoupées de prairies luxuriantes. Sur les hauts sommets, il existe même des prairies que la main de l'homme ne saurait faucher, mais où chaque année, dès que la chaleur enfin venue a fait fondre les neiges, montent des troupeaux, autre fortune bien précieuse de ces montagnes qui, placées au centre de la France, y forment comme une heureuse citadelle où les richesses ne se concentrent que pour se répandre généreusement sur des terres moins favorisées. Montagnes et vallées, tout concourt à faire de l'Auvergne une des terres les plus nourricières de notre chère patrie.

Tous ceux qui ont gouverné cette Auvergne, à quelque

Digitized by Google

point de l'histoire que l'on se place, en ont compris la valeur, et aussi celle de la population qui, aussi laborieuse que son sol est fécond, en fait sortir chaque année, sans l'épuiser, des richesses incalculables. Ils lui ont donné leur attention et leur intérêt, et nous ne parlons pas seulement des premiers maîtres, seigneurs féodaux indépendants ou seigneurs apanagistes de race royale, mais aussi et enfin des représentants de la royauté devenue maîtresse intéressée, des intendants qu'elle plaçait à côté des gouverneurs militaires et des fermiers généraux, pour tenir et régler ce qui ne relevait pas de la guerre et des finances. Ces intendants prenaient au sérieux leurs fonctions; agriculture, industrie, commerce, tout les occupait; rien de ce qui importait au travail de la province, dont ils avaient la direction, ne leur échappait, et ils étaient partout de vigilants promoteurs de progrès.

L'impulsion leur vient d'en haut, car le ministre et, sous le ministre, le contrôleur général de l'administration exercent partout une influence décisive. Ce sont eux qui envoient les ordres de Versailles, et les intendants ne font qu'obéir, mais ils obéissent avec une entente intelligente des besoins de leurs provinces. Il suffit d'ouvrir les archives, celles du XVIIIe siècle par exemple, qui vont nous occuper, pour trouver sur tous les points, en toute affaire, leur direction. La centralisation était très forte, et le gouvernement en son centre tenait toute chose en main. Les affaires générales étaient de loin réglées, et uniformément pour toute la France; restaient dans chaque province des intérêts particuliers, dont chaque intendant prenait un soin spécial; mais il en référait à Versailles et au Conseil royal, dont l'examen autant que la décision étaient irrévocables. Cela est si vrai que l'on peut dire que qui connaît une province dans ses traits généraux les connaît toutes, et n'a plus qu'à saisir des traits particuliers qui tiennent à des différences dans la nature du sol et dans le génie propre des habitants.

Digitized by Google

Au XVIIIe siècle, des intendants remarquables se sont succédé en Auvergne, et Clermont, où ils avaient leur siège, a conservé leur souvenir; ce sont les Trudaine, les Ballainvilliers, les Chazerat et d'autres, qui ont eu le mérite de ne faire que ce qu'on attendait d'eux, c'est-à-dire d'administrer la province. Ils avaient la bonne fortune de n'être que des hommes d'affaires et non des hommes politiques; ils ne se haussaient pas au delà de fonctions qui pourraient paraître terre à terre; tout allait pour le mieux; la province s'en félicitait et en profitait.

Les archives des anciennes provinces, qui sont aujourd'hui les archives des départements, fourniraient partout les preuves de ce que nous avançons. Mais nous nous arrêterons spécialement sur celles de l'Auvergne, maintenant réunies à la préfecture de Clermont. Nous devons à la complaisance dévouée de notre collègue, M. Rouchon, archiviste du département du Puy-de-Dôme, la connaissance de l'inventaire de l'Intendance (1). Nous y avons puisé, sur l'agriculture, l'industrie et le commerce au XVIIIe siècle, des connaissances exactes; nous présentons en ce moment celles qui concernent l'Agriculture, et nous espérons que le tableau sera suffisamment complet.

Dans notre chère et douce terre de France, il est un dicton qui ne saurait s'appliquer en toute vérité qu'à elle : quand les hommes ont du pain et du vin, leur existence est assurée. La culture du blé et de la vigne a été de la part des intendants du XVIIe siècle l'objet des plus grands soins. Les récoltes doivent être abondantes ou tout au moins suffisantes, et quand elles ne le sont pas, les pauvres gens sont secourus par des envois des provinces plus heureuses. Ainsi, dès 1692 et 1694, avant l'ouverture du XVIIIe siècle, sous Louis XIV, l'intendant d'Orléans, M. de Creil, expédie des blés dits « du Roi » qui, sur les quit-

(1) Cet Inventaire, si important pour l'histoire de l'Auvergne, continué par M. Rouchon, a été commencé par M. Cohendy.

Digitized by Google

tances des curés, sont distribués aux pauvres de la généralité d'Auvergne. Il vient aussi de Bordeaux du froment, 2,000 boisseaux; et de ces distributions accordées par le roi, il est tenu un état très régulier. Quatre mille sacs avaient été fournis à l'armée d'Italie, et cette fourniture avait augmenté la pénurie. Dans la haute Auvergne, quelques villages supportaient de grandes souffrances, ceux des environs de Saint-Flour particulièrement. Le blé avait atteint un haut prix.

L'intendant doit prévenir la cherté excessive et s'opposer aux abus nuisibles, aux prêts usuraires au moment des semences, aux achats du blé sur pied qui sont interdits par les ordonnances, abus difficiles à combattre en Auvergne, où les riches habitants recherchent avec passion les bénéfices d'argent et les obtiennent au détriment des pauvres. « On n'a jamais vu, dit une ordonnance, arriver rien de pareil à ce que l'avarice des Auvergnats fait voir. » Des mesures sont prises contre les accapareurs, « ces sangsues du peuple », qui provoquent dans leur intérêt des hausses de prix factices.

Le Conseil d'Etat du roi ayant été saisi, le 16 mai 1693, a rendu une ordonnance qui prescrit la visite des blés dans les magasins des villes et autres lieux du royaume. Elle est dirigée contre les accapareurs, que l'on poursuit, dont on cherche à détruire l'action néfaste. Dans les paroisses de la généralité, les greniers sont visités, les blés recensés; le Conseil envoie les modèles des procès-verbaux et des états qui doivent être fournis. L'Election de Riom est surtout surveillée; mais partout, à Clermont, Issoire, Brioude, Saint-Flour, Aurillac, Mauriac, des commissaires recenseurs sont nommés, et ils sont choisis dans les familles les plus honorables, familles qui existent encore de nos jours; par conséquent, ces noms méritent d'être cités : ce sont des Andrieux, des Besseyre, des Romes, des Matharel. Ils fournissent des tableaux qui établissent la quantité des terres ensemencées, la quantité des blés amassés,

Digitized by Google

vieux ou nouveaux; les dîmes même accordées aux curés sont exactement signalées.

Une ordonnance de 1709 rend même ces déclarations obligatoires pour tous les propriétaires ecclésiastiques et laïques, et elles doivent comprendre l'étendue des terres cultivées en blé, avec l'indication des modes de culture, les quantités et espèces des blés récoltés, et spécialement des grains destinés aux semailles.

Malheureusement, la production est inférieure à la consommation; elle ne donne le plus souvent que trois ou quatre setiers pour un. Aussi les riches seuls, et aussi les artisans, surtout ceux de Thiers, mangent du pain de blé; les autres mangent du pain de seigle, et les pauvres même sont obligés de mêler de l'orge au seigle. Toutefois, de bonnes années se rencontrent, et de 1725 à 1727, nous voyons Paris s'approvisionner en Auvergne. On peut même établir, de 1727 à 1731, des magasins de blé, des greniers de réserve. Le contrôleur général, M. Le Peletier, « charge l'intendant d'engager les communautés religieuses qui sont à portée des grandes villes et des rivières à former des amas de blé pour subvenir à la nécessité publique dans les années de disette. » Il demande les noms des communautés et indique les précautions à prendre pour que ces établissements ne fassent pas monter trop haut le prix des grains. Cette lettre s'appliquait à toutes les provinces; l'alternative des années d'abondance et de disette causait en effet de grands maux et amenait des variations désastreuses dans les prix; ainsi, dans la Limagne, le setier s'était élevé précédemment de cinquante sous à quarante-quatre livres. M. Orry s'inquiète, et dans un mémoire adressé à M. l'intendant Trudaine, il lui enjoint de créer, à côté des greniers des particuliers, des greniers royaux de réserve.

Il était temps : les années 1728-1729 furent mauvaises; il fallut faire une remise de 300,000 livres sur les impôts que l'Auvergne ne pouvait payer, lui avancer 150,000

Digitized by Google

livres pour acheter des blés et ensemencer les terres. En 1730, M. Le Peletier annonce même une diminution de 550,000 livres en faveur de la province sur les impositions, et prolonge pour un an le prêt des grains, substituant ainsi les prêts en nature aux prêts en argent.

Dans ce but, des greniers royaux sont institués, et nous en avons la liste : à Clermont, à l'Hôpital Général; à Riom, à l'Hôpital Général; à Issoire, chez un marchand nommé Charles Lafont; à Ambert; à Thiers, à l'Hôpital Général; à Brioude, chez un marchand nommé Guillaume Vidal; à Aurillac; à Saint-Flour. Les blés de ces greniers deviennent les *blés du roi*, et ils ne doivent être prêtés ou vendus que dans de bonnes conditions, et sous les plus grandes sûretés de recouvrement et de paiement.

En 1737, la disette fut excessive en Auvergne. L'intendant, M. Rossignol, écrit au ministère : « Les habitants sont réduits à la stricte nourriture d'une espèce de pain fait avec de la graine de chanvre, ou avec de la farine de fèves et du son; les moins pauvres mangent du pain d'avoine. » A Paris, M. le vicomte de Beaune fait en faveur de l'Auvergne les plus instantes démarches; il en informe M. Rossignol, et il ajoute : « J'écris par le même ordinaire à notre très illustre évêque, Monseigneur Massillon, tout le détail dont je ne doute pas que vous ne raisonniés ensemble. » L'évêque avait écrit lui-même à Versailles; aussi le roi accorda-t-il un secours de 60,000 livres à avancer par les receveurs des tailles et à répartir entre les élections. Il y eut dans la répartition de cette somme de graves abus; nous avons les réclamations de M. Cartalier, curé de Dreuil-en-la-Roche, sur la manière dont elle a été faite dans sa paroisse.

Cette insuffisance des récoltes ou, pour mieux dire, cette disette dura pendant de longues années, et ce mal était aggravé par les accaparements de certains particuliers qui n'entassaient les grains que pour les revendre à des prix exorbitants, et qui s'enrichissaient de la misère du peu-

Digitized by Google

ple. L'intendant, M. Maupeou d'Ableiges s'en émut, et en 1749 il rendit une ordonnance qui « portait confiscation des blés conservés chez différents particuliers de Pont-du-Château, au mépris de la déclaration du roi Louis XIV du 5 septembre 1693. » Les religieux de Sauxillanges avaient fait aussi de grandes réserves et avaient contribué à l'élévation des prix. Comme dernière mesure, la sortie des blés de la province fut défendue.

Ces restrictions au commerce des grains étaient certainement utiles, mais elles causaient une grande gêne ; aussi tout en les maintenant, le garde des sceaux, M. de Machault, s'applique à les limiter. En 1751, il recommande à l'intendant « de conserver toute liberté dans le commerce des grains, de ne jamais hasarder d'y donner la moindre atteinte, et même de soutenir le commerce par toute la protection et la faveur qui lui sont nécessaires, mais d'empêcher que cette liberté illimitée ne serve de prétexte aux désordres et aux monopoles. » Il est évident que c'est dans ces derniers mots que se trouve la véritable pensée du ministre.

En 1752, en se rendant aux instructions du ministre, l'intendant M. de Moras accepte le libre commerce des grains et leur transport dans l'intérieur du royaume, mais il se plaint que des blés sortent de la province achetés par l'étranger : « C'est une perte absolue non-seulement pour l'Auvergne mais pour la France. »

En réponse à ces plaintes, le Conseil d'Etat, en 1753, par un arrêt, « établit la liberté du commerce des grains et des farines dans l'intérieur du royaume ; mais le Conseil se réserve de statuer sur la vente des blés à l'étranger, lorsque les circonstances seront devenues plus favorables. » Il établissait en outre des primes pour l'importation des blés et des farines, et il en vint dans la suite une grande quantité des Etats-Unis.

Cet arrêt demeura en vigueur jusqu'en 1789, et comme conséquence, des mercuriales furent partout établies, et en

Digitized by Google

réglant la vente des blés, elles contribuèrent fortement à empêcher le retour des misères précédentes.

La préoccupation des intendants est d'augmenter les ressources de nourriture et de les améliorer. Nous avons dit tout à l'heure que les pauvres gens n'avaient ordinairement que du pain de seigle et d'orge ; de 1778 à 1783, M. de Chazerat et ses subdélégués s'appliquent à substituer la culture du froment à celle du seigle, surtout dans les hautes terres où le froment était jusqu'alors à peu près inconnu. Dans les environs de Besse en Chandesse et d'Aurillac par exemple, les essais sont heureux, et la nouvelle culture a persisté comme nous en avons la preuve aujourd'hui. Dans les terres marécageuses, près des ruisseaux et surtout de l'Allier, on tente la culture du riz ; mais moins appropriée au climat, elle a été abandonnée.

Enfin, grâce aux efforts les plus tenaces, l'alimentation de la basse et de la haute Auvergne est à peu près assurée ; la récolte des grains se fait bien, et ils sont assez abondants dans les bonnes années pour suffire aux années médiocres. Non-seulement on s'attache à les produire en grande quantité, mais encore à les conserver en provision. C'est le souci des intendants de 1753 à 1785, comme l'atteste la correspondance du garde des sceaux, M. de Machault ; ses lettres sont évidemment des prescriptions générales qu'il adressait à toutes les provinces. « Il indique le plan à suivre ; il veut que l'on combatte l'altération des blés dans les champs, que l'on parvienne à connaître les causes qui les entachent de *blé noir*, et à connaître les remèdes propres à détruire cette corruption. » Quant à la conservation dans les greniers, il signale une méthode expérimentée dans l'Angoumois qui met les blés en état d'être bien sains et qui fait même périr jusqu'aux moindres insectes. Les expériences ont été refaites à Trianon par ordre du roi, et comme elles ont réussi, des instructions ont été envoyées aux cultivateurs dans toutes les provinces ; elles doivent même servir à la préparation des grains

Digitized by Google

pour les semailles. C'est M. de Vergennes qui les rédige, et M. de Chazerat, qui les reçoit en Auvergne, est chargé de guider les laboureurs dans les soins que réclame la conservation des grains et la surveillance des champs non-seulement au moment de l'ensemencement, mais encore pendant tout le cours de la production. Il s'agit particulièrement de les préserver de la *carie* que les cultivateurs attribuent mal à propos aux brouillards.

Dans un mémoire spécial, M. de Vergennes recommande avec instance la conservation des maïs en grains et en farine; et M. de Calonne à son tour recommande le *blé moucheté* qui doit être également propre au commerce, à la fabrication du pain et à la semence.

Il importe surtout, et c'est ce qui ressort de toutes les correspondances, de bien préparer la terre et de la rendre fertile. Il faut la labourer quatre fois l'an, et y mettre beaucoup d'engrais. Un sieur Robineau a découvert un secret pour augmenter la récolte du froment, du seigle, du blé de mars, de l'orge, de l'avoine, de tous les grains; il le préconise en indiquant sa préparation, et envoie des échantillons des blés qu'il a obtenus. M. Juéry de Saint-Flour se livre aux mêmes recherches. En même temps, et nous sommes toujours dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, un sieur Remy Saint-Joannis, du lieu de Larival, paroisse de Saint-Remy, propose de fertiliser les terres au moyen d'une poudre d'os, d'arêtes de poisson et de coquilles d'huîtres. La vérification de cette découverte est confiée à M. Bailly, de l'Académie des sciences, qui a son laboratoire à Paris aux galeries du Louvre.

Au reste l'attention se porte sur toutes les cultures. Il arrive parfois que les prairies naturelles à la suite de sécheresses ou même d'inondations causées par les grosses pluies et les orages, donnent des fourrages insuffisants; M. de Chazerat encourage les prairies artificielles, soit en trèfle, soit en sainfoin, qui sont pour les terres arables un utile repos et qui même après la récolte fournissent par

Digitized by Google

leurs débris un engrais bienfaisant. Afin d'en augmenter l'étendue, l'intendance favorise et prescrit des défrichements, et pour que les forêts et les bois soient toutefois maintenus en prospérité, elle établit sur bien des points des pépinières qui fournissent les essences d'arbres propres au pays. Les fourrages sont-ils cependant insuffisants, il est des plantes qui peuvent être d'un grand secours, les betteraves par exemple et surtout les *turneps* ou gros navets. M. de Vergennes, de 1785 à 1787, par un premier envoi en Auvergne fait distribuer 194 livres de graines, et par un second envoi 320 livres par l'entremise de M. Gueyflier-Taleyrat, subdélégué de Brioude qui écrit : « Je crois pouvoir assurer que l'espèce cultivée dans ce canton est la même que le *turneps* si vanté d'Angleterre. J'en ai lu la description dans le dictionnaire d'histoire naturelle de M. de Bomare au mot *turneps*, et la ressemblance est parfaite. On pourrait même conclure que la culture de ce genre de navet convient mieux à notre sol, puisque l'auteur cité, en parlant de leur poids, dit qu'il n'est pas rare d'en trouver de 5 à 6 livres, et n'ajoute pas, comme je puis le faire, qu'on en voit du poids de 12 à 14 livres. »

Les instructions pour cette culture se multiplient; les subdélégués de l'intendance et les propriétaires demandent des graines; nous pouvons citer M. le chevalier d'Orcet au château de Durtol; de M. Martin, curé d'*Omme* en faveur de ses parossiens qui labourent en colonages les terres du seigneur d'*Omme* (Opme); de M. de Tissandier de Tournebize. Ce dernier fait pour la distribution des graines quatre classes parmi les travailleurs : 1° Ceux qui font les corvées avec leurs bestiaux seuls; 2° ceux qui font les charrois avec deux maisons; 3° ceux qui n'ont que quelques vaches et brébis pour leur nourriture; 4° les simples journaliers sans bestiaux.

N'oublions pas une culture nouvelle, dont on ne pouvait pas encore, à la fin du XVIII^e siècle, prévoir la grande

Digitized by Google

utilité et le grand succès. Celle de la *pomme de terre* qui venait d'être importée d'Amérique par l'illustre Parmentier et qui fournissait du *pain tout fait*. Un mémoire sur la nature et sur l'usage de ce légume est envoyé en Auvergne et dans toutes les provinces. M. Bertin, contrôleur général, s'adresse spécialement à l'intendant de Clermont, M. de Montyon; il l'engage à faire venir des semences du Forez et du Lyonnais, « où l'espèce des pommes de terre est meilleure qu'aucune autre part. » Le ministre Terray, dans un mémoire, reproche à un auteur anonyme d'avoir « inséré dans des feuilles hebdomadaires des observations alarmantes; il rassure les populations et proclame, à la suite des expériences les plus concluantes, la bonté de l'aliment que la nouvelle plante produit. » Des instructions sont transmises aux subdélégués, particulièrement à Besse en Chandesse et à Aurillac, et la pomme de terre devient d'un usage constant; elle nourrit et enrichit les cultivateurs.

Un roi de France, à qui l'on parlait des vignerons qui souvent buvaient jusqu'à perdre la raison, disait : « Laissez-les donc boire leur vin; c'est un privilège français : leur vin est bon et ne peut leur nuire. » Il était en effet meilleur qu'il n'est aujourd'hui ; il était le pur jus de la vigne; *on le faisait, on ne le fabriquait pas*. Combien de vins ou du moins de produits de l'industrie vendus comme vins, contiennent toutes choses, sauf le jus du raisin frais et mûr.

Les Auvergnats boivent leur vin depuis un temps immémorial ; leurs ancêtres, les Arvernes, n'ont-ils pas reçu la vigne de l'empereur Probus? et chez eux, elle a toujours prospéré et donné sur de bonnes terres, sur des coteaux bien exposés, avec de bons cépages, un vin excellent qui, s'il avait eu plus de bouquet, aurait rivalisé avec les bons vins du Bordelais. Seulement les cépages distingués ne portent que peu de grappes, et de nos jours où l'on tient à la quantité peut-être plus encore qu'à la qualité,

Digitized by Google

on multiplie les espèces vulgaires; le gamet a remplacé le pineau par exemple sur les coteaux renommés de Chanturgue près de Clermont.

Quant à la coutume de brûler les vins pour faire de l'eau-de-vie, si répandue aujourd'hui, elle existait déjà ; il était venu des *instructeurs* de la Saintonge; un industriel de Cognac s'était même établi à Dallet et avait créé une fabrique.

Vers la fin du XVIII^e siècle, c'est l'intendant, M. de Chazerat, qui a surtout mis en honneur la culture de la vigne. Dans les pièces importantes que l'on a recueillies de son administration, on trouve l'énumération des espèces de raisins que l'on récolte dans la province d'Auvergne : frayer, gamet, lyonnais, lyonnais rouge, nenou, pinatel, pineau, charpiney, tachoir ou teinturier ou teinchurier, damas, rousselet, anis, blanc, chanis; toutes espèces excellentes, et plusieurs d'une grande finesse. Aussi sont-elles recherchées dans tous les pays vignobles; on les apprécie et on veut se les approprier. Certes la Guyenne n'a rien à envier à aucun pays, et cependant son intendant, M. du Pré-de-Saint-Maur, entreprend d'acclimater, 1771-1783, dans les basses vallées de la Garonne et de la Dordogne les vignes d'Auvergne, à côté de toutes les vignes de France cultivées par échantillons. Il fait part à l'intendant M. de Chazerat, « du dessein qu'il a formé de rassembler sur un sol et dans un climat des plus favorables à la vigne, une collection de tous les cépages que l'on cultive en France pour en fixer les noms et les caractères et faire ainsi l'histoire de la vigne. » Les cépages d'Auvergne ne pouvaient être oubliés, et M. de Chazerat entretient, pour satisfaire son collègue, une correspondance active avec ses subdélégués et surtout avec M. de Gueyffier, subdélégué de Brioude. Près de cette ville se trouvent en effet des crûs fins et distingués; il envoie à Bordeaux des plants (chapons ou crossettes) de chacune des espèces cultivées en Auvergne. Il serait curieux de savoir ce que sont

Digitized by Google

devenus ces plants transportés dans le Bordelais; ont-ils conservé leurs qualités naturelles? se sont-ils modifiés et comme métamorphosés sous l'influence du sol et du climat? Il serait intéressant de le savoir; mais les documents nous manquent. Peut-être le vin d'*Entre deux mers* descend-il des vignes d'Auvergne?

Si l'intendance encourage et protège activement les cultures *nourricières*, elle porte aussi son attention sur des cultures qu'elle désigne comme de *ménage* et de *luxe*, cultures qu'elle tente d'introduire et qui ne se sont pas maintenues. Puisque le chanvre venait bien et donnait du bon fil, pourquoi n'aurait-on pas des mûriers et de la soie? Pourquoi les vers à soie ne s'acclimateraient-ils pas comme les arbres qui les nourrissent? on verrait s'élever des magnaneries, des filatures, des ateliers de tissage, des fabriques d'étoffes. Quand nous traiterons de l'industrie en Auvergne, nous reviendrons sur cette tentative et nous verrons comment elle n'a pas tourné à l'avantage de l'Auvergne. Le sol et surtout le climat étaient contraires.

Il en a été de même de la culture de la garance, si productive et si rémunérative dans la vallée du bas Rhône. De 1743 à 1780, que d'efforts n'a-t-on pas faits pour en doter l'Auvergne; l'initiative partait de Versailles et elle était secondée par les intendants; il n'y a qu'à citer les noms de M. Orry, contrôleur général; de M. Trudaine, ministre du Roi, et de MM. Rossignol, de Ballainvilliers, de la Michodière, de Chazerat, qui ont été successivement intendants de la généralité auvergnate. Les Hollandais en avaient fait venir chez eux, pourquoi la France n'en produirait-elle pas? M. de Fontfreyde, inspecteur des manufactures, dit dans un mémoire que cette plante croît facilement dans les environs de Clermont, et plusieurs essais ont prouvé *sa supériorité sur celle de Hollande*. M. de la Michodière demande un nouveau mémoire sur la façon de planter, de cultiver et de cueillir la garance. Il a chargé le *sieur d'Auzy, apoticaire à Clermont-F.* (*sic*), homme

Digitized by Google

de premier ordre dans son état, et l'un des plus grands botanistes qu'il y eut alors, ajoute-t-il, d'en faire des essais; et M. Duhamel du Monceau accomplit la même étude.

Toutefois des difficultés se rencontrent pour la culture; M. Chabre dit dans une lettre que les terrains favorables sont déjà employés par celle du chanvre que les habitants trouvent plus productive. On persévère sans découragement. Un médecin de Billom, M. Perron, indique dans un mémoire les moyens qui peuvent en faciliter la production dans sa ville et dans les environs. En même temps des pépinières sont installées dans les domaines de l'Hôpital Général de Riom et dans les terres de M. Champflour d'Allagnat, conseiller à la Cour des aides de Clermont. Une lettre de M. Champflour rend compte des progrès de sa pépinière, avec les pièces des dépenses à l'appui et une demande pressante d'agrandissement. Nous avons même un état des propriétaires qui ont à plusieurs reprises demandé des provins de garance et en ont planté : MM. de Champflour, de Laval, chevalier de Saint-Louis, Ricard de Montferrand, Blanchard, directeur des carrosses; de Viry, de Nonent, Guerrier père, Pageon, chanoine de Chamalières, E. Tartarat, vigneron à Beaumont, de Fredefont-Sauvat. Mais la concurrence du Midi était trop forte, et la culture n'étant pas assez productive, il a fallu l'abandonner. La tentative n'en est pas moins honorable.

Plus heureuse, la production de la laine a toujours existé, et nous verrons dans un prochain article que l'industrie a toujours su l'utiliser. Ce n'est pas que la qualité des laines soit toujours irréprochable. On accuse la tonte prématurée des moutons, et l'on s'en préoccupe au ministère. M. Orry, contrôleur général, écrit à M. Trudaine, intendant d'Auvergne : « Je vous prie de prendre la peine de vous faire informer du temps auquel on est en usage de tondre les moutons dans votre département, et si c'est avant la Saint-Jean, des motifs qui peuvent engager à les

Digitized by Google

tondre de si bonne heure ; est-il vrai que les laines coupées avant ce temps se vident au travail et que les étoffes qui en sont fabriquées diminuent de qualité aux apprêts ? » Il propose même un règlement fixant au 25 juin de chaque année l'époque de la tonte. Mais il était bien difficile de l'établir. Comment lutter avantageusement contre les habitudes des habitants, habitudes qui varient de contrée en contrée d'usage immémorial. Ainsi dans la plaine, la tonte se faisait du 15 avril au 15 mai, et dans la montagne du 15 mai au 30 juin. La routine fut la plus forte. Les produits du reste se localisaient ; dans un rapport d'inspection des manufactures, il est dit que les laines recueillies dans les élections de Clermont, Riom et Brioude, ne s'exploitent que dans les fabriques de camelots d'Ambert et de Cunlhat ; les laines de Saint-Flour, Mauriac et Aurillac sont employées dans les fabriques de cadis de Saint-Flour, de Chaudesaigues et de Saint-Urcize. Comme conclusion, le rapport ajoute que les laines suffisent pour les usages auxquels elles sont destinées. Les habitants n'estiment que les étoffes grossières, mais solides, durables et inusables ; la réponse était péremptoire et le contrôleur général dut s'en contenter.

Ce n'était pas seulement la race ovine que les habitants de l'Auvergne estimaient et entretenaient avec soin ; la race bovine, et d'autres, toutes les races d'animaux domestiques étaient à leurs yeux d'une grande valeur, et demandaient une grande attention. Les bestiaux, les porcs, les ânes et les chevaux constituaient une richesse considérable et précieuse, surtout dans les élections de Saint-Flour, de Mauriac et d'Aurillac. Si l'intendance tient à la bonne qualité de la laine des moutons afin que sur ce point la France puisse rivaliser avec l'Angleterre, il lui importe aussi que le pacage des autres bêtes soit bien établi, qu'elles se trouvent dans des conditions telles qu'elles se conservent aisément, qu'elles aient du fourrage en abondance, et qu'avec du sel ce fourrage devienne plus appétissant. Parfois le

Digitized by Google

fourrage a fait défaut, et il en est résulté une dépopulation des plus préjudiciables ; la laine a manqué aux tisserands et la viande aux habitants. La race bovine était aussi décimée que la race ovine.

Les chevaux d'Auvergne ont de tout temps été estimés ; il était donc naturel que des haras royaux fussent créés et destinés à conserver la race chevaline, à l'accroître et à l'améliorer. On pouvait surtout prévenir sa décadence et son altération en concentrant les étalons sur quelques points. La surveillance serait facile, et si ces étalons sont bons et éprouvés, comme le pays abonde en pâturages excellents, on pourrait obtenir des chevaux de troupe et même des chevaux fins.

Il y eut aussi des haras particuliers, qui furent régis par une ordonnance royale. Un des plus importants fut créé par M. Damien de Saint-Priest de Fontanès, chevalier, seigneur du Crozet et des Ecures dans ses domaines de la paroisse du Monestier, élection d'Issoire. Dans cette élection et dans celles de Clermont, Riom et Brioude, où se trouvent de bons pacages et où l'on peut réunir de belles juments, les haras furent visités rigoureusement par des inspecteurs qui s'inquiétèrent de l'âge des étalons, de leur robe, de leur taille, de leurs années de service. Le mémoire (liasse 1764-1766) adressé à M. de Ballainvilliers par M. Talemandier, inspecteur des haras de la basse Auvergne, « donne une idée générale de leur état, de la façon dont ils sont administrés, et indique les moyens de les faire fructifier sûrement et sous peu de temps dans cette partie de la province. »

Les idées développées dans ce mémoire sont bientôt dépassées et critiquées. M. de Tourdonnet adresse à ce même M. Talemandier, sous forme de lettre, une instruction, l'informant « qu'il est question dorénavant de travailler sur d'autres principes que ceux développés dans son mémoire et de supprimer tous les privilèges des petites concentrations, *gardes-étalons* et *gardes-haras*. La réu-

Digitized by Google

nion des étalons, quoique plus dispendieuse, paraît mériter la préférence à bien des égards. » M. de Ballainvilliers ordonne aussitôt, 1769, à chaque ville et à chaque bourg de faire le recensement des juments ; il est fait par élection, par subdélégation et par paroisse. Dans les élections de Clermont, Riom, Issoire et Brioude qui comprennent 231 paroisses, on recense 2,893 juments. Y avait-il un nombre proportionnel d'étalons ? il faut en douter.

N'est-il pas bon à ce propos de rappeler un mémoire bien antérieur, puisqu'il a été rédigé de 1723 à 1724, mais qui est encore d'une importante application. Il est l'œuvre de M. de Brancas, qui fut directeur général des haras du royaume de 1723 à 1730. « Rien n'est plus nécessaire, dit-il, au royaume que les chevaux ! Quelles sommes immenses le roi et ses sujets n'épargneraient-ils pas, s'ils trouvaient dans le royaume les chevaux qu'ils sont obligés d'aller chercher dans les pays étrangers ? Il y a beaucoup de prairies et de juments dans presque toutes les provinces ; il n'y manque que des étalons qu'on y placerait aisément au moyen de quelques faveurs. » M. de Brancas avait reconnu l'existence de 12,000 juments pour un très petit nombre de chevaux entiers. Le gouvernement en fit acheter et en envoya partout. Le rôle de M. de Brancas fut alors très actif, et le bien qu'il fit s'étendit à l'Auvergne, où les intendants se firent ses continuateurs, et M. de Ballainvilliers se distingua entre tous.

Des fléaux terribles que la science moderne a en partie conjurés, mais qui au XVIII^e siècle étaient sans remède, tombaient de moment en moment sur ces races si utiles d'animaux domestiques et apportaient dans les campagnes la ruine et la misère. Les épizooties étaient aussi variées que funestes, et n'épargnaient les animaux ni dans les étables, ni dans les écuries.

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. » Il faut dire que les soins n'étaient ni intelligemment donnés, ni suffisants. Les animaux « étaient mal logés dans

Digitized by Google

des étables et dans des écuries sans courants d'air, sans autre ouverture que la porte, à toiture basse à cause des froids ; les fumiers accumulés y fermentent; la paille faisant défaut, il n'y a pas de litière, et sur le sol couvert d'une boue liquide, qu'on ne saurait nommer, les bêtes couchent et dorment. Il se dégage des vapeurs mortifères, et les maladies exercent leurs ravages. » Les choses ont-elles bien changé? On se désespérait alors, et on cherchait les causes là où elles n'étaient pas.

Une contagion éclate sur les vaches et sur les bœufs, d'où vient-elle? Un subdélégué, M. de Montaigut, l'attribue « au venin que les chenilles ont répandu sur la surface de la terre. » Les paroisses les plus infestées se trouvent-elles celles qui ont de plus été frappées de la grêle? « cela fait dire aux paysans que la perte de leurs animaux est due aux fourrages empoisonnés par la *gresle* et que pour les préserver de ce venin, il convient de les purger avec bon tériaque et orviétan. » L'intendant, M. Rossignol, défendit d'écorcher les animaux morts de la maladie; et sur l'observation que lui fit M. Orry que cette défense peut amener une disette de cuirs, il répond que les écorcheurs sont exposés à devenir malades à leur tour, et que la maladie peut même atteindre d'autres personnes.

L'Auvergne étant un pays spécial d'élevage et d'engraissement de bestiaux, les pertes pouvaient être considérables, aussi prend-on des mesures préservatrices. On interdit tout commerce entre les paroisses indemnes et les provinces contaminées.

La paroisse de Desges est mise en interdit; la maladie qui y règne, « on la nomme *tétac;* elle a un nom français, mais personne ne sait le rendre; les *simtomes* sont aux uns beaucoup de tristesse et un dégout entier; aux autres les parties du corps deviennent enflées... les *païsans* se sont servis d'hellebore noir... »

Les mêmes ravages sont signalés à Concourret (Concorreix), paroisse de Saint-Remy, par le curé, les consuls et

Digitized by Google

les syndics. M. Rossignol appelle la maladie *poulmoneyre*, et le curé de Murat, M. Allègre, lui donne enfin le nom de *charbon*. On recommande comme remède spécifique le cassis (cassia amara) ou groseiller sauvage, et le succès a été obtenu sur plus de 700 bœufs ou vaches. Dans les subdélégations de Clermont, Riom, Issoire et Mauriac, vingt-cinq paroisses sont contaminées. Aussi empêche-t-on la communication des bestiaux, et soumet-on le commerce des cuirs à de justes précautions. « M. Le Camus envoie une boîte, contenant les empreintes d'un plomb pour sceller les ballots de cuirs vérifiés et reconnus sains, dont les coins ont été gravés pour ce seul objet aux armes de la ville de Lyon. » Les gardes sur la frontière de la province sont chargés de la vérification.

Mais l'exécution des prescriptions est difficile et même parfois impossible : des bouviers maltraitent les gardes, entre autres celui de Paslières ; les paysans font passer des cuirs et des bestiaux ; malgré toute défense, ils en ont porté et conduit à la foire de Saint-Just, dans le Forez contaminé. Ils sont rebelles, et l'intendant ajoute : « Il faut avoir vécu parmi eux pour savoir de quoi ils sont capables ; ils risquent tout pour un écu, et la force seule peut les tenir en règle. » M. de Merville se plaint aussi qu'on continue, malgré les ordonnances, à écorcher les bêtes mortes de maladie ; les peaux porteront les maladies partout où l'on les enverra, et, outre le *charbon*, on désigne le *mal de jambe* ou *orette* et le *lestou*. M. de Sauvagnat, seigneur de Vinzelles, demande qu'on enterre les bêtes avec leur peau. C'était bien le meilleur parti.

Quant à interdire la vente des cuirs et la fréquentation des foires, c'est peine perdue. A la foire de Montferrand, il vient des cuirs du Bourbonnais infesté. Du reste, le danger naît de tous côtés ; la maladie sur les bêtes à corne règne dans les environs de Tulle, Guéret, Evaux et Montluçon. Les frontières sont-elles fermées ? On passe par violence. « Dès lors, à quoi bon les fermer ? Si de tels

Digitized by Google

faits restent impunis, il est inutile de monter des gardes. » Turgot, dans le Limousin (1760-1763) prit pour garantir la province des mesures préservatrices ; il indique lui-même les symptômes du charbon, qui se déclare par des boutons chancreux sur la langue des bêtes.

La maladie que l'on croyait apaisée eut une recrudescence en 1772 ; elle revint du Rouergue et se répandit dans les subdélégations d'Aurillac, Mauriac, Issoire et Riom ; le bétail succombait en vingt-quatre heures. Les paysans l'attribuaient aux fortes chaleurs de l'été et à la température trop basse des eaux vives de la montagne, que le bétail boit avec avidité après avoir été exposé toute la journée à l'ardeur d'un soleil brûlant. Leur erreur était grande ; elle se comprend toutefois, et ils en sont eux-mêmes les victimes. Plusieurs d'entre eux, persistant à écorcher les bêtes mortes de la maladie, meurent eux-mêmes ; ils sont emportés en moins de huit heures, et les femmes qui les soignent succombent elles-mêmes dans leur dévouement. Les instructions et les indications de remèdes se succèdent. M. de Chazerat suspend les foires, fait enterrer les bêtes mortes, désinfecter tous les cuirs suspects. La maladie paraît arrêtée ; elle reprend à Méallet (1784) ; trois vaches de labour mortes ayant été jetées dans un bois voisin, l'infection se répand dans le village, et une jeune fille qui a touché les bêtes tombe dangereusement malade.

Dès 1771, M. Bertin avait envoyé à l'intendance d'Auvergne des vétérinaires sortant des écoles royales. Mais leur science, suffisante pour les cas ordinaires, se trouve ici en défaut ; ils ont eux-mêmes recours aux remèdes empiriques, par exemple à celui que recommandait M. Cheminade de Lormet : « On fait une incision dans la partie malade, et on introduit un morceau d'arsenic en pierre. » Ah ! Pasteur, vos bienfaits et votre gloire ne seront jamais assez célébrés ! Cette terrible maladie, le *charbon*, que nos pères subissaient, ne pouvant la guérir, vous l'avez vain-

Digitized by Google

cue; vous l'empêchez de naître, ou plutôt vous la faites naître par une inoculation préservatrice, et en même temps vous en limitez les effets; elle ne se développe pas. Elle a perdu son venin, elle ne saurait tuer. Les races bovines, les races ovines, si décimées jadis, prospèrent en sûreté, et l'éleveur tranquille jouit en paix de sa richesse.

Au milieu de tant de misères, que devenait la race chevaline? Elle aussi était atteinte, souffrait et mourait. A Riom, à Randan, la *morve* se déclare, et M. de Ballainvilliers constate qu'elle se communique aux hommes; il signale la mort d'un jeune homme de vingt-trois ans. Les ravages s'étendent à Clermont, à Thiers, à Neschers, à Aurillac. Tous les chevaux deviennent *morveux*, et quel remède emploie-t-on pour arrêter le mal? l'herbe appelée la *petite brochetée*. Ils sont même victimes de la maladie des bestiaux; sur plusieurs points, ils meurent pour avoir été chargés des cuirs des bêtes mortes et écorchées.

Enfin, aucune espèce n'est épargnée : les porcs souffrent de tumeurs dessus et dessous la langue. Pauvre Auvergne! c'est par millions de livres qu'en ces malheureux temps les pertes sont comptées!

Une grande industrie dépendait de la santé et du nombre des bestiaux : l'industrie fromagère, si intimément liée à la culture et à l'aménagement du sol qu'il est nécessaire de la classer sous le titre de l'agriculture; en la classant ainsi, nous ne faisons que suivre les cahiers, les rapports et les mémoires de l'intendance.

Les fromages d'Auvergne avaient-ils un bon renom? Nous serions tentés de répondre : Oui et non. Ils étaient certainement connus à Paris. M. Trudaine, intendant de la généralité, demande à ses subdélégués (liasse 1731-1733) quelle quantité de fromages les marchands de leur circonscription pourraient fournir à Paris, le contrôleur général étant disposé à interdire l'entrée des fromages de Hollande, si ceux d'Auvergne peuvent suffire.

Digitized by Google

M. Sadourny, d'Aurillac, répond que, comme on a souvent envoyé à Paris des produits inférieurs, les fromages d'Auvergne ne sont pas assez estimés. Cependant, ceux du Mont-Dore, de Besse, de Salers sont certainement bons; ils sont même les meilleurs de la province; viennent ensuite ceux du Cantal, c'est-à-dire ceux qui se font vers Aurillac; car ceux qui se font vers Murat, Alanche et Saint-Flour sont de moindre qualité; ceux qui se font du côté d'Ardes, de Besse et du Luguet sont les plus mauvais. On pourrait les transporter par mulets et par voitures jusqu'à Brassac, puis on les mettrait sur l'Allier. Le fromage vaut 17 livres le quintal, et le transport revient à 6 ou 7 livres. M. Sadourny rappelle qu'on en envoie par voitures jusqu'au Lot, et de là à Bordeaux, en Guyenne et en Gascogne, et la concurrence avec la Hollande est bien établie.

M. Besseyre, de Besse, dénonce 900 quintaux de fromage d'*Ecide* fait dans la montagne, de mai à octobre, et 200 à 300 quintaux de *Battards*, fabriqués hors des montagnes, dans des maisons particulières. Le prix de l'*Ecide* est de 19 à 30 livres le quintal, et celui des *Battards*, de 16 à 23 livres. Le transport s'opère par les Martres-de-Veyre et par l'Allier.

M. de Mallesaigne, de Bort, signale de 3,000 à 4,000 quintaux, avec un prix moyen de 17 livres.

M. de Vigier, de Mauriac, annonce que les paroisses de Salers, Mauriac, Apchon, Trisac, Manet et Fontanges produisent 8,160 quintaux, au prix de 15 livres le quintal. Il rappelle que M. Le Blanc, intendant d'Auvergne, avait voulu assurer le débit de ces fromages en les faisant voiturer jusqu'à la mer et en les dirigeant vers le Nord par navires; mais ils se gâtaient pendant un voyage trop long.

M. Tassy de Montluc, de Saint-Flour, dit que sa circonscription peut fournir de 7,000 à 8,000 quintaux, au prix moyen de 19 livres. Le transport peut se faire par Maringues.

Digitized by Google

M. Boyer de la Salle, de Viverols, déclare 2,000 quintaux, au prix moyen de 19 livres. Le transport pourrait se faire d'Ambert, par Clermont et Maringues.

M. Trudaine annonce à M. Fagon que sa province pourrait expédier à Paris au moins 10,000 quintaux, au prix variable de 17 à 22 livres, avec 3 livres de transport par quintal; mais il reconnaît que les marchands auvergnats ne paraissent pas disposés à abandonner le commerce qu'ils font avec le Languedoc et la Provence. Il rappelle en outre que la modération des droits a été accordée pour trois années, à compter du 1[er] octobre 1730.

M. Trudaine s'efforce de mettre l'Auvergne en état de soutenir la lutte avec avantage après ces trois années. Il présente au Conseil de commerce un mémoire sur les causes de la préférence accordée au fromage de Hollande; il espère en triompher. Ces causes sont : 1° les frais de transport qui sont moindres de la Hollande à Paris que des montagnes de l'Auvergne; 2° les fromages de Hollande ne paient pas d'entrée en France; ceux d'Auvergne paient un droit de douane à la sortie de la province; 3° les fromages de Hollande se conservent mieux et peuvent supporter la mer.

Le contrôleur général Orry, répondant à M. Trudaine, constate lui-même l'infériorité des fromages d'Auvergne; il dit : « Les épiciers de Paris refusent de les acheter à cause de la mauvaise odeur et du mauvais goût qu'ils contractent pour peu qu'ils soient gardés, et à cause des déchets et du peu de soin apporté dans la fabrication. » La France entière est de l'avis des épiciers de Paris, car en deux années, 1730-1731, par Amiens, Bordeaux, Caen, Dax, La Rochelle, Lille, Montpellier, Nantes, Rennes et Rouen, il est entré 7,931,954 livres de fromage de Hollande.

Il importait donc de perfectionner la fabrication. M. Mégret propose de réformer la manière dont on fait usage de la crême; on fait d'abord le fromage, qui se

Digitized by Google

trouve trop gras, et le beurre ensuite, qui est détestable; au lieu qu'aux environs de Dixmude et de Furnes, on suit avec avantage l'ordre inverse. On se décide à engager deux vachers flamands, Favier père et fils, de la paroisse de Saint-Vinox, par les soins de M. Darluy, receveur des fermes à Dunkerque, aux gages de huit sous par jour. Mais « c'étaient deux imbéciles, écrit M. Trudaine, qui apprirent leur métier de nos vachers. » M. Darluy fit des efforts inutiles pour engager quelques femmes de Furn'Ambacht à passer en Auvergne.

Alors M. Trudaine cherche à introduire en Auvergne la façon *Gruyère*, et nous avons un mémoire où les façons en Auvergne et en Suisse sont comparées. « En Auvergne, une *baste*, ou *vacherie* de 30 vaches, est sous la garde de deux hommes : un *vacher* auquel on donne 50 livres de gage, et un *goury* qui reçoit de 20 à 30 livres, plus 3 livres de pain de seigle par jour et du lait; pour deux vacheries, on prend en outre un *affermadon*, qui est payé 20 livres. Le *buron* est composé de quatre petites pièces : fougau, cabane, cabaneau et loge pour les porcs. Le lait tiré, on y jette la présure; une demi-heure après, on rompt le caillé avec un bâton garni de rais, et la *toume* tombe au fond. En Suisse, on fait doucement chauffer le lait avant d'y mettre la présure. »

On étudie aussi la construction des fromageries suisses; on envoie même M. Ladevie, prieur de Chastreix, pour examiner en Franche-Comté et en Suisse la manière de fabriquer le *Gruyère*. Au sujet de cette mission, une correspondance active est échangée entre M. Orry, contrôleur général; M. Trudaine, intendant d'Auvergne; M. de la Neuville, intendant de Franche-Comté, et M. Jobard, conseiller au bailliage et siège présidial de Besançon. M. de la Neuville écrit à M. Orry qu'il est inutile que M. Ladevie aille en Suisse : « Il se fait dans les montagnes de la Franche-Comté d'aussi bons fromages qu'en Suisse, d'ailleurs d'autant plus que ce sont des Suisses

Digitized by Google

mêmes qui viennent les y fabriquer, se rendant à cet effet en grand nombre à Pontarlier, le jour de la foire de Saint-Georges, dans une place que l'on nomme pour cette raison *Gruière*, et qui donne aussi le même nom aux hommes et aux filles qui s'y trouvent, et où les Comtois propriétaires choisissent ceux qu'ils croient les plus expérimentés. »

M. de la Neuville envoie comme échantillon à M. Trudaine du sel de Salins et des fromages, en outre les devis et plans d'une fruiterie, lieu de fabrication, et il favorise un traité entre M. Ladevie et Laurent Mourot, fermier de M. le marquis d'Aschey pour l'engagement de vachers suisses.

Quatorze Suisses arrivent en Auvergne. Un bâtiment pour faire le gruyère est construit sous la direction de M. Guillaume, par les paroisses de Saint-Pardoux, Chastreix, Bagnols, Saint-Donat, dans les montagnes de la Roche, appartenant à M. de Chalindrat, trésorier de France en la généralité de Riom. M. de Chalindrat s'intéresse à la fabrication, et ne tarde pas à donner avis à M. Trudaine « des progrès et du travail des Suisses, en ajoutant un état des dépenses. Il a présenté à M[mes] Trudaine du beurre et du fromage fabriqués suivant la nouvelle méthode; elles ont trouvé l'un et l'autre excellents. Quand les fromages arrivèrent dans la rue des Gras, il y accourut du monde de toute part; les Mallet les admiraient, et on eut bien de la peine à les empêcher qu'ils ne les piquassent. » Un envoi fut fait à Paris; il fut partagé entre les invalides, l'Hôpital Général et plusieurs épiciers. M. Mégret, en remerciant, dit : « Chacun trouve que le fromage est d'une pâte excellente et égale à celle des véritables *grières*, qu'on n'y trouve aucune différence, sinon qu'ils ne sont point autant salés et qu'ils n'ont point d'yeux. Il ajoute que l'on s'efforce à Paris d'encourager la fabrication des gruyères d'Auvergne; on est décidé à diminuer encore les frais de transport en diminuant les droits perçus pour

Digitized by Google

les péages et *peslières* et pour la douane de Vichy. M. Mégret offre en même temps de s'occuper de la vente; il annonce qu'un épicier de Paris a acheté toute la provision de M. de Chalindrat au prix de 23 liv. 10 sols le quintal.

» Les soins de M. Trudaine sont récompensés; M. Fagon déclare en séance du Conseil *qu'il est le meilleur intendant du royaume;* on l'engage à perfectionner encore la fabrication, à envoyer pour la faire connaître des fromages nouveaux dans les ports de Bordeaux et de La Rochelle. Car il ne faut pas perdre de vue que l'objet principal qu'on se propose est l'exclusion des fromages étrangers pour la fourniture de la marine. »

L'Hôpital Général, à Paris, la Salpétrière et la Pitié en consomment annuellement 110,000 milliers *(sic)* de fromages, pris à l'étranger, de 7 sols 5 deniers. Ceux d'Auvergne reviennent à 8 sols; il faudrait que M. Trudaine abaissât ce prix pour avoir la préférence.

Du reste, M. Trudaine ne s'arrête pas dans ses efforts; il écrit à ses subdélégués et « les exhorte à former des établissements pour la fabrication des *griers;* il promet de leur en procurer le débit à 25 livres le quintal, pris sur place; il s'engage en outre à accorder à ceux qui veulent entreprendre cette fabrication la remise de leurs impositions pour 1734 et de ce qui reste dû pour 1733, ensuite des cotes d'office taxées à un chiffre minime pendant six ans, enfin l'exemption de la milice pour leurs vachers. » C'était bien le vrai moyen de les encourager et de les contenter.

Les progrès continuent : on fait venir de nouveau des vachers suisses, 14, dont 4 pour Mauriac et Aurillac, 3 pour M. de Chalindrat, 1 pour M. Guillaume de la Tour, 2 pour Besse chez MM. Besseyre et Chandeson, 1 pour M. Morin *l'élu*, et un au Mont-d'Or pour M. Sadourny. Ces deux derniers propriétaires construisent des burons à Besse et dans les montagnes de Lapeyrusse; et pour favoriser M. Morin, M. Trudaine demande au marquis

Digitized by Google

de Miramont de lui proroger le bail de ses herbages. M. Besseyre, de Besse, dans sa montagne de la Croix-Morand, a fait des essais de comparaison : avec 6 seaux de lait, contenant 32 pintes parisiennes, il a fabriqué 30 livres de fromages d'Auvergne, ancienne manière, et avec la même quantité de lait, 25 livres 1/2 seulement à la façon de gruyère; mais le prix du gruyère étant plus élevé, il y a avantage à en produire.

En effet, plusieurs propriétaires se consacrent à cette production, et, pour assurer le succès de leur entreprise, ils demandent des secours et des privilèges. Le Conseil d'Etat les accueille favorablement, et par un arrêt du 20 avril 1734, arrêt que transmet M. Orry, il ordonne « que les particuliers de la province d'Auvergne qui y établiront des fabriques de fromages, façon suisse et de Franche-Comté, seront modérément taxés d'office pour la taille et autres impositions; les cotes seront arrêtées d'après les registres des paroisses. »

Ce n'est pas qu'un certain nombre d'habitants ne soient hostiles à ces *nouveautés;* des manœuvres coupables se produisent, et M. Ladevie est même menacé de mort pour avoir fait le voyage de Franche-Comté. Mais tout s'apaise enfin devant le succès. On a vendu le quintal à Bordeaux 25 livres; enfin les fabriques se multiplient dans plusieurs paroisses : à Saint-Alyre-en-Montagne, aux Bains du Mont-Dore, à Besse, Bagnols, Murat-le-Quaire, Le Vernet, Saint-Pardoux. C'est la conséquence des cotes d'office. Mais n'y a-t-il pas là une source d'abus ?

M. Trudaine n'est plus intendant; il est ministre du roi. Il recommande à son successeur, M. Rossignol, le sieur Chandeson, le priant « de lui continuer les cotes d'office en raison des sacrifices qu'il a faits et des engagements qui ont été pris envers lui. »

Mais M. Rossignol, s'il ne se prononce pas contre ce qu'a fait M. Trudaine, est pris toutefois de quelques

Digitized by Google

scrupules et émet quelques observations. En fait, si le roi a changé d'intendant, l'intendance paraît avoir changé de régime, et les fabriques de *griers* tombent en défaveur. M. Rossignol répond que le sieur Chandeson a été suffisamment dédommagé ; car, en faisant le compte des réductions dont il a profité, on arrive, pour quatre années, de 1735 à 1738, à la somme de 1,365 livres. La correspondance de M. Rossignol devient très active avec MM. Orry, contrôleur général, et Trudaine, ministre du roi. Il expose « que les propriétaires, sûrs des avantages que leur procure la cote d'office, ne fabrique plus de *griers* que la petite quantité nécessaire pour donner prétexte à cette faveur ; même en 1738, un seul propriétaire en a fabriqué. » Il propose d'accorder en échange sur les impositions des remises proportionnelles aux quantités fabriquées. M. Trudaine ne peut critiquer cette mesure, et le contrôleur général consent à la suppression ; il autorise l'intendant à remettre une partie de leurs impositions aux propriétaires-fabricants.

On finit par s'inquiéter au Contrôle général, et M. Fagon demande un état des particuliers qui ont fabriqué des gruyères, avec les noms de leurs montagnes, de leurs domaines et des paroisses où ils sont situés, les quantités et le poids des pièces fabriquées. Nous trouvons : Jean et Antoine Guillaume et Burin d'Eyssard, à la Jarrige, 70 quintaux 80 livres ; M. de Chalindrat, dans les montagnes du Mont-Dore et de la Roche, 169 quintaux 95 livres ; M. Cohadon, au Mont-Dore, 55 quintaux ; M. Chandeson, dans son domaine de Costapein, 49 quintaux 95 livres. Quelle diminution dans la production ! M. Rossignol consent encore à faire venir 6 vachers suisses, dont l'engagement a été conclu par les soins de M. François Genoud, de Fribourg ; et il annonce leur arrivée aux propriétaires. Mais ceux-ci sont découragés, entre autres MM. Burin d'Eyssard, Moulin, Guillaume, lieutenant de la Tour ; Cohadon, Solignat, M[e] Neiron de

Digitized by Google

Chalindrat; ils déclarent qu'ils sont hors d'état de se livrer désormais à la fabrication des gruyères.

On les décide toutefois à continuer, et des remises d'impositions sont encore accordées à MM. Cohadon, Solignat, et particulièrement à M. Chandeson pour les domaines qu'il a dans la paroisse de Besse-en-Chandèze *(sic)*. Ces faveurs sont inutiles; la décadence de la nouvelle industrie fromagère est définitive. M. Rossignol écrit même à M. Fagon que le succès de 1736 n'a été qu'apparent et artificiel, et en 1740, la ruine est complète. Dans sa conclusion, il ajoute : « C'est un ouvrage à système qu'on voudrait soutenir plus par honneur que par d'autres motifs. »

En fin de compte, on revient à l'ancien fromage d'Auvergne et pour longtemps. Ce n'est que de nos jours que des améliorations notables ont été accomplies, qu'on a fait au Mont-Dore et dans la Limagne des fromages et du beurre qui peuvent rivaliser avec les fromages et les beurres des autres parties de la France et de l'étranger.

Il faut toutefois savoir gré aux intendants, aux ministres et aux contrôleurs généraux des efforts qu'ils ont faits dans l'intérêt de l'agriculture; leur vigilance s'étendait à toutes choses. Ils ont bien mérité de l'Auvergne et de ses habitants. Le nom de M. Trudaine est resté particulièrement honoré, et la ville de Clermont s'est montrée justement reconnaissante en attachant son nom à l'un de ses boulevards.

H. CHOTARD.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR UNE RANDANNITE MIOCÈNE MARINE

DE LA LIMAGNE D'AUVERGNE

Par M. PAUL GAUTIER.

« J'ai appelé, en 1890 (1), l'attention des géologues sur une formation du puy de Mur, près Pont-du-Château, qui, par sa position et sa structure, mérite une étude détaillée que je poursuis et dont je communique à l'Académie les premiers résultats.

» Cette formation est comprise entre deux niveaux pépéritiques, intercalés dans les couches aquitaniennes lacustres. Elle est constituée par une alternance de lits à texture légère, très argileux, remplis de débris végétaux, d'écailles et d'ossements de poissons, avec des lits de travertins compacts, très coquilliers.

» L'examen détaillé des lits argileux ne permet pas de déterminer les végétaux et les poissons dont les débris sont trop incomplets, mais il est possible de révéler par le microscope, dans les lits fossiles, la présence d'innombrables grains de pollen de conifères et de véritables amas de diatomées. Celles-ci sont massées sur certains points en telle abondance qu'elles forment à elles seules le dépôt, qui devient une véritable *randannite ;* ailleurs

(1) P. GAUTIER, *Observations sur les pépérites du puy de Mur (Bull. Soc. géol. de France ;* 1890).

Digitized by Google

elles sont plus rares et disséminées dans la gangue, tantôt argileuse, tantôt calcaire. Les lits de travertins sont, au contraire, peu riches en diatomées et contiennent des débris de coquilles des genres *Helix (H. Ramondi)*, *Pupa*, *Clausilia*, *Limnæa*, *Planorbis*, etc., caractéristiques des dépôts lacustres de la Limagne.

» J'ai soumis les échantillons de cette randannite nouvelle à l'examen de MM. Héribaud et Brun, et la florule qu'ils me communiquent donne à ce dépôt un caractère de la plus haute importance. Les diatomées découvertes se répartissent, au point de vue biologique, en trois groupes distincts : le premier comprend 17 diatomées marines actuellement-vivantes, tant dans les mers tropicales que dans nos mers tempérées, et 17 espèces ou variétés nouvelles, fossiles, que leur organisation ou leurs affinités permettent de rattacher à des espèces marines actuellement existantes (1). Le deuxième groupe comprend 2 espèces d'eaux saumâtres et 7 espèces d'eaux douces. La prédominance des espèces et variétés du premier groupe donne donc un caractère essentiellement marin aux couches qui les contiennent, et ce fait est du plus haut intérêt pour la géologie de la région.

» Ces couches traversent toute la masse du puy de Mur, avec une inclinaison N.-E.—S.-O. faible ; nous les avons relevées en effet non-seulement dans le chemin où nous les avons indiquées d'abord, mais encore sur le flanc diamétralement opposé de la montagne et partout où les travaux de défoncement du sol ou le ravinement des eaux ont mis à nu l'affleurement des couches. Sur le flanc nord de la montagne la couche à diatomées est réduite à une épaisseur moyenne de 0^m 50, tandis que sur le flanc sud elle atteint près de 12^m : la formation va donc s'épaississant du nord au sud et c'est à la cote 480^m que l'on

(1) La liste et la description de ces espèces seront publiées par F. Héribaud : *Diatomées d'Auvergne* (*Revue d'Auvergne* ; 1892).

Digitized by Google

constate la plus grande abondance des diatomées, dont l'accumulation est telle qu'elles forment sur une grande étendue une belle randannite. On peut penser que ce lambeau, laissé en place lors de la constitution du relief actuel du puy de Mur, est le témoin d'un vaste dépôt dont il occupe sensiblement le centre. L'extension de ce dépôt est très difficile à préciser, car, jusqu'ici, il nous a été impossible, malgré nos recherches microscopiques, de le retrouver sur les collines qui avoisinent le puy de Mur, ce qui porterait à croire que son étendue était relativement peu considérable.

» L'origine de cette randannite est, pour nous, essentiellement marine. Elle indique l'extension dernière de la zone laguneuse qui, par la vallée du Rhône, avait affirmé sa présence dans la Limagne par les dépôts saumâtres à *Potamides Lamarckii*. L'alternance des travertins remplis de coquilles d'eau douce nous permet de réduire par la pensée à de simples flaques d'eau salée, très variables dans leur position, les petits bassins où pullulaient les diatomées marines et où tombaient les grains de pollen des forêts de conifères. Vers le sommet de la formation apparaissent des blocs remplis de tubes de phryganes couverts de coquilles de paludines, qui constituent la limite au-dessus de laquelle les diatomées marines cessent d'exister.

» Nous avons dit que cette formation reposait sur une couche de *pépérites*, supportées elles-mêmes par un épais massif de *calcaires à Helix;* de même, les *calcaires à phryganes* supportent des *pépérites* recouvertes par d'épaisses *couches lacustres à Bithynies*. Il est donc possible de faire coïncider avec cette double manifestation éruptive les oscillations du sol qui, sur ce point, ont permis l'accès de l'eau de mer et amené son retrait.

» L'objection qui peut être faite à cette manière de voir est l'absence d'autres fossiles parmi les diatomées ; on devrait y découvrir des coquilles marines ou saumâtres, et nos recherches les plus minutieuses n'ont pu en déce-

Digitized by Google

ler ; mais nous pouvons admettre que nos lacs salés, si petits et si peu profonds, s'opposaient au développement de ces êtres dont nous ne retrouvons pas les débris. Une autre objection peut être tirée de l'idée de petits lacs alimentés par des sources minéralisées dont la composition aurait permis le développement de diatomées marines. On pourrait citer à l'appui de cette thèse l'intéressante *florule phanérogamique* des bords de la mer qui croît dans les terrains de la Limagne arrosés par les eaux minérales. Mais nous pouvons opposer ce fait que, en ce qui concerne les diatomées, on n'a relevé dans les *randannites quaternaires* et dans les dépôts actuels des eaux minérales que des espèces des eaux douces et il est difficile de concevoir, à l'époque tertiaire, des conditions biologiques si différentes. Du reste, les observations de M. Nordenskjold ont établi que, partout où la densité de l'eau de mer est abaissée par l'introduction de l'eau douce, on voit les diatomées abonder à la surface, à tel point que ces bandes de diatomées produisent, sur l'océan, près du Spitzberg, des contrastes de coloration très tranchés ; nos petits lacs salés, largement alimentés par les ruisselets voisins, présentaient donc des conditions très favorables au développement de ces petits êtres.

» Pour ces raisons, nous considérons la formation que nous avons découverte comme le témoin de l'extension ultime de la mer miocène, jusque dans la Limagne d'Auvergne, vers la fin de l'aquitanien. »

(26 juin 1893.)

Digitized by Google

LE JARDIN BOTANIQUE DE CLERMONT

ET

LES BOTANISTES DE L'AUVERGNE

III

L'œuvre botanique de Lecoq est considérable (1) ; elle embrasse non-seulement la Botanique pure mais encore la Botanique appliquée à l'Agriculture et à l'Horticulture. Nous ne voulons nous occuper ici que des publications se rattachant à la Flore du Plateau central. Deux ouvrages fixent particulièrement notre attention :

Les « *Etudes sur la géographie botanique de l'Europe et, en particulier sur la végétation du Plateau central de la France* (1854 à 1858) » formant un ensemble de neuf volumes in-8° ; cette importante publication reste comme une mine inépuisable d'observations consciencieuses et empreintes de la vigoureuse méthode scientifique de son auteur.

Le « *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Plateau central de la France* » fait en collaboration avec Martial Lamotte, publié en 1847, est la première flore locale parue depuis Delarbre. Cette œuvre est le fruit de vingt années d'herborisations assidues dans les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Haute-Loire,

(1) Notice sur les travaux scientifiques de H. Lecoq. — Clermont, F. Thibaud, 1854.

Digitized by Google

du Cantal, de la Creuse, de la Corrèze et du Gard. Publié sous le titre modeste de Catalogue, ce travail contient un grand nombre de remarques critiques sur la détermination des plantes du centre de la France. Les auteurs ont fait appel pour cet inventaire aux travaux publiés antérieurement et nous avons regretté les critiques sévères adressées à Delarbre dans l'introduction du Catalogue; de plus, ils ont trouvé dans toute une phalange de botanistes herborisants des collaborateurs qui ont fourni des renseignements et des échantillons nombreux des plantes qui croissent sur tous les points du Plateau central. Lecoq et Lamotte nous ont conservé les noms de tous ceux qui ont contribué au succès de leur œuvre (1).

Ce *Catalogue* portait en germe le *Prodrome de la Flore du Plateau central de la France* dont Martial Lamotte donna en 1877 la première partie. Vingt-huit années s'étaient écoulées entre ces deux publications.

Le Prodrome n'est pas une réédition du Catalogue. Chaque plante est l'objet d'une synonymie détaillée et l'indication des localités est donnée avec la plus scrupuleuse exactitude. Mais Lamotte est mort sans avoir pu terminer son œuvre; la dernière partie qui devait comprendre : les Apétales, les Monocotylédones et les Cryptogames vasculaires n'a pas paru. La liste des plantes du Catalogue a pris une extension plus grande dans le Prodrome et nous renvoyons à l'Introduction pour la liste détaillée de tous les collaborateurs qui, par leurs récoltes ou par leurs herbiers, ont assuré à Lamotte l'indication d'espèces nouvelles, rares ou mal connues (2).

A la session extraordinaire tenue à Aurillac en juillet 1879 par la Société botanique de France, M. Malvezin a consacré un intéressant article aux découvertes botaniques faites dans le Cantal, en donnant les notices biographi-

(1) Catalogue : Considérations générales, pages 36-40.
(2) Prodrome : Introduction, pages 6 à 12.

Digitized by Google

ques des explorateurs les plus en vue comme celles des naturalistes les plus humbles (1); on peut ainsi se rendre un compte exact de la part qui revient à chacun dans l'établissement définitif des richesses de la flore du Plateau central.

En 1870, un professeur de l'Ecole normale primaire d'Aurillac, le Frère Gustave (Sérendat, Barthélemy) publia une *Clef analytique des genres de la Flore d'Auvergne*, et en 1873, la *Clef analytique de la Flore d'Auvergne.*

En 1876, un des élèves du précédent, Frère Héribaud-Joseph (Caumel, Jean-Baptiste), se faisait connaître par un premier travail : *Le Puy-de-Dôme et le Cantal, ou Tableau comparatif des plantes vasculaires qui croissent dans les deux départements*, et donnait en 1878 une « *Florule des terrains arrosés par les eaux minérales de l'Auvergne.* » Son herbier, couronné dans les concours régionaux du Cantal et de l'Aveyron, ne tarda pas à devenir un des plus importants de la région, apportant de nouvelles espèces à la Flore du Plateau central. Le maître et l'élève publièrent, en collaboration, une *Flore d'Auvergne* dont la préface est datée du 24 juin 1883 (2).

La Flore des FF. Gustave et Héribaud, avec le supplément paru en 1892, donne un inventaire complet des végétaux vasculaires recueillis dans notre province. Cet ouvrage d'un format commode pour les excursions, avec des clefs analytiques bien comprises, avec des descriptions succinctes des espèces, rend les plus signalés services à ceux qui veulent se familiariser avec les végétaux du pays; mais il lui manque l'ampleur des détails et l'ordonnance générale que réclame un ouvrage de longue haleine, qui doit être consacré à l'étude d'une des flores les plus riches de la France. Il serait à désirer que le digne succes-

(1) *Aperçu de l'histoire de la botanique dans le Cantal.* — In Bulletin Soc. Bot. de Fr., tome XXVI, 1879.

(2) Flore d'Auvergne, par F. Gustave et F. Héribaud-Joseph, 1883.

Digitized by Google

seur de Lamotte reprenne le Prodrome resté incomplet et en fasse le point de départ d'une Flore détaillée du Plateau central. Sa connaissance si approfondie des localités propres aux diverses espèces, ses études consciencieuses des genres les plus difficiles (1), son herbier le plus complet et le mieux ordonné, enfin un long passé d'études botaniques faites en commun avec Lamotte qui fut son maître et son collaborateur, le désignent pour entreprendre cette tâche laborieuse qui lui assurera la reconnaissance des botanistes.

Dans les découvertes faites et publiées dans ces dernières années, je suis heureux de citer les noms de MM. Dumas-Damon, Billiet, Gonod d'Artemare, Layé, Sanitas, qui ont comblé bien des lacunes par leurs explorations méticuleuses de nombreuses localités peu visitées. C'est dans nos conversations qu'est née l'idée d'établir au Jardin Lecoq une section spéciale pour nos plantes de montagne. La réalisation de ce projet réclamait leur intervention soutenue et je les remercie de leur précieux envoi. Sous l'habile direction de M. Layé, jardinier en chef de la ville, les plantes récoltées dans leurs stations ont trouvé un sol favorable ; une exposition rationnelle et la conservation, depuis deux années, des espèces en pleine vigueur, donnant fleurs et fruits, affirme le succès de cette section nouvelle du jardin.

Nous pouvons donc considérer que l'inventaire de nos richesses phanérogamiques est établi d'une façon à peu près complète ; mais, en revanche, nous ne possédons sur notre flore cryptogamique que des chapitres épars, dont les uns sont consciencieusement étudiés, mais qui laissent, pour la plupart, de vastes lacunes à combler.

Les Cryptogames vasculaires ont été réunis aux Pha-

(1) F. Héribaud. — Notice sur quelques Menthes observées dans le département du Cantal, 1881.

— Analyse descriptive des Rubus du Plateau central, 1891.

Digitized by Google

nérogames dans toutes les flores que nous venons d'étudier; ils forment en effet avec eux l'ensemble des végétaux vasculaires et, à ce point de vue, l'étude des Fougères, Equisétacées, Marsiliacées, Isoétées, Lycopodiacées peut être considérée comme très complète.

Parmi les Cryptogames cellulaires, les *Mousses* et les *Hépatiques* ont plus particulièrement fixé l'attention des botanistes. C'est Edouard Lamy de la Chapelle qui, le premier, a fait dans nos régions des récoltes sérieuses qui lui ont permis d'établir des listes précises basées sur des déterminations rigoureuses. Les « *Mousses et Hépatiques du Mont-Dore et de la Haute-Vienne* » publiées en 1876, avec deux *suppléments*, en 1876 et 1878, sont une œuvre de maître que M. Malinvaud a résumée en 1878, dans le Bulletin de la Société botanique de France.

Depuis, en 1886, J. Cardot a donné une liste des « *Récoltes bryologiques du F. Gasilien dans le Puy-de-Dôme et le Cantal* » (1).

En 1889, Dumas-Damon, réunissant les faits acquis antérieurement et les résultats de ses herborisations a repris le « *Catalogue des Mousses récoltées dans le département du Puy-de-Dôme ou près de ses limites* » comme « *Contribution à la Flore bryologique de l'Auvergne* (2) »; avec un *supplément* en 1890.

L'abbé Sébille en 1890 (3), Thériot en 1891 (4), ont donné les listes des Récoltes bryologiques de la Société française de botanique pendant ses sessions au Mont-Dore et à Murat.

Depuis cette date, Fr. Héribaud, entouré de collaborateurs infatigables, a de beaucoup augmenté la liste ainsi accrue et nous attendons avec impatience la publication qu'il prépare sur les *Muscinées d'Auvergne*.

(1) Revue bryologique, 13e année, n° 3.
(2) Revue du Bourbonnais.
(3-4) Revue de la Société française de Botanique.

Digitized by Google

Parmi les Thallophytes, les Lichens, les Algues et les Champignons ont été l'objet de quelques travaux.

C'est encore Lamy de la Chapelle qui a donné en 1880, le « *Catalogue des Lichens du Mont-Dore et de la Haute-Vienne,* » avec « *supplément* » en 1882.

Quelques listes, par trop indécises, ont été publiées par M. Roujou, lors du congrès de Clermont en 1876.

En 1887 et 1889, l'abbé Hue a publié deux premières listes de « Lichens du Cantal récoltés par l'abbé Fuzet » (1).

Mais ces catalogues sont loin de comprendre la totalité des espèces de l'Auvergne et il reste à terminer l'étude de ce groupe de végétaux qui, étant donnée la position du Plateau central, réservent aux naturalistes les plus intéressantes découvertes.

Jusqu'ici, un seul groupe d'Algues a été soumis à un examen attentif et sérieux, ce sont les *Diatomées.*

En 1855, W. Smith donna une liste des espèces recueillies au puy de Dôme et au Mont-Dore. Depuis, MM. Paul Petit, Dr Leuduger-Fortmorel, Ehrenberg, Roujou ont publié quelques observations sur les dépôts de Diatomées fossiles et de quelques eaux minérales. Le nombre des espèces énumérées par ces auteurs s'élève à 122, dont 86 fossiles et 36 vivantes. Aujourd'hui, à la suite de minutieuses recherches, le Frère Héribaud donne dans notre Revue un catalogue raisonné des *Diatomées d'Auvergne;* il a pu, en quelques années, récolter 700 espèces ou variétés, avec plusieurs formes nouvelles pour la science. Un pareil résultat est bien fait pour encourager ceux qui voudront aborder l'étude des autres groupes d'Algues répartis tant dans nos eaux courantes que dans les eaux minérales et dans les lacs volcaniques de nos montagnes.

Les Champignons n'ont été jusqu'ici étudiés qu'au point

(1) Bulletin de la Société botanique de France.

Digitized by Google

de vue de leurs applications diverses. Les « *Plantes parasites de la Flore d'Auvergne* » du F. Héribaud et les « *Champignons comestibles du Puy-de-Dôme* » de M. Coquelut rentrent dans cette catégorie de publications.

L'étude des Champignons d'Auvergne mérite de fixer l'attention d'un naturaliste qui veut un sujet neuf, touchant à une région inexplorée aussi intéressante que notre province.

Telle est l'œuvre accomplie depuis Delarbre, en ce qui concerne la Flore d'Auvergne ; il est possible de prendre une idée d'ensemble de la distribution de nos espèces végétales, de leur groupement en familles. C'est pour mettre sous les yeux de ceux qui s'intéressent à ces hautes questions naturelles qu'un jardin botanique résumant toutes les découvertes, rendant palpables les affinités des plantes et leurs groupements dans la nature, est d'une nécessité absolue. Nous avons dit comment a été créé celui de Clermont; il nous reste à indiquer les modifications que nous avons apportées à son ordonnance générale pour le mettre en rapport avec les travaux accomplis par les botanistes dont nous venons d'étudier les importantes découvertes.

Dr Paul Girod.

(A suivre.)

Digitized by Google

ENQUÊTE

SUR LES

EAUX MINÉRALES DE L'AUVERGNE

1772

Les documents que nous reproduisons ci-dessous sont conservés aux archives départementales du Puy-de-Dôme (série C, art. 1431). Nous croyons qu'on n'en a pas encore fait usage dans les nombreuses études publiées sur les Eaux minérales de cette province (1). Si l'intérêt scientifique en est de peu d'importance, nous espérons qu'on les lira néanmoins avec plaisir à titre de curiosité historique.

Cette enquête fut entreprise par les soins de M. de Chazerat, intendant d'Auvergne, sur les ordres qui lui étaient venus de la Cour. Pour remédier aux abus résultant « de la témérité avec laquelle un nombre considéra- » ble de particuliers sans titre ni qualité, dispensent au » hasard dans toutes espèces de maladies, des remèdes » prétendus spécifiques, » le roi avait, le 25 avril 1772, donné une déclaration portant établissement d'une Commission royale de médecine pour l'examen des remèdes particuliers et la distribution des eaux minérales. En adressant cette déclaration à l'Intendant, et en lui pres-

(1) Nous ne pouvons énumérer ici ces ouvrages trop nombreux ; mais nous devons au moins citer les *Dictionnaires des Eaux minérales du Puy-de-Dôme*, publiés en 1846 par M. Nivet, et en 1878 par M. Truchot.

Digitized by Google

crivant de faire l'enquête dont nous allons donner les résultats, le duc de la Vrillière, rappelait que « Sa Majesté » n'entend point cependant priver les propriétaires des » fonds où sont situés les bains, sources ou fontaines » d'eaux minérales du droit de propriété et possession de » ces eaux. » Il ne s'agissait donc que d'une surveillance exercée par des médecins choisis *ad hoc*. Cette organisation a persisté jusqu'en ce siècle-ci, comme on le sait, avec les médecins inspecteurs des Eaux minérales.

Des renseignements furent demandés par l'Intendant à tous ses subdélégués au nombre de 18 (1). Tous répondirent sans doute, mais nous n'avons retrouvé qu'un certain nombre des tableaux dressés par eux. Ce sont ces tableaux que nous reproduisons ci-dessous :

SUBDÉLÉGATION D'AURILLAC.

Noms des Eaux. — « Il n'y a point de bains en ce département. La source ou fontaine minérale connue sous le nom d'Eaux de Vic naît dans un pré du domaine appelé de Peirebaire, appartenant au seigneur de Comblat, paroisse de Vic-en-Carladès. »

Noms des médecins ou autres gardes qui sont chargés de prendre soin de ces bains ou fontaines. — « Il n'y a point de médecin directement chargé de l'inspection desdites Eaux. »

Dates de leurs brevets ou commissions. — « La garde, conservation et distribution de ces Eaux est directement confiée à M^re^ Raymond-Jean-Antoine de La Carrière, chevalier, seigneur de Comblat, dans le fonds duquel elles naissent, en vertu d'une commission en parchemin à lui accordée par feu M. Senac, du 7 février 1761. Ladite commission conforme à une pareille à

(1) Aurillac, Besse, Billom, Bort, Brioude, La Chaise-Dieu, Clermont, Issoire, Langeac, Lezoux, Montaigut, Mauriac, Murat, Riom, Saint-Amant-Roche-Savine, Saint-Flour, Thiers et Vic-le-Comte.

Digitized by Google

Mre François-Joseph de Lacarrière, son père, par M. Poirier, du mois de juillet 1716; à autre du 30 mars 1675 par M. Daquin en faveur de Mre Christophle de Comblat de Vic, son aïeul; et encore à une autre commission du 1er avril 1662 en faveur de Louis de Comblat de Cabanes, bisaïeul dudit sieur de Comblat, propriétaire actuel, par M. Vallot, lors premier médecin du roy, et autres antérieures depuis la découverte de ces eaux en 1602. »

Montant des sommes auxquelles les bains ou les eaux sont affermés. — « Le produit des eaux minérales de Vic n'a jamais été affermé; ceux qui vont les prendre sur les lieux les paient à raison de douze sols chacun pour tout le tems de leur séjour; et mises en bouteilles ou dans des barils coutent douze deniers la pinte pour indemniser le sieur de Comblat, à qui il est accordé de percevoir le produit desdites eaux, du dommage que les buveurs d'eau font dans son pré qu'il est forcé de leur abbandoner.

» Le sieur de Comblat et ses auteurs les ont faites distribuer jusqu'à présent par un homme de confiance qui leur en rend compte; il les distribue gratis aux pauvres et à tous les habitans de la paroisse de Vic; ceux des paroisses voisines comme Polminiac, Saint-Clément et Thiezac ne les paient que moitié moins du taux ordinaire. Il n'y a que le sieur de Comblat qui puisse sçavoir au juste le montant dudit produit. Le plus fort suivant l'opinion commune depuis plus de 40 ans n'a pas été à 1000 livres, et il peut être évalué communes années de 6 à 800 livres. »

Noms des propriétaires des sources. — « Le sieur de Lacarrière, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien officier des gardes françaises, en qualité de seigneur de Comblat. »

Propriétés des bains et des eaux. — « Ces eaux ont été analysées dans un petit volume in-12 d'environ 140 pages, imprimé en 1717 ou 1718 et dédié à M. Poirier, premier médecin du roy, par M. Esquirou, docteur en médecine,

Digitized by Google

mort en 1767. Il paroit par son analyse qu'elles sont spécifiques contre les coliques bilieuses, venteuses, néphretiques, les diarrées, contre les effets de la passion histerique, de l'affection hyppocondriaque, la mélancolie, les vapeurs, contre les palpitations de cœur, les douleurs de tête invétérées et migraines, les mauvais effets de la bile, les obstructions du foye, le scorbut, le virus vénérien, la suspension de la perte menstruelle, les fleurs blanches, la galle, les hemmorroides, les dartres, les mauvaises digestions. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « La reputation de ces eaux s'étendoit jusqu'aux Pyrénées dans le siècle dernier et vers le commencement de celui-cy, avant la découverte qui s'est faite en beaucoup d'endroits de plusieurs sources minérales auparavant inconnues. On venoit des environs de Toulouse, de la Gascogne, de l'Agénois, du Rouergue, du Limosin, du Quercy prendre les eaux sur les lieux ou bien on les envoyoit chercher. Cela s'est rallenti depuis une quarantaine d'années et l'usage de ces eaux n'est plus guère pratiqué que par les habitans de cinq à six lieues à la ronde, dont la ville d'Aurillac qui n'est qu'à trois lieues, fait la consommation la plus considérable, concurrament avec les eaux de Miers en Quiercy et celles de Cransac en Rouergue (1).

(1) Les eaux de Vic ont été aussi analysées par M. Brieude, médecin à Aurillac en 1757.

Il n'est pas question dans le tableau ci-dessus d'une autre source d'eau minérale découverte en 1762 au Peruché dans la paroisse de Saint-Cirgues de Jordanne. L'eau était reçue « dans une espèce de cuve de cinq à six piés de diamètre en pièces de bois de » sapin si bien cimentées qu'à peine se pouvoit-il perdre une goutte d'eau, et qui s'est » conservée sous les rochers et les pierres qui ont tenu cette fontaine ensevelie depuis » un tems si considérable que ny les auciens des lieux ny par la tradition personne » n'en a le moindre souvenir. » Cette découverte donna lieu à d'assez vives contestations entre les médecins de la ville d'Aurillac ; un premier mémoire du sieur Breu, avait été vivement attaqué dans un autre mémoire anonyme, attribué au sieur Brieude et distribué par M. Boygues, apothicaire. M. Breu porta plainte et nous ne savons la fin de l'histoire, mais la déposition que fit à cette occasion un M. Brunon, choqué du

Digitized by Google

SUBDÉLÉGATION D'ARLANC.

Noms des sources. — « Les eaux d'Arlanc sont situées à l'extrémité d'un pré à deux cents pas du bourg, paroisse d'Arlanc. — 2° Les eaux de la Chongs sont dans un communal dont elles portent le nom, à trois cents pas d'Ambert et dans la paroisse. — 3° Les eaux de Sagnetas sont à la tête d'un pré au penchant d'une montagne, à cent pas de Job et dans la paroisse. — 4° Celles de la Becherie portent le nom du village près duquel elles sont; elles sont dans la paroisse de Job. — 5° Celles de Saint-Amant sont au bas du bourg de Saint-Amant-Roche-Savine, dans un pacage qui appartient à la fabrique de l'église du lieu. — 6° Celles appelées de La Fayolle sont situées sur le chemin allant de Saint-Amant à Issoire, dans un pacage qui appartient au village de La Fayolle, dépendant de la paroisse de Saint-Amant-Roche-Savine.

» Il n'y a point d'eaux thermales connues, ny par conséquent de bains. »

Noms des médecins ou autres gardes qui sont chargés d'en prendre soin. — « Il n'y a point de médecins ni des gens de l'art qui en ayent pris soin jusques icy. Ceux qui veulent en boire chargent quelque pauvre homme de nettoyer les lieux où elles se jettent, avant de les puiser.

» Personne n'a ni brevet ni commission. »

mépris que le médecin Brieude avait fait de ses eaux de Contrexeville est assez jolie pour être reproduite :

« Le sieur Brunon dépose que sur la lecture qu'il a faite d'une petite brochure » intitulée : *Examen de l'analyse des eaux de Peruché*, quoiqu'il ait entendu dire » à tout le monde que le sieur Brieude en étoit l'auteur, il ne peut se le persuader, » atendu que son esprit et ses lumières sont connus, et que dans l'examen dont est » question il n'y a pas une phrase qui soit françoise, qu'il n'y a ny suite ny consé- » quence ny démonstration ny preuve que l'on puisse seulement soupçonner fondées. » Un homme de l'art auroit suivi les principes et combatu sans fiel ce qu'il auroit » trouvé de contraire à ces mêmes principes; au lieu que sans rien aprofondir, on a » tout superficielement combatu, et l'on a donné pour certain que des probabilités » equivoques : ce qui lui fait croire que c'est l'ouvrage de quelque ignorant frater de » village. » (Archives départementales du Puy-de-Dôme, c. 1429.)

Digitized by Google

Produit. — « Il n'y en a aucune d'affermées; le public en jouit à sa liberté. »

Noms des propriétaires des sources. — « 1° Arlanc : le sol appartient à M. Bravard de Lacombe, paroisse d'Arlanc. — 2° La Chongs : le sol est des dépendances d'Ambert; c'est un pacage commun avec les villages voisins. — 3° Sagnetas : le sol appartient à M. le comte d'Aly, domicilié à Job. — 4° La Becherie : le sol appartient à M. d'Aval de la Becherie. — 5° Saint-Amant-Roche-Savine : ces eaux sont situées dans un pacage au bas du bourg de Saint-Amant; le sol appartient à la fabrique de l'égise du lieu. — 7° La Fayolle : ces eaux sont situées dans un pacage qui appartient au village de La Fayolle, dépendant de la paroisse de Saint-Amant-Roche-Savine. »

Propriétés. — « Toutes lesdites eaux sont ferrugineuses et vitrioliques, il n'y a que le plus et le moins qu'il est même aisé de distinguer au goût. Elles perdent beaucoup de leur saveur par le transport; elles changent la couleur du syrop violat en rouge, mais il faut faire cette expérience sur les lieux. Celles d'Arlanc et de la Becherie paroissent les plus actives. Elles sont par conséquent toutes dans la même classe, c'est-à-dire plus ou moins rafraîchissantes, plus ou moins apéritives, dieurétiques et légèrement purgatives; ainsi elles peuvent s'employer dans les cas et circonstances où l'on employe à Paris les eaux de Passy. Nous les employons dans les pâles couleurs et autres maladies causées par des embarras dans les viscères, et elles opèrent souvent de très bons effets. Si on s'en sert plus rarement, c'est sans doute à raison du peu de soin qu'on a de mettre les sources propres en y faisant de petits réservoirs et prenant quelques précautions qui ne demanderoient pas de grands frais. Celles de Saint-Amant sont ferrugineuses et vitrioliques et ont mesme plus de qualités que celles ci-dessus analysées. Celles de La Fayolle sont de mesme qualité, mais plus actives. »

Observations sur la confiance que le public donne à

Digitized by Google

ces eaux. — « Il seroit à souhaitter que le public, aveugle sur ses besoins, accoutumé à ne faire cas des choses que par ce qu'elles lui couttent, eut recours à l'eficacité de ces eaux puisées à leur source, dans le cas mesme où des eaux éloignées, agitées par le transport, echauffées et privées d'une partie de leur vertu, ont été sans succès. Il n'y a pour ainsi dire que les personnes qui manquent des facultés pour faire venir des eaux d'ailleurs qui employent celles-cy, quoyque tout le monde voye journelement de plus grands effets dans ces dernières. Enfin pourtant la confiance que se sont acquises généralement lesdites eaux se borne dans la classe des habitants les plus utiles à l'Etat comme les plus malheureux. Il seroit à souhaitter qu'elles fussent employées par quelques persones dont les guérisons ne manqueroient pas de faire de l'éclat; il ne manque que cela pour les faire préférer dans ce païs à bien d'autres qu'on employe à grand prix et sans succès. »

(A suivre.)

Digitized by Google

DISPOSITION SYSTÉMATIQUE

DES

DIATOMÉES D'AUVERGNE

(Suite.)

Nav. amphirhynchus Ehrb. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 27 à 29).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Creux Mortier; les Queyrades nos 1 et 2; Pré Cohendy. — *Vivant :* Lac inférieur de la Godivelle; lac Chauvet; narse de la Cassière; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers; Saint-Jacques-des-Blats; Massiac (!).

Hab. Lacs, tourbières; eaux vives ou stagnantes. AR.

Var. **major** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

La longueur de cette forme peut atteindre jusqu'à 95μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Pré Cohendy. R.

Obs. — Quelques auteurs considèrent les *Nav. producta* et *amphirhynchus* comme simples variétés du *Nav. affinis* d'Ehrenberg.

Nav. patula W. Sm. (Br. D. A. J. pl. 7, fig. 33 = *Nav. latiuscula* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; lac Chauvet; lac de la Faye; tourbières de la Croix-Morand; narse d'Espinasse (!).

Hab. Grands lacs des montagnes; tourbières des hauts plateaux. R.

Nav. americana Ehrb. (V. H. S. pl. 12, fig. 37).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.

Espèce nouvelle pour la flore française.

Var. **bacillaris** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 13).

Forme bacillaire et plus étroite que le type.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.

Digitized by Google

Forma **minor** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 12).

Ne diffère de la variété précédente que par sa taille beaucoup plus petite.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. AR.

Nav. firma Ktz. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile* : Les Queyrades n° 2; Rouilhas-Bas; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Etang de Chancelade *(Montel).* Lac Chambon (!).

CANTAL. Saint-Urcize (!). Tourbières du Cézallier; Allanche *(Bielawski).*

Hab. Lacs, étangs, fossés d'irrigation, cascades. AR.

Var. **W. Sm.** (W. Sm. Ann. pl. 63, fig. 1. — 1865).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith).* R.

Nav. ampliata Ehrb. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 4 et 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; les Queyrades n° 2; Randanne; la Cassière; Verneuge; Rouilhas-Bas; Creux Mortier; Saint-Saturnin. AR.

Var. **minor** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Cette forme réduite mesure à peine 45μ de longueur.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Verneuge. R.

Nav. bisulcata Lag. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Creux Mortier. R.

Forma **major** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Ne diffère de la forme type que par ses plus grandes dimensions. Longueur 90μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Pré Cohendy. R.

GROUPE DES BACILLÉES.

Nav. Bacillum Ehrb. (V. H. S. pl. 13, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. Etang Gaubert, près de Lezoux; Ambert; Arlanc; narse de la Cassière; la Croix-Morand (!). Gour de Tazanat *(F. Hardouin).*

CANTAL. Salers; le Falgoux; Mandaille; Saint-Mamet; Maurs (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes de la plaine et de la montagne. AR.

Forma **minor** (V. H. S. pl. 13, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Verneuge; Olby. AR.

Obs. — La Navicule du dépôt d'Olby ne ressemble pas tout à fait à la forme représentée par la figure 10, pl. 13 de Van Heurck;

Digitized by Google

elle est presque elliptique, à terminaisons allongées, et la partie centrale bacillaire très courte.

Nav. bacilliformis Grun. (V. H. S. pl. 13, fig. 11).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; les Queyrades n° 2; Saint-Loup. R.
Navicule nouvelle pour la flore française.

Nav. bacillaris Greg. (V. H. S. pl. 12, fig. 27 et 28).
Je n'ai pu réussir à retrouver cette espèce, signalée en Auvergne par M. H. Peragallo.

Nav. lepida Greg. (V. H. S. pl. 13, fig. 12).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.

Nav. pseudobacillum Grun. (V. H. S. pl. 13, fig. 9).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. AR.
Ces deux dernières Navicules sont nouvelles pour la France.

Var. **major** M. Perag. *nov.*

Ressemble, comme forme, à la fig. 9 de la pl. 13 de Van Heurck, et à la description du *Nav. Bacillum* donnée par M. Brun, dans ses *Diatomées des Alpes et du Jura*, page 71, mais elle en diffère par les stries qui n'arrivent pas jusqu'au raphé, et par ses dimensions plus grandes. Longueur 80μ en moyenne, au lieu de 35μ.
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. AC.

Nav. Pupula (V. H. S. pl. 13, fig. 15 = *Stauroneis rectangularis* Greg.)
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. — *Vivant :* Etang Gaubert, près de Lezoux (!). Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Theix; Saint-Genès-Champanelle (!). Sondage du lac Pavin (*Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.
CANTAL. Lac de la Crégut; ravin de la Croix, au Lioran; Murat (!).
Hab. Eaux stagnantes de la plaine; grands lacs des montagnes. R.
Obs. — Le *Nav. Pupula* est peut-être la forme désignée par Ehrenberg sous le nom de *Nav. silicula.*

Var. **minuta** Klz. (V. H. S. pl. 13, fig. 16).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; la Cassière; Rouilhas-Bas. AR.

Digitized by Google

GROUPE DES MINUTISSIMÉES.

Nav. perminuta Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 7 = *Nav. veneta* Ktz. var.).

PUY-DE-DÔME. Fontaine de la place Delille, à Clermont (!). R.

Nav. pumila Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 35 = *Nav. veneta* Ktz. var.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne. — *Vivant :* Fontaine de la place Delille, à Clermont. R.

Ces deux petites espèces sont à rechercher dans les eaux stagnantes de la plaine.

Nav. seminulum Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 8. *B.* = *Nav. oculata* Bréb.).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de la Bourboule *(P. Petit).* Fontaine près de la gare de Royat *(F. Pierre).* Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

CANTAL. Source vive située sous les rochers Saint-Jacques, à Saint-Flour (!). Farges, près de Paulhac *(Albert Sagette).* AR.

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes de la plaine et de la montagne. R.

Var. **fragilarioides** Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Verneuge. — *Vivant :* Fontaine près de la gare de Royat *(F. Pierre).* AR.

Nav. Creguti F. Hérib. et M. Perag. *nov.* (Pl. IV, fig. 17).

Valve elliptique ou plus ou moins rhomboïdale, à terminaisons largement arrondies. Stries radiantes, nettes, fortes et interrompues, ou plutôt très raccourcies au centre, où elles forment un pseudo-stauros large, bordé par 3 ou 4 stries très courtes; les deux points, terminant le raphé au nodule central, sont très éloignés l'un de l'autre. La longueur du frustule varie entre 28 et 35 μ, avec 12 à 15 stries en 10 μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Randanne; les Queyrades n° 2. AC.

Cette espèce fossile est dédiée à M. l'abbé Régis Crégut, en souvenir des nombreux matériaux d'étude qu'il a eu l'amabilité de me procurer.

Var. **lanceolata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. IV, fig. 18).

Digitized by Google

Variété remarquable par sa forme lancéolée-rhomboïdale.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Mêlée au type, et tout aussi fréquente.

Nav. minima Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 15 = *Nav. minutissima* Grun. *nec* Rab.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. AR.

Nav. atomus Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 24 = *Synedra atomus* Rab.).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de la Bourboule *(P. Petit)*. Saint-Nectaire (!).

Hab. Eaux minérales de la région montagneuse. AR.

Nav. atomoides Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 12).

PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret; Job, près d'Ambert (!).

Hab. Eaux stagnantes, douces ou minérales. AR.

Nav. falaisensis Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. R.

Nav. pelliculosa Hilse (V. H. S. pl. 14, fig. 32 = *Frustulia pelliculosa* Bréb.).

CANTAL. Pente nord du Plomb du Cantal; source de l'Allagnon; sommet de la Margeride (!).

Hab. Sources vives des montagnes. R.

Nav. minuscula Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. AR.

Nav. binodis W. Sm. (Br. D. A. J. pl. 7, fig. 18).

PUY-DE-DÔME. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Tourbières de la Croix-Morand (!).

Hab. Çà et là sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes; Mousses humides, tourbières. AR.

Nav. Rotæana Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Job, près d'Ambert; Courty, près de Thiers (!). Etang de Chancelade *(Montel)*.

Hab. Eaux stagnantes, à toutes les altitudes. R.

Var. **minor** Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 18 et 19).

CANTAL. Lac de la Crégut (!). R.

Var. **oblongella** Grun. (V. H. S. pl. 14, fig. 21).

PUY-DE-DÔME. Theix; Chanonat (!). R.

Digitized by Google

Nav. perpusilla Grun. V. H. S. pl. 14, fig. 22 et 23 = *Nav. latissima* Greg.).

CANTAL. Rochers humides du Pas-de-Roland; source vive près du sommet du Plomb (!).

Hab. Cascades et rochers humides des montagnes. R.

GENRE **Amphipleura** KTZ. 1844.

Amph. pellucida Ktz. (V. H. S. pl. 17, fig. 14 et 15).

PUY-DE-DÔME. Champeix; le Buisson *(Max. Roux)*. Tazanat; Aulnat; Ambert; Lezoux (!).

CANTAL. Maurs; Arpajon; les Quatre-Chemins, près d'Aurillac (!).

Hab. Eaux limoneuses; étangs, marais tourbeux. AR.

GENRE **Pleurosigma** W. SM. 1853.

Pl. attenuatum Ktz. (V. H. S. pl. 21, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. Fontaine du village de Tazanat *(Desnier)*. Bords de l'Allier, sous Mirefleurs (!).

CANTAL. Fossés vaseux, sous le village de Montmurat (!).

Hab. Eaux stagnantes, calcaires ou siliceuses. R.

Pl. acuminatum (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 21, fig. 12 = *Pl. lacustre* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson; Saint-Babel; Issoire; Pionsat *(Max. Roux)*. Eaux minérales de Sainte-Marguerite; Aulnat; Vertolaye (!). Lussat *(Lastiolas)*.

CANTAL. Maurs; Arpajon; Massiac; Pleaux (!).

Hab. Dans toutes les eaux stagnantes de la plaine. AC.

Var. **scalproides** Rab. (V. H. S. pl. 21, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. Çà et là, mêlé au type. AR.

Pl. Spencerii W. Sm. (W. Sm. B. D. pl. 22, fig. 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Varennes n° 1. — *Vivant:* Le Buisson *(Max. Roux)*. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*. Aulnat; marais de Cœur; bords de l'Allier, à Pont-du-Château (!).

CANTAL. Fossés vaseux, près de Maurs (!).

Hab. Etangs, fossés limoneux de la plaine, bords vaseux des cours d'eau peu rapides. AR.

Digitized by Google

Pl. Kützingii Grun. (V. H. S. pl. 21, fig. 14 = *Pl. gracilentum* Rab.).

CANTAL. Bords du Lot, à Vieillevie; étang du Trioulou, près de Saint-Constans (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente, à laquelle quelques auteurs le rattachent comme variété. R.

GENRE **Amphiprora** EHRB. 1843.

Amph. recta Greg. (M. J. pl. 1, fig. 40. — 1857).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur. R. Espèce marine nouvelle pour la flore française.

SOUS-FAMILLE II. — PSEUDO-RAPHIDÉES.

5e TRIBU. — EUNOTIÉES.

GENRE **Epithemia** BRÉB. 1838.

Ep. turgida Ktz. (V. H. S. pl. 31, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; Randanne; Pré Cohendy; Saint-Saturnin; Ceyssat; Ponteix; Verneuge; Varennes n° 3; Champeix; Creux Mortier. — *Vivant :* Lac Guéry; eaux minérales de Sainte-Marguerite; lac Pavin; étang Gaubert, près de Lezoux; lac d'Aydat; Theix; plateau de Châteaugay; grotte de Saint-Floret; Médagues (!). Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Saint-Nectaire; le Buisson; Saint-Germain-Lembron *(Max. Roux)*. Sondage du lac Pavin *(P. Gautier* et *Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Massiac; Vic-sur-Cère; Murat; Salers; Saint-Flour; Raulhac; Prat-de-Bouc; Dienne; Saint-Jacques-des-Blats (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine; lacs et tourbières des montagnes. C.

Obs. — L'*Ep. turgida* du dépôt des Queyrades n° 2, pourrait être considéré comme une variété, car les extrémités, au lieu d'être prolongées vers le bas, comme dans la figure de Van Heurck, ou dans le prolongement de la valve, comme dans W. Smith, sont franchement retournées vers le dos.

Dans le dépôt de Saint-Saturnin, on trouve une forme réduite dont la longueur atteint à peine 63μ.

Digitized by Google

Var. **granulata** Grun. (V. H. S. pl. 31, fig. 5 et 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; la Cassière; Champeix; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Lac Pavin; lac d'Aydat(!). Etang salé de la Reveille, près du Buisson *(Max. Roux).* Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier).*

Var. **Vertagus** Ktz. (V. H. S. pl. 31, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; les Queyrades n° 2; Champeix; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Narse d'Espinasse; Laqueuille; Picherande (!).

CANTAL. La Vigerie, près de Dienne; Salers (!). AR.

Forma **crassa** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 16).

Intermédiaire entre l'*Ep. turgida* et l'*Ep. Westermannii* de Kützing.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AC.

Ep. Westermannii Ktz. *nec* W. Sm. (V. H. S. pl. 31, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Varennes n° 1; Champeix. — *Vivant :* Etang Gaubert, près de Lezoux; lac inférieur de la Godivelle; Ennezat; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

Hab. Ordinairement mêlé à l'*Ep. turgida*, dont il n'est peut-être qu'une variété.

Ep. Hyndmanii W. Sm. (V. H. S. pl. 31, fig. 3 et 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Varennes n^{os} 1 et 2; Champeix.

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. R.

Se trouve aussi dans les dépôts de Charay et de Pourchères (Ardèche).

Var. **curta** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 17).

Forme très courte, presque triangulaire, et dont la longueur égale à peine deux fois et demie la largeur.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 2. AR.

Ep. Sorex Ktz. (V. H. S. pl. 32, fig. 6 à 8).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Saint-Saturnin; Champeix. — *Vivant :* Lac Pavin; lac de Chambédaze; lac inférieur de la Godivelle; lac de la Landie; lac de Laspialade; Lezoux; Médagues; Sainte-Marguerite (!). Murols; Vic-le-Comte; Saint-Nectaire *(Max. Roux).* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant).*

CANTAL. Vic-sur-Cère; Raulhac; Carlat; Saint-Flour; Polmignac; Pleaux; Mauriac (!).

Digitized by Google

Hab. Grands lacs, cascades et tourbières des montagnes; çà et là dans les eaux vives de la plaine. AC.

Ep. gibba Ehrb. (V. H. S. pl. 23, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1; Randanne; Pré Cohendy; Saint-Saturnin; Ceyssat; Champeix; Creux Mortier. — *Vivant :* Lac Guéry; lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; étang Gaubert, près de Lezoux; lac Chauvet; lac des Esclauses; lac Chambon (!). Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier).* Murols; Champeix *(Max. Roux).*

CANTAL. Allanche; Murat; Dienne; le Lioran; le Falgoux; Ruines (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes, à toutes les altitudes. AC.

Var. **parallela** Grun. (V. H. S. pl. 32, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Saint-Nectaire *(Max. Roux).* Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). AR.

Var. **ventricosa** Grun. (V. H. S. pl. 32, fig. 4 et 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; les Queyrades n° 1; Rouilhas-Bas; Verneuge; Pré Cohendy. — *Vivant :* Lac Pavin; lac Guéry; lac Servière; lac de la Landie; Lezoux; Sainte-Marguerite (!). Montaigut-le-Blanc (*Max. Roux).*

CANTAL. Massiac; Vic-sur-Cère; Maurs (!). AR.

Ces deux variétés sont souvent mêlées au type.

Forma **longissima** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Ne se distingue du type que par sa longueur plus grande; elle peut atteindre 220μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Ep. succincta Bréb. (V. H. S. pl. 32, fig. 16 à 18).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. R.

Ep. Argus Ktz. (V. H. S. pl. 31, fig. 15 à 18 = *Ep. intermedia* Hilse).

PUY-DE-DÔME. La Bourboule *(Max. Roux).* Etang Gaubert, près de Lezoux; lac d'Aydat; lac Servière; Fontanat; Pont-des-Eaux; Rochefort (!).

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers; Dienne; le Lioran; Lavergne, près de Boisset (!).

Hab. Grands lacs, cascades, marais tourbeux; en plaine et en montagne. AC.

Var. **amphicephala** Grun. (V. H. S. pl. 31, fig. 19).

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Var. **alpestris** W. Sm. (W. Sm. B. D. pl. 1, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Assez fréquent dans la partie légère du dépôt de Ponteix.

Ep. constricta W. Sm. (W. Sm. B. D. pl. 30, fig. 248).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. R.

Ep. Zebra Ktz. (V. H. S. pl. 31, fig. 9 = *Ep. adnata* Bréb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Pré Cohendy; les Queyrades n°1; Randanne; Olby; Varennes n° 3; Vassivière; Ponteix; Rouilhas-Bas; Ceyssat; Saint-Saturnin; Creux Mortier. — *Vivant :* Lac Pavin; lac Guéry; lac de la Landie; lac de Laspialade; lac Chauvet; tourbières de Saint-Genès-Champespe; la Godivelle; Picherande; Saurier; Valbeleix; Ardes-sur-Couze; Olloix (!). Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant).*

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. — *Vivant :* Lac de la Crégut; Condat; Menet; Saint-Urcize; bords de la Truyère, sous le pont de Garabit (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. AC.

Var. **proboscidea** Grun. (V. H. S. pl. 31, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Creux Mortier; Champeix. — *Vivant :* Lac Pavin; lac Chauvet; Narse d'Espinasse (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux).*

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers; lac de la Crégut; Saint-Flour; Mauriac (!). AC.

Obs. — L'*Epithemia proboscidea* du dépôt de Saint-Saturnin diffère sensiblement de la figure donnée par Van Heurck; il se rapprocherait plutôt de l'*Epithemia Argus* var. *amphicephala*, figure 19 de la même planche; cependant la forme de notre dépôt fossile présente tous les caractères de l'*Epithemia Zebra* et non ceux de l'*Ep. Argus.*

Var. **longissima** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 13).

Diffère du type par sa longueur beaucoup plus grande ; elle atteint 120μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. AR.

Var. **longicornis** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 14).

Forme allongée de l'*Epith. Zebra ;* ressemble tout à fait à l'*Ep. longicornis* Ehrb.

W. Smith identifie cette forme à l'*Ep. ocellata*, mais, dans le dépôt des Queyrades n° 1, pas plus que dans celui

Digitized by Google

de Ceyssat, on ne trouve aucune face connective pouvant se rapporter à l'*Ep. ocellata;* toutes les faces connectives qu'on y observe, et appartenant à l'*Ep. longicornis*, sont identiques à celles de l'*Ep. Zebra*.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1; Ceyssat. AR.

Var. **undulata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. III, fig. 15).

Forme grêle et ondulée, surtout sur la face dorsale. Longueur 120μ. Cette curieuse variété pourrait bien ne pas être autre chose qu'une déformation de la précédente.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AR.

Var. **minor** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Forme courte et arrondie. Longueur atteignant à peine 30μ. Analogue à l'*Ep. textricula* Ktz.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AR.

Forma **curta** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Olby. R.

Obs. — On trouve, dans le dépôt de Saint-Saturnin, une variété de l'*Ep. Zebra*, dans laquelle la face ventrale, au lieu d'avoir une courbure uniforme, suit la cloison interne presque jusqu'à sa pointe, bien marquée par un point très brillant.

Ep. gibberula Ehrb. (V. H. S. pl. 32, fig. 11 à 13 = *Ep. textricula* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Randanne; Saint-Saturnin; Vassivière. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Gimeaux; Sainte-Marguerite; le Salet, près de Courpière (!).

CANTAL. Chaudesaigues; eaux minérales de Vic-sur-Cère (!).

Hab. Eaux minérales de la plaine et de la montagne. AR.

Var. **producta** Grun. (V. H. S. pl. 32, fig. 13).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Médagues (!). R.

Ep. ocellata Ehrb. (Br. D. A. J. pl. 2, fig. 12).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Randanne.

CANTAL. Prairies tourbeuses de Saint-Urcize; lac de la Crégut (!).

Hab. Tourbières des hauts plateaux; grands lacs. R.

Ep. rupestris W. Sm. (S. B. D. pl. 1, fig. 12).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith)*.

Digitized by Google

CANTAL. Pente nord du puy Mary; sommet du ravin de la Croix, au Lioran (!).

Hab. Mousses humides et parois des cascades des montagnes. R.

GENRE **Eunotia** EHRB. 1837.

(Comprenant le genre *Himantidium* des aut.)

Eun. Arcus Ehrb. *nec* W. Sm. (V. H. S. pl. 34, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Vassivière; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Mont-Dore *(Max. Roux).* Ambert; Pierre-sur-Haute; tourbières de Vassivière; Billom; bords de l'Allier, à Bellerive; Fontanat; Orcival; Enval, près de Riom; Lezoux (!).

CANTAL. Arpajon *(J. Brun).* Le Rouget; Maurs; bords du Lot, à Vieillevie; Raulhac (!). Tourbières du Cézallier *(Biélawski).*

Hab. Espèce commune dans toutes les eaux de la plaine; tourbières des montagnes.

Var. **bidens** Grun. (V. H. S. pl. 34, fig. 7).

Presque toujours mêlé au type.

Var. **hybrida** Grun. (V. H. S. pl. 34, fig. 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. AR.

Var. **plicata** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 5 et Pl. V, fig. 6 et 7).

Les dimensions, la striation et les terminaisons tronquées sont comme dans le type, mais la valve porte latéralement une forte plissure formant une encoche plus ou moins allongée, et souvent plus rapprochée d'un pôle que de l'autre.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. C.

Eun. major (W. Sm.) Rab. (V. H. S. pl. 34, fig. 14).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; la Cassière; Saint-Loup; Champeix. — *Vivant :* Source minérale, près du village de Tazanat *(Desnier).* Pontgibaud; sources vives de Fontanat; Pont-des-Eaux; grotte de Royat; Laqueuille (!). Vallée de la Cour, au Mont-Dore *(Max. Roux).*

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. — *Vivant :* Source de l'Allagnon; Boisset; Salers (!). Arpajon *(J. Brun).*

Hab. Eaux vives, siliceuses ou calcaires; assez commun en montagne, plus rare en plaine.

Digitized by Google

Var. **bidens** (Greg). W. Sm. (V. H. S. pl. 34, fig. 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. — *Vivant :* Lac Pavin; lac de Laspialade; étang, près de Lezoux (!).

CANTAL. Base du puy Mary (!). AR.

Eun. gracilis (Ehrb.) Rab. (V. H. S. pl. 33, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; les Queyrades nos 1 et 2; Saint-Saturnin; Vassivière. — *Vivant :* Marais de la Croix-Morand; tourbières de Saint-Genès-Champespe; lac Chauvet (!). Lac Chambon *(Max. Roux)*.

CANTAL. Arpajon *(J. Brun)*. Maurs; Lachourlie (!).

Hab. Ruisseaux, sources vives, tourbières des hauts plateaux. AR.

Forma **major** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Grande forme, se rapprochant de l'*Eun. gracilis* par son aspect et le recourbement de ses extrémités, et de l'*Eun. formica* Ehrb. (V. A. S. pl. 34, fig. 1) par sa dilatation ventrale, mais la dilatation dorsale manque. Longueur 170μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. AR.

Eun. pectinalis (Ktz.) Rab. (V. H. S. pl. 33, fig. 15).

PUY-DE-DÔME. Tourbières de la Croix-Morand; sommet de Pierre-sur-Haute; lac de Laspialade; narse d'Espinasse; vallée de Chaudefour, au Mont-Dore (!).

CANTAL. Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*. Sommet du ravin de la Croix, au Lioran; Saint-Jacques-des-Blats; Salers; marais de la Margeride; cascade du Saillant, près de Saint-Flour (!).

Hab. Eaux vives, cascades, lacs, tourbières des montagnes. AC.

Var. **ventricosa** Grun. (Pl. V, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. R.

Var. **undulata** Ralfs (V. H. S. pl. 33, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Etang Gaubert, près de Lezoux (!).

CANTAL. Lac de la Crégut (!). AR.

Var. **stricta** Rab. (V. H. S. pl. 33, fig. 18).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. AC.

Forma **elongata** Rab. (V. H. S. pl. 33, fig. 16).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Sommet de Pierre-sur-Haute (!). AR.

Digitized by Google

Eun. minor (Ktz.). Rab. (V. H. S. pl. 33, fig. 20 et 21).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; les Queyrades nos 1 et 2; la Cassière; Verneuge; Vassivière; Saint-Loup. AR.

Eun. parallela Ehrb. (V. H. S. pl. 34, fig. 16).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière; Ponteix; les Queyrades nos 1 et 2. R.

Eun. Faba (Ehrb.) Grun. (V. H. S. pl. 34, fig. 34 = *Eun. Soleirolii* W. Sm. *nec* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades no 1; Saint-Saturnin. AR.

Obs. — Les exemplaires observés dans le dépôt des Queyrades sont dépourvus de cloisons internes. La forme *cum valvis internis* se trouve dans le dépôt de Saint-Saturnin.

Eun. robusta Ralfs var. **tetraodon** Ehrb. (V. H. S. pl. 33, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith).* Lac des Esclauses; sommet de Pierre-sur-Haute; tourbières de Vassivière et de Saint-Genès-Champespe (!).

CANTAL. Prairies tourbeuses de Saint-Urcize; Prat-de-Bouc (!).

Hab. Marais, tourbières et lacs des montagnes. AR.

Eun. monodon Ehrb. (V. H. S. pl. 33, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. R.

Var. **diodon** Ehrb. forma **minor** (V. H. S. pl. 33, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. R.

Var. **hendecaodon** Ralfs (V. H. S. pl. 33, fig. 13).

PUY-DE-DÔME. Sommet de Pierre-sur-Haute. AR.

Eun. incisa Greg. (V. H. S. pl. 34, fig. 35. *a*).

PUY-DE-DÔME. Lac des Esclauses; lac Chauvet (!).

Hab. Grands lacs des montagnes. AR.

Eun. impressa var. **angusta** Grun. (V. H. S. pl. 35, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Ponteix; Rouilhas-Bas. AR.

Eun. polyglyphis Grun. (V. H. S. pl. 34, fig. 33 = *Eun. polydentula* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Varennes nos 1 et 2. R.

Obs. — Cette espèce se présente avec 4, 5, 6 et 7 dents. Les

Digitized by Google

Eun. tetraglyphis, pentaglyphis et *hexaglyphis* d'Ehrenberg, ainsi que le fait observer Van Heurck, rentrent dans l'*Eun. polyglyphis* de Grunow. — La forme trouvée dans le dépôt de Varennes est munie de 5 dents.

Eun. tridentula Ehrb. (V. H. S. pl. 34, fig. 29 et 30).

Puy-de-Dôme. Mont-Dore *(W. Smith)*.

Cantal. Salers; le Falgoux (!). AR.

Hab. Cascades et tourbières des montagnes. AR.

Var. **bidentula** W. Sm. (V. H. S. pl. 34, fig. 28).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. AR.

Eun. prærupta Ehrb. forma **curta** Grun. (V. H. S. pl. 34, fig. 24).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Randanne.

Cantal. Rochers humides du Pas-de-Roland.

Hab. Cascades, tourbières et rochers humides des montagnes. R.

Var. **inflata** Grun. (V. H. S. pl. 34, fig. 17).

Cantal. Prairies tourbeuses, près de Saint-Urcize (!). R.

Var. **bigibba** Klz. (V. H. S. pl. 34, fig. 26).

Cantal. Rochers du Pas-de-Roland; cascade de Saint-Paul, près de Salers; base du puy Mary (!). R.

Eun. paludosa Grun. (V. H. S. pl. 34, fig. 9 = *Eun. gracilis* W. Sm. *nec Himantidium gracile* Ehrb.).

Puy-de-Dôme. Mont-Dore *(W. Smith)*. Fournols *(F. Abel-Benoît)*. Lac de Laspialade; lac Pavin; marais tourbeux de la Croix-Morand (!).

Cantal. Le Lioran; Saint-Urcize; base du puy Mary (!).

Hab. Lacs, cascades et tourbières des montagnes. AR.

Eun. Rabenhorstii Cl. et Grun. var. **monodon** (V. H. S. pl. 35, fig. 12. *b*).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Randanne. R.

Eun. lunaris Grun. (V. H. S. pl. 35, fig. 3 et 4 = *Synedra lunaris* Ehrb.).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Verneuge; Saint-Loup; les Queyrades n° 1; Pré Cohendy; la Cassière; Randanne; Vassivière; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. Job, près d'Ambert (type); Theix; Gimeaux (!).

Cantal. Murat; Saint-Flour; lac de Menet (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux siliceuses ou calcaires; à toutes les altitudes. AR.

Digitized by Google

Var. **bilunaris** Grun. (V. H. S. pl. 35, fig. 6. *b*).

PUY-DE-DÔME. Marais tourbeux du sommet de Pierre-sur-Haute. R.

Var. **exisa** Grun. (V. H. S. fig. 6. *c*).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Pré Cohendy; Verneuge; Saint-Loup; les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Job, près d'Ambert; Theix (!). R.

Var. **subarcuata** (Næg.) Grun. (V. H. S. pl. 35, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôts de Verneuge et du Pré Cohendy. R.

Eun. flexuosa Ktz. (V. H. S. pl. 35, fig. 9 et 10).

CANTAL. Salers; Albepierre; base du puy Mary (!).

Hab. Tourbières et rochers humides des montagnes. R.

Var. **bicapitata** Grun. (V. H. S. pl. 35, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Mont-Dore *(W. Smith)*. R.

GENRE **Raphoneis** EHRB. 1844.

Raph. belgica Grun. (V. H. S. pl. 36, fig. 25).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur. R.

Espèce nouvelle pour la flore française, ainsi que la variété suivante :

Var. **elongata** Grun. (V. H. S. pl. 36, fig. 29).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur. R.

Raph. amphiceros Ehrb. (V. H. S. pl. 36, fig. 22 et 23).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur. R.

GENRE **Ceratoneis** EHRB. 1840.

Cer. Arcus Ktz. (V. H. S. pl. 37, fig. 7 = *Eunotia* W. Sm. = *Cymbella* Hass. = *Synedra gibbosa* Ralfs).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Champeix. — *Vivant :* Mont-Dore *(Max. Roux)*. Pierre-sur-Haute; Laqueuille (!). Cascade de Sainte-Élisabeth, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Source vive, près du sommet du Plomb; rochers humides du Pas-de-Roland; cascade de Saint-Paul, près de Salers; Enchanet, près de Pleaux (!).

Digitized by Google

Hab. Eaux siliceuses des montagnes; rarement dans la plaine. AR.

Var. **amphioxys** Rab. (Br. D. A. J. pl. 2, fig. 28).

Mêmes stations que le type, mais moins fréquent.

6e Tribu. — FRAGILARIÉES.

Genre **Synedra** Ehrb. 1831.

Syn. Ulna Ehrb. (V. H. S. pl. 38, fig. 7).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Saint-Saturnin (type); Olby; Pré Cohendy; Ceyssat; les Queyrades nos 1 et 2; Saint-Loup; Verneuge; Randanne (en fragments). — *Vivant :* Lac inférieur de la Godivelle; lac d'Aydat; petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont; fontaine de la place Delille, à Clermont (type); Billom (type); Sainte-Marguerite; Pierre-sur-Haute (!). Hospeux; le Buisson; Manglieu; Saint-Nectaire *(Max. Roux).*

Cantal. Murat; lac de la Crégut; Aurillac (!). Arpajon *(J. Brun).*

Hab. Eaux vives ou stagnantes; espèce très commune à toutes les altitudes.

Var. **subæqualis** Grun. (V. H. S. pl. 38, fig. 13).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Creux Mortier; Vassivière; Ceyssat. — *Vivant :* Job, près d'Ambert, sur *Callitriche stagnalis.* AR.

Var. **vitrea** Ktz. (V. H. S. pl. 38, fig. 11 à 12 = *Syn. Ulna* var. *æqualis,* forme typique de Kützing).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Ceyssat; Saint-Loup; Creux Mortier; les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Laisses de la Dore, sous Thiers, sur *Hottonia palustris (Arbost).* Aulnat, près de Clermont; eaux minérales de Saint-Alyre; Billom; fontaine du village de Villars, sur *Hypnum rusciforme* (forma *longirostris* Grun.) (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux).* AR.

Var. **spathulifera** Grun. (V. H. S. pl. 38, fig. 4).

Puy-de-Dôme. Lac des Esclauses (!).

Cantal. Saint-Urcize (!). R.

Var. **amphirhynchus** Ehrb. (V. H. S. pl. 38, fig. 5).

Puy-de-Dôme. — *Fossile :* Dépôt de Saint-Loup. — *Vivant :* Eaux minérales de Sainte-Marguerite; Aulnat,

Digitized by Google

près de Clermont; Job, près d'Ambert (!). Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

CANTAL. Le Lioran; Vic-sur-Cère (!). Arpajon, près d'Aurillac *(J. Brun)*. AR.

Var. **danica** Ktz. (V. H. S. pl. 38, fig. 14. *a* = *Syn. radians W. Sm.*).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ceyssat; les Queyrades n° 2. — *Vivant :* Billom; Nébouzat; Gimeaux (!). R.

Var. **lanceolata** forma **brevis** Ktz. (V. H. S. pl. 38, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. *Fossile* : Dépôt de Saint-Saturnin. AC.

Var. **longissima** W. Sm. (V. H. S. pl. 38, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Saint-Saturnin; Rouilhas-Bas; les Queyrades n° 2; Ceyssat. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac des Esclauses; Pont-de-Longue, près la gare de Vic-le-Comte; Pontgibaud; Gour de Tazanat (!). Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. Champeix; Saint-Floret *(Max. Roux)*.

CANTAL. Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*. Mauriac; Salers; Pleaux; vallée du Lander, sous Saint-Flour (!). AC.

Var. **obtusa** W. Sm. (V. H. S. pl. 38, fig. 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Saint-Saturnin.

CANTAL. Lac de la Crégut; lac de Menet (!).

Var. **bicurvata** Grun. (V. H. S. pl. 38, fig. 8).

Tout à fait conforme à la figure désignée ci-dessus.

PUY-DE-DÔME. Bord du lac des Esclauses, sur *Hypnum scorpioides* (!). RR.

Obs. — Pour se conformer aux figures d'Ehrenberg et aux descriptions des différents auteurs (excepté à celle de Van Heurck), on est amené à admettre, pour le type du *Syn. Ulna*, une forme linéaire, à extrémités arrondies, dont le diamètre n'est pas supérieur à la largeur de la valve ou très peu, et présentant ou non un très léger étranglement immédiatement au-dessous de l'extrémité, c'est-à-dire dont les terminaisons seraient comprises entre celles des figures 3 et 5 de la pl. 38 de Van Heurck, et à peu près semblables à celles de la fig. 8. Il convient de mettre tout à fait de côté la fig. 7, quoiqu'elle soit semblable à celle donnée par Kützing (Bac. pl. 30), car cette forme est parfaitement dessinée par Ehrenberg sous le nom de *Syn. rostrata*.

Kützing a donné au *Syn. Ulna* la figure du *Syn. rostrata*, et a décrit et figuré cette dernière forme sous le nom de *Syn. æqualis*.

Syn. acuta Ktz. (V. H. S. pl. 39, fig. 3 = *Syn. Acus* var.).

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat ; Olby. — *Vivant :* Lac Chauvet ; lac Guéry (!).

CANTAL. Source de l'Allagnon ; Vic-sur-Cère (!).

Hab. Çà et là dans les eaux vives et les grands lacs des montagnes. R.

Var. **oxyrhynchus** Ktz. (V. H. S. pl. 39, fig. 1 *a*).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat.

CANTAL. Cascade du Saillant, près de Saint-Flour (!). R.

Syn. capitata Ehrb. (V. H. S. pl. 38, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat ; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Lac d'Aydat ; marais de Marmillat ; étang de Croptes, près de Lezoux (!).

Hab. Eaux stagnantes ; fossés et marais de la plaine. AR.

Syn. Acus (Ktz.). Grun. (V. H. S. pl. 39, fig. 4 *a* = *Syn. oxyrhynchus* W. Sm. *nec* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Le Buisson ; Pionsat *(Max. Roux)*. Etang Gaubert, près de Lezoux (!). R.

CANTAL. Murat ; Salers (!). Arpajon *(J. Brun)*.

Hab. Eaux stagnantes de la plaine et des basses montagnes. AR.

Var. **fossilis** Grun. (V. H. S. pl. 39, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. R.

Var. **angustissima** Grun. (V. H. S. pl. 39, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. Etang Gaubert, près de Lezoux (!). R.

Syn. delicatissima W. Sm. (V. H. S. pl. 39, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat ; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat ; laisses de l'Allier, à Bellerive (!).

CANTAL. Lac de Madic ; étang du Trioulou, près de Saint-Constans (!).

Hab. Etangs, lacs, fossés de la plaine. AC.

Var. **mesoleia** Grun. (V. H. S. pl. 39, fig. 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. R.

Syn. radians Ktz. *nec* W. Sm. (V. H. S. pl. 39, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat. — *Vivant :* Marais de Marmillat, près d'Aulnat ; étang de Croptes, près de Lezoux (!). Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Etang, près de Saint-Mamet ; fossés, près de Montmurat (!).

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes de la plaine. AR.

Digitized by Google

Syn. affinis Ktz. (V. H. S. pl. 41, fig. 13).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur. AC.

Var. **subtilis** Grun. (V. H. S. pl. 41, fig. 18).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Mêlé au type dans le même dépôt, et presque aussi fréquent.

Syn. gracilis (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 41, fig. 15. *b*).
PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Sainte-Marguerite; lac d'Aydat; lac Chambon (!).
CANTAL. Lac de la Crégut; bords de la Cère, à Arpajon (!).
Hab. Assez répandu sur les plantes aquatiques, et notamment sur les Algues filamenteuses.

Syn. rumpens (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 40, fig. 14).
PUY-DE-DÔME. Etang de Giat, près d'Aigueperse; fossés du marais de Cœur; Maringues (!).
Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

Syn. Vaucheriæ Ktz. (V. H. S. pl. 40, fig. 19).
PUY-DE-DÔME. Fossés au nord du puy Crouel, près de Clermont; marais de Cœur, près de Riom; bords de l'Allier, à Pont-du-Château (!).
CANTAL. Maurs; Arpajon; fossés, près de Mauriac (!).
Hab. Etangs, mares et fossés de la plaine; sur les plantes aquatiques. AC.

Var. **parvula** Ktz. (V. H. S. pl. 40, fig. 22).
PUY-DE-DÔME. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. AR.

Var. **truncata** Ktz. (V. H. S. pl. 40, fig. 20).
PUY-DE-DÔME. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. AC.

Syn. barbatula Ktz. (V. H. S. pl. 40, fig. 6. *a*).
PUY-DE-DÔME. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. AR.
A rechercher dans les autres lacs d'Auvergne.

GENRE **Asterionella** HASS. 1855.

Aster. formosa Hass. (V. H. S. pl. 52, fig. 1).
PUY-DE-DÔME. Lac Servière; lac des Esclauses; lac Guéry (!).Sondage du lac Pavin; Creux de Soucy *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. R.

Digitized by Google

Hab. Cette belle espèce doit habiter la plupart des lacs d'Auvergne ; elle est à rechercher dans celui de la Crégut (Cantal). Je l'ai constatée très abondante dans la récolte pélagique du Creux de Soucy.

Var. **gracillima** Grun. (V. H. S. pl. 51, fig. 22).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin, où il est assez commun, mais toujours en fragments.

GENRE **Fragilaria** LYNGB. 1819.

Fr. capucina Desm. (V. H. S. pl. 45, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix ; Rouilhas-Bas ; la Cassière ; les Queyrades n° 2 ; Creux Mortier ; Saint-Saturnin ; Saint-Loup. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Alyre, à Clermont *(Max. Roux)*. Lac d'Aydat ; lac inférieur de la Godivelle ; Orcival ; Gour de Tazanat (!).

CANTAL. Murat *(J. Brun)*. Lac de la Crégut ; cascade de Saint-Paul, près de Salers ; Aurillac (!).

Hab. Espèce commune dans toutes les eaux et à toutes les altitudes. Très variable.

Var. **acuminata** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 8).

CANTAL. Lac de Madic, près de Saignes, sur *Nitella arvernica* (!). R.

Var. **acuta** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. Job, près d'Ambert, sur *Callitriche stagnalis*. AR.

Var. **mesolepta** (Rab.) Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 3 = *Fr. contracta* Schum.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière ; les Queyrades n° 2 ; Olby ; Creux Mortier ; Ceyssat. — *Vivant :* Eaux minérales de Châtelguyon. AC.

Ces trois variétés sont souvent mêlées au type.

Fr. bidens forma **major** Heib. (V. H. S. pl. 45, fig. 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. AR.

Forma **minor** Heib. (V. H. S. pl. 45, fig. 7.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. AR.

Fr. construens (Ehrb.) Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 22 et 23).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat ; Saint-Saturnin ; Pré Cohendy ; la Cassière ; Randanne. — *Vivant :* Lac d'Aydat ; lac inférieur de la Godivelle ; eaux minérales de Sainte-

Digitized by Google

Marguerite; Job; Theix; Villars; petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont; source minérale de Saint-Floret (!). Le Buisson; Champeix *(Max. Roux)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

CANTAL. Aurillac; garenne de Saint-Santin-de-Maurs; Marcolès; bords du Lot, à Saint-Projet; Massiac (!).

Hab. Eaux stagnantes et vaseuses. AC.

Var. **pumila** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 21).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. R.

Var. **Venter** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 24).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Pré Cohendy. — *Vivant :* Petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont; lac d'Aydat; Theix; gour de Tazanat (!). Manglieu *(Max. Roux)*. AC.

Ces deux variétés se trouvent ordinairement mêlées au type et sont presque aussi fréquentes.

Var. **capitata** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 2).

Face valvaire bacillaire ou elliptique-allongée, à terminaisons toujours nettement capitulées. Stries lisses, de longueur inégale, courtes ou même nulles vers la région médiane. Longueur 18 à 25μ, avec 14 à 16 stries en 10μ.

Cette variété remarquable, que l'on pourrait considérer comme espèce distincte, vient se placer près du *Fragilaria binodis* Ehrb.

PUY-DE-DÔME. Fontaine de la place Delille, à Clermont. C.

Il est probable que cette forme intéressante sera trouvée sur d'autres points de la Limagne; elle doit habiter la plupart des eaux stagnantes de la plaine.

Var. **genuina** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 26).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Olby. C.

Fr. binodis Ehrb. (V. H. S. pl. 45, fig. 25).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; la Cassière. — *Vivant :* Petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont; eaux minérales de Sainte-Marguerite; lac d'Aydat; Theix (!). Fontaine près de la gare de Royat *(F. Pierre)*. Issoire *(Max. Roux)*.

Hab. Mêmes stations que le *Fr. construens*, auquel plusieurs auteurs le réunissent comme variété. AC.

Var. **obliqua** J. Brun et F. Hérib. *nov.*

Se reconnaît facilement à sa forme un peu courbée, et plus déprimée sur l'un des flancs que sur l'autre, ce qui

Digitized by Google

lui donne l'aspect d'un *Eunotia* ou d'une petite forme du *Hantzschia amphioxys*.

PUY-DE-DÔME. Fontaine près de la gare de Royat *(F. Pierre)*. Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). AC.

Obs. — En raison des trop nombreuses formes attribuées au *Fragilaria construens*, je crois sage de maintenir au rang d'espèce le *Fragilaria binodis* d'Ehrenberg qui est, en somme, une espèce bien constante pour la striation et la forme de ses terminaisons.

Fr. Harrisonii (W. Sm.) Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 28 = *Odontidium Harrisonii* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. — *Vivant :* Fontaine près du village d'Orcines; marais de Marmillat; rochers humides du Val d'Enfer, au Mont-Dore; cascade de la Volpie, près d'Ambert (!).

CANTAL. Source vive, à la base du puy Mary (!).

Hab. Rochers humides des hautes vallées; ruisseaux et marais de la plaine. R.

Fr. mutabilis (W. Sm.) Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 12 = *Odontidium mutabile* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux)*. Lac inférieur de la Godivelle; lac d'Aydat; étang Gaubert, près de Lezoux; petit bassin du Pensionnat des Frères de Clermont; Ambert (!). Etang de Chancelade *(Montel)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

CANTAL. Le Lioran *(J. Brun)*. Lac de la Crégut; lac de Menet (!).

Hab. Ruisseaux, marais, grands lacs; assez répandu en plaine et en montagne.

Fr. elliptica Schum. (V. H. S. pl. 45, fig. 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Creux Mortier; la Cassière; Verneuge; Ceyssat; Rouilhas-Bas; les Queyrades n^{os} 1 et 2.

Assez rare, excepté dans le dépôt de Rouilhas-Bas où il abonde.

Forma **minor** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 16 et 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Fr. intermedia Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 9 à 11).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Verneuge; Ceyssat; Saint-Saturnin; Creux Mortier. AR.

Obs. — M. Clève identifie ce *Fragilaria* au *Synedra Vaucheriæ*, dont il est en effet très voisin.

Digitized by Google

Fr. parasitica Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 30 = *Fr. undulata* Cram.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; les Queyrades n° 2; Olby. — *Vivant :* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Grand bassin du Jardin des Plantes de Clermont (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. AR.

Var. **subconstricta** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 29).

PUY-DE-DÔME. Laisses de l'Allier, à Bellerive (!). R.

Fr. brevistriata Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 32).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Puy de Mur; Ponteix. — *Vivant :* Ruisseau de Fontanat, près de Royat (!). Saint-Germain-Lembron *(Max. Roux)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

Hab. Eaux vives ou stagnantes, en plaine et en montagne. AR.

Var. **laponica** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 35).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur. AC.

Var. **pusilla** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 34).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Fontaine de la place Delille, à Clermont (!). AR.

Var. **subacuta** (V. H. S. pl. 45, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. AC.

Var. **Mormorum** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 31).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Varennes n^{os} 1 et 2. — *Vivant :* Grands bassins, à Theix (!). R.

Var. **subcapitata** Grun. (V. H. S. pl. 45, fig. 33).

PUY-DE-DÔME. Fontaine d'Amboise, à Clermont (!). R.

Fr. pacifica Grun. (V. H. S. pl. 44, fig. 20 à 22).

PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur. C.

Trouvé vivant au Cap de Bonne-Espérance et aux Iles Samoa.

Var. **trigona** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 8).

L'aspect de cette forme intéressante est caractéristique; elle rappelle les petits *Tricetarium*. Les frustules sont libres ou groupés quelquefois en assez grand nombre (fig. *b*). Cette variété du *Fr. pacifica* correspond à celle du *Fr. parasitica* var. *trigona* de Grunow, dessinée à un grossissement de $\frac{1000}{1}$ (V. H. S. pl. 116, fig. 14).

PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur, où il est assez fréquent, surtout dans la zone inférieure.

Digitized by Google

Fr. virescens Ralfs (V. H. S. pl. 44, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Verneuge; Ceyssat; Saint-Loup; Creux Mortier; Ponteix; Olby; les Queyrades nos 1 et 2; Rouilhas-Bas; Varennes n° 2; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac Pavin; Val d'Enfer, au Mont-Dore; Orcival; Theix (!). Source minérale de Saint-Alyre, à Clermont *(Max. Roux)*. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*.

CANTAL. Farges, près de Murat *(Séchiroux)*. Chaudesaigues *(Brioude)*. Talizat, près de Saint-Flour (!).

Hab. Eaux stagnantes des alluvions de la plaine; cascades et torrents des hautes vallées; grands lacs. C.

Var. **exigua** Grun. (V. H. S. pl. 44, fig. 2 et 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ponteix. R.

Var. **ventricosa** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

A peine deux fois et demie plus long que large; le centre presque circulaire; extrémités atténuées et arrondies.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. AR.

Forma **elongata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.*

Diffère du type par sa forme bacillaire très allongée.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; Verneuge; Pré Cohendy, où il abonde.

Obs. — Dans le Dépôt de Verneuge, on trouve le *Fr. virescens* depuis la forme presque circulaire jusqu'à la forme bacillaire très allongée ressemblant beaucoup au *Fr. Capucina;* cependant toutes ces variations présentent le caractère de striation du *Fr. virescens*, c'est-à-dire stries transversales fines, à peine plus faiblement marquées au centre de la valve, et n'étant ni marginales, comme dans le *Fr. Capucina*, ni interrompues par un pseudo-stauros, comme dans les *Fr. æqualis*, *producta*, etc.

Fr. æqualis Lag. (V. H. S. pl. 44, fig. 7).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. — *Vivant :* Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

CANTAL. Lac de Menet; prairies d'Albepierre (!).

Hab. Lacs et marais tourbeux des montagnes. AR.

Fr. producta Grun. (V. H. S. pl. 44, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Verneuge; Creux Mortier. — *Vivant :* Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. Lac des Esclauses (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. R.

Fr. hyalina (Ktz.) Grun. (V. H. S. pl. 44, fig. 14 et 15 = *Diatoma hyalina* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Alyre, à Cler-

Digitized by Google

mont *(Max. Roux)*. Source minérale du plateau du Saladi, près la gare de Vic-le-Comte (!).

Hab. Eaux minérales de la plaine. R.

Fr. undata W. Sm. (V. H. S. pl. 44, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith)*. Sommet de Pierre-sur-Haute (!).

Hab. Tourbières et cascades des montagnes. R.

Var. **W. Sm.** (*Ann. and Mag. of Nat. Hist.* t. 15, pl. 53, fig. 7. — 1855).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore (W. Smith).

Je n'ai pas retrouvé cette variété du diatomiste anglais.

Fr. nitzschioides Grun. (V. H. S. pl. 44, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. Issoire *(Max. Roux)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. Lac Guéry; lac des Esclauses (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; lac de Menet (!).

Hab. Grands lacs; étangs et fossés de la plaine. R.

Var. **Brasiliensis** Grun. (V. H. S. pl. 44, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. AR.

Cette jolie forme est à rechercher dans les autres lacs de nos montagnes.

Fr. striatula Lyngb. (V. H. S. pl. 44, fig. 12 = *Grammonema striatula* Ag.).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; étang, près de Lezoux (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. AR.

GENRE **Denticula** KTZ. 1844.

Dent. tenuis Ktz. (V. H. S. pl. 49, fig. 28 à 31).

PUY-DE-DÔME. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Arpajon *(J. Brun. — 1877)*. Polmignac; étang du Trioulou, près de Saint-Constans (!).

Hab. Etangs et grands lacs; en plaine et en montagne. AR.

Var. **intermedia** Grun. (V. H. S. pl. 49, fig. 25).

PUY-DE-DÔME. Job, près d'Ambert (!). R.

Var. **mesolepta** Grun. (V. H. S. pl. 49, fig. 23 et 24).

PUY-DE-DÔME. Bords de l'Allier, à Gondolle (!). R.

Dent. inflata W. Sm. (V. H. S. pl. 49, fig. 32 à 34).

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. — *Vivant :* Lac d'Aydat (!).

CANTAL. Lac de Madic; fossés, près de Murat (!).

Hab. Eaux stagnantes de la région montagneuse; rare en plaine.

Dent. frigida Ktz. (V. H. S. pl. 49, fig. 35 à 38).

PUY-DE-DÔME. Val d'Enfer, au Mont-Dore (!).

CANTAL. Source vive, à la base du puy Mary (!).

Hab. Eaux vives et cascades des montagnes. R.

Dent. elegans Ktz. (V. H. S. pl. 49, fig. 14 et 15).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Source minérale de Saint-Floret; Job, près d'Ambert; cascade de Sainte-Elisabeth, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*. Cascade de la Dore, au Mont-Dore (!).

CANTAL. Source de l'Allagnon; le Falgoux (!).

Hab. Sources minérales; cascades et rochers humides des montagnes. AR.

Var. **thermalis** Ktz. (V. H. S. pl. 49, fig. 17 et 18).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire (*Max. Roux)*.

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers (!). R.

GENRE **Diatoma** DC. 1805.

Diat. vulgare Bory (V. H. S. pl. 50, fig. 1 à 6).

PUY-DE-DÔME. *Fossile* : Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Manglieu ; le Buisson *(Max. Roux)*. Layat, près de Riom *(Quittard)*. Etang de Chancelade *(Montel)*. Thiers *(Arbost)*. Lac des Esclauses (!).

CANTAL. Salers ; vallée de Dienne; le Lioran (!).

Hab. Etangs, lacs, tourbières et ruisseaux, à toutes les altitudes. AC.

Var. **lineare** W. Sm. (V. H. S. pl. 50, fig. 7 et 8).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith)*.

CANTAL. Salers; Thiézac; Neussargues ; Raulhac (!). R.

Diat. elongatum Ag. (V. H. S. pl. 50, fig. 18 à 22).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Diat. tenue. Ag. (V. H. S. pl. 50, fig. 14).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat (!).

CANTAL. Lac de Madic; Saint-Mamet; étang, près de Parlan (!).

Digitized by Google

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes. AR.

Obs. — D'après M. le professeur J. Brun (*Diat. des Alpes et du Jura*, p. 113), le *Diatoma tenue* Ag. serait identique au *Denticula tenuis* Ktz.

Diat. pectinale forma **elongatum** Ktz. (V. H. S. pl. 50, fig. 24).

Forme presque bacillaire, à extrémités renflées; paraît intermédiaire entre les *Diat. tenue* et *pectinale*.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2. AC.

Diat. Ehrenbergii Ktz. (Br. D. A. J. pl. 4, fig. 18).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith)*. Le Buisson *(Max. Roux)*. Gour de Tazanat (!).

CANTAL. Farges, près de Murat; Le Lioran; Saint-Simon, près d'Aurillac (!).

Hab. Lacs, étangs; eaux stagnantes et limpides. AR.

Var. **Grande** W. Sm. (Br. D. A. J. pl. 4, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. Issoire; Aigueperse; lac d'Aydat (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; bords du Lot, à Vieillevie (!). AR.

Diat. hyemale (Lyngb.) Heib. (V. H. S. pl. 51, fig. 1 et 2 = *Odontidium hyemale* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin. — *Vivant :* Grande Cascade du Mont-Dore *(Baraduc)*. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Fontaine-du-Berger; sommet du puy de Dôme; Pierre-sur-Haute; Croix-Morand; Laqueuille (!). Lac Chambon *(Max. Roux)*.

CANTAL. Murat; base du puy Mary; Saint-Flour; Salers; le Falgoux (!).

Hab. Torrents, sources vives, cascades des hautes vallées, grands lacs des montagnes. C.

Diat. Mesodon Ktz. (V. H. S. pl. 51, fig. 3 et 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades nos 1 et 2; Pré Cohendy. — *Vivant :* Ordinairement mêlé à l'espèce précédente, à laquelle plusieurs auteurs le réunissent comme variété. AC.

Diat. anceps Grun. (V. H. S. pl. 51, fig. 5 à 8 = *Fragilaria anceps* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Saint-Saturnin; Pré Cohendy; Verneuge; les Queyrades nos 1 et 2; Randanne; Saint-Loup. — *Vivant :* Lac inférieur de la Godivelle; lac de Laspialade (!).

Digitized by Google

CANTAL. Source vive, près du sommet du Plomb; fontaine du village de Saint-Urcize (!).

Hab. Lacs et tourbières des montagnes. AR.

Var. **anomalum** W. Sm. (V. H. S. pl. 51, fig. 9 = forma *cum valvis internis*).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* les Queyrades nos 1 et 2; Verneuge; Creux Mortier; Saint-Loup. AC.

GENRE **Meridion** AG. 1824.

Mer. circulare Ag. (V. H. S. pl. 51, fig. 10 à 12).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; Pré Cohendy; la Cassière; Saint-Loup; Verneuge (forma *cum valvis internis*); Creux Mortier; Randanne (forma *cum valvis internis*); Rouilhas-Bas; Saint-Saturnin; les Queyrades nos 1 et 2.— *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux)*. Lac d'Aydat; Fontanat; bords de l'Allier, sous Mirefleurs; Issoire; grand bassin du Jardin des Plantes de Clermont (!). Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Salers; Boisset; Chaudesaigues; Saint-Flour (!). Bords de la Jordanne, à Aurillac *(Bielawski)*.

Hab. Eaux vives ou stagnantes; parasite sur les Algues filamenteuses, ou en couches brunes, glutineuses, sur les cailloux immergés; à toutes les altitudes. AC.

Mer. constrictum Ralfs (V. H. S. pl. 51, fig. 14 et 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades no 2; Pré Cohendy; Saint-Saturnin; Saint-Loup. — *Vivant :* Val d'Enfer, au Mont-Dore; Job, près d'Ambert (!). Le Buisson *(Max. Roux)*.

CANTAL. Dienne; Chaudesaigues; Maurs (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente, mais moins répandu.

Forma **cum valvis internis** (V. H. S. pl. 51, fig. 16 et 17 = *Mer. Zinkenii* Klz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades no 1; Saint-Loup; Randanne; la Cassière; Verneuge; Creux Mortier. AC.

Digitized by Google

7e Tribu. — TABELLARIÉES.

Genre **Tabellaria** Ehrb. 1839.

Tab. fenestrata Ktz. (V. H. S. pl. 52, fig. 6 à 9).
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Randanne; la Cassière; Rouilhas-Bas; Verneuge; les Queyrades nos 1 et 2; Vassivière. — *Vivant :* Etang Gaubert, près de Lezoux; Job, lac d'Aydat; lac Pavin; lac Guéry; lac inférieur de la Godivelle; lac des Esclauses; Pontgibaud : Valbeleix (!). Puy de Liard, près le Buisson; Champeix; lac Chambon *(Max. Roux).* Etang de Chancelade *(Montel).*
Cantal. Lac de la Crégut; Saint-Flour; Aurillac; Boisset; Pleaux; Mauriac (!).
Hab. Ruisseaux, marais, lacs et étangs; à toutes les altitudes. CC.

Obs. — Dans le dépôt de Vassivière, on trouve le *Tabellaria fenestrata* sous quatre formes bien distinctes que l'on peut établir ainsi :
1° La forme typique, grande, à stries bien visibles et à centre à peine plus large que les extrémités. AR.;
2° Une variation du type caractérisée par le centre presque nul. R.;
3° Une forme plus petite, à stries peu visibles, et dont le centre est notablement plus large que les extrémités; elle ressemble tout à fait aux figures données par Ehrenberg *(Microgéol.)*, et qu'il désigne sous le nom de *Tab. trinodis.* CC.;
4° Enfin, une forme à stries bien visibles, à centre également plus large que les extrémités; c'est le *Tab. nodosa* d'Ehrenberg. AC.

Tab. flocculosa Ktz. (V. H. S. pl. 52, fig. 10 à 12).
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Vassivière; Verneuge; les Queyrades no 1; Rouilhas-Bas; Pré Cohendy; la Cassière. — *Vivant :* Lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; lac des Esclauses; Job, près d'Ambert (!). Hospeux; Pionsat *(Max. Roux).* Etang de Chancelade *(Montel).*
Cantal. Lac de la Crégut; les Ternes; Dienne; Chaudesaigues; Saint-Urcize; Pierrefort (!).
Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. CC.

Var. **biceps** Ehrb. *(Microgéol.).*
Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. AC.

Digitized by Google

GENRE **Peronia** BRÉB. et ARN. 1868.

Per. Heribaudi J. Br. et M. Perag. (Pl. I, fig. 1).

Face valvaire largement cunéiforme, de dimensions très variables. Longueur 40 à 70μ. Largeur 6 à 7μ. Face connective s'élargissant un peu vers le gros bout, comme chez le *Peronia erinacea* Bréb. (V. H. S. pl. 36, fig. 19). Vers le gros bout, large et arrondi, de la face valvaire, se trouve un faible étranglement qui forme un rostre à large base et un peu oblique. Ce même bout porte un raphé court, égalant environ le tiers de la longueur de la valve; il est dirigé obliquement et se termine, à chaque extrémité, par un point brillant, simulant un petit nodule courbé. L'extrémité atténuée porte aussi, mais pas toujours, un raphé semblable. Striation transversale; stries bosselées et irrégulièrement interrompues, surtout vers les nodules. A l'un des flancs de la valve, vers le raphé supérieur, les stries sont obliques et convergent vers le centre valvaire. Dans les frustules entiers, on constate ordinairement que les deux valves sont assez dissemblables et parfois, sur l'une d'elles, les deux raphés manquent totalement (fig. 1. *c*). On compte 13 à 20 stries en 10μ; elles sont plus serrées vers le large bout.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière, où il abonde, surtout dans la partie légère.

GENRE **Rouxia** J. BRUN et F. HÉRIB. *nov.* 1893.

Dédié à MAXIME ROUX.

Le genre **Rouxia**, de la tribu des TABELLARIÉES, présente les caractères suivants :

Face valvaire allongée, fusiforme, portant une ligne médiane interrompue au centre (pseudo-raphé) et formant ainsi deux canaux courts, nets, rectilignes, placés bout à bout et assez distants l'un de l'autre. Valve légèrement asymétrique, perlée. Face connective un peu sigmoïde.

La présence de ces deux petits raphés rend difficile le classement exact du genre *Rouxia* dans la grande famille des Diatomées. Cette segmentation du raphé le rapproche des genres *Brebissonia* et *Berkleya;* mais, d'autre part, nous avons constaté plusieurs fois que chez quelques Pseudo-Raphidées, telles que les *Eunotia*, les *Peronia* et

Digitized by Google

les *Actinella*, le nodule terminal se prolongeait sous forme d'un petit canal court et peu marqué; c'est cette analogie qui nous a déterminés à placer ce genre exotique dans le même groupe.

Roux. Peragalli J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 12).

Face valvaire linéaire dans la région médiane, où elle présente quelquefois un très faible rétrécissement central. Les terminaisons sont ou atténuées en longs cônes obtus, ou formées de cônes arrondis et ordinairement de dimensions un peu inégales. Deux lignes de perles entourent chaque raphé. Ces perles se prolongent jusqu'à l'une des extrémités en une fine ponctuation médiane, et à l'autre bout, elles s'interrompent de manière à laisser lisse tout le centre du cône terminal, ce qui accentue l'aspect asymétrique de la valve. La bordure porte aussi des perles en rangée simple ou double. Ces perles marginales se prolongent jusqu'aux deux extrémités et y diminuent peu à peu de grosseur. Longueur 40 à 75μ. Largeur 6 à 7μ.

JAPON. *Fossile :* Dépôt d'Abokiri et calcaire de Sendaï. R.

Cette espèce est dédiée à M. Maurice Peragallo, en reconnaissance de la part considérable qu'il a prise dans l'étude de nos Diatomées fossiles.

F. H. J.,

Membre honoraire de la Société botanique de France.

(A suivre.)

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-verbal de la Séance du 7 Juin 1893.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. le docteur Hospital, président.

La parole est donnée à M. Lenoir, qui lit un mémoire adressé par M. Chotard, sur *l'Agriculture en Auvergne au dix-huitième siècle.*

Ce travail sera inséré dans la Revue.

M. P. Gautier lit ensuite un mémoire de M. Champomier sur la découverte d'objets mérovingiens (?), découverts à Glaine-Montaigut.

Après une discussion sur la date probable de ces objets et des observations de M. Rouchon, ce mémoire est renvoyé au Comité de publication.

M. Girod résume la récente excursion aux lacs d'Auvergne.

La séance est levée à neuf heures et demie.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes;
Bulletin de la Société archéologique de Touraine;
Mémoires de l'Académie de Vaucluse;
Bulletin de la Diana.

T.

Procès-verbal de la Séance du 12 Juillet 1893.

La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Vimont.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. Vimont présente comme membre correspondant : M. le capitaine Aigueperse, commissaire de surveillance administrative à Reims.

Il est fait ensuite lecture d'une note de Frère Héribaud « *sur le dépôt marin du puy de Mur* » et d'une lettre de M. le professeur Julien

Digitized by Google

touchant ce dépôt. Ces documents doivent être insérés dans *la Revue* comme addition au travail de Frère Héribaud sur « *les Diatomées d'Auvergne* ».

M. Paul Gautier fait remarquer qu'il n'est fait aucune mention de son nom dans la note de F. Héribaud et dans la lettre qui l'accompagne; au contraire les deux auteurs se félicitent réciproquement de cette découverte.

« C'est, dit F. Héribaud, au profond savoir de notre éminent professeur, M. A. Julien, que la science géologique sera redevable de la solution lumineuse de ce beau problème ».

« Vous m'avez fait l'honneur, dit M. Julien, de me demander mon opinion sur l'origine des couches à Diatomées que *vous avez si heureusement découvertes au puy de Mur....* J'estime que ces couches *dont vous avez reconnu et suivi les affleurements à tous les aspects de la montagne,* constituent un réel niveau stratigraphique ».

M. Paul Gautier proteste contre l'omission de son nom et de ses travaux concernant ce sujet; il réclame la priorité pour la découverte de cette zone et pour l'interprétation à tirer de la présence d'une florule diatomique marine découverte par Héribaud dans les échantillons qu'il lui a remis en 1891.

Pour la première partie, il s'en rapporte à la note qui accompagne la description de *Surirella Gautieri,* p. 179, et que F. Héribaud a rédigée de sa main, qui est ainsi conçue :

« Le premier échantillon du dépôt du puy de Mur que j'ai eu » le plaisir d'examiner, m'a été communiqué, en effet, par M. Paul » Gautier, et je me fais un devoir de reconnaître et d'établir ici » son droit de priorité relativement à la découverte de ce curieux » dépôt, ne m'attribuant d'autre mérite que celui d'en avoir révélé » la nature marine, par l'étude des Diatomées qu'il contient, étude » que j'ai faite en collaboration avec M. le professeur J. Brun. »

Pour la seconde, il rappelle qu'il a dès l'abord émis l'idée de l'extension laguneuse de la mer miocène dans la Limagne d'Auvergne, vers la fin de l'Aquitanien, tant dans ses conversations avec F. Héribaud que dans ses communications à la Société et dans ses lettres à M. Lacroix, professeur au Muséum. Ses idées ont été résumées dans une note à l'Institut *(Observations sur une randannite miocène marine de la Limagne d'Auvergne)*, présentées par M. Fouqué, le 26 juin 1893.

Pour ces raisons, il demande à la Société de prendre acte de sa protestation.

La Société accueille les observations faites par M. Gautier; elle estime que les auteurs qui publient dans *la Revue* sont responsables

Digitized by Google

de leurs publications; mais, désireuse de sauvegarder les droits de tous, elle décide qu'un procès-verbal très détaillé de la séance sera rédigé et que la communication de M. P. Gautier sera imprimée, à titre de document bibliographique, dans ses mémoires.

La séance est levée à neuf heures et demie.

MÉLANGES.

—

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.

Congrès de Besançon.

Le Congrès de Besançon a été, comme ceux de Paris, de Marseille, de Pau, la réunion des savants les plus connus de notre pays sous la présidence de M. le docteur Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; les travaux des diverses sections ont présenté un ensemble du plus haut intérêt, aussi de nombreux savants étrangers sont venus pour assister à cette fête de fraternité scientifique.

Nous relevons avec plaisir comme président de la section d'anthropologie, le nom de notre compatriote le docteur Pommerol qui a fait connaître ses recherches sur le *Squelette néolithique avec crâne trépané* découvert dans notre pays il y a quelques mois. A la même section, M. le docteur Paul Girod, professeur à notre Faculté des sciences, a donné d'intéressants détails sur le *Squelette humain découvert dans les scories de Gravenoire*. Il a fait avec M. Elie Massénat une exposition complète des fouilles exécutées, sous leur direction, dans la vallée de la Vézère, avec les subsides de l'Association. Les communications qu'ils ont faites sur ces nouvelles fouilles sont de la plus haute importance, car elles complètent les faits préhistoriques précédemment recueillis par eux et permettent les affirmations les plus nettes sur les antiques populations de l'âge du renne.

A la section de zoologie et à la section de botanique, M. le docteur Girod a fait la présentation de la *Station biologique des monts Dores* ; l'accueil le plus flatteur était réservé à cette création qu'il poursuit avec une telle persévérance. Désormais le nouveau laboratoire est connu non-seulement par sa position exceptionnelle dans notre région des lacs, mais encore par les travaux du maître et de ses élèves. Des communications successives sur les *Diatomées*, les *Spongilles*, les *Mollusques*, les *Insectes* faites par MM. Girod, Héribaud, Bruyant, ont révélé les richesses de la flore et de la faune d'Auvergne.

On s'est donc beaucoup occupé de nous au Congrès de Besançon

Digitized by Google

et nous remercions les savants qui ont porté dans une province amie les travaux scientifiques exécutés sur notre sol, comme une preuve de nos constants efforts pour l'accroissement de notre centre universitaire. Les Franc-Comtois étaient venus il y a longtemps déjà, participer à Clermont aux fêtes de l'Association ; ils se sont souvenus de la cordialité de la réception de jadis ; nous n'oublierons pas celle avec laquelle ils nous ont offert la plus gracieuse et la plus large hospitalité.

— Par l'effet d'un oubli inexplicable et encore moins pardonnable, nous avons omis de signaler, lorsqu'elle a paru dans *Le Correspondant* (avril 1892), une étude, essentiellement locale, sur l'ancienne chapelle des Pénitents de la ville d'Arlanc, due à la plume de notre compatriote et collaborateur, M. Maurice Faucon, et intitulée *La Mort d'une église*.

Si la structure de l'édifice l'eût comporté, le savant archiviste-paléographe, ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, eût assurément composé une œuvre nouvelle aussi remarquable que sa *Notice sur la construction de l'église de La Chaise-Dieu*; mais le modeste monument, qui vient de disparaître, où s'abrita pendant plusieurs siècles la confrérie des Pénitents-Blancs de la petite cité livradoise, n'avait pas « la majesté des ruines ni l'attrait de ces antiques ouvrages où se sont exprimés l'effort artistique et l'idéal des générations qui vécurent longtemps avant nous ». Néanmoins, M. Faucon n'a pas voulu laisser donner le premier coup de pioche du démolisseur sans lui payer un tribut de reconnaissance et de regrets. Il a retracé l'existence immatérielle de cette petite église où « tant de soupirs se sont exhalés, tant de pleurs qu'on cachait au monde ont coulé, tant de supplications ont jailli de pauvres âmes blessées par la vie. » Il s'est acquitté de cette dette patriotique en quelques pages d'une religieuse élévation de sentiments et d'une exquise délicatesse de forme.

Retrouvant dans sa mémoire ces images premières qui se gravent dans nos jeunes cerveaux avec une netteté photographique et y laissent des empreintes ineffaçables, il fait repasser sous nos yeux les attendrissantes visions de notre enfance. Quel admirable tableau de la procession nocturne du Jeudi-Saint ! Ne nous rappelons-nous pas, nous-mêmes, avoir vu se dérouler les groupes divers de cette tragique représentation du portement de croix à travers les carrefours d'une bourgade mystérieusement éclairée par le premier quartier de la lune de mars, ou d'avoir entendu, dans la pénombre des rues étroites de nos vieilles villes, le pas cadencé de la foule dominant le rythme atténué de nos chants liturgiques? Cela n'avait rien du scintil-

Digitized by Google

lement des exhibitions modernes, ni du luxe des cortèges historiques en vogue aujourd'hui. Le scepticisme blasé, dont quelques-uns font parade, y trouvait même sujet à raillerie. Mais tout en frappant moins les yeux, cela parlait davantage à l'âme. Manifestations d'un autre âge, dira-t-on. Soit. Nous nous permettrons alors de les regretter et de répéter avec M. Faucon : « O l'amère tristesse des choses qui s'en vont pour ne plus revenir, des choses qui meurent pour ne plus jamais revivre ! » — A. V.

— Avec une de ces préfaces où il a le secret d'allier la plus spirituelle élégance au savoir du meilleur aloi, M. Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, a publié des *Lettres inédites de Ramond* dans lesquelles il est quelquefois parlé de Clermont et du Mont-Dore. Affirmer avec Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, tome X) que Ramond est un oublié serait faire injure à la municipalité clermontoise qui, naguère, a donné son nom à une des nouvelles rues de la ville. Nous trouvons néanmoins qu'il y a été parfois un peu négligé ne serait-ce que dans certaines bibliographies.

A côté de sa grande passion pour les Pyrénées, Ramond avait gardé, dans son cœur une place à l'Auvergne. La preuve en est dans les écrits qu'il a laissés sur cette province. Il la connaissait bien pour l'avoir habitée à deux reprises et à vingt ans d'intervalle. Strasbourgeois d'origine, il était attaché au cardinal de Rohan en qualité de conseiller intime et il accompagna ce prince à La Chaise-Dieu quand il y fut exilé après la trop éclatante affaire du collier. Ce premier séjour fut de courte durée, et c'est de 1806 à 1815, alors qu'il administrait, comme préfet, le département du Puy-de-Dôme, que Ramond perfectionna, dans le pays même où Pascal avait fait confirmer la théorie du baromètre par une ascension célèbre, la mesure des hauteurs au moyen de cet instrument. Il reconnut, au cours de ses expériences pour le nivellement barométrique des monts Dores et des monts Dômes que les laves de différents âges étaient aussi de différente composition, et que chacun des sols qu'elles avaient formés avait sa végétation propre. Le résultat de ces observations est consigné dans trois mémoires. Le premier fut imprimé à Clermont, en 1811 ; les deux autres, lus à l'Académie des sciences en juillet et août 1813, ont été publiés dans le volume de 1815 des Comptes-rendus de cette classe de l'Institut. Le dernier, qui a pour titre : *Application des nivellements exécutés dans le département du Puy-de-Dôme à la géographie physique de cette partie de la France*, a été réédité en 1841 dans les *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*. — A. V.

Le très érudit M. Ph. Tamizey de Larroque continue, avec la plus infatigable persévérance, ses travaux et ses recherches sur les livres

Digitized by Google

domestiques de la France. Il vient de publier : *Deux Livres de raison de l'Agenais, suivis d'extraits d'autres registres domestiques et d'une liste récapitulative des Livres de raison publiés et inédits* (Auch et Paris, 1893). La bibliographie qui complète ce volume contient 548 numéros. Nous constatons, non sans regret, que vingt à peine se rapportent à l'Auvergne. Parmi eux, un seul a été édité par M. Elie Jaloustre ; quelques autres ont été analysés par M. Paul Le Blanc, qualifié à juste titre « d'un des chercheurs les plus zélés et les plus obligeants de notre pays » dans *La Réforme sociale* (16 juillet et 1er août 1893), par M. Albert Babeau.

Les *Livres de raison* avec les anciens inventaires forment une des sources les plus précieuses et les plus sûres d'informations pour l'histoire des mœurs et des coutumes. On y trouve aussi relatés ou expliqués des événements locaux oubliés ou mal connus. Il est fâcheux qu'un si petit nombre ait été signalé dans notre province où il doit en exister assurément dans les archives des familles. Il serait bien singulier qu'il y eût disette en Auvergne, que cet usage y eût été à peu près inconnu, quand il était généralisé autour de nous dans le Lyonnais, le Velay, le Quercy et le Limousin. Ces registres contiennent, nous ne l'ignorons pas, des notes d'un ordre tout intime, peu faites pour être livrées au public, de nature même à n'avoir pas pour lui grand intérêt ; mais il est facile de les éliminer. Cette sage sélection a été faite pour presque tous les mémoriaux qui ont été édités. Nos compatriotes suivraient cet exemple, aussi nous faisons appel à tous ceux qui possèderaient ou connaîtraient des *Livres de raison*.—A. V.

BIBLIOGRAPHIE,

Teilhard de Chardin (Emmanuel). — Chartes concernant Vertaizon. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Novembre 1892.)

Plasse (le chanoine F.-X.). — Charte de Mezel accordée par Gui de La Tour-du-Pin, ancien Frère Prêcheur, évêque de Clermont. (Juin 1259.) *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Décembre 1892.)

Hospital (le Dr). — Du personnage de la mort. *(Idem.)*

Allmer. — L'Inscription d'Orcines. *(Revue épigraphique du midi de la France,* n° 855.)

André (E.). — Note sur un passage à Privas attribué au pape Pascal II. *(Bulletin historique et philologique du Ministère de l'Instruction publique,* 1892, n° 2.) Confusion entre Privas et Brioude *(Brivas.)*.

Randanne (l'abbé). — Un évêque d'Auvergne au sixième siècle :

Digitized by Google

Saint Avit Ier et les Origines de Notre-Dame du Port. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* 1893.) Tirage à part.

POUPON (le colonel). — Où allons-nous? — Notes scientifiques. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Janvier 1893.)

DOURIF (le Dr). — Le Dr Victor Fleury. Notice biographique. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Février 1893.)

MÈGE (Francisque). — Augustin Chassaing, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Notice biographique. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Mars 1893.) Tirage à part.

BURIN DES ROZIERS (H.). — Histoire d'une Société populaire de l'Auvergne en l'an II. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Avril 1893.)

EVERAT (E.). — Notes généalogiques sur la famille de Murat. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Mai 1893.)

PARENTY (H.). — Le Compteur de vapeur et les Lois générales de l'écoulement de la vapeur à travers les orifices. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Mai 1893.)

POUPON (le colonel). — Au Puy Châteix. Etude géologique. *(Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne,* Mai 1893.)

COHENDY (Cl.). — En demi-teintes.

CRÉGUT (l'abbé R.). — Le cénobite Abraham et la paroisse de Saint-Cyrgues-Fontgiève. *(Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand,* deuxième série, fascicule sixième.)

AJALBERT (J.). — En Auvergne. *Paris, Dentu,* 1893, in-18.

Bulletin de la Société amicale des anciens élèves des Frères de Brioude, années 1891-1892, n° 1. *Brioude, A. Watel,* 1893, in-8°.

VAYSSIÈRE (A.). — Abrégé de l'histoire du monastère de St-Pourçain, composé, vers la fin du dix-septième siècle pour Dom Joseph Mège, par Dom Pierre Laurent. *Moulins, H. Durond,* 1893, in-8°.

VANNAIRE (le Dr). — La Bibliothèque des communalistes de Sainte-Croix de Gannat. *(La Quinzaine bourbonnaise,* 1893, n° 2.)

CHAMBON (F.). — Notes sur les Archives communales de Gannat. *(La Quinzaine bourbonnaise,* 1893, nos 7 et 8.)

DE VISSAC (M.). — Les révolutionnaires du Rouergue. Simon Camboulas. *Riom, Girerd,* 1893, in-8°.

TAMIZEY DE LARROQUE (Ph.). — Lettres inédites de Ramond (ancien préfet du Puy-de-Dôme). *Toulouse, Privat,* 1893, in-8°. (Extrait de la *Revue des Pyrénées et de la France méridionale.)*

SAINT-FERRÉOL (A.). — Mes Mémoires, tome v. *Brioude, D. Chouvet,* 1893, in-8°.

Catalogue de l'Exposition historique des souvenirs franco-américains

Digitized by Google

de la guerre de l'indépendance. (Exposition internationale de Chicago, 1893. — Pavillon national de la République française...) Souvenirs du général La Fayette. *Paris, Imprimerie nationale*, 1893. — Ce catalogue illustré n'a pas été mis en France dans le commerce; la vente est réservée au pavillon français de l'Exposition de Chicago.

Haute-Loire. Le Puy et ses environs. Guide indicateur illustré, publié par les soins de la Société scientifique et agricole de la Haute-Loire. *Le Puy, Marchessou*, 1893, in-12.

BAUDRILLART (H.). — Les populations agicoles de la France.— Troisième série : les populations du Midi. Les populations agricoles de la Haute-Loire (Auvergne et Velay), pages 561-606. *Paris, Guillaumin et Cie*, 1893, in-8°.

BENNETOT (l'abbé S.). — Chantelle et son monastère. Notes et documents. *Roanne, Bourg*, in-8°, planches.

COLLY (l'abbé H.). — Yssingeaux : ses couvents, chapelles, confréries et dévotions dans le passé et le présent. *Le Puy, Prades-Freydier*, 1893, in-16.

RIBEYRE (F.). — Ambroise Tardieu. *Mâcon, Protat frères*, 1893, in-4°.

TARDIEU (A.). — Histoire généalogique des Tardieu. *Mâcon, Protat frères*, 1893, in-4°.

L'Auvergne historique, littéraire et artistique. *Riom, U. Jouvet*, 1893, in-8°, nos 3 à 6.

Recueil périodique des arrêts de la Cour de Riom et des jugements rendus par les Tribunaux du ressort. *Riom, Girerd*, 1893, in-8°, nos 6 à 9.

Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, tome VI. *Le Puy, Marchessou*, 1893, in-8°, planches.

HUIT (C.). — Antonin Rondelet. (*Le Monde*, 7 février 1893.)

ROUX (A.). — Les dernières années de La Fayette. (*Monde latin et Monde slave*, 1er avril 1893.)

FURETIÈRES. — L'Auvergne à Paris. (*Le Soleil*, 22 avril 1893.)

RIEN (J.). — Le troisième volume des « Souvenirs du baron de Barante ». (*Le Moniteur universel*, 26 avril 1893.)

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr PAUL GIROD.

Clermont-Ferrand, imprimerie MONT-LOUIS, rue Barbançon.

Digitized by Google

PROBLÈMES ET DOCUMENTS INÉDITS D'AUVERGNE

ASSAUTS, SIÈGES ET BLOCUS DE SAINT-FLOUR

PAR LES ANGLAIS

Pendant la Guerre de Cent Ans (1356-1391)

SAINT-FLOUR CLÉ DE LA FRANCE

I

ASSAUTS, SIÈGES ET BLOCUS DE SAINT-FLOUR PAR LES ANGLAIS

Les lignes qui suivent ne sont que de simples notes empruntées aux preuves d'une publication actuellement sous presse : *Les Registres Consulaires de Saint-Flour* en langue romane, de 1376 à 1405. Cette publication n'est elle-même qu'un des cartons de preuves de l'Histoire de la Guerre de Cent Ans en Auvergne, tout juste un peu plus connue que la guerre de Troie. Le peu qu'on en a dit, le cadre général à part, est si plein d'erreurs que tout est à refaire, à commencer par la chronologie de la plus terrible crise que notre pays ait traversée.

Voici, par exemple, une ville isolée sur son faisceau de prismes, au pied du Plomb du Cantal, que l'on a crue à peine tâtée par les Anglais pendant la guerre de Cent ans, qui en a duré 37 en Auvergne ; un chef-lieu d'évêché, une place frontière de premier ordre, une des « clefs de la France », pour emprunter le langage des généraux et de

Digitized by Google

tous les rois de la guerre anglaise, qui aurait assisté, avec la sérénité du pic de Ténériffe, au déchaînement des compagnies anglaises roulant à ses pieds, si l'on en juge par les brèves et vagues mentions des uns, par le silence complet des autres. On va voir ce qu'il en faut penser.

A regret, je laisse leur aridité à cette série de textes originaux et contemporains. Il serait plus agréable au lecteur de les voir, plus agréable surtout à l'écrivain de les présenter au public, hâves et sanglants, dans la mise en scène d'un récit plus ou moins dramatique. Le récit viendra plus tard. On est parti trop tôt pour écrire cette histoire, nous en devons subir les conséquences et nous résigner à faire ennuyeux avant de faire amusant. Portons les matériaux à pied d'œuvre, l'architecte et le maçon se trouveront toujours.

Cette note est, au surplus, un utile complément des Registres des consuls de Saint-Flour au XIV^e^ siècle. Ceux qui les écrivirent étaient des gens froids et fermes, endurcis par de plus grandes souffrances et plus aguerris que les bourgeois de Clermont, de Riom ou de Montferrand. Ils ne font point de sentiment, ne s'échappent pas en réflexions, en récits de combats. Le comptable ne mentionne, comme dans tous les documents de cette nature, que ce qui se traduit en dépenses, sauf de bien rares exceptions. Il chiffre le drame comme un compte de ménage. On devine mais on ne lit pas les sièges, les assauts et les blocus de leur ville en parcourant leurs comptes. Distribué du vin aux archers sur les remparts, tant; porté les canons et les boulets sur telle tour, tant; vin aux arbalétriers qui ont fait une sortie de nuit, tant; tant aux hommes qui sont allés au bas de la ville pour « désembusquer » les Anglais des moulins; tant aux « embuscadeurs » envoyés pour épier l'ennemi; tant pour l'artillerie envoyée au siège de tel château; tant pour boucher telle brèche ou remettre les grilles de tel égout; tant pour les prisonniers. Parfois cependant leurs an-

Digitized by Google

goisses transpirent aux prières publiques que les consuls font dire dans les grandes circonstances et où ils portent des torches de cire au nom de la cité.

Dans les lettres adressées aux rois, au parlement, aux généraux, leurs malheurs et leurs détresses se révèlent au contraire avec un peu plus de précision; et, comme les ordonnances qui en sont la suite ont l'habitude de rappeler, au commencement, le libellé des requêtes auxquelles elles répondent, elles sont un bien expressif commentaire des comptes municipaux. Je n'ai extrait de ces documents que les passages relatifs aux attaques directes des Anglais contre la place. S'il avait fallu y joindre les plaintes générales sur les dévastations, les misères, la famine, la dépopulation, l'émigration en Aragon, en Aquitaine, — oui, en Aquitaine, chez les Anglais, pour échapper à la cupide administration de Jean de Berry; — s'il avait fallu citer tous les textes parlant des combats livrés au dehors par les milices sanfloraines, des sièges qu'elles ont mis devant les forteresses, la note aurait été plus que décuplée.

Toutes les villes ont envoyé, par force, des soldats aux sièges voisins, sur réquisitions des lieutenants du roi, de leurs officiers, sur délibérations des États de la province; elles le faisaient en rechignant, après des marchandages interminables, au cours desquels les Anglais augmentaient naturellement leurs conquêtes; on peut assister à ces palabres sans fin dans les registres des consuls de presque toutes les villes, ceux de Montferrand entr'autres. On voit en Basse-Auvergne une population de bons bourgeois économes et peu guerriers qu'on ne force à sortir que l'huissier dans les reins.

Le Sanflorain n'est pas batailleur non plus de sa nature, et il est autrement pauvre que l'habitant des grasses villes de la Limagne. Ce qui le caractérise, c'est qu'il défend plus fort son argent que sa peau. La bataille quotidienne, l'insécurité permanente ont singulièrement développé le patriotisme chez ces tisserands, ces taverniers, ces ma-

Digitized by Google

nœuvres, ces gens de chicane. Le Conseil des jurats a une véritable politique militaire qui va jusqu'à l'attaque. Il prend l'initiative. Il n'ordonne pas seulement, comme ailleurs, des patrouilles pour dégager les abords de la place. Il décide spontanément le siège des châteaux voisins; il y envoie au besoin ses seules troupes; quand elles enlèvent le fort, il est impitoyablement rasé, sans le moindre égard pour les protestations du seigneur qui ne l'a pas su garder, et tous les assiégés pris sont mis à mort; telle est la tactique de la ville. Et dans ces troupes, qui ne sont pas les milices pour rire du XVI^e^ siècle, on rencontre des notaires, casque en tête et plusieurs fois blessés, des clercs et des juges à cheval, et le prieur lui-même, la dague au poing. Enfin, dans certains cas, l'expédition est entreprise sous l'impulsion de l'opinion populaire, et le tout Saint-Flour du temps marche au combat avec un extraordinaire entrain, comme dans les affaires de Montbrun, de Chaliers, de Montsuc, de Brossadol et d'Alleuse. Cette différence entre le bourgeois montagnard et le bourgeois de la plaine provient évidemment des incessantes luttes que le premier a été contraint de soutenir pendant deux générations, luttes restées jusqu'à ce jour sans historien.

Déjà le 13 février 1356 (nouveau style), sept mois avant la défaite de Poitiers (lundi 19 septembre 1356), Guillaume de Pension, bailli royal des Montagnes, motivait, ainsi qu'il suit, un sévère mandement qu'il fit lire et publier à son de trompe à la porte du Tuile : — « Attendens, ut » dixit, quod Anglici et inimici regni Francie totis viribus » suis, ut percepit per fide dignos..., conabantur, et se, » *multipliciter venuti*, sperabant, de *die in diem, occu-* » *pare*, suo posse credendo, *dictam civitatem (Sancti* » *Flori)* (1). » Il prescrivait certains travaux de défense à exécuter séance tenante, sous peine de mort pour les cinq commissaires de la ville qui en étaient charges.

(1) *Arch. S. Flour*, ch. II, art. 2, n° 17. *Orig. sur parch.*

Digitized by Google

De 1357 à 1363, Saint-Flour fut souvent attaqué, assailli surtout au sud, par les compagnies de Bertucat d'Albret, maître de Caylus en Carladès, évacué en 1360 (1), puis du fort château de Montbrun (commune de Lavastrie, canton Sud de Saint-Flour), château plusieurs fois pris et repris, et définitivement conquis sur lui en 1363, au mois de juin, après une véritable bataille livrée sous les murs de la place; bataille demeurée inconnue des historiens de la guerre. Les seules troupes de Saint-Flour eurent 300 hommes tués ou blessés, sur 4 à 500. La ville ne put être enlevée, mais elle fut considérablement endommagée, ainsi qu'il ressort du passage suivant d'une lettre du roi Jean, en date du 2 août 1363 (2) : — « Dilecti et fideles » nostri consules Sancti Flori nobis exponere fecerunt » quod cum Bertugatus de Lebreto, miles, et dictus » Sandos cumque pluribus complicibus suis, inimicis nos- » tris, et Regni nostri nuper proditionaliter castrum de » Montebruno prope civitatem Sancti Flori occupassent; » per quos, a decem annis citra, dicte civitatis et diocesis » predicte Sancti Flori fuerunt mille persone interfecte et » amplius; et quod nefandum est, dicte ecclesie in quibus » corpus Christi etiam existebat, combuste fuerunt; *dicta* » *civitas et diocesis dampnificata de quatuor centum* » *milibus florenis auri et ultra, et adhuc incessanter* » *dampnificantur* (3). »

Bertucat d'Albret avait été fait prisonnier à la bataille

(1) Commune de Roussy, canton de Montsalvy. Les archives de Saint-Flour renferment *(Rôles et Impositions)*, un rôle de taxe de 1360 sur la ville, pour le rachat de Caylus, et un ordre d'imposition en Carladès par le Gouverneur du pays.

(2) Où se trouve le récit du combat de Montbrun et de la capture de Bertucat d'Albret et de son lieutenant Raymond-Bernard de La Roque, dit Sandos.

(3) *Arch. S. Flour*, ch. IV, art. 6, n° 3. *Orig. sur parch.* Pièce mal traduite et dénaturée par l'Inventaire de 1789, que M. Paul de Chazelles a reproduit sans contrôle et sans recourir au texte original. Il appelle « Beranger de Le Breton » le célèbre Bertucat d'Albret *(de Lebreto* en latin) fait prisonnier dans ce combat; prend pour des Anglais de Montbrun les mille victimes qu'ils avaient tuées dans le diocèse; fait de l'aventurier gascon Sandos l'illustre Jean Chandos, connétable d'Aquitaine pour le prince de Galles; fait autoriser les Sanflorains à recevoir la rançon des prisonniers,

Digitized by Google

de Montbrun. Les Sanflorains voulaient absolument le passer par les armes ; mais, ayant reçu la liberté du vicomte de Murat, ennemi de la ville, moyennant un pacte d'alliance avec ce vicomte, il réunit les débris de ses bandes, que la prise de Brioude par Seguin de Badefol (13 septembre 1363, *Parvus Thalamus de Montpellier*) avait attirées, et se rua sur Saint-Flour avec une sorte de rage pour se venger de ce que les habitants avaient décidé froidement de le mettre à mort s'ils le prenaient à Montbrun, et fait tous leurs efforts pour exécuter cette résolution après la bataille. Les compagnies du vicomte de Murat, Guillaume de Cardaillac, celle d'Adémar d'Uchel (en Quercy), que le vicomte avait prise à sa solde, firent aussi la guerre à Saint-Flour à cette époque (1).

A lui seul, Bertucat d'Albret donna plusieurs assauts à la ville (1363-1366). Dans une lettre adressée à son frère, Jean de Berry, le 18 décembre 1366, pour lui enjoindre de cesser ses persécutions contre Saint-Flour, Charles V cite, parmi les épreuves que la malheureuse cité eut à subir après sa victoire de Montbrun : « Les faursbours de » la dite cité *rachetez par plusieurs foiz* de noz ennemis; » et, *depuis, par deux fois ars et destruiz* pour le fait de » nos guerres, la dite cité *plusieurs fois* combattue » (assiégée), par nos diz ennemis, plusieurs mors et occis » d'une partie et d'autre, en icelle combattant... pour » lesquelles choses les diz complaignans sont devenuz à » telle povreté qu'il n'ont de quoy il puistz bonement » vivre, et sont en voie et propos de lesser le dit païs

tandis qu'ils se plaignaient au contraire au roi de ce que Bertucat d'Albret avait été admis à rançon par le vicomte de Murat, au lieu d'être mis à mort ainsi qu'il avait été convenu entre eux et le vicomte de Polignac, etc. *(Dictionn. hist. du Cantal, Notice Lavastrie*, v. 519, et *Notice S. Flour*, III, 366). — MM. Bouillet, Durif et autres ont répété toutes ces erreurs sur la foi de qui les avait mises au jour. On peut juger par là du degré de confiance que mérite le peu qu'on a publié jusqu'ici pour l'époque de la guerre de Cent Ans.

(1) *Arch. S. Flour*, ch. IV, art. 6, n° 4. *Orig. sur parch.* — Les Archives nationales renferment une copie de cette pièce : JJ, 97, n° 167, Lettres de rémission à Pierre d'Estaing, évêque de Saint-Flour.

Digitized by Google

» et d'aler demorer au dit duchié de Guienne (1). » Il résulte de ce document que, de 1363 à 1366, Saint-Flour fut assiégé au moins quatre fois ; que quatre fois au moins ses faubourgs tombèrent aux mains de l'ennemi ; que deux fois ils furent rachetés, et deux fois livrés aux flammes et détruits par les Anglais.

A la même époque, et probablement par les mêmes mains, la ville de Pierrefort fut prise et soumise à rançon par les Anglais. Elle fut en outre par deux fois pillée et brûlée avant le mois de juillet 1363 : « In combustione » et depredatione ville Petrefortis, quæ *bis*, per inimicos » regni *fuit combusta et depredata*, et ad maximam » redemptionem posita (2). » Elle fut incendiée une troisième fois en 1373 (3).

Il en fut de même de Murat, la seconde ville de la prévôté de Saint-Flour éloignée de 23 kilomètres seulement du chef-lieu, deux heures de cheval. La ville prise, pillée et en partie brûlée en 1357 (4), fut encore la proie des compagnies entre 1363 et 1365 (5), les fortifications furent alors « démolies par les Anglais » aux gages de Cardaillac, et les habitants « obligés de quitter (6) ». Quant

(1) *Arch. S. Flour*, ch. II, art, 1, n° 1. *Orig. sur parch.*

(2) *Arch. nat. JJ*, 91, n° 491. Lettres de rémission pour Raymond de Peyre, seigneur de Pierrefort.

(3) Cette fois elle ne fut pas incendiée tout entière. Le pillage et l'incendie, imputés à tort à un clerc nommé Etienne de Clavières, furent le fait d'Arnaud-Guillaume, bâtard d'Armagnac, et de sa compagnie d'aventuriers au service de l'Angleterre, ainsi qu'il résulte d'une ordonnance de Bertrand de Montclar, vicaire de l'évêque, rendue, après enquête, le 23 mars 1374 (nouveau style) : — « Cum nobilis Arnaldus Guillelmi » alias dictus Bastardus de Arminhaco, cum sua comitiva gentium armorum, venisset » in loco Petrefortis, idem.... apparuit in hospicio quodam Bertrandi posito in » loco Petrefortis quo incendio ipsum hospicium et alia hospicia ejusdem loci in magna » multitudine cum bonis existentibus in eisdem hospiciis, fuerunt concremata. » *(Arch. nat.*, JJ, 108, n° 214.)

(4) Traité de Begon, vic. de Murat, avec les habitants. *(Dict. hist., Cant.* IV, p. 405).

(5 et 6) *Mémoire sur la généalogie des vicomtes de Murat*, manusc. inédit de l'abbé Teillard, curé de Virargues près Murat ; fait sur pièces au commencement du XVIIIe siècle. — Copie certifiée de la main de M. Aubépin, archiviste du Cantal, aux archives de ce département, pages 9 et 12. — On doit savoir grand gré à cet archi-

Digitized by Google

aux châteaux du pays enlevés et détruits, quant aux bourgs et villages de la Planèze saccagés et livrés au feu tout autour de Saint-Flour pendant les campagnes de 1363-1365, il est impossible de les dénombrer exactement; mais on peut dire sans une trop grande témérité que ceux qui échappèrent furent l'exception (1). Pendant tout ce temps Saint-Flour fut dans la fournaise.

Une compagnie anglaise sous la conduite d'un capitaine du nom de « Sennezorgues » ou plutôt Sennezergues (2) ayant réussi à s'emparer des faubourgs, y bouta le feu avant le milieu d'août de 1363; peut-être était-il aux ordres de Bertucat d'Albret. Quoi qu'il en soit, il paraît s'être engagé aussitôt dans l'armée d'Henri de Trastamare, alors en Auvergne. Après le traité de Clermont du 23 juillet 1362, ratifié le 13 du mois suivant, les Espagnols de Trastamare se dirigèrent sur les Pyrénées pour aller avec Du Guesclin détrôner Pierre le Cruel. Un de leurs détachements, commandés par un hidalgo du nom de don Fanho, passa par Saint-Flour dans la seconde quinzaine d'août, et lui donna l'assaut. On peut suivre les destructions de 1363 dans les rôles sans pouvoir distinguer toutefois celles des Anglais et des Espagnols (3). On voit que les assaillants réussirent à rompre les barrières depuis le Pont jusqu'au haut de la ville, à gravir la rue de la Coste, aujourd'hui la rue des Tuiles-Bas et des Tui-

viste de la peine qu'il a spontanément prise de copier ce manuscrit et celui de Cistrières, pour en enrichir le dépôt confié à sa garde et qu'il a augmenté, en outre, par des acquisitions intelligentes.

(1) Voir notamment *Arch. nat.* JJ. 98, nº 224, fol. 70. — *Arch. de Saint-Flour*, chap. IV, art. 6, nº 4. Orig. — *Arch. nat.* JJ, 97, nº 267. — *Mémoire* précité de l'abbé Teillard et *Hist. manusc. de la vicomté de Carladez*, par Sistrières, lieut. gén. du Carlades.

(2) Sennezergues, commune du canton de Montsalvy, arrondissement d'Aurillac, fief appartenant pour partie à la famille de la Roque. Cette même année 1365, Aton de la Roque fut massacré par les habitants d'Aurillac pour avoir voulu livrer leur ville à Bertucat d'Albret. Il s'était engagé dans ses bandes. (*Arch. nat.*, JJ, 98, nº 224.)

(3) *Arch. Saint-Flour*, boîte Roles et Impositions.

Digitized by Google

les-Haut; qu'ils pénétrèrent dans le faubourg « Sous-le-Tuile » qui touche au rempart et qu'ils échouèrent devant la porte du Tuile. Là, ils furent repoussés; mais ils se vengèrent en brûlant les faubourgs dont ils s'étaient emparés. Il n'y avait presque plus de maisons debout au bas de la côte, davantage au milieu et peu de dégâts à portée d'arbalète de la porte du Tuile. Un des Anglais de Sennezergues qui avait incendié les faubourgs avec lui fut fait prisonnier; les Sanflorains voulaient le mettre à mort, suivant leur usage. Pierre Roger, bailli de l'évêque, le rendit ou le vendit à don Fanho; ce pourquoi le parti municipal le poursuivit et fit arrêter ce bailli que l'évêque sauva plus tard. Un des chefs d'accusation était ainsi conçu d'après les lettres de grâce qui lui furent accordées au mois de février 1367 : — « Quod quendam » pillardum stantem de societate de Senayzorgues, cap- » tum, diffamatum, qui cum eo erat *dum barri dicte* » *ville combusti fuerunt* per eundem Senayzorgues, ex » post in societate Yspanorum quando in Sancto Floro » venerunt, cepit et, ad requestam de Donfanho, capi- » tanei eorumdem, ipsum sibi reddidit absque aliqua » punicione de eo facienda (1). »

Jusqu'au départ de Bertucat d'Albret, de Seguin de Badefol et de leurs compagnies pour la seconde expédition d'Espagne avec Du Guesclin à la fin de 1365 Saint-Flour fut en lutte constante avec les Anglais indépendants et ceux au service du vicomte usurpateur de Murat. Son seigneur, l'évêque Pierre d'Estaing se vit même obligé d'enrôler à son tour des compagnies de routiers pour lutter contre eux (2). Quand on en prenait on les pendait à Saint-Flour (3).

(1) *Arch. nat.*, JJ, 97, nº 195.

(2) *Arch. Saint-Flour*, chap. IV, art. 6, nº 4.

(3) Le bailli de Saint-Flour, Pierre Roger, fut encore poursuivi par les habitants pour n'avoir pas fait justice avec les autres d'un certain Hugue de Beaupuy, capturé en 1365 lors de la reprise de Paulhac (canton Sud de Saint-Flour). — *Arch. nat.*, JJ, 97, nº 195.

Digitized by Google

Le 13 avril 1369, dans une protestation extrêmement énergique adressée au duc de Berry et d'Auvergne, les Sanflorains disent à l'odieux concussionnaire que leur ville est encore assaillie et guettée de jour et de nuit par les compagnies anglo-gasconnes de Bertucat d'Albret, dont la vengeance n'est pas encore assouvie depuis l'affaire de Montbrun et d'autres combats qu'ils lui ont livrés ensuite en divers lieux. Voici le passage : — « Civitas Sancti » Flori... *est* per inimicos regni *de die et nocte insidiata*, » et specialiter per dominum Bertugatum de Lebreto et » ejus comitivias, colore assalimenti facti in loco de Mon- » tebruno per habitantes predictos aut aliquos eorundem, » et conflictu facto in loco predicto et in aliis locis bail- » live... ; plus facto, in suburbiis predictis *quorum ali-* » *qua pars incendio destructa* (1) ». Ainsi, en 1369, Saint-Flour fut de nouveau attaqué avec fureur par le plus implacable de ses ennemis et le plus célèbre des partisans anglais du temps ; une partie de ses faubourgs fut de nouveau prise et détruite par les flammes.

Le 6 avril 1371, Charles V diffère d'un an l'échéance des dettes de Saint-Flour menacé de déconfiture, par la raison que les habitants « avoient souffert très grans » pertes et dommages par les ennemis de notre royaume, » les quieux se sont *par plusieurs foiz efforciez de prendre* » *et embler* (enlever d'assaut) ladite ville et ont *ars* » (brûlé) *la plus grande partie des faubours* d'ycelle » ville et gasté le pais d'environ (2) ». Il ne s'agit plus là de tentatives de ruse mais de véritables coups de force.

Le 11 juin 1372, le même prince ordonne au bailli des Montagnes de faire payer la taille municipale aux marchands anoblis de Saint-Flour parce que « eadem villa » Sancti Flori... *in magna parte fuit devastata, et ignis*

(1) *Arch. de Saint Flour.*
(2) *Id.*

Digitized by Google

» *incendio combusta in suburbiis ejusdem*; » et qu'elle a grand besoin d'argent (1).

Chaque fois, les faubourgs se relevaient que bien que mal, diminués, se rétrécissant, ne formant plus que des îlots de masures. On entoura chacun de ces îlots de murailles, de levées de terre, de fossés; on les ferma de portes auxquelles on mit des gardiens ; on coupa leurs rues de barrières. Ils devinrent autant d'avant-postes.

C'est ce que les auteurs du *Dictionnaire historique du Cantal,* qui n'ont pas ouvert autre chose que l'*Inventaire* aux Archives municipales, ont pris pour la construction des remparts mêmes de la cité (2) Sans parler du récit des hagiographes de saint Odilon, qui attribuent à ce fondateur de la nouvelle ville (1020 env. à 1048) l'édification de son enceinte fortifiée, Urbain II datait « *in oppido* Sancti Flori » la bulle qu'il y fulmina en décembre 1095, lorsqu'il vint prêcher la première croisade dans cette « place forte » après le concile de Clermont. Le *Dictionnaire du Cantal* a confondu avec la construction les réparations prescrites en 1345 par Philippe de Valois à toutes les villes fortifiées et à tous les châteaux.

Quant aux ruines du faubourg de la Bastide qui était avant la guerre une paroisse munie de son église (3) et d'un fortin ainsi que son nom l'indiquait, elles servirent de car-

(1) *Arch. Saint-Flour,* chap. X, titre IV, art. 3, nº 2. *Orig. sur parch.*, adis scellé.

(2) *Dict. hist. du Cantal,* t. II, p. 414, article de M. Durif, d'Aurillac, et t. IV, p. 305, article *Saint-Flour*, de M. Paul de Chazelles, qui fait construire la grande enceinte tout d'une pièce en 1345!

(3) *Mêmes arch.* Boîte : *Rôles et Impositions.* La peste de 1345 à 1346 contribua, il est vrai, grandement à dépeupler le faubourg de la Bastide. (Même boîte.) Cette église était dédiée à Notre-Dame. Sa Vierge miraculeuse était, en 1642, dans l'ancienne rue de la Coste; elle est aujourd'hui dans l'église du faubourg où on l'honore sous le vocable de Notre-Dame de Fridière. Dom Branche parle de ses miracles et de son pèlerinage (*Hist. des Saints d'Auvergne).* Le nom de la famille Fridière se trouve fréquemment aux rôles et aux registres de Saint-Flour pendant le XIVe siècle.

Digitized by Google

rière de matériaux aux nouveaux petits faubourgs et à la ville elle-même pendant près de 30 ans (1). De 206 familles imposables dont se composait cette paroisse en 1338 et de 175 en 1345, elle était tombée à 17 en 1362, à 7 l'année suivante, enfin à 6 en 1364. Deux petits noyaux jalonnèrent son emplacement dès le commencement du règne de Charles VI, celui de la famille Fridière qui laissa son nom à ce groupe encore subsistant, et ce qu'on appelle aujourd'hui le faubourg des Tanneries, près de l'usine à gaz.

A la fin de 1376 et au commencement de 1377 (2), Saint-Flour est encore quotidiennement aux prises avec les garnisons anglaises de Haute-Auvergne et du Quercy qui l'attaquent sans relâche, et souvent avec de très grandes forces. Froissart a complètement faussé l'idée qu'on se fait parfois de la guerre de Cent ans dans notre pays quand il rapporte que les capitaines anglais de notre région pouvaient, en se réunissant, former un corps de 600 hommes. Bertucat d'Albret, à lui seul, marchait souvent avec 500 lances, 1,000 ou 2,000 chevaux. La ligue de Carlat sous les Caupène et Ramonet de Sor en avait davantage. Le seul château d'Alleuse avait 300 chevaux. (*Arch. Saint-Flour*, chap. IV, art. 6.)

Donc, au début de l'année 1377, la vieille enceinte du comtour de Nonette depuis la porte des Roches jusqu'à l'entrée orientale de la rue de la Frause (alors rue de la Vernèse) ne pouvant plus leur résister, la ville avait entrepris de la refaire en l'avançant au bord du roc sur certains points; elle occupa pour cela quelques dépendances de l'hôtel épiscopal et même une partie du château primitif de la ville, dit de Brezons (3). L'évêque s'étant opposé à la continuation des travaux, lorsqu'il fallut

(1) *Reg. consul. de* 1376 *à* 1405.
(2) *Mêmes arch.*, chap. X, titre I, art. 4, n° 4. Orig. sur parch.
(3) *Registres consulaires de* 1376 *à* 1405, surtout à partir de 1391.

Digitized by Google

perforer la tour et une tourelle du vieux château pour faire passer le chemin de ronde chez lui, Charles V donna à son bailli des Montagnes, Pierre de Lar, damoiseau, des pouvoirs spéciaux et « de main souveraine supérieure » pour protéger les consuls et faire achever les travaux d'urgence, même par la force, au nom de l'utilité publique ; sans avoir plus d'égard aux oppositions de l'évêque qu'aux décisions du métropolitain de Bourges, et aux sentences de la cour papale elle-même. Le roi donne les motifs suivants d'une décision si grave, dans ses lettres patentes du 2 janvier 1377 : « Quia inimici nostri et » regni castra et fortalicia de Carlato, et Turlanda (1), et » Revello (2), de Anglars (3), de Conhaco (4) quæ aliqui » ipsorum occupant et patriam undique discurrunt, *dictam* » *civitatem insidiare, capere et occupare nisi sunt et* » *nituntur;* et propter hoc quod plures ipsorum inimi- » corum [magno] numero, *die noctuque sepissime...* » [incurrunt contra eam]; prope dictam civitatem habi- » tantes ejusdem, *quandoque armata manu debellare* » [ipsos opportuit]... plures de dicta civitate priso- » narios fecerunt, et aliquos occiderunt; et est veri- » similiter timendum ne dicta civitas... propter deffec- » tum... deffensionis [capta sit et de ipsa] potientur; » irreparabile quod, et in destructionem tocius patriæ, » sicut dicunt (5) ».

(1) Commune de Paulhenc, canton de Pierrefort, arrondissement de Saint-Flour. Pris trois fois au moins.

(2) Ravel, commune de Picherande, canton de Latour, arrondissement d'Issoire ; confins du Cantal.

(3) Deux Anglars en Haute-Auvergne : Anglars-de-Saint-Flour, canton Sud de Saint-Flour et Anglars de Salers, canton de Salers — Deux en Quercy, dans le canton de la Capelle-Marival, arrondissement de Figeac près de la Haute-Auvergne, et dans le canton de Luzech, arrondissement de Cahors.

(4) Conanac, château, commune de Varaire, canton de Limognes, arrondissement de Cahors. — Peut-être faut-il lire Coniac, très fort château du Quercy, près la frontière d'Auvergne, que Berducat d'Albret, puis Ramonet de Sor occupèrent longtemps. *(Hist. du Quercy.* Lacoste, t, III, *passim.)*

(5) *Arch. S. Flour*, Titres non classés. Petite boîte. Orig. sur parch.

Digitized by Google

Le commissaire royal, accouru sur cet ordre, constatait, le 19 mai suivant, que la capitale des Montagnes courait, en effet, le plus grand péril, par suite de ces attaques : « Constatque nobis, » dit-il, « dictam civitatem et patriam » montanorum Arvernie esse in magno periculo propter » inimicos regni tenentes loca de Carlato, de Turlanda, » de Revello et *multa alia* in dictis montanis et locis cir- » cumvicinis (1). »

Les nobles de la prévôté de Saint-Flour, assemblés ce jour-là dans la salle de Brezons, ainsi que les délégués d'Aurillac et de Rodez approuvèrent ces mesures dictatoriales. Le commissaire royal prononça l'expropriation, pour cause d'utilité publique, sauf indemnité à régler à dire d'experts, de toute la partie de l'hôtel épiscopal nécessaire à la défense; cassa de son chef les décisions contraires de Déodat Erail, bailli du Gévaudan, commissaire pourtant du Parlement de Paris; ordonna de passer outre aux foudres canoniques; intima à l'entrepreneur et aux ouvriers l'ordre de continuer les travaux séance tenante sous les peines « du faux et de la trahison, » c'est-à-dire de la mort.

Les officiers, les sergents de l'évêque ayant voulu s'opposer à l'exécution de ces ordres avant la solution de l'appel interjeté par le prélat, il y eut une émeute. La situation faite par la brèche était si périlleuse et les esprits si exaspérés que trois cents Sanflorains, gens de caractère ordinairement posé, prirent les armes, se ruèrent chez les gens de loi de l'évêque, enfoncèrent la maison de son procureur général et du juge de son temporel pour les tuer. Pons d'Aurouse, prélat très bon, sortit pour apaiser la sédition. Saisi, frappé, sa robe et son rochet mis en lambeaux, traîné sur les remparts par le peuple pour en être précipité, il ne fut arraché qu'à grand'peine aux mains d'une foule forcenée.

(1) *Arch. St-Flour*. Titres non classés. Orig. et Registre consulaire de 1376-78, etc...

Digitized by Google

Jean de Berry, qui était en ville avec ses gens d'armes, voulait sévir; l'évêque le supplia de n'en rien faire et pardonna tout (1). Les armes du roi furent arborées sur le chantier, des troupes furent déployées, et, aucun ouvrier n'osant mettre la main à l'ouvrage, le commissaire de Charles V fit démolir les tours et bâtiments par les sergents eux-mêmes. Les Anglais attaquèrent pendant les travaux et furent repoussés.

C'est à cette occasion qu'un plan en relief de la place « *la figura de la viala,* » fut apporté à Paris par les consuls, dans une « *bauge de cuir,* » pour être mis sous les yeux du grand Conseil et du roi, indépendamment d'un plan dessiné (2).

Dans une requête au roi, présentée en 1380 ou 1381, à la suite d'une nouvelle inondation des bandes anglo-gasconnes, de leurs récentes conquêtes et du blocus de la ville, les habitants s'expriment ainsi : — « Ladite ville » est assize en frontière de vos annemiz et environnée » des forteresses de Carlat, de Meylet (3), de Murat » la Ghassa (4), de Montjusieu (5), de Sailhenz (6), » de Maisons (7), de Montsuc (8), de Fortuniers (9) et

(1) *Arch. St-Flour*, chap. IV, art. 6, Titres non classés. — *Reg. consul. de* 1376-1378.

(2) *Reg. consul.* de 1376-1378.

(3) Malet, commune de Sarrus, canton de Chaudesaigues.

(4) Murat-la-Gasse, commune de Polminhac, canton de Vic-sur-Cère, arrondissement d'Aurillac. Pris par les Anglais le 7 août 1380. *(Reg. cons. St-Flour,* 1380).

(5) Montgieux, commune de Mercœur, canton de La Voûte-Chillac, arrondissement de Brioude, dans une commune confinant au canton nord de Saint-Flour. *Mons judeus* au Cartulaire de Brioude st aux Archives de Saint-Flour; *Montjus, Montjuis, Montjusieux, Monjusieu* aux mêmes archives.

(6) Canton nord de Saint-Flour. Pris en 1380, vendu au maréchal de Sancerre et évacué en 1383; repris par les Anglais en 1388; racheté en 1390; réévacué au printemps de 1391. *(Reg. consul.)*

(7) Commune de Vabres, canton nord de Saint-Flour. Château repris les 6-7 août 1382 par les milices de Saint-Flour.

(8) Commune de Soulages, canton de Ruines. Repris en août 1382, par Robert de Chalus, lieutenant du maréchal de Sancerre. (*Reg. de* 1382-83).

(9) Commune de Dienne, canton de Murat. Pris alors, pour la seconde fois, par Aimerigot Marchès.

Digitized by Google

» autres plusieurs forz occupez par voz annemiz; et » les diz forz de Sailhens et de Maisons sont à un quart » de lieue près de la ville, et *tous les jours sont* et courent » devant la ville, si que aucun des habitanz d'icelle » n'en osent ou pevent issir sans péril de mort ou estre » prisoniers des diz ennemis; et les tiennent si court que » de III nuis en III nuis, il convient que tous les habitans » de ladite ville, tant gens d'église comme autres veillent » et facent guet sur les murs; et *aussi que par les diz* » *ennemis a esté tant mis à mort des habitans de ladite* » *ville qu'il ne suffisent pas à garder icelle*, et leur » convient à faire de nouvelles forteresses (1) ».

Le 29 juillet 1380, le roi remettait 500 livres à la ville sur les impôts qu'elle lui devait, en considération des attaques pour ainsi dire quotidiennes dont elle était l'objet de la part des Anglais : — « Et *sont chascun jour* nos en- » nemis devant ladite ville (2) ». Ce secours fut le dernier bienfait de son grand protecteur. Charles V mourait le 16 septembre suivant.

D'autres documents contemporains des archives municipales dépeignent la place comme *insidiata de die et de nocte.*

La trahison fut aussi souvent employée que la force. En 1395, Charles VI rappelle que « depuis vingt-cinq ans en arrière », c'est-à-dire de 1370 à 1391, date de l'évacuation, les Anglais ont fait à Saint-Flour « *la plus forte* » *guerre qu'ilz ont peu* », et l'ont ruiné par leurs attaques. Il ajoute : — « Et, avec ce, pendant ledit temps, iceulx » nos ennemis se sont efforciez en toutes les manières » qu'ilz ont peu et seu prendre à occuper ycelle ville » de Saint-Flour, et y ont, plusieurs foiz, esté veus et » sentus *par nuit avec eschieles et autres artiffices et en-*

(1) *Arch. St-Flour.* Pièces non classées. Minute sur parch.

(2) *Arch. St-Flour.* Chap. IV, art. 6, n° 6. Orig. d'expédition, du 14 août 1380, sous le sceau de la prévôté de Paris. La lettre du roi est datée de Vincennes.

Digitized by Google

» *gins* pour la cuidier *prendre et escheler* par trahi-
» son (1). »

La reprise de Montsuc qui se rendit à Robert de Chalus, lieutenant du maréchal de Sancerre (6 août 1382), celle du château des Maisons enlevée par les troupes de la ville à la même date, le rachat du Saillant et de Montgieux par le maréchal (1383) ne lui laissèrent qu'un très court répit. L'occupation d'Alleuse à la fin de septembre 1383 par le bâtard de Garlan, qui coïncida avec la réoccupation de Turlande par Chopin de Badefol; peu après celle de Roquenatou par Ramonet de Sor; puis celle de Malet (arrondissement de Saint-Flour), du Cluzel près de Murat; la prise de Curvale, de Valon (1383), de Cromières, trois places du Carladès; la reprise du Saillant (1388) et d'autres forts tels que Châteauvieux, Massillac, etc., l'entourèrent d'établies si nombreuses qu'elles formaient une armée par leur réunion. Ses murs furent battus d'attaques plus fréquentes que jamais.

La vie de la place, cernée de la sorte, ne fut de 1383 à 1390 qu'une suite d'assauts, d'échelages de nuit et de jour ou de blocus, dans l'intervalle d'un pâtis à l'autre, et souvent même pendant les pâtis qui furent « d'un tiers du temps » écoulé d'une de ces dates à l'autre, soit deux ans et demi environ sur huit. Quant aux tentatives de surprises par la trahison, par l'introduction dans les égouts, à l'aide de déguisements les jours de foires ou de processions, ou autres stratagèmes, elles paraissent avoir été innombrables.

En outre de celles que citent les consuls dans leurs comptes ou que des documents spéciaux révèlent, beaucoup de ces tentatives sont sous-entendues; on les pressent aux doublements, aux quintuplements des gardes, aux feux de nuit, aux distributions extraordinaires de vin faites par les consuls parcourant les postes la nuit sur les rem-

(1) *Arch. St-Flour*. Chap. X, titre I, art. 4, n° 10. Origin. sur parch.

Digitized by Google

parts, aux sorties de jour et de nuit qu'ils mentionnent. Aux issues extérieures ou intérieures dans les murailles qu'ils font à chaque instant boucher, on peut compter les trous de mines pratiqués avec les barres de fer par les Anglais, la nuit, au pied des remparts.

Il est bon de dire ici que les compagnies ne procédaient pas autrement pour l'attaque des places. Organisées pour les courses à grandes distances et à grande vitesse, composées de cavaliers et de chevaux entraînés, dont le système consistait à tomber à l'improviste, au point du jour, *à l'alba*, sur la ville désignée par le chef, après une marche de nuit de quinze à dix-huit lieues, ils n'emmenaient avec eux ni canons ni balistes. On ne connaît pas une seule ville, pas un seul château d'Auvergne qu'ils aient assiégés suivant les règles suivies par les armées régulières. Leurs sièges à eux ne duraient que quelques jours. Ils consistaient à s'avancer vite et hardiment jusqu'au pied des portes ou des remparts; et quand l'échelle, l'emploi de la corde à crampons ou le grimpage étaient impossibles, à pratiquer une excavation au bas des murailles, à l'aide de pics et de leviers. Leurs arbalétriers et leurs archers criblaient de flèches les gens de la ville pour permettre à leurs travailleurs d'opérer, ou bien ils couvraient ceux-ci d'un « mantel » de planches formant toiture au-dessus d'eux. A mesure que la sape s'élargissait, les routiers l'étayaient avec des bois secs, puis ils y mettaient le feu et quand les bois debout craquaient en même temps, entraînant avec eux tout un pan de muraille, ils s'élançaient par la brèche. Aux portes, ils usaient aussi du pétard. Lorsque tous ces moyens échouaient par suite d'une vigoureuse défense ou de sorties réitérées, et qu'ils tenaient absolument à s'emparer de la place, ils la bloquaient.

A cet effet, les capitaines font publier un ban dans tous les villages du pays. Interdiction à quiconque d'entrer dans la place ou d'en sortir, sous peine de mort

Digitized by Google

et d'incendie du village d'où on a apporté des vivres. Leurs détachements, disposés autour de la ville bloquée, hors de portée du canon et dissimulés dans les bois ou les hameaux, assurent l'exécution de cet ordre qui est souvent féroce. Ce sont ces blocus dont nous allons tout à l'heure citer quelques textes. Ils étaient tout ce qu'il y avait de plus redouté après la trahison.

La trahison ! Dans les débuts, on était bouleversé à Saint-Flour, quand on découvrait ou qu'on croyait découvrir un complot dans la ville pour la livrer à l'ennemi. C'est ainsi qu'en 1355, à la nouvelle vraie ou fausse que des traîtres ont caché des Anglais dans l'évêché, les consuls, suivis d'une population affolée, se précipitent armés de haches, pendant la nuit, sur l'hôtel épiscopal, en brisent les portes et l'envahissent du haut en bas (1); que, lors de la conspiration des chaînes, au mois de septembre de la même année, alors que certains habitants de la ville, vendus à l'ennemi, ont rompu les chaînes de la porte du Tuile, toujours pendant la nuit, pour introduire les Anglais, les consuls, ne sachant plus à qui se fier et soupçonnant jusqu'à leurs magistrats seigneuriaux, dénoncent directement le fait au roi Jean, à Paris (2).

Plus tard, sans avoir moins de vigilance, ils prirent les choses avec plus de sang-froid, car la trahison fut pour eux un des dangers rentrant dans l'ordinaire de leur situation. On en trouve de fréquentes indications dans les registres. Je laisse de côté les périls de cette sorte qui ne sont pas les attaques de vive force, auxquelles la note est particulièrement consacrée.

Maintenant, si on se demande comment une ville réputée inexpugnable put être si souvent assaillie, l'explication est facile quand on connaît les habitudes des aventuriers anglo-gascons. D'abord il n'y a pas à pro-

(1) *Arch. St-Flour*, chap. II, art. 2, n° 27. Orig. sur parch.
(2) *Ibid.*, chap. II, art. 2, n° 15. Orig. sur parch.

Digitized by Google

prement parler de ville inexpugnable; ce mot n'est qu'une image. Une fois arrivés devant les portes, après avoir enlevé les barricades les unes après les autres, il ne s'agissait plus que de les rompre et de faire sauter avec de la poudre les divers obstacles dont elles se composaient. Les murailles, même inaccessibles aux échelles, et elles ne l'étaient pas absolument sur certains points, n'étaient pas infranchissables pour des gens d'une audace folle, comme le gascon Bernard de la Salle, par exemple, un des lieutenants de Bertucat d'Albret, un des fléaux de l'Auvergne haute et basse. Ce capitaine, qui termina sa carrière en épousant une bâtarde des Visconti, ducs de Milan, débuta dans la vie d'aventures en grimpant « comme un chat » — c'est l'expression dont se sert le document contemporain — tout le long d'une muraille de près de cent pieds de haut, à l'aide d'une corde et de pitons de fer successivement plantés par lui dans les interstices; il fit pénétrer de la sorte ses compagnons dans la ville assiégée (1).

Mais ce que les comptes ne laissent qu'entrevoir, les consuls et les jurats contemporains, tels que Pierre Mercier et Jean Saysset, l'un et l'autre habitant Saint-Flour et lieutenants du bailli des Montagnes, les acteurs eux-mêmes, ceux qui avaient à la main l'arbalète ou le boute-feu sur les créneaux, l'ont raconté ainsi qu'il suit. On comprendra par leur témoignage quelle vie terrible on mena dans Saint-Flour pendant ces huit années.

Pierre de Galard (1380-1385), puis Bernard, bâtard de Garlan, capitaine d'Alleuse (1383-1391), furent l'âme de leurs ennemis pendant cette période.

« Ut tuitius resisti possent malicie et potencie dicto» rum inimicorum qui *nocte* [*et*] *die satagerunt dictam* » *villam occupare*, eamdem opportuit necessarie fortiffi-

(1) Voir *Les Gascons en Italie*. Durrieu.

Digitized by Google

» care et repparare muris, portis, turribus et barreriis ac » fossatis pluribus, etiam suburbiis dicte ville (1). Per » tuicionem et deffencionem predictas, opportuit dictos » consules et habitantes ville et suburbiorum predictorum, » scilicet quemlibet eorum, per duas noctes sive in duo- » bus, et aliquatenus in tribus noctibus uniuscujusque » septimane, temporibus predictis (1383-1391), vigilare » sive excubias facere et fore in armis supra muros dicte » ville, et frequenter assistere in armis custodie prestate » ejusdem. — Dicti hostes, tempore occupationis predicte » ad eo frequentaverunt discursus suos, more hostili, cir- » cumvicina dicte ville [*corr.* quod], *qualibet septimana* » *ter vel quater*, *discurrerunt prope dictam villam con-* » *tra habitantes predictos*, *exceptis aliquibus paucis* » *temporibus*, quibus, mediante pecunia data, ipsi » hostes abstinuerunt guerras facere civitati predicte (2). » — Pro resistendo hostibus predictis et tuendo suburbia, » molendina, animalia, et alia bona dictorum habitantium, » extra fortalicium dicte ville existentia, et vel dictis » inimicis resistendo, opportuit dictos habitantes exire, » *et exierunt ipsi habitantes villam predictam in armis* » *sepissime*, temporibus jam dictis contra dictos hostes, » *fere omnibus horis*, quibus contingit nos hostes discur- » rere ante seu circa eamdem villam.

» ... Dicti habitantes, adeo, per potenciam dictorum » inimicorum, fuerunt gravati, [et] persepe caruerunt » ipsi... victualibus necessariis, et in tantum devenit, » quod semel fuit deliberatum per consules et saniorem » partem dictorum habitantium, quod mulieres et aliqui » homines et alie persone inabiles ad tuicionem et def- » fencionem dicte ville *expellerentur ab ea*, vel eis

(1) Les fortifications furent augmentées, mises au courant des progrès de l'art militaire et multipliées presqu'à l'excès. Saint-Flour ne fut plus qu'un haut monceau de pierres noires à l'aspect farouche et sans une seule ouverture extérieure dans son enceinte hérissée de créneaux, de bayettes, de chadefauds, de bistours et de mâchicoulis.

(2) Ce sont les *pâtis*, ou achats de courtes trèves moyennant finances.

Digitized by Google

» non administrarentur victualia, ne forte ipsis et aliis » abilibus ad tuicionem et deffensionem predictas non » sufficerent. — Multi dictorum habitantium ad tuicio- » nem et deffencionem dicte ville abiles et necessarii ca- » ruerunt pane et aliis victualibus, nec repperiebant qui » daret vel venderet eis bladum, vel panes et alia neces- » saria pro vita sustinenda ; et opportuit necessario quod, » per manus justicie et consulum dicte ville, illi qui » habebant victualia compellerentur ad ea distribuenda » indigentibus.

» Dicti hostes, ceteris hostibus convenientibus cons » [ererunt] oppidum S. Flori... inexpugnabile; et in » quo, per obsidium gravati, non poterant blada compa- » rare ; prebuerunt [consules], ymo gentibus ecclesie vitam » mendicantibus [almornam] faciebant, quorum frater » Jacopus, predicator... Sancti Flori villam exire (1), pro » querendo victualia sua, non audebant; et ad tantam de- » venerunt degestatem [quod non] habebant unde vitam » valerent sustinere, nec esset qui provideret eis, donec » dicti consules et plures de notabilioribus ville, tante » religiosorum penurie competientes, questam pro ipsis » religiosis inter se fecerunt.

» Item per maliciam et potenciam dictorum inimico- » rum,tempore quo dictum locum Helodie occuppabant, » dicti habitantes, quasi obsidiati, magnum deffectum » lignorum passi fuerunt, in tantum quod plures eorum » partem domorum suarum destruere fuerunt compulsi, » et materias ligneas dictarum domorum [comburere], ad » coquendum panes et cibaria (2). »

Un autre mémoire d'un Sanflorin du temps fait le récit suivant pour la même période. Comme le précédent, il a

(1) Jacques Saysset, frère prêcheur ou dominicain de Saint-Flour. Il appartenait à une famille considérable de la ville et fut prieur.

(2) *Arch. St-Flour*, chap. IV, art. 6, n° 15. Registre assez détérioré, Ce mémoire paraît avoir été rédigé par Pierre Mercier. Il l'a été en 1405. — Cette citation latine met en relief les faits suivants : — 1. Chaque habitant obligé de veiller 2 ou

Digitized by Google

été approuvé par le Conseil des Jurats et adressé au Parlement :

« Les ennemis, pour le temps qu'ils occupoient... la forteresse d'Aloise fréquentèrent moult leurs chevauchiées et embusches *devant la ville; tant* [*que*] *par aucuns jours, ils y estoient deux ou trois foiz, et, par la plus grant partie des sepmaines, y estoient, en chacune, quatre ou cinq foiz... par la tierce partie* [*du temps par lequel les ennemis ont occupé Aloise*], *laquelle fut par l'espace de trois ans ou environ*, car ilz la tendrent VIII ans ou environ... (1383-1391).

» Par le fait de ladite prise, moult de peuple du pais sen ala hors d'icellui, et tant que le pais fut comme inhabité, et pour ce, demeurèrent les héritages en frische... (1). »

» Entre et sur tous les autres habitans du païs des Montaignes, avoient grant hayne contre les habitans de Saint-Flour pour la résistance que leur faisoient à leurs entreprises. Grant partie du temps que les ditz ennemis occuppèrent la forteresse d'Aloise, *ilz firent guerre mortele auzdiz habitans de Saint-Flour*. Et, avec ce... firent défense à tous autres habitans du pais etant en patis ou saufconduit... qu'ilz ne feussent si hardis d'entrer en la ville de Saint-Flour ne y porter [vivres, armes], ne autres choses nécessaires pour le gouvernement et substentacion des habitans a [peine] d'estre presoniers, non obstant seurté ou saufconduit à eulx octroié. Et donnoient toujours leurs lettres de patis et saufconduit par condition que elles ne profitassant point aux entrans

3 nuits par semaine. — 2. Les Anglais autour de la ville 3 ou 4 fois par semaine.— 3. Sorties fréquentes. — 4. Le Conseil décide d'expulser les femmes et les bouches inutiles. — 5. Réquisitions forcées. — 6. Saint-Flour assiégé par les garnisons anglaises réunies. — 7. Famine. — 8. Blocus par les Anglais d'Alleuse. — 9. On brûle les charpentes des maisons pour faire cuire les aliments.

(1) Second mémoire rédigé, en 1405, par Jean Saisset, de Saint-Flour, jurat, et lieutenant du bailli royal des montagnes, contemporain des faits qu'il raconte (*Arch. Saint-Flour, loc. cit.*, § 105.) — On a supprimé les *Item* de ces extraits.

Digitized by Google

» ne yssans de la ville de Saint-Flour. Et, de fait, est sou-
» vent advenu que... ont prins plusieurs des ditz habitans
» du pais qu'ils trouvèrent entrans et yssans en ladite
» ville de Saint-Flour, non obstant que iceulx... eussent
» saufconduit; et ce, en hayne des habitans de Saint-
» Flour et pour leur tollir et oster vivres et leurs autres
» nécessitez.

» Les ennemis, qui molt désiroient prendre la ville...,
» ont chevauchié à ce par plusieurs fois; et se sont mis,
» *par nuit et par jour, en aguet et essay de prendre la*
» *ville*, et ont esté près d'icelle par manière d'embusche
» pour la prendre, tuer et emprisonner les gens [d'icelle]
» et occuper leurs biens ». (Suit la liste des victi-
mes (1).

Voilà vraiment les Mémoires de la Ville écrits par elle-même.

Pendant ces blocus, dont l'un dura près d'une année, les Sanflorains coupés de leurs moulins établirent un moulin à vent sur la porte de la Frauze, ainsi qu'il résulte des comptes consulaires... Et ce n'était pas le vent qui manquait!

Relisez maintenant ce qu'en disent Paul de Chazelles et le professeur Gardissal, dans les seules notices qui aient été écrites sur Saint-Flour, faute d'être remontés aux sources dont les archives de la ville sont pleines : — « Rassurée par sa position et ses bonnes murailles, disent-ils en parlant de la guerre anglaise, elle eut rarement à soutenir des sièges et à repousser des assauts (2). » On voit ce qu'il faut penser du silence ou des banalités des autres écrivains.

(1) *Arch. Saint-Flour*, chap. IV, art. 6, n° 15. Deuxième mémoire des Sanflorains, rédigé d'après les enquêtes, § 65 à 70.

(2) *Notice sur Saint-Flour*, 1847. (*Tablettes historiques de l'Auvergne*, IV, 28.) Le *Dictionnaire historique du Cantal* a reproduit Gardissal (III, 305). Ni Mazure (*L'Auvergne au quatorzième siècle*), ni les auteurs de *L'Ancienne Auvergne* n'ont connu le rôle de la capitale du Haut-Pays.

Digitized by Google

Prise comme Brioude et Figeac et complètement détruite par les Anglais comme Limoges, la capitale des Montagnes aurait eu sa page; elle n'eût été cependant qu'un trophée de l'ennemi. Victorieuse, grâce à son héroïque énergie dans une lutte réellement enragée, où elle était l'avant-garde de la France, victorieuse mais couverte de blessures, elle doit à son constant triomphe l'obscurité laissée sur elle par les historiens. Ils ont cru qu'elle était restée debout parce qu'elle avait été peu ou pas attaquée!

La vérité est que peu de places fortes de France, de la Loire aux Pyrénées, furent convoitées avec une plus âpre obstination, assaillies, traquées, bloquées par les compagnies anglaises avec plus d'acharnement et de témérité, pendant les 35 ans écoulés de 1356 à 1391. D'aucune ville d'Auvergne, on ne connaît un duel corps à corps avec l'ennemi aussi prolongé et suivi d'un tel succès. Les Sanflorains survivants le rappelaient eux-mêmes en 1405, au lendemain de l'évacuation : — « Les habitants, disaient-ils en leur langage tranquille, le langage un peu lourd des gens forts, mais exempts de toute forfanterie, les habitants ont eu moult à souffrir pour le fait de la guerre, *et plus que nulle autre ville du pais d'Auvergne,* pour le grand désir que les ennemis avoient de prendre la ville..., et aussi pour ce que, de tant que les habitans se sont plus efforciez de résister..., de tant plus ont conçeu grant aine contre euls; et, par ce, se sont efforciez de les grever (1). ». C'était, en effet, une haine froide et sans bornes qu'il y avait entre eux et les capitaines anglais de la région, la haine de gens qui ont juré de s'égorger.

Les Anglais ne se sont pas plus trompés que Charles V sur l'importance stratégique de la position. Saint-Flour pris, c'eût été la France centrale ouverte, avec un point d'appui hors ligne pour leurs réserves de troupes et leur butin. Impossible de ne pas voir un plan du sys-

(1) *Arch. de Saint-Flour*, chap. IV, art. 6, n° 15.

Digitized by Google

tème dans des efforts réitérés à ce point. Des chefs de compagnies anglo-gasconnes, tels que les d'Albret, prenaient évidemment leur mot d'ordre sur la direction générale de leurs opérations, surtout après le traité de Brétigny, auprès du Prince Noir, leur suzerain, prince d'Aquitaine, de qui ils étaient personnellement connus, très appréciés, très récompensés, et dont ils fréquentaient la cour.

II.

SAINT-FLOUR, CLÉ DE LA FRANCE APRÈS LE TRAITÉ DE BRÉTIGNY.

En cédant le Rouergue et le Quercy à l'Angleterre, le traité de Brétigny (8 mai 1360) avait fait de Figeac, Aurillac, Saint-Flour et quelques autres un cordon de places-frontières. Saint-Flour était de beaucoup la plus forte. Le rôle de la capitale des Montagnes devint dès lors national. Elle fut, de ce côté, quelque chose comme le Belfort de la France démembrée, et le gouvernement de Paris ne cessa d'avoir avec anxiété les yeux sur elle. Ses archives, ses registres attestent les rapports fréquents de ses consuls avec la cour ainsi que la protection qu'elle en reçut constamment. Je viens de citer les textes affirmant l'importance attachée par les Anglais à sa possession, à partir du traité de 1360; il me reste à faire la contre-partie, et à rechercher l'opinion de la France dans les documents contemporains originaux.

L'amour-propre de clocher d'une part, des flatteries qui ne coûtaient rien de l'autre, poussaient souvent jusqu'à l'emphase les qualifications données aux villes soit par elles-mêmes, soit par les souverains. Le nombre des forteresses imprenables qui ont été prises est là pour l'attester; puis, une place était toujours la porte de quelque chose. Ici les gasconnades n'ont rien à voir; nous sommes, encore une fois, en présence d'une des rarissimes villes-

Digitized by Google

vierges de France; et pendant trois siècles de guerres la note est restée invariablement la même.

Avant Brétigny, Saint-Flour passait déjà pour une des plus fortes et prééminentes places du royaume :

« Civitas Sancti-Flori fortis, deffensabilis... *de prehemi-nentibus et fortioribus regni extitit* », dit, le 16 janvier 1360, Jean de France, comte de Poitiers, lieutenant du roi en Auvergne, Languedoc, etc... (1).

Après Brétigny, voici comment s'expriment les rois et leurs généraux :

25 JUIN 1360. — LETTRES DE THOMAS DE LA MARCHE, FILS NATUREL DU ROI PHILIPPE VI DE VALOIS, LIEUTENANT DU DUC DE BOURBON DANS LES MONTAGNES D'AUVERGNE.

Villa Sancti-Flori... in fronteriis inimicorum nostrorum prope octo leucas situata et *securitati patrie multum necessaria* (2).

8 AOUT 1360. — LETTRES DU COMTE DE POITIERS, FILS DU ROI JEAN.

Cum [villa S. Flori] sit *de forcioribus totius patrie* et in fronteriis inimicorum (3).

SEPTEMBRE 1360. — LETTRES DU DUC LOUIS II DE BOURBON, LIEUTENANT DU ROI ET DU RÉGENT EN AUVERGNE, MONTAGNES D'AUVERGNE, ETC.

Custodia civitatis et fortaliciorum Sancti-Flori tanquam *de forcioribus patrie* (4).

(1) *Arch. Saint-Flour*, chap. III, art. 1, n° 2.
(2) *Ibid.*, chap. IX, art. 1, n° 3.
(3) *Ibid.*, chap. II, art. 2, n° 19.
(4) *Ibid.*, chap. II, art. 2, n° 23.

Digitized by Google

1362-1368. — LETTRES DE JEAN, DUC DE BERRY ET D'AUVERGNE.

Civitas Sancti-Flori est *clavis regni Francie* a parte ducatus Aquitanie (1).

16 AVRIL 1369. — REQUÊTE DES CONSULS AU ROI CHARLES V, CONTRE SON FRÈRE JEAN DE BERRY.

Civitas, etc..., *clavis regni Francie* a parte ducatus Aquitanie (2).

1370. — LETTRES DE JEAN, DUC DE BERRY ET D'AUVERGNE.

Quod cum eadem civitas est *clavis et in limitibus regni* Francie a parte ducatus Aquitanie situata a quo ducatu non distat nisi per decem leucas indigeat et diligenti custodia de nocte et die facienda... (3).

4 JUIN 1372. — LETTRES PATENTES DE CHARLES V.

Karolus Dei graciæ francorum Rex... cum dicta villa [Sancti-Flori] sit *clavis nostri Regni*... prope fronterias dicti ducatus [Aquitanie]... situata (4).

9 FÉVRIER 1393. — LETTRES PATENTES DE CHARLES VI.

Nous avons oy la suplication de nos bien amez les consulz de la dicte ville de Saint-Flour contenant que *l'espace de trente ans ou environ* icelle ville, *laquelle est la clef de nostre roiaume devers la partie de Guihenne a esté la frontière de noz ennemis* tenans le parti de notre

(1 et 2) *Ibid*, chap. II, art. 2, nº 29. — La même qualification de « *clef de la France de ce côté* » est aussi donnée à Aurillac, en 1368, mais c'est par Pierre Delzon *(Dalso)* « bourgeois d'Aurillac » et lieutenant du bailli royal *(Arch. mun. d'Aurillac.* — Mazure, p. 325). Ces deux villes se jalousaient extrêmement.

(3) *Ibid.*, chap. 2, art. 2, nº 30 (Invent., p. 55).

(4) *Arch. Saint-Flour*, chap. X, titre 1er, art. 4, nº 4. Orig. d'expédition sur parchemin. — C'est, sans doute, cette charte dont Mazure a voulu parler quand il la cite (*L'Auvergne au quinzième siècle*, p. 220), d'après Secousse (III, 582), et en lui donnant par erreur la date de 1332. Cette expression de « clef du royaume » est postérieure au traité de Brétigny.

Digitized by Google

adversaire d'Angleterre à une, deus, trois, quatre, cinq, six et sept lieues de Saillens, d'Aleuse, de Montsuc, des Maisons, de Carlat, de Turlande, de Melet et de plusieurs places et forteresses que nos dis ennemis ont longtemps tenues occupées audit pais, et par iceux nos ennemiz la dicte ville et le pais de environ ont esté si gastez et destruiz que les habitans d'iceulx ont perdu la plus grant partie de leurs biens et chevances, et le surplus... leurs parens et amis qui par yceulx noz ennemiz ont esté tuez et occis ou mors en leurs prisons; et, pour ce, a esté icellui pais si despeuplez que plusieurs lieux et paroisses dudit ont par longtemps demeuré et sont encore les autres inhabitables » (1).

30 Mai 1412. — Lettres de Charles VI.

« Charles, par la grâce de Dieu, roy de France... come icelle cité [de Saint-Flour] soit *très forte place près du duchié de Guienne et l'une des clefs de notre roiaume devers iceluy duchié*... en considéracion... de la grant et bonne loyaulté et vraye obéissance que les diz suplians ont toujours eue envers nous et que ilz ont plusieurs foiz mis en aventure leurs corps et emploié leurs chevances pour résister à noz ennemiz; plusieurs des habitans ont esté tuez et occiz. Et les plusieurs autres en sont venuz à si grant povreté que à peine ont de quoy vuivre... » (2).

15 Novembre 1419. — Lettres du même roi.

« Charles, etc... La dite ville et cité de Saint-Flour laquelle *est une des plus fourtes villes de ce royaume*... (3).

14-20 Mai 1437. — Lettres de Charles VII.

Mêmes motifs. Le roi autorise la ville à n'ouvrir ses

(1) *Arch. Saint-Flour*, chap. X, titre I, art. 1, n° 14. Orig. sur parch.

(2) *Arch. Saint-Flour*, chap. II, art. 2, n° 61. Orig. sur parch. — Lettres patentes de Charles VII autorisant la ville de Saint-Flour à ne recevoir aucune personne armée s'il ne lui plaît, à moins qu'elle ne soit porteur de lettres patentes scellées du grand scel du roi.

(3) *Ibidem*, chap. II, artic. 2, n° 67. Orig. sur parch. jadis scellé.

Digitized by Google

portes à personne à la seule exception de « ceux qui accompagneraient le roi ou le Dauphin son fils *en personne* » (1).

10 JUILLET 1465. — LETTRES DE LOUIS XI.

« Louis, par la grâce de Dieu, etc..., en considération des grandes charges, guet, garde, fortifications et réparations que les habitants de Saint-Flour ont suporté et suportent pour la conservation de leur ville, en l'obéissance du roi ; laquelle ville et cité est de grande étendue, très ancienne, et *clef des pays d'Auvergne, Rouergue, Querci, Guienne et autres et l'une des plus fortes villes du roiaume...* » (2).

JUILLET 1466. — LETTRES DU MÊME.

« La ville de Saint-Flour, *la plus forte d'Auvergne et pais circonvoisins aiant fait boulevart et frontière à la Guienne et Gascogne*, pendant qu'ils étaient occupés par les Anglais (3). »

31 JUILLET 1475. — LETTRES DU MÊME.

« La ville et cité de Saint-Flour qui est de grande étendue, très ancienne, *clef des pais d'Auvergne, Rouergue, Querci, Guiene et autres, est l'une des plus fortes villes du roiaume* (4). »

Des lettres de François Ier, en 1538 (5); d'Henri II, en 1547-1559 (6), et de Charles IX, en 1560-1574 (7), d'Henri IV, s'expriment de la même façon.

A partir du XVIIe siècle, il n'y a plus ni portes ni clés dans l'intérieur du territoire. L'unité nationale est faite, les libertés municipales disparaissent. Voici venir le règne

(1) *Ibid.*, chap. III, art. 2, nº 11. Invent. de 1789, p. 82. — Nous n'avons pu retrouver l'original de ces lettres aux archives. Elles ont été accordées par Charles VII, à l'occasion de son séjour à Saint-Flour, du 14 au 20 mai 1437. — V. *Reg. de* 1437.

(2) *Ibid.*, chap. IX, art. 2, nºs 30 et 31. Invent. p. 263.

(3) *Ibid.*, chap. III, art. 2, nº 4. Invent., p. 82.

(4) *Ibid.*, chap. IX, art. 2, nº 31. Invent., p. 263.

(5 à 7). *Ibid.*, chap. III, art. 2, nº 4. Invent., p. 82. Confirmations.

Digitized by Google

des villes de la plaine et du charbon. C'est bien fini du rôle historique de toutes ces braves petites villes guerrières juchées sur leur piédestal. Raison de plus pour ne pas les priver des gloires de leur passé.

Celle-ci mérite, en vérité, je ne dis pas une mention dans les annales de l'Auvergne, mais une place dans l'histoire de France pendant l'époque écoulée entre son démembrement et l'expulsion des compagnies anglaises. Et c'est avec la satisfaction de l'injustice réparée que je produis ici la preuve ignorée de ses souffrances et de son patriotisme, comme un titre que sa poignée de montagnards peut revendiquer à la reconnaissance du pays.

MARCELLIN BOUDET,
Président du Tribunal de Saint-Flour.

Digitized by Google

LES INSECTES DE NOS LACS

L'année dernière, à pareille époque, un de mes amis et collègues, M. Marcel Mirande, vous entretenait du projet de création, à Besse, d'un Laboratoire d'Histoire naturelle. Deux savants étaient à la tête du mouvement : M. le docteur Girod et M. A. Berthoule. Vous savez comment, au mois de mai, eut lieu l'installation officielle, et vous vous rappelez sans doute encore la parole si autorisée de M. le Recteur, la parole si vivante du professeur dont je m'honore d'être le disciple. Certes, aucun naturaliste n'est encore venu s'installer ici pour s'y livrer à des études de longue haleine ; le Laboratoire a pourtant prouvé déjà son utilité ; des recherches ont été faites qui n'auraient pu être menées à bien sans son existence. Ce sont ces travaux que je voudrais vous exposer dans cette causerie, m'arrêtant çà et là pour jeter un coup d'œil curieux sur le monde si étrange et si mouvementé que nous révèle l'étude de notre sol et de nos lacs.

***

Il est à Clermont un savant, bien connu par ses travaux botaniques sur l'Auvergne. Après avoir analysé, catalogué, décrit les espèces supérieures de notre belle flore, ce patient chercheur vient de consacrer ces trois dernières années à l'étude des Diatomées. Le résultat de ses recherches a fourni la matière d'un livre (1) que M. le Dr Girod a

(1) *Les Diatomées d'Auvergne*, par F. Héribaud-Joseph, in *Revue d'Auvergne* (1892-1893).

Digitized by Google

présenté au Congrès de Besançon et qui a été accueilli avec faveur du monde savant. C'est le relevé des espèces indigènes de Diatomées, dont le nombre est fort élevé. Des formes absolument nouvelles ont été décrites et figurées avec soin. En un mot, c'est là une œuvre importante; elle fait honneur à l'Auvergne, au Laboratoire de Besse qui a fourni son contingent de recherches, et l'une des premières pages de ce bel ouvrage n'est qu'un vœu pour la prospérité de la station biologique, un remerciement pour ses deux sympathiques fondateurs, MM. Girod et Berthoule.

Les eaux de nos lacs renferment, à côté des Diatomées, une faune inférieure très riche. Parmi les nombreuses espèces de cette faune, les Insectes occupent une place importante : permettez-moi d'en étudier avec vous les principaux types ; peut-être trouverons-nous quelques faits intéressants ou même nouveaux.

Et d'abord comment nous emparer de ces êtres si agiles et souvent si ténus que l'œil inexercé ne peut les apercevoir au fond de l'eau ? Je ne veux pas tenter de vous décrire les différents modèles de filets fins, qu'on a tant perfectionnés dans ces dernières années. Il en existe presque autant de formes qu'il y a d'espèces à étudier, et c'est posséder toute une science que de connaître leurs divers mécanismes. Contentons-nous du filet ordinaire, de la drague en soie très fine, munie d'un bord métallique tranchant, que le bateau traîne simplement à l'arrière.

Parmi les animaux qui peuplent un lac, les uns ne se plaisent que dans la zone littorale ; les autres vivent à la surface de l'eau et loin des rives (animaux pélagiques), les derniers enfin dans les couches inférieures (animaux de faune profonde). Or cette distinction, assez nette pour les crustacés microscopiques qui pullulent dans tous les lacs, n'est point à faire pour les Insectes. Je n'en ai rencontré aucune espèce dans la zone profonde, et à part les

Digitized by Google

grands Dytiques qui s'aventurent assez loin des bords, je ne connais point de types pélagiques.

Notre région de pêche est donc bien déterminée. Il nous suffit de longer la rive, en promenant lentement la drague parmi les touffes de myriophylle, de potamots, de nénuphar ou sur les verts gazons de littorelles et d'isoetes. Nous relevons bientôt le filet. Voulons-nous voir nos captures? Nous ne distinguons rien qu'un grouillement confus d'êtres et de choses se débattant, se poursuivant dans une ronde fantastique. Nous ne pouvons songer à observer, à étudier, à analyser. Enfermons le tout dans un grand bocal que nous emporterons au laboratoire.

Là commence un travail minutieux. Il s'agit, à l'aide d'instruments appropriés, de séparer toutes ces espèces, de les mettre chacune dans leur aquarium particulier, où se trouveront réunies les conditions d'existence qui leur sont le plus favorables. Mais il faut déterminer au préalable ces conditions, trouver le régime de l'animal, découvrir ses parasites, ses ennemis, et je vous laisse à penser les soins, les précautions, la patience qu'exigent toutes ces études, heureux encore si l'on aboutit à la découverte d'un fait inconnu, à la conquête d'un coin nouveau de la science, si minime soit-il.

Un des insectes les plus répandus et par suite les plus connus est la Libellule. On la nomme en France Demoiselle, en raison de son élégance; Mouche-Dragon en Angleterre, à cause de ses habitudes carnassières.

Dans son vol rapide, elle s'empare brusquement des êtres ailés qui tombent à sa portée et les déchire à belles dents. Il n'est pas jusqu'aux grands papillons qui ne deviennent sa proie, car le chasseur est armé de toutes pièces.

A l'époque de la ponte, la femelle, conduite par le mâle, qui de l'extrémité de son abdomen la maintient par la nuque, s'en vient en voletant s'abattre sur une plante

Digitized by Google

aquatique, sur un jonc par exemple. A l'aide d'une tarière dont elle est munie, elle fait une incision dans la tige et y introduit un œuf. Puis elle descend peu à peu à reculons, entraînant toujours le mâle et s'arrêtant de temps à autre pour déposer un nouvel œuf. La surface de l'eau va l'arrêter? Point du tout; elle y pénètre pour continuer sa tâche. Une mince couche d'air enveloppe le corps des deux insectes; elle leur donne un éclat merveilleux et leur permet de séjourner longtemps sans danger au sein de l'eau. Après plusieurs haltes successives, le couple atteint la base du jonc. L'œuvre est terminée. Les Libellules grimpent au sommet de la tige et prennent lestement leur vol. (Observations de VON SIEBOLD sur la *Lestes Sponsa*.)

De l'œuf sort une larve singulière sous plusieurs rapports.

Les larves aquatiques respirent généralement par des branchies trachéennes. Ce sont des lames foliacées, dont l'intérieur est parcouru par les vaisseaux respiratoires (trachées), où passe par endosmose l'oxygène dissous dans l'eau. Or, fait remarquable, chez la larve de Libellule, ces branchies sont localisées dans le rectum, dont elles tapissent la paroi. Le rectum s'ouvre et l'eau vient baigner les branchies; il se contracte ensuite avec force pour chasser l'eau, et cette action permet non-seulement le renouvellement du liquide aéré, mais elle détermine encore une propulsion rapide du corps en avant.

Une autre particularité de cette larve consiste dans la présence d'un *masque;* on désigne sous ce nom la lèvre inférieure modifiée de manière à constituer un appareil de préhension. C'est un organe élargi à son extrémité, qui est pourvue de deux crochets mobiles; le tout constitue une sorte de fourche articulée. Au repos, le masque est caché sous la tête; mais un insecte vient-il à passer à sa portée, brusquement le ressort se détend, l'animal est saisi, attiré vers la bouche, où il est bientôt englouti.

Digitized by Google

La larve de la Libellule, informe, lente et tapie dans la vase, vit probablement une année. Au printemps, une dernière mue amène l'apparition, à la face dorsale du corps, de deux *fourreaux*, ébauches des ailes de l'adulte : la larve est devenue une nymphe. Quelques jours se passent ; l'animal devient inquiet ; on le voit marcher, aller et venir sans but apparent. Il finit par se déterminer et grimpe à un jonc, à un appui quelconque. Il s'élève hors de l'eau et se place d'une façon invariable, la tête en haut, se cramponnant solidement à son support. — La peau de la nymphe se dessèche sous l'action du soleil ; elle se déchire le long du thorax et de la fente émerge peu à peu le corps de l'insecte parfait. L'opération se fait lentement, avec effort ; la Libellule est obligée de se renverser en arrière et en bas pour rompre toute adhérence entre les deux téguments. Enfin, elle achève de sortir de sa dépouille. Mais les ailes sont encore épaisses, ratatinées et plissées ; elles se déploient peu à peu ; au bout d'un quart d'heure seulement, elles ont pris toute leur ampleur. La Demoiselle est née... La Demoiselle s'envole...

Proche parente des larves de Libellule, celle de l'Ephémère est infiniment plus élégante. Son corps, presque transparent, et terminé par trois longues soies, est frêle et élancé. Il porte de chaque côté une série de lames ou de houppes branchiales qui sont externes et servent également de rames. Certaines de ces larves vivent à découvert, échappant à leurs ennemis par la prestesse de leurs mouvements *(Cloe)* ; d'autres au contraire savent creuser des galeries dans la terre et s'y blottir pour se mettre à l'abri du danger *(Ephemera)*.

Lorsqu'approche le moment de l'éclosion, la nymphe grimpe hors de l'eau ; ses téguments se gonflent, la peau se fend sur la ligne dorsale et l'insecte ailé s'échappe de cette enveloppe. « Mais, fait unique, cet insecte adulte

Digitized by Google

est revêtu dans toutes ses parties, son corps, ses ailes, d'une membrane, sorte de tunique dont il doit se dépouiller avant d'être apte à remplir aucune autre fonction. » (BLANCHARD.)

Les Ephémères *(Palingenia)* apparaissent vers le mois de mai ; elles ne se montrent que peu de temps, à la tombée de la nuit, mais en nombre immense, en véritables essaims tels que dit Réaumur : « Lorsque la neige tombe à plus gros flocons et plus pressés les uns contre les autres, l'air n'en est pas si rempli. »

C'est vraiment un spectacle saisissant que de voir le tourbillonnement de ces milliers d'êtres, et Réaumur le décrit d'une façon minutieuse. Sorti un soir un flambeau à la main il se trouve en plein vol d'éphémères : « On n'a jamais fait de sphère, quelque compliquée qu'on l'ait faite, fournie d'autant de cercles qu'on voyait de zones qui avaient la lumière pour foyer ; il en paraissait des infinités qui se croisaient en tous sens, qui étaient dans toutes les inclinaisons imaginables les unes par rapport aux autres, et qui étaient plus ou moins excentriques. Chaque zone était faite d'une file continue d'éphémères et semblait un galon d'argent contourné en cercles et profondément découpé, un galon fait de triangles égaux, et mû avec une grande vitesse. Des Ephémères on ne distinguait alors que les ailes ; et chacune des mouches après avoir décrit une ou deux orbites tombait à terre ou dans l'eau, mais sans s'être brûlée auparavant. »

Les Ephémères ont une vie bien courte ; dépourvues de bouche, elles ne peuvent prendre aucune nourriture. La larve a vécu trois années dans l'eau pour arriver à former un être aérien qui ne demande que quelques heures pour perpétuer sa race et remplir toute son existence : « Les Ephémères, le nom l'exprime, c'est la vie qui commence au lever du soleil et finit à son déclin le même jour. Les Ephémères c'est la réalisation du rêve des mystiques apparitions sortant des eaux, lorsque par un beau soir, des

Digitized by Google

milliers de ces créatures aériennes voltigent à la surface des étangs ou des rivières. » (BLANCHARD.)

Moins poétique est l'existence des Phryganes : La larve est un ver mou, délicat, peu agile, mais dont l'industrie vient en aide à la faiblesse; cette larve sait en effet, suivant l'heureuse expression de M. Berthoule, se forger avec art une solide cotte de maille. Elle se tisse un fourreau qu'elle consolide de matériaux divers suivant les espèces, des grains de sable comme au lac Chauvet, des débris de végétaux, parfois même des coquillages vivants; certaines plus paresseuses sans doute, se contentent de se loger dans un fragment de jonc, comme au lac de la Godivelle. Mais toutes ces précautions ne suffisent pas et l'armure n'est pas à l'épreuve de toutes les attaques. Une petite mouche à quatre ailes, un Ichneumon, sait plonger et trouver le moyen de déposer ses œufs dans le corps de la Phrygane; les œufs donnent naissance à des larves qui dévorent peu à peu le corps de leur hôte.

Lorsqu'elle peut parvenir à son terme de croissance, la larve de Phrygane fixe son fourreau à une plante aquatique, puis elle en ferme les extrémités d'un voile de soie. Elle se transforme alors en une nymphe blanchâtre. Différant profondément de celles que nous venons d'étudier, cette nymphe est absolument inerte; elle ne prend aucun aliment, se nourrissant simplement des réserves graisseuses accumulées par la larve.

Au printemps la nymphe s'ouvre un passage avec les mandibules. Elle nage sur le dos au moyen de pattes intermédiaires ciliées qui font fonction de rames. Rencontrant un appui, elles sortent de l'eau et donnent naissance à l'insecte adulte. Celui-ci dépourvu de bouche, comme l'Ephémère, mène la même existence aérienne et rapide.

Tout autre est le cousin. Il n'est personne en effet qui n'en ait maudit les piqûres. Ses méfaits forcent l'attention

Digitized by Google

bien plus que les phases étranges de son développement.

Point n'est besoin de décrire le Cousin. L'insecte est connu de tout le monde et quant à l'appareil si compliqué avec lequel il perce notre tégument et puise notre sang, la description nous en entraînerait trop loin. On connaît la piqûre et ses suites tout au moins désagréables ; or, dans certains cas — mais heureusement point dans notre pays, ces piqûres ont des conséquences curieuses.

Il existe un ver redoutable, la Filaire du sang de l'homme qui, parasite à l'état adulte des vaisseaux, sanguins et lymphatiques, détermine des cas graves de chylurie (chylurie tropicale). Comme beaucoup d'autres vers analogues, c'est un parasite à migration. En d'autres termes, pour accomplir le cycle de son évolution, il doit habiter plusieurs hôtes différents. L'adulte enfermé dans le système circulatoire pond ses œufs dont l'embryon se développe bientôt. Ces embryons entraînés jusqu'au cœur, sont lancés dans tout l'organisme et fourmillent parfois littéralement dans le sang du malade. Un moustique vient-il à puiser de ce sang, il absorbe aussi les filaires. Les embryons pénètrent dans son estomac où ils continuent de vivre. La femelle effectue sa ponte, puis périt à la surface de l'eau ; la destruction de ses tissus met en liberté les larves du ver qui sont dès lors dans les meilleures conditions pour être introduites dans le corps de l'homme avec l'eau d'alimentation. Le moustique offre donc aux Filaires le seul moyen de gagner l'élément où elles doivent passer une partie de leur vie ; supprimez le moustique vous supprimerez le parasite. (Observations de P. Manson.)

Mais revenons à l'histoire du Cousin : Cette histoire offre bien des péripéties et pour les raconter je ne puis mieux faire que de citer Réaumur qui sait décrire tous les faits et gestes des infiniment petits avec tant d'exactitude et de grâce.

Digitized by Google

La larve, très agile, très remuante, ne possède point de branchies, comme celles que nous avons étudiées jusqu'ici ; elle doit respirer l'oxygène libre ; aussi est-elle pourvue à sa partie postérieure d'un organe en forme de tube par lequel elle vient puiser l'air au-dessus de la surface de l'eau, en se tenant verticalement la tête en bas. La nymphe comme celle de la Phrygane ne doit prendre aucune nourriture ; elle est pourtant très vive et nage rapidement. Fait curieux, elle respire autrement que la larve, par l'intermédiaire de deux nouveaux organes placés sur le thorax.

Pour achever sa métamorphose, elle monte à la surface de l'eau dressant la partie postérieure du corps. La peau de son corselet se sèche et se fend entre les cornets respiratoires.

« Dès que la fente a été agrandie, et l'agrandir est l'affaire d'un instant, la partie antérieure du Cousin ne tarde pas à se montrer ; bientôt on voit paraître sa tête qui s'élève au-dessus des bords de l'ouverture. Mais ce moment et ceux qui suivront jusqu'à ce que le Cousin soit entièrement hors de sa dépouille sont des moments bien pénibles pour lui, des moments où il court un terrible danger. Cet insecte qui vivait dans l'eau, qui serait mort si on l'eût tenu dehors pendant un temps assez court, a subitement passé à un état où il n'a rien autant à craindre que l'eau. S'il était renversé sur l'eau, si elle touchait son corselet ou son corps, c'en serait fait de lui. Voici comment il se conduit dans cette situation critique : dès qu'il a fait paraître sa tête et son corselet, il les élève autant qu'il peut au-dessus des bords de l'ouverture qui leur a permis de paraître au jour. Le fourreau devient ainsi pour le Cousin une espèce de bateau, dans lequel l'eau n'entre pas et où il serait bien dangereux qu'elle entrât. Le Cousin lui-même est le mât de ce petit bateau. — Les grands bateaux qui doivent passer sous les ponts ont des mâts qu'on peut coucher ; dès que le ba-

Digitized by Google

teau est hors du pont, on hisse son mât ; en le faisant passer successivement par diverses inclinaisons, on l'amène à être perpendiculaire au plan horizontal. Le Cousin s'élève ainsi successivement jusqu'à devenir un mât vertical. On a peine à s'imaginer comment il a pu se mettre dans une position si singulière qui lui est absolument nécessaire et comment il peut s'y conserver. Le devant du bateau est beaucoup plus chargé que le reste, aussi a-t-il beaucoup plus de volume. L'observateur qui voit combien ce devant de bateau enfonce, combien ses bords sont près de l'eau, oublie dans l'instant que le Cousin est un insecte auquel il donnera volontiers la mort ; dans un autre temps, il devient inquiet sur son sort et il le devient bientôt davantage pour peu qu'il s'élève du vent, pour peu que ce vent agisse sur la surface de l'eau. »

Cependant l'opération se termine heureusement d'ordinaire. Le Cousin tire succesivement ses jambes du fourreau, il se penche vers l'eau, il s'en approche ; il pose dessus ses pattes ; l'eau est pour elles un terrain assez ferme, assez solide pour les soutenir. Dès lors l'Insecte est hors de danger ; ses ailes achèvent de se déplier et de se dessécher ; bientôt on le voit prendre son essor.

Avec le Dytique nous quittons la vie aérienne, l'élégance des formes. Le Dytique est un énorme insecte, un des plus grands de notre pays. Il paraît lourd, mal bâti. A le voir marcher sur terre, boitant, se traînant lourdement, on pourrait le croire des plus déshérités. Son vol est lourd, et loin de chercher dans l'air un champ d'ébats, le Dytique ne se sert de ses ailes que pour changer péniblement de mare, à la nuit close. Mais, au sein de l'eau, toute autre est son existence : on a dit de lui qu'il était le requin du monde entomologique. Merveilleusement organisé pour la nage, avec son corps ovale, dépourvu de saillies, fendant l'eau comme la proue d'un bateau, avec ses longues pattes postérieures ciliées, qui lui servent de rames,

Digitized by Google

il est le maître incontesté de la gent aquatique. Robuste, pourvu de mandibules puissantes, il s'attaque à tout, détruisant mollusques et insectes. Il ne craint même pas de s'en prendre aux grenouilles : s'accrochant sur le dos de l'animal il en entaille la peau et se met à le ronger vivant. La grenouille, toute saignante, se débat en vain; elle finit toujours par succomber. Les jeunes poissons, les alevins, ne sont pas moins en butte à sa voracité. C'est un redoutable maraudeur à éloigner des viviers de pisciculture.

Le Dytique, ne possédant point de branchies, doit respirer l'air en nature. On le voit de temps en temps remonter à la surface de l'eau. Il fait émerger l'extrémité de son abdomen, puis, entr'ouvrant légèrement ses élytres, il met au contact de l'air ses deux stigmates postérieurs, beaucoup plus développés que les autres. Le poil feutré que revêt son abdomen retient en outre une couche d'air qui servira ultérieurement à la respiration.

Comme la Libellule, la femelle, munie d'une tarière, introduit ses œufs dans une tige de jonc : elle les soustrait ainsi à la voracité des autres carnassiers aquatiques et les met à l'abri de la sécheresse, pour le cas où les eaux viendraient à baisser. (M. Régimbart.) — Les larves ne sont pas moins voraces que l'adulte; elles sont armées de mandibules recourbées en faucille et creusées chacune d'un canal qui tient lieu de bouche; l'animal ne déchire pas sa proie; il s'empare simplement par succion des fluides nutritifs qu'elle contient. Au terme de son développement, cette larve gagne la vase ou la terre; elle s'y creuse une cavité où elle se transforme en une nymphe immobile, semblable à l'adulte.

Un autre insecte de grande taille est l'Hydrophile. Bien qu'assez différent par la conformation interne, il présente la même forme que le Dytique — la forme de l'animal spécialement adapté à la vie aquatique. Mais celui-là est

Digitized by Google

de mœurs tranquilles; il se nourrit de végétaux : de cératophylles, de potamots, etc. Obligé comme l'autre de venir chercher l'air à la surface de l'eau, il agit d'une façon toute différente; il fait émerger sa tête; l'une de ses antennes se recourbe alors de façon à entraîner une petite quantité d'air qui va grossir la couche argentée, maintenue sous son corps par un épais duvet.

C'est en avril que la femelle fécondée s'occupe d'assurer le sort de sa progéniture. Elle montre alors une habileté, une industrie vraiment surprenante : elle construit pour ses œufs un véritable berceau, délicat et soyeux. Se tenant renversée sous une feuille, à la surface de l'eau, elle fait sortir de l'extrémité de son abdomen deux tubercules bruns, deux filières d'où jaillissent des fils blanchâtres. De ces fils, l'Hydrophile tisse une feuille soyeuse; puis une seconde qu'elle rattache à la première par les bords : elle forme ainsi un sac où elle dépose ses œufs symétriquement, et elle en ferme l'orifice d'une sorte de couvercle qu'elle surmonte d'une longue pointe recourbée. « En quatre ou cinq heures le chef-d'œuvre est achevé et l'original petit esquif se balance sur l'eau au milieu des feuilles des plantes aquatiques. Un mouvement brusque des flots le renverse-t-il, il reprend aussitôt sa position, la pointe en haut, selon les lois de la pesanteur, car les œufs placés au fond laissent la partie supérieure pleine d'air. » (KUNCKEL.)

Seize ou dix-huit jours après, les larves éclosent; elles quittent bientôt leur berceau pour commencer une vie de rapines, car, fait remarquable, leur régime est tout l'opposé de celui de l'adulte. La larve de l'Hydrophile est à ce point carnassière que Réaumur l'a nommée ver assassin. Elle s'attaque principalement aux petits mollusques comme les Lymnées, les Planorbes, et elle a une façon fort originale de les préparer. Saisissant l'animal avec les mandibules, elle renverse la tête en arrière et brise la coquille sur son dos. (LYONET.) Organisée comme

Digitized by Google

la larve du Dytique, forcée comme elle de chercher l'air libre pour respirer, elle offre la même évolution, mais elle paraît plus rusée, plus industrieuse. « Se sent-elle saisie par le bec d'un oiseau? Elle fait la morte et laisse pendre son corps flasque comme une dépouille vide. Si cette ruse est inutile, elle décharge par l'anus un liquide noir, d'une odeur fétide, qui en se répandant dans son voisinage sert souvent à la soustraire aux poursuites de ses ennemis. » (KUNCKEL.)

Enfin il est un dernier groupe d'Insectes aquatiques qui mérite mention : je veux parler des Hydrocorises. Cette famille comprend des espèces nombreuses, de formes et d'allures variées, mais de mœurs assez uniformes.

Ce sont d'abord les Nancores, les Nèpes. Ces derniers sont de curieux animaux, aplatis, semblables à des feuilles desséchées. Elles se traînent lentement dans la vase en quête d'une proie dont elles s'emparent par surprise : elles sont en effet très carnassières, s'attaquant même entre elles et ne dédaignant pas les très jeunes alevins de poissons. Elles respirent par l'intermédiaire d'un long stylet terminal, formé de deux pièces en gouttières accolées par leurs bords et dont elles amènent l'extrémité au contact de l'air.

Les Ranâtres, semblables aux Nèpes par l'organisation mais d'un aspect tout différent. Très allongée, de couleur jaunâtre, très lente enfin dans ses mouvements, la Ranâtre semble une brindille de bois, un fêtu de paille échoué par hasard au milieu des mousses et des herbes. Trompés par cette apparence, les insectes dont elle fait sa nourriture passent près d'elle, inconscients du danger qu'ils courent.

Les Notonectes. Très vifs, très remuants, ces insectes ont une manière bien singulière de nager; ils se tiennent constamment renversés sur le dos; les deux longues pattes postérieures ciliées servent de rames et déterminent une

Digitized by Google

progression rapide et saccadée. — Très bien armés pour la lutte, ce sont des maraudeurs insatiables qui ne craignent pas de se mesurer avec des animaux plus robustes en apparence; il est probable d'ailleurs que de leur rostre s'écoule une sécrétion venimeuse, car les sujets piqués meurent aussitôt.

Les Corises, dont les espèces sont nombreuses et communes dans nos lacs. Ce sont encore des animaux très dégagés, très alertes. Au repos, on les voit rester comme suspendus à la surface de l'eau, mais au moindre mouvement suspect, ils se précipitent au fond et y restent accrochés à la plus légère saillie. Très bons voiliers, ils changent facilement de séjour; pour prendre leur essor, ils n'ont pas besoin comme tant d'autres de grimper à une tige, à un appui quelconque : ils se laissent flotter, le dos hors de l'eau, et prestement ils s'envolent sans que l'œil ait pu saisir leurs mouvements.

Deux espèces de ce groupe sont intéressantes à un point de vue particulier *(Corisa mercenaria* et *femorata)*. Depuis un temps immémorial, les œufs de ces corises servent à l'alimentation du peuple de Mexico. Les deux lacs de Chalco et de Tezcuco, situés près de cette ville, en fournissent des quantités prodigieuses. On fait immerger pendant une quinzaine de jours des faisceaux de joncs : on les retire couverts d'œufs. On laisse ensuite ces faisceaux sécher au soleil et on les bat sur de vastes draps. Les œufs recueillis, puis mondés et tamisés, sont mis en sac comme de la farine. Les Mexicains en confectionnent « des espèces de galettes nommées *hautlé*, d'un goût un peu acidulé, qui participe du fromage et du poisson. » (M. GIRARD.)

Tels sont les types les plus importants du groupe des Hydrocorises. On le voit, rien de bien original, rien de bien saillant dans leurs mœurs. Or, voici qu'une espèce

Digitized by Google

minuscule, dédaignée jusque-là, va nous montrer une particularité curieuse, encore inconnue dans l'histoire des insectes aquatiques.

Je veux parler de la *Sigara minutissima*. C'est, je crois, le plus petit des Hémiptères connus, car sa longueur ne dépasse pas douze dixièmes de millimètre. En tout cas, ce microscopique insecte est fort difficile à découvrir au sein de l'eau, parmi le grouillement des autres êtres. Je l'ai capturé d'abord au lac Chauvet, et l'ai pris pour une espèce inédite. Or, il était connu, mais connu ainsi que le sont beaucoup d'espèces, c'est-à-dire simplement catalogué. On l'avait trouvé dans les Vosges, les Landes et les Hautes-Pyrénées; rien de plus. Or, l'ayant placé dans un aquarium d'étude spécial, j'entendis une stridulation fort distincte, qui semblait partir du fond de l'eau; d'abord, je n'en crus pas mes oreilles, mais il fallut bien me rendre à l'évidence : mon insecte chantait. — Je voudrais être Virgile pour célébrer les amoureuses mélodies de la cigale du Chauvet — mais hélas ! à la place d'une lyre, je n'ai jamais eu qu'un scalpel en main. Je disséquai donc, j'observai et pus me rendre compte des ressources du petit musicien. Sa patte antérieure présente une structure particulière; elle se termine par un seul article qui représente le tarse pluri-articulé des autres insectes. Cet article est évidé en forme de cuiller, et chacun de ses bords porte une rangée de soies raides. Ce sont ces soies qui, frottant sur le bord d'une pièce chitineuse placée sur le bord antérieur de la tête, produisent la stridulation, comme le feraient les dents d'un peigne jouant sur la tranche d'une plaque métallique. Ce chant évidemment est loin d'être éclatant; il est néanmoins très perceptible et permet de reconnaître la présence du petit animal là où l'œil aurait de la peine à l'apercevoir. — Autre particularité étrange, j'ai trouvé des larves de cet hemiptère à l'intérieur des éponges si fréquentes au lac Chauvet. Il est donc probable qu'elles peuvent y vivre en parasites, en compagnie d'autres espèces telles

Digitized by Google

qu'une larve de Nevroptère *(Sizyra spongillæ)* et un petit ver très curieux, la Naïs à trompe.

Vous me pardonnerez, Messieurs, cette fastidieuse énumération que je viens de vous faire. Je voulais mettre sous vos yeux les types les plus marquants de la faune entomologique de nos eaux : je me suis laissé entraîner bien loin. La tâche est si facile aujourd'hui de résumer nos connaissances à ce sujet. — Et pourtant combien n'a-t-il pas fallu d'années pour mettre au jour tous ces détails. C'est là l'œuvre de plus d'un siècle. Depuis Réaumur, bien des observateurs se sont succédés, apportant leur somme minime de découvertes après un travail long et ingrat.

A quoi bon, me direz-vous encore, tous ces efforts pour arriver à un résultat si vain ? Nous sommes de simples ouvriers, nous cherchons des matériaux; heureux si nous pouvons en trouver. Quelque insignifiants qu'ils puissent être, nous les apportons au trésor commun. Mais, il se trouve des hommes — et ceux-là sont des maîtres — qui reprennent ces matériaux. Ils savent les ordonner, les lier les uns aux autres, et voilà qu'un jour s'élève un édifice considérable. Bâti de matériaux disparates, recueillis partout, cet édifice est pourtant harmonieux dans toutes ses parties. L'on s'aperçoit alors que chaque pierre avait sa place, que toutes sont nécessaires. — Cet édifice, c'est quelque grande théorie qui surgit pour renouveler nos connaissances, pour imprimer une impulsion plus vive au progrès, qui retentit jusque sur les sciences pratiques pour leur donner une portée inattendue.

Et que dis-je ! Pour les hommes de talent, il n'est point de faits insignifiants dont ils ne sachent tirer parti. Quoi de plus vulgaire que l'escargot, que les limnées qui pullulent dans nos étangs ? Ces êtres ont une structure bien simple en comparaison de la nôtre et dès lors bien peu intéressante. Pourquoi se consacrer à leur étude ? Peut-on en tirer des conséquences applicables à notre organi-

Digitized by Google

sation? Eh oui, précisément. Les fonctions sont partout les mêmes. Prendrez-vous pour les déterminer les organes où leur jeu est le plus compliqué? Ce serait un non-sens. Là où ces organes sont le plus simples, là où la fonction exige le minimum de moyens pour s'accomplir, là vous pourrez la définir, là vous pourrez la saisir dans son essence. — C'est ainsi que M. le docteur Girod, en étudiant diverses espèces d'Helix, a découvert un processus particulier d'élimination de l'acide urique : c'est là une question fort complexe et qui n'intéresse pas moins le médecin que le naturaliste.

Aussi rien n'est à négliger dans l'étude des êtres. La science accepte tous les dons, admet toutes les bonnes volontés. S'il n'est pas donné à tous d'avoir le génie de Cuvier, nous pouvons tous espérer apporter à l'œuvre générale notre part de travail, notre part d'utilité. C'est un rêve modeste, il est vrai; mais j'en connais de plus brillants qui ne valent pas celui-là.

Encore faut-il réaliser ce rêve. Des moyens sont nécessaires et ces moyens nous sont particulièrement donnés ici, grâce à l'existence du Laboratoire. C'est le Laboratoire qui a permis de faire ces premières études que je vous ai signalées, c'est lui qui, je n'en doute pas, permettra désormais de les poursuivre et de les porter sur des sujets plus vastes.

C. BRUYANT.

(Conférence faite à la Station biologique de Besse, le 8 octobre 1893.)

Digitized by Google

DISPOSITION SYSTÉMATIQUE

DES

DIATOMÉES D'AUVERGNE

(Suite.)

Genre **Striatella** Ag. 1832.

Str. Girodi F. Hérib. et J. Br. *nov.* (Pl. II, fig. 8).

Face valvaire lancéolée, accuminée, à flancs munis de faibles entailles correspondant aux cloisons (fig. 8. *c*). Longueur 30 à 35μ. Largeur 6 à 8μ. Face connective à côtes n'atteignant ni le centre ni la marge. La bordure porte une série d'encoches dans l'excavation desquelles les extrémités des côtes viennent s'emboîter. Surface lisse. Aux plus fortes lentilles apochromatiques, on n'aperçoit qu'une striation croisée, très faible et très peu distincte, et encore faut-il que les exemplaires soient montés au tolu ou au styrax. Silice mince et très délicate.

Le *Striatella Girodi* ne peut pas être rapporté, même comme variété, au *Tessella hyalina* (Janisch et Rab. Mer de Honduras, pl. 2, fig. 14. — 1863), bien qu'il ait avec cette dernière forme passablement d'analogie, pour la flexion médiane des côtes et pour la hyalinité; ni au *Striatella interrupta* Ehrb. et Lyngb., si bien dessiné par Heiberg (pl. 5, fig. 15. — 1863) et par Van Heurck (pl. 54, fig. 8).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur. AR.

Cette Diatomée marine est dédiée à M. le docteur Paul Girod, professeur de botanique à la Faculté de Clermont-Ferrand.

Genre **Tetracyclus** Ralfs. 1843.

Tetr. emarginatus W. Sm. (Pl. III, fig. 27 = *Tetr. lacustris* Ralfs = *Biblarium crux* Ehrb.).

Puy-de-Dôme. *Fossile :* Dépôt de Varennes n^{os} 1 et 2.

Cantal. *Fossile :* Dépôt de Joursac. R.

Digitized by Google

Se trouve aussi dans le dépôt de Ceyssac, près Le Puy (Haute-Loire).

Tetr. decoratus J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. II, fig. 6).

Cette très petite et curieuse espèce est nettement différenciée des autres *Tetracyclus* connus, par la striation en éventail des flancs de sa face connective, et par le peu de netteté des cloisons de sa face valvaire.

Face valvaire presque carrée, avec 6 bosselures et 2 cloisons ordinairement peu distinctes, demi-circulaires et placées au-dessous des deux bosses terminales. Surface lisse à bordure frangée de petites perles. Longueur du frustule 16 à 22μ. Largeur 12 à 18μ. Face connective en carré plus ou moins allongé, à flancs rectilignes, toujours traversés par plusieurs lignes perlées, triondulées, s'entrecroisant dans le sens de la plus grande longueur. Les flancs portent des stries qui rayonnent en éventail à partir de la région médiane de la marge. Ces stries, qui se résolvent en perles à l'immersion homogène, donnent à la face connective un aspect très caractéristique. Silice mince et fragile.

Espèce très distincte.

PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur. AR.

Tetr. Braunii Grun. (V. H. S. pl. 52, fig. 13 et 14= *Gomphogramma rupestre* A. Braun).

PUY-DE-DÔME. Vallée de la Cour, au Mont-Dore (!). Cascade de Sainte-Elisabeth, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*.

CANTAL. Le Lioran; base du puy Mary (!).

Hab. Eaux vives, cascades et rochers mouillés des montagnes. AR.

Obs. — A l'exemple de Rabenhorst, Pritchart, Schumann, Mœller et W. Smith, je considère le *Tetr. Braunii* Grun. comme spécifiquement distinct du *Tetr. rhombus* Ralfs. Le docteur Van Heurck, dans ses types de Diatomées, admet aussi la distinction des deux espèces, puisqu'il donne, sous le n° 348, *Tetr. rupestris* (A. Br.) Grun., et sous le n° 349, *Tetr. rhombus* Ralfs.

Le caractère différentiel le plus saillant, et en même temps le plus facile à constater, est la présence de stries intercostales, parallèles aux côtes, dans le *Tetr. Braunii*, alors que le *Tetr. rhombus* en est constamment dépourvu.

Tetr. ellipticus (Ehrb.) M. Perag. (Pl. III, fig. 23 et 24).

Tetr. Lamina (Ehrb.) M. Perag. (Pl. IV, fig. 20).

Digitized by Google

Tetr. Lancea (Ehrb.) M. Perag. (Pl. III, fig. 25).

Tetr. compressus (Ehrb.) M. Perag. (Pl. III, fig. 26).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1, dans lequel les quatre formes se trouvent mêlées. AR.

Obs. — On sait que les *Tetracyclus* fossiles décrits par Ehrenberg sous les noms de *Biblarium ellipticum, Lamina, Lancea* et *compressum,* ont été réunis par Ralfs, en 1861, sous la dénomination de *Tetracyclus rhombus*, et l'année suivante Grunow les comprit aussi dans son *Tetr. ellipticus.*

Il est bien probable, en effet, que ces quatre Diatomées appartiennent à un même type spécifique, et si je les maintiens encore ici, c'est uniquement par respect pour le profond savoir de M. Maurice Peragallo, qui a su les distinguer dans le dépôt de Varennes.

Toutes ces formes sont dépourvues de stries intercostales.

8e TRIBU. — SURIRELLÉES.

GENRE **Cymatopleura** W. SM. 1853.

Cymat. elliptica W. Sm. (V. H. S. pl. 55, fig. 1 = *Cymat. nobilis* Hass.).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Saint-Babel ; Pionsat ; Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Etang Gaubert, près de Lezoux ; Tazanat ; lac Servière (!).
CANTAL. Allanche *(Biélawski)*. Massiac ; Saint-Flour (!).
Hab. Etangs, lacs, marais, tourbières. AR.

Var. **subconstricta** Grun. (V. H. S. pl. 55, fig. 2).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. — *Vivant :* Laqueuille (!).
CANTAL. Saint-Urcize ; Saint-Jacques-des-Blats (!). R.

Cymat. hibernica W. Sm. (V. H. S. pl. 55, fig. 3 et 4 = *Surirella plicata* Ehrb.).
PUY-DE-DÔME. Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Var. **major** M. Perag. *nov.*
Se distingue du type de W. Smith par ses dimensions beaucoup plus grandes : 130 à 180μ de longueur et 70 à 85μ de largeur, avec 3 points $\frac{1}{5}$ en 10μ, tandis que le diatomiste anglais ne donne pour dimensions du *Cymat. hibernica* que 56 à 122μ. Rabenhorst lui attribue 70 à 113μ de longueur et 56 à 83μ de largeur.
PUY-DE-DÔME. Dépôt de Saint-Saturnin. AR.

Digitized by Google

Cymat. Solea Bréb. (V. H. S. pl. 55, fig. 5 à 7 = *Surirella Solea* Bréb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Ceyssat; Randanne; Varennes n° 2; Saint-Saturnin; Creux Mortier. — *Vivant:* Etang Gaubert, près de Lezoux; Aulnat, bords de l'Allier, sous Mirefleurs; Champeix; Aigueperse (!). Saint-Nectaire; le Buisson; Manglieu; Issoire *(Max. Roux)*. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Lussat *(Lastiolas)*.

CANTAL. Arpajon *(J. Brun)*. Lac de la Crégut; Mauriac; Maurs; Boisset; Pleaux; Saint-Simon; les Quatre-Chemins, près d'Aurillac (!).

Hab. Etangs, fossés, marais, bords vaseux des cours d'eau peu rapides. AC.

Var. **apiculata** Pritch. (Br. D. A. J. pl. 1, fig. 11 = *Cymat. apiculata* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Verneuge. — *Vivant :* Saint-Babel *(Max. Roux)*. Eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Lussat *(Lastiolas)*. Fossés à Pont-Charroux, près de Clermont *(F. Pierre)*.

CANTAL. Bords vaseux du Célé, sous Saint-Constans; fossés des prairies d'Arpajon (!).

Hab. Çà et là avec le type, mais moins fréquent.

GENRE **Hantzschia** GRUN. 1877.

Hantz. amphioxys Grun. (V. H. S. pl. 56, fig. 1 et 2 = *Nitzschia amphioxys* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Rouilhas-Bas; Ceyssat; Randanne; Pré Cohendy; les Queyrades n^{os} 1 et 2; Ponteix; Vassivière; Creux Mortier. — *Vivant :* Aulnat; marais de Cœur; Pont-du-Château; Riom; Saint-Beauzire; Billom; Pontgibaud; Champeix (!). Issoire; Varennes-sur-Usson *(Max. Roux)*. Etang du puy de Saint-Sandoux *(P. Gautier)*.

CANTAL. Saint-Constans; Saint-Mamet; Cayrols; Marcolès; Pleaux (!).

Hab. Etangs, fossés; en général dans les eaux stagnantes douces ou minérales; assez commun, surtout au printemps.

Var. **major** Grun. (V. H. S. pl. 56, fig. 3).

Var. **intermedia** Grun. (V. H. S. pl. 56, fig. 4).

Var. **vivax** Grun. (V. H. S. pl. 56, fig. 6 = *Nitzschia vivax* Hantz.).

PUY-DE-DÔME. Ces trois variétés, reliées entre elles par

Digitized by Google

tous les intermédiaires, se trouvent dans le dépôt du Creux Mortier. AR.

Hantz. elongata Grun. (V. H. S. pl. 56, fig. 7 et 8 = *Nitzschia elongata* Hantz.).

PUY-DE-DÔME. Source froide située sous le château de Saint-Saturnin (!). R.

Cette espèce, indiquée comme étant assez répandue par la plupart des auteurs, se trouvera sur d'autres points de notre province; elle est à rechercher surtout dans les eaux vives de la plaine.

GENRE **Nitzschia** HASS. 1845.

GROUPE DES TRYBLIONELLA.

Nitz. Tryblionella Hantz. (V. H. S. pl. 57, fig. 9 et 10 = *Tryblionella Hantzschiana* Grun.).

PUY-DE-DÔME. Fossés vaseux, à Aulnat; Effiat; Issoire (!). Lussat *(Lastiolas)*. Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

Hab. Eaux stagnantes, à toutes les altitudes. AR.

Nitz. Victoriæ (Grun.) (V. H. S. pl. 57, fig. 14).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales du Salet, près de Courpière (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

A été trouvé aussi à Moulins, par M. le chanoine Durin.

Nitz. angustata W. Sm. (V. H. S. pl. 57, fig. 22 et 23).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; lac Chambon; tourbières de la Croix-Morand (!).

Hab. Lacs, grandes eaux limpides, tourbières. AR.

Nitz. constricta Greg. (V. H. S. pl. 58, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. Etang du puy de Saint-Sandoux *(P. Gautier)*. Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin)*. Pont-de-Dore; marais de Cœur, près de Riom (!).

Hab. Etangs, fossés, eaux minérales de la plaine. AR.

GROUPE DES PANDURIFORMES.

Nitz. panduriformis Greg. (V. H. S. pl. 58, fig. 1 à 3). Var. **lucida** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 11).

Diffère du type par sa forme toujours plus large, plus trapue et surtout par sa striation beaucoup plus délicate, striation en *Pleurosigma*, qui n'est quelquefois visible qu'à l'immersion homogène.

Digitized by Google

Cette Diatomée tient le milieu entre le *Nitz. panduriformis* de Gregory et le *Nitz. nicobarica* de Grunow (*New Nitzschiæ*, pl. 12, fig. 2. — 1880).

PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur. R.

M. J. Brun a trouvé ce *Nitzschia* dans un sondage de l'Océan indien (Ile Rodrigue), que M. Tempère lui a communiqué.

GROUPE DES APICULATÆ.

Nitz. acuminata (W. Sm.) Grun. (V. H. S. pl. 58, fig. 16 et 17 = *Tryblionella acuminata* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Montaigut-le-Blanc ; Saint-Sandoux (!).

CANTAL. Eaux minérales de Vic-sur-Cère ; Chaudesaigues (!).

Hab. Eaux stagnantes, à toutes les altitudes. AR.

Nitz. hungarica Grun. (V. H. S. pl. 58, fig. 19 à 22).

PUY-DE-DÔME. Lussat *(Lastiolas)*. Riom; Maringues (!).

CANTAL. Etang du Trioulou, près de Saint-Constans ; fossés, près de Maurs (!).

Hab. Eaux vaseuses de la plaine ; étangs, fossés. AR.

GROUPE DES PSEUDO-TRYBLIONELLA.

Nitz. Calida Grun. (V. H. S. pl. 59, fig. 4 et 5).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson *(Max. Roux)*. Riom; Aigueperse; Champeix (!).

CANTAL. Chaudesaigues; Massiac; Arpajon (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

GROUPE DES DUBIÆ.

Nitz. dubia W. Sm. (V. H. S. pl. 59, fig. 9 à 12).

PUY-DE-DÔME. Saint-Babel *(Max. Roux)*. Lussat *(Lastiolas)*. Eaux minérales de Gimeaux *(F. Hardouin)*.

Hab. Etangs, fossés ; sources minérales de la plaine. AR.

Nitz. commutata Grun. (V. H. S. pl. 59, fig. 13 et 14).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Source minérale de Saint-Floret (!).

Hab. Eaux minérales de la plaine et de la région montagneuse. R.

Nitz. thermalis Auersw. (V. H. S. pl. 59, fig. 20 = *Surirella thermalis* Ktz.).

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. Ambert; Aulnat, près de Clermont (!). Issoire *(Max. Roux)*.

Hab. Eaux limoneuses des fossés et des mares. AR.

GROUPE DES BILOBATÆ.

Nitz. bilobata W. Sm. (V. H. S. pl. 60, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. Pont-du-Château ; Malintrat (!).

Hab. Marais, étangs, fossés vaseux. R.

Var. **hybrida** Grun. (V. H. S. pl. 60, fig. 4 et 5).

PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret (!). R.

GROUPE DES GRUNOWIA.

Nitz. Denticula Grun. (V. H. S. pl. 60, fig. 10 = *Denticula obtusa* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. Grand bassin du Jardin des Plantes de Clermont; fossés du marais de Marmillat (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. AR.

Nitz. Tabellaria Grun. (V. H. S. pl. 60, fig. 12 et 13 = *Grunowia Tabellaria* Rab.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 2. — *Vivant :* Source vive à l'entrée de la vallée de Chaudefour, au Mont-Dore; lac des Esclauses (!).

Hab. Grands lacs, cascades et sources froides des montagnes. R.

Nitz. sinuata (W. Sm.) Grun. (V. H. S. pl. 60, fig. 11 = *Denticulata sinuata* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. Cascade du Serpent, au Mont-Dore; lac Chauvet (!).

CANTAL. Source vive, près du sommet du Plomb (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. R.

GROUPE DES BACILLARIA.

Nitz. Socialis Greg. var. **basaltica** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 6).

Le type de cette espèce marine a été dessiné par Gregory (M. J. pl. 1, fig. 45. — 1857), et par Grunow (V. H. S. pl. 61, fig. 8) avec 13 à 15 stries en 10μ; les variétés *Kariana, australis* et *baltica* ont été reproduites par Clève (*New Diat.* pl. 6, fig. 106, 107 et 108. — 1879).

La variété actuelle diffère du type : 1° par ses points carénaux moins nombreux (3 à 4 en 10μ), irréguliers, ovales, carrés ou bacillaires, formant une carène bordée de lignes ondulées; 2° par sa valve à terminaisons plus prolongées,

Digitized by Google

assez aiguës et plus incurvées. Longueur moyenne 70 à 90 μ. Striation nette, comme dans le type, mais plus serrée, soit 17 à 19 stries en 10 μ.

Le *Nitz. hyalina* de Gregory (Clyde, pl. 14, fig. 104), vu du côté connectif, lui ressemble; mais si notre Diatomée est vue du côté valvaire, elle se rapproche plutôt du *Nitz. spathula* de Brébisson, sans qu'il soit possible de l'identifier ni à l'une ni à l'autre de ces deux espèces.

PUY-DE-DÔME. Dépôt marin du puy de Mur. RR.

GROUPE DES DISSIPATÆ.

Nitz. dissipata Grun. (V. H. S. pl. 63, fig. 1 = *Nitz. minutissima* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. Clermont-Ferrand, fontaine de la place Delille (!). AR.

Cette petite espèce se trouvera ailleurs, surtout dans les eaux stagnantes de la plaine.

Var. **media** Grun. (V. H. S. pl. 63, fig. 2 et 3).

PUY-DE-DÔME. Mêlé au type, mais plus rare.

GROUPE DES SIGMOIDEÆ.

Nitz. Sigmoidea Nitz. (V. H. S. pl. 63, fig. 5 à 7 = *Nitz. elongata* Hass.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Fossés à Pont-Charroux, près de Clermont *(F. Pierre)*. Lussat *(Lastiolas)*. Le Buisson *(Max. Roux)*. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Aulnat; Pont-du-Château; Riom; Maringues; Billom; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!).

CANTAL. Fossés, près de Maurs; mare d'eau douce, sous Montmurat; Saint-Constans (!).

Hab. Eaux limoneuses de la plaine. AR.

Var. **armoricana** Grun. (V. H. S. pl. 63, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. Dans une mare d'eau douce, à Lussat *(Lastiolas)*. R.

Nitz. vermicularis (Ktz.) Hantz. (V. H. S. pl. 64, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. Maringues; Randan; Billom (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. AR.

Max. Roux a trouvé ce *Nitzschia* à Cusset (Allier).

Nitz. Brebissonii W. Sm. (V. H. S. pl. 64, fig. 4 et 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Rouilhas-Bas. — *Vi-*

Digitized by Google

vant : Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Fossés du marais de Cœur (!).

Hab. Eaux minérales ; fossés et étangs de la plaine. R.

GROUPE DES OBTUSÆ.

Nitz. obtusa W. Sm. (V. H. S. pl. 67, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2. — *Vivant :* Fossés vaseux, à Culhat (!). Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*.

Hab. Eaux stagnantes, à toutes les altitudes. R.

Var. **scapelliformis** Grun. (V. H. S. pl. 67, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. Fossés vaseux, à Lussat *(Lastiolas)*. R.

GROUPE DES SPECTABILES.

Nitz. spectabilis Rab. (V. H. S. pl. 67, fig. 8 et 9 = *Nitz. Smithii* Pritch.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Puy de Mur ; Randanne ; les Queyrades n° 2. R.

Obs. — Le *Nitz. spectabilis* du dépôt des Queyrades n° 2 est bien conforme aux figures de Van Heurck, mais il a 13 à 14 stries en 10μ, alors que le diatomiste belge en indique seulement 9 à 10 en 10μ, et Rabenhorst 15 à 17 en 10μ.

GROUPE DES LINEARES.

Nitz. linearis W. Sm. (V. H. S. pl. 67, fig. 13 à 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Lac d'Aydat ; source froide, à Saint-Saturnin ; Job, près d'Ambert ; Nébouzat ; fontaine de la place Delille, à Clermont ; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. Le Buisson ; plateau de Scey *(Max. Roux)*. Lussat *(Lastiolas)*. Pont-Charroux, près de Clermont *(F. Pierre)*.

CANTAL. Boisset ; Maurs ; étang du Trioulou, près de Saint-Constans ; Montmurat (!).

Hab. Espèce commune dans toutes les eaux stagnantes de la plaine.

Var. **major** V. H. (V. H. Types de Diat. n° 403).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson *(Max. Roux)*. R.

Nitz. tenuis Grun. (V. H. S. pl. 67, fig. 16).

PUY-DE-DÔME. Tourbières de Vassivière ; eaux minérales de Sainte-Marguerite (!). Bords de la Dore, sous Thiers *(Arbost)*. Etang de la Masse, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse)*. Le Buisson *(Max. Roux)*.

Digitized by Google

CANTAL. Vic-sur-Cère ; Saint-Jacques-des-Blats; Mauriac (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. AR.

Nitz. subtilis Grun. (V. H. S. pl. 68, fig. 7 et 8).

PUY-DE-DÔME. Ambert; Orcival; Pontgibaud (!). Coudes; Saint-Germain-Lembron *(Max. Roux)*.

Hab. Sur les plantes aquatiques des eaux stagnantes. AR.

Nitz. recta Htz. (V. H. S. pl. 67, fig. 17 et 18).

PUY-DE-DÔME. Varennes-sur-Usson *(Max. Roux)*. Champeix ; Saint-Sandoux (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

Nitz. vitrea Norm. (V. H. S. pl. 67, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Sources minérales de Saint-Floret, de Sainte-Marguerite, de Saint-Alyre et du Salet, près de Courpière (!).

Hab. Espèce assez fréquente dans nos eaux minérales, surtout dans celles de Saint-Nectaire et de Saint-Floret.

Var. **gallica** J. Br. *nov.* (Pl. V, fig. 1 et 2).

A propos de cette variété remarquable, M. le professeur J. Brun a bien voulu me communiquer les détails suivants :

« Je suis pour le maintien du *Nitzschia vitrea* Norm. var. *gallica* J. Br.

« Il se peut que ce soit là la même forme que Grunow a dessinée (V. H. S. pl. 67, fig. 11), et c'est probable ; mais j'estime que c'est là une variété bien définie et à nommer. En effet, je n'ai pas observé de transition du type à cette variété dans les préparations où ces formes sont mêlées. La variété *gallica* y tranche toujours nettement par sa grandeur et son aspect. Elle est aussi trop abondante dans certaines récoltes d'Auvergne et du Midi, pour n'être qu'une simple forme sporangiale, car celles-ci sont toujours rares. Enfin, la différence assez notable et constante dans le nombre des stries, me semble aussi militer en faveur de l'adoption de cette grande forme comme étant une variété à distinguer du type. »

PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret (!). Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. AC.

Un frustule incomplet, trouvé dans le dépôt de Vassivière, semble pouvoir être rapporté à cette variété.

Digitized by Google

Nitz. Kittlii Grun. (Pl. V, fig. 3).

PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret, près d'Issoire, où il abonde; il est même très commun dans le tuf calcaire déposé par les eaux incrustantes de la source (!).

Cette grande et belle espèce, très remarquable par ses points carénaux gros et carrés, n'avait été trouvée encore qu'à l'état fossile en Hongrie, dans les dépôts de Soos *(Grunow)* et de Gyongyos *(Pantocsek)*. Le *Nitz. Kittlii* est donc nouveau pour la flore française.

C'est à M. H. Peragallo que je dois la détermination exacte de ce rarissime *Nitzschia*.

GROUPE DES LANCEOLATÆ.

Nitz. Palea Ktz. (V. H. S. pl. 69, fig. 22 *b*. et 22 *c*. = *Nitz. Kutzingiana* Hilse).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat *(P. Petit* et *Leuduger-Fortmorel)*. — *Vivant :* Source minérale de Saint-Floret; Job, près d'Ambert; Clermont, fontaine de la place Delille (!). Royat, fontaine près de la gare *(F. Pierre)*. Coudes *(Max. Roux)*.

CANTAL. Maurs; Murat; fontaine de Salers (!).

Hab. Eaux stagnantes; en plaine et en montagne. AC.

Var. **exilis** Grun. (?).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de la Bourboule *(Petit)*.

Var. **tenuirostris** Grun. (V. H. S. pl. 69, fig. 31).

PUY-DE-DÔME. Clermont, fontaine de Saint-Alyre (!). R.

Nitz. fonticola Grun. (V. H. S. pl. 69, fig. 15 à 20).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Clermont, fontaine de la place Delille; source minérale de Saint-Floret (!).

Hab. Ordinairement mêlé à l'espèce précédente. AR.

Nitz. tubicola Grun. (V. H. S. pl. 69, fig. 14).

Bien conforme à la figure de Van Heurck. Longueur 40μ, avec 8 à 9 points carénaux en 10μ. Stries invisibles, même à l'aide des meilleures lentilles.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 2; Varennes n° 2. R.

Nitz. microcephala Grun. (V. H. S. pl. 69, fig. 21).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Source minérale du Salet, près de Courpière (!). AR.

Espèce nouvelle pour la France.

Digitized by Google

Nitz. minuta Bleisch (V. H. S. pl. 69, fig. 23).
PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret (!). R.

Nitz. communis Rab. (V. H. S. pl. 69, fig. 32).
PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret (!). R.
Var. **obtusa** Grun. (V. H. S. pl. 69, fig. 33 et 34).
PUY-DE-DÔME. Source minérale de Saint-Floret (!). AR.

Nitz. ovalis Arn. (V. H. S. pl. 69, fig. 36).
PUY-DE-DÔME. Eaux minérales du Salet, près de Courpière (!). RR.
Les quatre Diatomées précédentes ne paraissent pas s'éloigner de nos eaux minérales.

Nitz. amphibia Grun. (V. H. S. pl. 68, fig. 15 à 17).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. — *Vivant :* Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*.
CANTAL. Murat; Massiac; Vic-sur-Cère (!).
Hab. Eaux stagnantes de la plaine et des basses montagnes. AR.

Var. **Frauenfeldii** Grun. (V. H. S. pl. 68, fig. 18).
PUY-DE-DÔME. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Lac Chambon (!).
Hab. Mêlé au type, mais plus rare.

Nitz. acutiuscula Grun. (V. H. S. pl. 68, fig. 19).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AR.

Nitz. fossilis Grun. (V. H. S. pl. 68, fig. 24).
PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat, où il était déjà signalé par Grunow. AR.

Obs. — Quelques auteurs considèrent ces deux dernières espèces comme variétés du *Nitz. amphibia.*

Nitz. frustulum Grun. (V. H. S. pl. 68, fig. 27).
PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Sainte-Marguerite et de Saint-Floret; Job, près d'Ambert (!). Royat, fontaine près de la gare *(F. Pierre)*. Saint-Nectaire; le Buisson *(Max. Roux)*. Eaux minérales de la Bourboule (*P. Petit)*.
CANTAL. Aurillac, fontaine du Gravier; Vic-sur-Cère; Mandaille (!).
Hab. Etangs, fossés, eaux vives, à toutes les altitudes. AR.

Var. **perpusilla** Rab. (V. H. S. pl. 69, fig. 8).
CANTAL. Eaux minérales de Vic-sur-Cère (!). R.
Var. **minutula** Grun. (V. H. S. pl. 69, fig. 5).

Digitized by Google

CANTAL. Source minérale de Cropières, près de Raulhac (!). R.

Var. **Bulnheimiana** Grun. (V. H. S. pl. 68, fig. 30).

PUY-DE-DÔME. Royat, fontaine près de la gare *(F. Pierre)*. R.

Var. *nov.*?

Dans cette forme, on constate 12 points et 24 stries en 10μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Ceyssat. AR.

Nitz. Hantzschiana Rab. (V. H. S. pl. 69, fig. 1 = *Nitz. frustulum* var.).

PUY-DE-DÔME. Issoire, fontaine de la place publique. *(Max. Roux)*. Coudes; Mezel; Lezoux (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. AR.

Nitz. inconspicua Grun. (V. H. S. pl. 69, fig. 6).

PUY-DE-DÔME. Clermont, fontaine de la place Delille; grand bassin du Jardin des Plantes (!).

Hab. Çà et là dans les eaux stagnantes de la Limagne; fossés, bassins. AR.

GROUPE DES NITZSCHIELLA.

Nitz. acicularis W. Sm. (V. H. S. pl. 70 fig. 6).

PUY-DE-DÔME. Etang, près de la gare de Courty; fossés du marais de Marmillat, près de Clermont (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine. R.

GENRE **Surirella** TURPIN. 1827.

Sur. ovalis Bréb. (A. S. Atl. pl. 24, fig. 1 à 4).

PUY-DE-DÔME. Le Buisson; Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Murols; Médagues; Gimeaux (!).

CANTAL. Maillargues *(Biélawski)*. Vic-sur-Cère (!).

Hab. Mares, fossés, eaux stagnantes peu profondes, douces ou minérales. AC.

Sur. patella Ehrb. (A. S. Atl. pl. 23, fig. 62).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Sources minérales de Sainte-Marguerite (!).

Assez rare à Saint-Nectaire et très commun dans la récolte de Sainte-Marguerite.

Hab. Eaux minérales de la plaine et de la montagne. R.

Sur. ovata Ktz. (A. S. Atl. pl. 23, fig. 49 à 55).

PUY-DE-DÔME. Bords de l'Allier, sous le pont de Mirefleurs; Aulnat, près de Clermont; source ferrugineuse,

Digitized by Google

près de Saint-Floret (!). La Ribayre; le Buisson *(Max. Roux)*.

Hab. Eaux stagnantes et bords des cours d'eau peu rapides. AC.

Var. **minuta** Bréb. (A. S. Atl. pl. 23, fig. 43 = *Sur. pinnata* Desm. *nec* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Saint-Babel; le Buisson; plateau de Scey *(Max. Roux)*. Gimeaux; Volvic; Lezoux (!).

CANTAL. Aurillac; Boisset; Ruines, près de Saint-Flour (!). AR.

Var. **pinnata** W. Sm. *nec* Desm. (Br. D. A. J. pl. 2, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. Issoire *(Max. Roux)*. Durtol; fontaine du village d'Orcines; Aubière (!).

CANTAL. Massiac; Dienne (!). Allanche *(Biélawski)*. AR.

Sur. salina W. Sm. (A. S. Atl. pl. 23, fig. 61 = *Sur. ovata* var.).

PUY-DE-DÔME. Plateau de Scey, près le Buisson *(Max. Roux)*. Eaux minérales de Médagues; Gimeaux (!).

Hab. Eaux stagnantes douces ou minérales. R.

Sur. splendida Ehrb. (A. S. Atl. pl. 22, fig. 15 à 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. — *Vivant :* Mont-Dore *(W. Smith)*. Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Lac de la Landie *(Dr Henneguy)*. Lac Guéry; lac Chauvet; lac Chambon; bords de l'Allier, sous le pont de Mirefleurs (!). Gimeaux; Tazanat *(F. Hardouin)*.

CANTAL. Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*. Murat; Thiézac (!).

Hab. Grands lacs et tourbières des hauts plateaux. AC.

Sur. splendidula A. Sch. var. **minuta** (A. S. Atl. pl. 23, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière. R.

Diatomée nouvelle pour la flore française.

Sur. saxonica Auersw. (A. S. Atl. pl. 22, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Saint-Saturnin. — *Vivant :* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

Hab. Grandes eaux stagnantes; lacs, étangs. R.

Sur. norvegica Ehrb. (A. S. Atl. pl. 21, fig. 17).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. C.

Obs. — Très variable de forme et de dimensions. Les grands exemplaires de ce dépôt présentent souvent un étranglement plus ou moins prononcé dans la partie médiane.

Digitized by Google

Les deux espèces précédentes sont nouvelles pour la France.

Sur. turgida W. Sm. (A. S. Atl. pl. 22, fig. 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Obs. — Ce *Surirella* est tout à fait conforme à la description donnée par W. Smith, et sa longueur, 129μ, est bien comprise dans les limites indiquées par cet auteur; il ressemble aussi, comme forme, à la figure désignée, mais les côtes sont plus serrées; elles sont au nombre de 2 en 10μ.

Sur. biseriata Bréb. (V. H. S. pl. 72, fig. 1 à 3 = *Sur. bifrons* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Saint-Saturnin; Rouilhas-Bas; Varennes n° 1. — *Vivant :* Sommet du puy de Dôme; Croix-Morand; Job, près d'Ambert; source minérale du Salet, près de Courpière; source ferrugineuse, près de Saint-Floret (!). Saint-Babel *(Max. Roux)*. Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*.

CANTAL. Base du puy Mary; Saint-Urcize; Saint-Flour; Molompise; Arpajon (!).

Hab. Eaux vives ou limoneuses, douces ou minérales, à toutes les altitudes. AC.

Var. **elliptica** P. Petit (Diat. lacs des Vosg. fig. 12).

PUY-DE-DÔME. Lac Servière, sur *Isoetes lacustris*. RR.

Var. **Ktz.** (A. S. Atl. pl. 23, fig. 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. R. Bien conforme à la figure désignée, mais plus petite.

Var. **subacuminata** V. H. (V. H. S. pl. 72, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. Bords de l'Allier, sous Maringues; Pontgibaud (!). R.

Var. **linearis** W. Sm. (Br. D. A. J. pl. 2, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. Mont-Dore *(W. Smith)*. R.

Sur. Bruni F. Hérib. *nov.* (Pl. I, fig. 7).

Face valvaire elliptico-conique. Raphé longitudinal rectiligne, sans crochets ni ondulations, comme on en voit sur le *Surirella contorta* (Kitton M. J. pl. 81, fig. 4 (1874) et A. S. Atl. pl. 56, fig. 2). Longueur 140 à 170μ. Largeur 80 à 95μ. Environ 2 à 4 côtes en 10μ, le plus souvent 3. Vers les extrémités de la valve, les côtes atteignent la ligne médiane en s'incurvant plus ou moins en demi-cercle. Vers le centre valvaire, elles deviennent rectilignes et s'éteignent peu à peu, environ à mi-chemin. Elles gardent quelquefois une direction oblique par rap-

Digitized by Google

port à l'axe de la longueur; de plus, elles se prolongent toujours sur la face connective qui est ordinairement très large. Les stries intercostales sont au nombre de 20 en 10μ, en moyenne. En se rapprochant de la ligne médiane, les perles qui les composent s'atténuent et deviennent plus distantes; elles sont même souvent irrégulièrement espacées, si bien qu'à l'immersion homogène, l'œil les distingue et les différencie alors facilement.

Dans son ensemble, et surtout vers ses extrémités, cette espèce rappelle beaucoup le *Surirella gemma* d'Ehrenberg, mais elle se résout en perles bien plus facilement. Déjà avec de bonnes lentilles à sec et une lumière oblique, elle offre le même aspect dit « *en panier tressé* » du *Sur. gemma;* de plus, dans notre espèce, les perles sont rondes et non carrées comme dans le test précité. Silice mince, fragile.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur, où il n'est pas rare.

Qu'il me soit permis de dédier cette belle espèce à M. le professeur J. Brun, le savant diatomiste de la Faculté de Genève, auprès duquel j'ai toujours trouvé lumière et sympathie, pendant mes laborieuses recherches sur les Diatomées d'Auvergne.

Sur. striatula Turp. (V. H. S. pl. 72, fig. 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt marin du puy de Mur, où il est commun dans la zone supérieure.

Var. **Gautieri** F. Hérib. et J. Br. (Pl. I, fig. 10).

Le type de cette espèce abonde dans les eaux saumâtres des côtes de la Méditerranée et de l'Océan, ainsi que dans les marais salants actuels.

La variété *Gautieri* diffère du type par sa forme toujours plus ovoïde et conique; par ses côtes non élargies vers les flancs de la valve, et en ce qu'elles sont parallèles entre elles, plus serrées et plus finement striées dans le sens de leur longueur. Ad. Schmidt (Atl. pl. 21, fig. 15) donne, sans la nommer, une forme qui semble avoir avec notre variété beaucoup d'analogie, mais qui a toutes ses côtes rectilignes et une bordure fort différente.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du puy de Mur, mêlé au type et aussi fréquent que lui.

Cette jolie forme est dédiée à M. Paul Gautier, en souvenir de sa découverte du dépôt marin du puy de Mur (1).

(1) Le premier échantillon du dépôt du puy de Mur que j'ai eu le plaisir d'examiner, m'a été communiqué, en effet, par M. Paul Gautier, et je me fais un devoir de recon-

Digitized by Google

Sur. helvetica J. Br. (Br. D. A. J. pl. 2, fig. 4).

PUY-DE-DÔME. Tourbières de Vassivière; cascade de la Dore, au Mont-Dore; sommet de la vallée de Chaudefour (!).

CANTAL. Cascade de Saint-Paul, près de Salers; source vive, près du sommet du Plomb (!).

Hab. Eaux vives et cascades des montagnes. AR.

Sur. elegans Ehrb. (A. S. Atl. pl. 21, fig. 18).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* La Cassière; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux).* Etang de Chevalet, près de Charensat *(Montel).* Lac Guéry; tourbières de la Croix-Morand (!).

CANTAL. Marais sous les rochers du Pas-de-Roland; Cheylade; prairies tourbeuses de Prat-de-Bouc (!). Tourbières du Cézallier *(Bielawski).*

Hab. Lacs, cascades et tourbières des hauts plateaux. AC.

Sur. robusta Ehrb. (A. S. Atl. pl. 22, fig. 3 et 4 = *Sur. nobilis* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. Lac Servière; lac Guéry, sur *Isoetes lacustris* (!).

Hab. Grands lacs des montagnes. R.

Cette espèce habite aussi les lacs des Vosges *(P. Petit).*

Sur. Crumena Bréb. (A. S. Atl. pl. 24, fig. 7 à 10).

PUY-DE-DÔME. Fontaine du village de Durtol, près de Clermont; bords de l'Allier, sous le pont de Mirefleurs (!). Cascade de Sainte-Elisabeth, près de Latour-d'Auvergne *(Paillarse).*

CANTAL. Mauriac; Neussargues; Dienne; Mandaille; bords du Lot, à Vieillevie (!).

Hab. Bords vaseux des cours d'eau; fossés, étangs, en plaine et en montagne. AR.

Sur. gracilis Grun. (V. H. S. pl. 73, fig. 16).

PUY-DE-DÔME. Lac Servière, lac Chauvet; val d'Enfer, au Mont-Dore (!).

CANTAL. Sommet du ravin de la Croix, au Lioran; Dienne (!).

Hab. Cascades, lacs et eaux vives des montagnes. AR.

Var. **minor** J. Br. *nov.*

Longueur 50μ.

naître et d'établir ici son droit de priorité relativement à la découverte de ce curieux dépôt, ne m'attribuant d'autre mérite que celui d'en avoir révélé la nature marine, par l'étude des Diatomées qu'il contient, étude que j'ai faite en collaboration avec M. le professeur J. Brun.

Digitized by Google

PUY-DE-DÔME. Etang d'Hospeux, près d'Issoire *(Max. Roux)*. R.

Sur. tenera Greg. (A. S. Atl. pl. 23, fig. 7 à 9 = *Sur. diaphana* Bleisch).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Champeix; Plauzat (!).

CANTAL. Eaux minérales de Chaudesaigues; Saint-Flour (!).

Hab. Eaux stagnantes, douces ou minérales. AR.

Sur. angusta Ktz. (A. S. Atl. pl. 23, fig. 39 à 41 = *Sur. apiculata* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Vassivière. — *Vivant :* Plateau de Scey, près le Buisson *(Max. Roux)*. Eaux minérales de Sainte-Marguerite et du plateau du Saladi, près la gare de Vic-le-Comte (!). Lussat *(Lastiolas)*.

CANTAL. Eaux minérales de Vic-sur-Cère (!). Aurillac *(Biélawski)*.

Hab. Assez commun dans toutes les eaux de la plaine et des montagnes.

Var. **contorta** P. Petit.

Simple anomalie du type, sans importance.

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de la Bourboule *(P. Petit)*. RR.

Sur. spiralis Ktz. (V. H. S. pl. 74, fig. 4 à 7 = *Campylodiscus spiralis* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt de Verneuge. — *Vivant:* Grottes de Pranal, près de Pontgibaud; grotte des Sorciers, à Saint-Floret (!). La Ribayre, fossés de la route *(Max. Roux)*.

Hab. Sources vives ombragées; grottes humides; souvent mêlé au *Melosira arenaria*. R.

GENRE **Campylodiscus** EHRB. 1841.

Camp. noricus Ehrb. (V. H. S. pl. 77, fig. 4 à 6 = *Surirella norica* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. Fontaine du hameau de Chez-Monnéron *(F. Hermand)*. Grotte des Sorciers, à Saint-Floret (!).

CANTAL. Source vive, sous les rochers Saint-Jacques, à Saint-Flour (!).

Hab. Marais, eaux vives, snrtout sur les Mousses aquatiques. AR.

Digitized by Google

Camp. costatus W. Sm. (V. H. S. pl. 77, fig. 3 = *Camp. hibernicus* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. — *Vivant :* Layat, près de Riom *(Quittard)*. Saint-Babel *(Max. Roux)*. Enval, près de Vic-le-Comte (!).

CANTAL. Source vive située sous les rochers Saint-Jacques, à Saint-Flour (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. AR.

Camp. Thuretii Bréb. (V. H. S. pl. 77, fig. 1 = *Camp. simulans* Greg.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur. RR.

Obs. — D'après certains micrographes, cette belle Diatomée marine ne serait autre chose qu'une déformation du *Surirella fastuosa* Ehrb. (Voir de Brébisson, *Remarques et Additions*).

GENRE **Stenopterobia** BRÉB. (*mst.*).

Genre créé par de Brébisson pour le *Surirella anceps* de Lewis, décrit en 1863-1865. — Kitton *(Monmouth deposit. Science Gossip, 1867)*, donne déjà cette Diatomée sous le nom que lui avait attribué de Brébisson, ce qui ferait remonter la création de ce genre entre 1863 et 1867.

St. anceps Lewis (Pl. IV, fig. 4).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Vassivière, où il abonde, mais les exemplaires y sont presque toujours fragmentés.

Diatomée nouvelle pour la flore française.

SOUS-FAMILLE III. — CRYPTO-RAPHIDÉES.

9e TRIBU. — CHÆTOCÉRÉES.

GENRE **Periptera** EHRB. 1844.

Perip. saxogallica J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. II, fig. 7).

Face valvaire elliptique. Longueur 16 à 23μ. Largeur 8 à 11μ. Surface lisse ou irrégulièrement ponctuée. Sur la bordure, on aperçoit des épines de longueur très variable et placées quelquefois obliquement ou transversalement. Face connective d'aspect tubulaire; l'une des terminaisons est arrondie et l'autre est rectiligne. Longueur 15

Digitized by Google

à 25μ. Surface lisse; munie quelquefois d'une rangée de perles placées près de la couronne d'épines; ces épines, vues ainsi de côté, apparaissent plates, simples ou ramifiées, diversement infléchies et toujours de longueur inégale. Silice très épaisse.

Cette espèce appartient à ce groupe de Diatomées encore mal défini, où viennent se ranger aussi les *Dycladia*, les *Pterotheca* et les *Syndendrium*. En tous cas, si le genre *Periptera* d'Ehrenberg mérite d'être conservé, notre Diatomée doit y être placée, car on y constate également des spicules épineux sur l'un des côtés du frustule, et, sur l'autre, une bosselure avec frange ponctuée. Si le frustule offrait une cloison transversale, il se rapprocherait de certains *Melosira*, notamment du *Melosira Skeletonema* Grév. (V. H. S. pl. 83 *ter*, fig. 6, 8 et 9).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt marin du puy de Mur. CC.

10e TRIBU. — MÉLOSIRÉES.

GENRE **Melosira** AG. 1824.

Melos. Borreri Grév. (V. H. S. pl. 85, fig. 5 à 7 = *Melos. moniliformis* Ag.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt marin du puy de Mur. AC.

Var. **ignimontana** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. II, fig. 1).

Le *Melos. Borreri* de Gréville est très polymorphe. Plusieurs variétés ont déjà été décrites, savoir : var. *hispida* Castr. (V. H. S. pl. 85, fig. 8); var. *octogona* Grun. (Mer Caspienne, pl. 4, fig. 12). Le *Melos. setosa* Grév. (M. J. Diat. des Tropiques, pl. 6, fig. 17 à 19. — 1863), semble en être aussi une variété.

La variété *ignimontana* est caractérisée par une face valvaire hémisphérique, couronnée d'un cercle plus ou moins épineux, et placé environ aux deux tiers du diamètre. La courbure de la face connective porte quelquefois, mais pas toujours, 6 à 8 épines robustes et coniques. Striation ponctuée très nette. La ligne de suture du connectif est bordée d'une série de petites perles. Silice très épaisse, d'aspect ordinairement brun clair.

PUY-DE-DÔME. Mêlé au type dans le même dépôt. AR.

Melos. varians Ag. (V. H. S. pl. 85, fig. 10 à 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; les Queyrades nº 2; Ceyssat; Randanne. — *Vivant:* Le Buisson; petit

Digitized by Google

bassin de la maison du docteur Parret, à Clermont *(Max. Roux)*. Issoire; Clermont, fontaine de la place Delille; fontaine du village de Verneuge; Châteaugay; lac d'Aydat; lac inférieur de la Godivelle; Orcival (!). Lussat *(Lastiolas)*.

CANTAL. Riom-ès-Montagne; Murat; Condat; Saint-Cernin; Maurs (!).

Hab. Espèce répandue dans les eaux stagnantes, à toutes les altitudes.

Melos. distans Ehrb. (V. H. S. pl. 86, fig. 21 à 23).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Mont-Dore *(W. Smith)*. Ambert; Job; Pontgibaud (!).

CANTAL. Saint-Flour; les Ternes; Ruïnes; Dienne; bords de la Maronne, sous Salers (!).

Hab. Eaux stagnantes ou courantes; rochers humides. AR.

Var. **alpigena** Grun. (V. H. S. pl. 86, fig. 28 et 29).

PUY-DE-DÔME. Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. R.

Melos. nivalis W. Sm. (V. H. S. pl. 86, fig. 25 à 27 = *Coscinodiscus minor* W. Sm. *nec* Ktz.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Les Queyrades n° 1; Vassivière; Randanne. — *Vivant :* Mont-Dore *(W. Smith)*. Sommet de Pierre-sur-Haute (!).

CANTAL. Pente nord du Plomb; base du puy Mary; rochers humides du Pas-de-Roland (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente; très rare en plaine; assez répandu au-dessus de 1,200 mètres d'altitude.

Melos. Rœseana Moor. (V. H. S. pl. 89, fig. 1 à 5 = *Melos. spinosa* Grév. = *Orthosira spinosa* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Rouilhas-Bas; Saint-Nectaire; Randanne. — *Vivant :* La Bourboule *(P. Petit)*. Val d'Enfer, au Mont-Dore; sommet de la vallée de Chaudefour; Laqueuille; la Roche-Sanadoire (!). Grande cascade du Mont-Dore *(Max. Roux)*. Grotte de Royat *(W. Smith)*.

CANTAL. Le Lioran; Thiézac; la Vigerie; Albepierre; cascade de Saint-Paul, près de Salers (!).

Hab. Cascades et rochers mouillés des montagnes; descend très rarement dans la plaine. AR.

Digitized by Google

Melos. arenaria Moor. (V. H. S. pl. 90, fig. 1 à 3).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Randanne; Creux Mortier; Saint-Saturnin; Varennes n° 2. — *Vivant :* Grotte de Saint-Floret; grotte de Royat; étang de Saint-Bonnet, près du village de Tazanat; Volvic (!). Yronde *(Max. Roux)*.

CANTAL. Saint-Simon, près d'Aurillac; le Lioran; Dienne; Saint-Georges, près de Saint-Flour; Ségur; le Falgoux (!).

Hab. Eaux limoneuses ou limpides; cascades, rochers et grottes humides. AR.

Melos. lirata Ehrb. (V. H. S. pl. 87, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. Lac Guéry; lac Servière, sur *Isoetes lacustris* (!).

Hab. Grands lacs des montagnes. R.

Var. **lacustris** Grun. (V. H. S. pl. 87, fig. 3).

Hab. Mêlé au type, mais plus rare.

Melos. granulata Ehrb. (V. H. S. pl. 87, fig. 9 à 12).

PUY-DE-DÔME. Etang de Chancelade *(Montel)*. Val d'Enfer et sommet de la vallée de la Cour, au Mont-Dore (!).

CANTAL. Rochers humides du Pas-de-Roland; le Lioran; source vive, près du sommet du Plomb; lac de Menet; lac de la Crégut (!).

Hab. Cascades, lacs, rochers humides et sources vives des hautes montagnes. AR.

Melos. crenulata Ktz. (V. H. S. pl. 88, fig. 3 à 5).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Ceyssat; les Queyrades n^{os} 1 et 2; Randanne; Pré Cohendy; étang Saint-Loup. — *Vivant :* Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. Le Buisson *(Max. Roux)*. Bassins de Theix; Pont-des-Eaux (!).

CANTAL. Condat; Neussargues; Polmignac (!). Tourbières du Cézallier *(Biélawski)*.

Hab. Eaux stagnantes de la plaine; lacs, fossés et canaux d'irrigation des montagnes. AR.

Var. **ambigua** Grun. (V. H. S. pl. 88, fig. 12 à 15).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Creux Mortier; Rouilhas-Bas. *Vivant :* Le Buisson *(Max. Roux)*. Champeix (!). Sondage du lac Pavin *(Ch. Bruyant* et *P. Gautier)*. AR.

Var. **valida** Grun. (V. H. S. pl. 88, fig. 8).

PUY-DE-DÔME. Lac Guéry; lac Pavin (!).

CANTAL. Salers; lac de la Crégut; lac de Menet (!). R.

Digitized by Google

Var. **undulata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 15).

Cette variété présente, comme le *Melos. crenulata*, un cercle de petites épines droites et obtuses; mais elle s'en distingue nettement en ce que les stries de la face connective sont formées de points excessivement fins, et allongés dans le sens de la génératrice; ces points, irrégulièrement espacés, forment comme un moiré de lignes sinueuses transversales, analogues à celles que l'on observe chez le *Cocconeis Placentula*. La face valvaire est lisse, excepté celle des grands individus (probablement les frustules sporangiaux), où elle est sablée de points très fins.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôts de Verneuge et du Pré Cohendy. R.

Melos. lævis Grun. (V. H. S. pl. 88, fig. 19).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt du Creux Mortier. AC.

Melos. Dickiei (Thw.) Ktz. (V. H. S. pl. 90, fig. 10 à 16).

PUY-DE-DÔME. Bords de l'Allier, à Bellerive. RR.

Cette espèce sera trouvée très probablement sur d'autres points. M. le chanoine Durin me l'a communiquée de Moulins (Allier).

Melos. lineolata Grun. (V. H. S. pl. 88, fig. 1 et 2).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt d'Olby. AC.

Melos. tenuis Grun. (V. H. S. pl. 88, fig. 9 et 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Saint-Saturnin; Pré Cohendy; Creux Mortier. — *Vivant :* Eaux minérales de Saint-Nectaire *(Max. Roux)*. Etang de Chancelade *(Montel)*. Lac Pavin; lac Guéry (!).

CANTAL. Saint-Jacques-des-Blats; lac de la Crégut; lac de Madic (!).

Hab. Grands lacs, fossés des prairies de la région montagneuse. AR.

Melos. tenuissima Grun. (V. H. S. pl. 88, fig. 11).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin, où il est très commun et bien caractérisé.

Melos. Bruni M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 8, 9 et 10).

La face connective de cette espèce, dédiée à M. J. Brun, ressemble beaucoup à celle du *Melosira sulcata* Ehrb. (V. H. S. pl. 91, fig. 13 et 14), mais la face valvaire diffère notablement de la figure 14 de la même planche; les granules sont plus gros, plus dispersés, disposés sans or-

Digitized by Google

dre, et plus serrés vers les bords que vers le centre, qui est souvent hyalin.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 1. C.

Melos. varennarum M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 12, 13 et 14).

Frustule à valves dissemblables et presque planes, à centre lisse, très large. Valve supérieure striée seulement sur une zone de 7 à 8μ; présentant, soit l'aspect d'une valve de *Melosira arenaria*, dont le bord seul serait strié, soit plutôt celui de la figure 13, planche 74, de l'Atlas de Ad. Schmidt, mais beaucoup moins marqué. Valve inférieure portant de petites côtes proéminentes, ayant à peine une longueur de 7μ, terminées par une petite perle qui est plutôt visible sur la face connective que sur la face valvaire. Les côtes sont au nombre de 7 à 7 1/2 en 10μ. Face connective rectangulaire, beaucoup plus courte que large. La ligne de jonction des deux frustules accolés montre un rang de petites perles sur un des côtés seulement, ce qui prouve que les valves sont dissemblables. Comme dans le *Melosira arenaria*, cette face est couverte de petits points formant des stries décussées, au nombre de 20 en 10μ. Diamètre de la valve, 50 à 60μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Varennes n° 1; Randanne.

Très commun dans le premier des deux dépôts et rare dans le second.

Obs. — Le *Melosira Boulayana* M. Perag., du dépôt de Ranc (Ardèche), est assez voisin de notre *Melos. varennarum*, mais celui de l'Ardèche s'en distingue cependant par le nombre de côtes (5 à 6 en 10μ, au lieu de 7 à 7 1/2); par ses dimensions plus petites et surtout en ce que la perle qui, dans l'espèce d'Auvergne termine la côte, se trouve, dans le *Melos. Boulayana*, sur son prolongement, comme un point sur un *i*, et presque en dehors de la valve même.

Melos. orichalcea Mertens *nec* W. Sm. (Br. D. A. J. pl. 1, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ceyssat; les Queyrades n° 1. — *Vivant :* Pionsat *(Max. Roux)*. Etang de Chancelade *(Montel)*. Ambert; Pierre-sur-Haute; Gour de Tazanat; Coudes; Murols; Volvic; Pontgibaud (!).

CANTAL. Dienne, Albepierre; fossés des prairies de Saint-Urcize (!).

Hab. Eaux stagnantes de la plaine; canaux d'irrigation des prairies des basses montagnes. AC.

Digitized by Google

Melos. striata M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 11).

Espèce très petite. Frustule complet un peu plus long que le diamètre, portant des stries longitudinales fines, au nombre de 16 en 10μ, et ne paraissant pas granuleuses; elles ne sont bien visibles que dans les grands exemplaires. Diamètre 8 à 12μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de la Cassière. C.

Melos. Heribaudi J. Br. *nov.* (Pl. II, fig. 9).

Face valvaire granuleuse ou pruinée, avec un centre lisse ou verruqueux. Striation invisible. Diamètre 10 à 25μ. Surface de jonction des frustules munie d'une excavation médiane. Les frustules ne se rencontrent jamais unis en longs filaments; tout au plus trouve-t-on deux frustules accolés, ce qui rapproche cette espèce des *Cyclotella*. Du reste, ces deux genres passent insensiblement de l'un à l'autre, et je ne puis admettre qu'ils soient placés dans deux tribus différentes, comme l'ont fait quelques auteurs.

Cette espèce fossile a aussi bien le facies des *Cyclotella* que celui des *Melosira*, et c'est l'absence de stries radiantes sur le disque extérieur de la valve qui m'a déterminé à la placer dans ce dernier genre. Silice très épaisse et robuste.

PUY-DE-DÔME. *Fossile:* Dépôt marin du puy de Mur. CC.

Le *Melos. Heribaudi* a quelque analogie avec le *Melos. Westii* W. Sm. des mers tropicales, tel que l'a dessiné M. l'abbé de Castracane, mais il n'est pas possible d'identifier les deux espèces.

GENRE **Cyclotella** KTZ. 1833.

Cyclot. operculata Ktz. (V. H. S. pl. 93, fig. 22 et 23).

PUY-DE-DÔME. Croix-Morand; lac d'Aydat; eaux minérales de Sainte-Marguerite; étangs des bois de Lezoux; Lapeyrouse (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; Raulhac; la Condamine, près d'Aurillac (!). Arpajon *(J. Brun)*.

Hab. Marais, étangs, fossés d'irrigation, à toutes les altitudes. C.

Var. **antiqua** W. Sm. (V. H. S. pl. 92, fig. 1).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; étang de Giat, près d'Aigueperse; lac Servière (!). Bords de la Dore, sous Thiers, sur *Hottonia palustris (Arbost)*.

Digitized by Google

Hab. Mêmes stations que le type, mais plus rare.

Cyclot. comta Ktz. (V. H. S. pl. 92, fig. 16 à 22 = *Cyclot. discophœa* Ehrb.).

PUY-DE-DÔME. Gour de Tazanat *(F. Hardouin)*. Lac d'Aydat; lac Pavin; sommet de Pierre-sur-Haute; petit étang à la base du puy de Côme (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; lac de Menet; marais au-dessus de Chastel-sur-Murat (!).

Hab. Eaux stagnantes; grands lacs, tourbières. AR.

Var. arverna M. Perag. et J. Br. (Pl. V, fig. 16).

Forme voisine du *Cyclotella radiosa* Grun. (V. H. S. pl. 92, fig. 23), dont il se distingue par la silice légèrement jaunâtre, par les perles plus grosses et par les granules de la partie centrale plus fins.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Ponteix; Creux Mortier; Rouilhas-Bas. — *Vivant :* Sondage du lac d'Aydat *(Ch. Bruyant)*. AR.

Cyclot. bodanica Eul. (V. H. S. pl. 93, fig. 10 = *Cyclot. comta* var.).

PUY-DE-DÔME. Lac d'Aydat; lac Chauvet; marais, près de Besse (!).

Hab. Lacs et tourbières de la région montagneuse. R.

Cyclot. comensis Grun. (V. H. S. pl. 93, fig. 16 et 17 = *Cyclot. comta* var.).

PUY-DE-DÔME. Lac Servière; lac Guéry; marais tourbeux de la Croix-Morand (!).

Hab. Mêmes stations que l'espèce précédente. R.

Cyclot. Kutzingiana Thw. (V. H. S. pl. 94, fig. 1 à 4).

PUY-DE-DÔME. Bords de l'Allier, à Pont-du-Château; lac d'Aydat; lac Guéry (!).

CANTAL. Lac de la Crégut; Massiac; étang, près de Cayrols (!).

Hab. Eaux vives; lacs, tourbières, cascades, en plaine et en montagne. AR.

Cyclot. Meneghiniana Ktz. (V. H. S. pl. 94, fig. 11 à 13).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin, où il est excessivement commun.

Obs. — Espèce voisine de la précédente dont elle n'est peut-être qu'une variété plus petite, à stries et ponctuation marginale plus faibles. Dans le dépôt de Saint-Saturnin, cette forme y est

Digitized by Google

d'ailleurs extrêmement variable comme dimensions et comme flexuosité de la valve. Le diamètre varie de 7 à 28μ. Les exemplaires de grande dimension sont presque plats et ressemblent beaucoup au *Stephanodiscus Astræa* du même dépôt (V. H. S. pl. 95, fig. 5).

Cyclot. stelligera Cl. et Grun. (V. H. S. pl. 94, fig. 22 à 26).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt des Queyrades n° 2, où il est bien caractérisé. AR.

GENRE **Stephanodiscus** EHRB. 1845.

Steph. Astræa Ktz. (V. H. S. pl. 95, fig. 5 = *Cyclotella rotula* W. Sm.).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Saint-Saturnin. R.

Var. **minutula** Grun. (V. H. S. pl. 95, fig. 7 et 8).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Vassivière ; Champeix. — *Vivant :* Sondage du lac Pavin (*Ch. Bruyant* et *P. Gautier*).

CANTAL. *Fossile :* Dépôt de Joursac. AR.

Steph. Hantzschianus Grun. (V. H. S. pl. 95, fig. 10).

Espèce à rechercher dans nos dépôts fossiles, où elle a été signalée par M. H. Peragallo.

11e TRIBU. — COSCINODISCÉES.

GENRE **Coscinodiscus** EHRB. 1838.

Cosc. pygmæus J. Br. et M. Perag. *nov.* (Pl. I, fig. 9 et Pl. V, fig. 17 et 18).

Valve bombée. Anneau marginal lisse, robuste, assez caduc. Perles centrales anguleuses, relativement grosses, irrégulièrement espacées. Les autres perles beaucoup plus petites, serrées et s'atténuant jusqu'à la marge. Diamètre 10 à 25μ.

Cette petite espèce, bien distincte, n'a guère d'analogie qu'avec le *Coscinodiscus decipiens* de Grunow (V. H. S. pl. 91, fig. 10), dont elle diffère par ses perles qui s'atténuent brusquement du centre au bord, à partir de la moitié environ du rayon ; par son anneau marginal lisse et par l'absence d'épines marginales.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Puy de Mur ; Varennes n° 1. AC.

Digitized by Google

Var. **micropunctata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 19).

Se distingue du type par ses perles beaucoup plus petites.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Mêlé au type dans le dépôt de Varennes n° 1. C.

Cosc. radiatus Ehrb. (A. S. Atl. pl. 60, fig. 5 à 10).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur. R.

Cosc. dispar M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 21 et 22).

Espèce très petite. Frustule très bombé, et, par suite, face connective elliptique. Valves dissemblables. La face supérieure (fig. 22) porte des perles sensiblement égales, tant au centre qu'à la circonférence ; elles sont éparses sur le disque, isolées au centre et de plus en plus serrées sur les bords, où elles sont quelquefois alignées en petites cordes ou arcs. Les perles de la valve inférieure sont sensiblement de la même dimension ; elles sont éparses au centre et disposées en séries rayonnantes vers la circonférence ; de plus, le bord, ordinairement lisse dans la valve supérieure, porte, dans la valve inférieure, 7 ou 8 côtes ou épines. On compte 15 à 17 perles en 10μ. Le diamètre du disque varie entre 8 et 22μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 2, où il est très commun ; c'est l'espèce caractéristique du dépôt.

Var. **radiata** M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 23 et 24).

Se distingue du type en ce que les perles sont dans un ordre plus régulier ; dans la valve inférieure elles sont rayonnantes jusqu'au centre. Le bord du disque porte ordinairement 10 côtes ou épines.

Cette variété ne se rencontre que dans les plus grandes formes de 18 à 22μ, rarement dans celles qui ont un diamètre moindre.

PUY-DE-DÔME. Mêlé au type. AC.

Cosc. exasperans Roth (A. S. Atl. pl. 58, fig. 9).

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt marin du puy de Mur. R.

Coscinodiscus chambonis M. Perag. et F. Hérib. *nov.* (Pl. V, fig. 20).

Espèce très petite ; face connective rectangulaire ; face valvaire plane, circulaire, couverte de petites perles de dimensions sensiblement égales au centre et à la circonférence, formant des lignes rayonnantes plus ou moins sinueuses et anastomosées ; au centre, on trouve quelques

Digitized by Google

perles plus grosses que les autres. Les deux valves sont un peu dissemblables; la différence consiste dans le rayonnement plus ou moins marqué des perles et dans la longueur des côtes marginales qui se réduisent parfois à une simple perle brillante sur le bord de la valve. La circonférence porte 15 à 20 petites côtes ou épines. On compte environ 20 perles en 10μ.

Le diamètre de la valve varie entre 8 et 20μ. Espèce très distincte.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 3, où il constitue à lui seul presque toute la masse du dépôt.

Cosc. Hauckii Grun. ? (V. H. S. pl. 94, fig. 29).

La figure 29, désignée ci-dessus et dessinée par Grunow, est-elle bien véritablement un *Coscinodiscus ?* Dans le dépôt des Queyrades, on trouve plusieurs valves tout à fait semblables à cette figure; mais, pour M. Maurice Peragallo, qui les a examinées avec le plus grand soin, elles ne sont autre chose que des frustules de *Melosira distans* ou *crenulata*, dont la valve terminale s'arrondit, les épines disparaissent et les stries ponctuées empiètent sur la valve, de sorte que, vu du côté valvaire, le frustule paraît sous la forme circulaire, strié sur les bords et ponctué au centre.

GENRE **Heribaudia** M. PERAG. *nov.* 1893.

Face valvaire formée d'un disque circulaire hyalin, ou très finement ponctué, muni d'un rebord portant trois petites expansions ou ailes coniques, entre lesquelles s'épanouissent trois autres ailes plus grandes, arrondies et plissées.

Herib. ternaria M. Perag. *nov.* (Pl. V, fig. 25).

Caractères du genre. — Diamètre du disque 20μ. Largeur totale de la face valvaire 30μ.

PUY-DE-DÔME. *Fossile :* Dépôt de Varennes n° 2. RR.

Digitized by Google

NOTE

SUR LE DÉPOT MARIN DU PUY DE MUR.

Le dépôt du puy de Mur est situé à 500 mètres d'altitude, et à 100 mètres environ au-dessous du sommet basaltique de la montagne.

L'épaisseur paraît être d'une dizaine de mètres.

Les couches inférieures sont parallèles, très friables, d'un gris jaunâtre, avec des teintes qui tranchent çà et là sur la couleur générale, par un aspect plus blanc ou plus foncé.

La région supérieure se présente sous la forme d'une masse grisâtre, compacte et homogène, d'une densité plus grande que celle des assises inférieures; de plus, elle n'offre pas de stratification bien distincte.

Ce dépôt, que l'on retrouvera sans nul doute sur d'autres points de notre Limagne tertiaire, s'est donc formé par assises successives obéissant à des conditions variées.

Cependant, la composition des couches inférieures diffère peu de l'une à l'autre, et l'investigation microscopique révèle presque toujours les mêmes espèces de Diatomées.

Dans la zone supérieure, les grandes espèces, telles que : *Navicula aquitaniæ* et *basaltæproxima; Surirella striatula*, etc., sont fréquentes et souvent en exemplaires complets; tandis que, dans les assises inférieures, ces belles espèces sont rares et presque toujours brisées.

La pression qu'a subie ce dépôt a dû être formidable, car, chauffé avec des cristaux de sulfate de soude hydraté, il se gonfle énormément par le refroidissement de la masse.

L'examen microscopique permet d'y reconnaître des grains de pollen de Conifères, caractérisés par leur forme trimamelonnée et leur surface réticulée. On y constate encore la présence de débris amorphes de fibres et de cellules végétales, mêlés à une abondante poussière minérale.

Etudiée dans le champ visuel du microscope à la lumière polarisée, cette poussière minérale ne semble pas provenir de roches éruptives; c'est aussi l'opinion de M. le professeur J. Brun et de son fils, très versés l'un et l'autre dans

Digitized by Google

cette étude minéralogique; ces éléments minéraux n'ont pas le facies spécial des sables volcaniques.

Le sable est toujours mêlé de limonite, et les angles vifs des grains prouvent que ce sable n'a pas été roulé, ou du moins n'a pas subi la longue action de la vague comme celui des plages maritimes.

Dans certaines fractions de couches blanchâtres, très friables et pulvérulentes, on observe de très petits cristaux blancs, bacillaires, parfaitement rectilignes, plats, obliquement tronqués, solubles dans l'acide chlorhydrique avec effervescence, et dont le plan d'extinction est à 45°. Ce sont très probablement des cristaux de carbonate de chaux (aragonite), dont la cristallisation a marché avec la dessiccation lente du gisement.

La *Florule diatomique* de ce curieux dépôt comprend les espèces et variétés suivantes, soigneusement vérifiées par M. J. Brun, avec les lentilles apochromatiques modernes les plus parfaites :

Cocconeis lineata Grun., page 44.
— *molesta* Grun., page 46.
Achnanthes exigua Grun., page 48.
— *lanceolata* Grun., page 49.
— *microcephala* Grun., page 49.
Navicula aquitaniæ J. Br. et F. Hérib., page 81.
— — var. *undulata* J. Br. et F. Hérib., page 81.
— *basaltæproxima* J. Br. et F. Hérib., page 89.
— — forma *bigibba* J. Br. et F. Hérib., page 89.
— *recta* J. Br. et F. Hérib., page 90.
— *icaustauron* Cl. et Grun. var. *conifera* J. Br. et F. Hérib., page 91.
— *Cyprinus* W. Sm., page 102.
— *bomboides* A. Sch., page 103.
— — var. *media* Cl. et Grun., page 104.
— — var. *minor* J. Br. et F. Hérib., page 104.
— *crassirostris* Cl. et Grun., page 104.
— *lævissima* Grun., page 114.

Navicula Julieni F. Hérib. et J. Br. *nov.* (Pl. VI, fig. 8 et 9 = *Van Heurckia* Bréb.).

Longueur 70 à 100 μ. Largeur moyenne 17 μ. Valve hyaline, ordinairement elliptique, allongée, à terminaisons acuminées, un peu coniques; quelquefois, mais rarement, elliptique-lancéolée (fig. 9). Les bordures de la valve,

Digitized by Google

surtout les nervures médianes, sont très en relief. Stries longitudinales fines, légèrement ondulées, parallèles aux colonnes des nervures médianes, un peu courbées autour du nodule central. Stries transversales très fines, plus serrées, peu distinctes, non convergentes, toujours rectilignes et parallèles entre elles. Le réseau de cette striation, vu à l'immersion homogène, rappelle tout à fait celui des *Van Heurckia*. Les deux fortes nervures longitudinales et médianes sont à peine dilatées près du nodule central, qui est très petit et peu visible. A leurs extrémités, elles s'atténuent en une pointe conique surmontée d'une grosse perle obliquement placée (fig. 8 *d*). — Espèce bien distincte.

Le *Pleurosigma Kjellmannii* Cl. (Clève et Grun. pl. 4, fig. 8) offre, à première vue, un aspect assez semblable au *Nav. Julieni*, surtout par la striation. — Le *Nav. Martonfii* Pant. (Pl. 17, fig. 247) a bien aussi quelque ressemblance, mais, tel qu'il est dessiné, les fortes nervures médianes ne sont guère indiquées et, de plus, les nodules sont bien différents. — Enfin, le *Nav. frigida* Grun. (Fr. Jos. Land, pl. 1, fig. 25), Diatomée marine, se rapproche également de notre espèce, mais sans qu'il soit possible d'identifier les deux formes fossiles.

Hab. Trouvé récemment dans la couche supérieure du dépôt, mêlé aux grands *Nav. aquitaniæ* et *basaltæproxima;* au *Surirella striatula* et à sa variété *Gautieri.*

Cette Navicule est dédiée à M. A. Julien, professeur de Géologie à la Faculté de Clermont-Ferrand.

Amphiprora recta Greg., page 123.
Raphoneis belgica Grun., page 136.
— var. *elongata* Grun., page 136.
— *amphiceros* Ehrb., page 136.
Synedra affinis Ktz., page 140.
— — var. *subtilis* Grun., page 141.
Fragilaria brevistriata Grun., page 146.
— — var. *laponica* Grun., page 146.
— *pacifica* Grun., page 147.
— var. *trigona* J. Br. et F. Hérib., page 147.
Striatella Girodi F. Hérib. et J. Br., page 157.
Tetracyclus decoratus J. Br. et F. Hérib., page 158.

F. H. J.,
Membre honoraire de la Société botanique de France.

(A suivre.)

Digitized by Google

MÉLANGES.

—

L'AUVERGNE AU CONGRÈS DE BESANÇON.

Le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, réuni cette année à Besançon, a laissé à tous ceux qui l'ont suivi un souvenir ineffaçable. La réception si cordiale de nos hôtes, les fêtes dont ils nous ont comblés, et d'autre part ces réunions où des maîtres venaient discuter leurs idées et leurs découvertes, ne laissant pas d'accueillir les jeunes avec tant de bienveillance, ces échappées à travers un pays plein de sites grandioses et témoins de luttes héroïques... il nous en est resté une somme d'impressions qu'il est bien rare d'éprouver.

L'Auvergne n'a pas été oubliée, et, en recevant cette large hospitalité qu'il m'a été donné de goûter, je contractai le double engagement de remercier les Francs-Comtois au nom de mes compatriotes et de retracer fidèlement la part que nous avions prise au Congrès. Je le fais ici, en réclamant un peu d'indulgence à cause de l'intention.

—

Placé en pleine région jurassique, Besançon est un centre exceptionnel d'excursions. Les pays calcaires sont en effet des lieux d'élection pour le touriste. On connaît ces vallées profondes, taillées par l'érosion comme à l'emporte-pièce : leurs versants offrent les accidents les plus bizarres, se dressant là en une muraille gigantesque, se découpant plus loin en silhouettes étranges, se creusant de grottes immenses, comme celles que M. Martel a si vaillamment explorées, dans notre Plateau central. — Ces paysages pittoresques et même sauvages se rencontrent à chaque pas autour de Besançon ; il s'agissait de bien choisir; nos guides l'ont fait pour nous et ils l'ont fait en connaisseurs.

Une première excursion nous a montré les environs de Salins. C'est une fort jolie petite ville, dont nous avons visité avec intérêt l'établissement de bains, le musée, la bibliothèque, les mines de sel gemme. Salins est bâti au fond d'une vallée, au pied de deux hautes montagnes abruptes surmontées chacune d'une forteresse; mais le paysage qui l'encadre n'est rien auprès de ceux que nous avons admirés non loin de là; le Pont du Diable, tout aussi hardi que le Pont Napoléon à Saint-Sauveur, jeté sur une crevasse dont le fond s'abaisse brusquement et laisse entrevoir une gorge fantastique; la source du Lison, qui sort en bouillonnant par une cascade d'une douzaine de

Digitized by Google

mètres, d'une caverne profonde creusée dans une gigantesque muraille de rochers; le Creux-Billard, où le ruisseau de Sainte-Anne s'engouffre dans un formidable entonnoir, et je ne sais quels sites impossibles à décrire, tant ils vous écrasent par la grandeur de leurs lignes.

Une autre excursion, suivie seulement par quelques zoologistes, avait pour objet les grottes d'Osselles, dont les alluvions ont fourni les nombreux restes d'*Ursus spelæus*, que l'on peut étudier au Musée de Besançon.

Non loin de Byans, une colline peu élevée tombe à pic dans les eaux du Doubs; un sentier de chèvre mène à un trou qu'un homme a de la peine à franchir. Mais si l'on y pénètre, on se trouve bientôt dans une large galerie; on traverse tout une succession de salles grandioses et de couloirs resserrés; on monte, on descend sur un sol raboteux, et malgré la difficulté de la marche on ne peut se lasser d'admirer. Partout la roche est revêtue d'albâtre. Stalactites réunies en pendentifs ajourés, en lourdes draperies blanches; stalagmites dressés en longues colonnades, dessinent les formes les plus étranges : le tombeau de Napoléon, la Chaire, la Salle du Mort sont classiques. — Sous cette couche inerte on devine la circulation invisible de l'eau, on la surprend parfois dans un canal rompu. Cette eau est d'une limpidité extraordinaire. Tombant de la voûte en gouttes fines, qui déposent chacune leur atome de pierre à la stalactite naissante, elle s'amasse dans des vasques de formes bizarres, où l'œil ne peut la distinguer tant elle est transparente.

La galerie principale de la grotte, près de son extrémité, est coupée transversalement par une crevasse profonde, où l'on entend le bruit d'un ruisseau. Nous avons pu, non sans danger, atteindre le lit de ce cours d'eau souterrain et des pêches longues et pénibles nous ont permis de découvrir un crustacé fort intéressant, dont la capture nous a rémunéré de nos peines.

D'autres excursions ont été faites, qui nous ont laissé de profonds souvenirs, soit qu'elles aient évoqué des scènes saisissantes gravées dans la mémoire de tous (Belfort), soit qu'elles nous aient montré les côtés nouveaux d'un pays pittoresque entre tous. Je voudrais passer rapidement; mais je ne puis omettre pourtant notre visite au Saut du Doubs, l'un des points les plus intéressants de la région.

C'est à Villers-le-Lac, la dernière station française de la ligne de Neuchâtel, qu'on s'embarque sur le Doubs. On descend le cours capricieux de la rivière : les rives gazonnées arrêtent immédiatement le regard, mais tout à coup l'on débouche dans un vaste lac (Chaillixon). La vue embrasse alors toute la magnifique vallée du Doubs; nous sommes sur la frontière : à gauche la France, à

Digitized by Google

droite la rive suisse avec le joli village des Brenets, assis en amphithéâtre sur les premières pentes du versant. Nous descendons toujours; les rives s'élèvent, devenant rocheuses; elles se découpent en promontoires irréguliers et par endroits se dressent en à-pics vertigineux; le paysage devient saisissant. Brusquement le lac se rétrécit; nous franchissons un détroit, pour retomber dans un second lac; le spectacle se continue sans que le décor change, et après une succession de lacs et de défilés, nous arrivons au point extrême de notre course. La rivière, basse en ce moment, s'arrête brusquement et les deux rives se rejoignent : force nous est d'abandonner notre bateau. Suivant un sentier perdu dans les bois, nous gravissons le versant occidental. Tout à coup nous nous trouvons sur une étroite plateforme suspendue au-dessus de la vallée : la vue est admirable; la gorge se perd au loin dans un véritable chaos de montagnes éboulées; au-dessous de nous, elle se termine au pied d'un mur à pic, pardessus lequel se précipite la rivière ressortie d'une crevasse. Cette chute, haute d'une trentaine de mètres, brisée par les saillies des rochers qui font écumer l'eau, apparaît splendide au fond de cette crevasse gigantesque, dont les flancs sont hérissés de rochers aux formes fantastiques.

Telles sont, prises au hasard de la mémoire, quelques-unes de nos notes d'excursions. Il me faut abandonner, bien à regret, ces souvenirs de touriste pour revenir à la partie sérieuse de ma tâche. Je ne parlerai point des visites aux musées, des visites industrielles, au cours desquelles le savant ou l'amateur pouvait faire ample moisson; j'arrive immédiatement aux travaux des sections, oú je relèverai tout ce qui intéresse l'Auvergne, c'est-à-dire toutes les communications relatives à notre pays ou faites par nos compatriotes. Qu'il me soit permis d'adresser ici mes remerciments aux auteurs que j'aurai à citer et qui tous ont bien voulu me communiquer leurs notes personnelles.

I. *Anthropologie.*

Sous la présidence de M. le Dr Pommerol, la section d'anthropologie a tenu des séances fort suivies, au cours desquelles on a débattu nombre de questions qui nous touchent de fort près.

L'une des communications les plus intéressantes au point de vue préhistorique, est sans contredit celle qui a trait à la découverte d'un nouveau dépôt magdalénien dans la vallée de la Vézère et dont les auteurs sont MM. le Dr Girod et E. Massénat.

« La *formation magdalénienne* de la Vézère est bien connue par l'étude approfondie du dépôt qui s'étend de Gorge-d'Enfer à Lau-

Digitized by Google

gerie-Haute, en passant par la station classique de Laugerie-Basse (1). Elle est caractérisée non-seulement par son industrie où figurent les harpons barbelés, mais surtout par les gravures et les sculptures.

» Entre cette formation, où les manifestations artistiques sont si développées, et la *formation solutréenne* de Laugerie-Haute, il n'existait aucun intermédiaire, et il était impossible de concevoir les affinités réelles de ces deux formations. Notre dernière campagne, entreprise avec une importante subvention de l'Association française, nous a mis en possession d'une industrie humaine qui rattache étroitement le *solutréen* au *magdalénien* et permet d'assister aux premiers essais, substituant aux pointes de silex les armes fabriquées avec le bois de renne.

» C'est dans le cirque de Gorge-d'Enfer que nous avons fait cette trouvaille. Rappelons que, sur ce point, le *magdalénien*, qui remplissait la *Grande Grotte* se poursuit sous une galerie éboulée où nous avons exploré d'importantes stations. Le plancher de cette galerie est bordé par une prairie qui forme le fond du cirque. Or ce plancher constitue le plafond d'une galerie plus profonde qui disparaît sous les haies de ronces et d'épines, comblée en partie par les pierres rejetées du champ voisin. Nous avons voulu savoir ce que cachait cette galerie, et une large tranchée nous a permis de découvrir, sur plus de 10 mètres, une couche vierge de remaniements.

» L'exploitation de cette couche nous a révélé une industrie spéciale, représentée par d'innombrables silex et par de nombreux instruments en bois de renne. Le travail du silex y est superbe : grattoirs simples, grattoirs effilés pour l'emmanchure, grattoirs doubles, lames tranchantes de toutes dimensions, lames incurvées, toutes les formes s'y trouvent, avec un fini qui dépasse de beaucoup celui des stations laugériennes; mais nous devons signaler le grand nombre de lames retouchées sur les bords, par de fins éclats, qui rappellent le travail solutréen ; les tranchants sont égalisés et la pointe est très aiguë. De plus, cette station nous a donné une forme de grattoir absolument nouvelle pour la vallée de la Vézère : ce sont des *grattoirs incurvés* sur un bord. Les nombreuses pièces que nous possédons ne laissent aucun doute sur la forme voulue de l'instrument, taillé pour être manié par une seule main, droite ou gauche. Ce grattoir a 10^{cm} à 12^{cm} de longueur; large et arrondi dans la partie destinée au travail, il s'incurve, grâce à une entaille faite par l'enlèvement d'éclats sur un de ses bords ; cette entaille répond à la place de l'index; elle est à droite sur les grattoirs destinés à la main gauche, à gauche sur les

(1) Girod et Massénat, *Les Stations de l'Age du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze*. Paris, 1890-1893.

Digitized by Google

grattoirs opposés. L'extrémité du manche, plus grêle, est arrondie pour reposer dans la paume de la main.

» A ces silex si parfaits, s'oppose un travail de l'os rudimentaire; nous n'avons relevé ni sagaies, ni flèches barbelées, ni dessins, ni gravures. Les pièces recueillies sont des pointes d'une forme particulière et quelques grossiers instruments en bois de renne, perçoirs, spatules, coins, phalanges de renne percées.

» Les *pointes en feuilles de laurier*, fabriquées en bois de renne, méritent ce nom, car elles rappellent exactement par leur forme les *pointes solutréennes* en silex. Comme elles, elles sont de dimensions variables; la plus longue atteint 18^{cm}, les plus courtes en ont 6 à 8. Toutes sont également aplaties, très aiguës à une extrémité, se renflant plus ou moins brusquement pour présenter une région large, et s'atténuent de nouveau pour l'emmanchure. C'est cette dernière extrémité qui est divisée longitudinalement, parallèlement aux faces, par une incisure de coupe triangulaire, qui permettait l'introduction, entre ses deux lèvres, de l'extrémité du manche découpé par un double biseau. La constance de la forme de cette disposition, l'allure générale de l'instrument montrent une affinité profonde avec la pointe en silex de la période précédente; l'emmanchure seule diffère pour se plier aux nécessités d'emploi de matières premières si différentes.

» La faune est magdalénienne; signalons une mâchoire de *Felis spelæus* et une incisive du même animal, avec trou de suspension.

» Des pointes de la forme en feuille de laurier de Gorge-d'Enfer ont été trouvées dans plusieurs dépôts magdaléniens, à Laugerie, à Cro-Magnon, à Aurignac, à Châtelperron, mais elles n'ont pas été signalées comme faisant partie d'un ensemble déterminé.

» Notre découverte d'une station si bien délimitée, si précise par l'industrie que nous venons de décrire, nous permet de séparer du magdalénien une *zone inférieure*, caractérisée par ses grattoirs incurvés en silex et ses pointes en bois de renne, feuille de laurier, zone qui établit le passage direct entre le *solutréen* de Laugerie-Haute et le *magdalénien* de Laugerie-Basse. »

—

M. le Dr Pommerol donne des détails complémentaires sur le crâne néolithique qu'il a découvert non loin de Clermont-Ferrand, près du village de Cebazat.

« Les ossements que je présente, dit M. le Dr Pommerol, proviennent d'un gisement dont j'ai parlé à diverses reprises dans les précédents congrès (Reims, La Rochelle et Grenoble). La coupe de la sablière qui les contenait est la suivante :

Digitized by Google

» 1° Couche de terre végétale, limon noir, dépôt d'étang ou de marais : haut. = 1m50;

» 2° Couche de sable volcanique, scoriacé, noir, très pulvérulent, surmonté, au voisinage de la couche précédente, de poches de scories rouges dont les grains sont assez volumineux. Elle peut avoir 2 mètres environ de hauteur; elle est le résultat des dépôts d'un cours d'eau tranquille, même d'un fond d'étang ou de lac.

» Cette sablière, située à 200 mètres environ de Cebazat, appartient à M. Barre, ancien maire de cette localité. Depuis assez longtemps, on y a rencontré des objets préhistoriques; ils reposent toujours dans le même horizon, entre la première et la seconde couche.

» M. Barre a trouvé, en outre du crâne, une belle série de haches polies, de silex taillés, de poinçons en os, et surtout cette hache-marteau en corne de cerf, avec douille complète et tranchant circulaire admirablement conservé. J'ai fait de mon côté une belle récolte d'objets, et j'ai pu sauver de la destruction un certain nombre d'os des membres et du tronc ayant fait partie du même individu que le crâne.

» Si on observe l'état d'effacement des sutures, le sujet peut avoir eu de 35 à 40 ans; mais la dent de sagesse est absolument intacte, non usée, contrairement aux dents voisines. Dans les races inférieures, les sutures s'oblitèrent plus tôt, et la dent de sagesse tarde moins à paraître que dans les races civilisées. Nous croyons guère nous tromper en donnant au sujet l'âge d'environ 30 ans.

» Les caractères osseux indiquent que ce crâne a appartenu à une femme. Il est très dolichocéphale (indice céphalique = 72,82), ce qui le place entre les Cafres et les Nègres de l'Afrique occidentale.

» Par sa circonférence horizontale (506), il est analogue au crâne des femmes des Lapons (504) et des femmes des Esquimaux (510). Le front est très étroit; son indice frontal est de 63,4. L'indice nasal est de 54,78, ce qui le rapproche des Nègres d'Afrique, et le met dans le groupe des *platyrrhiniens*. L'indice orbitaire (84,21) en fait un *mésosème*.

» Je présente en même temps les os les plus complets, les plus intéressants des membres et de la colonne vertébrale. Par la longueur, ils donnent une taille de 1m54; ils sont minces, légers, à insertions musculaires peu accentuées, ce qui s'observe d'habitude sur le squelette de la femme. Le fémur présente cependant une ligne âpre, large et accusée. Le tibia est très platycnémique, moins cependant que dans la race de Cro-Magnon. Deux vertèbres lombaires présentent des traces de carie manifeste, d'ostéite végétante et raréfiante. Ces lésions démontrent l'existence du *Mal de Pott* ou de la tuberculose osseuse à l'époque néolithique.

Digitized by Google

» Enfin le crâne porte à la région occipitale une grande ouverture ovalaire, à grand axe vertical, irrégulière en haut, sciée et usée dans le reste du pourtour. Elle mesure 55 millimètres de haut sur 30 millimètres de large. Elle correspond latéralement à une autre perte de substance, de forme triangulaire, large de 2 et longue de 7 centimètres, dirigée dans le sens transversal. Les deux lèvres ont été coupées, sciées avec un instrument tranchant, un silex sans doute, dont les dentelures ont produit sur le tissu de légers sillons parallèles. Ces deux pertes de substance ne peuvent être interprétées que de la façon suivante :

» La femme de Cebazat, comme celle de Cro-Magnon, aura reçu un violent coup sur la région occipitale, un coup de hache ou de casse-tête. Elle ne sera pas morte à l'instant et on aura essayé de la sauver. Dans ce but, il fallait enlever les fragments et les esquilles qui étaient enfoncés dans la substance cérébrale. Pour les atteindre et les soulever, on s'est créé un passage latéral, on a fait une trépanation véritable sur les bords de la première plaie osseuse. Les esquilles enlevées, on a raclé, scié, les fragments pointus, acérés, qui bordaient l'ouverture et pouvaient retarder la guérison. De là une seconde trépanation chirurgicale pour arriver à la régularisation des bords. Peu de temps après l'opération, la femme est morte, car on n'observe aucune trace de réparation sur les tissus trépanés. »

M. Delort, professeur au collège de Romans, qui poursuit de longue date des recherches et des fouilles dans la France centrale et particulièrement en Auvergne, présente les derniers résultats obtenus. Ses découvertes ont trait :

1° Aux silex taillés trouvés isolément;
2° Aux nombreuses haches polies (50);
3° Aux curieuses amulettes dont une avec double signe gravé;
4° Aux boules et bolas dont un fragment avec rainure particulière;
5° Aux menhirs dont un avec personnage gravé sur le basalte;
6° Aux dolmens : l'un a donné trois jolies pointes de flèches;
7° Aux cromlechs érigés jusque sur les tumulus;
8° Enfin aux pierres *légendaires*, à *écuelles* et à *bassins*.

C. BRUYANT.

(A suivre.)

Digitized by Google

CHRONIQUE.

— La 18e session de la Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements s'ouvrira, en 1894, à l'Ecole des beaux-arts, en même temps que la Réunion des Sociétés savantes, le mardi 27 mars 1894.

Les mémoires devront être adressés à la Direction des beaux-arts avant le 30 janvier 1894.

— Premier testament d'Etienne Baluze. — La bibliothèque de l'Ecole des Chartes avait publié, en 1872, un testament de Baluze du 25 mai 1776. Un testament plus ancien vient d'être retrouvé par M. le vicomte de Grouchy et publié dans le Bulletin du Bibliophile (année 1893, p. 267).

— Souhaitons la bienvenue à une Revue nouvelle, *L'Auvergne historique, littéraire et artistique*, qui se publie à Riom, chez Ul. Jouvet. L'éditeur a déjà tenu toutes les promesses de ce titre, ainsi qu'on peut en juger par le sommaire des études publiées déjà : une biographie consciencieuse du chancelier de Marillac, signée Everat; de très curieuses lettres de Malouet, recueillies par M. François Boyer, aux archives municipales de Riom; des documents inédits ou peu connus sur les sièges d'Issoire; une très curieuse note sur la mère de Cinq-Mars; des poésies assez bien tournées de M. François Poumerol « Le maître Adam auvergnat ». Voilà ce que contiennent les premiers numéros. C'est assez bien travaillé, n'est-il pas? pour une Revue qui compte à peine un an d'existence.

BIBLIOGRAPHIE.

Mézières (A.).— Les dernières années de La Fayette, par M. Bardoux. (*Le Temps*, 23 mai 1893.)

Read (Ch.). — La Fayette, Washington et les Protestants français, 1785-1787. (*Bulletin de la Société du Protestantisme français*, 15 mai 1893.)

Pour le Comité de publication :

Le Secrétaire,

Dr Paul Girod.

Clermont-Ferrand, imprimerie Mont-Louis, rue Barbançon.

Digitized by Google

CHATEAUBRIAND

PAR A. BARDOUX

Membre de l'Institut.

L'honorable Librairie Lecène, Oudin et Cie (1), a eu une heureuse pensée en comprenant dans ses classiques populaires Chateaubriand et en confiant le soin de l'étudier à M. Bardoux. Chateaubriand peut et doit en effet être considéré comme un classique; car, par la hauteur de ses vues et de ses conceptions, par ses aspirations vers l'épopée en prose, par la pureté et la grâce de son style, il se rattache aux siècles qui l'ont précédé. Mais, par ses innovations dans le choix de ses sujets et dans leur exécution, par la hardiesse des formes nouvelles du langage, il est le premier des romantiques, et le dix-neuvième siècle le réclame à ce titre. Il rompt avec les auteurs qui ont écrit avant lui. Il est déjà loin de Joseph Chénier et de Dacier et d'autres qui ont marqué la fin du classisme et qui n'étaient, à bien dire, que de faux classiques; il ouvre une voie nouvelle où se pressera une jeune génération d'écrivains; aussi a-t-il été et est-il encore populaire, surtout parmi la jeunesse, grâce à des qualités bien faites pour la séduire. Appuyons sur notre pensée, et disons que s'il est resté, d'une part, fidèle aux siècles précédents par le bon sens et le bon goût, de l'autre, par sa vive imagination, par sa rapide conception des choses et des hommes; par une rare facilité à les reproduire et à les représenter, par l'étude spontanée et cependant attentive de ses propres

(1) Dans *Classiques populaires*. Paris, 1893.

Digitized by Google

pensées, par le besoin de se mettre lui-même en scène et de montrer le fond de son âme et de sa personnalité, par cette passion décisive qui le porte à explorer les temps passés et à les saisir dans la vérité de leurs idées et de leurs actions, tout en restant épris de la pureté du langage et de la rigueur du style, il est bien le premier de la pléiade des poètes, des historiens et des philosophes qui ont illustré notre temps. Nul n'était plus propre que M. Bardoux à le comprendre, nul n'était plus apte à le faire connaître dans son vrai mérite. M. Bardoux, pour ainsi dire, a vécu avec lui pendant plusieurs années; il l'a rencontré près de ces charmantes femmes de la fin du dix-huitième siècle dont il nous a donné de si gracieux pastels, rivalisant ainsi avec M. Cousin, qui a donné les portraits des grandes dames du dix-septième siècle. Chateaubriand était l'ami de M^me^ de Beaumont, de M^me^ de Custine; il était aimé d'elles, et on le trouve mêlé à leur existence de près comme de loin. Elles le désirent quand elles ne le possèdent pas, et quand elles le possédent, elles se hâtent d'en jouir; présent, elles le comblent de témoignages d'affection; absent, elles les lui rappellent et lui reprochent des séparations qui finissent par être de plus en plus douloureuses parce qu'elles sont de plus en plus longues.

La destinée de Chateaubriand a été plutôt d'être aimé que d'aimer; il avait la grâce de l'esprit, la séduction; il attirait et retenait; on se livrait à lui, sans qu'il se livrât lui-même, et il était d'autant plus recherché qu'il échappait sans cesse; il prenait et n'était jamais pris. Cependant il a eu le privilége de captiver des âmes d'élite, qui se sont prodiguées sans que son dévouement répondît au leur. Sa femme, M^lle^ de Lavigne, bonne, intelligente, spirituelle et instruite, lui avait apporté la fortune qui lui manquait; il n'a jamais compris ce qu'elle valait, et il a vécu loin d'elle, si bien qu'on pourrait attribuer à ce volage un mot d'une séduisante femme que l'on voyait

Digitized by Google

toujours seule et qui répondit à celui qui la rencontra un jour au bras d'un mari et qui lui disait : Vous êtes donc mariée : Oh ! je le suis si peu. Ses deux grandes amies, Mme de Beaumont et Mme de Custine, allaient sans cesse au-devant de lui, le cherchaient, couraient après lui ; la première se rendit même à Rome pour mourir sous son toit. Elles lui ont ouvert leurs cœurs, lui ont versé des trésors de tendresse dont, sans les apprécier comme ils le méritaient, il a joui à ses heures, à ses convenances. Il ne leur a jamais rien sacrifié, je ne dirai pas de ses travaux, mais de ses plaisirs, de ses courses, de ses voyages. Cependant, sûr d'elles, il venait à l'occasion se faire consoler de ses déceptions ; elles en adoucissaient l'amertume, ne se plaignant jamais de ses rudesses, de ses violences, de ses ingratitudes. Cette personnalité, qu'il mettait partout et toujours en avant, il l'imposait et la faisait subir. Le *moi* chez lui dominait tout ; il a été le plus parfait égoïste et, grâce à ses amies qui se contentaient de peu, le plus heureux.

Il faut dire aussi, grâce à ses amis, il les a eu bien fidèles et bien utiles, Joubert, Fontanes, qui, par le bon goût et la sûreté de leurs critiques, ont purifié son talent et donné à ses ouvrages et surtout à son style les qualités qui le font encore populaire aujourd'hui. Mais leur a-t-il rendu ce qu'ils lui donnaient ? Sa reconnaissance a-t-elle égalé leurs services ? Son affection a-t-elle été au niveau de leur dévouement ? On doit en douter. De même qu'il se faisait aimer sans aimer lui-même, il se complaisait à se faire admirer ; il se posait comme sur un autel et l'adoration lui était due. A-t-il eu un ami plus sincère et plus reconnaissant qu'Augustin Thierry, qui se proclamait son élève, qui tenait de lui la vocation historique, éveillée tout à coup par le récit d'Eudore, qu'il avait lu en contrebande dans une étude du collège de Blois : « Pharamond, Pharamond, nous avons combattu avec l'épée », chantait le jeune collégien, frappant du pied les dalles et de la main

Digitized by Google

les bancs et les pupitres, et voyant comme s'avancer des milliers de Francs la framée à la main. Augustin Thierry le vénérait comme son maître, et se tournait vers lui dans les douleurs de la cécité et dans les chagrins de famille. Quand il perdit sa femme, c'est à lui seul qu'il annonça son malheur, et le maître indifférent tarda à le consoler; il ne lui écrivit même pas lui-même, mais par son secrétaire qui revenait d'un congé, et il expliqua son retard : « Ma main était absente. » Le fait a été raconté par M. Désiré Nisard dans une conférence à l'Ecole normale, et nous tous qui l'entendîmes, nous n'avons pas contenu notre étonnement.

M. Bardoux a bien connu Chateaubriand, ses rares qualités et ses grands défauts, sa vie de famille, sa vie politique et aussi sa vie littéraire, ses ouvrages et l'influence qu'ils ont exercée. Il a fait un examen approfondi que nous allons suivre.

L'enfance de Chateaubriand n'a pas été heureuse, et sa jeunesse a été très éprouvée; toutes deux expliquent ce qu'il a été dans l'âge mûr et dans la vieillesse. Son père, qui avait péniblement fait en Amérique une modeste fortune, était très dur; le château de Combourg était une triste demeure qu'il fuyait pour courir sur la grève ou dans les bois, en compagnie de sa sœur Lucile, plus âgée que lui et pas plus heureuse. Il se réfugiait aussi dans l'église et dans la religion. Il avait fait d'assez pauvres études à Dol, à Dinan et à Rennes; il s'instruisit réellement dans ses courses folles en contemplation devant la nature sauvage de la Bretagne; son imagination ardente se perdait en mille rêves, et sa sœur lui disait : « Tu devrais les écrire. » Son âme inquiète ne trouvait aucun secours près d'un père trop sévère, qui, après lui avoir montré un moment l'église, lui fit donner avant de mourir un brevet de lieutenant au régiment de Navarre. Chateaubriand parut à la cour, même à une chasse du roi; il se fit des amis dans les lettres et déjà Fontanes; et puis soudain il partit

Digitized by Google

pour l'Amérique où, dans les forêts vierges du Centre et de l'Ouest, au milieu des vrais sauvages, il reprit les rêveries de Bretagne, s'enivrant d'indépendance et de solitude, heureux de vivre seul, avec lui-même, en lui-même et pour lui-même. Quand il revint, rapportant déjà l'idylle de Chactas et d'Atala, sa sœur le maria. Mais le mariage ne retint pas son humeur vagabonde; il redevint lieutenant et se rendit à l'armée; il fut blessé devant Thionville; il fut atteint de la petite vérole, il pensa mourir. Son frère, qui le rencontra à Bruxelles, le fit guérir. Mais, prenant en haine et la France qui était en révolution et l'émigration, il partit pour l'Angleterre où il connut la faim et le froid; il vécut cinq jours en suçant du linge mouillé et en mâchant de l'herbe et du papier. Quelque argent qu'il reçut le sauva; mais il s'enferma de plus en plus dans la tristesse et dans la solitude, et durant cinq ans il travailla avec rage et désespoir. Fontanes, qui le retrouva, le calma; mais après le départ pour la France de cet ami, il retomba dans la mélancolie, apprenant la mort de sa mère, d'une sœur. Il travaillait pourtant à un Essai historique sur les révolutions, et déjà au *Génie du Christianisme*, où il faisait entrer les épisodes de Chactas et d'Atala. L'opiniâtreté du travail rendit son esprit fécond, et à l'aube du Consulat, laissant en dépôt chez ses hôtes de Londres ses notes sur l'Amérique et l'esquisse des Natchez, il rentra en France. Son ami Joubert le présenta à M^me^ de Beaumont, dont il devint le demi-Dieu. Le *Génie du Christianisme* parut en 1803. Bonaparte, qui rouvrait les églises, remarqua l'auteur et l'envoya à Rome comme premier secrétaire d'ambassade. Il ne vit que Rome et la campagne romaine; il ne comprit que l'antiquité. M^me^ de Beaumont vint y mourir près de lui, fidèle jusqu'à la mort. De Rome il fut nommé à Sion comme ministre; mais il n'y alla pas, car, à la mort du duc d'Enghien, il donna sa démission. Il se replongea dans le travail, commença les *Martyrs*. La perte de sa sœur Lucile le déter-

Digitized by Google

mina à voyager. Il visita la Grèce, l'Orient, revint par l'Espagne et, contre les colères impériales, se cacha dans la vallée aux Loups, près de Sceaux. La réputation de ses ouvrages fut rapide, et le fit élire à l'Académie ; mais Napoléon lui en ferma les portes.

En 1814, se termine pour lui la vie purement littéraire et commence la vie politique ; il s'y jeta avec ardeur et se fit le champion de la monarchie restaurée. Il la voulait autoritaire et la soutint de sa plume par les journaux, par des pamphlets ; il se ruina même et dut vendre sa maison d'Aulnay ; mais il y gagna d'être ambassadeur à Londres, de représenter ensuite la France au Congrès de Vérone. Il devint ministre et prépara la guerre d'Espagne, sa guerre, comme il disait. Puis il se brouilla avec M. de Villèle et fut destitué en 1824. Dès lors il entra dans l'opposition et servit aux *Débats* son ami Bertin. Avec une inconstance qui tenait à son caractère et à ses rancunes, il se tourna contre ses anciens amis et les blessa de sa verve acérée. Il s'apaisa sous le ministère Martignac et accepta l'ambassade de Rome ; il rêvait d'y mourir. M^me^ Récamier le réconcilia avec Paris et la France ; il donna sa démission, et Charles X étant tombé, il redevint royaliste et s'enferma dans sa loyauté. « Madame, écrivait-il à la duchesse de Berry, votre fils est mon roi. » Depuis lors, il vécut, non oublié mais retiré enfin, entre sa femme et M^me^ Récamier. Il n'accepta pas la vieillesse, il en souffrit et la fit lourdement peser sur deux âmes nobles et dévouées. M^me^ de Chateaubriand s'éteignit avant lui, et M^me^ Récamier lui ferma les yeux le 4 juillet 1848 ; il avait quatre-vingts ans.

Les ouvrages de Chateaubriand sont en accord avec sa vie ; ils en sont une image fidèle. C'est lui que l'on y trouve, toujours lui ; il est toujours au premier plan ; nul auteur n'a si fortement marqué sa personnalité. En cela il est poète et poète même d'un genre particulier. Un des premiers poètes lyriques de notre temps me disait un

Digitized by Google

jour : « Je n'ai jamais pu faire parler que moi-même. » Il en est ainsi de Chateaubriand, et chez lui la poésie (a-t-il fait quelques vers? Oui, au début de sa carrière pour l'Almanach des Muses), chez lui la poésie, bien qu'il écrive en prose, est du lyrisme. Partout où il se place, sur les rives de la mer, dans les forêts de la jeune Amérique, sur les ruines de l'ancienne Rome, dans la campagne romaine si désolée et qu'il ne voudrait pas plus fertile, son âme est une lyre qui résonne au moindre souffle et qui rend en sons mélancoliques, tendres, animés, même brusques, ses sentiments, ses pensées et ses opinions. Il n'a réellement pas d'idées générales, mais des idées particulières, les siennes ; pour lui l'humanité semble ne pas exister, ou plutôt c'est en lui qu'elle se résume et c'est en lui qu'il la voit ; il la soumet à sa volonté, à son génie, et il la rend non pas telle qu'elle est réellement, mais telle qu'il la conçoit, telle qu'il la saisit ; il la réduit à son caractère, à sa propre forme, si je puis dire ; son génie est le plus personnel qui se soit fait voir et comprendre.

Par suite, il s'empare aisément des esprits jeunes. Quoi de plus gracieux que ses *Natchez* avec les peintures de la vie sauvage dont il s'enivre, des courses en plein bois et aussi sur les rivières où Céluta nage vêtue seulement de l'onde? Quoi de plus fougueux que l'*Essai historique sur les révolutions*, où il s'abandonne à toutes les douleurs et à tous les doutes? C'est le livre d'un pessimiste, qu'on ne sent pas convaincu, qui se reprendra à des croyances qui lui ont été chères et vers lesquelles le ramèneront ses traditions de famille, ses instincts religieux et l'amour de la nature ; il sait déjà si bien la peindre et il voit en elle la splendeur du Créateur.

Le *Génie du Christianisme* le révéla soudain à la France et au monde. Ce livre eut la grande fortune de venir à son moment. Bonaparte avait rouvert les églises et publié le Concordat, qui ratifiait la paix de la France avec la papauté et le christianisme. C'était un renouveau de foi et

Digitized by Google

d'ardeur religieuse, et cette foi, cette ardeur, on la retrouvait dans l'œuvre du jeune auteur qui l'avait conçue sur la terre vierge du nouveau monde et formulée sur la terre libre de l'Angleterre, au milieu des souffrances du corps et des angoisses de l'âme ; il avait souffert de l'exil ; il avait souffert de la faim et du froid ; il avait gémi sur la liberté de penser opprimée. Sans doute il est des esprits que la raison, la stricte et rigoureuse raison satisfait ; mais il en est d'autres, et plus nombreux, qui ont un besoin impérieux de croire ; la foi seule les contente, la foi en Dieu, la foi dans les idées et les croyances au milieu desquelles ils sont nés et se sont développés.

C'est à ces esprits que s'adressait l'œuvre nouvelle, et ils y trouvèrent la juste satisfaction de leurs aspirations. La partie théologique, peut-être contestable, fut peu goûtée, mais le reste, tout de sentiment, de conviction, rempli de tableaux charmants, d'images gracieuses et saisissantes, rendant les fêtes religieuses si aimables, les faisant suivre à travers la campagne au son troublant des cloches, enleva les suffrages et fit voir dans l'auteur le régénérateur du passé, le révélateur d'un avenir qui, par contraste, apportait les séductions les plus douces et les plus puissantes.

C'est Chateaubriand qui parle, c'est lui partout et toujours, mais quel écho il trouva autour de lui ; il est compris et comme deviné. C'est lui encore qui paraît dans la touchante histoire d'*Atala*, il est Chactas ; mais il est bien plus encore *René*. Il nous donne sa propre histoire, celle de ses sentiments, de ses pensées, de ses passions ; il montre son esprit inquiet et troublé qui se cherche souvent en vain, que l'ennui poursuit, sur qui pèse quelque chose de funeste et de malsain ; c'est lui, dans ses liaisons avec sa sœur, qui courait avec lui sur les grèves de la Bretagne, dans les fondrières, à travers les bruyères, les ajoncs et les pins. Il a souffert en écrivant, et il fait souffrir ceux qui le lisent ; il entraîne et on ne s'abandonne

Digitized by Google

pas ; on proteste même contre la magie de l'imagination et du style qui charme mais qui trompe. Non, Lucile n'est pas Amélie ; le croire, ce serait calomnier Mme de Caud.

Les pensées troublantes qui assiègent Chateaubriand se font jour dans les *Martyrs ;* il est Eudore et Velléda lui dit : « Tu me fuis, tu cherches les endroits les plus déserts pour te dérober à ma présence ; mais c'est en vain ; l'orage t'apporte Velléda, comme cette mousse flétrie qui tombe à tes pieds. » René, dont le destin est de ne pas aimer et d'être aimé, porte malheur à qui l'aime ; il voit tomber autour de lui les âmes qu'il touche et séduit, Mme de Beaumont et Mme de Custine, comme Amélie et Velléda. Il pleure sur elles et se console en poétisant leurs douleurs. Il y a toutefois autre chose que lui-même dans les *Martyrs*. Bien que nous n'aimions pas ce mélange étrange de l'esprit antique avec l'esprit chrétien, du paganisme du prêtre Démodocus et de son langage hiératique avec la foi et la pieuse parole d'Eudore, nous reconnaissons tout le mérite de l'œuvre. Eudore est parfait ; le poète s'est heureusement incarné en lui, et son récit est un chef-d'œuvre. La véritable histoire sort de ce récit ; elle est née, on la voit, on l'admire ; on entend le bruit des invasions, le tumulte des ravages et des destructions, l'écroulement de l'ancien monde, du monde Romain sous les pas des Barbares qui l'écrasent. On conçoit, nous le répétons, l'enthousiasme du jeune Augustin Thierry, l'éveil de sa vocation ; voilà bien l'histoire s'abreuvant aux sources, se nourrissant de la vérité, celle enfin que nous connaissons et pratiquons et qui est l'honneur de notre siècle.

L'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, tout à la gloire encore de l'auteur, est pourtant plus simple que ses précédents ouvrages. Il est naturel qu'il s'y raconte. « C'est, dit-il, la course rapide d'un homme qui voit le ciel, la terre et l'eau, et qui revient dans ses foyers avec quelques images nouvelles dans la tête et quelques sentiments de

Digitized by Google

plus dans le cœur. » La simplicité a servi la vérité ; tout est bien vu, bien rendu ; et c'est avec plaisir qu'on se confie au spectacle de la Grèce, de l'Orient et de Jérusalem si bien comprise. Qui ne voudrait faire à son tour ce même voyage, en suivant les pas, les étapes de l'auteur, et revivre avec lui si fidèlement dans un passé qui est bien le nôtre, « celui de la Grèce qui nous a légué les lettres et les arts, et celui de la Palestine qui nous a légué avec la religion la foi dans le Dieu créateur du monde ».

Sans nous arrêter au *Dernier des Abencérages,* nous arrivons aux *écrits politiques.* Le caractère variable et changeant de l'auteur s'y manifeste avec une évidence irrécusable : sur les mêmes hommes, sur les mêmes faits, ses appréciations se modifient suivant les circonstances, suivant l'impulsion de l'entourage, suivant les intérêts du moment ; il n'a ni intrépidité, ni constance dans les opinions ; il n'a que des emportements qui le jettent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, déterminés par la mobilité de son humeur, l'irritabilité de son amour-propre, les exigences de sa personnalité. C'est toujours le même Chateaubriand qui ne répond qu'à moitié à ce que doit être un homme suivant la pensée si profonde de Molière ; il a l'honneur, l'esprit, mais il n'a pas le cœur, la conduite ; n'étant sensible qu'à ce qui le touche, il n'a dans ses résolutions ni teneur ni suite ; ses contradictions sont fréquentes dès lors et ne surprennent plus ; diplomate, il a successivement accepté et rejeté les positions les plus honorables ; ministre, comme il paraissait ne servir que lui, il a été destitué ; écrivain politique, en 1814, il a violemment et injustement attaqué Napoléon et l'a déclaré « le plus grand coupable qui ait jamais paru sur la terre », et plus tard, il dit dans ses *Mémoires* que « le poids de ses cendres a fait pencher le globe. — Des peuples vaincus l'ont appelé *Fléau.* Les fléaux de Dieu conservent quelque chose de l'éternité et de la grandeur du courroux dont ils émanent ». Il a soutenu partout de

Digitized by Google

l'action, de la parole et de la plume la Restauration, et il l'attaque après sa chute du ministère et, de 1824 à 1828, ami de Bertin il la poursuit dans les *Débats,* de ses rancunes et de sa haine. La guerre d'Espagne, qu'il appelait *sa guerre,* parce que ministre il avait contribué à sa déclaration, il la réprouve. Royaliste de naissance et de tempérament, autoritaire, il devient libéral, sans accepter toutefois l'égalité, et va jusqu'à dire d'un ministère qui tombe : « Pour réussir mieux que lui, il suffit de ne pas faire ce qu'il a fait et de faire autant que possible ce qu'il n'a pas fait. » Il se rapproche de la Cour sous M. de Martignac ; il reçut même de lui l'ambassade de Rome ; mais furieux de ne pas lui succéder, il s'emporte contre M. de Polignac, et on le sait si bien dans le public, qu'en 1830 on le porte en triomphe. Toutefois il n'accepta jamais la monarchie de Juillet, et son roi fut toujours le fils de la duchesse de Berry.

Jusqu'où ne vont pas ses contradictions ! Il avait été aussi absolu que possible en religion, il arrive à dénoncer le Concordat comme un piège, à regretter que la religion catholique fût soldée et, bien en avance sur son temps, il conçoit la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ces surprenantes tergiversations le fatiguaient et le rendaient malheureux. Il était du reste tombé dans la gêne ; il travaillait pour vivre, et son *Essai sur la littérature anglaise* mit le comble à ses déceptions et à ses douleurs. Il se renferme dans la maison *Marie-Thérèse,* il complète, il achève ses mémoires, qui sont peut-être le plus intéressant de ses ouvrages, et qui intéresseraient bien plus encore s'ils n'étaient trop souvent sa propre glorification.

Tel est l'homme qui, au commencement du siècle, a exercé une si grande influence sur les lettres françaises en déterminant une ère nouvelle ; elle eût été bien plus grande, si le cœur avait été chez lui à la hauteur de l'esprit, et si cet esprit si haut avait été justement réglé par la raison. Chateaubriand a été gâté, adulé par le public, par son

Digitized by Google

entourage, par ses intimes; il a eu une Cour qui s'est trop abaissée devant lui. Il l'a avoué lui-même : « J'ai été trop aimé et je n'ai pas assez aimé »; et l'opinion a pris sa revanche, après, même avant sa mort. Jeune, on le lit avec enthousiasme, et nous nous souvenons des émotions qu'ont éveillées en nous les *Martyrs* et même les *Natchez;* mais avec les années on arrive à la sévérité, et sous l'éclat on cherche la solidité : « Le masque tombe et le héros s'évanouit. »

M. Bardoux, dans une étude excellente, a rendu justice à Chateaubriand; sans méconnaître ses défauts, il a signalé ses mérites, et louanges et critiques; il les a données avec cette mesure, cette réserve, ce bon goût qui caractérise son talent; et dans un style limpide et clair, qui est toujours, pour lui appliquer une expression de Voltaire, le vêtement le plus simple de la pensée, il a touché avec certitude, mais d'une main légère, les faiblesses de l'auteur; sa critique est ailée, et elle n'arrive que plus sûrement à convaincre et à persuader.

H. CHOTARD.

Digitized by Google

LE JARDIN BOTANIQUE DE CLERMONT

ET

LES BOTANISTES DE L'AUVERGNE

IV

L'idée qui présida aux plantations successives de Delarbre et Lecoq s'est profondément modifiée. On pensait qu'un jardin botanique formait, avec un herbier, le complément indispensable d'une flore et, pour répondre à cette interprétation, on s'attachait à réaliser sur le terrain le groupement des espèces, des genres et des familles, suivant l'ordre adopté dans l'ouvrage qui devenait le catalogue même du jardin. De là ces longues plates-bandes concentriques, représentant les pages et les chapitres successifs que le botaniste devait suivre, trouvant les étiquettes répondant à chaque ligne de la flore, à chaque feuille de son herbier.

Dans un tel arrangement, on a considéré comme idéal à réaliser la réunion dans le jardin du plus grand nombre d'espèces possible. Nous savons combien les espèces les plus voisines dans la classification sont différentes, lorsqu'il s'agit de leurs besoins particuliers touchant le sol et l'altitude et, comme il est impossible de préparer pour chaque plante le substratum qui lui convient et de lui offrir l'exposition qu'elle réclame, les espèces dépérissent et meurent avec rapidité, en sorte qu'un pareil jardin est forcément placé dans les plus mauvaises

Digitized by Google

conditions pour le développement des végétaux qui le constituent.

Condamnant le système de nos devanciers, nous avons cherché à faire disparaître ces défectuosités. Pour nous, le jardin doit comprendre trois parties distinctes :

1. *Un jardin botanique de la flore d'Auvergne.* — Nous y avons réuni les plantes caractéristiques des zônes successives du relief orographique et des stations déterminées par la nature spéciale du sol, l'exposition ou l'altitude. Ici pas de classification, mais le groupement des espèces tel qu'il se présente au botaniste qui parcourt le pays. Un savant étranger arrive à Clermont ; il désire prendre un compte exact de notre flore locale ; il peut, en quelques pas, visiter dans le jardin tous les coins intéressants du pays, avec leurs végétaux en pleine floraison. Ils croissent sur leur sol, placés dans les conditions favorables à leur développement, vivant en société avec les espèces amies, et cette disposition permet d'embrasser d'un coup d'œil les faits caractéristiques de notre géographie botanique et d'étudier, dans leur station vraie, les plantes les plus rares de la région.

2. *Un jardin botanique d'étude.* — Ici sont réunies les formes typiques caractérisant les familles végétales et, autour d'elles, les espèces intéressantes par leurs applications variées à la médecine, à l'industrie, etc. Les longues plates-bandes sont supprimées et remplacées par des parterres parallèles, coupés de parterres perpendiculaires, permettant de grouper les familles en tenant compte de leurs affinités naturelles. Au lieu d'un maigre spécimen accompagnant chaque étiquette, des individus nombreux de chaque espèce fournissent à l'étude leurs organes végétatifs et floraux. Dans ces conditions, le professeur, qu'il s'occupe de botanique pure ou de botanique appliquée à la médecine, à l'agriculture ou à l'industrie, trouve les matériaux nécessaires à ses cours, et l'élève peut se rendre compte des affinités des familles, ayant d'autre part, à sa

Digitized by Google

disposition les éléments nécessaires à l'analyse des plantes caractéristiques.

3. *Des serres et une orangerie* pour les végétaux qui demandent une température donnée pour le développement ou leur protection.

Le jardin botanique de la Flore d'Auvergne occupe une des moitiés du jardin. Des plates-bandes représentent les plaines et les plateaux calcaires avec leur sol particulier, d'autres sont réservées aux plantes des falaises granitiques et des coulées ou scories volcaniques ; ici est installée une véritable tourbière. Plus loin, sous de grands arbres, coule un ruisseau où croissent dans la terre de bruyère les cryptogames vasculaires. Nos hauts sommets du Mont-Dore et du Cantal sont représentés par des parterres spéciaux, dominés par des rocailles, garantis par des claies mobiles qui tempèrent les rayons solaires et protègent les plantes contre les intempéries. Nous avons cherché à réaliser les conditions du sol et, par une installation appropriée, nous avons, dans la mesure du possible, compensé l'absence de neige qui protège si bien les petits végétaux de la montagne et les préserve contre les premières gelées auxquelles les expose, dans la plaine, une température plus douce, déterminant leur développement plus précoce. La liste qui accompagne ce travail et que nous avons dressée sur les documents fournis par F. Héribaud, montre le nombre considérable de végétaux groupés dans cette section du jardin; les plantes les plus rares ont bien réussi et ont persisté dans les meilleures conditions. Signalons, en parcourant les allées, celles qui frappent par leur belle apparence : *Salix lapponum*, *Salix herbacea*, *Swertia perennis*, *Meum mutellina* et *athamanticum*, *Comarum palustre*, *Geum rivale* et son hybride *montanorivale*. *Ligularia siberica*, *Arnica montana*, *Androsace carnea*, *Soldanella alpina*, *Gentiana verna*, *Pinguicula vulgaris*, *Ajuga pyramidalis*,

Digitized by Google

Campanula grandiflora, *Viola biflora*, *Empetrum nigrum*, *Campanula latifolia*, *Arabis sebennensis*, *Saxifraga hieracifolia*, *Pyrola secunda*, *rotundifolia*, et *minor*, etc., etc.

Nous avons trouvé, pour l'installation de cette section, la précieuse collaboration de M. Layé et l'aide de tous les botanistes du pays. Des excursions spéciales, destinées à recueillir, dans leurs stations, les plantes destinées au jardin, ont été faites sous la direction de M. Dumas-Damon et permis d'obtenir les éléments principaux de cette plantation nouvelle. De nombreux envois, adressés par d'obligeants correspondants ont complété nos séries de la façon la plus heureuse. Ainsi M. Sanitas, photographe au Mont-Dore, qui a établi non loin de la station un petit jardin botanique fort fréquenté, nous a fait obtenir, en échantillons nombreux et parfaits, toutes les raretés du Sancy, du Capucin et des sommets ou vallées voisines. Ce sont ces efforts combinés qui nous ont permis de faire si rapidement une installation de cette nature, qui rendra aux botanistes les plus signalés services.

Le jardin d'étude a été l'objet d'un soin particulier dans la replantation de l'ensemble. Nous avons pris pour guide le tracé que M. le professeur Baillon a établi pour le Jardin botanique de la Faculté de médecine de Paris, en combinant les plates-bandes de façon à utiliser, autant que possible, les aménagements antérieurs.

Les *Monocotylédones* sont séparés des *Dicotylédones* et sont distribués en Liliiflores, Spathiflores, Glumiflores et Fluviales, en cherchant à respecter le plus possible les affinités des groupes. Parmi les *Dicotylédones*, les grands arbres de la série des Amentacées bordent une allée où des bancs permettent de se reposer, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble du jardin. De cette plate-bande partent les trois groupes divergents des Apétales vraies, des Polypétales et des Gamopétales. Des plates-bandes trans-

Digitized by Google

versales montrent les rapports des familles comprises dans ces ensembles et les rattachent par des transitions insensibles. Ainsi, entre les Gamopétales et les Polypétales, les Rubiacées d'une part et les Ombellifères d'autre part, s'opposent terme à terme sur les deux bordures de l'allée qui les sépare. Pour le groupement des familles, nous avons suivi, autant que possible, l'ordre adopté par Baillon dans son « Histoire des Plantes. » Nous aurons à revenir, non-seulement sur les familles et genres, mais sur la longue liste des espèces cultivées au jardin, dans un *Catalogue raisonné* que nous préparons avec M. Layé. Nous nous contentons donc de cette indication générale sur l'ensemble du travail entrepris pour faire ressortir les points qui le caractérisent si on l'oppose à celui de nos devanciers.

L'orangerie et les serres sont en plein midi, appuyées contre les bâtiments de l'ancienne Faculté. La serre tempérée a 15 mètres dans sa plus grande hauteur; elle est rectangulaire, ayant 25 mètres de largeur et 19 de profondeur. C'est un véritable jardin d'hiver. Un bassin en occupe le centre, bordé de Begonias et de Fougères, tandis que tout autour se dressent, dans un fouillis du plus heureux aspect, les Bananiers, les Strélitzias, les Araucarias, Chamœrops, Phœnix, Latanias. Une plate-bande borde la large allée qui contourne le bassin et reçoit à chaque saison les plantes fleuries, Chrysanthèmes, Azalées, Géraniums, etc., qui égaient l'ensemble par la gamme variée de leurs corolles.

De ce centre part, vers l'ouest, l'orangerie, qui reçoit en hiver les Orangers, Grenadiers, Lauriers-roses, et protège une belle collection d'Agaves et de Cactées. Vers le nord, une allée de Camélias géants se développe, offrant pendant tout l'hiver au visiteur les plus belles variétés de ses fleurs blanches, roses, pourprées, bariolées de mille façons. Parallèlement à cette allée, s'étend la serre chaude,

Digitized by Google

plus basse, avec bassin central entouré de Pendanus, de Cycas et autres plantes tropicales, tandis que sur les tablettes attachées à la paroi s'étagent les plantes intéressantes par leurs applications variées : les Quinquinas, Cacaoyers, Caféiers, Ipéca, etc., etc.

Des serres de multiplication complètent l'installation générale.

Telle est dans ses grands traits l'ordonnance actuelle du Jardin botanique. Nous avons cherché à mettre à profit les plus récents travaux botaniques, pour lui donner les moyens de répondre aux exigences de l'enseignement actuel et pour fournir aux botanistes locaux et étrangers les spécimens les plus intéressants de notre flore. L'avenir seul nous dira si nous avons réussi et ce qui reste à faire.

Dr Paul Girod,
Directeur du Jardin Botanique.

Digitized by Google

ENQUÊTE

SUR LES

EAUX MINÉRALES DE L'AUVERGNE

1772

(Suite et fin.)

SUBDÉLÉGATION DE BILLOM.

Noms des sources. — « L'endroit où naît une fontaine minérale est un pré qui dépend d'un domaine dit des Cornets, appartenant à M. des Cornets et prez de son château portant le même nom, dans la paroisse de Saint-Jean-de-Glaines. La source s'appelle des Cornets ou Font-Salade dans le patois des lieux. »

Nom du propriétaire. — « M. d'Aurel (*sic*) des Cornets. »

Propriétés et réputation des eaux. — « Ces eaux sont très bonnes pour les diarrhées opiniâtres et devenues chroniques, les douleurs d'estomac rebelles aux autres remèdes, les chaleurs d'entrailles et les coliques presque continuelles.

» Elles ne sont connues que par les habitans de la paroisse dans laquelle elles sont situées. »

A l'état ci-dessus, M. Delagardette, subdélégué à Billom, avait joint un mémoire de M. Avinent, docteur en médecine, dont nous donnons quelques passages :

« L'analyse chimique découvre dans ces eaux un gros sel marin à base terreuse, sur quatre livres de liquide, avec cinq scrupules environ d'une terre absorbante; elle

Digitized by Google

y aperçoit aussi d'une manière évidente un esprit volatil que les chimistes appellent gas aërien. C'est ce dernier principe qui donne à ces eaux une saveur et un piquant très sensible. Elles ont une moindre pesanteur spécifique que l'eau pure et ordinaire. Agitées ou versées d'un vaisseau dans un autre, on les voit petiller et former des bulles et des jets. Enfermées dans des bouteilles bien bouchées, elles les cassent quelquefois comme les vins mousseux; mêlées au vin ordinaire, elles lui donnent un montant et un piquant semblable à celui du vin de Champagne. »

SUBDÉLÉGATION DE BRIOUDE.

1° *Fontaine de Pauliat, à Beaumont.* — « Cette fontaine, connue sous le nom des Eaux de Pauliat, quoique située dans les appartenances de Beaumont, n'est d'aucun produit déterminé. Le propriétaire, qui se donne le soin de la netoyer tous les jours au printems, en retire ce qu'on veut lui donner de bonne volonté. On aurait de la peine à en retirer 10 écus par an.

» Elle appartient à Etienne Vendage, habitant du lieu et paroisse de Pauliat.

» Les eaux de Pauliat sont froides, acidules; elles contiennent peu de particules ferrugineuses, mais elles sont chargées d'une bonne quantité de sel alkali fixe et de terre absorbante. On les boit dans les coliques bilieuses, les aigreurs de l'estomac et les inflammations des yeux.

» La réputation des eaux de cette fontaine ne s'étend pas fort au loin. Quelques particuliers du voisinage les boivent le plus souvent à dessein de se rafraîchir le sang et elles produisent constamment cet effet. On les a vu réussir dans les obstructions. »

2° *Source du Chambon*, paroisse de Vialle-sur-la-Motte. — « Elle appartient à M. le vicomte de Montchal, seigneur de l'endroit.

Digitized by Google

« Froides et acidules comme les précédentes, les eaux de la source du Chambon sont ferrugineuses, contiennent du nitre en petite quantité et un sel purgatif à peu près tel que le sel d'Epsom. Leur propriété essentielle est d'être purgatives.

» Cette source est encore moins renommée que la précédente ; quelques-uns lui attribuent la vertu de guérir les fièvres intermittentes et assurent avoir appris de l'expérience qu'elle coupe les fièvres quartes. »

3° *Source de Maison-Neuve*, paroisse de Saint-Didier. — « Elle appartient à M. de Boissieu, seigneur de Maison-Neuve.

» On prétend que les eaux de la source de Maison-Neuve, froides, acidules, contiennent un principe martial et un sel analogue à celui des eaux de Vals, connues sous le nom des *Eaux de la Marquise*, et cependant on ne leur attribue aucune propriété qui les distingue, sans doute parce qu'on n'a pas cherché à s'en assurer.

» Le public boit ces eaux comme les précédentes, pour guérir des coliques, des fièvres intermittentes, des inflammations aux yeux. »

4° *Source de Chantejal*, paroisse de La Chapelle-d'Allagnon. — « Cette source, qui sort d'entre les broussailles, coule sur un terrain inculte depuis plusieurs années. Le propriétaire n'en est pas connu, et M. le marquis de Chavagnac, seigneur de Chantejal, seroit vraisemblablement la partie intéressée.

» Elles sont médiocrement ferrugineuses, mais sont chargées d'une bonne quantité de vitriol de mars ; on les croit analogues à celles de Vic-en-Carladès, près Aurillac.

» Les eaux de Chantejal, moins inconnues que les précédentes, sont renommées dans le voisinage pour les obstructions, les maladies de la peau et les langueurs qui sont l'effet d'un vice de l'estomac. »

Digitized by Google

Observation générale.

» Le public donne à peu près la même confiance à toutes les eaux dont nous venons de parler. Si l'on en croit tous ceux qui en vantent les propriétés, elles ont réussi dans les coliques bilieuses, les aigreurs de l'estomac, les obstructions et les jaunisses, les fièvres intermittentes, les maladies de la peau et les inflammations des yeux. Les médecins en font peu de cas et les conseillent rarement à d'autres qu'à ceux qui ne sont point en état de faire venir des eaux de plus loin. Peut-être n'a-t-on jamais pris la peine d'en faire une analyse exacte et d'en observer les effets; nous ne connaissons personne qui en ait soigneusement étudié les propriétés, et c'est pourquoi nous ne donnons pas comme certain ce que nous avons dit de la vertu de ces eaux; à l'article *Propriétés* nous parlons d'après un médecin; aux observations nous avons rapporté ce qui est le plus généralement reçu.

» C'est improprement que la source de Pauliat est désignée comme fontaine; quoiqu'elle soit moins négligée que les autres, elle n'en est pas moins ouverte à tout le monde; la nature seule en a formé le bassain, qui n'est pas à beaucoup près un de ses chefs-d'œuvre.

» Il n'y a jamais eu de médecin ni de garde établi pour prendre soin de ces sources, qui sont toutes d'eaux froides. »

SUBDÉLÉGATION DE LA CHAISE-DIEU.

Noms des sources. — « Le lieu de la Suchère, paroisse de Félines. Une source d'eau minérale appelée de la Suchère. »

Noms des médecins. — « Personne n'est chargé du soin de cette fontaine. »

Montant des sommes auxquelles les bains sont affermés. — « Néant. »

Digitized by Google

Noms des propriétaires des sources. — « La source est dans un pâtural commun aux habitants du village de la Suchère. »

Propriétés des bains et des eaux. — « Les propriétés des eaux minérales de la Suchère ne sont pas bien reconnues; le peuple en fait usage, les croyant rafraîchissantes et propres contre les maux de tête, les succès n'en sont pas marqués. Les uns les croyent chargées de nitre, d'autres de parties ferrugineuses; mais il n'y a encore rien de bien vérifié à cet égard. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « Le peuple en use quelquefois par l'avis de quelques chirurgiens peu experts. Le médecin Gouguet fils, aux guages des Bénédictins de l'abbaye de la Chaise-Dieu, a promis à M. Olier, subdélégué, d'en faire l'analise. Il a été empêché jusques à présent par des maladies longues des religieux qu'il n'a pu perdre de veue; dès qu'il aura remis cette analise, M. Olier en rendra compte à M. de Chazerat. »

SUBDÉLÉGATION DE CHAUDESAIGUES.

Noms des sources. — « Eaux chaudes de Chaudesaigues. La fontaine de Roubelet, paroisse de Sainte-Marie, sur les cotteaux de Truyère près le pont de Treboul. »

Noms des médecins. — « Il n'y en a point. »

Montant des sommes auxquelles les bains ou les eaux sont affermés. — « Il n'y a jamais eû d'afferme. »

Noms des propriétaires des sources. — « A Chaudesaigues, le sieur Barlier-Dusurgé (?) avoit un bain chès luy et une étuve, il logeoit autrefois les malades. Il y avoit des bains publics qui sont détruits. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « Comme les bains de Chaudesaïgues ont fait plus de mal que de bien, étant au 64e degré de chaleur, et qu'il falloit longtems attendre pour les rendre suppor-

Digitized by Google

tables, les esprits des sels ou minéraux qui pouvoient y être s'évaporoient. Ces bains sont abandonnés. A l'égard des eaux de Roubelet, elles sont légèrement assidules et ferrugineuses; beaucoup de gens les vont prendre, entre autres les gens du canton, la veille de la Saint-Jean par superstition et en boivent autant qu'ils en peuvent contenir, ce qui en fait périr plusieurs. »

SUBDÉLÉGATION DE CLERMONT.

Noms des lieux où sont placés les bains, sources ou fontaines. — « La ville de Clermont et le village de Chamalières. »

Noms des bains. — « Il n'y en a point dans la subdélégation de Clermont. »

Noms des sources ou fontaines. — « Les sources à Clermont sont celles de Saint-Pierre, de Saint-Alire et de Jaude. A Chamalières il y en a deux connues sous le nom de Saint-Mart; elles coulent à une petite distance l'une de l'autre, sont absolument les mêmes, et depuis quelques années la plus basse est ordinairement confondue avec l'eau du ruisseau qui la couvre. »

Noms des médecins ou autres gardes qui sont chargés de prendre soin de ces bains ou fontaines. — « Le médecin intendant de ces eaux est le sieur Bassin, un des membres du collège de medecine de Clermont. »

Dates de leurs brevets ou commissions. — « 19 décembre 1770. »

Montant des sommes auxquelles les bains ou les eaux sont affermés. — « Le sieur Bassin afferme les cinq fontaines 350 livres, sur quoy il est obligé d'entretenir les clotures, portes, ferrements et conduite des canaux desdites fontaines. »

Noms des propriétaires des sources. — « Ces sources n'ont point de propriétaires, elles sont dans des chemins, des places publiques ou des communaux. »

Digitized by Google

Propriétés des bains et des eaux. — « Les eaux de Clermont ont toutes les mêmes principes en plus ou de moindre quantité. Leur résidu ne laisse que de la selénite et une terre ferrugineuse. Celles de Saint-Alire en sont prodigieusement chargées, elles en incrustent si fort leur passage, qu'elles ont formé anciennement une espèce de stalactite immense, qui est comme un rocher qui a plus de cent pas de longueur, qui finit par former un pont sur un ruisseau assez considérable. Ce rocher a la figure d'un prisme couché, et sur son sommet est tracé le sillon où couloient les eaux. Cette source s'est barrée elle-même le passage de son ancien lit et en feroit autant de son lit actuel si on ne cassoit journellement les concretions que forme le résidu qu'elles déposent. Ces eaux sont employées, comme celles des autres sources de Clermont, comme légèrement apéritives et toniques; elles préparent à l'usage des purgatifs et en favorisent l'effet; elles passent quelquefois pour cette raison pour fébrifuges.

» Les eaux de Saint-Mart contiennent les mêmes principes en petite quantité, et de plus une espece d'hepar sulphuris très dissout et fort vollatile que le goût et l'odorat manifestent, et qui les rend plus balsamiques et très convenables à certains vices de l'estomach qui reconnoit pour cause l'inertie de la bille et des sucs gastrics et un léger embarras dans les vaisseaux où la sécretion s'en fait. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « L'abus que le peuple fait de ces eaux les rend plus souvent funestes que salutaires. »

« A Clermont-Ferrand, ce 14 novembre 1772.

» TIXIER. »

SUBDÉLÉGATION D'ISSOIRE.

Noms des sources. — « Eaux de Bar, village de Bar, paroisse de Boudes. »

Noms des bains. — « Néant. »

Digitized by Google

Noms des médecins chargés de prendre soin de ces bains ou fontaines. — « Néant. »

Montant des sommes auxquelles les eaux sont affermées. — « Sont affermées années communes à trente livres; mais le fermier jouit moyenant ce prix de quelques parcelles d'héritages. »

Noms des propriétaires des sources. — « M. de Bouzol, seigneur de la terre de Boudes. »

Propriétés des eaux. — « On employe les eaux de Bar dans les fièvres quartes et tierces rebelles, dans les obstructions tant du foie que des glandes mésentériques, dans les inapétences. Prises sur les lieux, elles font plus d'effet qu'étant transportées. »

» On trouve l'analyse de ces eaux dans le Traité des Eaux minérales de M. Monnet, imprimé à Paris, en 1768, page 107. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « Le bas peuple en fait usage dans les moindres fièvres. Elles ont été salutaires cette année-cy pour bien des personnes du voisinage attaquées de la dissenterie. »

SUBDÉLÉGATION DE LANGEAC.

Noms des lieux où sont placés les bains, sources ou fontaines. — « Fontaines dont les eaux sont minérales à Brugeyroux et à Prades. Celles de Brugeyroux, après être sorties de terre, vont former dans les creux voisins deux espèces de petits bassins distants de dix piés l'un de l'autre. Celles de Prades sortent de terre en plusieurs endroits et même des rochers qui sont le long d'un ruisseau. Il seroit assez difficile de réunir toutes ces petites sources qui pourtant, réunies, en formeroient une considérable. »

Noms des bains. — « Il n'y a pas de bains dans la subdélégation de Langeac. »

Noms des sources ou fontaines. — « Les sources ou

Digitized by Google

fontaines portent le nom des endroits près desquels elles se trouvent situées. »

Noms des médecins ou autres gardes qui sont chargés de prendre soin de ces bains. — « Nul ne prend soin de ces eaux. »

Montant des sommes auxquelles les bains ou les eaux sont affermés. — « Ni propriétaires ni fermiers n'en tirent d'émoluments. »

Noms des propriétaires des sources. — « Les eaux de Brugeyroux sortent d'un héritage qui appartient à M. La Coste de la Tourette, officier invalide demeurant à Langeac. Mais la mouvance de l'héritage est contentieuse entre l'abbaye de Pebrac et le seigneur de Taillac. Les eaux de Prades appartiennent sans contestation à M. le marquis d'Apchier, seigneur de cette terre. »

Propriétés des bains et des eaux. — « Les eaux de Brugeyroux et de Prades sont acidules et contiennent un peu de vitriol, de fer et de sel catartique ou purgatif. Elles n'ont jamais été analysées. Celles de Prades passent assez legèrement. Elles sont propres à lever les obstructions, à guerir les maux de tête qui dépendent des glaires dont l'estomac est surchargé. Elles conviennent surtout aux pâles couleurs. C'est pour tous ces effets qu'elles sont employées dans le pays. Les eaux de Brugeyroux ont les mêmes propriétés. Cependant elles sont moins legères que celles de Prades, parcequ'elles sont chargées d'une plus grande quantité de parties vitriolisées. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « Les gens du pays n'ont pas une grande confiance aux eaux de Prades et de Brugeyroux. On ne s'en sert que dans les cas désignés. Si l'on rapprochoit et réunissoit les sources, elles auroient plus de minéral et surtout plus de sel purgatif. »

Digitized by Google

SUBDÉLÉGATION DE LEZOUX.

Noms des fontaines. — « Source des eaux de Médagues, à La Foulhouze, près Beauregard. »

Noms des bains. — « Néant. »

Noms des médecins ou gardes chargés de prendre soin de ces eaux. — « Néant. »

Montant des sommes auxquelles elles sont affermées. — « Néant. »

Noms des propriétaires. — « Ces eaux sortent dans un communal. »

Propriétés des eaux. — « Une des sources est purgative et bonne contre les coliques d'estomac. L'autre est sulphureuse et, de l'avis des médecins qui les connoissent, elle seroit salutaire contre les maux de poitrine. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « Ces eaux consistent en deux sources dont l'une est purgative et l'autre, de l'aveu des médecins qui la connoissent, seroit propre pour la poitrine. L'on regarde la source purgative comme une eau très salutaire contre les coliques d'esthomac : feu M. Gomet, fameux médecin à Clermont, en avoit fait faire l'analise dans le tems de M. Massillon, évêque de Clermont, qui étoit sujet à ces espèces de coliques ; ce prélat, d'après l'avis de M. Gomet, s'étoit servi de ces eaux pendant plusieurs années et s'en trouvoit soulagé. L'on continue de les boire dans presque tous les environs et quoyque ces eaux ne soient soignées que par les bergers qui entourent les sources de quelques bois, elles ne laissent pas de produire de bons effets à ceux qui les boivent. Il seroit à désirer que l'on mit ces sources en bon état à raison de leurs propriétés. L'on ne boit guères d'autres eaux à deux lieues à la ronde. »

SUBDÉLÉGATION DE MAURIAC.

1° *Eaux de Jaleyrac.* — « Point de médecin. Antoine Berghaud, qui est un fermier d'un domaine appartenant

Digitized by Google

au seigneur de l'endroit, distribue ces eaux. Le produit annuel est d'environ 60 livres. Elles appartiennent à M. le marquis de Simiane. Ce sont des eaux apéritives, désobstruantes, presque especifiques pour les fièvres d'accès, et légèrement purgatives. Elles sont assez courues. »

2° *Eaux de La Foretz*, à Enbels, paroisse d'Ides. — « Point de médecin; le nommé Boulon, qui est un particulier de l'endroit, distribue ces eaux. Le produit est d'environ 30 livres. Elles appartiennent à M. le comte de Chabannes. Elles sont apéritives. Peu connues. »

3° *Eaux de Saint-Géraud,* dans le bois de Saint-Géraud, près Escorailles. — « Point de médecin; le nommé Raoux, qui est un particulier du voisinage, distribue ces eaux et tient les clefs. Le produit annuel est d'environ 40 livres. Elles appartiennent à M. d'Humières d'Escorailles. Elles sont acidules, rafraîchissantes, adoucissantes et assez courues. »

4° *Eaux de Cher*, paroisse de Drignac. — « Elles appartiennent à Louis Clauzet, propriétaire de l'héritage où est la source. Le produit annuel est d'environ 36 livres. Elles sont purgatives et apéritives et assez courues. »

5° *Eaux de la Clidelle*, paroisse de Menet, « appartiennent à M. de Fontanges et sont gardées par un domestique du propriétaire. Produit nul. Elles sont rafraîchissantes et diurétiques; d'ailleurs peu connues. »

6° *Eaux de Saint-Martin-Valmeroux*, « appartiennent à M. le duc de Caylus, et sont gardées par les gardes du seigneur. Produit nul. Elles sont acidules et ferrugineuses, mais peu connues. »

« Nota. — Il est d'autres petites sources minéralles dans l'élection de Mauriac qui ne sont point fermées et qui sont peu connues. C'est la raison qui empêche d'en faire mention ici. »

Digitized by Google

SUBDÉLÉGATION DE RIOM.

1° *Saint-Myon.* — « Il n'y a pas de bains; il n'y a qu'une fontaine qui a le nom de Saint-Myon. La garde en est confiée à M. Dufour, président trésorier de France à Riom, et médecin : les provisions sont du Roy de l'année 1758 du 11 août, et le marc d'or a été payé le 31 du même mois d'août 1758. »

Produit des eaux. — « Le produit des eaux a été concédé avec quelques bâtiments en ruine et l'emplacement d'une douzaine de saules, pour une redevance de deux septiers une quarte froment mesure Riom, à Antoine Croizier dit Bazan, boulanger à Saint-Myon, qui a soin des eaux et les distribue. »

Propriétaire des sources. — « M. le marquis de Capony, seigneur de Veaux et Limaigne. »

Propriétés des eaux. — « Eaux froides, aigrelettes, vineuzes, tempérantes, rafraîchissantes et dieurétiques, fondent les glaires, viscozités et graviers. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « La confiance est générale pour plusieurs lieues à la ronde, et on en transporte quelquefois jusqu'à Moulins, et même à trente lieues. »

2° *Châtelguyon.* — « Il n'y a pas de bains. Il y a dans le lieu de Châtelguyon une fontaine qui a ce nom. L'on a découvert aussy depuis peu une source dans le champ du sieur Azan, près de Châtelguyon, où il y a des eaux qu'on repute de même qualité, avec la très petite différence qu'elles sont un peu plus douces et purgent un peu moins. »

Noms des médecins ou gardes. — « Il n'y a pas de médecin chargé de l'inspection de ces eaux et personne n'est à présent préposé en particulier pour les garder. »

Produit des eaux. — « Elles étoient affermées autrefois soixante livres, mais depuis la découverte d'une fontaine dans un champ du sieur Azan, et d'une autre source à

Digitized by Google

Enval, village voisin, il n'y a plus de produit de cette ferme. »

Propriétaire des sources. — « M. le marquis de Chazeron, comme seigneur de Chatelguyon. »

Propriétés des eaux. — « Eaux chaudes, excellentes contre les embarras dans les viscères, coliques, pâles couleurs et apoplexies. Elles sont très actives, purgent beaucoup et sont très aperitives, et leur action est très échauffante. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « La confiance est générale pour toute la banlieue, et l'on en transporte rarement. »

3° *Enval,* près Volvic. — « Il n'y a pas de bains. Il y a dans un communal quelques sources qui depuis quelques années se sont manifestées.

» Il n'y a pas de médecins chargés de l'inspection de ces eaux, et personne en aucun temps n'a été préposé pour les garder. »

Produit des eaux. — « Ces eaux sont découvertes depuis très peu de temps et situées en pleine campagne, et ne sont d'aucun produit. »

Noms des propriétaires. — « Elles sont placées dans un communal où le seigneur de Chazeron et le seigneur de Tournoile prétendent droit; mais ils ne retirent aucun profit de ces eaux. »

Propriétés des eaux. — « Ces eaux sont ferrugineuses, apéritives, rafraîchissantes; elles agissent très doucement et n'échauffent point. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « La nouveauté de la découverte de ces eaux fait qu'elles n'ont pas encore beaucoup de réputation, laquelle ne s'étend que dans le voisinage; quelques personnes les prennent pour se purger légèrement. »

4° *Auterives.* — « Il y a deux puits d'eaux minérales, couverts d'un petit pavillon fermant à clef, aux frais de M. de Randan, maréchal de Lorge, seigneur de Randan et

Digitized by Google

dudit Auterives comme de la dépendance de Randan avec clauzes et conditions que tous ses vasseaux y puizeroient gratis. Elles sont entretenues aux frais du médecin. »

Noms des bains. — « On n'y peut point donner de bains : il n'y a pour cela aucunes commodités ny logement. »

Noms des médecins ou gardes des eaux. — « Messieurs Tardif, et Giraud, intendant des Eaux de Vichy. M. Tardif, de Vichy, en est le médecin depuis 1752, suivant qu'il l'a rapporté, sans désigner rien de plus particulier; et il est médecin des eaux de Vichy qui sont très voisines. »

Produit des eaux. — « Elles sont affermées 50 liv.; elles étoient affermées cy-devant 30 liv. »

Noms des propriétaires. — « M. le duc de Randan, maréchal duc de Lorge, comme est dit en la première colonne; le terrin qu'elles occupent dépend de son domaine d'Auterives. »

Propriétés des eaux. — « Elles sont apéritives, diuretiques, conviennent dans les chaleurs d'entrailles, dans les maladies des reins et de la vessie. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « Peu de personnes en font usage : il n'y a que des gens du lieu et du voizinage qui y ayent recours. »

SUBDÉLÉGATION DE VIC-LE-COMTE.

Noms des lieux où sont placés les bains, sources ou fontaines. — « Point de bains; mais il y a sur la rive droite et sur la gauche de la rivière d'Allier trois sources d'eaux minérales qui sont de la justice de Vic-le-Comte, aux environs de demie lieue de la ville. »

Noms des sources ou fontaines. — « L'une de ces sources se nomme les Eaux du Cornet ou de Sainte-Marguerite, vulgairement connue sous le nom d'eau minérale de Vic-le-Comte. Ces eaux sont connues de tout temps, placées sur la rive méridionale de l'Allier, au bas d'un cotteau

Digitized by Google

duquel on tire le plâtre, dont on se sert à près de dix lieues à la ronde. »

« La deuxième sont les eaux dites du Gravier, placées à environ 20 ou 25 pas de celles du Cornet, qui sourdent d'un rocher placé au milieu de la rivière d'Allier qui ne sont découvertes que lorsque la rivière est basse, ce qui arrive quelquefois à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, mais pas annuellement. »

« 3° Les eaux dites du Tambour, sur la rive opposée, placées au bas du cotteau sur lequel est bâti le village de Corent. Ces eaux sont connues sous le nom d'eaux minérales des Martres-de-Veyre. »

Noms des médecins ou autres gardes qui sont chargés de prendre soin de ces bains ou fontaines. — « Il n'y a d'autres personnes pour en avoir soin que ceux que les sous-fermiers de M. le duc de Bouillon y mettent pour se faire payer des estrangers qui en viennent chercher. »

Dates de leurs brevets ou commissions. — « M. Chanone, notaire royal à Vic-le-Comte, fermier de la partie de Vic-le-Comte appartenant à M. le duc de Bouillon par bail fait en 1766, et finit après 9 années révolues. »

Montant des sommes auxquelles les bains ou les eaux sont affermés. — « Ladite ferme des susdites sources fait partie d'une autre sous-afferme et peut être évaluée d'environ 40 livres. »

Noms des propriétaires. — « M. le duc de Bouillon. »

Propriétés des bains et des eaux. — « Les propriétés des eaux du Cornet et du Tambour peuvent se dériver des analyses qui en ont été faites ou des effets qu'elles ont procurés. Un médecin de Moulins, un chirurgien de Vic-le-Comte nommé Villefeu, M. Duclos, M. Chomel, médecin dans son temps des eaux de Vichy, en ont, les uns très anciennement, les autres un peu plus tard donné des analyses. Celle de M. Duclos, chargé par l'Académie des Sciences de Paris d'analyser les eaux du royaume, donnée il y a déjà plusieurs années est la plus connue. M. Chomel

Digitized by Google

n'a fait que le copier. Les médecins d'à présent assurent qu'il y a entre autres beaucoup de selenite, surtout dans les eaux du Cornet, plus de fer dans celles du Tambour.

« A l'égard de leurs effets, elles passent pour apéritives, propres dans les cas d'obstructions et d'embarras dans les viscères quelconques; elles sont purgatives respectivement au tempérament de ceux qui les boivent.

« Toutes ces eaux sont de la classe des acidules. Celles du Gravier auroint besoin non-seulement d'être analysées, mais demanderoint des réparations qui les rendissent apparentes et potables la majeure partie de l'année; elles paroissent plus propres encor que les autres à faciliter le cours des urines. »

Observations sur la confiance que le public donne à ces eaux. — « Ces eaux ont de tout temps été très en vogue; plusieurs habitans des montagnes du coté d'Ambert, même quelques-uns des montaignes occidentales viennent annuellement en faire usage sur les lieux. On en transporte fort loin; elles sont connues à Paris; on en vient chercher de Lyon et des environs. Il y en a un bureau établi à Clermont où l'on les trouve dans la saison propre à les boire. »

Digitized by Google

BOTANIQUE

De l'influence de la lumière et de l'altitude sur la striation des valves des Diatomées.

1° *Influence de la lumière.* — Le degré d'éclairement ne peut-il pas modifier sensiblement la striation des valves siliceuses des Diatomées? Par exemple, la striation d'une espèce vivant sur les bords ensoleillés d'un lac est-elle identique à celle de la même espèce se développant à une profondeur considérable, où la lumière n'arrive que très affaiblie (1)?

A l'époque où je me posais ces deux questions (octobre 1891), je ne possédais pas encore les matériaux nécessaires pour les résoudre d'une façon satisfaisante. Aujourd'hui, grâce aux sondages pratiqués dans plusieurs lacs d'Auvergne, pendant l'été de 1893, par MM. P. Girod, A. Berthoule, Ch. Bruyant et P. Gautier, il m'a été possible d'élucider le point spécial qui fait l'objet de la première partie de cette Note.

Des Characées du lac Chauvet (*Chara fragilis, Ch. hispida, Nitella translucens et flexilis*), provenant d'une profondeur de 15^{m}, m'ont fourni une série de Diatomées vivantes dont il m'a été facile de comparer la striation avec celles des *mêmes espèces* récoltées sur les bords du *même lac*. L'examen de ces deux catégories de Diatomées m'a permis de constater les faits suivants :

1° Les espèces vivant à la profondeur de 15^{m} se montrent normalement endochromées, et les chromatophores sont même plus vivement foncés que ceux des espèces développées au bord du lac, exposées à l'action directe des rayons solaires;

(1) *Les Diat. d'Auv.*, Intr., p. 13.

Digitized by Google

2° La forme du frustule est généralement plus allongée et moins large;

3° Le nombre des stries diminue par l'affaiblissement de la lumière.

Voici, d'ailleurs, les espèces sur lesquelles j'ai observé ces faits :

	Par 15m sous l'eau.	Bords du lac.
Gomphonema capitatum Ehrb...	6 à 9 stries en 0,01mm	10 à 14
Navicula elliptica Ktz.....	7 à 9 »	10 à 13
» *radiosa* Ktz.....	6 à 8 »	9 à 12
» *cardinalis* Ktz.....	5 à 7 »	7 à 10
» *mesolepta* Ehrb.....	9 à 12 »	13 à 18
Stauroneis Phœnicenteron Ehrb.	9 à 12 »	14 à 16
Synedra acuta Ktz.....	9 à 11 »	12 à 16
» *Ulna* Ehrb.....	7 à 9 »	10 à 13

Deux autres séries de Diatomées observées sur les *Isoetes lacustris* et *echinospora* du lac Guéry, les uns cueillis aux bords du lac et les autres par 10m à 12m de profondeur, m'ont fourni un résultat analogue.

Bien que mes observations ne concernent jusqu'ici que le lac Chauvet et le lac Guéry, il est à croire que les autres lacs d'Auvergne permettraient de constater les mêmes faits, et je crois pouvoir conclure que l'influence de la lumière sur la striation des valves de Diatomées est un fait acquis à la Science.

2° *Influence de l'altitude.* — L'influence de l'altitude sur la striation des valves des Diatomées a été déjà soupçonnée par Schulmann (1) et par le professeur J. Brun (2); mais ces deux diatomistes n'ont point précisé ce fait important.

Dans une lettre, en effet, reçue de M. J. Brun, en date du 15 décembre 1891, le savant micrographe de la Faculté de Genève me disait :

« Pour les variations que subit la striation de la valve, sous l'influence de l'altitude, il s'agirait de comparer non

(1) *Diat. du Haut-Tatra*, 1867, p. 38.

(2) *Diat. des Alpes et du Jura*, 1880, p. 18.

Digitized by Google

les espèces de la même masse d'eau, mais des exemplaires de la *même espèce* récoltée dans la plaine et sur les hautes montagnes. Cette donnée, mal élucidée par les diatomistes, serait, je crois, fort intéressante.

» Au cours de mes recherches sur les Diatomées d'Auvergne, j'ai constaté que l'altitude augmente le nombre des stries et diminue leur intensité; en d'autres termes, pour une même espèce cueillie dans la plaine et sur les sommets de nos plus hautes montagnes, les stries de la forme alpine sont plus nombreuses et moins fortes.

» Les récoltes examinées, pour le département du Puy-de-Dôme, avaient été prises près du sommet du pic de Sancy, à une altitude de 1830^{m} environ, et dans un étang près de Lezoux, à l'altitude de 350^{m}.

» Les espèces du Cantal provenaient d'une source froide située près du sommet du Plomb, à une altitude de 1800^{m}, et des bords du Lot, à Vieillevie, altitude 220^{m}.

» Voici les espèces étudiées comparativement :

	Forme alpine.	Forme de la plaine.
Gomphonema dichotomum Ktz.	14 à 17 stries en 0^{mm}, 01	11 à 14
Cymbella Ehrenbergii Ktz....	7 à 9 »	5 à 7
Navicula cuspidata Ktz.....	14 à 18 »	11 à 13
Navicula limosa Ktz.....	20 à 24 »	16 à 18
Navicula viridis Ktz.....	10 à 13 »	7 à 9
Synedra capitata Ehrb.....	12 à 15 »	9 à 11

Tels sont les faits que j'ai constatés et que je me propose de vérifier encore dans mes recherches ultérieures.

Conclusions. — 1° Sous l'influence d'un *éclairement affaibli,* voisin probablement de l'obscurité physiologique, qui existe à une profondeur de 13^{m} à 15^{m} dans les lacs d'Auvergne, *la striation des valves des Diatomées se montre moins serrée;* de plus, *la forme générale des frustules est plus allongée et plus étroite;*

2° Sous l'influence de *l'altitude*, *les stries sont plus nombreuses et moins fortes.*

F. Héribaud J.

Digitized by Google

NOTES GÉOLOGIQUES

I.

Sur l'origine glaciaire des brèches des bassins houillers de la France centrale.

Les études que je poursuis dans les bassins houillers du Centre, depuis 1888, m'ont permis de reconnaître avec certitude l'origine glaciaire des brèches que l'on y observe, soit à la base, soit intercalées dans leur épaisseur. Cependant cette origine a été méconnue jusqu'à ce jour, bien que des théories diverses aient été émises pour expliquer leur mode de formation. E. de Beaumont, dès 1841, et Fournet, vers 1854, leur attribuaient une origine torrentielle. Grüner, en 1847, signale, le premier, la forme exclusivement anguleuse de tous les blocs qui les composent et, en conséquence, il les envisage « comme le résul-» tat d'un grand éboulement, le produit du boulever-» sement brusque qui a entr'ouvert un bassin ou un lac » au sein des terrains primitifs ». M. Grand'Eury, qui découvre à son tour les intercalations à divers niveaux de ces brèches aux environs de la Fouillouse, « croit ces brèches » plus analogues aux roches de débâcle, ou aux alluvions » des torrents des Alpes, causées par de fréquents ébran-» lements du sol ». Enfin, M. Fayol, qui considère la brèche de la Fouillouse comme un bel exemple d'éboulis, cherche au contraire à expliquer par une débâcle torrentielle la brèche de Sainte-Aline, à Commentry.

Ces brèches sont incontestablement d'origine glaciaire. Elles présentent tous les caractères des formations erratiques à l'exclusion de tous autres. La démonstration définitive de cette origine est d'un intérêt si capital à tous

Digitized by Google

les points de vue que j'ai dû y apporter la plus sévère attention et me livrer à un examen approfondi (1).

Le bassin de Saint-Etienne est, à coup sûr, celui où les études de cette nature sont les plus faciles, grâce à la puissance de ces brèches, à leur abord aisé, et parfois à la profondeur des tranchées des routes qui les sillonnent et permettent d'en observer l'intérieur. Il en est ainsi des brèches de la Fouillouse, du pont de la Magdeleine à Rive-de-Gier, de Dargoire, mais surtout de celle du mont Crépon, qui en est entièrement formé sur une épaisseur de 250^{m}. Le mont Crépon nous offre une colline morainique de l'époque houillère, tout à fait comparable à la montagne pliocène de Perrier dans le bassin d'Issoire, dont j'ai reconnu, dès 1868, l'origine glaciaire, aujourd'hui vérifiée par tous les géologues. Ces deux collines sont les magnifiques témoins, dans la France centrale, de manifestations glaciaires antérieures à celle de l'époque quaternaire, seule connue il y a peu d'années encore. J'ai la conviction que tout géologue familiarisé avec les dépôts glaciaires, et qui fera l'excursion si facile du mont Crépon, par la belle route de Saint-Chamond à Valfleury, sera en mesure de certifier la réalité de la découverte que j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie.

Il est impossible d'expliquer autrement que par un glacier en mouvement, l'accumulation morainique de ces blocs, leur position relative, leur forme constamment anguleuse, sans mélange du moindre caillou roulé; leur volume parfois énorme atteignant 12^{mc} à 15^{mc}, l'absence de triage, leur mode de tassement. Les stries seules sont excessivement rares, et cela est facile à expliquer par la nature des blocs. Cependant, nous avons constaté des surfaces frottées et striées sur des blocs de porphyre à Cel-

(1) J'ai commencé ces études seul, dès le mois d'août 1888; puis, après une longue interruption, j'ai eu le plaisir de les reprendre pendant les vacances de 1891 et de 1892, en compagnie de mon élève, M. Jean Giraud, attaché en qualité de préparateur à ma chaire.

Digitized by Google

lieu, de schiste amphibolique à Dargoire, et de micaschiste à la Fouillouse. Outre ces caractères intrinsèques et exclusifs des moraines, trois ordres de faits, qui ne peuvent s'expliquer autrement, viennent confirmer le résultat de nos études.

Ce sont : 1° La traînée de blocs Cellieu-Saint-Martin en Coailleux ; 2° les tiges debout, découvertes par M. Grand'Eury près de la Fouillouse ; 3° les alternances de brèches, poudingues et grès de Valfleury et de la Fouillouse. Relativement au premier ordre de faits, nous avons constaté que l'amas morainique de Saint-Martin en Coailleux, improprement dénommé *brèche granitique*, sur la Carte d'étude du bassin houiller de la Loire, de M. Grand'Eury, a exactement la composition lithologique de la brèche de Cellieu. Il est formé de volumineux blocs fragmentaires de granite à grands cristaux d'orthose de $0^m,1$ de long de porphyre quartzifère gris à gros dihexaèdres de quartz et de blocs ou de tables anguleuses de granulite, de quartz filonien, de gneiss ou de micaschistes variés. On constate aussi la même proportion relative de ces roches. L'identité absolue des deux amas démontre qu'on a affaire à une réelle traînée glaciaire. Il en est de même des calamites de la Fouillouse aux racines fixées dans le grès et dont les tiges brisées pénètrent dans la brèche, phénomène observable seulement dans les régions occupés par les glaciers. De même aussi des alternances si curieuses de Valfleury, à la base nord du mont Crépon et de la Fouillouse, dont les détails des assises ne peuvent s'expliquer que par les alternatives d'avancement et de recul d'un glacier.

Nous sommes arrivés aux mêmes conclusions pour les brèches de Commentry, si nettement glaciaires sur les talus de la route des Chavais et de la Torche, ce qui nous force à rejeter l'hypothèse bien connue des deltas fluvio-lacustres ; pour les brèches du ravin du Cluzeau et de la Garde, dans le bassin de Maulne ; pour celles d'Épinaç

Digitized by Google

qui forment le bourrelet compris entre Ladrée et Ressile, en face du puits Hottinguer ; pour celles enfin de Brassac et de Langeac.

II.

Sur la géogénie et la stratigraphie des bassins houillers de la France centrale.

La découverte de l'origine glaciaire des brèches houillères de la France centrale entraîne avec elle des conséquences inattendues, qu'il me semble indispensable de mettre en lumière.

En premier lieu, si l'on examine le mode de formation du terrain houiller dans cette région spéciale, on voit, par l'examen des assises, que ce mode est incompatible avec la théorie des deltas fluvio-lacustres, émise il y a peu d'années par M. Fayol ; tandis qu'il s'accorde bien avec celle de M. Grand'Eury, qui en est complétée et vivement éclairée. En réalité, nos bassins houillers ne sont autre chose que des lambeaux, plus tard soumis à des plissements et à des failles, de formations d'origine glaciaire et alluvio-glaciaire, ce qui n'exclut pas, du reste, l'existence à divers niveaux de lits tourbeux formés sur place, et intercalés dans les assises de véritable transport.

En second lieu, cette découverte fait naître des problèmes variés, dont mes études permettent déjà de faire entrevoir la solution. Ces problèmes sont les suivants :

1° Quelle était la cause des glaciers houillers ?

2° Quels en étaient les centres de dispersion ?

3° Quelle était pour chaque bassin leur direction ?

4° Enfin, quel est l'âge relatif précis des brèches ?

La cause de l'apparition de ces glaciers réside dans la création, au début de la période houillère supérieure, de massifs alpestres, faisant partie de cette chaîne que M. Mar-

Digitized by Google

cel Bertrand a désignée, il y a peu d'années, sous le nom de *chaîne hercynienne*, et dont la formation a eu pour résultat d'exhausser l'Europe centrale et occidentale, et de déplacer l'océan carbonifère, comme la chaîne des Alpes, à la fin de l'époque myocène, a chassé la mer helvétienne. Dans les deux cas, ces mouvements orogéniques formidables ont été accompagnés d'un prodigieux développement de l'activité interne du globe, qui a semé l'Europe de volcans porphyriques à l'époque permo-carbonifère, et de volcans trachytiques et basaltiques vers la fin de l'époque tertiaire. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que des glaciers houillers et permiens aient pu se produire, puisque cette époque ancienne a vu se réaliser les conditions qui ont permis, à une époque plus récente, l'établissement de glaciers pliocènes et quaternaires.

L'inventaire lithologique des brèches, relevé patiemment dans chaque bassin, permet de retrouver l'emplacement de ces massifs aujourd'hui effacés, en même temps que la direction suivie par les fleuves de glace.

Nous pouvons déjà affirmer que, pour le bassin de Saint-Etienne en particulier, les glaciers arrivaient du nord, c'est-à-dire de la direction actuelle de Riverie. Notre conviction s'est formée par l'étude attentive des nouvelles cartes de la région, publiées par M. Termier et par M. Michel-Lévy. La feuille de Lyon seule offre la série complète des roches engagées dans les brèches et spécialement des porphyres et porphyrites variés que l'on y recueille, tandis que ces derniers manquent dans la feuille de Saint-Etienne.

Age relatif des brèches. — Nous distinguons dans le mont Crépon deux zones superposées, savoir : 1° la zone située à la base, bien visible au nord, c'est-à-dire à Valfleury, formée, sur une épaisseur de 50^{m} environ, par les alternances de brèches, de poudingues et de grès, à nombreuses empreintes de plantes, telles que des Sigillaires gigantesques, par exemple. Cette zone correspond, à notre avis, à la

Digitized by Google

formation complète de Rive-de-Gier et de la Fouillouse, et elle doit se continuer sous la gratte de Saint-Chamond, puisque l'un des niveaux de brèche, celui de Cellieu, réapparaît à Saint-Martin-en-Coailleux; 2° la seconde zone, exclusivement glaciaire, superposée à celle-ci et qui se poursuit jusqu'au sommet du mont Crépon, avec une épaisseur de 200^{m} environ. Il nous paraît donc très justifié de considérer la gratte stérile de Saint-Chamond (*sensu lato*) comme formée d'alluvions subordonnées à la moraine génératrice du mont Crépon qui forme cette deuxième zone. Ce maximum correspond, dans la classification botanique de M. Grand'Eury, au temps écoulé entre la zone des Sigillaires et celle des Cordaïtées.

Or, c'est à ce niveau exact que se rencontrent soit d'énormes brèches, soit de puissantes alluvions stériles, offrant parfois dans leur sein des blocs erratiques gigantesques, à Epinac, à Blanzy, à Brassac et Langeac, à Commentry et dans d'autres bassins. Le maximum de puissance, d'extension ou de permanence de ces glaciers houillers s'est donc produit à la même époque dans ces divers bassins. Il en résulte ce fait capital et désormais mis hors de doute, que tous ces bassins houillers sont synchroniques, que leur formation a été simultanée, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par le plus ou moins d'épaisseur des couches supérieures, enlevées plus tard par l'érosion. C'est là, à notre avis, le résultat d'ordre stratigraphique le plus important de nos recherches, que celui de la substitution de ce puissant niveau stérile de cette barre glaciaire, aux zones végétales établies par les magnifiques travaux botaniques de M. Grand'Eury pour la classification du terrain houiller supérieur de la France centrale.

Ces zones végétales, en effet, dont les rapports avec les variations offertes par le milieu ambiant, chaleur, degré d'humidité, etc., sont encore ignorés, dont la succession est impossible à expliquer au point de vue philosophique,

Digitized by Google

par l'évolution (car on ne conçoit pas la possibilité de transformer une Sigillaire en Cordaïtée, celle-ci en Fougère, et une Fougère en Calamodendron), dont la valeur stratigraphique est, par suite, purement empirique; ces zones, dis-je, ne sauraient être mises en balance, comme critérium chronologique, avec un horizon glaciaire de cette importance, évidemment synchronique dans tous les bassins d'une région aussi peu étendue que le Plateau Central.

Ainsi, nous sommes amené à synchroniser, malgré les différences dans les éléments végétaux, si habilement constatées par M. Grand'Eury, les couches de Rive-de-Gier, Valfleury et la Fouillouse, celles d'Epinac, du Colombier et du Marais à Commentry, de la Combelle et de Chalède, dans les bassins de Brassac et de Langeac, qui ont toutes précédé la formation glaciaire dans son maximum d'extension. Nous synchronisons aussi, et pour des raisons analogues, les couches supérieures au grand niveau stérile, telles que celles de Saint-Etienne, du Grand-Moloy et de Sully, celles de Blanzy, le terrain houiller de Meaulne supérieur à la brèche, enfin les couches de Brassac et de Marsange.

Nous n'hésitons pas davantage à paralléliser la grande couche de Commentry, avec les trois zones de Saint-Etienne; mais, en raison de l'importance de cette dernière question, nous en réservons l'exposé et la justification pour une prochaine communication.

III.

Sur le synchronisme des bassins houillers de Commentry et de Saint-Etienne et sur les conséquences qui en découlent.

L'âge relatif du bassin houiller de Commentry doit être fixé par la comparaison de sa flore avec celle du bassin de Saint-Etienne, type reconnu du houiller supérieur, depuis

Digitized by Google

la publication du bel ouvrage de M. Grand'Eury, et par l'étude des variations que présentent, dans la succession des assises, les espèces communes aux deux bassins. C'est la non-application de la méthode fondée par W. Smith en Angleterre et par Alex. Brongniart en France, contrôlée et perfectionnée par plus de soixante-dix ans de recherches dans l'univers entier, qui a fait méconnaitre l'âge du bassin de Commentry par les savants auteurs de la flore fossile de Commentry.

Comme préliminaire à cette étude, j'ai dû dresser un Tableau complet de la répartition de la flore de Saint-Etienne, suivant les neuf étages dans lesquels M. Grand'-Eury a subdivisé ce bassin. La flore de Commentry se compose de 210 espèces, sur lesquelles une centaine se retrouvent à Saint-Etienne, abstraction faite de la flore de Rive-de-Gier. Ce nombre nous donne une proportion de près de 50 pour 100 d'espèces communes aux deux bassins, largement suffisante pour le but que nous poursuivons. La nature particulière de l'exploitation dans ce bassin a fait que cette flore se trouve naturellement groupée en florules distinctes, réparties à diverses hauteurs dans la grande couche et ses dépendances. Pour bien comprendre la dissémination de ces florules, nous rappellerons brièvement l'anatomie du terrain houiller de Commentry.

« A l'Est, la grande couche est subdivisée en trois veines par l'intercalation d'un banc de grès très fossilifère dit le *banc des Roseaux*, et un au-dessus par un autre banc constitué par une brèche stérile dite le *banc des Chavais*, d'origine glaciaire, comme la roche Sainte-Aline.

» A l'Ouest, la grande couche perd son unité et elle se subdivise en six ramifications séparées par des lits de schistes. Le banc des Chavais n'existe plus ; celui des Roseaux a également disparu, mais il est remplacé par un autre banc dit *banc de l'Ouest*, également fossilifère. Le toit recouvre uniformément la grande couche. A la base,

Digitized by Google

le mur gréseux sépare la grande couche de la brèche glaciaire de Sainte-Aline. »

Les florules diverses dont l'ensemble constitue la flore générale de Commentry sont les suivantes :

« Florule du mur, 3 espèces; florule du banc des Roseaux, 84 espèces; florule du banc de l'Ouest, 19 espèces; florule des schistes intercalés dans la seconde ramification, 43 espèces; florule du toit, 75 espèces. »

Examinant chaque florule séparément, nous avons considéré les espèces communes aux deux bassins et nous avons étudié leur répartition exacte dans la série des étages de Saint-Etienne. C'est ainsi que nous sommes arrivé à établir le synchronisme des diverses assises des deux bassins. Nous le formulons très brièvement ci-après, nous réservant de le développer ailleurs.

« A. Le toit de la grande couche et les schistes intercalés dans la deuxième coïncident par leur flore avec les étages moyen et supérieur de Saint-Etienne. La flore du toit a 34 espèces communes réparties ainsi : 15 dans la série d'Avaize, 19 dans l'étage des Rochettes, 28 dans la série de I à VII, 24 dans la VIII^{e}, 21 dans la série de IX à XII, 15 dans la série de XIII à XVI, 15 dans l'étage des grattes de Saint-Chamond, 6 dans l'étage intermédiaire, 7 dans l'étage de Rive-de-Gier. Le maximum des analogies correspond donc aux couches de Saint-Etienne allant de la XII^{e} à celle des Rochettés; c'est en effet le niveau du *Zygopteris pinnata* Gr.; du *Dory-Cordaites affinis* id.; des *Odontopteris minor* Brg. et *Genuina* Gr.; des *Dictyopteris Brongniarti* Gutb. et *Schützei* Roëm.; du *Tæniopteris jejunata* Gr., etc. Il en est de même de la flore des schistes de la deuxième qui offre 23 espèces communes avec Saint-Etienne.

» B. Le banc des Roseaux correspond exactement aux couches allant de la XIII^{e} à l'horizon siliceux de Grand'-Croix. Le maximum d'analogies est avec l'étage intermédiaire et celui des Cordaïtées de Saint-Chamond. Les

Digitized by Google

36 espèces qu'il a de communes avec Saint-Etienne se répartissent ainsi : 7 dans la série d'Avaize et la couche des Rochettes, 14 dans l'étage de la Ire à la VIIe, 11 dans la VIIIe, 10 dans la série de IX à XII. Si l'on envisage toute la série des couches de I à XII, c'est-à-dire tout l'étage moyen de Saint-Etienne, le chiffre des plantes communes est de 16; 11 se trouvent dans les couches de XIII à XVI, 12 dans l'étage des grattes, 19 dans le conglomérat proprement dit; 16 dans Rive-de-Gier, ou encore, si nous considérons l'épaisseur comprise entre Rive-de-Gier et le sommet des grattes, nous obtenons 31 espèces communes. C'est dans le banc des Roseaux, qui n'a que 2 espèces communes avec le toit, que se rencontrent la plupart des graines de l'horizon siliceux de Grand'Croix : les *Dicranophyllum*, une abondance extrême de débris de Cordaïtées et de Sphénoptéridées. C'est aussi le gisement du *Pecopteris arborescens* Sch., du *Lepidodendron Beaumontianum* Brg., du *Calamodendron striatum* Cotta, du *Lepidodendron Jarackzewski* Zeil., du *Pecopteris integra* And., et de beaucoup d'espèces nouvelles dont les affinités sont avec des plantes du houiller moyen. Ce caractère d'ancienneté relative est confirmé par l'examen comparatif avec les flores de Valenciennes et du Gard : c'est incontestablement une flore plus ancienne que celle du toit et qui s'oppose absolument à la fixation de l'âge de Commentry, soit dans l'étage des fougères, soit à plus forte raison, comme le veulent MM. Zeiller et Renault, à la partie supérieure de l'étage des Calamodendrées.

» C. La flore du banc de l'Ouest a 8 espèces communes avec Rive-de-Gier et Saint-Etienne, 9 avec Valenciennes et 7 avec Bessèges. Son caractère d'ancienneté relative est établi par *Pecopteris arborescens* Sch., *Lepidodendron Beaumontianum* Brg., *Lomatophloios macrolepidotum* Gold., *Lepidophloios Laricimus* Stern., *Knorria imbricata* id. de Rive-de-Gier, et par *Lepid. obovatum* Stern. et *L. Jarackzewski* Zeil., *Lepidostrobus Geinitzi* Sch.,

Digitized by Google

Pecopteris Bioti Brg., etc., qui rattachent cette flore à Valenciennes et à Bessèges. Les espèces communes qu'il offre avec le banc des Roseaux mettent le banc de l'Ouest au même niveau stratigraphique que ce dernier.

» D. Les grès du mur confirment les résultats exposés ci-dessus par la présence de *Calamites Artisi* Sauv., très voisin du *C. ramosus* et de *Nevropteris heterophylla* Brg., du houiller moyen. »

Le synchronisme général qui termine notre deuxième Note présentée à l'Académie des Sciences le 21 août 1893 se trouve ainsi justifié et précisé. Nous pouvons donc affirmer que tout l'ensemble des couches de Commentry comprises entre le banc des Chavais au sommet et le toit du Colombier à la base est synchronique de la portion du bassin de Saint-Etienne comprise entre la XXX^{e} couche et le toit de Rive-de-Gier, par conséquent synchronique du système supérieur du Mont-Crépon.

L'origine glaciaire des brèches variées de Commentry, établie par l'étude de leurs caractères intrinsèques, se trouve ainsi confirmée par la stratigraphie paléontologique.

A. JULIEN,
Professeur à la Faculté des Sciences.

(Extraits des *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences.*)

Digitized by Google

DISPOSITION SYSTÉMATIQUE

DES

DIATOMÉES D'AUVERGNE

(Suite.)

Nitzschia panduriformis var. *lucida* J. Br. et F. Hérib., page 163.
— *spectabilis* Ralfs, page 168.
Nitzschia socialis var. *basaltica* J. Br. et F. Hérib., page 166.
Surirella Bruni F. Hérib., page 177.
— *striatula* Turpin, page 178.
— — var. *Gautieri* F. Hérib. et J. Br., page 178.
Campylodiscus Thureti Bréb., page 182.
Periptera saxogallica J. Br. et F. Hérib., page 183.
Melosira Borreri Grun., page 184.
— — var. *ignimontana* J. Br. et F. Hérib., page 184.
— *Heribaudi* J. Br., page 190.
Coscinodiscus exasperans Roth, page 195.
— *pygmæus* J. Br. et M. Perag., page 193.
— *radiatus* Ehrb., page 194.

Telle est la série des Diatomées contenues dans le dépôt du puy de Mur; on voit qu'il renferme un mélange curieux d'espèces d'eau douce, d'eau saumâtre et surtout d'espèces exclusivement marines, telles que : *Coscinodiscus radiatus; Periptera saxogallica; Nitzschia socialis* et *panduriformis; Navicula bomboides, aquitaniæ, basaltæproxima Julieni; Striatella Girodi; Surirella Bruni, striatula* et sa variété *Gautieri,* etc., etc.

Les espèces et variétés déjà connues ne se rencontrent guère aujourd'hui que dans les mers tropicales; quant aux espèces nouvelles, on ne les trouve plus dans les eaux marines actuelles; mais, dans leurs dépôts mo-

Digitized by Google

dernes, on observe des formes voisines presque équivalentes :

Ainsi, le *Striatella Girodi* correspond au *Str. unipunctata* Ag. actuel; le *Tetracyclus decoratus*, au *Tetr. emarginatus* Ehrb.; le *Cocconeis molesta* y est identique à l'espèce actuelle des lagunes de Venise; le *Melosira Heribaudi* rappelle le *Melos. Westii* W. Sm., tel qu'il est dessiné par l'abbé de Castracane (Diat. des mers tropicales. — Chalenger); le *Surirella Bruni* offre, pour le réseau de sa striation, une bien singulière analogie avec le *Sur. gemma* Ehrb.; de même que le *Navicula basaltæproxima* touche au *Nav. elegans* W. Sm., etc.; toutes espèces marines ou saumâtres des côtes actuelles de la France.

Ces analogies remarquables rendent ce gisement fort intéressant et très instructif.

Le fait que le dépôt du puy de Mur s'est formé dans des lagunes où l'eau de mer et l'eau douce venaient jadis s'établir alternativement, reste incontestable, et les espèces très spéciales qui s'y rencontrent, et que l'on n'a pas encore trouvées ailleurs, indiquent aussi qu'il s'est formé dans des conditions toutes particulières de lumière, de salaison, de température et de profondeur de l'eau.

La nature marine de ces couches à Diatomées étant bien établie, il restait à résoudre la question délicate relative à leur formation.

C'est au profond savoir de notre éminent professeur, M. A. Julien, que la science géologique sera redevable de la solution lumineuse de ce beau problème.

Voici le résultat de ses savantes recherches, et tel qu'il a bien voulu me le communiquer :

Clermont-Ferrand, le 20 mai 1893.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vous m'avez fait l'honneur de me demander mon opinion sur l'origine des couches à Diatomées marines et saumâtres que vous avez si heureusement découvertes au puy de Mur, découverte très inattendue et qui jette un vif rayon de lumière sur un point spécial de la stratigraphie de notre Limagne tertiaire.

J'écarterai tout d'abord l'hypothèse, à mon avis très improbable, d'une colonie accidentelle rappelant les colonies de plantes salines qui rendent si intéressante la flore

Digitized by Google

actuelle de l'Auvergne. J'estime que les couches à Diatomées du puy de Mur, épaisses d'une dizaine de mètres environ, et dont vous avez reconnu et suivi les affleurements à tous les aspects de la montagne, constituent un réel niveau stratigraphique.

C'est un horizon saumâtre, puisque les précieuses algues siliceuses qu'il renferme forment un mélange intime d'espèces marines, d'espèces saumâtres et d'espèces d'eau douce. Il est par conséquent incontestable, aux yeux d'un géologue, que la mer a pénétré chez nous, pour y former ces assises, et qu'elle a ainsi introduit au milieu des couches lacustres un niveau de couches lagunaires, bien que l'on n'y ait pas encore découvert de fossiles marins autres que les Diatomées microscopiques en question, ce qui n'est, sans nul doute, qu'une affaire de temps et de persévérance dans les recherches.

Pour avoir la solution de ce délicat et difficile problème posé par votre curieuse et originale découverte, il faut répondre aux trois questions suivantes :

1° Quel est l'exact niveau stratigraphique des couches à Diatomées du puy de Mur et de celles qui en sont le prolongement encore hypothétique dans la Limagne, et qu'il faut y découvrir?

2° Où était la mer à cette époque?

3° Quelle direction a suivie le bras de mer partant de l'Océan, ou mieux la traînée de lagunes qui a atteint notre région lacustre?

Position stratigraphique. — Les couches à Diatomées appartiennent à l'Aquitanien supérieur. On sait que dans les bassins de la Seine et de la Loire, au nord du Plateau Central, l'étage aquitanien qui fait suite à l'étage tongrien (les deux étages ayant été formés dans le cours de la période oligocène) forme deux puissantes assises réunies sous le nom de « Calcaire de Beauce ».

L'assise inférieure que l'on désignait jadis sous le nom de « Calcaire du Gâtinais », créé par M. de Roys, est plus connue de nos jours sous celui de « Calcaire de Beauce inférieur ». Cette assise est représentée dans la Limagne par les couches à *Lymnœa pachygaster* et *Planorbis cornu*, qui débutent à la base par les couches saumâtres à *Potamides Lamarcki* et *Hydrobia Dubuissoni*. Ces premières couches à *Potamides* reposent sur les arkoses supérieures de la Limagne et sur les argiles sableuses du bassin d'Issoire, qui terminent l'étage tongrien.

L'assise supérieure est aussi connue sous le nom de « Cal-

Digitized by Google

caire à Hélices de l'Orléanais » ou de « Calcaire de Beauce supérieur ».

Elle a pour équivalent synchronique, dans la Limagne, le calcaire à *Helix Ramondi* et à Phryganes qui recouvre le calcaire à Lymnées. Or, c'est en plein calcaire à *H. Ramondi* que sont intercalées les couches à Diatomées. Elles appartiennent donc, comme je vous le disais plus haut, à l'Aquitanien supérieur.

Permettez-moi d'ajouter quelques notions de plus aux précédentes, notions qui ne seront pas inutiles pour la discussion qui va suivre.

Au-dessus de l'Aquitanien, apparaissent dans la vallée de la Loire, principalement dans la forêt d'Orléans, des sables ferrugineux d'origine fluviatile, puis des marnes qui les dépassent transgressivement et sont, à leur tour (en faisant abstraction des sables azoïques de la Sologne), recouvertes par les dépôts coquilliers marins, ou faluns de la Touraine. Les sables ferrugineux et les marnes forment l'étage Langhien ou Burdigalien, nom proposé tout récemment par M. Depéret, professeur à la Faculté de Lyon. C'est dans cet étage qu'apparaissent pour la première fois, en France, les deux grands genres de Pachydermes, *Dinotherium* et *Mastodon*, associés à beaucoup d'autres vertébrés, comme à Neuville-aux-Bois, par exemple, dans les sables, ou Montbuzard, dans un calcaire compact, passant latéralement aux marnes de l'Orléanais. C'est à la base de ces marnes que l'abbé Bourgeois, de célèbre mémoire, a découvert, dès 1867, un très intéressant gisement de coquilles fossiles parmi lesquelles la *Melania aquitanica*. C'est celui de Suèvres, entre Mer et Blois. Cet étage langhien existe aussi dans la Limagne. A Gergovia, ce sont des marnes remplies de *Melania aquitanica*, de *Melanopsis Hericarti* et d'*Unios*, etc. Ces coquilles ont été signalées depuis longtemps par M. Bouillet, qui les avait faussement assimilées à *Melania inquinata* et *Melanopsis buccinoidea* de l'Eocène inférieur, et qui les considérait également à tort comme ayant vécu dans un lac détruit par la sortie du basalte de Gergovia. Ce sont des coquilles exclusivement fluviatiles, qui témoignent par leur présence de l'exhaussement définitif de la Limagne, après la disparition du lac Léman, extension dans nos régions du lac de Beauce, au sein duquel s'étaient déposées les couches aquitaniennes.

Cet étage est aussi représenté par un lambeau subsistant au puy de Mur. C'est un dépôt de sables fluviatiles à

Digitized by Google

stratification entrecroisée, de quelques mètres d'épaisseur, et qui se trouve intercalé entre les calcaires à *Helix Ramondi* et à Phryganes et le manteau de basalte qui l'a conservé en le protégeant contre l'érosion.

Voyons maintenant la composition de l'Aquitanien, au midi du Plateau Central, dans l'Agénais et le Bordelais.

L'Aquitanien des environs d'Agen est depuis longtemps classique. Il forme également deux puissantes assises. L'assise inférieure, reposant sur la mollasse tongrienne de l'Agénais, est le calcaire blanc dit de « l'Agénais », équivalent du calcaire de Beauce inférieur, ou du calcaire à Lymnées d'Auvergne. Au-dessus se développe l'assise supérieure ou calcaire gris de l'Agénais, à *Helix Ramondi*. Mais cette dernière assise est intercalée entre deux couches d'argile marine à *Ostræa aginensis*, l'inférieure la séparant du calcaire blanc et la supérieure du calcaire de l'Armagnac, qui se développe surtout dans le Gers, où il renferme deux gîtes fossilifères célèbres : celui de Sansan, à 10 kilomètres au sud d'Auch, qui renferme la même faune que les sables de l'Orléanais, et qui a été illustré par les travaux de Lartet; et celui, plus méridional, de Simorre, qui renferme dans des sables la faune de Montabuzard. Ce calcaire lacustre de l'Armagnac appartient donc à l'étage Langhien, ainsi que les faluns marins de Léognan, qui se déposaient simultanément dans un golfe échancrant à l'ouest le bassin de la Gironde.

Enfin, dans le Bordelais, le calcaire gris d'Agen est remplacé par des faluns coquilliers marins. Ce sont les faluns de Bazas, de Lariey, de Saint-Avit, etc., déposés dans un golfe aquitanien qui a envahi à deux reprises l'Agénais et y a déposé ces argiles ostréennes que nous avons signalées à la base et au sommet du calcaire gris à *Helix Ramondi*.

Ces notions élémentaires rappelées, nous sommes confirmés dans l'attribution des couches à Diatomées du puy de Mur, au niveau supérieur de l'Aquitanien. Ces couches sont synchroniques du calcaire de Beauce supérieur, du calcaire gris d'Agen, des faluns de Bazas.

Voyons maintenant la seconde question :

Où était la mer à cette époque?

Dans le nord et l'ouest du Plateau Central, les terres émergées depuis le retrait de la Mer Tongrienne qui y avait déposé les sables d'Etampes et de Fontainebleau, ne laissent voir aucune trace de son retour pendant la durée de l'Aquitanien. Le calcaire de Beauce, à part le niveau

Digitized by Google

d'Ormoy, vers la base, est franchement lacustre. Ce n'est que dans le Midi que ces traces apparaissent. La mer, en effet, y a pénétré sur trois points : à Bazas, comme nous l'avons vu quelques lignes plus haut; à Fontcaude, près de Montpellier, et à Carry-le-Rouet, près de Marseille.

FALUNS DE BAZAS. — L'Océan pénétrait en golfe dans le bassin de la Gironde et y a laissé de riches dépôts coquilliers. C'est dans leur sein que l'on recueille : *Ostræa aginensis; Pyrula Lainei; Cerithium Serresi; C. bidentatum; Turritella Desmaresti; Arca cordiiformis,* etc.

MARNES BLEUES DE FONTCAUDE. — A Fontcaude, à quelques kilomètres à l'ouest de Montpellier, affleurent des marnes bleues qui renferment : *Potamides plicatus, Potamides margaritaceus, Id. papaveraceus, Pyrula Lainei,* etc., du même âge que les faluns de Bazas, et qui ont été déposées en ce point, non plus par l'Océan, mais par la Méditerranée aquitanienne.

CARRY-LE-ROUET. — A Carry-le-Rouet et au cap Couronne, à une faible distance à l'ouest de Marseille, existent également des faluns aquitaniens d'une extraordinaire richesse fossilifère. Ils n'ont pas livré moins de 200 espèces aux recherches de MM. Matheron, Gourret, Fontannes et Depéret, qui les ont successivement étudiés. On distingue dans leur puissante épaisseur trois assises superposées : à la base, des sables et marnes gréseuses à *Pecten subpleuronectes,* reposant sur les couches tongriennes; au milieu, ce sont des couches saumâtres à *Potamides, Cyrènes* et *Corbules.* D'après MM. Fontannes et Depéret, ces deux assises correspondraient à l'Aquitanien inférieur. Enfin, une troisième et dernière assise, correspondant aux faluns de Bazas et au calcaire de Beauce supérieur, est formée par une mollasse jaune et rouge exclusivement marine, renfermant : *Turritella quadriplicata, Pyrula Lainei, Ostræa aginensis, Cytherea undata,* etc., en un mot, toute la faune de Bazas.

Nulle autre part, en France, on ne connaît de dépôts marins aquitaniens. Par conséquent et sans doute possible, c'est d'un de ces trois points qu'a dû partir le bras de mer ou la série de lagunes qui a pénétré jusque dans le cœur du Plateau Central. C'est la dernière question qui reste à examiner.

Quelle direction a suivie le bras de mer partant de l'Océan aquitanien?

Ce bras de mer venait-il d'Agen, de Fontcaude ou de Carry-le-Rouet?

Digitized by Google

Examinons successivement chacun de ces points. Et d'abord, on peut affirmer qu'il ne venait pas d'Agen et que ce n'est point le golfe de Bazas qui a pénétré dans la Limagne. En effet, les argiles marines à *Ostræa aginensis* qui séparent le calcaire blanc de l'Agénais du calcaire gris, ou qui recouvrent le calcaire gris et le séparent du calcaire langhien de l'Armagnac, disparaissent rapidement à une faible distance au nord d'Agen.

D'après M. G. Vasseur (1), « cette argile si fossilifère à » Prayssas, passe latéralement à une marne sans fossile, » puis à un calcaire blanc-jaunâtre qui se soude au calcaire » supérieur de l'Agénais pour former les escarpements de » Brios. Plus au nord, à la montée de Saint-Pierre (La- » cène), entre Laugnac et Sainte-Colombe, on peut cons- » tater que toute trace d'argile a disparu; les deux cal- » caires se confondent en une seule masse où il n'est plus » possible d'établir aucune division.

» Les modifications de facies que je viens d'indiquer ne » sont pas particulières aux environs de Laugnac; elles se » reproduisent également et d'une façon très constante » dans la région qui s'étend de Laparade (rive droite du » Lot) vers Saint-Antoine, Hautefage et La Roque-Tim- » baut.

» Au nord et à l'est de la partie de l'Agénais devenue » classique en raison des divisions géologiques bien dis- » tinctes qu'elle présente, il existe donc une deuxième » zone très différente de la première, et caractérisée par » la réunion de toutes les assises aquitaniennes en une » seule masse de calcaire d'eau douce ».

Nous avons voulu donner, malgré sa longueur, cette citation de notre savant collègue et ami, parce que ses recherches si minutieuses et si sagaces ont établi le rivage au nord d'Agen, du golfe aquitanien de Bazas. Le bras de mer qui a pénétré dans le Plateau Central n'a pu venir du Sud-Ouest.

Ce bras de mer venait-il de Fontcaude?

Pas davantage; il est vrai qu'on ne connaît pas le rivage septentrional du golfe aquitanien de Montpellier, mais il suffit de jeter les yeux sur la Carte géologique de France pour s'assurer qu'un bras de mer, se dirigeant de Fontcaude vers le Plateau Central, aurait dû passer par Sommières et Alais, où l'Aquitanien est largement représenté.

(1) Contribution à l'étude des Terrains tertiaires du Sud-Ouest de la France (1891), page 5.

Digitized by Google

Or, d'après les belles études de M. Fontannes (1), dans le bassin de Sommières les calcaires à *Helix Ramondi* n'offrent rien de saumâtre. Il en est de même dans la région d'Alais et de Barjac, en un mot dans tout le Gard et l'Ardèche méridionale.

L'Aquitanien exclusivement terrestre ou lacustre de ce bassin est formé à la base : de 20 à 25 mètres d'argile grise ou rougeâtre, de couches ligniteuses et des couches de Salindres à *Acerotherium incisivum* et *Cyclostoma antiquum*. Ces argiles sont surmontées par 70 à 80 mètres de conglomérats à éléments calcaires, d'argile sableuse, bariolée, et du grès mollassique d'Alais à *Chamœrops Dumasi*.

Ainsi, rien de marin, et il faut chercher ailleurs.

Reste enfin le golfe de Carry-le-Rouet. Ce golfe ne pénétrait pas dans l'intérieur du bassin du Rhône et ses rivages se confondaient pour ainsi dire avec le rivage actuel de la Méditerranée en ce point. Mais si la mer n'allait pas plus loin, il faut ajouter que la vallée du Rhône formait à cette époque une terre basse, mal protégée par un fragile cordon de dunes contre les empiètements de la Méditerranée, et maintenue sous sa dépendance. Ce sont, en effet, les belles et récentes études du regretté Fontannes qui nous ont révélé que, depuis Marseille jusqu'à Lausanne, la vallée aquitanienne du Rhône a été soumise à un régime sinon franchement marin, du moins nettement saumâtre.

L'étage aquitanien fait défaut dans le Haut-Comtat, mais en revanche il est très développé dans la Provence et le Dauphiné. Il existe aussi une autre lacune plus au nord, qui va du bassin de Crest à la Suisse; mais tous les bassins où les couches de cet horizon sont visibles et accessibles à l'étude ont offert un caractère lagunaire et saumâtre démontré par l'abondance des Potamides, des Cyrènes et des Hydrobies associés à l'*Helix Ramondi*, à la *Lymnœa pachygaster* et à d'autres mollusques terrestres ou d'eau douce.

Les principaux bassins ou lambeaux dispersés sur cette vaste étendue, à partir de Carry-le-Rouet, sont ceux d'Aix, d'Apt et Manosque en Provence, et ceux de la Garde-Adhémar, de Valaurie, de Réauville et de Crest, dans le Dauphiné. Dans les bassins de Provence dominent le *Potamides microstoma* et l'*Hydrobia Dubuissoni*, fossiles émi-

(1) Le groupe d'Aix dans le Dauphiné, la Provence et le Bas-Languedoc (1885).

Digitized by Google

nemment saumâtres, associés à *Neritina aquensis*, *Helix Ramondi* et *Lymnœa pachygaster*.

Il en est ainsi à Aix, à Pertuis, à Manosque.

Dans les bassins du Dauphiné, c'est le *Potamides Granensis*, très voisin du *margaritaceus*, qui domine au contraire.

Il en est ainsi à la Garde-Adhémar, à Valaurie, à Réauville et dans le bassin du Crest, dans la Drôme ; et dans toutes ces localités, ce *Potamides Granensis* est associé à *Helix Ramondi* et autres fossiles de l'Aquitanien supérieur.

Il en est de même en Suisse.

On sait que la mer Tongrienne, venant du Nord, a pénétré par la vallée du Rhin jusqu'en Suisse, établissant ses rivages entre Bâle et Berne. Les dépôts aquitaniens qui succèdent ont été subdivisés, par les géologues de ce pays, en trois assises superposées dont l'ensemble est connu sous le nom de « Mollasse d'eau douce inférieure ». L'assise inférieure est constituée par le grès de Rallingen, sur les bords du lac de Thoune ; l'assise moyenne est une mollasse à *Helix rugulosa ;* l'assise supérieure est une mollasse lignitifère et gypsifère. Cette dernière, près de Lausanne, renferme des Néritines, *Helix Ramondi*, *Planorbis solidus*, *Lymnœa subovata*, *Anthracotherium*, etc. Mais à Monod et à Rivaz, dans le canton de Vaud, aux Hohe-Rhonen, la mollasse à lignite renferme des coquilles saumâtres telles que des Cyrènes et des Mélanopsides.

Ainsi, en résumé, l'Aquitanien n'est saumâtre que dans l'Est et le Sud-Est de la France, de Marseille au canton de Vaud, c'est-à-dire dans toute la région comprise entre le Plateau Central et les Alpes qui, à cette époque, n'existaient pas encore. Il est donc probable que nos formations saumâtres, n'ayant jamais eu de relations avec la mer d'Agen ou de Montpellier, sont une dépendance des dépôts lagunaires de la région du Rhône et doivent en être considérés comme l'extension dans notre pays.

Je suis persuadé que cette origine s'imposera, au moins dans l'état actuel de la science.

Mais il reste une autre question à se poser, une dernière enquête à faire.

Comment la mer a-t-elle pu pénétrer dans le cœur du Plateau Central, protégé qu'il était contre son invasion par le double barrage des montagnes du Lyonnais et du Vivarais et par celles du Forez ?

C'est à cette dernière question, mon cher et savant Con-

Digitized by Google

frère, que je dois vous répondre et que je dois vous montrer très succinctement la possibilité de cette intervention.

Le Plateau Central, tel qu'il se développe aujourd'hui sous nos yeux avec ses chaînes de montagnes, ses volcans élevés, ses vallées profondes, n'existait pas à l'époque oligocène; la notion de bassins lacustres disséminés à la surface de ce Plateau, sans liaison entre eux, enfermés de toute part entre des rivages, le plus souvent escarpés et en falaises, a disparu de la science depuis une douzaine d'années. J'ai démontré, le premier, que les soi-disant bassins tertiaires de la France centrale n'étaient que des plis synclinaux, restes épars d'une formation plus étendue qui couvrait jadis la majeure partie de cette belle région, le reste ayant été enlevé par dénudation.

Vous pouvez vous reporter pour l'examen architectonique de nos bassins à l'étude que j'ai publiée dans l'Annuaire du Club alpin français pour 1880, sous le titre : « La Limagne et les bassins tertiaires du Plateau Central, structure géologique, architecture, climat, faune et flore », accompagnée de trois coupes géologiques. Cette étude démontrait nettement le plissement qui a amené la séparation du bassin de la Limagne de celui d'Issoire, d'une part, le grand plissement de la Limagne elle-même, conséquence de la formation des Alpes et du Jura, à la fin de l'époque miocène.

Et je terminais ainsi (1) :

« Je ne puis m'empêcher de voir dans ces deux vallées » de la Loire et de l'Allier deux immenses plis concaves » séparés et limités à l'Ouest et à l'Est, par des plis con» vexes dont le plus oriental forme la chaîne des Cé» vennes; le pli central, le Forez; le plateau du Puy-de» Dôme le pli occidental, et synchroniques de la forma» tion des Alpes.

» Cette conception qui nous représente la structure du » Plateau Central sous un jour bien différent de celui sous » lequel on est habitué à le voir, est nouvelle à coup sûr » dans la science; l'avenir en démontrera, je l'espère, le » bien fondé. »

Cet avenir est arrivé, ces vues nouvelles résultant des coupes que j'avais établies dans la Limagne ont subi l'épreuve du contrôle et sont entrées définitivement dans le domaine de la science. Mes recherches ont été continuées dans ce sens par M. Michel Lévy, dans le Lyonnais et le

(1) Annuaire du Club alpin (1880), page 470.

Digitized by Google

Beaujolais, et les résultats auxquels ce savant est arrivé n'ont fait que confirmer et étendre les miens propres (2).

Votre découverte de couches à Diatomées marines dans notre Aquitanien en est une nouvelle et éclatante confirmation. A cette époque, le Plateau Central offrait une vaste étendue de terres basses, sans reliefs élevés, sans chaînes de montagnes ni volcans dont l'activité intimement liée aux phénomènes orogéniques qui ont amené la création des Alpes, ne s'est produite que plus tard. La moindre oscillation mettait nos régions du Centre en communication facile avec le reste de la France; c'est ainsi qu'au début du dépôt de nos arkoses tongriennes, le lac de Reignat et de Montaigut-le-Blanc était en relation avec l'Ardèche et le Gard; les mêmes mollusques, tels que *Striatella Barjacensis*, *Nystia Duchasteli*, etc., pullulent dans les deux stations et, comme ce sont des coquilles saumâtres, les lagunes du Midi de la France pénétraient, en conséquence, jusque dans le bassin d'Issoire.

A une époque plus récente, à la base de l'Aquitanien, une nouvelle traînée de lagunes saumâtres se poursuivait depuis les environs d'Etampes et d'Ormoy jusqu'au delà du Cantal. Ce sont les couches à *Potamides Lamarcki* et *Hydrobia Dubuissoni* qui se continuent sur cette vaste étendue sans autres interruptions que celles produites par les érosions. Il n'est donc pas, en définitive, surprenant que le même fait se soit reproduit pour la troisième fois pendant l'Aquitanien supérieur, à l'époque de l'*Helix Ramondi*, et il paraît bien, par la discussion qui précède, que l'invasion s'est faite par l'Est ou le Sud-Est. Voici un dernier argument. Au-dessus des couches saumâtres à *Potamides granensis* et *Helix Ramondi* du bassin de Crest, au sud de Valence, existe à Autichamp une marne tourbeuse à *Melanopsis Hericarti*. C'est une marne langhienne qui correspond soit aux marnes à *Mélanies* et *Melanopsis* de Gergovia, soit aux sables fluviatiles du même âge du puy de Mur. Les deux coupes faites dans les deux pays sont donc identiques. Or, en étudiant avec la plus grande attention les spécimens de *Melanopsis* que je possède de Gergovia, et les comparant aux figures de *M. Hericarti* publiées par Fontannes, qui a créé l'espèce, il m'est impossible de saisir la moindre différence. Ainsi, l'identité de nos couches du puy de Mur avec celles du Valentinois se poursuit de l'Aquitanien supérieur au Langhien inclusi-

(2) B. S. G. F. 3e série, t. XVI.

Digitized by Google

vement. L'identité des deux Melanopsides indique, en effet, entre les deux régions, des relations qui viennent confirmer celles que je crois avoir démontrées pour l'Aquitanien supérieur.

Il me reste, cher et savant Confrère, après cette consultation un peu longue peut-être, à vous féliciter de votre belle découverte et à inviter tous les amateurs de géologie de notre beau pays d'Auvergne à se lancer dans la carrière à votre suite et à poursuivre l'extension de cette curieuse et intéressante enclave d'origine saumâtre dans les collines de la Limagne, partout où existe l'horizon de l'*Helix Ramondi*. Mais ce ne sont pas les Diatomées seules qu'il faut y découvrir. Il faut aussi rechercher les coquilles telles que les Potamides et les Cyrènes qui caractérisent les formations de cette nature et dont les géologues sont plus habitués à se servir que des microscopiques algues à test siliceux dont vous poursuivez du reste l'étude avec tant de zèle et de vraie science.

Votre très dévoué Confrère,

P.-A. JULIEN,

Professeur de Géologie et de Minéralogie à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

NOTE ADDITIONNELLE.

Pendant l'impression des lignes qui précèdent, mon appel a été entendu. M. Jean Giraud, préparateur de Géologie à la Faculté des Sciences, est allé, le 18 juin, au puy de Mur pour visiter les couches à Diatomées marines, et il a été assez heureux pour découvrir, ce même jour, non-seulement des Hydrobies, *innombrables et certainement connues sous un autre nom de nos devanciers, MM. Lecoq et Bouillet, par exemple, mais encore des* Cyrènes, *qui n'y ont jamais été signalées. M. J. Giraud a eu l'obligeance de me montrer, ainsi qu'au Frère Héribaud, ces fossiles qui ont été déposés par lui dans les collections géologiques de la Faculté des Sciences.*

A. JULIEN.

Digitized by Google

DÉPOT D'AUXILLAC

PRÈS DE MURAT (CANTAL).

Le dépôt lacustre d'Auxillac, d'après les renseignements que je dois à l'amabilité de M. Bouhard et à mes confrères de Murat, paraît avoir une épaisseur d'une douzaine de mètres et plusieurs hectares d'étendue.

Ce vaste dépôt, situé à une altitude de 1,100 mètres environ et à 1,500 mètres du village d'Auxillac, est connu dans le pays sous le nom de *Terre-Blanche*, dénomination de la propriété à laquelle il appartient.

A certains endroits, les couches sont traversées par des bancs d'humus mélangés de cailloux basaltiques; sur d'autres points, on trouve des bancs composés de petits fragments de basalte qui paraissent avoir été roulés.

Il est évident que les Diatomées se sont développées dans un ancien lac et dans des conditions particulièrement favorables à leur multiplication, ainsi que le témoignent l'étendue et l'épaisseur du dépôt.

Les éruptions volcaniques, survenues après sa formation, ont dû, en changeant la configuration du sol, dessécher le lac et faire jaillir, à une petite distance de là, les sources qui l'alimentaient, comme le prouvent les terrains tourbeux et très humides qu'on remarque le long de la route de Murat à Auxillac.

C'est à M. Marcelin Boule, docteur ès-sciences naturelles et attaché au Muséum, que je suis redevable du premier échantillon de ce beau gisement, échantillon qu'il avait reçu lui-même de M. Bouhard.

Je dois aussi, à M. Bouhard, plusieurs envois pris sur les principaux points de la surface et à différentes profondeurs.

Les matériaux nombreux et variés que j'ai reçus, m'ont permis de constater que ce gisement est extrêmement variable, suivant la profondeur. C'est ainsi qu'un échantillon pris à 5 mètres, s'est trouvé presque exclusivement formé par le *Melosira canalifera* J. Br. et F. Hérib. *nov.*

Un autre, provenant d'une profondeur de 7 mètres, ne contient guère que le *Cyclotella Iris* J. Br. et F. Hérib. *nov.*

Digitized by Google

Ailleurs, les fragments observés comprennent un mélange confus d'un assez grand nombre d'espèces.

Aussi, le diatomiste qui se bornerait à l'examen d'un seul échantillon, n'aurait qu'une idée très incomplète de la richesse du gisement.

Voici la liste des Diatomées d'Auxillac, dressée d'après l'observation d'une vingtaine de slides, faits avec des materiaux pris sur les principaux points, et dont douze ont été examinés par M. le professeur J. Brun :

Cocconeis Pediculus Ehrb., page 43.
— — var. **rotunda** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (1).
Se distingue du type par sa forme presque circulaire.
Cocconeis Placentula forma **minor** J. Br. et F. Hérib. *nov.*
Comparées à celles du type, les dimensions de cette forme sont extrêmement réduites.
Cocconeis trilineata M. Perag. et F. Hérib., page 47.
Cocconeis speciosa Greg. var., page 46.
Achnanthes lanceolata Grun. var. **elliptica** Cl. (Diat. Find. pl. 3, fig. 10. — 1892).
Rhoicosphenia curvata Grun., page 51.
Gomphonema capitatum Ehrb., page 53.
— *subclavatum* Grun., page 55.
— *olivaceum* Ehrb., page 61.
— *intricatum* var. **dichotoma** Grun. (V. H. S. pl. 24, fig. 30 et 31).

Gomph. cantalicum J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 11, 12 et 13).

Valve lancéolée, en forme de massue très allongée. Stries granulées, très faiblement convergentes vers le centre; au nombre de 10 en 10μ. Une longue ligne de démarcation dans l'épaisseur des stries les coupe en deux sur chaque côté de la valve. Longueur 160 à 225μ. Largeur moyenne 32μ. Les crochets du point d'attache du pédicelle, vus du côté connectif, sont toujours assez distants l'un de l'autre (fig. 11. *d*).

Notre espèce n'a de rapport qu'avec le *Gomph. Herculanum* Grun. (V. H. S. pl. 23, fig. 2), d'origine américaine, mais celui-ci est plus petit, plus ventru; le large bout porte un fort épaississement de la silice, et les deux crochets du

(1) Les espèces et variétés imprimées en caractères gras sont nouvelles ou particulières au dépôt d'Auxillac.

Digitized by Google

point d'attache du pédicelle, vus du côté connectif, adhèrent l'un à l'autre; l'area du nodule terminal y est canaliforme et s'atténue en pointe à la marge; enfin, les stries sont plus serrées, soit 12 à 16 en 10μ.

Assez commun dans les couches inférieures.

Var. **costalonga** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 13).

Diffère du type par la ligne de démarcation coupant les stries, qui est beaucoup plus visible, et par une très légère courbure des deux extrémités de la valve, ce qui lui donne l'aspect d'un *Cymbella*.

Forma **major** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 12).

Ne s'éloigne du type que par sa plus grande longueur, laquelle peut atteindre jusqu'à 230μ.

Amphora ovalis Ktz., page 62.
— *Pediculus* Grun., page 63.
Cymbella leptoceras Ktz. forma **curta** (V. H. S. pl. 3, fig. 24).
— *alpina* Grun. forma **minor** J. Br. et F. Hérib. *nov.*

Variation du type plus petite encore que celle de la figure 44, de l'Atlas de Ad. Schmidt, planche 71.

Cymbella gastroides Ktz., page 68.
— *lanceolata* Ehrb., page 68.
— *aspera* Ehrb., page 69.
— *cymbiformis* Ehrb., page 69.
— *Cistula* Hempr., page 70.

Cymb. conifera J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 7).

Face valvaire trapue, à extrémités larges, même quelquefois dilatées, toujours coniques, obtuses. Le nodule terminal est enveloppé d'une petite sphère hyaline superposée au cône. Longueur de la valve 40 à 50μ. Largeur 15 à 18μ. Stries fortes, granulées, rectilignes, convergeant très peu vers le centre; au nombre de 10 en 10μ à la région dorsale. Silice très épaisse. Espèce bien distincte.

Ce petit *Cymbella* se distingue facilement des espèces connues; il n'a guère d'analogie qu'avec le *Cymb. sinuata* Greg. (Diat. d'eaux douces d'Angleterre. M. J. Pl. 1, fig. 17. — 1856). Le *Cymb. Schmidtii* Grun. (A. S. Atl. pl. 9, fig. 48) et le *Cymbella*, sans nom, de A. Sch. Atl. pl. 9, fig. 14, sont des espèces affines.

Assez fréquent dans les couches inférieures et supérieures; paraît nul ou très rare dans la région moyenne.

Digitized by Google

Cymb. Bouleana F. Hérib. et J. Br. *nov.* (Pl. VI, fig. 14).

Cette espèce appartient au groupe très varié des *Cymbiformis;* elle se distingue par ses terminaisons tronquées et hyalines au delà des nodules terminaux. Ceux-ci sont en forme d'oriflamme et sont courbés presque à angle droit dans le sens de la région dorsale. Longueur 60 à 75 μ. La valve est plus large et la courbure générale du frustule est plus prononcée que dans le *Cymb. cymbiformis;* au-dessous du nodule central, on constate quelquefois un rudiment de ponctuation identique à celle qu'offre le *Cymb. Cistula.* Notre *Cymb. Bouleana* peut donc être considéré comme intermédiaire entre les deux espèces précitées.

Assez commun dans les couches inférieures du dépôt.

Cette Diatomée est dédiée à M. Marcelin Boule, en reconnaissance des matériaux d'étude qu'il a eu l'amabilité de me procurer.

Encyonema prostratum Ralfs, page 72.
— *turgidum* Grun., page 73.
Stauroneis Phœnicenteron Ehrb., page 75.
Navicula major Ktz., page 83.
— *nodosa* Ktz., page 96.
— *Hitchcockii* Ehrb. (A. S. Atl. pl. 49, fig. 35 et 36).
— *Menisculus* Schum. (V. H. S. pl. 8, fig. 20).
— *Heufleri* Grun., page 98.
— *radiosa* Ktz., page 19.
— *Reinhardtii* Grun. = *Nav. vernalis* Donk., page 102.
— *Placentula* Ehrb., page 102.
— *dicephala* W. Sm., page 103.
— *elliptica* Ktz., page 104.
— — var. *oblongella* Næg., page 104.
— *limosa* Ktz., page 111.
— *ventricosa* Donk. (V. H. S. pl. 12, fig. 24).
— — forma *minuta* Grun., page 113.
— *perpusilla* Grun., page 121.
Epithemia turgida Ktz., page 124.
Epithemia turgida var. *granulata* Grun., page 125,
— *Hyndmanii* W. Sm., page 125.
— *Sorex* Ktz., page 126.
— *gibba* Ehrb., page 126.
— — var. *parallela* Grun., page 126.
— *Argus* Ktz., page 127.
— *Zebra* var. *proboscidea* Grun., page 128.

Digitized by Google

Eunotia polyglyphis Grun., page 134.
— *lunaris* Grun., page 135.
Synedra Ulna Ehrb., page 137.
— *Acus* Grun., page 140.
— — var. *fossilis* Grun., page 140.
— — var. **subtilis** Ktz. (V. H. S. pl. 41, fig. 18).
— — var. **ventricosa** J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 6).

Diffère du type et de la variété *fossilis* du dépôt de Ceyssat, par sa région médiane plus ou moins turgide et ventrue.

Abonde dans les couches supérieures et légères du dépôt.

Synedra delicatissima W. Sm., page 140.
— — var. *mesoleia* Grun., page 140.
— — var. *angustissima* Grun., p. 140.
— *rumpens* Grun., page 141.
— *Vaucheriæ* Ktz., page 141.
— — var. *parvula* Ktz., page 141.
— **capitellata** Grun. (V. H. S. pl. 40, fig. 26).
— **Crotonensis** Edw. (V. H. S. pl. 40, fig. 10).
— **hyperborea** Grun. (Fr. Jos. Land. pl. 1, fig. 25.)
Fragilaria construens var. *pumila* Grun., page 143.
— *binodis* Ehrb., page 144.
— *Harrisonii* Grun., page 145.
— *elliptica* Schum., page 145.
— *brevistriata* Grun., page 146.
Fragilaria brevistriata var. *laponica* Grun., page 146.
— — var. *subacuta* V. H., page 147.
— — var. *Mormorum* Grun., p. 147.
Tetracyclus ellipticus (Ehrb). M. Perag., page 159.

Tetr. tripartitus J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 5).

Face valvaire (fig. *a*) bacillaire, trimamelonnée. Extrémités coniques, arrondies. Côtes fortes, distantes, transversales ou irrégulièrement interrompues. Longueur 70 à 110μ. Largeur moyenne 20μ. Face connective (fig. *b*) à surface pruinée. Divisions longitudinales rubanées, à plissures très légères. Côtes internes peu capitulées et se terminant par des nervures (plissures) diffuses qui s'écartent en forme de balai, comme c'est le cas aussi pour le *Tetracyclus ellipticus* Ehrb. Flanc externe rectiligne, à grosses

Digitized by Google

perles rondes ou plus ou moins carrées, correspondant aux côtes de la face valvaire. Silice forte et résistante.

Cette curieuse et grande espèce établit une transition entre les genres *Tetracyclus* et le *Rhabdonema Torelli* Clève (Mer arct. pl. 4, fig. 20, *a. b. c.*), dont elle a la forme, et montre combien ces deux genres sont rapprochés.

Se trouve çà et là dans la partie lourde du dépôt, mêlé aux *Cymbella* et aux *Epithemia*. Grâce à la solidité de la carapace, les exemplaires sont presque toujours entiers.

Cymatopleura Solea Bréb., page 161.
Nitzschia fossilis Grun., page 173.
— *acutiuscula* Grun., page 173.

Nitz. ignimontana J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 10).

Face valvaire dilatée dans la région médiane (*a*). Extrémités très allongées; tantôt rectilignes, tantôt courbées comme dans le *Nitzschiella longissima* W. Sm. forma *reversa* (V. H. S. pl. 70, fig. 4 et W. Sm. pl. 15, fig. 121). Silice hyaline, délicate. Stries très fines, nettes, au nombre de 17 à 18 en 10μ, sans ondulations dans le sens longitudinal (*a* et *b*). Longueur 65 à 100μ. — Certains exemplaires rappellent le *Hantzschia Weyprechtii*, tel que l'a dessiné Grunow (Fr. Jos. Land pl. 1, fig. 60).

Cette petite espèce est fréquente dans les couches inférieures et supérieures, mais rarement en exemplaires entiers. Elle y est mêlée aux *Nitz. fossilis* et *acutiuscula* Grun. qui ne s'y rencontrent qu'en exemplaires isolés. Elle est nulle ou très rare dans les couches moyennes où les petits *Synedra* abondent.

Surirella robusta Ehrb., page 180.
— *saxonica* Auersw., page 176.
— *biseriata* Bréb., page 177.
Melosira granulata Ktz., page 186.
— *varennarum* M. Perag. et F. Hérib., p. 189.
— *tenuis* Ktz., page 188.

Melos. canalifera J. Br. et F. Hérib. (Pl. VI, fig. 15).

Diamètre de la face valvaire 25 à 35μ. La bordure montre intérieurement de larges canaux courts et diversement incurvés (fig. *a*, valve vue en dessous) et la surface porte de grosses perles de dimensions variables et irrégulièrement placées, comme chez le *Melos. sulcata* Ehrb. (fig. *b*, valve vue en dessus). Tout le centre est lisse, pruiné ou vaguement granulé. Vu du côté connectif (fig. *c*), l'aspect est

Digitized by Google

celui d'un *Melos. granulata* trapu et à très grosses perles. Silice robuste et très épaisse.

Abonde dans les couches moyennes du dépôt dont il constitue à certains endroits presque toute la masse.

Cyclotella Meneghiniana Ktz., page 192.

— — var. **rectangulata** Grun. (V. H. S. pl. 94, fig. 17 et 18).

— *comta* Ehrb., page 191.

Cyclot. Iris J. Br. et F. Hérib. *nov.* (Pl. VI, fig. 1 à 4).

Face valvaire à flancs abaissés. Bordures marginales faiblement en relief. La région comprise à l'intérieur des cercles marginaux offre deux bosselures, l'une en creux, l'autre en relief (voir la zone connective, fig. 3). Stries ondulées, dichotomes, inégales, atteignant rarement le centre, laissant ordinairement le tiers ou la moitié du diamètre lisse ou recouvert d'une ponctuation éparse, inégale et confuse. On observe (surtout à sec), sur la bordure intramarginale, des rudiments d'épines. Le diamètre varie entre 35 et 45μ.

Cette forme typique et ronde (fig. 1) est celle qui se rapproche le plus des autres *Cyclotella*. Elle est la moins répandue dans la masse du dépôt.

La forme ovalo-conique, var. **ovalis** (fig. 2), et la forme elliptico-conique var. **cocconeiformis** (fig. 4) y sont beaucoup plus abondantes; cette dernière variété est aussi beaucoup plus petite (diamètre moyen 16μ); la variété ovale est de grandeur intermédiaire (diamètre moyen 25μ). Silice épaisse et résistante.

Cette espèce fossile, qui semble avoir disparu dans les eaux douces de la période géologique actuelle, constitue, à elle seule, presque toute la couche moyenne; mais elle se retrouve aussi dans les autres assises de ce remarquable dépôt. Elle semble y avoir joué le même rôle que le *Melosira Heribaudi* a dû jouer dans les lagunes qui ont donné le dépôt du puy de Mur. — C'est un rôle identique que joue encore de nos jours le *Melosira crenulata* Ktz., qui vit pélagique dans nos lacs montdoriens et qui constitue souvent plus des 9/10 de la vase de leur fond, ainsi que j'ai pu le constater dans le produit d'un sondage fait au lac Pavin par MM. Ch. Bruyant et P. Gautier. Le *Cyclotella comta* Ehrb. joue un rôle analogue dans les lacs alpins; d'après les observations de M. le professeur J. Brun, les

Digitized by Google

11/12 de la vase de quelques lacs sont formés par des carapaces de ce *Cyclotella*.

Remarquons aussi que notre *Cyclotella Iris* fait transition avec certains *Coscinodiscus* (*Cosc. capensis* et *lacustris* Grun. Fr. Jos. Land Pl. IV, fig. 29 à 31) qui, eux aussi, portent une double bosselure et ont également leurs stries dichotomes et des épines intramarginales.

Coscinodiscus chambonis M. Perag. et F. Hérib., p. 195.
— *pygmæus* var. **crassipunctata** J. Br. et F. Hérib. *nov.*

Diffère du type par les perles beaucoup plus grosses.

En résumé, la florule du riche dépôt d'Auxillac comprend 98 espèces ou variétés, dont une vingtaine sont inédites ou nouvelles pour la flore française.

Malgré ce résultat, déjà satisfaisant, il est bien probable que ce vaste gisement contient d'autres espèces en exemplaires disséminés.

Sous le rapport des applications industrielles, le dépôt d'Auxillac, en raison de sa pureté et surtout à cause des espèces à valves entières et très épaisses qu'il contient, appartenant aux genres *Cymbella*, *Epithemia*, *Navicula*, *Melosira*, *Cyclotella* et *Coscinodiscus*, est bien supérieur à tous les autres dépôts lacustres connus, y compris ceux de provenance allemande pour la fabrication de la dynamyte, ainsi que j'ai pu m'en convaincre par l'examen comparatif d'échantillons nombreux.

DÉPOT DE NEUSSARGUES

(CANTAL).

Le dépôt tertiaire de Neussargues, découvert récemment par M. Bouhard, affecte la forme d'un filon de 60 centimètres d'épaisseur, avec une inclinaison de 15 degrés environ vers le Sud-Ouest.

Voici, d'après l'observation d'une douzaine de slides, la liste des espèces qu'il contient :

Cocconeis Pediculus Ehrb., page 43.
— *Placentula* Ehrb., page 44.
— *lineata* Grun., page 44.

Digitized by Google

Obs. — On trouve aussi, çà et là, un *Cocconeis* muni de côtes granulées, ce qui lui donne l'aspect de la fig. 7, pl. 30 du *Synopsis* de Van Heurck, mais l'espace central hyalin est moins large; de plus, on constate une demi-côte de part et d'autre de la côte médiane. — Cette forme, probablement inédite, exige de nouvelles recherches, les exemplaires observés étant trop corrodés pour pouvoir être décrits complètement.

Rhoicosphenia curvata Grun., page 51.
Gomphonema capitatum forma *curta* V. H., page 53.
Amphora ovalis Ktz., page 62.
— *affinis* Ktz., page 63.
— *Pediculus* Grun., page 63.
Cymbella leptoceras Ktz., page 66.
— *lanceolata* Ehrb., page 68.
— *aspera* Ehrb., page 69.
— *cymbiformis* Ehrb., page 69.
Encyonema prostratum Ralfs, page 72.
Stauroneis Phœnicenteron Ehrb., page 75.
Navicula major Ktz., page 82.
— *viridis* var. *commutata* Grun., page 84.
— *Legumen* forma *vix undulata* V. H., p. 97.
— *radiosa* Ktz., page 99.
— *tenella* Breb., page 100.
— *Reinhardtii* Grun., page 102.
— *Placentula* Ehrb., page 102.
— *elliptica* Ktz. var. *minutissima* Grun., p. 105.
— *Bacillum* Ehrb., page 117.

Nav. Bouhardi F. Hérib. *nov.* = *Nav. cuspidata* Ktz. var.

Conformation générale du *Nav. cuspidata* Ktz., dont il diffère : 1° par les extrémités qui rappellent celles du *Nav. ambigua* Ehrb.; 2° par les nodules centraux plus gros et entourés d'une area plus large; 3° par ses dimensions plus grandes. Longueur 120 à 130μ. Largeur 30 à 40μ. On compte 15 à 16 stries en 10μ. Silice hyaline et délicate.

Cette belle forme, que je dédie à M. Bouhard, en reconnaissance des nombreux matériaux d'étude qu'il a eu la bonté de me communiquer, est assez fréquente dans le dépôt, mais les exemplaires sont plus ou moins corrodés et le plus souvent brisés.

Pleurosigma acuminatum Grun., page 122.
Longueur 160μ. Stries transversales, 20 en 10μ.
Epithemia turgida Ktz., page 124.
— *Sorex* Ktz., page 126.

Digitized by Google

Epithemia Hyndmanii W. Sm., page 125.
— *Zebra* var. *proboscidea* Grun., page 128.
Eunotia polyglyphis Grun., page 134.
Synedra Ulna Ehrb., page 137.
Un fragment de valve que je rapporte à l'espèce d'Ehrenberg.
Fragilaria Harrisonii Grun., page 145.
— *mutabilis* Grun., page 145.
— *elliptica* Schum., page 145.
— *brevistriata* Grun., page 146.
Meridion constrictum Ralfs, page 153.
Tetracyclus emarginatus W. Sm., page 158.
— *ellipticus* Ehrb., page 159.
Cymatopleura Solea Bréb., page 161.
Nitzschia sygmoidea W. Sm., page 167.
On compte 30 stries et 6 points en 10μ.
Surirella robusta Ehrb., page 180.
Melosira distans Ehrb., page 185.
— *granulata* Ehrb., page 186.
— *arenaria* Moor., page 186.
Melos. Boulayana M. Perag. *nov.*

« Valves dissemblables; la supérieure porte à la circonférence une garniture de côtes doubles en forme de plis formés par deux stries; ces côtes, au nombre de 5 à 6 en 10μ, sont écartées les unes des autres d'environ une largeur de strie ou la moitié de leur épaisseur. La valve inférieure porte une garniture de côtes robustes et écartées les unes des autres d'une distance à peu près égale à la moitié de leur épaisseur; elles sont couronnées par une perle qui fait suite à la côte et se projette en dehors de la valve, comme un point sur un *i*, de manière à lui donner un aspect crénelé. Sur les deux valves, les côtes s'affaiblissent progressivement et s'évanouissent à environ aux deux tiers du rayon, laissant le centre lisse. A 5 ou 6μ de la circonférence, les stries s'infléchissent et paraissent plus marquées à partir de cette région. Cette courbure des stries fait que le centre n'est pas au niveau des bords.

» Quand les valves sont accolées, les côtes ou les perles de la valve inférieure viennent s'intercaler entre les côtes doubles de la valve supérieure. Diamètre 40 à 55μ. »

Ce *Melosira*, dédié au savant professeur de la Faculté catholique de Lille, M. l'abbé Boulay, a été découvert dans le dépôt de Ranc (Ardèche), par M. M. Peragallo; il est assez fréquent dans celui de Neussargues.

Cyclotella comta Ktz., page 191.

Digitized by Google

Coscinodiscus nov.?
Forme voisine de la fig. 19, pl. 57, de l'Atlas de Ad. Schmidt.

DÉPOT DE LA BOURBOULE

(PUY-DE-DÔME).

Ce dépôt est relativement pauvre en espèces, à en juger du moins par le seul échantillon qu'il m'a été possible d'examiner; la liste suivante a été dressée d'après l'observation de quatre slides.

Cocconeis lineata Grun., page 44.
Rhoicosphenia curvata Grun., page 51.
Cymbella lanceolata Ehrb., page 61.
Navicula major Ktz., page 82.
— *crassinervia* Bréb., page 111.
— *peregrina* Ehrb., page 100.
Epithemia turgida var. *Vertagus*, page 125.
— *Hyndmanii* W. Sm., page 125.
— *Westermannii* Ktz., page 125.
— *Sorex* Ktz., page 126.
Fragilaria elliptica Schum., page 145.
Melosira granulata Ehrb., page 186.
— *arenaria* Moor., page 186.
— *varennarum* M. Perag. et F. Hérib., page 189.

Cyclotella Temperei M. Perag. et F. Hérib. *nov.*
Diamètre 10 à 25μ; stries un peu ondulées, inégales, granulées; striation analogue à celle du *Cladogramma cebuense* Grun. (V. H. S. pl. 83 *bis*, fig. 20). Marge munie d'une rangée de perles; espace central parfois presque nul, et sablé de granules peu visibles. Très fréquent; c'est l'espèce caractéristique du dépôt.

Ce *Cyclotella* est dédié à M. J. Tempère, fondateur et directeur du journal *Le Diatomiste.*

J'ai trouvé aussi un exemplaire de ce *Cyclotella* dans le dépôt précédent, mais il est probable qu'il y est accidentel.

A titre de documents, concernant les Diatomées fossiles du Plateau Central, je crois utile de donner, dans le tableau suivant, les espèces trouvées dans quelques gisements de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

Digitized by Google

DIATOMÉES FOSSILES

DE L'ARDÈCHE ET DE LA HAUTE-LOIRE.

	ARDÈCHE			HAUTE-LOIRE		
	Le Rânc	Charay	Pourchères	Ceyssac	Le Monastier	La Roche-Lambert
Cocconeis lineata var. *euglypta*	×	×	×			
— *californica* var. *subcontinua* et *Placentula*		×				
— *scutellum* var. *minutissima* M. Perag. *nov.*	×					
Achnanthes lanceolata var. *ovalis* M. Perag. *nov.*	×					
Rhoicosphenia curvata	×					
Gomphonema abbreviatum var. *acuminata* M. Perag. *nov.*	×					
— *montanum, insigne* et *subclavatum*			×	×	×	×
Cymbella Ehrenbergii				×		×
— *lanceolata*					×	
— *affinis* Ktz. et *tumidula*			×		×	
— *gastroides*			×		×	
— *parva, maculata, Cistula, alpina*			×			
— *helvetica, delicatula* et *gibba*	×					
Encyonema lunula			×			
Stauroneis Phœnicenteron et *acuta*				×	×	×
Navicula major						
— *nobilis*			×		×	
— *peregrina, Smithii* et *Tabellaria*				×		×
— *Placentula*				×		×
— *viridis*				×		
— *elliptica* var. *minuta*	×			×		×
— *gastroides* var. *elliptica* M. Perag. *nov.*	×					
— *scutelloides* et *ovata* M. Perag. *nov.*			×			
— *radiosa* et *Menisculus* var. *upsalensis*	×					
Pleurosigma Brebissonii et *acuminatum* var. *curta* M. Perag. *nov.*	×					
Epithemia Westermannii	×					
— *Hyndmanii*	×		×			
— *turgida* et sa var. *granulata*	×	×	×	×		×
— *Sorex, Zebra* et sa var. *proboscidea*			×	×		×
— *Argus*	×	×		×		×
— *Ocellata, gibberula* et sa var. *producta*		×		×	×	×
— *fenestrata* M. Perag. *nov.*	×					
Eunotia Arcus	×					
— *polyglyphis* var. *pentaglyphis*	×					
Synedra Ulna						
— *capitata*	×	×	×			
Fragilaria mutabilis		×				
— *virescens, laponica, brevistriata* var.						
— *costata* M. Perag. *nov.*	×			×		
Tetracyclus emarginatus Ehrb.	×					
Cymatopleura elliptica						
— *hybernica* et *spiralis* Kain.			×		×	
Surirella biseriata, elegans et *robusta*			×		×	
— *tortuata* Temp. *nov.*			×			
— *turgida*			×		×	
Campylodiscus costatus			×			
Terpsinoe americana var. *trigona* Grun.		×				
Melosira arenaria et *granulata*			×		×	
— *tenuis*			×			
— *Jurgensii*		×	×		×	
— *tenuissima*					×	
— *nivalis, undulata* et *Boulayana* M. Perag.				×		
Cyclotella comta	×	×		×		
— *striata* var. et *Meneghiniana*		×				
— *stelligera*	×		×	×	×	
Stephanodiscus Astræa	×					
Coscinodiscus Boulei H. Perag. *nov.*			×		×	
				×		

Obs. — *Cocconeis scutellum* var.; *Navicula ovata*; *Pleurosigma Brebissonii*; *Epithemia fenestrata*; *Fragilaria costata*; *Cymatopleura spiralis*; *Surirella tortuata*; *Terpsinoe americana* var.; *Melosira Jurgensii* et *Coscinodiscus Boulei*, n'ont pas été trouvés dans les dépôts d'Auvergne.

Digitized by Google

PLANCHES.

—

PLANCHE I.

Fig.

1. *Peronia Heribaudi* J. Br. et M. Perag.
   b, *c*, valves d'un même frustule.
2. *Fragilaria construens* Grun. var. *capitata* J. Br. et F. Hérib.
   a, face connective.
3. *Cocconeis Rouxii* F. Hérib. et J. Br.
   c, valve supérieure.
   d, valve inférieure.
4. *Achnanthes Peragalli* J. Br. et F. Hérib.
5. *Eunotia Arcus* Ehrb. var. *plicata* J. Br. et F. Hérib.
6. *Nitzschia socialis* Greg. var. *basaltica* J. Br. et F. Hérib.
   a, terminaison dessinée à $\frac{1000}{1}$.
7. *Surirella Bruni* F. Hérib.
   d, terminaison dessinée à $\frac{1000}{1}$.
8. *Fragilaria pacifica* Grun. var. *trigona* J. Br. et F. Hérib.
   b, frustules groupés.
9. *Coscinodiscus pygmæus* M. Perag. et J. Br.
10. *Surirella striatula* Turp. var. *Gautieri* F. Hérib. et J. Br.
11. *Nitzschia panduriformis* Greg. var. *lucida* J. Br. et F. Hérib.
12. *Rouxia Peragalli* J. Br. et F. Hérib. dessiné à $\frac{1000}{1}$.
    b, face connective.
    c, forme d'Abokiri.

Grossissement $\frac{600}{1}$.

—

PLANCHE II.

Fig.

1. *Melosira Borreri* Grév. var. *ignimontana* J. Br. et F. Hérib.
   b, face connective.
2. *Navicula icostauron* Cl. et Grun. var. *conifera* J. Br. et F. Hérib.
3. — *recta* J. Br. et F. Hérib.
4. — *aquitaniæ* J. Br. et F. Hérib., dessiné à $\frac{100}{1}$.
   a, var. *undulata*.
   b, type.

Digitized by Google

5. — *basaltœproxima* J. Br. et F. Hérib.
c, var. *bigibba*.
d, type.
6. *Tetracyclus decoratus* J. Br. et F. Hérib.
d, face valvaire.
7. *Periptera saxogallica* J. Br. et F. Hérib.
a, *b*, face connective.
c, face valvaire.
d, frustule entier.
8. *Striatella Girodi* F. Hérib. et J. Br.
c, face connective.
9. *Melosira Heribaudi* J. Brun.
a, face valvaire.
b, face connective.

Grossissement $\frac{600}{1}$.

PLANCHE III.

Fig.

1 et 2. *Cocconeis intermedia* M. Perag. et F. Hérib.
1, face supérieure. — 2, face inférieure.
3. — *speciosa* Greg. var.?
4 et 5. — *trilineatus* M. Perag. et F. Hérib.
4, valve supérieure. — 5, valve inférieure.
6 et 7. *Gomphonema Mustela* Ehrb. var. *curvata* J. Br. et M. Perag.
6, face connective. — 7, face valvaire.
8. — *subclavatum* Grun. var. *acuminata* M. Perag. et F. Hérib.
9. — *Hebridense* Greg. var.?
10. *Cymbella aspera* Ehrb.
11. — *Pauli* M. Perag. et F. Hérib.
12. — *Cistula* Hempr. var. *fusidium*.
13. *Epithemia Zebra* Ehrb. var. *longissima* (Ehrb.), M. Perag. et F. Hérib.
14. — — var. *longicornis* M. Perag. et F. Hérib.
15. — — var. *undulata* M. Perag. et F. Hérib.
16. — *turgida* Ktz. forma *crassa* M. Perag. et F. Hérib.
17. — *Hyndmanii* W. Sm. var. *curta* M. Perag. et F. Hérib.
18. *Stauroneis amphilepta* Ehrb.
19. — *anceps* Ehrb. var. *hyalina* M. Perag. et F. Hérib.
20. — *acutiuscula* M. Perag. et F. Hérib.
21. — *gallica* M. Perag. et F. Hérib.
22. — *Bruni* M. Perag. et F. Hérib.
23 et 24. *Tetracyclus ellipticus* (Ehrb.) M. Perag.
25. — *Lancea* (Ehrb.) M. Perag.
26. — *compressus* (Ehrb.) M. Perag.
27. — *emarginatus* W. Sm.

Grossissement $\frac{600}{1}$.

Digitized by Google

PLANCHE IV.

Fig.

1 *Navicula divergens* W. Sm. var. *prolongata* J. Br. et M. Perag.
2. — — var. *undulata* M. Perag. et F. Hérib.
3. — *major* Ktz. var. *horrida* M. Perag. et F. Hérib.
4. — *Esox* Ehrb.
5. — *lata* Bréb. var. *minor* M. Perag. et F. Hérib.
6. — *megaloptera* Ehrb.
7. — *costata* Ehrb.
8. — *Heribaudi* M. Perag.
9. — *hybrida* M. Perag. et F. Hérib.
10. — *hemiptera* Ktz. var. *Bielawskii* F. Hérib. et M. Perag.
11. — *notata* M. Perag. et F. Hérib.
12. — *americana* Ehrb. forma *minor* M. Perag. et F. Hérib.
13. — — var. *bacillaris* M. Perag. et F. Hérib.
14. — *gibba* Ehrb. var. *hyalina* M. Perag. et F. Hérib.
15. — *cuspidata* Ktz. forma *craticula*. M. Perag. et F. Hérib.
16. — — var. *Heribaudi* M. Perag.
17. — *Creguti* F. Hérib. et M. Perag.
18. — — var. *lanceolata*. M. Perag. et F. Hérib.
19. — *arverna* M. Perag. et F. Hérib.
20. *Tetracyclus Lamina* (Ehrb.) M. Perag.

Grossissement $\frac{600}{1}$

—

PLANCHE V.

Fig.

1 et 2. *Nitzschia vitrea* Norm. var. *gallica* J. Br. 1, face valvaire. — 2, face connective.
3. — *Kittlii* Grun.
4. *Stenopterobia anceps* Lewis.
5. *Eunotia pectinalis* Rab. var. *ventricosa* Grun.
6 et 7. — *Arcus* Ehrb. var. *plicata* J. Br. et F. Hérib.
8, 9 et 10. *Melosira Bruni* M. Perag. et F. Hérib. 8, face connective. — 9 et 10, faces valvaires.
11. — *striata* M. Perag. et F. Hérib.
12, 13 et 14. — *varennarum* M. Perag. et F. Hérib. 12 et 14, faces valvaires. — 13, face connective.
15. — *crenulata* Ehrb. var. *undulata* M Perag. et F. Hérib.
16. *Cyclotella comta* Ktz. var. *arverna* M. Perag. et J. Br.

Digitized by Google

17 et 18. *Coscinodiscus pygmæus* J. Br. et M. Perag.
19. — var. *micropunctata* M. Perag. et F. Hérib.
20. — *chambonis* M. Perag. et F. Hérib.
21. — *dispar* M. Perag. et F. Hérib. (valve supérieure).
22. — — valve inférieure, à une autre mise au point.
23 et 24. — var. *radiata*. M. Perag. et F. Hérib.
25. *Heribaudia ternaria* M. Perag.

Grossissement $\frac{600}{1}$.

—

PLANCHE VI.

Fig.

1. *Cyclotella Iris* J. Br. et F. Hérib.
2. — var. *ovalis* J. Br. et F. Hérib.
3. — face connective.
4. — var. *cocconeiformis* J. Br. et F. Hérib.
5. *Tetracyclus tripartitus* J. Br. et F. Hérib.
   a, face valvaire. — *b*, face connective.
6. *Synedra Acus* Grun. var. *ventricosa* J. Br. et F. Hérib.
7. *Cymbella conifera* J. Br. et F. Hérib.
8. *Navicula Julieni* F. Hérib. et J. Br.
   c, éclairage oblique montrant la striation.
   d, terminaison dessinée à $\frac{1200}{1}$.
9. — var. elliptico-lancéolée.
10. *Nitzschia ignimontana* J. Br. et F. Hérib.
    a, partie médiane ventrue, dessinée à $\frac{1200}{1}$.
    b, terminaison dessinée à $\frac{1200}{1}$.
11. *Gomphonema cantalicum* F. Hérib. et J. Br.
    a, face valvaire.
    b, terminaison dessinée à $\frac{1800}{1}$.
    c, face connective.
    d, terminaison dessinée à $\frac{1800}{1}$.
12. — forma *major*.
13. — var. *costalonga*, dessinée à $\frac{200}{1}$.
14. *Cymbella Bouleana* F. Hérib. et J. Br.
15. *Melosira canalifera* J. Br. et F. Hérib.
    a, valve vue en dessous.
    b, valve vue en dessus.
    c, face connective.

Grossissement $\frac{600}{1}$.

F. H. J.,
Membre honoraire de la Société botanique de France.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Procès-verbal de la séance du 15 novembre 1893.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4, sous la présidence de M. le docteur Hospital, président.

M. le Président donne lecture :

1° D'une lettre de démission de M. le docteur Deschamps, de Riom, que sa santé tient éloigné des réunions de la Société;

2° D'une lettre du Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, relative à la session de 1894 des Sociétés savantes des départements;

3° D'une lettre du Ministère de l'Intérieur, qui offre un ouvrage à la bibliothèque de la Société. — M. Rouchon voudra bien faire les démarches nécessaires pour entrer en possession de cet ouvrage;

4° D'une lettre de la Société de topographie de France, relative à l'érection d'un monument à Cassini. — Les finances de la Société ne permettent malheureusement pas d'y contribuer par une subvention;

5° D'une lettre de M. Kuhn, instruisant la Société des recherches récemment effectuées aux Martres-de-Veyre, et qui promettent d'importantes trouvailles archéologiques. La Société accueillera volontiers les mémoires de M. Kuhn sur ce sujet, mais ne croit pas pouvoir contribuer par une subvention aux fouilles à entreprendre.

M. le docteur Girod a la parole pour résumer devant la Société les travaux du Congrès de Besançon (Ass. française pour l'avancement des sciences); il insiste sur la part prise par MM. Massénat, Bruyant, Pommerol et par lui-même dans les diverses sections, et promet un compte-rendu détaillée pour la Revue.

La création du laboratoire de Besse, le premier institué pour l'étude des lacs d'eau douce, a été vivement applaudie par les savants réunis à Besançon, et beaucoup lui ont promis leur visite.

La Société d'Emulation secondera, dans la mesure de ses moyens, les efforts des fondateurs de ce laboratoire.

M. Cohendy a adressé à la Société un volume de poésies. — M. Rouchon voudra bien en faire l'analyse pour la Revue.

M. Frèze, procureur de la République, présenté par MM. Girod et Hospital,

Digitized by Google

Et M. Bonard, de Saint-Germain-Lembron, présenté par MM. Vernière et Rouchon,
sont admis comme membres de la Société.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Procès-verbal de la séance du 13 décembre 1883.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4, sous la présidence de M. le Dr Hospital, président.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, la parole est donnée à M. Rouchon pour la lecture d'un travail de M. Boudet sur les *Assauts, sièges et blocus de Saint-Flour*. — Ce travail sera inséré dans la *Revue*.

M. Girod donne ensuite lecture d'une étude de M. Chotard sur *Chateaubriand*, par M. Bardoux.

Enfin M. Girod entretient la Société de la découverte, déjà signalée, d'ossements humains à Gravenoire, et cite des observations qui permettent de rapporter ces ossements à l'âge du Renne.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

MÉLANGES.

L'AUVERGNE AU CONGRÈS DE BESANÇON (SUITE).

Enfin, M. le Dr P. Girod rappelle la découverte qu'il a faite, avec M. P. Gautier, d'un squelette humain dans les formations éruptives de Gravenoire, non loin de Clermont. L'âge de ce squelette a donné lieu à une discussion fort intéressante, au cours de laquelle M. le Dr Pommerol a émis une opinion en contradiction avec celle des auteurs de la communication.

La carrière de la Brenne, où ont été mis au jour les ossements en question, s'enfonce dans le flanc est-nord-est du volcan, entamant les scories sur une longueur de vingt mètres. La superposition est la suivante :

Terre végétale et éboulis, 4^m 20 ;
Scories remaniées, 1^m20 ;
Scories à gros éléments, en place, 3^m ;
Lit de cendre noire, avec nodules d'argile, 0^m 30 ;
Argiles jaunes provenant des granites, 1^m ;
Scories de fond à éléments fins, 1^m ;
Arkoses de base.

Digitized by Google

C'est à la surface des argiles jaunes qu'ont été trouvés *absolument en place* des débris humains que de Quatrefages a présentés à l'Institut en 1892.

Les auteurs se sont attachés à fixer l'âge de ces fragments et, partant, des éruptions correspondantes du volcan de Gravenoire. Il a été relevé, au niveau de la route de Beaumont, dans des argiles correspondantes à celles qui contiennent les débris humains, l'extrémité d'un tibia de *Bos* et une dent d'*Equus*, cuits par la lave, avec les argiles voisines.

Si l'on suit la coulée de lave qui descend vers Aubière, on trouve un dépôt sous-lavique qui remplit les anfractuosités de la lave et ce limon des fentes a donné le *Bos primigenius*, *Equus caballus*, *Canis vulpes* et *Arctomys primigenia*. Les auteurs n'hésitent pas à considérer la couche argileuse placée sous les scories comme appartenant à la même formation géologique.

De même, ils assimilent le limon des fentes aux épaisses couches de sable de l'ancien lit de l'Allier, qui forment les carrières exploitées à Sarlièvе et à Aubière.

Pour eux, toutes les couches à *Bos* et à *Equus* appartiennent à la même formation, caractérisée par la faune de Sarlièvе et par les silex moustériens et magdaléniens qui s'y trouvent. Ils n'hésitent pas à rattacher à l'âge du Renne les débris humains et les éruptions volcaniques qui les ont recouverts et n'admettent pas l'idée d'un remaniement des scories mis en avant par M. Boule et M. le Dr Pommerol.

II. *Zoologie.*

Les séances de la section de zoologie ont été tenues sous la présidence de M. Sirodot, doyen de la Faculté des sciences de Rennes. Parmi les nombreuses communications qui ont été présentées pendant ces sessions, nous relevons celles de M. le Dr Girod, relatives à ses recherches personnelles sur l'organisation des Hydrachnides ; sur la structure et la fonction des reins des Gastéropodes pulmonés ; enfin sur la structure des chromatophores de *Sepiola*.

a. — ***Respiration des Hydrachnides parasites.*** — Il était encore admis, d'après les recherches de Claparède, que les espèces du genre *Atax*, qui vivent dans les branchies des *Unio* et des *Anodonta*, différaient essentiellement, au point de vue de l'appareil respiratoire, des autres espèces d'hydrachnides, toutes munies d'un appareil trachéal bien développé.

Or les observations de M. le Dr Girod font rentrer les Hydrachnides parasites dans l'ensemble des « *Acarina tracheata* de Müller. »

Digitized by Google

Elles ont, en effet, des trachées, convergeant vers deux sacs respiratoires, et ces sacs communiquent au dehors par des tubes s'ouvrant par un stigmate céphalique.

Le revêtement chitineux, qui double le stigmate, les tubes et les sacs qui en dépendent, se prépare avec facilité par une solution étendue de potasse.

Sur les coupes en série, on relève toutes ces parties et, en comparant ces coupes avec celles des Hydrachnides libres, on retrouve l'ensemble des dispositions des organes respiratoires données par Croneberg comme caractéristiques du type général.

Du reste, *Atax ypsilophorus* et *Atax Bonsi* sont plutôt des commensaux que des parasites de l'Unio et de l'Anodonte, qui quittent souvent le mollusque pour nager dans l'eau, où on les capture dans les pêches au filet fin et, de ce fait, leur genre de vie est peu différent de celui des autres espèces du genre *Atax*.

Les recherches antérieures de M. le Dr Girod avaient d'ailleurs démontré que, par l'ensemble de leur organisation, les rapports entre les formes de ce vaste genre sont des plus étroits.

b. — Observations anatomiques et physiologiques sur le rein de l'Escargot. — Le rein de l'Escargot renferme des granules arrondis d'acide urique. Cet acide se forme dans les cellules sécrétrices et se dépose dans une lacune vésiculaire située à la portion extérieure de chaque cellule.

On se rappelle la conformation de l'organe : le canal excréteur du rein est coudé ; la première partie constitue la *vésicule;* la seconde partie est l'*urétère ;* elle s'applique contre le rectum, qu'elle accompagne jusqu'au pneumostome.

L'orifice du rein dans la vésicule, situé à l'angle supérieur, donne passage aux globules d'acide urique, et pourtant le canal excréteur n'en contient jamais. C'est qu'il existe, en effet, une glande alcaline capable de sécréter un mucus chargé de sels de soude. Les cristaux d'acide urique s'engagent dans ces replis glandulaires, et l'examen microscopique permet d'assister à leur dissolution. Le liquide extrait de la vésicule donne des cristaux arborescents d'urate de soude. - L'analyse chimique confirme cette observation. L'acide urique est donc rejeté à l'extérieur à l'état d'urate.

Le sang du corps revient par la *grande veine* et la *veine columellaire*, qui s'unissent pour former un cercle vasculaire : c'est de là que partent les vaisseaux afférents du poumon. Les canaux afférents qui leur succèdent se jettent dans la veine pulmonaire et par elle dans l'oreille. Une portion du rein est vascularisée par les troncs afférents ; *une artère bojanienne venant de l'aorte s'y distribue aussi.* Cette posi-

Digitized by Google

tion du rein est unique chez les mollusques. Dans l'Escargot, c'est une portion du sang revenant des sinus du corps, qui seule traverse une partie du poumon et se rend au rein pour gagner le cœur. A ce point de vue, il est donc impossible de comparer l'Escargot aux mollusques munis de branchies, chez lesquels le sang revenant du corps traverse le rein avant de se distribuer à la branchie.

D'autre part, la glande alcaline reçoit du sang essentiellement veineux par les vaisseaux afférents du poumon.

c. — Structure des chromatophores de Sepiola. — Les dernières recherches de M. le Dr Girod sur le faisceau radiaire du chromatophore confirment les conclusions qu'expose M. Phisalix, conclusions basées sur l'observation physiologique. *Le mouvement d'expansion du chromatophore est de nature musculaire.* L'auteur n'hésite pas à considérer ses *cellules basilaires* comme des cellules conjonctives de forme variable, suivant les mouvements de la cellule pigmentée et trouve dans l'axe de chaque faisceau radiaire fibrillaire une fibre musculaire s'insérant à travers l'espace périphérique sur la cellule pigmentée, il admet donc la contractilité des fibres radiaires par cette partie musculaire centrale.

La création de la station biologique des Monts-Dore, installée officiellement, comme on sait, au mois de mai dernier, sous la présidence de M. le Recteur de l'Académie de Clermont, n'avait point encore été annoncée au monde savant. Le Congrès de Besançon fournissait une occasion des plus favorables et, grâce au talent de M. le Dr Girod, la nouvelle a été accueillie avec faveur.

« Il existe, a dit en substance M. le Dr Girod, entre la chaîne des Puys volcaniques qui domine Clermont-Ferrand et le massif des Monts-Dore couronné par le Pic de Sancy, une région lacustre des plus intéressantes. On compte, en effet, dans cette région restreinte, une vingtaine de lacs, d'origine variée : lacs tourbeux, lacs de barrage déterminés par les coulées de lave, cratères-lacs établis dans des dépressions d'origine volcanique. La petite ville de Besse-en-Chandesse occupe le centre de cette région.

» Les recherches de J. Richard et Eusébio sur les Crustacés, d'Henneguy sur les Protozoaires, d'Héribaud sur les Diatomées, de Bruyant sur les Insectes et les miennes propres sur les Spongilles, recherches faites sur les matériaux recueillis dans nos pêches dans les lacs d'origine variée, ont mis en lumière l'intérêt qui s'attache à cette faunule limologique.

» C'est dans le but de mettre aux mains des zoologistes et des bota-

Digitized by Google

nistes les instruments nécessaires aux pêches pélagiques, aux pêches de fond, aux sondages, et les microscopes et réactifs utiles pour l'examen de leurs captures, que nous avons songé à établir à Besse une station biologique. Nous avons trouvé en M. Berthoule, maire de Besse, le précieux concours d'un homme que ses travaux sur la pisciculture et sur la faune des lacs désignaient pour faciliter notre tâche. A l'heure présente, une partie de l'école primaire est transformée en laboratoire, pourvu du matériel utile pour les recherches, et les naturalistes qui voudront profiter de ces avantages seront sûrs de trouver à Besse les moyens de poursuivre leurs travaux. D'autre part, la proximité de la station nous met en situation de fournir à toutes les demandes qui nous seront faites, tant pour les matériaux concernant la faune pélagique que la faune profonde de nos lacs. La station biologique des monts Dore est largement ouverte à tous les savants. »

Grâce à l'installation du Laboratoire, nous avions déjà pu effectuer quelques pêches fructueuses. Nous avions ainsi mis la main sur un insecte fort intéressant et fort peu étudié jusqu'ici, la *Sigara minutissima* Fab..

C'est une punaise aquatique, d'une taille excessivement minime (1^{mm} à $1^{mm}2$), qui vit en troupes sur les Cératophylles et les Myriophylles des bords du lac Chauvet. Par ses caractères extérieurs, elle est fort voisine des Corises que l'on trouve abondamment dans toutes nos mares; elle s'en distingue cependant par plusieurs particularités notables, telles que la présence d'un écusson triangulaire et la conformation des antennes pourvues de trois articles. La structure de la patte antérieure est assez anormale, par suite de l'adaptation de cet organe à une fonction spéciale, tandis que les pattes intermédiaires et postérieures sont grêles et allongées, étant surtout destinées à assurer la station ou la progression de l'animal, les antérieures sont très courtes, en sorte qu'on ne peut les voir lorsqu'on regarde l'insecte de dos. La cuisse très robuste, armée à l'intérieur de muscles puissants, porte une jambe presque rudimentaire. Le tarse est, d'autre part, réduit à un seul article; mais il présente une conformation curieuse : il est irrégulièrement ovale, légèrement excavé sur sa face interne; le bord antérieur porte une quinzaine de soies raides implantées dans des excavations du tégument, et dont la dernière, apicale, paraît double à un fort grossissement; le bord postérieur, au contraire, n'en offre qu'un petit nombre. Le tarse constitue donc une sorte de peigne à longues dents. Or ces dents, promenées rapidement sur le rostre, situé sur la face inférieure de la tête, produisent une stridulation très distincte, en dépit de la petitesse des organes. Nous

Digitized by Google

avons découvert l'existence de cette stridulation en étudiant l'animal en captivité dans des aquariums ; mais nous avons pu, dans la suite, répéter l'observation dans les conditions normales, en plein air, sur les bords du lac. Il est assez curieux de noter cette faculté chez un insecte aquatique presque imperceptible.

En outre, en disséquant des exemplaires de *Spongilla lacustris*, espèce très fréquente au lac Chauvet, nous avons retrouvé un certain nombre de larves et d'adultes de Sigara : il y aurait donc lieu de croire que cet hémiptère peut vivre en parasite dans l'éponge, comme la Naïs à trompe et comme une larve de Nevroptère déjà signalée, la *Sizyra spongillæ*.

La nouvelle de la fondation de la Station biologique a amené une longue discussion sur la faune des lacs.

Nous avons eu ainsi l'occasion de résumer les données acquises sur la faune ichthyologique de notre région, dont le mémoire si consciencieux publié en 1890 par M. Berthoule nous fournissait le catalogue détaillé.

D'une façon générale, la perche et la tanche constituent le fonds de cette faune ; la carpe et le brochet sont moins répandus. Il est très difficile, d'ailleurs, de synthétiser nos connaissances à ce sujet : chaque lac a sa faunule particulière, sans relation apparente avec la nature géologique des terrains sur lesquels il repose, ni avec les autres conditions physiques que l'on peut noter. Deux, entre autres, méritent une mention particulière : le Pavin, dont les seuls habitants étaient jadis l'ablette et le goujon ; le Guéry, la truite et l'épinochette. — D'autre part, l'introduction de nouvelles espèces par les soins de l'homme a modifié considérablement les faunes primitives. Actuellement, le Pavin fournit à la pêche de fréquentes captures, grâce à l'acclimatation de la truite, qui prospère admirablement dans ses eaux ; l'ombre-chevalier s'y est aussi développé, mais avec moins d'abondance. — Le lac Chauvet a été aménagé d'une façon encore plus complète pour l'élevage des poissons. Peuplé au début de perches et d'ablettes, il offre maintenant de nombreuses espèces : truites (*T. lacustris, fario, irideus*), coregone (*C. ferœ*), tanche, ombre-chevalier. Des alevins de saumon, qui y avaient été déposés, n'ont jamais été retrouvés, au lieu qu'au Pavin, en 1875, on a pu capturer deux exemplaires adultes de *Salmo Hucho*, placés dans le lac dix ans auparavant.

Ces observations, malheureusement encore peu nombreuses, offrent un certain intérêt, et il y a lieu d'espérer que, grâce aux travaux de M. Berthoule, grâce à l'aménagement de la Station biologique des

Digitized by Google

Monts-Dore, elles pourront bientôt être complétées au point de fournir une base à des données générales importantes.

L'ensemencement des lacs nécessite l'existence des établissements de pisciculture. L'Auvergne est assez bien dotée sous ce rapport et des œufs sont annuellement déposés en nombre considérable dans nos divers cours d'eau. Une des questions les plus intéressantes pour le pisciculteur est, d'autre part, celle de l'élève des alevins. Il ne suffit pas pour les faire prospérer, de leur donner de vastes réservoirs, de l'eau abondante; il faut encore les nourrir. L'alimentation varie avec l'âge. On sait que les jeunes truites, au début, recherchent les entomostracés. Or M. le Dr Girod signale une observation où l'on peut trouver l'indication de nouveaux procédés de culture.

Dans les bassins de pisciculture de Theix, appartenant à M. Franck Chauvassaignes, les jeunes truites affectionnent particulièrement les canaux dont le fond est couvert d'une couche verdâtre d'aspect particulier. Cette vase est constituée par des filaments courts, arrondis, parmi lesquels pullulent les Daphnies. L'observation montre que ces filaments courts sont des excréments de limnées où l'on retrouve des débris végétaux et de nombreuses algues microscopiques. Le tube digestif des Daphnies contient cette substance. Ce fait démontre que les Daphnies recherchent pour leur alimentation les substances modifiées et rejetées par les limnées et qu'il est possible de créer des aquariums spéciaux où ces entomostracés trouveraient toutes les conditions nécessaires à leur multiplication.

Enfin, pour trancher sur les précédentes, une communication portant sur un autre ordre de faits :

On connaît les mœurs parasites du coucou. M. le Dr Girod a eu l'occasion de faire à ce sujet deux observations très intéressantes, tendant à renverser bien des idées reçues :

« *a*. Il nous a été donné de voir, en même temps, alimentés par les parents, un jeune coucou et une jeune fauvette, dans le même nid. Notons que, dès le lendemain, la fauvette avait péri, étouffée par le coucou, qui fit de vains efforts pour la rejeter hors du nid et dut la laisser se putréfier sous lui. Dans ces conditions, les parents adoptifs, qui ont assisté au meurtre de leur enfant et qui pouvaient se rendre compte de la modification apportée dans le nombre des êtres nourris par eux et des allures si différentes des deux types confiés à leurs soins, n'ont en rien modifié leur manière d'être envers leur glouton nourrisson, qui fut amplement pourvu par eux de sa nourriture favorite.

» *b*. Un jeune coucou, pris au nid, et placé dans une cage près du

Digitized by Google

nid, a été nourri par les père et mère fauvettes comme s'il se fût agi de leur propre enfant. La suppression du nid ne modifia en rien l'impulsion des parents adoptifs pour l'éducation du parasite. »

III. *Botanique et Géologie.*

Sous la présidence de M. le Dr Antoine Magnin, professeur à l'École de médecine de Besançon, les Botanistes ont tranché nombre de questions importantes au double point de vue théorique et pratique. Et cependant l'Auvergne aurait été de ce côté complètement oubliée, si l'infatigable professeur, dont le nom revient si souvent dès qu'il s'agit de notre cher pays, n'était venu affirmer une fois de plus les multiples ressources de son talent. M. le Dr Girod a défini d'une façon très précise les rapports et les dissemblances qui existent entre la flore alpine d'Auvergne et celle du Jura. Deux facteurs interviennent pour accuser les différences de ces deux flores : la constitution géologique du sol et les conditions climatériques, telles que la température et l'humidité de l'air. La végétation du Plateau Central et des Cévennes est calcifuge et sous l'influence du climat atlantique; celle du Jura est au contraire éminemment calcicole : sa flore se rattache à celle des Alpes, tandis que c'est du côté des Pyrénées et des Vosges qu'il faut chercher des rapports floristiques pour le Plateau Central.

M. le Dr Girod a, d'autre part, présenté à la section botanique le travail éminemment consciencieux de M. F. Héribaud sur les Diatomées d'Auvergne. L'éloge de ce beau livre n'est plus à faire : les lecteurs de la *Revue* ont pu l'apprécier tout les premiers.

Enfin la section de géologie. Aucune communication relative à l'Auvergne, pourtant si favorable aux études géologiques. En revanche, bien des noms connus parmi nous :

MM. Marcellin Boule et Glangeaud, qui décrivent un nouveau reptile fossile du Permien d'Autun, le *Callibrachion Gaudryi*.

M. Glangeaud, qui présente les résultats de ses recherches sur les formations géologiques de la Charente et particulièrement sur le Jurassique.

Enfin M. Kilian, qui résume ses découvertes, faites au cours des explorations nécessitées par les levés de la carte géologique détaillée (Feuilles d'Ornans, de Ferrette et de Montbéliard).

Telles sont, résumées dans leurs traits principaux, les communications que nous avions à signaler. Quelle que soit la valeur de ces travaux, — et nous en avons cité de premier ordre, — ils sont la meilleure preuve qu'on travaille en Auvergne et que la science y trouve toujours de dévoués adeptes, en dépit de la vieille légende qui nous représente si réfractaires au progrès. — C. Bruyant.

Digitized by Google

CONFÉRENCES HEBDOMADAIRES DES FAMILLES.

(Séance du vendredi 12 janvier.)

M. le docteur Girod a pris pour sujet : *La Lutte pour la Vie.*

Il était difficile de choisir un thème scientifique plus attrayant et contenant plus de modernité.

Dans un exorde des plus spirituels, M. le docteur Girod a déclaré qu'il parlerait de la lutte pour la vie chez les animaux, laissant le soin aux philosophes et aux potiticiens de traiter le sujet au point de vue humain.

La lutte pour la vie, dit le savant professeur, tout au moins dans quelques-unes de ses parties, est visible à l'œil de l'observateur le moins sagace et le moins cultivé. Chaque animal passe, durant son existence, par trois périodes successives : l'enfance, l'âge adulte et la décrépitude, pour aboutir à la mort, c'est-à-dire à la désagrégation des matières organiques qui, sous une nouvelle forme, iront donner la vie à d'autres êtres.

Pour conserver cette existence, la première condition qui s'impose à l'animal, c'est la nutrition, c'est-à-dire le renouvellement de ses forces vitales. Or, cette condition, étant donné la concurrence régnant entre animaux du même groupe et même entre ceux de groupes différents, ne peut se réaliser que par la lutte la plus acharnée, dans laquelle triomphe le plus fort, le mieux doué.

Chez la plupart des végétaux se trouve une matière de couleur verte, connue scientifiquement sous le nom de chlorophylle ; cette matière verte, selon l'expression pittoresque de M. le docteur Girod, représente pour le végétal l'aliment équivalent au pain et à la viande pour l'homme. Sous l'influence de certaines combinaisons chimiques produites par les radiations solaires, la chlorophylle se transforme soit en fécule, soit en une autre matière nutritive.

Presque tous les végétaux en sont pourvus.

D'autres êtres, tels que l'hydre verte, ont des moyens également très étranges de se sustenter. Semblables par leur aspect à des algues, les hydres vertes consomment des quantités d'infiniment petits en nombre considérable.

Si l'on remonte de ces êtres inférieurs et presque imperceptibles à des animaux supérieurs, on retrouve le même acharnement à la poursuite de la proie nécessaire à l'existence.

La lutte pour la vie est donc partout dans la nature. La faim devient le grand mobile de toutes les actions animales. Il faut manger ou être mangé.

Cette terrible guerre a pour immense champ de bataille la terre, l'eau, l'air.

Digitized by Google

Les animaux ont donc tous leurs moyens d'attaque et de défense, becs, mâchoires, pinces, lances, mandibules, dards, tentacules, etc.

Certains sont même pourvus d'armes empoisonnées : l'abeille, la vipère, le scorpion, l'hydre, la méduse, etc., etc.

D'autres possèdent des armes électriques : la torpille, la gymnote, espèce d'anguille des lacs de l'Amérique du Sud.

Quant aux armes défensives, elles sont des plus nombreuses. M. le docteur Girod en cite plusieurs réellement curieuses. Certains êtres se font un rempart d'un caillou, d'une coquille, d'autres s'enveloppent de sable.

La sépiole possède une poche contenant une encre qu'elle répand au moment du danger, ce qui lui permet de tromper ses adversaires et de leur faire prendre la proie pour l'ombre.

Chez certains papillons et plusieurs chenilles existe une faculté des plus étranges : l'animal prend la forme et la couleur des objets, feuilles ou branches, sur lesquels il vit, de telle sorte qu'il est presque impossible à un observateur non prévenu de distinguer le papillon ou la chenille de la surface où ils se sont posés.

L'animal demande quelquefois l'appui de plus forts que lui (*Mutualisme, commensalisme, parasitisme*).

Il s'unit également à ses semblables (*sociétés animales*), car l'union fait la force.

Dans cette horrible lutte pour la vie, le triomphe reste aux plus aptes. Ce sont ces derniers qui survivent aux dépens des faibles, et qui assurent à leurs descendants les avantages héréditaires ; car Darwin a établi que les qualités physiques et psychiques se transmettaient, par hérédité, des pères aux enfants. L'arme offensive ou défensive arrive, après plusieurs générations, perfectionnée chez le dernier descendant. C'est là ce que le grand naturaliste anglais appelle la « sélection naturelle ».

L'homme entre les mains duquel tant de choses se transforment a créé la « sélection artificielle ». Les animaux domestiques, dont nous nous servons pour tant de travaux et de besoins, ont été transformés à notre usage par la sélection artificielle.

En terminant, M. le docteur Girod déclare ne pas vouloir traiter la question de la Lutte pour la Vie au point de vue humain. Il suivra la voie tracée par Linné, qui a mis l'Homme à part, dans l'échelle animale, quand il l'a baptisé scientifiquement : *Homo sapiens*.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE L'AUVERGNE

Liste des Présidents depuis la fondation.

1884. — M. le docteur NIVET.
1885. — M. le docteur POMMEROL.
1886. — M. Emmanuel DES ESSARTS, doyen de la Faculté des Lettres.
1887-1888. — M. le pasteur BLEYNIE DE CHATEAUVIEUX.
1889-1890. — M. LENOIR, Victor, conseiller à la Cour d'appel de Riom.
1891-1892. — M. CHOTARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Clermont.
1893-1894. — M. le docteur HOSPITAL.

Conseil d'administration pour 1893.

Président honoraire : M. H. CHOTARD.
Président : M. le docteur HOSPITAL.
Vice-Présidents : MM. GAULTIER DE BIAUZAT, Ch. JALOUSTRE, BLEYNIE DE CHATEAUVIEUX.
Secrétaire général : M. G. ROUCHON.
Secrétaires des séances : MM. Ch. TRUCHOT, H. DAVID.
Trésorier : M. J.-B. MATHIEU.
Archiviste : M. E. JALOUSTRE.

Comité de publication.

MM. LENOIR, *président;* Docteur P. GIROD, *secrétaire;* E. DES ESSARTS, BILLIET, VIMONT, GASQUET, POMMEROL, Ch. TRUCHOT.

Liste des Membres.

MM. AIGUEPERSE, capitaine en retraite, commissaire administratif à la gare de Reims.
ALANORE, pharmacien à Clermont.
AMÉ, architecte à Clermont.
ANIEL, agent d'affaires à Clermont.
BARADUC, docteur en médecine à Montaigut-en-Combrailles.

Digitized by Google

MM. BARDIN, agent voyer à Tauves.
BASSIET, avocat, juge suppléant à Gannat.
BAUDONNAT, chef de division honoraire à la Préfecture.
BAUDRY, négociant à Clermont.
BELLET, ancien notaire, adjoint au maire, à Montferrand.
BERTRAND, inspecteur des forêts, à Clermont.
BERTRANDON, ancien notaire à Clermont.
BIDET, ancien notaire à Montferrand.
BILLIET, percepteur à Clermont.
BLEYNIE DE CHATEAUVIEUX, pasteur de l'Eglise réformée de Clermont.
BONNAUD, ancien député, maire de Saint-Pourçain.
BOUCHEROT (Dr), médecin militaire au 105e régiment de ligne, à Riom.
BOUCHET, propriétaire à Beaumont.
BOUCHET, avocat à Issoire.
BOUDET, Marcellin, président du tribunal civil de Saint-Flour.
BOUHARD, Clément, à Saint-Germain-Lembron.
BOUILLARD, inspecteur d'assurances, à Clermont.
BOYER-ROCHEFORT, maire à Murols.
BREVIÈRE, receveur de l'enregistrement à Ambert.
BRILHAT, conducteur des ponts et chaussées, à Pontgibaud.
BROCARD, administrateur de la Compagnie des Eaux de Royat, à Paris.
BRUYANT, licencié ès sciences naturelles, à Clermont.
BURIN DES ROZIERS, Hyacinthe, président honoraire à la Cour d'appel de Paris.
CHABORY, Léon, conseiller général, au Mont-Dore.
CHABROL, Jean, pharmacien à Clermont.
CHABROL, Ulysse, ancien directeur du musée de Clermont.
CHABROL (Dr), médecin-major au 36e régiment d'artillerie, à Clermont.
CHAMPAGNAT, négociant à Riom.
CHAMPOMMIER, ancien juge de paix, à Billom.
CHASSAIGNE, avocat à Ambert.
CHAUDESSOLLES, avocat à Clermont.
CHAUVASSAIGNES, Franck, conseiller général, à Theix.
CHIBRET, docteur en médecine à Clermont.
CHOPART, docteur en médecine à Vichy.
CHOTARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Clermont, à Paris.
CLAUSELS, avocat à Riom.
COLOMBIER, avocat, conseiller général, à Clermont.

Digitized by Google

MM. Coquelut, pharmacien à Clermont.
Cote-Blatin, conseiller général, à Clermont.
Courtadon fils, étudiant en médecine, à Clermont.
Culhat du Chamond, licencié ès lettres, à Clermont.
Dalbine, suppléant du juge de paix, à Clermont.
Damour, médecin dentiste à Clermont.
David, Henri, ancien négociant à Clermont.
Deschamps, docteur en médecine à Riom.
Desdevises du Dézert, professeur à la Faculté des Lettres, à Clermont.
De Dienne (Comte), au château de Cazideroque.
Des Essarts, Emmanuel, doyen de la Faculté des Lettres, à Clermont.
Doniol, directeur de l'Imprimerie nationale, à Paris.
Ducharne, président de la Ligue d'enseignement, à Clermont.
Dulier, ex-agent voyer en chef du département du Puy-de-Dôme, à Clermont.
Dumas, botaniste à Clermont.
Dussopt, négociant à Clermont.
Ehrhard, professeur à la Faculté des Lettres, à Clermont,
Esperret, professeur au lycée de Brives.
Faucon, ancien élève de l'Ecole de Rome, à Arlanc.
Fontaine, Alexis, ancien avoué à Clermont.
Fouilhoux, juge de paix à Clermont.
Fouriaux, docteur en médecine à Clermont.
Fournial, docteur en médecine à Clermont.
Fournier-Latouraille, avoué à Brioude.
Gaffard, chimiste à Aurillac.
Gaillard, trésorier de la Caisse d'épargne, à Saint-Flour.
Gasquet, recteur de l'Académie de Nancy.
Gaultier de Biauzat, ex-ingénieur en chef des houillères du Creusot, à Clermont.
Gautier, Léger-Paul, préparateur à la Faculté des Sciences, à Clermont.
Gautrez, docteur en médecine à Clermont.
Girard-Col, professeur d'agriculture à Clermont.
Girod (le docteur Paul), professeur à la Faculté des Sciences, à Clermont.
Gourbeyre, docteur en médecine à Ambert.
Grasset, docteur en médecine à Riom.
Gros, chef des travaux chimiques à l'Ecole de médecine, à Clermont.

Digitized by Google

MM. HAUTERIVE (D'), vice-président de la Société d'horticulture, à Issoire.
HOMMEL, professeur au collège de Riom.
HOSPITAL, docteur en médecine à Clermont.
HUGUET, Adrien, notaire à Billom.
HUGUET, pharmacien à Clermont.
JACQUETON père, négociant à Thiers.
JACQUETON fils, archiviste-paléographe à Alger.
JALOUSTRE, Cirgues, chef de division honoraire à la Préfecture.
JALOUSTRE, Charles, chef de division à la Préfecture.
JALOUSTRE, Elie, percepteur à Clermont.
JULIEN, professeur à la Faculté des Sciences, à Clermont.
KUHN, Emile, à Clermont.
LEBLANC, Paul, à Brioude.
LABOURIER, Emile, avoué à Clermont.
LACHENAL, receveur particulier des finances, à Brioude.
LANGLAIS, avocat à Clermont.
LENOIR, Etienne-Victor, conseiller à la Cour d'appel, à Riom.
LESMARIS, Louis, ancien notaire à Clermont.
LESPINASSE, notaire à Cebazat.
MARC, Gabriel, ancien membre du Comité de la Société des gens de lettres, à Paris.
MARIGNIER, conseiller général et maire de Joze.
MATHIEU, Jean-Baptiste, ancien notaire, à Clermont.
MÈGE, Francisque, propriétaire à Clermont.
MÉGE, Fernand, avocat, ancien député, à Paris.
MICHEL, notaire, conseiller général et maire de Combronde.
MORIN, docteur en médecine à Riom.
NICOLET, secrétaire de la Préfecture, à Clermont.
NIVET, docteur en médecine à Clermont.
OSSAYE, Arthur, ancien négociant à Clermont.
PERRIER, conservateur des hypothèques, à Lille.
PESTEL, ancien agent de change à Clermont.
PIRONON-CONCHON, banquier à Clermont.
PLANCHARD père, ancien pharmacien à Clermont.
PLICQUE, docteur en médecine à Lezoux.
POMMEROL, docteur en médecine, conseiller général et maire de Gerzat.
POMMEROL, avocat à Paris.
PONSONNAILLE, receveur particulier des finances, à Riom.
RELLIER, Emile, avocat à Clermont.
RENAUD, ancien sous-inspecteur des domaines, à Troyes.
REYNARD, Joseph, agent voyer d'arrondissement, à Riom.

Digitized by Google

MM. ROUCHON, Gilbert, archiviste du département, à Clermont.
ROUCHON, Louis, architecte à Clermont.
TAILLANDIER, négociant à Clermont.
TEILHARD, Emmanuel, à Clermont.
TEISSET, Louis, négociant à Clermont.
TORILHON, Gabriel, à Chamalières.
TRÉVIS, Antoine, entrepreneur à Clermont.
TRUCHOT, Charles, professeur à l'Ecole de médecine, à Clermont.
VAZEILLES, François, ancien avoué à Clermont.
VERNIÈRE, avocat à Brioude.
VIGENAUD, médecin-major, chef de l'hospice mixte, à Clermont.
VIGNANCOURT, avocat à Clermont.
VIMONT, Edouard, bibliothécaire de la ville, à Clermont.

Pour le Comité de publication :
Le Secrétaire,
Dr PAUL GIROD.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Pages.

ARCHÉOLOGIE. — Découverte de vases de sépulture et d'une boucle de ceinturon en bronze doré, à Montaigut-Listenois, 176. — Formation magdalénienne de la Vézère, 419. — Crâne néolithique de Cebazat, 421. — Squelette humain dans les formations éruptives de Gravenoire, 502.

BARDOUX. — Alfred des Essarts..... 244
ID. — Chateaubriand..... 425

BEAUX-ARTS. — L'Auvergne aux Salons de 1893, 161. — Richard Wagner, 141.

BIOGRAPHIE. — Les dernières années de Lafayette, 43. — M. Rivière, 156. — Le conventionnel Bouchet, 157. — Alfred des Essarts, 244. — Un Bénédictin de Saint-Alyre, 1, 99.

BOTANIQUE. — Flore pliocène du Mont-Dore, 80. — Matériaux pour la Flore d'Auvergne, 80. — Les rubus du Plateau Central, 80. — Le Jardin botanique de Clermont et les botanistes de l'Auvergne, 64, 137, 283. — Les Diatomées de l'Auvergne, 131, 209, 297, 385, 473. — Influence de la lumière sur les striations des Diatomées, 459.

Bouchet (le conventionnel du)..... 157
BOUDET (Marcellin). — Assauts, sièges et blocus de Saint-Flour par les Anglais, pendant la guerre de Cent Ans..... 337
BOULAY (l'abbé). — Flore pliocène du Mont-Dore..... 80
BRUYANT (C.). — Les insectes de nos lacs..... 368
ID. — L'Auvergne au Congrès de Besançon..... 447
CHAMPOMIER (J.). — Découverte de vases de sépulture et d'une boucle de ceinturon en bronze doré..... 176
CHOTARD (H.). — Chateaubriand, par A. Bardoux..... 427
ID. — Les dernières années de Lafayette, par A. Bardoux..... 43
Diatomées d'Auvergne (Les)..... 131, 209, 297, 385, 473

Digitized by Google

EHRHARD (Aug.). — Richard Wagner, d'après les œuvres jouées à Bayreuth en 1892..... 81, 181
Enquête sur les eaux minérales de l'Auvergne, 1772..... 290, 442
Essarts (Alfred des)..... 244
FALGAIROLLE. — Un envoûtement en Gévaudan en 1347..... 78
FAUCON (Maurice). — La mort d'une église..... 332
GAUTIER (Paul). — Observations sur une Randanite miocène marine de la Limagne d'Auvergne..... 278

GÉOGRAPHIE. — Le Tallendais..... 155

GÉOLOGIE. — Flore pliocène du Mont-Dore, 80. — Origine glaciaire des bassins houillers de la France centrale, 462. — Géogénie des bassins houillers de la France centrale, 465. — Synchronisme des bassins houillers de Commentry et de Saint-Etienne, 468. — Enquête sur les eaux minérales de l'Auvergne, 290, 442. — Sur les couches à diatomées marines du puy de Mur, 474.

GIROD (Dr P.). — Le Jardin botanique de Clermont et les botanistes de l'Auvergne..... 64, 283, 137
ID. — Respiration des hydrachnides parasites..... 503
ID. — Observations sur le rein de l'escargot..... 504
ID. — Station biologique des monts Dore..... 505
ID. — Structure des chromatophores de Sepiola..... 505
ID. — La lutte pour la vie..... 510
GIROD et MASSÉNAT. — Formation magdalénienne de la Vézère..... 419
GONOD D'ARTEMARE. — Matériaux pour la Flore d'Auvergne..... 80
HÉRIBAUD (Frère). — Les rubus du Plateau Central..... 82
ID. — De l'influence de la lumière sur les striations des diatomées.... 459

HISTOIRE. — Un bénédictin de Saint-Alyre, 1, 99. — Assauts, sièges et blocus de Saint-Flour par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans, 337. — Un envoûtement en Gévaudan en 1347, 78. — L'agriculture en Auvergne au XVIIIe siècle, 249.

HOSPITAL (Dr). — Alfred des Essarts..... 448
JULIEN (A). — Sur l'origine glaciaire des brèches des bassins houillers de la France centrale..... 462
ID. — Sur la géogénie des bassins houillers de la France centrale..... 465
ID. — Sur le synchronisme des bassins houillers de Commentry et de Saint-Etienne et sur les conséquences qui en découlent..... 468
ID. — Sur les couches à diatomées marines du puy de Mur..... 474
LENOIR (V.). — Alfred des Essarts..... 246
MARC (Gabriel). — L'Auvergne aux Salons de 1893..... 161

Digitized by Google

MÉDECINE. — Observations recueillies dans le service électrothérapique de l'Hôtel-Dieu..... 242

MÈGE (Fr.). — Un bénédictin de Saint-Alyre pendant la période révolutionnaire..... 1, 99
MICÉ. — Alfred des Essarts..... 245
POMMEROL (Dr). — Crâne néolithique trouvé près de Cebazat..... 421
Rivière (M.)..... 156

SOCIÉTÉ D'EMULATION. — Procès-verbaux des séances, 72, 174, 241, 329, 501, 502. — Liste des membres, 511. — Compte de gestion du trésorier, 76.

Tallendais (le)..... 155
TAMIZEY DE LARROQUE. — Lettres inédites de Ramond..... 323
TRUCHOT (Charles). — Observations recueillies dans le service électrothérapique de l'Hôtel-Dieu..... 242

ZOOLOGIE.— Respiration des hydrachnides parasites, 503.— Structure des chromatophores de Sepiola, 503. — Observations sur le rein de l'escargot, 504. — La lutte pour la vie, 510.

Clermont-Ferrand, typographie et lithographie G. MONT-LOUIS, rue Barbançon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02804 2060

Digitized by Google